



**RAPPORT
ANNUEL**

2017



RÉNOVATION DE L'ÉGLISE DA NOSSA SENHORA DO LORETO

Lisbonne - Portugal

RAPPORT ANNUEL

2017

 **TEIXEIRA DUARTE**



Construire un monde meilleur.

Ayant débuté son activité en **1921**, Teixeira Duarte pilote actuellement un grand groupe économique de plus de **10 200 salariés** qui travaillent dans **18 pays**, et **6 secteurs d'activité** pour un chiffre d'affaires annuel de plus de **1 milliard d'euros**.

Forte de ses **valeurs** structurantes : l'ingéniosité, la vérité et l'engagement, Teixeira Duarte a accompli **sa mission : Contribuer à construire un monde meilleur**.

Imprégnée de cette empreinte, Teixeira Duarte a poursuivi son activité et s'est toujours comportée comme un véritable établissement d'ingénierie, elle se reflète dans toutes les branches de la construction, à savoir la géotechnique et la réhabilitation, le bâtiment, les infrastructures, la construction métallique, les ouvrages souterrains, les ouvrages ferroviaires et les ouvrages maritimes.

La croissance durable enregistrée des décennies durant dans la construction a permis au Groupe de développer d'**autres pôles d'activité**, grâce aux possibilités d'affaire qui se sont présentées à lui et qu'il a su dynamiser depuis les années 70, notamment les concessions et services (depuis 1984), l'immobilier (depuis 1973), l'hôtellerie (depuis 1992), la grande distribution (depuis 1996) et le commerce automobile (depuis 1991). Bien qu'il ait continué d'opérer dans le secteur de l'énergie en 2016 (où il était présent depuis 1996), le Groupe Teixeira Duarte a vendu dès le premier trimestre 2017 la participation qu'il détenait sur la société par laquelle il intervenait dans ce secteur.

Son processus d'internationalisation étant bien consolidé, Teixeira Duarte opère depuis longtemps dans d'autres marchés qui occupent encore aujourd'hui une grande place, tels que le Venezuela (depuis 1978), l'Angola (depuis 1979), le Mozambique (depuis 1982), l'Espagne (depuis 2003), l'Algérie (depuis 2005) et le Brésil (depuis 2006). À ceux-ci s'ajoutent désormais, la France, la Belgique, le Royaume-Uni, les États-Unis, la Colombie, le Pérou, le Maroc, l'Afrique du Sud, la Chine, le Qatar et Dubaï.

Teixeira Duarte, S.A. est une société à capital ouvert, dont le siège est établi à Lagoas Park, Edifício 2, 2740-265 Porto Salvo, à Oeiras. Son capital de 210 000 000 € est intégralement souscrit et libéré. Son numéro fiscal est le 509.234.526 qui est également celui de son immatriculation au registre du commerce de Cascais. Elle est **la tête** d'un groupe économique qui est **coté sur Euronext Lisbon** depuis 1998 et dont la famille Teixeira Duarte représente la majorité des actionnaires.

Sommaire

008	Organes Sociaux
010	Organigramme Teixeira Duarte
012	Groupe Teixeira Duarte 2017
015	Rapport de Gestion du Conseil d'Administration 2017
016	Chiffres-clés
017	I. Introduction
018	II. Marchés - Contexte Économique
020	III. L'Appréciation Globale
037	IV. L'Analyse Sectorielle
038	IV.1. Construction
090	IV.2. Concessions et Services
102	IV.3. Immobilier
108	IV.4. Hôtellerie
112	IV.5. Grande Distribution
118	IV.6. Commerce Automobile
122	V . Informations Non Financières
146	VI. Faits Survenus après la Clôture de l'Exercice
148	VII. Perspectives d'Avenir
149	VIII. Distribution des Résultats aux Membres de l'Organe de Direction et du Personnel
150	IX. Proposta de aplicação de resultados
151	Annexes du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration
155	Rapport sur le Gouvernement d'Entreprise 2017
209	États Financiers Individuels 2017
241	États Financiers Consolidés 2017
325	Rapports, Opinions et Certifications des Organes de Surveillance 2017

Teixeira Duarte, S.A.

Bureau de l'Assemblée Générale

Président :	- Rogério Paulo Castanho Alves
Vice-président :	- José Gonçalo Pereira de Sousa Guerra Constenla
Secrétaire	- José Pedro Poiares Cobra Ferreira

Conseil d'administration :

Président :	- Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte
Administrateurs :	- Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte
	- Joel Vaz Viana de Lemos
	- Carlos Gomes Baptista
	- Diogo Bebiano Branco de Sá Viana Rebelo

Conseil de surveillance :

Président :	- Óscar Manuel Machado de Figueiredo
Membres :	- Mateus Moreira
	- Miguel Carmo Pereira Coutinho
Suppléant :	- Rui Pedro Ferreira de Almeida

Contrôleur légal des comptes :

"Moore Stephens & Associados, SROC S.A.",
représentée par António Gonçalves Monteiro.

Secrétaire de la société :

Effectif :	- José Pedro Poiares Cobra Ferreira
Suppléant :	- Maria António Monteiro Ambrósio

Représentant chargé des relations avec le marché :

- José Pedro Poiares Cobra Ferreira

Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A.

Bureau de l'Assemblée Générale

Président :	- José Pedro Poiares Cobra Ferreira
Secrétaire	- Maria Filipa Rebelo Pereira de Matos Alves Torgo

Conseil d'administration :

Président :	- Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte
Administrateurs :	- Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte
	- Joel Vaz Viana de Lemos
	- Pedro Miguel Pinho Plácido
	- Rogério Esteves da Fonseca
	- Fernando Frias Correia

Commissaire aux comptes :

Effectif :	- Moore Stephens & Associados, SROC, S.A Cabinet d'audit représenté par
	- António Gonçalves Monteiro - CC
Suppléant :	- Ana Patrícia Correia Monteiro - CC

Secrétaire de la société :

Effectif :	- José Pedro Poiares Cobra Ferreira
Suppléant :	- Maria António Monteiro Ambrósio

Conseil d'Administration

Attaché de Direction

António Costeira Faustino

MARCHÉS GÉOGRAPHIQUES

Portugal
Afrique du Sud
Algérie
Angola
Belgique
Brésil
Chine
Colombie
Émirats Arabes Unis
Espagne
États-Unis d'Amérique
França
Maroc
Mozambique
Pérou
Qatar
Royaume-Uni
Venezuela

DIRECTION GÉNÉRALE

Directions Centralisées

Juridique
Maria António Ambrósio
Ressources Humaines
Isabel Amador
Informatique
José Gaspar
Finances et Comptabilité
Martins Rovisco
Sérgio Castro

Services Centralisés

Secrétariat Général
José Pedro Cobra Ferreira
Consolidation des Comptes
Alexandre de Jesus
Audit Interne
Mário Ferreira Faria

SECTEURS D'ACTIVITÉ

Construction

Pôles d'Activité

Géotechnique et Réhabilitation

Magalhães Gonçalves

I Centres d'Exploitation

Hélder Matos
João Pedro Lopes
Duarte Nobre
António Diniz

I Direction d'Études

Baldomiro Xavier

Bâtiment

Pedro Costa

I Centres d'Exploitation

Fernando Martins
Luís Santos
Carlos Timoteo
Luís Mendonça
Carlos Guedes
Luís Carreira

I Direction d'Études

Garcia Fernandes
Pedro Nunes

Infrastructures

I Centres d'Exploitation

Sampayo Ramos
Rosa Saraiva
Correia Leal
Júlio Filho
Amílcar Teresinho

I Direction d'Études

Ricardo Acabado
João Torrado

Construction Métallique

Henrique Nicolau

Ouvrages Souterrains

Dias de Carvalho
Carlos Russo

Ouvrages Ferroviaires

Magalhães Gonçalves
Paulo Serradas

Ouvrages Maritimes

Magalhães Gonçalves

Unités Opérationnelles Centralisées

Centre Opérationnel de Coffrages et de Précontrainte

Marques dos Santos

Direction Centralisée du Matériel et des Équipements

Rodrigo Ouro

Direction Centralisée des Systèmes de Management et Technologie

Ivo Rosa

Direction Centralisée des Approvisionnements

Rosa Almeida

Service des Soumissions

Viana de Lemos

Concessions et Services

I Facilities Management

Rogério Fonseca
Rodolfo Valentim
Mariana Coimbra

I Environnement

Rogério Fonseca
António Carlos Teixeira Duarte

Immobilier

Diogo Rebelo
Alfredo Silva
Guilherme Silva

Hôtellerie

Manuel Maria Teixeira Duarte
Luís Vicente

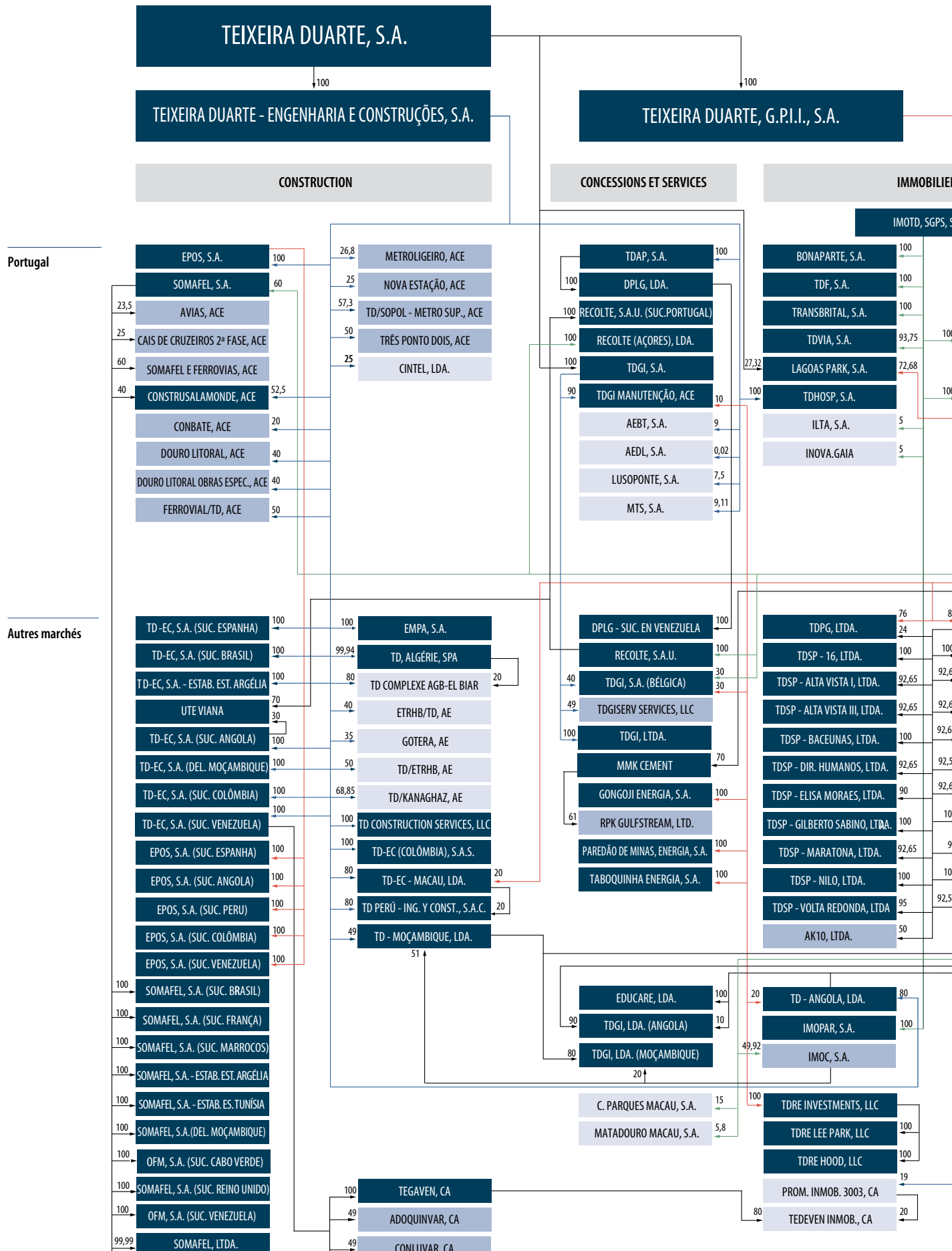
Grande Distribution

Diogo Rebelo
Hugo Santos

Commerce Automobile

Diogo Rebelo
Pedro Medo

GROUPE TEIXEIRA DUARTE 2017





Teixeira Duarte

Rapport Annuel 2017

Rapport de Gestion du Conseil d'Administration 2017

Chiffres-clés

	2013	2014	2015	2016	2017	Variation 2017/2016 %
Nombre moyen des effectifs	12.011	13.261	13.359	11.271	10.560	(6,3%)
Chiffre d'affaires	1.581	1.680	1.412	1.115	1.036	(7,1%)
Produits opérationnels	1.630	1.716	1.492	1.230	1.100	(10,6%)
Excédent brut d'exploitation - EBE	214	240	214	266	181	(31,8%)
Marge EBE / Chiffre d'affaires	13,5%	14,3%	15,1%	23,8%	17,5%	-6,3 p.p.
Résultat d'exploitation	114	197	125	191	134	(29,9%)
Résultats nets attribuables aux détenteurs du capital	64	70	34	20	(5)	-
Endettement net	1.176	1.293	1.147	1.133	854	(24,6%)
Total capitaux propres attribuables aux détenteurs du capital	325	458	468	396	368	(7,1%)
Total capitaux propres	361	485	518	445	409	(8,1%)
Total actif net	2.779	2.954	2.862	2.540	2.294	(9,7%)

(Montants en milliers d'euros)

Remarques:

Les valeurs comptables sont exprimées en milliards d'euros.

Les montants figurant dans la colonne « Variation 2017/2016 % » ont été calculés à partir de montants non arrondis.

Le total des capitaux propres inclut les intérêts non contrôlés.

I. INTRODUCTION

En application des dispositions légales et réglementaires qui régissent les sociétés ouvertes à l'investissement public, le Conseil d'Administration de Teixeira Duarte, S.A. (TD, SA) présente son rapport de gestion de l'exercice 2017.

Ce rapport analysera l'activité consolidée de TD, SA en tant que tête d'un groupe économique qui intègre un univers de participations, qui sont identifiées dans le tableau "Groupe Teixeira Duarte - 2017", figurant dans les premières pages. Il abordera également quelques aspects concernant la société à elle seule, notamment en ce qui concerne la proposition d'affectation des résultats, ce qui va dans le sens de l'option prévue à l'article 508-C, §6 du Code portugais des sociétés commerciales de présenter un seul rapport.

Tout au long de ce texte, il sera pris en compte que chacune de ces filiales dispose de ses propres organes de gestion, qui se chargent, eux aussi, d'assurer l'information pertinente les concernant. Nous n'y ferons donc que quelques références afin de donner un meilleur aperçu de l'ensemble.

Dans le même ordre d'idées, nous mentionnerons, le cas échéant, quelques indicateurs économiques et financiers individuels, de façon à bien faire mesurer l'évolution de l'activité de ces mêmes sociétés.

À notre avis, la façon la plus convenable de présenter les matières objet de ce Rapport consistera, tout d'abord, à décrire sommairement le contexte économique des principaux marchés où opère Teixeira Duarte, puis à porter un jugement global sur l'activité du Groupe Teixeira Duarte, où seront mises en relief les données consolidées les plus significatives relatives à des matières transversales et intégrées relevant de la Direction générale.

Dans les chapitres qui suivront, nous ferons une exposition sur les différents pôles d'activité du Groupe, en analysant la performance de chacun au cours de 2017, en faisant pour chacun d'entre eux une distinction entre les principaux marchés opérationnels, en particulier sur la filière construction. Nous élaborerons également un chapitre relatif au respect de la législation en vigueur et nous publierons, dans le cadre du rapport de gestion, des informations non financières (Décret-Loi n° 89/2017, du 28 juillet 2017).

Ensuite, nous présenterons dans un chapitre les faits les plus marquants survenus entre la clôture de l'exercice et le moment d'élaboration de ce Rapport. Nous poursuivrons par nos attentes pour l'année 2018 en cours, et terminerons par la proposition d'affectation des résultats.

Au titre de la législation applicable, ce document est annexé de tableaux comportant plusieurs informations relatives aux participations financières sur le capital de TD,SA (notamment, en application des dispositions de l'article 447 du Code portugais des Sociétés commerciales et du Règlement de la CMVM n° 5/2008). Il est également annexé du rapport détaillé sur la structure et les pratiques de gouvernance (élaboré en conformité avec l'art. 245-A du Code des Valeurs Mobilières et avec le Règlement de la CMVM n° 4/2013).

Les premiers ont été élaborés conformément au système de normalisation comptable, et les seconds conformément aux normes internationales d'information financière, telles qu'elles sont adoptées par l'Union européenne. Les rapports et opinions des organes de surveillance, les certifications légales des comptes et le rapport d'audit élaborés par un auditeur inscrit à la commission des valeurs mobilières (CMVM) seront également joints.

Au titre de l'article 245, § 1, alinéa c) du Code des valeurs mobilières, les signataires déclarent que, pour autant qu'ils le sachent, le rapport de gestion, les comptes annuels et les autres écritures comptables annexées, ont été élaborés en conformité avec les normes comptables applicables. Ces pièces comptables rapportent une image sincère et appropriée de l'actif et du passif, de la situation financière et des résultats de TD, SA et des sociétés comprises dans son périmètre de consolidation. Elles exposent fidèlement l'évolution de leurs activités, leurs performances et les positions de chacune de ces sociétés, en décrivant les principaux risques et incertitudes auxquels elles se trouvent confrontées.

II. MARCHÉS - CONTEXTE ÉCONOMIQUE

En 2017, le Groupe Teixeira Duarte a exercé dans 18 pays répartis sur 4 continents. Ces pays sont identifiés dans l'organigramme du Groupe figurant au début de ce rapport.

À cet égard, il convient de souligner la disponibilité et la capacité d'adaptation des collaborateurs de Teixeira Duarte face aux multiples marchés dans lesquels le Groupe opère, il convient également d'exprimer notre gratitude à la diplomatie portugaise pour l'aide qu'elle apporte à Teixeira Duarte dans les différents fronts où elle exerce son activité, tout particulièrement au Venezuela.

Ici, nous présentons brièvement le contexte économique vécu en 2017 dans les principaux marchés où opère le Groupe Teixeira Duarte.

PORTUGAL

En 2017, les pôles d'activité de Teixeira Duarte furent la construction, les concessions et services, l'immobilier, l'hôtellerie, la grande distribution et le commerce automobile.

Lors de l'exercice en analyse, l'économie portugaise a connu une accélération de croissance, notamment une augmentation de 2,7 % en volume du Produit Intérieur Brut (PIB), qui a atteint 193 milliards d'euros en termes nominaux.

Le taux de chômage annuel moyen a baissé de 11,1 % en 2016 à 8,9 % en 2017. Cet indicateur connaît une décroissance depuis 2014.

ANGOLA

Les secteurs dans lesquels Teixeira Duarte a opéré en 2017 furent la construction, les concessions et services, l'immobilier, l'hôtellerie, la grande distribution et le commerce automobile.

L'année 2017 est restée marquée par un contexte macroéconomique difficile, faisant suite à la baisse prolongée du prix du baril de pétrole, nous avons toutefois commencé à assister à quelques signes positifs de récupération du prix du brut au 2ème semestre de l'année.

Le taux de croissance du PIB a enregistré en 2016 une valeur située en deçà de 1 %, avec des projections du FMI pour l'année 2017 estimant une valeur de 1,3 %. L'inflation annuelle se chiffre déjà en 2017 à une valeur située en deçà des 20 %.

Il est prévu qu'en 2018, l'Angola continue son mouvement d'ajustement de l'économie, en profitant de la réduction continue de la dépendance au secteur pétrolier et en misant sur la diversification économique, notamment l'industrie et

l'agriculture.

ALGÉRIE

Le secteur dans lequel Teixeira Duarte a opéré en 2017 fut la construction.

Malgré la récupération du pétrole, l'année 2017 a été marquée par l'introduction de réformes structurelles dans l'économie algérienne qui se sont répercutées notablement sur sa croissance économique.

Selon la Banque mondiale, la croissance de l'économie algérienne en 2017 se situera à 2,2 %, soit une décélération face à la croissance atteinte en 2016.

Le taux d'inflation en 2017, se situera à environ 6 %, fruit de la dévalorisation de la devise locale et de la conséquente augmentation des prix des produits importés. Pour l'année en cours, le taux d'inflation prévu atteindra les 5,5 %.

Les projections de la Banque mondiale pour 2018 pointent vers un taux de croissance d'environ 3,6 %, essentiellement supporté par les mesures récemment adoptées, visant une augmentation de l'investissement public et influençant positivement la croissance à court terme.

BRÉSIL

En 2017, les secteurs dans lesquels Teixeira Duarte a opéré au Brésil furent la construction, les concessions et services, et l'immobilier.

L'année 2017 a été marquée par la récupération de l'activité économique, le PIB a connu une croissance de 1 % alors que l'inflation se chiffrait à 2,95 % (la plus faible depuis 1998) et le taux de référence Selic à 7 % (le plus faible depuis 1986). Le taux de chômage a diminué de façon constante et on a enregistré une stabilité des taux de change face au USD.

Le secteur de la construction, qui est toujours affecté structurellement par les multiples dossiers examinés depuis 2014, était en contre cycle, il a enregistré une contraction de 6 %, tandis que le secteur immobilier a inversé le cycle négatif présent ces deux dernières années en augmentant les ventes tout en réduisant les stocks de biens immobiliers de 12,3 %.

Pour 2018, on s'attend à une poursuite de l'amélioration modérée de l'activité économique, avec une croissance attendue du PIB équivalent à 2,5 %, principalement motivée par l'augmentation de la consommation des ménages et par une dilatation des investissements, se traduisant également

par une dilatation de crédit et une augmentation des indices de confiance des investisseurs. Malgré certains risques inhérents aux décisions politiques pouvant survenir à partir d'octobre 2018, nous n'attendons pas de modifications significatives des tendances constatées en 2017 dans les secteurs où le Groupe opère.

ESPAGNE

En 2017, les secteurs dans lesquels le Groupe Teixeira Duarte a opéré en Espagne furent la construction, les concessions et services, et l'immobilier.

Le PIB à prix courants a enregistré un volume de 1,164 milliard d'euros, soit une croissance de 3,1 % par rapport à 2016, confirmant ainsi que 2017 a été une année supplémentaire de récupération économique au sein de ce pays, le taux de chômage ayant baissé de 2,09 % par rapport à 2016.

Les perspectives pour 2018 prévoient une poursuite de la récupération de l'économie espagnole bien que de moindre intensité face aux années précédentes.

MOZAMBIQUE

En 2017, les secteurs dans lesquels Teixeira Duarte a opéré au Mozambique furent la construction, les concessions et services, l'immobilier et l'hôtellerie.

Dans un contexte d'augmentation de la dette publique, on a enregistré un ralentissement des flux de capitaux, notamment en raison de l'interruption des programmes d'aide et de coopération de la part du groupe d'aide budgétaire directe et du fonds monétaire international. Ces différents aspects, associés à un déclin des prix des produits d'exportation, ont fait baisser les principaux indicateurs macroéconomiques tout en affectant la conjoncture commerciale et d'investissement.

Il est prévu que le taux de croissance de l'économie, qui s'était réduit de 6 % en 2015 à 3 % en 2016, conserve des chiffres similaires en 2017 bien qu'il soit attendu une augmentation de 5 % en 2018.

À la suite d'une période d'accélération ayant suivi l'annonce de l'interruption des programmes d'aide externe, l'inflation a enregistré une baisse rapide en 2017, l'inflation cumulée en décembre 2016 était de 25,25 % et de seulement 5,7 % en décembre 2017, selon les dernières données publiées par la Banque du Mozambique.

La découverte de ressources minières a permis d'augmenter la richesse du pays, elle le place sur la carte des économies de

référence ayant le potentiel de production de ressources minières, notamment de gaz et de charbon, ce qui pourrait améliorer le contexte global de l'économie en attirant des investisseurs et en réduisant la dette publique tout en accordant à nouveau des aides internationales à un pays devant affronter de défis structurants.

VENEZUELA

Au cours de l'année 2017, Teixeira Duarte a maintenu une activité résiduelle dans le secteur de la construction. En avril 2017, elle a débuté son activité dans le secteur des concessions et des services, dans le cadre de l'alliance stratégique pour l'administration, l'utilisation et la gestion portuaire du terminal spécialisé en conteneurs.

À la suite de la diminution de la production et des sanctions imposées par les USA (affectant exclusivement certaines opérations financières), le PIB maintient une tendance à se contracter ces dernières années. Pour 2018, il est prévu que cette tendance à la chute soit toujours présente, bien que moins accentuée.

À cela s'ajoutent les évolutions pénalisantes du contexte économique et financier national, tant du point de vue de l'inflation que de la variation du taux de change.

Néanmoins, malgré un environnement économique et financier plutôt défavorable, une continuité est donnée à la politique d'augmentation des salaires ainsi qu'aux autres mécanismes d'aide sociale, tout en veillant à retenir les cadres dans le pays.

III. APPRÉCIATION GLOBALE

APPRÉCIATION FINANCIÈRE

Les éléments financiers qui vont être analysés maintenant sont consolidés et sont par conséquent élaborés conformément aux normes internationales comptables (IAS/IFRS).

	2017	2016	Var (%)
Produits d'exploitation	1.099.999	1.230.189	(10,6%)
Coûts d'exploitation	(918.645)	(964.291)	4,7%
EBITDA	181.354	265.898	(31,8%)
Amortissements et dépréciations	(56.223)	(69.458)	19,1%
Provisions et pertes de valeur	8.614	(5.616)	-
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	133.745	190.824	(29,9%)
Résultats financiers	(102.443)	(126.899)	19,3%
Résultats avant impôts	31.302	63.925	(51,0%)
Impôt sur les sociétés	(34.534)	(30.411)	(13,6%)
Résultat net	(3.232)	33.514	-
Attribuable aux:			
Détenteurs de capital	(4.650)	20.147	-
Intérêts minoritaires	1.418	13.367	(89,4%)

Compte de résultat des exercices arrêtés aux 31 décembre 2017 et 2016
(Montants en milliers d'euros)

Les **résultats nets attribuables aux détenteurs de capital** furent négatifs de 4,650 millions d'euros, en comparaison avec les 20,147 millions d'euros positifs enregistrés en 2016. À ce titre, il nous semble important de mentionner certains des facteurs ayant contribué à cette situation.

En effet, au-delà de la performance des sociétés du Groupe, en comparaison avec la même période, cet indicateur a subi l'influence de la variation positive des différences de change défavorables de 25,849 millions d'euros, qui étaient négatives de 41,212 millions d'euros en 2016, tandis qu'en 2017 elles avaient été positives de 15,363 millions d'euros.

L'impact négatif, net d'impôts différés, de la perte de valeur de 4,191 millions d'euros sur la participation détenue sur la Banco Comercial Português, S.A. en 2017, fut de 15,634 millions d'euros en 2016 sur cette même filiale.

Les résultats de 2017 furent influencés par l'impact de la perte de valeur, de 715 millions d'euros de la filiale VOTORANTIM Macau Investimentos, S.A. tandis que la cession de droits de

souscription d'augmentation de capital sur la Banco Comercial Português, S.A. avait entraîné un impact positif de 6,005 millions d'euros.

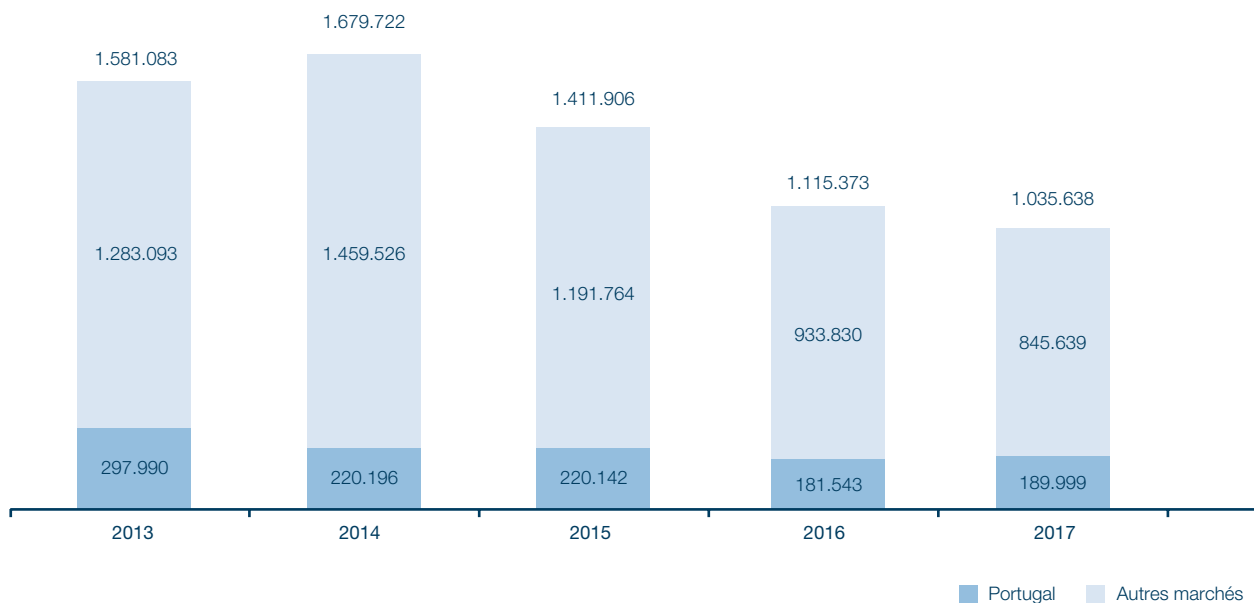
Le **chiffre d'affaires** a atteint 1 035 638 000 euros. Il représente une diminution de 7.1% par rapport à l'exercice 2016, soit une baisse de 79,735 millions d'euros.

Pour Le Portugal, on a enregistré une augmentation de 8,456 millions d'euros par rapport à 2016, ce qui se révèle très positif dans la mesure où :

- En mars 2017, le Groupe a cédé une participation qu'il détenait dans des entreprises du secteur de l'Énergie, cette participation était intégrée dans son périmètre de consolidation et elle avait contribué à hauteur de 16,837 millions au chiffre d'affaires de l'année précédente ;
- En juillet 2017, le Groupe a cédé la participation qu'il détenait dans RECOLTE, S.A., incluant sa filiale à 100 % RECOLTE (Porto), S.A., qui ont intégré son périmètre de consolidation jusqu'en juin 2017 et qui avaient contribué au chiffre d'affaires à

hauteur de 6,774 millions pour le second semestre 2016.

Les autres marchés, qui représentaient déjà 83,7% de cet indicateur l'année dernière, ont chuté globalement de 9,4% et représentent actuellement 81,7% du chiffre d'affaires total du Groupe Teixeira Duarte.



Évolution du chiffre d'affaires par marché
(Montants en milliers d'euros)

Les tableaux ci-dessous illustrent le chiffre d'affaires détaillé par pays et par secteur d'activité et donnent un aperçu de l'exposition du Groupe aux différents contextes économiques.

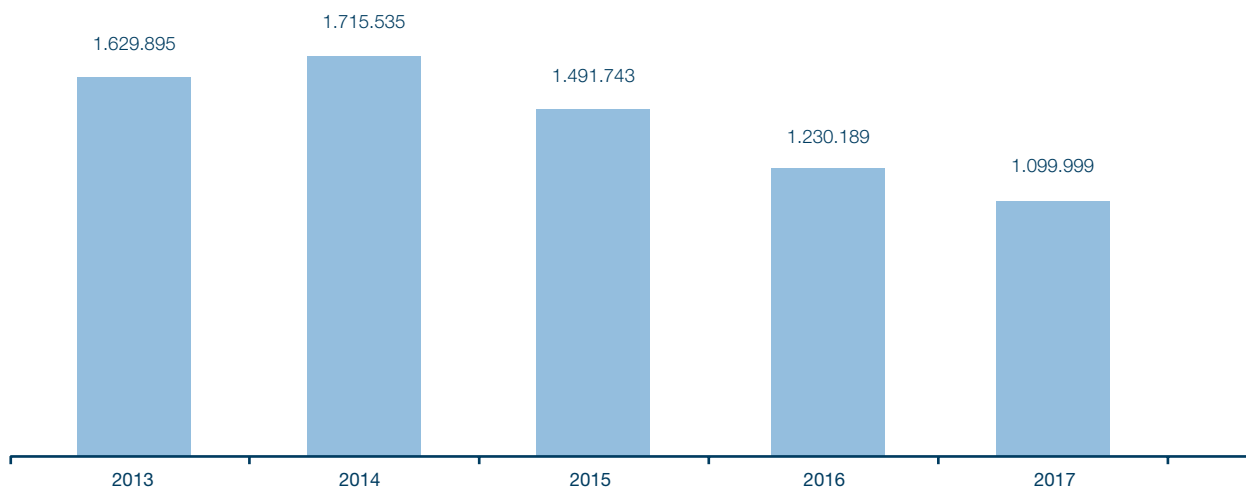
Pays	2017		2016		Variation
	Valeur	Apport	Valeur	Apport	
Portugal	189.999	18,3%	181.543	16,3%	4,7%
Angola	398.589	38,5%	452.518	40,6%	(11,9%)
Algérie	91.463	8,8%	100.110	9,0%	(8,6%)
Brésil	235.902	22,8%	152.856	13,7%	54,3%
Espagne	30.297	2,9%	31.953	2,9%	(5,2%)
Mozambique	61.035	5,9%	128.952	11,6%	(52,7%)
Venezuela	15.984	1,5%	52.080	4,7%	(69,3%)
Autres	12.369	1,2%	15.361	1,4%	(19,5%)
	1.035.638	100,0%	1.115.373	100,0%	(7,1%)

Chiffre d'affaires par Pays
(Montants en milliers d'euros)

Secteur d'Activité	2017		2016		Variation
	Valeur	Apport	Valeur	Apport	
Construction	522.551	50,5%	506.017	45,4%	3,3%
Concessions et Services (*)	96.298	9,3%	110.390	9,9%	(12,8%)
Immobilier (*)	96.593	9,3%	101.514	9,1%	(4,8%)
Hôtellerie	48.246	4,7%	51.084	4,6%	(5,6%)
Grande Distribution	205.014	19,8%	243.065	21,8%	(15,7%)
Énergie	-	-	16.837	1,5%	-
Commerce Automobile	66.936	6,5%	86.466	7,8%	(22,6%)
	1.035.638	100,0%	1.115.373	100,0%	(7,1%)

Chiffre d'affaires par secteur d'activité
(Montants en milliers d'euros)
(*) - Montants de 2016 recalculés

Les **produits opérationnels** ont enregistré une chute de 10,6% par rapport à la période homologue, avec 1 099 999 000 euros.



Évolution des produits opérationnels
(Montants en milliers d'euros)

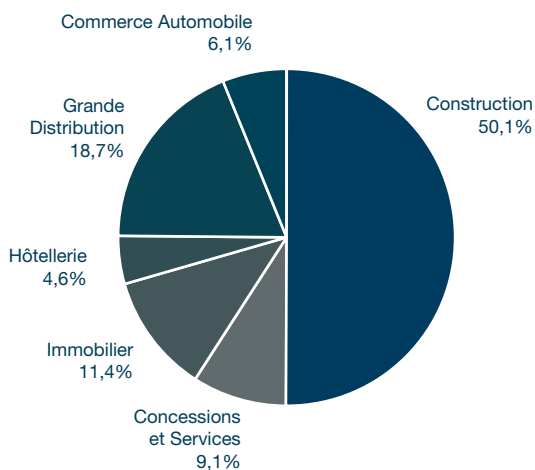
Le tableau ci-dessous présente la bonne prestation réalisée dans le secteur de la construction, en raison de la performance atteinte sur le marché privé au Portugal.

Secteur d'Activité	Marché intérieur			Marché extérieur			Total		
	2017	2016	Var(%)	2017	2016	Var(%)	2017	2016	Var(%)
Construction	125.948	88.796	41,8%	424.631	447.250	(5,1%)	550.579	536.046	2,7%
Concessions et Services (*)	33.586	38.318	(12,3%)	66.139	74.524	(11,3%)	99.725	112.842	(11,6%)
Immobilier (*)	64.003	81.993	(21,9%)	61.573	93.488	(34,1%)	125.576	175.481	(28,4%)
Hôtellerie	10.897	9.502	14,7%	39.894	42.218	(5,5%)	50.791	51.720	(1,8%)
Grande Distribution	945	963	(1,9%)	204.704	243.916	(16,1%)	205.649	244.879	(16,0%)
Énergie	-	19.004	-	-	122	-	-	19.126	-
Commerce Automobile	2.826	641	340,9%	64.853	89.454	(27,5%)	67.679	90.095	(24,9%)
Total	238.205	239.217	(0,4%)	861.794	990.972	(13,0%)	1.099.999	1.230.189	(10,6%)

Produits opérationnels par secteur d'activité et marché géographique
(Montants en milliers d'euros)

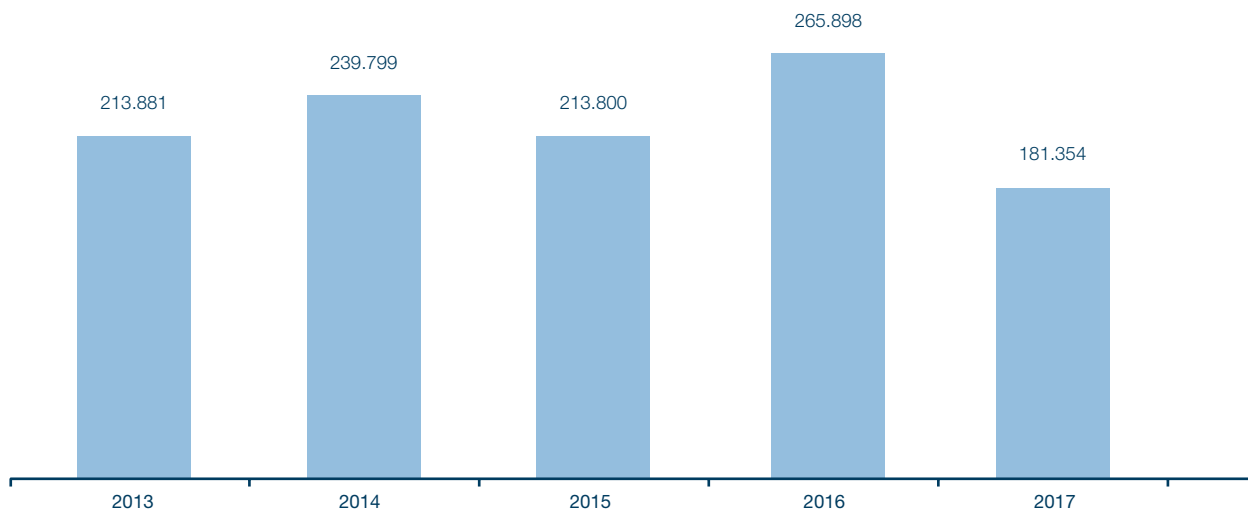
(*) - Montants de 2016 recalculés

Compte tenu des évolutions indiquées plus haut, les apports de chacun des pôles d'activité au montant total des produits opérationnels consolidés obtenus en 2017 furent les suivants :



Apport de chacun des secteurs d'activité

L'**EBE** a enregistré une diminution de 31,8% par rapport à 2016, soit une baisse de 84 544 milliers d'euros, en se fixant à 181,354 millions d'euros.



Évolution de l'EBE
(Montants en milliers d'euros)

La diminution de l'EBE de 84,544 millions d'euros comparé à la même période se justifie essentiellement par les variations suivantes :

- L'impact de la juste valeur des immeubles de placement qui se sont élevés à 16,039 millions d'euros en 2017, tandis qu'en 2016, l'impact était de 61,211 millions d'euros ;
- En 2016, les profits ont atteint un montant de 40,270 millions d'euros, à la suite de l'accord du client portant sur des travaux réalisés précédemment au Venezuela.

La valorisation de la juste valeur des immeubles de placement en 2017 résulte essentiellement du reclassement du bâtiment 1 de Lagoas Park, passant d' « Immobilisation corporelle » (valorisé au coût amorti) à « Immeuble de placement » (valorisé à la juste valeur de marché). Ce reclassement fait suite à la mise sur le marché du bâtiment 1, en raison de la concentration des entreprises du Groupe dans le bâtiment 2 de ce même ensemble.

Si l'on se penche sur cet indicateur par pôle d'activité, on constate dans le tableau ci-dessous des comportements très inégaux des différentes activités en fonction des caractéristiques qui leur sont propres et aux marchés où elles sont exercées.

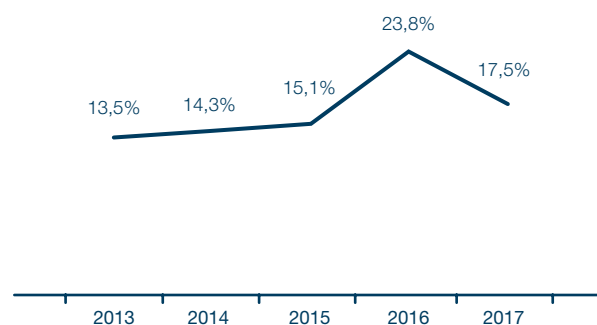
Secteur d'Activité	2017	2016	Var (%)
Construction	52.928	61.099	(13,4%)
Concessions et Services (*)	7.935	17.749	(55,3%)
Immobilier (*)	62.823	107.104	(41,3%)
Hôtellerie	11.297	9.191	22,9%
Grande Distribution	25.161	43.234	(41,8%)
Énergie	-	4.025	-
Commerce Automobile	26.518	32.672	(18,8%)
Non affectés à des secteurs	(5.309)	(8.956)	40,7%
Éliminations	1	(220)	-
	181.354	265.898	(31,8%)

EBE par secteur d'activité

(Montants en milliers d'euros)

(*) - Montants de 2016 recalculés

La **marge EBE / chiffre d'affaires** a connu une baisse par rapport à l'année dernière, en passant de 23,8% à 17,5% en 2017.



Chiffre de la marge EBE / chiffre d'affaires

Les **résultats financiers** ont été négatifs de 102,443 millions d'euros en 2017, tandis qu'en 2016 les résultats financiers avaient été négatifs de 126,899 millions d'euros.

	2017	2016	Var (%)
Charges et pertes financières:	(170.416)	(295.643)	42,4%
Charges d'intérêts	(65.886)	(83.488)	21,1%
Écarts de taux de change défavorables	(68.554)	(200.695)	65,8%
Autres charges financières	(35.976)	(11.460)	(213,9%)
Produits financiers:	65.765	179.020	(63,3%)
Intérêts obtenus	10.087	16.881	(40,2%)
Différences de change favorables	53.191	159.483	(66,6%)
Escomptes obtenus	5	50	(90,0%)
Autres produits financiers	2.482	2.606	(4,8%)
Résultats des opérations d'investissement:	2.208	(10.276)	-
Résultats relatifs aux entreprises associées et aux coentreprises	2.217	8.570	(74,1%)
Dividendes	2.728	1.652	65,1%
Autres placements	(2.529)	1.048	-
Gains / pertes sur actifs disponibles à la vente	(208)	(21.546)	99,0%
Résultats financiers	(102.443)	(126.899)	19,3%

Résultats financiers
(Montants en milliers d'euros)

Cet indicateur a enregistré une variation positive de 24,456 millions d'euros comparé à la même période, auxquels ont concouru les variations suivantes :

- Variation positive de 25,849 millions d'euros, résultant de la réduction du solde des différences de change ;
- Variation positive de 21,338 millions d'euros, résultant de l'impact des pertes de valeur et de la cession des droits dans la filiale "Banco Comercial Português, S.A." ;
- Variation positive de 17,602 millions d'euros, résultant de la réduction des charges d'intérêts ;
- Variation négative de 24,516 millions d'euros découlant de l'augmentation des autres charges financières ;
- Variation négative de 6,353 millions d'euros des résultats relatifs aux entreprises associées et aux coentreprises ;
- Variation négative de 3,577 millions d'euros du poste « autres investissements ».

L'impôt sur le revenu a atteint en 2017 les 34,534 millions d'euros, tandis qu'à la même période il s'élevait à 30,411 millions d'euros.

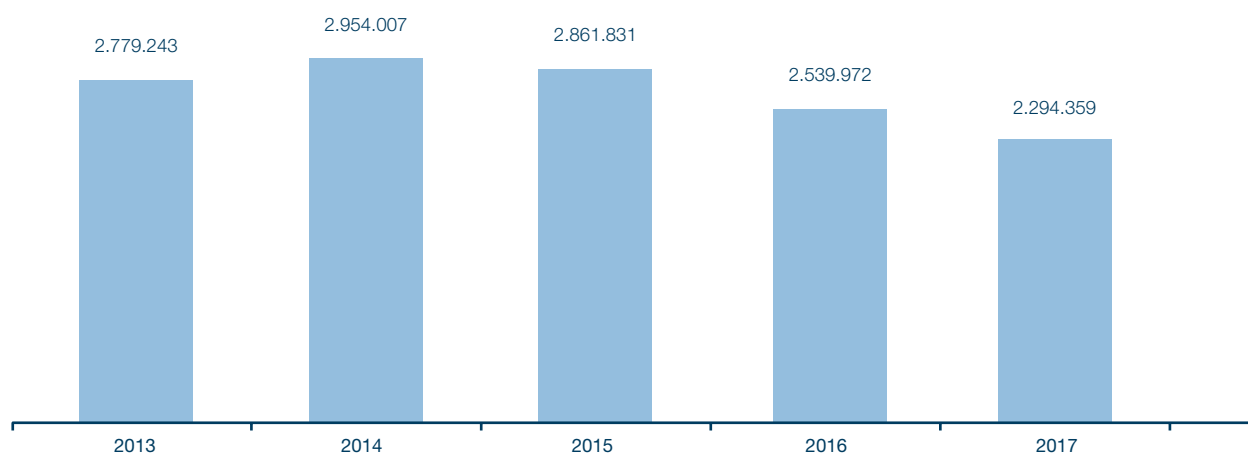
	2017	2016	Var (%)
Impôts de l'exercice	(54.652)	(40.339)	(35,5%)
Impôts différés	20.118	9.928	102,6%
	(34.534)	(30.411)	(13,6%)

Impôt sur les sociétés
(Montants en milliers d'euros)

	2017	2016	Var (%)
Actif			
Actifs non courants	975.026	1.418.027	(31,2%)
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents	154.265	180.908	(14,7%)
Autres actifs courants	710.088	902.260	(21,3%)
Détenus à la vente	454.980	38.777	1073,3%
Total de l'actif	2.294.359	2.539.972	(9,7%)
Capitaux propres attribuables aux:			
Détenteurs de capital	367.566	395.769	(7,1%)
Intérêts minoritaires	41.277	49.041	(15,8%)
Total capitaux propres	408.843	444.810	(8,1%)
Passif			
Emprunts	1.008.278	1.314.007	(23,3%)
Provisions	35.797	43.500	(17,7%)
Autres passifs	491.565	713.293	(31,1%)
Détenus à la vente	349.876	24.362	1336,2%
Total passif	1.885.516	2.095.162	(10,0%)
Total passif et capitaux propres	2.294.359	2.539.972	(9,7%)

Situation financière aux 31 décembre 2017 et 2016
(Montants en milliers d'euros)

Le **total de l'actif net** a atteint 2 294 539 000 euros, soit une diminution de 9,7% par rapport à l'exercice 2016.

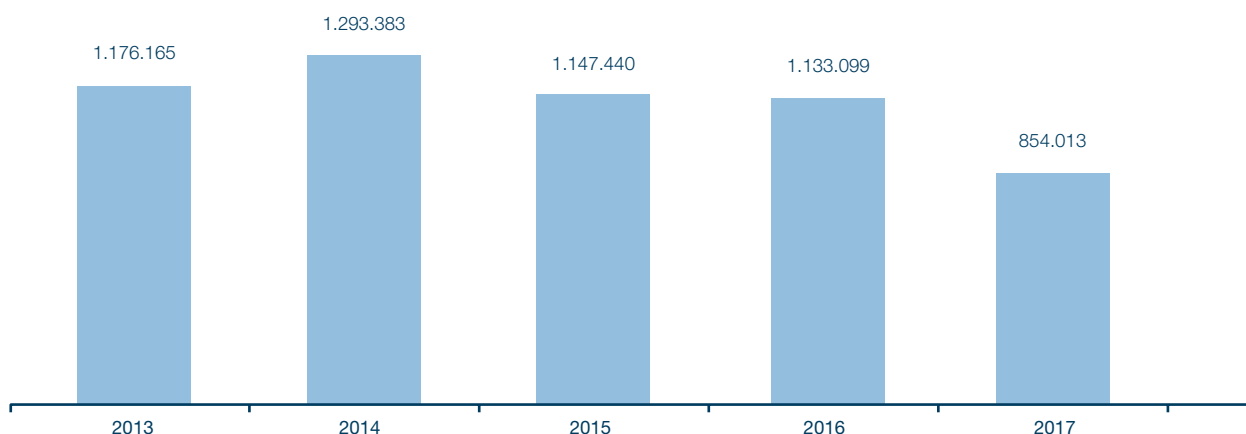


Évolution de l'actif net
(Montants en milliers d'euros)

L'**endettement net** a enregistré une chute de 279,086 millions en comparaison avec l'année précédente, en se fixant à 854,013 millions d'euros à la fin de l'exercice 2017.

La diminution de l'endettement net de 279,086 millions d'euros se décompose comme suit :

- Réduction effective de 126,696 millions d'euros ;
- Reclassement au poste « Passifs détenus à la vente » de 152,390 millions d'euros.



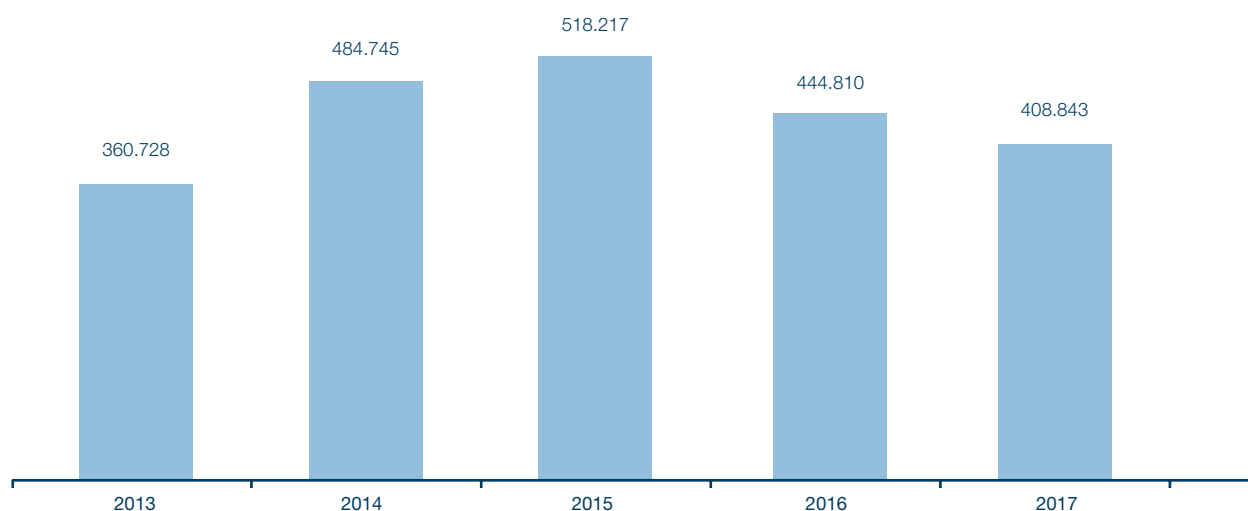
Évolution de l'endettement net
(Montants en milliers d'euros)

Les **Capitaux propres attribuables aux actionnaires** a enregistré une baisse de 28,203 millions, en passant de 395,769 millions d'euros à 367,566 millions d'euros, soit une chute de 7,1 % en comparaison avec la fin de l'exercice 2016.

enregistrés des intérêts minoritaires d'un montant de 7,207 millions d'euros ;

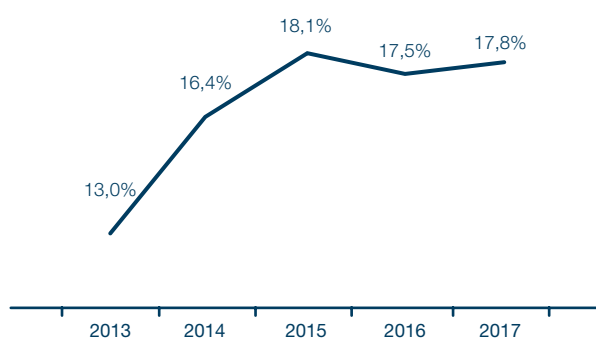
Le **Total des capitaux propres** a atteint 408,843 millions d'euros, soit une chute de 8,1 %, essentiellement influencée par les facteurs suivants :

- Résultat net négatif de 3,232 millions d'euros ;
- Effet négatif du change de 35,140 millions d'euros, découlant de la dévalorisation des devises avec lesquelles le Groupe travaille par rapport à l'euro ;
- Effet négatif de la cession de la participation détenue par le Groupe dans le « Secteur de l'énergie », pour laquelle étaient



Évolution des capitaux propres nets
(Montants en milliers d'euros)

L'**Autonomie financière** est passée de 17,5 % à la fin de l'exercice 2016 à 17,8 % à la fin de l'exercice 2017.



Évolution de l'autonomie financière

L'APPRÉCIATION SUR NOTRE ORGANISATION

À propos de la performance de Teixeira Duarte dans les différents secteurs d'activité, il nous semble important de mentionner ici la collaboration qui existe entre toutes les structures du Groupe, mieux identifiées dans l'organigramme figurant au début de ce rapport, et les plus-values résultant de ces synergies, car elles sont le moyen le plus sûr et le plus efficace d'atteindre des objectifs considérés par tous comme collectifs.

Mais c'est un sujet qui sera plus développé dans le Rapport sur le Gouvernement de l'Entreprise ci-joint qui traite de la situation de la société et du Groupe au 31 décembre 2017. Les unités opérationnelles du Groupe sont organisées par pôles d'activité. Elles sont généralement responsables de toutes les équipes et opérations de ces secteurs d'activité, indépendamment de la zone géographique où elles opèrent, et rapprochent par là même les ressources centralisées techniques et humaines du Groupe de ceux qui opèrent dans les divers marchés d'activité de Teixeira Duarte.

À la suite d'un long travail réalisé en 2017, comprenant l'implémentation d'un système de gestion de *compliance* au sein du Groupe Teixeira Duarte, la société Teixeira Duarte, S.A. a approuvé en février 2018 l'extension à l'ensemble des sociétés

intégrées dans son périmètre de consolidation et dans son cadre de gestion, du « Code d'éthique et de conduite du Groupe Teixeira Duarte ». Ce Code est une version revue et actualisée au regard des nouvelles réalités juridiques et conjoncturelles, de développements et d'adaptations du Code existant depuis 2015. Ce nouveau document doit être respecté par l'ensemble des collaborateurs des sociétés concernées.

Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A., en tant que principale société du Groupe dans la filière de la construction, exerce son activité dans différents domaines qui répartissent les compétences de production et sont essentiels pour la formation des cadres dirigeants et pour le suivi de leur carrière. Ils comprennent les centres d'exploitation et les directions et disposent également de plusieurs unités opérationnelles centralisées qui apportent leur assistance particulière à ce secteur de la construction, en particulier en matière des coffrages et de la précontrainte, du matériel et des soumissions.

Dans le cadre des unités opérationnelles de TD-EC, il existe en outre deux autres directions centralisées qui, bien que destinées principalement à l'activité de la construction, apportent leur concours à d'autres pôles d'activité du Groupe : La direction centralisée Systèmes de Management et Technologie et la direction centralisée des Approvisionnements.

Au-delà de ces unités qui sont liées plus directement au secteur opérationnel du Groupe, il existe des directions centralisées et des services, qui sont chargés d'aider transversalement les différents pôles d'activité, qui relèvent de la Direction générale. Quant à cette dernière, son rôle est de stimuler l'uniformisation des procédures et l'assistance auprès des unités qui opèrent à l'étranger dans ces domaines qui sont communs aux différentes activités.

Parmi ces équipes - qui figurent également dans l'organigramme se trouvant au début de ce rapport - nous allons relever quelques-unes de leurs actions de 2017, en commençant par ces deux unités opérationnelles qui font partie de TD-EC, et nous poursuivrons par celles qui relèvent de la Direction générale.

La Direction Centralisée des Systèmes de Management et Technologie a continué à apporter son assistance aux procédures d'obtention, de suivi ou de renouvellement des certifications des systèmes de management des entreprises du Groupe et du processus du contrôle interne de production de structures métalliques de TD-EC. Il convient de souligner que la société TD-EC a procédé à l'extension des certifications des systèmes de gestion de la sécurité (OHSAS 18001), de la qualité (ISO 9001) et de l'environnement (ISO 14001) à destination du marché

brésilien, et qu'elle a réalisé des audits conjoints de tierce partie des entreprises détentrices des principales références de systèmes de gestion et établie au Portugal, y compris la transition des certifications ISO 9001 et ISO 14001 pour les versions normatives de 2015.

Nous avons poursuivi le processus d'harmonisation des systèmes de management entre les différentes sociétés du Groupe, la réalisation des audits internes dans la modalité inter-entreprises ainsi que l'assistance au secteur commercial et à celui de la production, du marché intérieur, mais aussi du marché extérieur, notamment en Angola, en Algérie, au Brésil et au Mozambique.

Étant donné l'importance des réseaux de connaissances dans le développement des activités R&D (recherche-développement et innovation), notamment dans le domaine de l'industrie de la construction, l'assistance donnée aux unités productives de Teixeira Duarte s'est poursuivie. Elles ont été intégrées dans des groupes de travail de sociétés scientifiques et de plateformes technologiques et y ont participé, en étroite collaboration avec des universités et des laboratoires nationaux et en étendant ces partenariats à des joints-ventures étrangères. Voici quelques-unes de ces activités :

- Participation dans *TWG eCO2 Foundations – Geotechnical Carbon Calculator* de *EFFC, European Federation of Foundation Contractors*, dans le but de contribuer à une nouvelle politique au sein de cette organisation et élargie à ses membres, en matière de durabilité de l'activité de géotechnique et fondations;

- Poursuite du développement du programme *COST ACTION TU1404 « Towards the next generation of standards for service life of cement-based materials and structures »*, avec la fabrication de bétons et divers essais sur les propriétés du béton à différents âges lors de la phase expérimentale, dénommée « *Main phase* ».

En matière de normalisation, la société TD-EC participe au comité technique portugais de normalisation CT156 - la géotechnique en génie civil et elle préside la sous-commission SC10, organe technique dont le rôle est de produire des avis scientifiques sur les normes et de traduire les normes européennes émanant de la CEN sur les essais sur les structures géotechniques et sur la réalisation d'ouvrages géotechniques spéciaux. Elle fait également partie du WG3 du comité technique TC182 de l'ISO, groupe de travail chargé de l'élaboration de la version DIS de la norme ISO 22477-5 *Geotechnical investigation and testing - Testing of geotechnical structures - Part 5: Testing of grouted anchors*, dont la publication est prévue pour le milieu de l'année 2018.

Soulignons également l'implémentation du Système de gestion de « *Compliance*, structurant un ensemble de pratiques d'entreprise associées à l'intégrité, à la conformité à la loi et aux règles internes de l'organisation et dont le point d'orgue a été la publication du nouveau Code d'éthique et de conduite de Teixeira Duarte.

Le **Laboratoire des Matériaux** a été rattaché au sein de la direction centrale des Systèmes de gestion et de Technologie, en étroite liaison avec le Centre innovation et développement technologique. Il est agréé depuis 1996 par l'"Instituto Português de Acreditação" (IPAC) et est installé au pôle opérationnel Teixeira Duarte, situé à Montijo.

Au cours de l'année, un grand nombre d'essais de résistance mécanique (flexion/compression) ont été réalisés sur les coulis d'injection, dans le cadre de la phase de fouilles, soutènement périphérique et structure jusqu'au niveau 0 de l'Hôpital CUF Tejo, à Alcântara, Lisbonne.

Le soutien technique apporté aux laboratoires situés en Angola, au Mozambique et en Algérie a été poursuivi. Des évaluations de résistance du béton à la compression ont été réalisées sur place, pour le laboratoire situé en Angola.

Le Laboratoire des matériaux a collaboré avec le département technico-commercial pour élaborer des études de prix concernant les agrégats et le béton destinées à des appels d'offres lancés, notamment, pour la modernisation du tronçon Covilhã-Guarda, pour la modernisation de la ligne de l'est, tronçon Elvas-Frontière et pour l'agrandissement de la jetée est du Port de Sines. Il a déjà réalisé une campagne d'essais relatifs aux agrégats ainsi que différentes études de composition des bétons avec des agrégats provenant de la carrière APS e ASIC - Agrégat sidérurgique inerte destiné à la construction provenant de la sidérurgie nationale de Seixal.

La **Direction Centralisée des Approvisionnements** a surtout déployé son activité à destination de la société TD-EC, mais elle soutient d'autres entreprises du Groupe et étend son activité à différentes zones dans lesquelles le Groupe opère, dans les domaines suivants :

- Recherche de source d'approvisionnement, négociation et contrats, en vue notamment d'établir des conventions de nature temporelle et d'obtenir des économies d'échelle pour les acquisitions des biens et des services ;
- Gestion logistique et de transports de marchandises par voie aérienne, maritime et terrestre, en matière d'importation et d'exportation, y compris les opérations triangulaires.

Au **Portugal**, l'activité de recherche a joué un rôle important lorsque les marchandises étaient destinées aux différents projets en cours sur le marché angolais, en raison de la conjoncture économique et financière du pays. Afin de poursuivre les contrats en cours en Angola, notamment les travaux situés à Lubango, des partenariats stratégiques ont été développés avec de nouveaux fournisseurs ayant clairement pour but de croître et de développer leur relation avec le Groupe.

Le modèle de recherche défini pour l'entreprise a été utilisé pour le marché national, ce modèle comporte une configuration mixte (hybride) conjuguant la centralisation et la décentralisation des achats. Sous cette forme, il s'agissait surtout d'acquisitions de marchandises stratégiquement importantes pour l'organisation (ex : acier et béton), généralement en gros volumes, en quantité comme en valeur, afin de renforcer la création de synergies et d'augmenter le pouvoir de négociation auprès des fournisseurs, et obtenir ainsi une économie d'échelle.

Dans la branche de la logistique, la constante nécessité de rentabilisation du taux d'occupation des équipements gérés par la Direction Matériel, a impliqué une analyse et la définition stratégique de solutions de transport maritime permettant leur déplacement entre les pays, dans les meilleurs délais et dans les conditions économiques les plus favorables.

Cette branche a également connu une augmentation significative des sollicitations de nouvelles études de marché, celles-ci comportent l'analyse des coûts de l'ensemble de la chaîne logistique, notamment les coûts d'exportation dans le pays d'origine, les coûts de transport, aérien et/ou maritime et les coûts d'importation dans le pays de destination.

Le développement permanent des outils informatiques permettant de simplifier et de faciliter les procédures s'est avéré extrêmement important dans l'augmentation de l'efficacité du service des achats et de la logistique.

Nous avons continué de restructurer et de redimensionner la structure des ressources humaines de cette direction, afin que les équipes soient plus adaptées aux besoins et aux exigences des demandes internes de l'organisation et de permettre une rotation adéquate des personnes sur les marchés.

La stratégie suivie en **Algérie** en matière des achats et de la logistique a reposé sur la mobilisation continue de collaborateurs à l'international de façon à optimiser le potentiel des équipes et à harmoniser efficacement les solutions aux besoins des projets en cours, notamment pour l'ouvrage de AGB qui a nécessité de nombreuses importations. Dans le même temps, nous avons

continué de recruter et de donner formation à des cadres locaux.

En **Colombie**, la branche logistique a développé des procédures d'importation conjointement avec des partenaires et des collectivités locales, reposant sur un processus de maturation continu soutenu par des déplacements ponctuels de collaborateurs de l'équipe du Portugal sur le marché ».

Nous avons également renforcé la participation des différents pôles d'activité pour optimiser les procédures et apporter des solutions visant à obtenir plus d'efficacité et à contribuer à augmenter le degré de satisfaction du client final. Nous avons également recherché à reproduire systématiquement sur les marchés les procédures utilisées par la direction centralisée se trouvant au Portugal, mais en tenant compte de la réalité du pays et de ses caractéristiques particulières dans le but d'uniformiser les procédures de travail qui accroissent l'efficacité et l'intégration.

Dans le cadre de la **Direction Centralisée des Ressources Humaines**, Teixeira Duarte continue de faire correspondre le nombre de ses effectifs aux besoins des activités menées par les différents secteurs et marchés et stimule le développement personnel et professionnel de ses collaborateurs.

Le nombre moyen des effectifs a reculé de 6,3% par rapport à 2016.

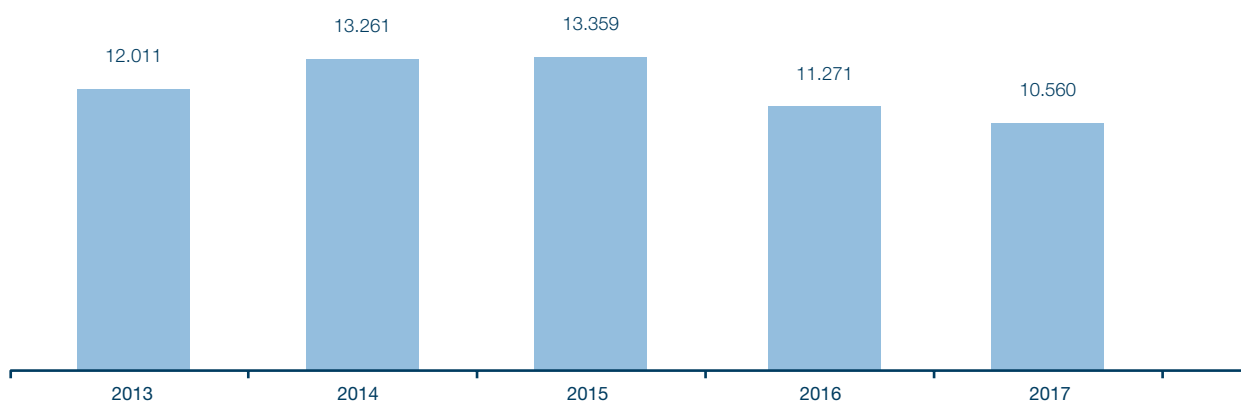
À la fin de l'exercice 2017, les effectifs étaient de 10 245, en comparaison avec les 10 485 recensés à la fin de l'exercice 2016, soit une réduction de 240 salariés, correspondant à une variation négative de 2,3%.

À cet égard, les cessions des filiales "RECOLTE, S.A." et "TDARCOL, S.A." (et ses filiales) qui opéraient respectivement dans les secteurs des Concessions et Services et Énergie, ont entraîné une réduction de 601 collaborateurs.

La branche de la distribution et des automobiles a enregistré une baisse des collaborateurs, à contrario de la branche de la construction.

S'agissant des marchés, le Groupe a connu une variation négative en Angola, en Algérie et au Mozambique et positive au Brésil, principalement en raison de l'augmentation de l'activité dans la branche de la Construction.

Une politique de qualification professionnelle a été menée dans les différents marchés où opère le Groupe. Les activités internes qualifiantes ont joué un rôle important non seulement parce qu'elles sont plus adaptées et spécifiques mais également parce qu'elles sont moins onéreuses.



Évolution du nombre
moyen des effectifs

Globalement, en 2017, Teixeira Duarte a organisé des actions qualifiantes totalisant 167 999 heures de formation auxquelles ont participé 41 472 apprenants, soit une augmentation respective de 23% et 14% en comparaison avec 2016.

Au Portugal, 8 038 apprenants ont bénéficié d'activités qualifiantes, ce qui a représenté 72 304 heures de formation, dont 6 412 heures données sur le tas en interne, sur la sécurité, l'hygiène et la sécurité au travail, des cours de langues ainsi que plusieurs domaines du génie civil.

S'agissant des données relatives aux activités qualifiantes développées sur le marché portugais par rapport aux autres marchés, ces activités ont concerné 19% des apprenants pour 43% des heures de formation enregistrées.

Au-delà de l'importance des activités nécessaires à l'intégration et au développement de la carrière professionnelle des collaborateurs, particulièrement celles débutant chez Teixeira Duarte, d'autres activités comptent pour la qualification des collaborateurs et, parallèlement, pour la satisfaction des différentes exigences et conditions, d'origine nationale ou internationale.

Ainsi et suite aux activités menées à bien précédemment dans le cadre du *Building Information Modeling (BIM)*, l'année 2017 a été marquée par l'évolution et l'augmentation des activités de formation dans cette branche, et dont la continuité est prévue pour les années suivantes.

Ces activités concernent 164 apprenants travaillant sur quatre marchés - Angola, Brésil, Mozambique et Portugal -, soit un total de 1 192 heures de formation.

Toujours concernant ces activités, TD-EC s'est distinguée en finissant à la première place de la catégorie « Construction et Coordination » du « Prix d'excellence BIM » de cette année, lors d'une cérémonie réalisée à l'occasion du Forum de la Plateforme portugaise de la construction (PTPC).

Le prix a été attribué au projet BIM conçu par une équipe pluridisciplinaire dirigée par le département de projet de Teixeira Duarte pour « l'Hôpital de la Luz – Clinique d'Oeiras », qui l'a réalisé en collaboration active avec l'ouvrage et s'est concentré particulièrement sur la détection d'erreurs et d'omissions et l'anticipation d'incompatibilités.

Enfin, la mise en œuvre du BIM dans le secteur Construction du Groupe Teixeira Duarte a débuté en 2016 et compte sur une équipe centrale spécialisée d'assistance à d'autres secteurs

d'activité ou entreprises du groupe, y compris les activités de formation destinées à ses collaborateurs.

En **Angola**, 26 497 apprenants ont pu bénéficier des activités de formation du Groupe en 2017, ce qui a représenté 64 850 heures de formation, dont des activités qualifiantes données en interne, sur le tas ou en salle, non seulement dans les domaines techniques des différentes activités, dans la continuité du travail réalisé précédemment, mais également dans de nouvelles activités introduites au second semestre, dans le cadre du nouveau modèle de formation dénommé « VBE », intégrant trois domaines clé du développement - Valeurs, Base et Spécificité -, sous différentes thématiques réparties dans chacun des domaines clés.

La mise en œuvre de ce nouveau modèle, qui s'est étendu à l'ensemble du Groupe en Angola, vise à permettre un accès à la qualification professionnelle de l'ensemble des collaborateurs du Groupe, indépendamment du secteur dans lequel ils travaillent ou du groupe auquel ils appartiennent.

Les contenus adaptés à l'exécution du modèle évoqué ont intégré :

- L'alignement stratégique avec l'administration, la culture et les valeurs critiques de l'Entreprise, qui devront être connues et pratiquées transversalement par l'ensemble des effectifs du Groupe.
 - Les besoins en qualification identifiés par les différents secteurs et domaines d'activité du Groupe en Angola.
 - Le profil des apprenants et de leur contexte d'activité, notamment leurs fonctions et degré de responsabilité.
- Comme évoqué précédemment, une grande partie de l'activité qualifiante exercée par les académies au cours de l'année 2017 a été intégrée dans le modèle VBE.

Soulignons le rôle fondamental du Centre de développement professionnel (CDP) pour dynamiser ces activités. Il catalyse les activités et les efforts du Groupe et permet de qualifier des collaborateurs en leur offrant des conditions d'apprentissage très favorables, que ce soit aussi bien par l'amplitude des sujets que par la qualité de la formation des formateurs.

Parallèlement, le Projet Enseigner à pêcher a été organisé pour la cinquième année consécutive, 66 participants se sont qualifiés, dans le domaine social comme professionnel, pour un total de cinq équipes réparties en deux semestres. Après avoir achevé les 360 heures d'activités de formation, 35 apprenants ont été rattachés au secteur d'activité de la Distribution (Maxi, Dakaza et Nilo), 12 au Collège São Francisco de Assis, 12 dans

le secteur automobile (TDA et VAUCO) et 7 dans le secteur immobilier.

S'agissant de l'équipe de formateurs, toutes les activités sont dispensées par des formateurs internes provenant de l'ensemble des secteurs concernés.

Lors de cette année, on a créé les conditions permettant l'introduction de nouvelles méthodologies d'apprentissage, notamment via la plateforme de *e-learning* Moodle, qui servira d'appui à l'apprentissage dans un contexte de *e-learning* et de *b-learning*.

Au-delà de ces activités, CDP a continué d'accueillir des initiatives de *assessment*, organisées par les différents pôles d'activité du groupe dans le but d'évaluer les connaissances, les compétences et les profils des candidats à recruter, de façon à permettre une sélection plus rigoureuse des futurs effectifs de Teixeira Duarte, adaptée aux objectifs de chaque activité.

En **Algérie**, 1 191 apprenants ont pu bénéficier d'activités représentant 1 652 heures de formation, principalement dédiées au domaine de la sécurité, de l'hygiène et de la santé au travail. Cela traduit une préoccupation à investir dans des mesures centrées sur la préservation de la vie des salariés, parallèlement au respect des obligations de différente nature.

Au **Brésil**, 2 978 apprenants ont été concernés par les actions de formation pour un total de 9 966 heures qui portaient sur la sécurité, l'hygiène et la santé au travail, ainsi qu'à l'accueil et la formation sur le tas.

La croissance observée provient de la mise en œuvre et du déploiement du SAP - RH sur ce marché, soutenu par la structure de qualification professionnelle, de la direction centrale des ressources humaines, dont la principale préoccupation a consisté à former les utilisateurs, à répliquer le modèle d'enregistrement décentralisé, à contrôler les performances et à assurer la fiabilité des processus et de leurs données respectives et, par conséquent, l'information historique.

En **Espagne**, les actions ont concerné 828 apprenants pour un total de 5 926 heures de formation, dont 4 809 dédiées à la sécurité, l'hygiène et la santé au travail, à l'environnement et aux équipements.

Au **Mozambique**, 1 940 apprenants ont été concernés par les actions de formation pour un total de 13 302 heures.

Il est à noter que 11 339 heures de formations ont été dédiées

aux activités consacrées au domaine de la professionnalisation sur le tas, dans les secteurs spécifiques de l'hôtellerie, de la sécurité, de l'hygiène et de la santé au travail.

Au-delà de la formation, on a constaté en 2017 une intense activité liée au recrutement et à la sélection. Dans ce contexte, la recherche et l'élargissement des sources - centres de formation et établissements d'enseignement professionnel, secondaire et supérieur -, s'est traduite par la signature de protocoles et la concession de stages, ainsi que par la motivation de candidature des apprenants, des élèves et des professionnels diplômés, qui sont intégrés dans des processus de sélection, à l'origine du recrutement de collaborateurs pour Teixeira Duarte, pour développer leur carrière professionnelle et qui nous permet, parallèlement, de continuer à renouveler des générations de collaborateurs.

Pour élargir la portée de l'activité de recrutement, il fut également important d'introduire des améliorations sur le site - *recruit* de Teixeira Duarte, au travers duquel de multiples candidatures ont été reçues.

En 2017, plus de 5 000 candidatures ont été reçues, elles ont intégré une base de données utilisée pour différents processus de sélection afin que ces derniers soient conduits de manière autonome et à moindres frais.

Le **Service de la Médecine du Travail** a continué d'exercer son activité auprès de dix-sept sociétés du Groupe au Portugal et a prêté son assistance aux services de santé de l'Angola, du Mozambique et de l'Algérie.

Son activité a été axée sur deux axes :

- Surveillance de la santé des salariés, en réalisant 2 137 examens, des visites médicales sur les lieux de travail et suivi des malades ;
- Émulation de la santé, concrétisée par la réalisation de dépistages, d'actions de formation et d'éducation en santé, individuelle et collective. Ces actions ont été menées dans différents locaux du Groupe au Portugal.
- Le portail d'entreprise accueille sur sa page d'accueil un nouvel espace de diffusion périodique d'informations portant sur la santé et sous la responsabilité du service.

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de **Responsabilité Sociétale**, une note particulière est à relever pour le programme "Donner est l'affaire de tous" approuvé par le Conseil d'Administration de TD,SA et qui s'étend à toutes les sociétés et à tous les salariés du Groupe.

Fidèle à ses valeurs, Teixeira Duarte a toujours joué un rôle actif en ce qui concerne le bien-être de ses salariés et de leurs familles. Elle a peu à peu compris qu'il valait mieux faire converger les aides vers des projets sociaux mis en œuvre par des organisations d'action sociale par le biais d'une position institutionnalisée à laquelle prendraient part ses salariés dans une action directe.

Le programme « Donner est l'affaire de tous » est ainsi un corollaire d'autres initiatives antérieures et cherchant à soutenir les personnes par un cofinancement des entreprises du Groupe Teixeira Duarte destiné à des projets ou des institutions à caractère social que ses propres collaborateurs aimeraient également soutenir directement.

À cet égard, les collaborateurs indiquent une institution à caractère social à laquelle ils souhaitent contribuer et Teixeira Duarte allouera une contribution aux institutions décidées à exercer un soutien, d'une valeur représentant deux fois le montant que les collaborateurs souhaitent donner en guise de contribution.

Selon le règlement du programme, TD,SA annonce chaque année le budget disponible à cet effet. En 2017, la somme disponible s'est élevée à 100 000 €. Entre les dons faits par 18 collaborateurs et les dons de Teixeira Duarte, il a été possible de rassembler 17 805 € et 413 502 Kwz (quatre cent treize mille cinq cent deux kwanzas) qui ont été distribués à plusieurs institutions portugaises et angolaises.

Suite au redimensionnement de la structure réalisé par la **Direction Centralisée Informatique** au cours de l'exercice précédent, en 2017, on a continué à mettre en œuvre une nouvelle articulation de fonctions en faisant migrer depuis les périphéries des tâches appropriées à l'exécution à distance, notamment les tâches portant sur la sécurité et la gestion des systèmes. Un suivi intégré a été réalisé suite à la centralisation des processus de façon à leur garantir une uniformisation et une plus grande efficacité des moyens.

Au cours de l'exercice 2017, de nombreuses modifications législatives sont apparues dans toutes les zones du globe, il a donc fallu adapter les applications et/ou les paramétrages, particulièrement au Portugal, en Espagne et au Brésil.

Des applications ont été développées pour (i) le Secrétariat général – pour l'enregistrement et la gestion des informations de la société, pour l'articulation avec l'archivage informatique de documents et avis liés à au contrôle des obligations et des délais ; (ii) pour la Direction Matériel, avec de nouvelles

transactions et fonctionnalités destinées à l'assistance et à la gestion ; et (iii) pour la Direction des ressources humaines, des applications de gestion des bénéfices applicable au Brésil ont été développées et implémentées, en support à la procédure d'admission décentralisée et à la demande de services aux ressources humaines secteur international.

Une plateforme de *cloud* privée a été lancée, elle intègre un ensemble d'outils collaboratifs lui permettant de désactiver des serveurs de partage de fichiers et d'améliorer significativement l'accès aux données. On a poursuivi la centralisation de courriel ainsi que la diminution du nombre de serveurs et de leur dispersion, ce service est ainsi devenu plus sûr et résistant.

L'élargissement du processus de changement des sièges de l'ensemble des entreprises du Groupe en Angola, a conduit à la construction d'un nouveau *Datacenter* accompagnée par la structure centrale de cette Direction, qui a également exécuté toutes les tâches de migration technique et physique, y compris la reformulation des communications et la centralisation de l'accès à internet pour toutes les entreprises dans leurs nouvelles installations.

Le contrôle des environnements éloignés a été renforcé et de nouvelles plateformes de firewall ont été installées, elles sont capables de filtrer les contenus de façon à maintenir un niveau de sécurité et de disponibilité des systèmes adéquat.

En 2017, Teixeira Duarte a continué à optimiser sa **Direction Centralisée Finances et Comptabilité**. Elle a concrétisé le renforcement des plateformes informatiques afin d'optimiser et d'uniformiser les processus dans toutes les zones du globe où opère le Groupe dans le but d'accroître l'efficacité de la maîtrise centralisée des principaux processus et registres des opérations.

APPRECIATION SUR NOTRE SOCIÉTÉ

Obéissant à toutes nos obligations à caractère sociétaire, notamment en tant que société émettrice de valeurs mobilières admises à la négociation sur le marché réglementé, nous portons à la connaissance du public plusieurs informations concernant 2017 considérées comme significatives, notamment le rapport de gestion et les comptes de l'exercice 2016, ainsi que le rapport sur le gouvernement d'entreprise concernant la même période, les deux ayant été approuvés en Assemblée générale.

Assemblée Générale

Suite à la réunion de l'Assemblée Générale du 27 mai

2017, toutes les propositions soumises à la discussion ont été approuvées, notamment l'approbation des comptes consolidés et individuels, la proposition d'affectation des résultats présentée par le Conseil d'Administration et celle concernant l'appréciation de la direction générale et de la surveillance de la société, la proposition relative à la déclaration sur la politique de rémunération des membres des organes de direction et de surveillance de la société, la proposition de conserver la situation existante de contrôle total sur la société LAGOAS PARK, S.A., ainsi que la proposition d'acquisition et de cession d'actions propres, également présentée par le Conseil d'Administration.

Dividendes

L'Assemblée générale a approuvé la proposition d'affectation des résultats présentée par le Conseil d'Administration, selon laquelle il est proposé que les résultats nets individuels de TD-SA obtenus pendant l'exercice 2016, qui s'élèvent à 7 092 173,40€ (sept millions quatre-vingt-douze mille cent soixante-treize euros et quarante centimes) soient affectés comme suit :

Dotation à la réserve légale :	5 500 000 €
Dotation aux réserves libres :	752 173,40 €
Dividendes aux actionnaires :	840 000 €

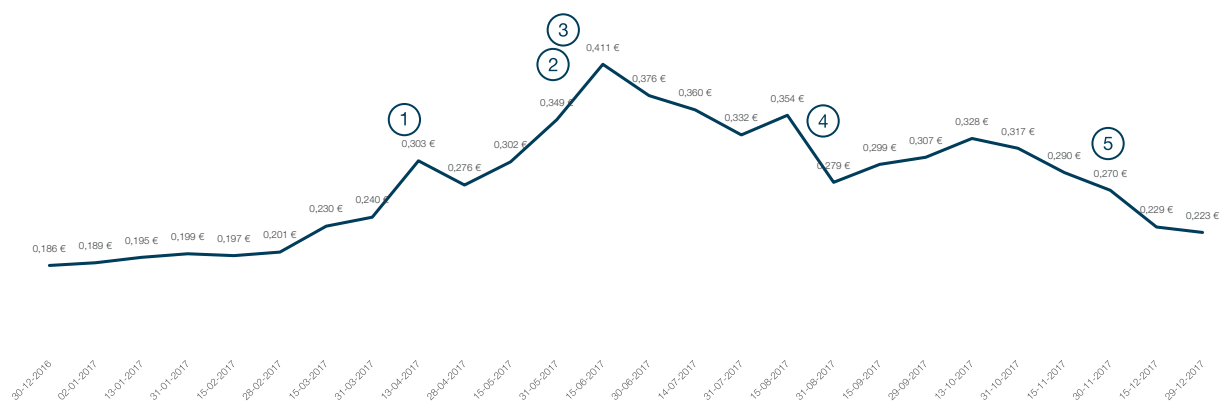
Les titres de Teixeira Duarte, S.A.

Au cours de 2017, les actions ont subi une valorisation de 20%, et ont monté de 0,186€ au 31 décembre 2016 à 0,223€ au 30 décembre 2017.

En ce qui concerne la liquidité et le chiffre d'affaires réalisés pendant cet exercice, le nombre d'actions négociées en bourse fut de 54 288 820 actions, pour un chiffre d'affaires de 16 738 648,59 €.

Au 31 décembre 2017, le cours était de 0,223€, tandis qu'à ce jour, le 24 avril 2018, il est de 0,275€.

L'évolution du cours des actions pendant l'exercice 2017 est illustrée dans le graphique ci-dessous :



Cours Teixeira Duarte, S.A.

Remarques:

- 1 - Publication des Résultats relatifs à l'Exercice 2016 - 07/04/2017
- 2 - Approbation du Rapport et Comptes relatif à l'Exercice 2016 - 27/05/2017
- 3 - Présentation de Comptes Consolidés relatifs au 1er Trimestre de 2016 - 30/05/2017
- 4 - Présentation de Comptes Consolidés relatifs au 1er Semestre de 2016 - 29/08/2017
- 5 - Présentation de Comptes Consolidés relatifs au 3ème Trimestre de 2016 - 30/11/2017

IV. ANALYSE SECTORIELLE

Maintenant, nous allons rapporter l'activité de tous les secteurs où opère le Groupe, qui seront ensuite exposés suivant le même enchaînement : d'abord, la contextualisation du secteur au sein du Groupe Teixeira Duarte, puis le chiffre d'affaires et l'excédent brut d'exploitation (EBE) consolidés et le suivi de l'apport du secteur concerné au Groupe. Pour terminer, l'activité 2017 du Groupe sera exposée, étayée par des indicateurs non consolidés qui permettent d'analyser et d'avoir un aperçu sur l'activité globale et pas seulement sur l'apport du secteur aux chiffres consolidés.



IV.1. CONSTRUCTION

La construction est le cœur de métier et la genèse du Groupe Teixeira Duarte, qui opère dans les domaines de la géotechnique et de la réhabilitation, du bâtiment, des infrastructures, de la construction métallique, des ouvrages souterrains, des ouvrages ferroviaires et maritimes. Ces secteurs comptent avec l'assistance d'un centre opérationnel de coffrages et précontrainte, d'une direction centralisée Matériel, d'un service chargé des soumissions, ainsi que d'un pôle opérationnel Teixeira Duarte installé sur un terrain de plus de 130 000 m², qui constitue un énorme plus supplémentaire pour l'Entreprise et pour les services fournis à ses clients.

Son fondateur, M. Ricardo Esquível Teixeira Duarte a obtenu son diplôme d'ingénieur à l'issue du premier cours de génie civil dispensé par l'Instituto Superior Técnico de Lisbonne. Il a été bâtonnier de l'ordre des ingénieurs et ses pairs lui ont toujours reconnu sa grande compétence technique et innovante.

Il a été bâtonnier de l'ordre des ingénieurs et ses pairs lui ont toujours reconnu sa grande compétence technique et innovante. Imprégnée de cette empreinte, Teixeira Duarte a poursuivi son activité et s'est toujours comportée comme un véritable établissement d'ingénierie. Depuis les grandes infrastructures, telles que ponts, barrages, routes et autres travaux publics, en passant par les hôpitaux et les bâtiments de grande envergure qui font histoire, notamment au Portugal, invoquer Teixeira Duarte revient au même que de parler d'un excellent savoir-faire et d'une expérience avérée, qui marque constamment le marché de la construction de sa présence.

Au-delà de Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. (TD-EC) - qui est la principale société du Groupe - il existe d'autres filiales qui opèrent dans des domaines spécifiques de la construction, notamment dans les ouvrages souterrains et ferroviaires. Il existe également plusieurs groupements complémentaires d'entreprises et d'autres organisations similaires qui sont chargés de projets particuliers, notamment dans le domaine des infrastructures.

En 2017, ce secteur de Teixeira Duarte a opéré dans plusieurs pays, dont les principaux marchés sont le Portugal, l'Angola, l'Algérie, le Brésil, l'Espagne, les États-Unis, la France, le Maroc, le Mozambique, le Pérou, le Royaume-Uni et le Venezuela.





IMOHEALTH - HOSPITAL CUF TEJO
Lisbonne - Portugal

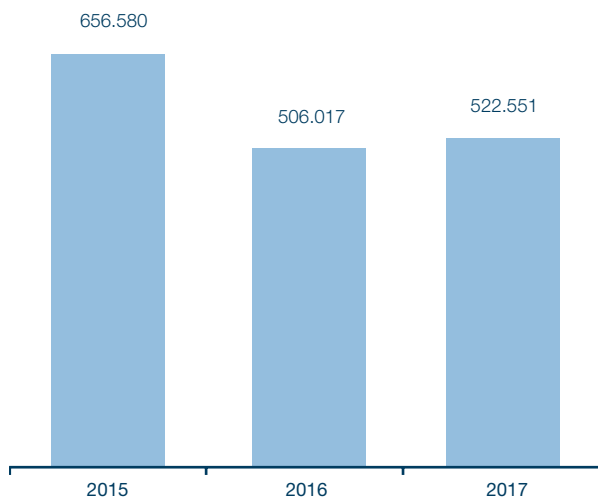
APPORT DE CE SECTEUR AUX RÉSULTATS DU GROUPE

Le chiffre d'affaires du secteur de la construction a augmenté de 3,3% par rapport à la période homologuée de 2016, la raison principale étant la croissance continue sur le marché national.

En effet, le Portugal a enregistré une augmentation de 44,9% par rapport à l'année précédente, essentiellement en raison de la bonne performance obtenue sur le marché privé de la Construction.

Les marchés extérieurs ont, quant à eux diminué globalement de 3,8% par rapport à l'exercice 2016, les augmentations de 10,5% et 74,9% constatées en Angola et au Brésil n'ont pas compensé les baisses enregistrées en Algérie, au Mozambique et au Venezuela.

En 2017, le marché extérieur représente 79,6% du chiffre d'affaires de la construction.

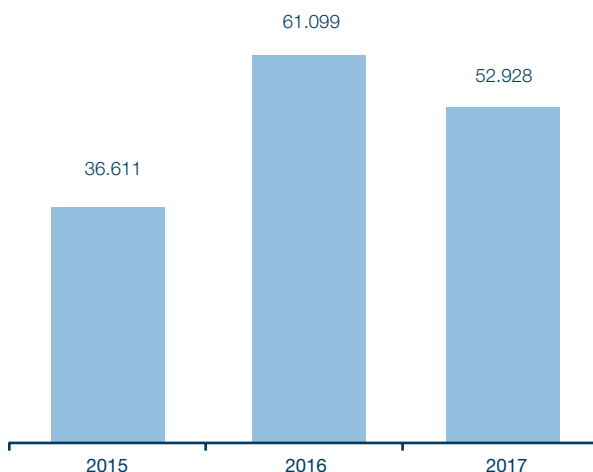


Évolution du chiffre d'affaires du secteur de la Construction
(Montants en milliers d'euros)

L'excédent brut d'exploitation (EBE) de la construction a enregistré une baisse de 13,4% par rapport à 2016.

Malgré cette baisse, il convient de souligner la bonne performance de la construction en 2017 par rapport à la période homologuée. L'excédent brut d'exploitation (EBE) de 2016 a eu un impact de 40,270 millions d'euros à la suite de l'accord du client

portant sur des travaux réalisés précédemment au Venezuela.



Évolution de l'EBE du secteur de la Construction
(Montants en milliers d'euros)

ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2017

En termes non consolidés, et afin de donner un aperçu de l'ensemble de l'activité de 2017, nous rapportons que les produits opérationnels du Groupe dans le secteur de la construction se sont élevés dans leur ensemble à 608,817 millions d'euros, soit une baisse de 6,6% par rapport à 2016.

Voyons maintenant quelles sont les principales activités réalisées dans les différents domaines où Teixeira Duarte opère dans le secteur de la construction :

LA GÉOTECHNIQUE ET RÉHABILITATION est le secteur d'activité de TD-EC, il recouvre la géotechnique et les fondations, ainsi que la réhabilitation et la direction du bureau d'études. Il a en son sein une cellule consacrée à l'ingénierie et à la recherche, très réputée dans l'Entreprise et sur le marché, qui coordonne la mise en œuvre du système BIM (Building Information Modeling) pour tout le Groupe Teixeira Duarte.

L'activité de Teixeira Duarte se caractérise par des interventions dans des projets de grande envergure à la complexité technique très élevée, qu'il s'agisse de marchés publics ou privés, à l'aide d'un personnel hautement spécialisé et très préparé sur le plan technique, secondé par son propre matériel à la pointe de la technologie.

Le département de la géotechnique et des fondations se charge des études techniques portant sur le génie des fondations, les études géologiques, la prospection minière, les parois moulées, les pieux, les micropieux, les clouages, les tirants d'ancrages, les consolidations, les injections, le jet-grouting, le béton projeté, entre autres travaux, puis il les réalise.

Quant à la section de la réhabilitation, elle réalise des travaux spécialisés dans le domaine de la réhabilitation de structures et la conservation des monuments et du patrimoine architectural bâti, ainsi que dans les contrôles et diagnostics de structures.

Pour ce qui est de la direction du bureau d'études, elle se charge des études techniques d'ingénierie de tout le Groupe Teixeira Duarte. Elles revêtent une grande importance pour présenter des soumissions et des études techniquement bien justifiées. Cette direction coordonne également la mise en œuvre du BIM (Building Information Modeling) pour tout le groupe Teixeira Duarte, en consolidant la formation interne et externe, en développant des projets dans cette technologie et en créant des procédures internes.

Au contraire des exercices précédents, l'activité de la branche de géotechnique et réhabilitation a enregistré en 2017 une augmentation significative de ses bénéfices, ceux-ci ayant atteint un montant d'environ 78,8 millions d'euros, ce qui correspond à une augmentation de 57,4 % par rapport à l'exercice 2016.

Au **Portugal**, malgré des signes de reprise dans le secteur de la construction, elle est presque totalement due au marché de la réhabilitation de bâtiments. Le secteur reste déficitaire dans le public en raison du manque d'appels d'offres destinés aux infrastructures publiques.

On enregistre dans ce contexte une augmentation significative (plus 77%) des propositions présentées par rapport à l'année précédente. Ces propositions sont notamment dues aux appels d'offres de clients privés, qui ont totalisé 103 millions d'euros au cours de l'année.

En ce qui concerne les produits obtenus en 2017, ils ont atteint 28,6 millions d'euros et ont représenté 36,4% de l'ensemble des produits de ce secteur.



BRISA CONSOLIDATION DE REMBLAI KM 25+700 DE L'A9 - CREL - INJECTIONS DE CONSOLIDATION
São Julião Do Tojal - Portugal

Les travaux réalisés sont les suivants :

- Poursuite de la réparation des piles/pieux du viaduc sud du pont Vasco da Gama, pour le client LUSOPONTE - Concessionária para a Travessia do Tejo, S.A. ;
- Fouilles, soutènement périphérique et gros-œuvre jusqu'au rez-de-chaussée de l'hôpital CUF Tejo, pour le client IMO HEALTH - Investimentos Imobiliários, Unipessoal, Lda. ;
- Travaux de stabilisation du belvédère de S. Pedro de Alcântara avec minimisation des terrassements, pour la CML - Mairie de Lisbonne ;
- Construction du contrat 1 - Terrassement, Pieux et Infrastructures, en groupement d'entreprises, pour la nouvelle usine de Navigator, à Cacia ;
- Réhabilitation/renforcement structurel de l'église de Graça, à Lisbonne, pour la Fabrique de la paroisse de St^e André e St^a Marinha Graça, Lisbonne ;
- Réhabilitation de l'autel, de la nef, du chœur, y compris l'automatisation de l'éclairage de l'intérieur de l'église de Nossa Senhora do Loreto, dans le quartier de Chiado, Lisbonne, pour la Fabrique de l'église italienne de Nossa Senhora do Loreto.

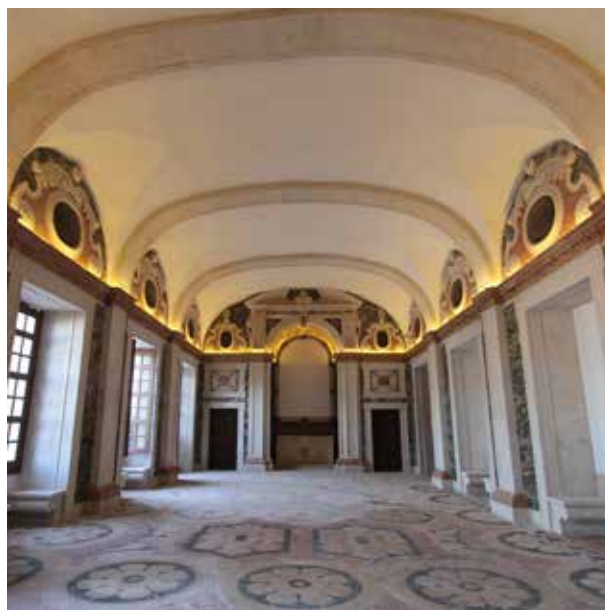
Quelques chantiers ont démarré au second semestre 2017 dont le délai de réalisation est pluriannuel et qui auront un impact significatif sur l'année 2018, notamment :

- Démolition, soutènement de façade, fouilles et soutènement périphérique du quartier D. João I à Porto", pour le client "Interfundos - Gestão de Fundos de Investimento Imobiliário, S.A.", en qualité de gestionnaire et représentante du fonds immobilier fermé Imopromoção - Portuguese Real Estate Development Fund et du fonds immobilier ouvert - AF Portfólio Imobiliário ;
- Extension de la zone des filtres, dans les installations de l'usine de tabac, à Albarraque, pour le client Tabaqueira - Empresa Industrial de Tabacos, S.A.
- Démolition du bâtiment situé Calçada Marquês de Abrantes, 11 à 25 à Lisbonne, fouilles générales et soutènement périphérique de 4 caves, y compris les fondations indirectes, pour le client QUANOBLE, Lda.

Bien que la gestion commerciale auprès des clients ait été plus développée et plus suivie, avec des attributions de marchés avoisinant les 7 millions d'euros, une réduction des profits au Portugal est envisagée pour l'année 2018.



CML - STABILISATION DU BELVÈDÈRE DE SÃO PEDRO DE ALCÂNTARA
Lisbonne - Portugal



RÉHABILITATION ET RENFORCEMENT STRUCTUREL DE L'ÉGLISE DE GRAÇA
Lisbonne - Portugal



INTERFUNDOS - QUARTIER D. JOÃO I - DÉMOLITION, SOUTÈNEMENT DE FAÇADE, FOUILLES ET SOUTÈNEMENT PÉRIPHÉRIQUE
Porto - Portugal



IMO HEALTH - FOUILLES, SOUTÈNEMENT PÉRIPHÉRIQUE ET STRUCTURE ÉTAGE 0 - HÔPITAL CUF TEJO
Lisbonne - Portugal



RÉNOVATION DE L'ÉGLISE DA NOSSA SENHORA DO LORETO
Lisbonne - Portugal

En **Angola**, l'activité, qui souffre encore de la crise financière et économique qui touche le pays depuis ces dernières années, a enregistré en 2017 une croissance significative au regard des valeurs obtenues en 2016 à la suite de la réalisation d'importants travaux. Les produits ont atteint les 10 millions d'euros.

Les chantiers qui ont été terminés furent les suivants :

- Fondations indirectes et semelles destinées aux silos de malt et de maïs de la brasserie de STI, pour le client S. Tulumba-Investimentos e Participações, Limitada, à Lubango ;
- Fondation et soutènement périphérique destiné à un immeuble à usage de bureaux Avenida de Portugal, situé Avenida de Portugal, à Luanda, pour le client SOMAGUE ANGOLA - Construções e Obras Públicas, S.A. ;
- Soutènement périphérique provisoire de la STEP de Sodimo, pour le client SOMAGUE ANGOLA - Construções e Obras Públicas, S.A. ;
- Consolidation des appuis et réparation de poutres en béton

armé du siège de IMOGESTIN, S.A., à Luanda ;

- Fondations indirectes et semelles destinées aux silos de Fazenda Filomena, pour le client COGIMBO Imobiliária, Lda., à Luanda ;
- Fondations indirectes de la verrerie Embalvidros, pour le client OMATAPALO - Engenharia & Construção, S.A., à Luanda ;
- Rideau de pieux à la liaison de la route de Sonils, pour le client OMATAPALO - Engenharia & Construção, S.A., à Luanda ;
- Forage et injection pour étanchéité et forage de drainage destinés à l'aménagement hydroélectrique de Laúca, pour le client Construtora Norberto Odebrecht.

Quelques importants projets ont démarré, à savoir :

- Soutènement périphérique et fouilles destinés à l'exécution du High Tech Tower, pour le client Afrique Imo Corporation, SA, à Luanda ;
- Fondations indirectes destinées aux lignes de transmission de Laúca, pour le client OMATAPALO - Engenharia & Construção, S.A., section Catete-Laúca ;
- Renforcement de la protection contre les explosions destiné aux bâtiments de stockage et de maintenance - Blast Protection Retrofit Work

Phase 2 for the Warehouse and Maintenance Buildings, pour le client Angola LNG Limited – Sucursal de Angola.

Bien que l'Angola traverse une conjoncture économique et financière difficile, le montant des propositions présentées est du niveau de celui de l'année précédente, soit un montant global de près de 30 millions d'euros.

Face aux projets actuellement en cours et aux perspectives commerciales connues, on prévoit pour l'exercice 2018 un maintien des valeurs obtenues par les produits opérationnels , face à l'exercice précédent.

En **Algérie**, 2017 fut une année de maintien de l'activité dans ce secteur d'activité avec des produits atteignant une valeur identique à celle de l'année précédente. La crise énergétique continue à toucher cet important marché et restreint l'ouverture d'appels d'offres à destination de nouvelles infrastructures.

Les projets réalisés et achevés furent les suivants :

- Complexe Sidérurgique de Bellara-El Milia- Pieux 0510mm, pour le client Elecnor S. A. Butec S. A. L. Ute Elecnor Butec,



AFRIQUE IMO CORPORATION - FOUILLES ET SOUTÈNEMENT PÉRIPHÉRIQUE
Luanda - Angola

mais le client final étant Algerian Qatar Steel, SPA ;

- Base Navale de Jijel – Zone A – 6 Blocs d'hébergement des officiers – Fondations spéciales –Pieux, pour le client ETB/TCE Ouali

Kamel et pour le client HTMT, le maître d'ouvrage étant le Ministère de la Défense Nationale.

D'importants chantiers ont démarré au second semestre 2017 dont le délai de réalisation est pluriannuel et qui auront un impact significatif sur l'exercice 2018, notamment :

- Étude et Exécution de Fouilles et de Soutènement Périphérique d'un Immeuble à usage de Bureaux dans le Quartier d'affaires de Bab Ezzouar, pour le client Groupe ETRHB Haddad SPA ;
- Étude, la réalisation des aires de travail et de transfert, les infrastructures maritimes et génie-civil, les fournitures et l'installation d'un complexe élévateur à bateaux d'une capacité de levage égale ou supérieure à 9000 tonnes et la formation de techniciens, pour le client ECRN - Établissement de Construction et de Réparation Navales, à intégrer dans le secteur des Ouvrages Maritimes.

Quelques chantiers dans le domaine des fondations, rattachés à de grands projets d'infrastructures routières, devaient recommencer en 2018, mais compte tenu de la conjoncture économique du pays, ils restent en attente d'une réévaluation.

Nous prévoyons un taux d'occupation des équipements proche des 100% pour 2018, on s'attend donc à une hausse significative des produits opérationnels dans ce secteur par rapport à l'exercice 2017.



CONSTRUTORA NORBERTO ODEBRECHT - OUVRAGE A.H. LAUCA - PRESTATION DE SERVICES DE FORAGE ET INJECTION POUR ÉTANCHÉITÉ ET FORAGE DE DRAINAGE

Angola

Au **Brésil**, malgré une conjoncture économique ayant montré des signes de reprise en 2017, l'investissement public s'est davantage réduit et une grande partie de l'investissement privé attendue, notamment sur des projets d'infrastructures, ne s'est pas manifestée.

Ce pôle d'activité a néanmoins enregistré son plus grand montant de profits depuis qu'il est sur le marché, à savoir, 30,5 millions d'euros, soit une croissance de 40,2% par rapport à l'exercice précédent.

La continuation des travaux portant sur le contrat de réalisation des travaux de restauration et de réhabilitation du pont Hercílio Luz, situé à Florianópolis, pour le client DEINFRA, Département des Infrastructures de Santa Catarina, a significativement contribué à cette valeur atteinte au cours de l'exercice.

Les chantiers de géotechnique et fondations furent les suivants :

- Blindage de soutènement de la digue C du Canal Piaçaguera, dans les installations du terminal portuaire de Usiminas Cubatão, situé à São Paulo, pour le client VLI ;

ferrée de Carajás, Marabá, située à Pará, pour le groupement d'entreprises EMPA-SOMAFEL.

- Un contrat a été signé avec Construtora Queiroz Galvão, S.A. pour l'exécution de fondations en pieux forés, pour implanter des ouvrages d'art spéciaux sur le contournement de São Sebastião (lot 4), situé à São Paulo. L'ODS de ce contrat doit être formalisée au cours du deuxième trimestre 2018.

Dans le domaine de la réhabilitation, on recense les contrats suivants, encore en cours :

- Réalisation des travaux de restauration et de réhabilitation du pont Hercílio Luz, situé à Florianópolis, pour le client DEINFRA, Département des Infrastructures de Santa Catarina ;
- Maintenance des ponts en béton armé, sur la voie ferrée Vitória-Minas, située à Minas Gerais et Espírito Santo, pour le client Vale, S.A. ;
- Remise en état du pont de Jacundá, sur la voie ferrée de Carajás, située à São Bento do Tocantins, État de Pará, pour le client Vale, S.A. ;



VLI - SOUTÈNEMENT EN PALPANCHE - CANAL PIAÇAQUERA
Cubatão - Brésil

- Génie civil de renforcement structurel, Prédio do Moinho, unité de Salvador, située à Bahia, pour le client J. Macêdo.

Lors de cet exercice, 115 propositions furent présentées pour un montant de 681 millions d'euros, soit une augmentation significative par rapport à l'année précédente s'élevant à plus de 45%, en nombre de propositions comme de valeur.

Pour 2018, le redressement du prix international du minerai de fer a permis aux entreprises du secteur minier de concrétiser certains projets étudiés au cours de l'exercice 2017. On prévoit ainsi une augmentation des produits opérationnels par rapport à l'exercice précédent.

En **Colombie**, le travail commercial de Teixeira Duarte s'est intensifié et a débouché sur la signature de nouveaux contrats, dans la lignée de l'activité débutée l'année précédente. Il a donc fallu mobiliser davantage d'équipements en lien avec cette activité.

Conclusion des travaux de réalisation de fondations spéciales, pieux forés et paroi moulée, destinées au complexe Provenza Club, situé à Bucaramanga, Département de Santander, pour le client Prabyc Ingenieros.

Un important travail de réalisation de paroi moulée de près de 25 000 m², pour une épaisseur de 1 000 mm, a débuté dans le cadre du projet du parc del Rio Medellin, situé à Subsuelos. Ce travail doit se prolonger au cours de l'exercice 2018.

De nouveaux contrats ont été attribués aux entreprises concessionnaires des différentes concessions routières en construction en Colombie, dont les travaux ont également débuté en 2017 et sont toujours en phase de réalisation :

- La réalisation du soutènement des portails du tunnel Ocidente, pour le groupement d'entreprises La Mar 1, situé à Medellin ;
- Réalisation de fondations par pieux à destination des unités fonctionnelles UF5 et UF7, pour le groupement d'entreprises Ferropol - Ruto del Cacao, situé à Bucaramanga.





CONSÓRCIO EL MAR 1 - TÚNEL DEL OCCIDENTE
Medellín - Colombie



PRABYC INGENIEROS CLUB EL CONDOMINIO
Bucaramanga - Colombie

Dans ces deux cas, il y a de fortes chances que de plus grands volumes de travaux soient attribués, au regard du développement des projets provenant de différents fronts de travaux.

Le montant des soumissions déposées en 2017, au nombre de 20, s'est élevé à plus de 119 millions d'euros.

On prévoit pour 2018 une augmentation de l'activité au regard de l'évolution des travaux réalisés dans le cadre des concessions routières évoquées, ainsi que l'apparition de nouveaux ouvrages maritimes qui, actuellement en phase de projet, vont très probablement évoluer favorablement au cours de l'exercice en cours.

Aux **États-Unis**, un contrat d'assistance technique débuté en 2016 s'est poursuivi au cours de l'exercice avec l'entreprise de construction américaine EIC Associates, Inc.

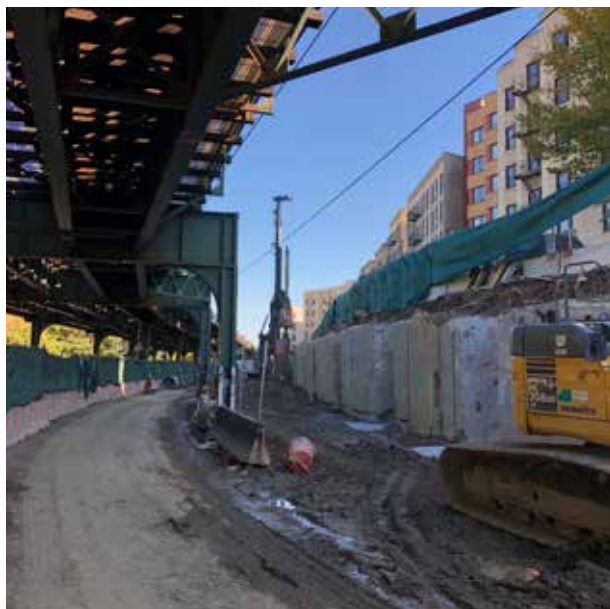
Une nouvelle entité de droit américain, 100% intégrée au Groupe et dénommée Teixeira Duarte Construction Services, LLC a été créée pour supporter cette activité. Elle devient titulaire de ce contrat d'assistance technique.

À **New-York** et dans la ville de Newark, les travaux suivants ont été signés avec la filiale de droit local, dont sont encore en cours:

- Reconstruction of Jerome Ave. Retaining Wall - Borough of the Bronx, pour le client NYC-DDC - Department of Design and Construction ;
- Morton Street Bulkhead Restoration - West Manhattan, pour le client HRPT - Hudson River Parks Trust, NY;
- Citywide Ferry Service Program - Phase A - Steel Pipe Piles Installation over East Hudson River - Forage de la roche à l'aide du BG-20H sur bateau, dans une des localisations ;
- 58 Elm Street, Newark - Réalisation de 132 pieux tarière continue d'un diamètre de 600mm - pour le client Bratek Builders, LLC.

Le montant des soumissions déposées et étudiées en 2017, s'est élevé à près de 350 millions de USD, identique à l'exercice précédent.

L'analyse de travaux incluant près de 30 000 ml de pieux, par la méthode de tarière continue, a de fortes chances de se concrétiser. En effet, l'ouvrage a déjà été signé par EIC Associates, Inc, à New-York.



NYC DDC - RECONSTRUCTION OF JEROME AVE. RETAINING WALL SOLDIER PILES INSTALLATION THROUGH BORED PILES AND TEMPORARY CASINGS
New-York - EUA



NYC EDC & SKANSKA USA BUILDING INC - INSTALLATION DE PONTONS FLOT-TANTS POUR FERRY BOATS - RÉALISATION DE PIEUX MÉTALLIQUES - FLEUVE HUDSON New-York - EUA

Étant donné le grand et croissant volume de travaux actuellement réalisés dans cette région, s'appuyant sur les programmes publics d'investissement en cours, notamment dans les domaines de la réhabilitation des ouvrages d'art - en structure métallique ou en béton armé - et dans les travaux de fondations spéciales, 2018 se présente comme une année de croissance de l'activité dans ce nouveau marché.

Au **Maroc**, des relations commerciales ont été tissées avec différentes entreprises et organismes publics, différentes propositions portant sur d'importants chantiers ont été présentées, ce qui augure de bonnes perspectives de réussite dans un avenir proche.

Au **Mozambique**, la poursuite de la crise macroéconomique et politique a continué à faire ralentir l'activité de la construction. Dans ce domaine, on a enregistré une baisse de près de 22,5 % des profits.

Liste des travaux conclus au cours de cet exercice :

- Réalisation de fondations sur pieux pour la nouvelle ambassade des USA, pour le client PERNIX Construction, situé à Maputo ;
- Réhabilitation de la passerelle en béton armé, pour le client TCM - Terminal de Carvão da Matola.

Liste des travaux débutés au cours de ce même exercice :

- Réhabilitation du pont de Manhiça, pour le client CFM - Portos e Caminhos-de-Ferro de Moçambique, E.P. ;
- Réhabilitation du pont métallique du ferry Maputo-Catembe, pour le client CFM - Portos e Caminhos-de-Ferro de Moçambique, E.P. ;

Dans cette conjoncture mozambicaine, le montant total des offres déposées s'est élevé à environ 32 millions d'euros, soit une diminution de 57% par rapport à l'exercice précédent.

Compte tenu de notre participation à d'importants appels à la concurrence et à la signature de nouveaux contrats, nous envisageons 2018 avec optimisme.

Comme évoqué précédemment, la direction de projets est organiquement rattachée à ce domaine : il s'agit d'une structure très technique qui développe et exécute des études et des projets techniques en ingénierie et qui a pris en charge la coordination de l'implémentation du BIM au sein du Groupe Teixeira Duarte.

Outre les études et les projets techniques réalisés pour des

ouvrages de la propre entreprise, la direction de projets repose sur les principaux forums et conférences techniques en ingénierie, elle présente des articles et communique sur des cas pratiques réalisés pour des travaux conçus et réalisés par l'entreprise ou dans des travaux de recherche.

En effet, la direction de projets intègre la commission technique de l'Eurocode 7, CT115/SC7, qui procède actuellement à sa révision à l'horizon 2020 et, dans le cadre de sa participation comme Membre spécialisé dans le WG3 de la CT156 de la norme ISO/TC182/SC1 "Testing of Geotechnical Structures" pour le développement de la norme EN ISO 22477-5 "Geotechnical investigation and Testing – Testing of Geotechnical Structures – Part 5 : Testing of Anchorages", cette équipe a participé, aux côtés du Laboratoire Nationale de Génie Civil (LNEC), aux réunions de travail qui se sont tenues à Lisbonne et Berlin, dans le but d'éditer la norme dont l'édition était prévue pour 2018.

L'implémentation du BIM (Building Information Modeling) dans le secteur de la construction du Groupe Teixeira Duarte, a débuté en 2016. En 2017, nous avons consolidé la formation interne et externe, développé des projets dans cette technologie et créé des procédures internes.

Le 19 octobre 2017, TD-EC a été distinguée par le « Prix d'excellence BIM » 2017 dans la catégorie « Construction et coordination », avec le projet BIM Hôpital da Luz, Clinique d'Oeiras, promu par la Commission technique BIM portugaise (CT 197 – BIM), entité qualifiée par l'Institut portugais de la qualité (IPQ) responsable de la normalisation du Building Information Modelling et de son implantation au Portugal. Ce prix consiste en la remise d'un trophée, du certificat correspondant et d'un cachet numérique, et à une diffusion intéressante dans la presse de l'activité de l'entreprise dans le domaine du BIM.

L'équipe de coordination du BIM de Teixeira Duarte a également participé au Lisbon Lab Consulting Project, organisé en partenariat avec le The Lisbon MBA (Universités Católica/Nova) entre les mois de septembre et de novembre, dans le cadre duquel on a procédé à l'analyse de l'adoption du BIM au niveau global et national, de la transition de l'entreprise au système BIM et des bonnes pratiques liées à son implémentation.



CFM - RÉPARATION DE LA JETÉE
Maputo - Mozambique



CFM - RÉABILITATION DU PONT DE MANHIÇA
Mozambique

Dans le domaine des **BÂTIMENTS**, la société TD-EC a maintenu une activité importante recouvrant la construction et la réhabilitation de tout type de bâtiment, notamment les très grands bâtiments ainsi que les bâtiments complexes, publics ou privés et destinés à différentes utilisations.

La reprise qui s'est amorcée sur le marché national lors de l'année en analyse a permis d'augmenter significativement le volume de travail réalisé au Portugal, néanmoins, près de 80% du total des travaux ont été réalisés sur les marchés extérieurs, avec une baisse en Angola et au Mozambique et une augmentation en Algérie et au Brésil.

Globalement, le volume de facturation est identique à celui de 2016, mais, en 2018, la signature de certains contrats d'un montant significatif et le fait que d'autres contrats soient en phase avancée de négociation, permet d'envisager 2018 avec optimisme. Nous estimons que la facturation de ce secteur d'activité dépassera celle de l'année 2017.

Il faut également souligner l'importance des grands ajustements dans les moyens de production qui se sont déroulés dans chaque pays afin de maintenir des structures dont la taille et les caractéristiques correspondent aux grandes oscillations que les différents marchés ont connues ces dernières années. C'est le seul moyen d'obtenir une bonne occupation et, par conséquent, la meilleure rentabilité des moyens dont dispose l'entreprise. À cet égard, il convient de souligner le rôle majeur joué par les collaborateurs concernant la disponibilité, le sens de la responsabilité et le respect des engagements pris par l'entreprise.

Au **Portugal**, les travaux les plus importants furent les suivants :

Dans le secteur des services :

Conclusion de la construction du bâtiment Pingo Doce, lot 34 du complexe Quinta de Cravel, situé à Vila Nova de Gaia, pour l'entreprise du Groupe Teixeira Duarte ;

Conclusion des travaux de génie civil, second-œuvre, structure et assainissement du Centre commercial Cascais Shopping pour le client CASCAISHOPPING - Centro Comercial, S.A., situé à Cascais ;

Centre de Lisbonne, début des travaux de rénovation de trois immeubles à usage de bureaux, pour un client privé, associé historique du Groupe à Macao :

- Bâtiment de 11 étages (dont 2 étages en sous-sol), pour une surface brute de construction de 7 879 m², situé sur la Place

Marquês de Pombal n° 14 ;

- Bâtiment de 15 étages (dont 6 étages en sous-sol), pour une surface brute de construction de 7 881 m², situé Rua Camilo Castelo Branco n° 44 ;

- Bâtiment de 4 étages et doté de zones communes (9 étages), pour une surface brute de construction de 1 347 m², situé Rua Barata Salgueiro n° 37 ;

Dans le secteur des établissements de santé :

Travaux de modifications et d'agrandissement de la clinique d'Oeiras - Lot D et conclusion des travaux de modification et d'agrandissement de la clinique d'Oeiras - Lot C, pour le client SURGICARE - Unidade de Saúde, S.A.

Poursuite des travaux de fouilles, soutènement et structures jusqu'au niveau zéro de l'hôpital CUF Tejo, pour le client IMO HEALTH - Investimentos Imobiliários. Unipessoal, Lda., situé à Alcântara, Lisbonne.

Un contrat de travaux de construction de structures, installations spéciales, second-œuvre et aménagements extérieurs de l'hôpital CUF Tejo, a débuté au début 2018, le chantier est prévu pour durer 16 mois pour un montant total estimé à 52,3 millions d'euros.

Le contrat d'entreprise signé le 13 février 2018 comprend l'exécution de la structure, les installations spéciales, le second-œuvre et les aménagements extérieurs du nouvel Hôpital CUF Tejo, qui disposera de six étages au-dessus du sol et quatre étages en sous-sol. La surface brute de construction d'environ 73 000 m² comprendra des zones destinées au stationnement, étages -4 à -2, des centres de spécialité et des services répartis dans les autres étages.

La société TD-EC a commencé à participer à ce projet en 2016 avec la phase d'excavation, de soutènement périphérique et de structure jusqu'au niveau 0. La valeur globale des deux ouvrages totalisera un montant de 65,4 millions d'euros.



HALCYON - REMISE EN ÉTAT ET MODIFICATIONS D'UN IMMEUBLE SITUÉ À LAPA
Lisbonne - Portugal



HOSTELING YOU - IMMEUBLE MY STORY HOTEL AUGUSTA
Lisbonne - Portugal

Dans le secteur de l'hôtellerie :

Poursuite des travaux de modifications/agrandissement de la Vila 2 sur cellule 7, situés à Vila Lara, Armação de Pêra, pour le client GOLDTUR - Hotéis e Turismo, S.A.

Début de la réalisation des fondations et des structures en béton armé du Cegonha Hotel Apartamentos et SPA, situé à Carvalhal, municipalité de Grândola, pour le client Palco dos Desejos Unipessoal, Lda. Début des travaux de finition et d'installation spéciale de la seconde phase de la construction du Cegonha Hotel Apartamentos e SPA, dans le même complexe hôtelier.

Achèvement des travaux de conclusion et de réhabilitation du bâtiment situé Calçada do Ferragial n° 9 à 13, à Lisbonne, pour le client PARIMOB- Investimentos Imobiliários Lda..

Poursuite des travaux de structure et de second-œuvre du bâtiment dénommé Rua Augusta 109, situé à Lisbonne, pour le client HOSTELING YOU, Lda. et qui deviendra le My Story Hotel Rua Augusta.

Dans le secteur résidentiel :

Conclusion des travaux de construction d'un immeuble d'habitation et de commerce/services - Villa Torrinha pour la société du groupe, "IMOPEDROUÇOS - Sociedade Imobiliária, S.A.", à Algés, Oeiras.

Conclusion des travaux de démolition et de renforcements structurels du bâtiment Liberdade 40, situé dans le centre de Lisbonne, et démarrage de travaux de second-œuvre et d'installations spéciales.

Démarrage des travaux de rénovation et de modification de l'immeuble d'habitation situé Rua Buenos Aires n° 11 e 11A, dans la zone de Lapa, à Lisbonne, pour le client HALCYON - Investimentos Imobiliários, S.A..

Démarrage des travaux de rénovation de l'immeuble d'habitation situé Avenida D. Carlos I, n° 42-42B, à Lisbonne, pour le client Dom Carlos I do Tojo, Lda..

Démarrage des travaux de construction d'un ensemble d'appartements haut de gamme dénommé Monte Estoril Ocean Residence, situé à Estoril, le long du front de mer, pour le client MONESTORIL Investimentos, Lda..



SURGICARE - HÔPITAL DA LUZ
Oeiras - Portugal



IMOHEALTH - HOSPITAL CUF TEJO
Lisbonne - Portugal



IMMEUBLE LIBERDADE 40
Lisbonne - Portugal



PARIMOB - RÉHABILITATION DE L'IMMEUBLE TV FERRAGIAL
Lisbonne - Portugal



NARCIPROMOV - RÉAMÉNAGEMENT D'UN IMMEUBLE DE BUREAUX
Lisbonne - Portugal



NARCIPROMOV - RÉAMÉNAGEMENT D'UN IMMEUBLE DE BUREAUX SITUÉ
RUA CAMILO CASTELO BRANCO
Lisbonne - Portugal



MONESTORIL - OCEAN RESIDENCE
Monte Estoril - Portugal



NARCIPROMOV - RÉAMÉNAGEMENT D'UN IMMEUBLE DE BUREAUX SITUÉ À MARQUÊS POMBAL
Lisbonne - Portugal



PALCO DOS DESEJOS - HÔTEL CEGONHA
Comporta - Portugal

An **Angola**, on assiste à une réduction des profits dans la mesure où l'activité a été fortement touchée par les difficultés à obtenir des devises nécessaires à l'importation de matériels et d'équipements nécessaires à la concrétisation des chantiers.

Dans ce contexte, les travaux réalisés sont les suivants :

Dans le secteur des services :

Réalisation de travaux de finition de l'entrepôt 3 du parc logistique de la STI, situé à Lubango, et démarrage des travaux de construction du bâtiment du siège de la STI, dans la même ville, pour le client S. Tulumba - Investimentos e Participações, Lda.

Réalisation de la poissonnerie du magasin Maxi Maianga, situé à Luanda, et démarrage des travaux de la Maxi Via Expresso, située à Viana, pour l'entreprise du Groupe Teixeira Duarte CND - Companhia Nacional de Distribuição, Lda.,

Travaux de construction du Centre de traitement des données, dans les nouvelles installations du siège des entreprises du Groupe, situé à Morro Bento, pour le Groupe Teixeira Duarte.

do MPLA, à Luanda, afin d'installer le magasin de la marque du Groupe Dakaza.

Dans le secteur industriel :

Conclusion de la construction du centre logistique et de distribution de Luanda (CLOD) pour le groupement d'entreprises MERCASA - INCATEMA CONSULTING, S.L., situé à Viana.

Liste des travaux débutés à Luanda, pour le client S. TULUMBA - Investimentos e Participações, Lda :

- Fondations d'une brasserie ;
- Construction d'une brasserie - Structure métallique et second-œuvre ;
- Fondations et structure de l'usine d'eaux minérales et gazéifiées.

Réalisation d'une boulangerie industrielle pour le magasin de Maxi situé à Morro Bento, pour la société du Groupe Teixeira Duarte CND - Companhia Nacional de Distribuição.



S. TALUMBA - BRASSERIE SITUÉE DANS LE PARC STI
Lubango - Angola



COOPERATIVE ESSANDJÚ - IMMEUBLE KUAQUIÉ
Luanda - Angola



GROUPEMENT MERCASA - INCATEMA - CLOD
Luanda - Angola

Dans le secteur de la santé :

Poursuite des travaux de conception et de construction de second-œuvre du bâtiment 1, structure des caves des bâtiments 2 et 3, aménagements extérieurs et centrale technique, à Talatona, Luanda Sul, pour le client CSE Talatona, Lda.” ;

Toujours pour ce client, conclusion de la conception et de la construction de la structure des bâtiments 2 et 3 du Centre médical de Talatona, à Luanda Sul ; et

Toujours pour le même client, poursuite de l'exécution des travaux de rénovation du service de radiologie de la Clinique Sagrada Esperança, sur l'île de Luanda.

Dans le secteur résidentiel :

Conclusion des travaux de construction de l'immeuble Kuaquie, situé sur l'île de Cabo, à Luanda, pour le client Cooperativa Essandjú, SCRL. Pour ce même client et dans la même urbanisation, conclusion des travaux de l'immeuble Kamba Diame - chantier de construction de la structure en béton armé du bâtiment - Lot 32 et démarrage des travaux de construction architecturale et des installations spéciales du même immeuble.

Toujours dans la même urbanisation, poursuite des travaux de construction du bâtiment du Lot 39, Parcelle 3, pour un client privé.

Conclusion de travaux de construction de 40 villas F2 et des infrastructures de la copropriété privée Villa Sul, située à Luanda Sul, pour une entreprise du Groupe Teixeira Duarte.

Démarrage des travaux dans l'immeuble Sky Residence, situé à Luanda, pour deux clients privés : rénovation de l'étage 23 et finitions de l'appartement de l'étage 24/24 G.



COOPERATIVE ESSANDJÚ - IMMEUBLE DYEJI
Luanda - Angola

En **Algérie**, on enregistre un faible niveau d'investissement public et privé, les appels d'offres sont pratiquement inexistantes et des retards se font sentir dans le démarrage de certains chantiers déjà signés.

Les faits suivants mettent en lumière le ralentissement constaté dans ce pays :

En raison des difficultés rencontrées lors de la construction du parking de Sidi Yahia, situé à Alger (Direction des Déplacements, des Transports et de la Circulation de la Wilaya d'Alger), il n'a pas été possible de réunir les conditions nécessaires à la poursuite des travaux, le contrat a donc été résilié d'un commun accord.

Le contrat de réhabilitation et rénovation de la résidence El Mithak, sous la modalité études et réalisation, destiné à la Direction Générale de La Résidence El Mithak, à Alger, a donc été résilié, les travaux n'avaient pas pu débiter ;

Les travaux de modernisation de l'hôtel Albert 1er, pour l'Entreprise de Gestion Touristique du Centre EPE/SPA, à Alger, sont suspendus dans l'attente de profondes modifications devant être apportées au projet par le maître d'ouvrage.

Néanmoins, des travaux ont également été réalisés dans ce secteur du bâtiment, plus particulièrement pour le secteur des services, avec les travaux de construction du nouveau siège de AGB, pour le client Gulf Bank Algeria -A.G.B., à El Biar, Alger. Il s'agit d'un ouvrage marquant dans la ville d'Alger. Avec ses 24 étages et une architecture audacieuse, de point de vue des matériaux comme des solutions techniques utilisées, ce sera sûrement l'un des édifices les plus modernes et sophistiqués de la capitale algérienne.

Au **Brésil** l'augmentation attendue de la facturation s'est concrétisée, elle a pratiquement été multipliée par trois par rapport à l'année précédente alors que le pays connaît toujours une situation difficile, tant d'un point de vue politique, social qu'économique. Le travail dans ce secteur de marché s'est orienté vers des niches de marché moins affectées par les contraintes et pour des clients qui valorisent le travail de Teixeira Duarte.

Fruit d'un long travail de positionnement sur le marché et d'un intense travail d'étude et de préparation de propositions réalisé en 2017, le consortium dirigé par Teixeira Duarte (avec 32,9%), a reçu le 1er mars 2018, de Concessionária do Aeroporto de Salvador, S.A. » – entreprise du Groupe Vinci Airports –, le contrat et son ordre de service pour l'exécution du Contrat d'ingénierie, de fourniture et de construction de l'extension de l'aéroport

de Salvador, sous le régime de la construction générale, selon la modalité EPC (Engineering, Approvisionnement and Construction) clés en main au prix forfaitaire, dans le cadre de l'exécution, de la refonte et de l'extension de l'aéroport de Salvador, comprenant l'exécution du projet, la construction d'un nouveau terminal et de ses passerelles d'embarquement, la construction d'un bâtiment reliant le nouveau terminal à l'ancien terminal existant, et la refonte du terminal existant, ainsi que l'amélioration des pistes d'atterrissage et de décollage et des voies de taxis. Le délai prévu pour la réalisation des travaux est de 20 mois, pour un montant total de l'ouvrage d'environ 600 millions de réaux, soit 149,6 millions d'euros.

Au-delà de cette référence spéciale, voici deux autres ouvrages réalisés en 2017 :

En matière d'établissements d'enseignement :

Conclusion de la réalisation de la 2e tranche de l'ouvrage du projet Intégration basique - clinique : Plus de recherche pour la santé - CCS/UFRJ, pour la Fundação Universitária José Bonifácio - FUJB, sur le Campus de l'Université Fédérale de Rio de Janeiro.



HCHN - IMMEUBLE HOSPITALIER UNITÉ IV
Niterói - Brésil



IURD - CENACÚLO DE CURITIBA
Curitiba - Brésil

Rénovation et exécution des nouvelles écoles bibliques intégrées, pour l'IURD, situé à São Paulo.

Dans le secteur des services :

Conclusion des travaux de terrassements, fondation profonde, fondation directe, paroi moulée, gros-œuvre en béton et métallique, installations, second-œuvre et aménagements extérieurs, à Curitiba - Paraná. Il s'agit de travaux importants et de grande qualité, qui ont été réalisés dans un délai significativement inférieur à celui qui avait été convenu dans le contrat.

Pour le même maître d'ouvrage, Teixeira Duarte a participé à d'autres ouvrages, notamment :

- Réparation des corniches du temple de Salomon, situé à Braz - São Paulo ;
- Réalisation de l'église de Planaltina, dans cette ville de l'État de Goiás ;
- Début de la construction du Cénacle d'Aracaju, dans cette ville capitale de l'État de Sergipe ;
- Rénovation et réalisation du nouveau bâtiment administratif de Brás - Siège d'Engiurd, dans la zone de Brás, ville de São Paulo.

Une rénovation de la salle VIP a été réalisée pour Record TV, à São Paulo.

Démarrage de la rénovation de l'immeuble Barão de Mauá, avec fourniture de matériels, pour le client Fundação Vale do Rio Doce de Seguridade Social – Valia, situé dans le centre-ville de Rio de Janeiro. Cet immeuble a été conçu par l'architecte Oscar Niemeyer, il abritait jusqu'à récemment le siège de la compagnie Vale do Rio Doce

Dans le secteur de la santé :

Conclusion des services de génie civil et des locaux techniques du Centre de chirurgie situé au 3ème étage de l'Unité des soins intensifs située au 4ème étage, construits dans l'hôpital São Lucas, pour le client IMPAR - Serviços Hospitalares, S.A., à Copacabana, Rio de Janeiro.

Conclusion des travaux de génie civil pour réaliser les finitions intérieures et les installations spéciales d'un immeuble de presse, pour le client PATRYS - Investimentos Imobiliários, LTDA., à Niterói, Rio de Janeiro.

Poursuite de la construction de la nouvelle tour de l'hôpital Pasteur, y compris le soutènement périphérique, les fondations indirectes et la superstructure. Les finitions et les installations

spéciales seront également réalisées sur le réseau électrique et de données, sur celui des eaux et égouts, de l'air conditionné et des gaz médicaux pour le client ESHO - Empresa de Serviços Hospitalares, S.A. (« Groupe Amil»), à Méier, Rio de Janeiro.

Démarrage des travaux de réalisation de génie civil, de second-œuvre et d'installation dans l'hôpital Samaritano, pour le même client, mais cette fois à São Paulo.

Au cours de l'année, réalisation du service achat et de la pharmacie centrale de l'hôpital Santa Paula, à São Paulo, pour le client Hospital Santa Paula S.A.

Toujours à São Paulo, démarrage de la réalisation de la 3ème phase du nouveau laboratoire de Dengue, pour la Fondation Butantan.

Au **Mozambique**, la baisse d'activité rencontrée l'année précédente s'est maintenue, les grands travaux de Teixeira Duarte à Maputo ont été conclus et, par conséquent, les moyens ont été redistribués en direction du Portugal et d'autres pays connaissant une croissance dans ce secteur d'activité.

Malgré cette contraction et l'adaptation des équipes et des moyens affectés, les travaux suivants se sont poursuivis en 2017 :

Domaine des services

Conclusion, ayant entraîné la reconnaissance publique du client, de la construction de deux immeubles pour la Banque du Mozambique, situés dans le centre de Maputo. Cet ouvrage, inauguré le 3 juillet 2017 par le Président de la République du Mozambique, marque la ville et le pays par ses dimensions, son esthétique et la technologie installée.

– Conclusion de la construction du siège du ministère de l'Agriculture, à Maputo, pour SOCIGEST - Sociedade de Gestão de Participações, S.A. ;



IMMOBIL - IMMEUBLE JN02
Maputo - Mozambique

Pour Kudumba Investments, Lda. conclusion des travaux d'infrastructure pour l'installation de l'inspection non intrusive sur la ligne ferroviaire Namialo-Nampula, dans la province de Nampula ; réalisation de travaux plus modestes dans ses installations situées dans les ports de Beira et de Nacala et conclusion des travaux du centre de formation Ghassan Ahmad, construction d'un étage de bureaux dans l'Édifice Interfranca, à Maputo.

Travaux de renforcement du revêtement des chaussées et construction de murs de soutènement de l'ancien entrepôt de sucre, pour le concessionnaire de cette infrastructure, Maputo Port Development Company.

Dans le secteur résidentiel :

Conclusion de la réhabilitation et de la restauration de la villa Jonasse, pour le client IMOINVEST, Construções, Lda.

Dans le secteur de l'hôtellerie :

Démarrage de la modernisation du second œuvre, des locaux spéciaux et de la décoration de l'Hôtel Avenida, unité hôtelière du Groupe Teixeira Duarte parmi les plus importantes de la capitale.



IMOC - JN 130
Maputo - Mozambique



CLN - ATELIERS D'ENTRETIEN DES LOCOMOTIVES
Nacala - Mozambique



BANCO DE MOÇAMBIQUE - COMPLEXE DE 3 IMMEUBLES
Maputo - Mozambique

Teixeira Duarte réunit dans son portefeuille de réalisations tous les types de travaux **d'INFRASTRUCTURES**. Elle a notamment réalisé des routes et des autoroutes, des ponts et des viaducs, des barrages, des tunnels, des voies ferrées, des gares ferroviaires et des interfaces, des ouvrages portuaires, des constructions environnementales et également des infrastructures d'eau et de gaz naturel.

L'activité menée dans ce secteur a accompagné les variations cycliques des principaux marchés où opère le Groupe. En 2017, elle a enregistré un niveau d'activité similaire à celui de 2016, malgré le constat d'une réduction globale d'environ 33 % des profits atteints cette année, en raison de la comptabilisation, au cours de l'exercice 2016, de travaux précédemment réalisés au Venezuela.

L'activité commerciale est restée concentrée sur un effort de croissance qui, bien qu'important, n'est pas parvenu à atteindre des résultats significatifs compatibles avec les objectifs tracés pour l'exercice en analyse.

Au **Portugal**, nos attentes d'augmentation de l'activité et du plan de charges ne se sont pas concrétisées. Par conséquent, compte tenu de l'actuel calendrier de lancement de nouveaux investissements dans le secteur, notamment dans le domaine des infrastructures de transport, cette situation n'arrivera qu'en 2019. En 2017, l'activité dans le secteur des infrastructures a augmenté de près de 8% par rapport à l'exercice précédent.

Les ouvrages et/ou les prestations les plus importantes réalisés au cours de cet exercice furent les suivants :

- Le marché de travaux de génie civil visant à l'installation initiale de la sous-station d'Alcochete 400/60 KV- chantier 52.00, pour REN - Rede Elétrica Nacional, S.A., dont le contrat a été signé le 11 avril 2016 et l'ODS délivrée le 1er août de la même année. Ce contrat comprenait la réalisation de terrassements, fondations directes, bâtiments, infrastructures diverses, voiries et aménagement paysager sur une emprise de près de 42 000 m². Il s'agissait du premier marché réalisé pour REN - Rede Elétrica Nacional, S.A. pour un délai de réalisation de 11 mois. Le 23 juin 2017 correspond à la date de réception provisoire, soit une semaine avant le délai contractuel ;
- Le 10 janvier 2018, TD-EC a signé avec IP - Infraestruturas de Portugal, S.A., le contrat de réalisation de travaux généraux de modernisation de la ligne de l'est, tronçon Elvas (inclus) - Frontière, pour une durée de 12 mois, la première ODS partielle étant effectuée le 5 mars 2018.

Ce contrat de modernisation de la ligne de l'est, est intégré au couloir international sud, entre la gare d'Elvas (PK 264+050)

et la frontière avec l'Espagne (PK 275+611), il comprend la rénovation totale de la voie et le traitement de la plateforme ferroviaire sur une longueur de 11 km entre Elvas et la frontière, l'agrandissement et la reformulation du plan actuel de la gare de Elvas pour qu'elle puisse accueillir des trains de marchandises pouvant atteindre 750 mètres de longueur, et améliorer les opérations de chargement/déchargement de conteneurs sur la plateforme logistique d'Elvas, la construction de 4 dénivelés routiers et la préparation en vue de la suppression des passages à niveau existants, le remplacement des tabliers et le renforcement des piliers des ponts ferroviaires de Caiola et de Caia.

De manière générale, au Portugal, le portefeuille augmente de près de 18 millions d'euros. Ce montant pourra augmenter significativement avec le lancement à court et moyen terme de nombreux projets et appels d'offres dans différents domaines.



EDP - AUGMENTATION DE PUISSANCE DU BARRAGE DE SALAMONDE
Vieira do Minho - Portugal



INFRAESTRUTURAS DE PORTUGAL - MODERNISATION DE LA LIGNE FERROVIAIRE DE L'EST ELVAS-FRONTEIRA
Elvas - Portugal



SOMINCOR - LIAISON ROUTIÈRE ZONE INDUSTRIELLE - BARRAGE CERRO DO LOBO
Castro Verde - Portugal

En **Angola**, en 2017, le niveau d'activité de ce pôle d'activité de TD-EC a légèrement augmenté par rapport à l'exercice précédent, en raison de nouveaux travaux apparus dans le cadre du chantier de Réfection des routes de Luanda - Avenida Hoji Ya Henda, visant l'amélioration des tronçons déjà utilisés et l'exécution des travaux non conclus à la fin de l'exercice 2016, date de conclusion de l'ancien contrat.

Réalisation de terrassements pour l'usine de produits laitiers – Lubango / 2ème phase, à Lubango, pour le client S. Tulumba – Investimentos e Participações, Limitada (STI). Ces travaux sont réalisés en groupement avec l'entreprise Imosul, Limitada, entreprise de construction du Groupe STI, dirigé par TD-ECils comprennent la réalisation de la 2ème phase des terrassements du complexe industriel STIPARK, pour un montant des travaux estimé pour TD-EC (80%), à près de 5,5 millions d'euros.

Dans ce contexte de persistance de la stagnation économique et de contraction de l'investissement public, le portefeuille de ce pôle d'activité présent sur ce marché atteint actuellement 32 millions d'euros.



S. TALUMBA - TERRASSEMENT DESTINÉ À L'USINE LAITIÈRE
Lubango - Angola



INEA - RÉFECTION DES ROUTES DE LUANDA - AVENIDA HOJI YA HENDA
Luanda - Angola

En **Algérie**, le niveau d'activité a baissé de près de 6% par rapport à l'exercice précédent, que ce soit en raison de l'impact négatif sur le chiffre d'affaires de la dévalorisation significative du dinar algérien par rapport à l'euro ou en raison de la conjoncture macroéconomique et financière moins favorable ou encore en raison des adaptations introduites dans les études de quelques projets, constatées dans les travaux les plus représentatifs. Par conséquent, l'activité de cet important marché s'est considérablement réduite au cours du 2ème semestre 2017.

Les principaux chantiers en cours sont les suivants :

- Études d'exécution et travaux de modernisation de la ligne Thenia / Tizi-Ouzou et son électrification jusqu'à Oued Aissi (50+14 km) pour l'ANESRIF - Agence Nationale d'Études et de Suivi de la Réalisation des Investissements Ferroviaires. Ce projet incombe à un groupement piloté par TD-EC qui a la charge de réaliser quatre viaducs (30 m en charpente métallique, 132 m en béton, 660 m en structure mixte poussée et 765 m constitué de quatre arcs métalliques de 140m chaque et six arcs en béton), neuf gares, dont sept nouvelles et deux objet

de rénovation, voie ferrée et son électrification pour un montant total de 224 millions d'euros. La conclusion de cet ouvrage est programmée pour janvier 2019, de façon à adapter certains travaux routiers s'insérant dans les voies existantes, réaliser la seconde sous-station d'alimentation électrique à la caténaire et certains travaux supplémentaires sollicités par le client. La ligne a toutefois été ouverte le 15 avril 2017 et les expertises en vue de la réception provisoire des parties de l'ouvrage déjà livrées à l'exploitation sont en cours ;

- Projet de réalisation de la ligne 1 - Lot 1 : Extension A - gros-œuvre, voie, ligne et stations sur le tronçon : Place Émir Abdelkader - Place des Martyrs, Alger, pour l'Entreprise du Métro d'Alger (E.M.A.). Cet ouvrage incombe à un groupement dont fait partie TD-EC, il comprend la réalisation de deux stations souterraines (Ali Boumandjeli et Place des Martyrs) et d'un tunnel de 1,8km de long, dont le montant qui reviendra déjà livrées à TD-EC (40%) s'élèvera à 64 millions d'euros. La réalisation de ce projet exigeant, dont la réception provisoire a débuté en octobre 2016, est dans l'attente de la validation de la réception globale définitive.



ANESRIF - MODERNISATION DE LA LIGNE FERROVIAIRE THENIA/TIZI-OUZOU
Draâ Ben Khedda - Algérie

– Réalisation des Installations et Équipements d'Exploitation de l'Autoroute Est-Ouest - Lot Ouest, au nord-ouest de l'Algérie, pour l'Algérienne des Autoroutes (ADA). Il comprend la réalisation des travaux suivants sur 330km : terrassements, VRD, génie civil, installations et équipements spéciaux, revêtement de chaussées, aménagements extérieurs et paysagers de quinze aires de péage, de neuf centres d'entretien, de vingt-deux aires de repos et de treize aires de service, qui vont desservir le lot Ouest de l'autoroute Est/Ouest. Ce marché a été attribué pour environ 215 millions d'euros et un délai de réalisation de 43 mois, pour la part qui revient à TD-EC. La réalisation de ce projet a subi maintes contraintes, notamment en raison des études d'exécution et des nombreuses et successives optimisations introduites à la demande du client et de leur indispensable compatibilité avec les deux autres lots en cours ;

– Réalisation et Exploitation de la Station d'Épuration de la nouvelle ville Ali Mendjeli (Constantine), attribuée par le ministère des Ressources en Eau - Office National de l'Assainissement (O.N.A.), dont la variante au cahier des charges a été présentée par TD-EC et comprend un réacteur en carrousel de 45 000 m³ et un système de

traitement biologique à l'aide de boues activées qui servira à l'avenir une population de 160 000 habitants. Le projet a été attribué pour environ 15 millions d'euros et un délai de réalisation de 57,5 mois - 33,5 pour la construction et 24 pour l'exploitation. Ce chantier, dont la partie de génie civil doit s'achever à la fin du mois de juin 2018, subira 2 mois de tests et de vérifications, pour une entrée en service prévue avant la fin du mois d'août 2018, date de début de la période d'exploitation souscrite ;

– Réalisation de la liaison autoroutière reliant le Port de Ténés à l'Autoroute Est-Ouest sur 54km (première tranche sur 22km), à Chlef, pour l'ADA, dont l'objet est la construction "clef en main" d'une nouvelle autoroute 2x3 voies, de 22 km, contenant vingt-cinq ouvrages d'art et quatre échangeurs, pour environ 204 millions d'euros. TD-EC est le chef de file du groupement avec une quote-part de 47,5%. L'ordre de service a été délivré le 31 mars 2015, pour un délai de 24 mois. En raison de contraintes financières, les projets ont été redéfinis de 2x3 voies en 2x2 voies, ce qui a causé la prolongation de 12 mois le délai contractuel, soit jusqu'au 1er trimestre 2018, à nouveau prolongé de 12 autres mois, jusqu'au



ONA - CONSTRUCTION ET EXPLOITATION DE LA STEP D'ALI MENDJELI
Constantine - Algérie

1er trimestre 2019, en raison de la refonte et de la modification partielles des études d'exécution. À partir du début du mois de janvier 2018, à la suite de l'approbation de certains projets parcellaires, les ressources nécessaires ont été progressivement remobilisées pour la reprise des travaux ;

– Réalisation de la Pénétrante Autoroutière reliant le port de Skikda à l'Autoroute Est-Ouest sur 31km", à Skikda, pour l'ADA, dont l'objet est la construction "clef en main" d'une nouvelle autoroute en 2x3 voies, de 31km, possédant trente-sept ouvrages d'art et cinq échangeurs pour environ 300 millions d'euros. TD-EC est le chef de file du groupement avec une quote-part de 70%. L'ordre de service a été délivré le 2 juillet 2015, pour un délai de 24 mois. Là encore, en raison de contraintes financières, les projets ont été redéfinis de 2x3 voies en 2x2 voies, ce qui a causé une première prolongation de 12 mois sur le délai contractuel, soit jusqu'au 1er trimestre 2018, à nouveau prolongé de 12 autres mois, jusqu'au 1er semestre 2019. Les projets de cette pénétrante ont été revus et modifiés, à partir du début de mois de janvier 2018.

À la suite de l'approbation de certains projets parcellaires, les ressources nécessaires ont été progressivement remobilisées pour la reprise des travaux.

Ce niveau d'activité reflète bien combien Teixeira Duarte continue de miser sur ce pays depuis plus d'une décennie et consolide l'importance de l'Algérie pour le secteur de la construction du Groupe, notamment dans le domaine des infrastructures. À ce jour, le portefeuille de ce pôle d'activité dans ce marché s'élève à près de 425 millions d'euros.

Dans le cadre de la stratégie de croissance et de consolidation de son activité au **Brésil**, en 2017, Teixeira Duarte a misé fortement sur la recherche, l'identification et la création de nouvelles opportunités de marché dans le secteur des infrastructures, dans un marché très compétitif qui a connu les effets de deux années de forte récession ayant entraîné une baisse de l'investissement public et privé dans ce secteur.



AGA - INSTALLATIONS ET ÉQUIPEMENTS D'EXPLOITATION
DE L'AUTOROUTE EST-OUEST - LOT OUEST
Algérie



ADA - LIAISON AUTOROUTIÈRE AU PORT DE TÉNÉS
Chlef - Algérie

Les quelques projets de travaux publics lancés par les organismes publics ont été majoritairement entravés administrativement par les concurrents non retenus. Ces derniers ont abusé des subterfuges de la loi des marchés publics, qui se révèle être de plus en plus inadaptée pour affronter un marché plus ouvert et équilibré. Dans le secteur de l'investissement privé, nous ouvrons un espace destiné aux clients privés importants dans tous les domaines qui feront l'objet d'un investissement à court ou à moyen terme, notamment le domaine de l'énergie, de l'assainissement, de la mobilité urbaine, des transports ferroviaire et routier, portuaire, des exploitations minières et de l'agroalimentaire. Ce travail a permis de préparer et de présenter 43 propositions en 2017, pour un montant dépassant les 3 milliards d'euros. Nous restons également attentifs à l'évolution du marché pour tout ce qui concerne les opportunités de concessions et de partenariats public-privé (PPP). Ce secteur accueillera une grande partie des futurs investissements en infrastructures au Brésil. Un partenariat avec deux entreprises supplémentaires est actuellement en cours, ainsi qu'une PMI destinée à un projet innovant dans le domaine de l'approvisionnement en eau et l'assainissement dans la région Nord est, qui sera lancé en régime de PPP au second semestre 2018.

Outre la succursale de TD-EC, c'est par le biais de sa filiale EMPA, S.A. que le Groupe opère dans le secteur des infrastructures au Brésil, surtout dans les États de Minas Gerais, Bahia, Maranhão et Pará.

Les chantiers terminés en 2017 furent les suivants :

- Stabilisation de flancs de colline du secteur Cava Ouest de Mina Águas Claras, située à Nova Lima, État de Minas Gerais, dont le client est MBR - Mineração Brasileira Reunidas, S.A., filiale du Groupe Vale ;
- Génie civil du Terminal Maritime de Ponta da Madeira, pour « VALE, S.A. » à São Luís, dans l'État de Maranhão.

Au cours de l'exercice, les études d'avant-projet détaillé et d'exécution ont été élaborées pour les contrats ci-dessous signés avec le DNIT - Departamento Nacional de Infraestrutura de Transportes :

- Élaboration des études et réalisation des travaux d'adaptation de la route BR-440/MG, située à Juiz de Fora, dans l'État de Minas Gerais ;
- Élaboration des études et réalisation des travaux de doublement de la route BR-116/BA - Lot 02, à Jeremoabo, État de Bahia.

En plus de ces projets, EMPA, S.A. Serviços de Engenharia a continué à réaliser les chantiers suivants :

- Construction de la route BR 235/BA, située dans la ville de Coronel João Sá, État de Bahia, pour le DNIT - Departamento Nacional de Infraestrutura de Transportes ;
- Expansion de la voie ferrée de Carajás, à Santa Inês, État de Maranhão : il s'agit d'un ouvrage ferroviaire, réalisé en groupement avec la société SOMAFEL - Obras Ferroviárias e Marítimas, Ltda. et dont le client est VALE, S.A. ;
- Démarrage des travaux de doublement de la route BR-101/BA, et poursuite de la préparation des études de réalisation, à Esplanada, dans l'État de Bahia, pour DNIT - Département national des infrastructures de transports.
- Extension de la voie ferrée Carajás, bloc G, à Marabá, État de Pará Vale, S.A., pour EMPA, S.A., réalisée en groupement avec l'entreprise SOMAFEL - Obras Ferroviárias e Marítimas Ltda..

Un autre marché a été signé au cours du 3^e trimestre 2017 auprès du DNIT - Departamento Nacional de Infraestrutura de Transportes, à savoir :

- Élaboration des études et réalisation des travaux de doublement de la route BR-116/BA - Lot 01, à Chorrochó, État de Bahia, réalisé en groupement externe au sein duquel la participation de EMPA, S.A. Serviços de Engenharia représente un volume de travail de 15 millions d'euros.

Un consortium piloté par « EMPA, S.A. Serviços de Engenharia » a reçu, le 13 de mars de 2018, du département national des infrastructures de transports - DNIT, le contrat d'Élaboration des projets basiques et d'exécution en ingénierie et exécution des travaux de doublement, implantation de voies latérales, adéquation de capacité, restauration avec améliorations et ouvrages d'arts spéciaux, sur la route BR-116/BA, Lot 06, sur une distance de 40,34 km. Le délai prévu pour la réalisation des travaux est de 1 350 jours pour un montant de 297 millions de réaux, EMPA, S.A. Serviços de Engenharia détenant une participation de 45 %, soit l'équivalent de 33,3 millions d'euros.

Alupar, entreprise de référence sur le marché brésilien de la production et de la transmission d'énergie, a informé TD-EC, succursale du Brésil, en date du 23 mars 2018, de la signature d'un contrat portant sur la sous-station de Rio Novo do Sul, située dans l'État de Espírito Santo, pour un montant de 14,5 millions de réaux et un délai d'exécution de 9 mois. Ce premier contrat signé par la succursale du Brésil dans le secteur des infrastructures revêt un sens particulier dans la mesure où il représente le résultat d'une politique et d'une stratégie de diversification adoptée pour ce marché.

Plus récemment, EMPA, S.A. Serviços de Engenharia » a reçu, le 26 mars 2018, le contrat de Chantier complet d'exécution de travaux de rehausse du massif du barrage Itabiruçu jusqu'à une hauteur de 850 mètres, incluant la fourniture de matériels, municipalité de Itabira/MG, pour l'entreprise VALE S.A.. Le montant des travaux atteint les 109 millions de réaux, soit 26,6 millions d'euros, pour un délai d'exécution de 514 jours, divisé en 2 ODS.

Actuellement, le plan de charges du pôle des infrastructures au Brésil s'élève à environ 208 millions d'euros et l'on s'attend à ce que la croissance enregistrée en 2017 soit modérée en 2018.



DNIT - CONSTRUCTION DE LA ROUTE BR235-BA
État de Bahia - Brésil



DNIT - DOUBLEMENT ET RÉNOVATION DE LA ROUTE BR101-BA
État de Bahia - Brésil

Au **Venezuela**, le ralentissement ou l'ajournement de l'investissement dans les infrastructures a eu un impact similaire à celui de 2016 sur le développement des différents mémorandums d'entente concernant plusieurs projets d'infrastructures, dont celui de la Nueva Autopista Alterna Caracas - La Guaira.

Mais les projets ci-dessous ont quand même été réalisés en 2017 :

- Le projet "Procura y Construcción del Muelle Oeste en la Ampliación y Modernización del Puerto de La Guaira", dans l'État Vargas, pour "Bolivariana de Puertos, S.A.", dont la clôture administrative culmina par la signature en mars 2017 de la réception définitive afférente ;
- La construction du tunnel Baralt, échangeur Macayapa et le viaduc Tacagua, à Caracas pour le Ministerio del Poder Popular para el Transporte Terrestre, réalisé par le Groupement Boyacá - La Guaira, dont Teixeira Duarte détient une participation de 57,2%. Pour ce projet, on a poursuivi la révision et la modification des études demandées par le client en raison de la nécessité d'adapter ce projet à la future autoroute Alterna Caracas - La Guaira, ce qui a créé un fort impact sur l'échangeur Macayapa et le tunnel Baralt, et a conduit à une augmentation très significative des travaux à réaliser. En termes d'exploitation, au cours de l'exercice 2017, les fortes contraintes associées à la réalisation des travaux se sont aggravées dans toutes les composantes de l'ouvrage.
- Planta Física de Nodos de la Red del Octavo Proyecto de Servicio Universal de Telecomunicaciones - Opsut, pour Compañía Nacional de Teléfonos de Venezuela (CANTV). Après la réalisation et la livraison à CANTV de 125 des 213 nœuds répartis entre les différents États du Venezuela, sur plus de 800 000 km², le client a retouché son plan de distribution du réseau de fibre optique et a proposé d'anticiper l'achèvement de ce contrat. Toujours est-il que le réseau actuel recouvre près de 85% de la surface du pays. Bien que l'objet de ce marché ait été réduit et malgré la logistique extrêmement complexe qu'il a fallu assurer pour mener à bien ce projet, la généralité des objectifs fixés ont été largement atteints. Il est à prévoir que la clôture administrative allée à la réception définitive pourra avoir lieu au cours du 1er semestre 2018 ;
- Planta Física del Centro de Operaciones de la RED (COR) y Centro de Datos pour la CANTV. Ouvrage terminé avec réception définitive, dont la clôture administrative est en cours ;
- Trabajos de Construcción para el Galpon destinado a Industrias Canaima pour Telecom Venezuela, C.A.. Ouvrage terminé dont les dossiers de réception définitive et de clôture administrative afférents sont en cours de traitement.

En ce qui concerne les entreprises locales, gérées et détenues par TD-EC, mentionnons :

- L'entreprise dénommée Consorcio Mineiro Luso Vargas, C.A. (CONLUVAR) est une société mixte formée entre le gouvernement de l'État de Vargas et TD-EC, dans le principal but d'exploiter une carrière située à Naiguatá pour livrer des matériaux à des tierces personnes et pour alimenter les projets Procura y Construcción del Muelle Oeste en la Ampliación y Modernización del Puerto de La Guaira et Construcción del Tunel Baralt, Distribuidor Macayapa y Viaduto Tacagua, qui sont exécutés par TD-EC. Le principal objectif ayant été atteint, en particulier en ce qui concerne la construction du port de La Guaira qui a joué un rôle déterminant pour la réussite du projet, l'activité de 2017 a surtout consisté à faire des livraisons à des clients extérieurs. Depuis sa création en 2012, la société compte 47 salariés, dont 46 sont vénézuéliens, et est parvenue en 5 ans à extraire, traiter et distribuer près de 1 800 000 m³ de granulats, dont des matériaux servant aux digues, de sable et de gravier. Actuellement, c'est une société qui est renommée dans l'État de Vargas ;
- Adoquines Vargas, C.A. (ADOQUINVAR) est une société mixte créée en 2016 entre le gouvernement de Vargas et TD-EC dans le but de remettre en service l'usine de pavés montée en 2013 pour alimenter le chantier de construction du port de La Guaira. Depuis septembre 2016, moment où elle a commencé sa production en employant seulement 10 salariés, tous de la région, sous la gestion conjointe du gouvernement et de TD-EC, elle a déjà produit près de 30 500 m². Sa production journalière est actuellement de 210 m² et est totalement vendue.

Au cours de ces dernières années, Teixeira Duarte a matérialisé de nombreux ouvrages structurants pour le développement durable du Venezuela. Elle a réalisé avec succès des projets de grande envergure et excessivement complexes, auxquels ont concouru plusieurs branches de l'ingénierie, ce qui reflète non seulement sa capacité, mais également sa présence de plus de 40 années consécutives dans ce pays. Le portefeuille de marchés signés dans ce marché s'élève à près de 362 millions d'euros.

Au **Moyen-Orient**, le domaine des infrastructures a exercé une activité technique et commerciale tout en remettant certaines propositions, surtout à Oman et au Koweït.

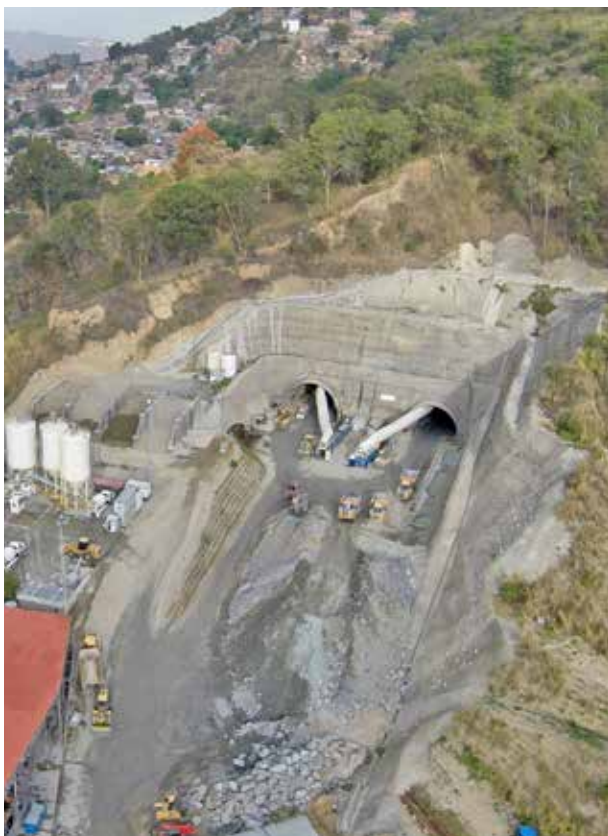
Le contexte géopolitique s'est maintenu en 2017 avec la poursuite des conflits armés au sud et au nord de la péninsule arabique, mais la tendance à la baisse des prix du pétrole OPEC s'est inversée avec une stabilisation du prix moyen du baril au-dessus des 50 USD. Les investisseurs sont donc plus

confiants et ont réactivé les programmes d'investissement sur des infrastructures à l'arrêt en 2016.

Ce contexte antérieur à l'activité commerciale, bien que similaire à l'année précédente, a permis de présenter des propositions à Oman et, surtout, au Koweït, pour des clients gouvernementaux et privés. Parmi ces propositions encore actives, citons celle relative au grand projet environnemental d'une station de traitement des eaux usées au Koweït Umm Al Hayman WasteWater Treatment Plant (UAH WWTP) Civil Construcion Works, ainsi que la préqualification de TD-EC au Ministry of Public Works Kuwait en tant que International Contractors for Major Roads And Bridges Construction.

S'agissant des **Autres marchés** une activité technique et commerciale s'est développée dans certains pays d'Amérique latine d'Afrique et d'Europe, qui ont permis de pressentir l'attribution prochaine de certains contrats.

On prévoit pour 2018 un renforcement de l'activité technique et commerciale déployée sur certains marchés importants et, par conséquent, une augmentation du niveau des produits de ce secteur d'activité qui détient 1,045 milliard d'euros en portefeuille, répartis selon les zones géographiques spécifiées ci-dessus.



MINISTERIO DEL PODER POPULAR PARA EL TRANSPORTE TERRESTRE
CONSTRUÇÃO DO TÚNEL BARALT
Caracas - Venezuela



CANTV - PLANTA FÍSICA DE NODOS DE LA RED DEL OPSUT
Venezuela



CONLUVAR
Naiguatá - Venezuela



ADOQUINVAR - FABRICA DE PAVÉS
Venezuela

Dans le domaine de la **CONSTRUCTION MÉTALLIQUE**, la spécialisation de ce volet de Teixeira Duarte se traduit par la réalisation d'ouvrages qui requièrent une grande capacité technique de travaux métalliques, notamment pour les ponts et viaducs métalliques, les bâtiments et structures métalliques et les équipements hydromécaniques. En travaillant directement pour des clients finaux ou de façon intégrée avec les autres secteurs, ce secteur inclut également à la spécialité de mécanique, un grand savoir-faire dans le domaine oléohydraulique, il développe des solutions et réalise des travaux très complexes, notamment dans le déplacement et le montage de structures de grande taille demandant beaucoup de rigueur.

Au cours de l'année 2017, elle a poursuivi une activité dans différentes zones géographiques où opère Teixeira Duarte, elle a globalement enregistré un montant des profits identique à celui de l'année précédente.

Au **Portugal**, la construction métallique a conservé un rythme d'activité similaire à celui de l'année précédente, ce marché connaît cependant une tendance accrue à la réalisation de travaux directement pour les clients finaux.

Dans les ateliers du pôle opérationnel Teixeira Duarte situé à Montijo, l'unité Construction métallique se charge de la fabrication de structures métalliques destinées au Portugal ou à d'autres marchés, la production la plus importante de cette année étant destinée à l'Algérie.

En mécanique, la branche dédiée à l'entretien et à la réparation d'équipements conserve sa collaboration habituelle avec la direction des équipements, ainsi qu'avec d'autres entreprises du Groupe, ou pour des clients extérieurs, dont le plus emblématique SOMINCOR - Sociedade Mineira de Neves Corvo, S.A..

– Conclusion du marché visant à adapter la vanne de vidange de fond en amont du barrage de Bouçã au règlement de sécurité des barrages, pour EDP - Gestão de Produção de Energia, S.A..

Signature du contrat de réalisation de l'aéroport João Paulo II - toiture de l'aérogare côté piste, avec ANA – Aeroportos de Portugal, S.A.. Il s'agit de la rénovation de la toiture du côté piste de l'aéroport de Ponta Delgada, pour une surface totale de 5 600 m². Ouvrages en cours durant l'année 2018 :

– L'exécution en continu du contrat d'assistance technique concernant la réparation du matériel minier pour la société SOMINCOR - Sociedade Mineira de Neves Corvo, S.A.

qui assure la maintenance d'une grande partie des engins d'exploitation minière dans les mines de Neves Corvo, dans une collaboration qui dure depuis de nombreuses années et qui est sans cesse renouvelée. Ce client réalise actuellement de nouveaux investissements dans la mine de Neves Corvo, nous restons donc de l'attente de pouvoir collaborer à d'autres travaux.

Travaux d'intervention urgente sur les viaducs métalliques d'Alcântara, pour la mairie de Lisbonne. Cette infrastructure a été promptement et efficacement stabilisée.

Travaux de Remaniement de l'abri du péage de pleine voie de Coima sur la section Fogueteiro / Coima A2 - Autoroute du sud, pour BRISA – Concessão Rodoviária, S.A.. Ces travaux, à l'instar de ceux réalisés l'année précédente, ont respecté les conditions logistiques et de planification exigeantes visant à réduire l'impact sur le trafic routier sur cette voie de grande affluence, ce qui constituait un facteur critique pour le client.

Signature d'un contrat de Travaux de substitution, renforcement et réparation de semi-portiques, sur l'A2 - Autoroute du sud, pour un démarrage des travaux prévu en 2018, pour BRISA – Concessão Rodoviária, S.A..

Pour l'année 2018, en récompense d'une action commerciale permanente exercée auprès des clients, il y a de fortes attentes quant à une décision favorable concernant des dossiers très intéressants dans le domaine spécifique de la construction métallique.

En **Angola**, nous avons assisté à une forte baisse de l'activité, comparable aux autres secteurs d'activité, à la suite des contraintes économiques qu'a traversées ce pays.

L'activité d'aménagement hydroélectrique de Laúca perdure au travers d'une collaboration avec Construtora Norberto Odebrecht pour la réalisation de travaux de second œuvre dans la centrale.

L'unité de production installée dans le pôle opérationnel de Viana reste opérationnelle afin de pouvoir répondre aux besoins d'assistance des autres domaines d'activité de Teixeira Duarte, ou de la direction matériel.

En **Algérie**, nous avons achevé l'assemblage des structures métalliques du projet AGB - Nouveau Siège social Gulf Bank Algérie. Cet ouvrage, par ses dimensions, constitue une référence pour le Groupe dans ce secteur d'activité.

Pour le projet AGA - Contrôle et suivi des travaux de réalisation des installations et équipements d'exploitation de l'autoroute Est-Ouest - Lot Ouest, quelques constructions ont été réalisées en structures métalliques. Démarrage de la fabrication des structures « auvents » destinées aux toitures des péages et des constructions. Ces toitures, construites à l'aide de tubulures tridimensionnelles, très complexes à réaliser, sont fabriquées au Portugal, au sein du pôle opérationnel de Teixeira Duarte, à Montijo.



CONSTRUTORA NORBERTO ODEBRECHT - CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE DE LAÚCA - MONTAGE DE STRUCTURES MÉTALLIQUES DE LA CASA DA FORÇA
Laúca - Angola

D'autres travaux de structures métalliques ont également été réalisés dans le cadre des travaux de modernisation de la ligne située entre Thenia et Tizi Ouzou, conduits pour l'A.N.E.S.R.I.F. - Agence Nationale d'Études et Suivi de la Réalisation des Investissements Ferroviaires, notamment le passage supérieur sur la voie ferrée située à Tadmait.

Le contrat établi avec l'Établissement de Construction et de Réparation Navales (E.C.R.N.)" visant à réaliser des travaux sur des Structures Génie Civil et Maritime pour Installation d'un Complexe Élévateur à Bateaux à Mers-el-Kebir, prévoit une intervention massive du secteur de la construction métallique, essentiellement quant aux équipements. Sa dimension et sa complexité technique en font l'un des projets les plus exigeants de ce domaine.



MODERNISATION DE LA VOIE FERRÉE - TRONÇON THENIA TIZI OUZOU - GARE DE TDEMAT - PASSAGE SUPÉRIEUR MÉTALLIQUE
Algérie

Au **Brésil** Poursuite des travaux de restauration et de réhabilitation du pont Hercílio Luz, situé à Florianópolis, en collaboration avec le secteur de la géotechnique et réhabilitation, pour le client DEINFRA, Département des Infrastructures de Santa Catarina. Cet ouvrage d'une grande complexité technique, dont la structure possède des caractéristiques inhabituelles, dans la mesure où il s'agit du plus long pont suspendu à tiges de suspension du monde. Il mesure 819,5 m et comprend des viaducs continentaux et insulaires mesurant respectivement 221 et 259 m. L'opération de transfert de charge de l'ensemble de la structure a été réalisée au moyen d'un système hydraulique synchronisé et sophistiqué. Les travaux se sont déroulés conformément aux exigeants critères techniques et de sécurité. Teixeira Duarte a ainsi démontré qu'elle possédait les atouts nécessaires pour mener à bien des ouvrages demandant les compétences techniques les plus exigeantes et les plus variées.

Le montage des traverses métalliques du pont Rio Flecheiras, comprenant les travaux du Bloc G pour VALE, S.A. s'est déroulé en collaboration avec le groupement d'entreprises E.F.C. – EMPA-SOMAFEL (toutes les deux étant des entités du Groupe Teixeira Duarte).

À la suite du contrat signé avec le groupe VLI, les travaux de renforcement du pont D. Pedro II ont débuté en 2018 dans l'État de Bahia. Le secteur de la géotechnique et réhabilitation de Teixeira Duarte y participera.

Le Groupe Teixeira Duarte opère dans le secteur des **OUVRAGES SOUTERRAINS** à travers une de ses filiales spécialisées « E.P.O.S. - Empresa Portuguesa de Obras Subterrâneas, S.A. (EPOS, S.A.) qui, forte de plus de 30 ans d'expérience dans ce domaine, possède les ressources nécessaires pour exécuter des ouvrages de cette nature, en intervenant dans les domaines du génie civil et minier.

Au-delà du Portugal, l'EPOS opère également sur cinq marchés extérieurs : Espagne, Angola, Venezuela, Colombie et Pérou, à travers ses succursales qui y sont établies.

L'activité industrielle déployée au Portugal a représenté environ 85 % du total de la facturation, le restant a été obtenu dans les autres marchés. Bien que les bénéfices dégagés sur le marché extérieur aient connu une décroissance en pourcentage, une légère augmentation a été enregistrée en valeur absolue par rapport à l'année 2016. Ce fait résulte de l'activité déployée au Pérou avec l'exécution de l'ouvrage du métro de Lima, qui a compensé positivement la baisse des ventes spécialement obtenues en Espagne.

Au **Portugal**, l'EPOS conserve une forte composante de sa production dans des travaux destinés à l'industrie minière, elle augmente le montant de sa facturation de près de 48 % dans ce secteur. Parallèlement au résultat observé dans l'industrie minière, on a également constaté une croissance par rapport à l'exercice précédent dans les produits sur des travaux de génie civil, à la suite de sa participation en régime de sous-traitance dans les travaux d'aménagement hydroélectrique de Gouvães et également de la construction d'une cave souterraine à Quinta do Têdo, dans le Douro.

Ses travaux de 2017 furent en synthèse les suivants :

Les travaux réalisés dans la mine de Neves Corvo dans le cadre d'un contrat signé le 1er avril 2016 avec SOMINCOR - Sociedade Mineira de Neves Corvo, S.A. portant sur le développement de l'infrastructure minière, le transport et la mise en œuvre du béton projeté dans la mine de Neves Corvo et qui doit s'achever le 30 décembre 2018.

Au titre de ce contrat, pour développer l'infrastructure minière, 7 km de tunnels et de galeries ont été creusés, 26 mille m³ de béton projeté mis en œuvre et 59 mille unités de clouage en acier réalisés au cours de l'année 2017. En termes de déroctage de roche, 76 000 tonnes ont été extraites.

Bien que le marché de construction de l'augmentation de puissance de Salomonde - Salomonde II, signé avec l'EDP - Gestão da Produção de Energia, S.A., où EPOS opère au sein du groupement CONSTRUSALAMONDE, A.C.E. ait pris fin le 30 novembre 2015, en 2017, comme en 2016, certains travaux restent en attente du procès-verbal de réception provisoire, ainsi que plusieurs travaux complémentaires non prévus contractuellement et sollicités par le client EDP. On compte parmi ces travaux supplémentaires l'intervention réalisée sur le terrier, à la suite de son effondrement survenu au mois de février 2017.

Le marché de construction du tunnel de Marão, sur l'autoroute IP4 (A4), sous la modalité études et réalisation, réalisé en partenariat avec TD-EC pour Infraestruturas de Portugal, S.A. a été achevé au début du mois de mai 2016. Sans porter préjudice à la réception provisoire de ce projet, et par conséquent à sa mise en service, l'évacuation des déblais de la décharge provisoire du chantier (V5A) à la décharge définitive a eu lieu jusqu'au mois de juin 2017. C'est également à cette date que cette partie des travaux a été définitivement réceptionnée.

Les travaux réalisés dans la mine d'Aljustrel ont été renforcés par les travaux de développement de la mine du Moinho, en

mars 2017, pour le client ALMINA - Minas do Alentejo S.A. Il s'agit d'un contrat d'environ 10 mois qui se prolongera sur l'année 2018. Au cours de cette année, ce sont près de 3,2 km de galeries qui ont été creusés dans cette mine, pour 15 000 unités de clouages en acier pour le soutènement et 15 000 m³ de béton projeté. Il faut également signaler la poursuite sur l'ensemble de l'année de la prestation de services de forage destiné au déroctage de bancs de roche.

La sous-traitance de la construction de la centrale de pompage et turbinage au-dessous des 800 m - CV04 de l'aménagement hydraulique de Gouvães signé à la fin novembre 2016 avec FERROVIAL / MSF - Barragens, ACE, a consisté à creuser et à soutenir plusieurs composantes du circuit hydraulique. Cet ouvrage a réclamé l'excavation de plus de 88 mille m³ de roche, l'application de 2,7 mille m³ de béton projeté, 18 km de clouages en acier et de type *swellex*, la pose de 620 mètres linéaires de profilés métalliques et l'application de près de



EMPA - SOMAFEL - CHEMIN DE FER DE CARAJÁS MONTAGE DE STRUCTURES MÉTALLIQUES DU PONT SUR LE FLEUVE FLECHEIRAS
Marabá Pará - Brésil



DEINFRA - RESTAURATION ET RÉHABILITATION DU PONT HERCÍLIO LUZ
Florianópolis - Brésil

20 tonnes d'acier destinées au soutènement. Il s'agit de la location du matériel à un opérateur, destiné à l'exécution du revêtement d'une cheminée de 270 m de longueur, à l'aide de la technologie « Shaftliner » développée par EPOS.

En **Angola**, les travaux réalisés sur le circuit hydraulique de l'aménagement hydroélectrique de Laúca, réalisés pour Construtora Norberto Odebrecht, S.A. (succursale Angola), ont donné lieu à un contrat de prestation de services de location d'un robot de projection de béton également signé au cours de l'année 2016.

En **Colombie**, bien que sans activité opérationnelle, la succursale d'EPOS a établi des contacts technico-commerciaux permanents en vue de démarcher des travaux. En 2017, elle a déposé plusieurs offres.

En **Espagne**, l'activité a continué d'être axée sur le secteur minier, bien qu'elle ait enregistré une diminution du volume des travaux réalisés par rapport à 2016.

Notons pour l'année 2017 :

La poursuite des contrats signés l'année précédente avec Orovalle Minerals, S.L., portant sur la réparation mécanique et l'opération avec les dumpers, les chargeuses-pelleteuses, le robot de projection et le matériel d'assainissement et de forage

cheminées à l'aide de la technique « raise boring », pour la construction de trois cheminées, pour un total de 67 mètres de longueur et un diamètre final de 1,8 m.

Deux contrats de prestation de services de maintenance ont été signés avec Mina de Aguas Teñidas, S.A.U.. Un premier contrat destiné au matériel d'extraction minière et un second contrat destiné à la maintenance des camions, d'une durée de 24 mois.

Au **Pérou**, le contrat signé en décembre 2016 avec le Consórcio Construtor M2 Lima a été exécuté. Ce contrat consistait en la réalisation des fouilles et du parement provisoire et définitif en béton armé de deux galeries du métro de Lima, d'une longueur totale de 246 m. Les travaux de cette sous-traitance se sont déroulés entre les mois de février et de juillet. Ce sont près de 9,2 mille m³ de tunnel qui ont été creusés et 1,8 millier de m³ de béton qui ont été projetés pour le parement primaire et 1,5 millier de m³ de béton pour le parement définitif.

Sur ce marché, d'autres activités sont également conduites dans le secteur technico-commercial, à ce titre, l'entreprise a réalisé une présentation commerciale au sein du congrès des tunnels de Lima.

Au **Venezuela**, les travaux de construction du tunnel de Baralt qui font partie d'un très long et complexe tronçon routier à la sortie de Caracas en direction de l'aéroport, où EPOS intervient

en qualité de sous-traitant du groupement Boyacá - La Guaira, dans la partie tunnel, n'ont pas avancé dans la mesure où l'activité a été suspendue le reste de l'année 2017.

Dans les **OUVRAGES MARITIMES**, SOMAFEL - Engenharia e Obras Ferroviárias, S.A., est la société du Groupe Teixeira Duarte qui est spécialisée dans la construction, la rénovation et la conservation des infrastructures ferroviaires, y compris leur électrification (caténaire).

Le Groupe a consolidé son activité opérationnelle dans ce secteur ferroviaire, aujourd'hui concentrée au Portugal, en Algérie, au Brésil, en France, au Maroc, au Mozambique et au Royaume-Uni. Des mesures ont été prises pour optimiser les performances dans ces pays, qui utilisent quatre écartements de rails différents.

En 2017, SOMAFEL a enregistré une augmentation des produits de près de 12 %, soit environ 38 millions d'euros. Cette augmentation provient surtout de l'activité au Brésil, elle a représenté environ 38 % de l'ensemble des profits, au travers de sa filiale "SOMAFEL – Obras Ferroviárias e Marítimas, Ltda.", ainsi que de l'activité au Portugal, également en augmentation, qui a représenté environ 32 % de l'ensemble des profits. A contrario, on a constaté une réduction significative de l'activité au Maroc, en Algérie et au Mozambique.

En termes de résultats opérationnels, 2017 a été la meilleure de ces dernières années pour SOMAFEL, l'activité au Brésil se détache largement en contribuant pour près de 52 % de l'EBITDA, soit près de 3,8 millions d'euros.

Au **Portugal**, l'activité était majoritairement centrée sur des projets de maintenance et de réhabilitation d'infrastructures ferroviaires, pour le compte du principal client, IP - Infraestruturas de Portugal, S.A. Voici les principaux travaux :

Volet entretien :

- Poursuite du contrat d'entretien des infrastructures de voie et de caténaire affectées aux centres de maintenance de Coimbra, Entroncamento et Caldas da Rainha, contrat dénommé Prestation de services de maintenance de voie et de caténaire - Lot 5, signé avec IP - Infraestruturas de Portugal, S.A. ;
- Poursuite du contrat de Prestation de services de maintenance d'appareils de voie du réseau ferroviaire national - Lot V, signé avec IP, Infraestruturas de Portugal SA. Ce contrat englobe la maintenance des appareils de voie du réseau ferroviaire national de la voie large dans le domaine géographique correspondant aux centres de maintenance de Coimbra, Entroncamento et Caldas da Rainha.



IP - ÉLECTRIFICATION DE LA LIGNE DU MINHO TRONÇON NINE/VIANA DO CASTELO
Portugal

Volet rénovation :

- Substitution de traverses en béton bi-bloc par du béton monobloc, entre les Km 158,250/167,490, de la ligne de la Beira Alta, pour IP, Infraestruturas de Portugal, S.A. ;
- Migration de traverses en bois par des traverses en béton bi-bloc aux PK 3,250/6,200 de la ligne de la Beira Alta, pour IP, Infraestruturas de Portugal, S.A. ;
- Rénovation de la voie située entre les km 181,393 et 181,970, gare de la Vila Franca das Naves, sur la ligne de Beira Alta pour IP, Infraestruturas de Portugal, S.A. ;
- Gare de Pampilhosa transformation et BC/BLS et TM/TBB entre les km 230,670/230,893 de la VD Substitution du MVS 6I, sur la ligne du nord, pour Infraestruturas de Portugal, S.A. ;
- Dégarnissage mécanique lourd entre les km 163,500 et 163,610, sur la ligne de Beira Alta, pour Infraestruturas de Portugal, S.A. ;
- Dégarnissage mécanique lourd entre les km 126,850 et 127,050, sur la ligne de Beira Alta, pour Infraestruturas de Portugal, S.A. ;
- Ligne de l'Est – PK 194,500 /198,100 Pose de rails – 2017, Infraestruturas de Portugal, S.A. ;

- Migration de traverses en bois par des traverses en béton bi-bloc sur les lignes I et II de la gare de Barca da Amieira, sur la ligne de Beira Baixa, pour Infraestruturas de Portugal, S.A..

Volet projets d'investissement/construction :

L'activité de SOMAFEL, S.A. s'est concentrée sur le projet d'Électrification de la ligne du Minho, entre Nine et Viana do Castelo, comprenant les stations techniques, pour Infraestruturas de Portugal, S.A.. Ce projet d'envergure, rattaché au plan d'investissements ferroviaires 2016-2020 dans le cadre de l'électrification de la ligne du Minho, a été inscrit en janvier 2017, il s'agit pour l'instant du plus gros contrat de SOMAFEL au Portugal.

L'année 2017 a été marquée par une reprise significative de l'activité commerciale, avec le lancement d'appel d'offres de plusieurs projets ferroviaire élaborés dans le Plan stratégique des transports et infrastructures. TD-EC a ensuite signé le contrat de Travaux de modernisation de la ligne de l'Est, tronçon Elvas-Frontière, pour Infraestruturas de Portugal, S.A."



VALE DOUBLEMENT DU CHEMIN DE FER DE CARAJÁS PARÁ MARANHÃO
Brésil

SOMAFEL a activement collaboré à la proposition susmentionnée et elle y prendra part en réalisant les travaux ferroviaires y afférent.

À cet égard, il est probable que l'année 2018 connaisse également une augmentation de l'activité commerciale dans le secteur de la construction ferroviaire au Portugal bien qu'une plus grande difficulté à remporter de nouveaux contrats soit pressentie au regard des montants extrêmement faibles présentés par les entrepreneurs lors des derniers appels d'offres dans lesquels SOMAFEL a participé.

L'**Algérie** demeure un marché important pour ce pôle de la construction du Groupe Teixeira Duarte. Seuls deux projets ont été conduits en 2017 :

- La modernisation de la ligne ferroviaire Thenia/ Tizi-Ouzou et son électrification jusqu'à Oued Aissi sur 75 km, pour l'Agence Nationale d'Études et de Suivi de la Réalisation des Investissements Ferroviaires. Au cours du premier semestre 2017, une forte augmentation liée aux travaux ferroviaires s'est fait sentir, dont la ligne Thenia-Tizi Ouzou-Oued Aissi en fonctionnement au mois d'avril ;

- Les travaux d'installation et de mise en service de la caténaire de 3 000 V de courant continu de la ligne minière, dans la zone Est d'Annaba, également pour l'Agence Nationale d'Études et de Suivi de la Réalisation des Investissements Ferroviaires. Les modifications apportées par le client ont conduit à une forte réduction de la production en 2017, ce qui a conduit à la signature d'avenants visant à prolonger la conclusion de l'ouvrage pour la fin de l'année 2018.

Dans le secteur commercial, face au fort ralentissement de l'investissement public et à la suspension des appels d'offres internationaux, la participation dans le groupement associé à TD-EC a perduré dans le cadre des travaux ferroviaires inclus dans la construction d'un ascenseur à bateaux d'une capacité de 9 000 tonnes, sur la Base navale de Mers El Kibir, pour l'entité rattachée au Ministère de la défense nationale de l'Algérie, dossier qui a été suivi par le Groupe Teixeira Duarte depuis très longtemps et dont l'ordre de service a été délivré en octobre 2017.



ONCF - TERMINAL DE KENITRA
Maroc

SOMAFEL, S.A. y sera chargée de la réalisation de l'ensemble des travaux ferroviaires du groupement, à savoir, les différents chemins de roulement situés entre la zone de l'ascenseur et les hangars de réparation navale, pour un démarrage prévu au cours du quatrième trimestre 2018.

Au **Brésil**, malgré une conjoncture globale relativement défavorable, sa filiale locale SOMAFEL - Obras Ferroviárias e Marítimas Ltda., a réalisé un chiffre d'affaires supérieur de 10% par rapport à l'exercice précédent, soit le meilleur résultat jamais atteint.

Cette amélioration des résultats résulte du changement de stratégies réalisé dans le secteur commercial et dans celui de la production. SOMAFEL a choisi de laisser des entrepreneurs généraux présenter leurs propositions, elle s'est comportée de manière très sélective quant au choix des éventuels clients sur ce marché en élisant un client stratégique, VALE, S.A., dont l'exigence et l'engagement correspondent aux attentes du Groupe Teixeira Duarte et SOMAFEL.

Dans le secteur de la production, SOMAFEL a réussi à placer pratiquement la totalité de ses équipements ferroviaires, elle a choisi de miser sur le recrutement et la formation de professionnels brésiliens, sur l'ensemble de la chaîne de production.

Au cours de l'année 2017, nous enregistrons la conclusion des travaux de superstructure ferroviaire relatifs au chantier de duplication des segments 08-09 ; 09-10 C ; 10-11 ; 11-12 C ; 12-13 ; 14-15 C ; 15-16 C ; 16-17 de l'expansion de la voie ferrée de Carajás », pour a VALE, S.A.. Un segment 51/52 a cependant été attribué à ce contrat, qui devra être achevé au cours du premier trimestre 2018.

Toujours pour le client VALE, S.A., nous enregistrons le démarrage des travaux de duplications des segments 44-45, 45-46 Semi, 45-46 Complément, la rénovation du patio 46, 46-47 Semi et 46-47 Complément de l'extension de la voie ferrée de Carajás, réalisée par un groupement avec EMPA, S.A..



CROSSRAIL SOUTH EAST SECTION PROJECT
Felixstowe Road Abbey Wood - Royaume-Uni

une réserve indigène a eu pour conséquence le retrait de ce contrat de duplication, dans ladite région, ce qui a provoqué une énorme baisse de la valeur initiale du contrat, qui devra être achevé en mars 2018.

Avec ces deux contrats, SOMAFEL conclura d'ici la fin du premier trimestre 2018 treize segments de la duplication de la voie ferrée de Carajás, soit 127 km en un peu plus de deux ans. Il s'agit de la deuxième entreprise à avoir livré le plus de segments de la super structure à VALE, S.A., sur une des lignes transportant le plus grand nombre de chargements au monde.

En **France**, l'activité de SOMAFEL, S.A. est demeurée constante, concernant essentiellement la réalisation de travaux de caténaires pour des entreprises congénères françaises, sur le réseau de la Société Nationale des Chemins de Fer Français.

Au **Maroc**, l'activité de cette année a été marquée par la poursuite des travaux du chantier de Liaison à Grande Vitesse entre Tanger et Kenitra – Installations Terminales de Kenitra Lot n° 1 et Lot n° 2, pour l'Office National des

Chemins de Fer (ONCF), l'exécution des inspections et des essais en vue de la réception de cet ouvrage sont prévus pour le début 2018.

L'activité commerciale a été marquée par la quasi-inexistence deancements de nouveaux appels d'offres internationaux au cours de l'année 2017. Cette situation serait dû au besoin de conclure le programme quinquennal de l'action et du plan d'investissements 2012-2016, dont le dérapage pour 2017, n'a pas permis le lancement de nouvelles procédures. Dans ce contexte, en 2017, l'activité commerciale s'est limitée à une participation à des appels d'offres réalisés dans le cadre de protocoles établis avec des entreprises marocaines.

Au **Mozambique**, en 2017, aucune activité productive n'est apparue dans le secteur ferroviaire du groupe. Comme il s'agit d'un marché traditionnel pour le Groupe SOMAFEL et à fort potentiel ferroviaire, le Groupe reste attentif aux éventuels lancements d'appels d'offres dans ce secteur.



DGRM - RÉHABILITATION DE LA JETÉE ORIENTALE DU PORT DE TAVIRA
Portugal

En 2017, SOMAFEL a débuté son activité au **Royaume-Uni** par l'exécution de contrats au travers de la « Joint venture » établie avec l'entreprise anglaise « Hedson Rail Limited » :

- Pour Balfour Beatty, des travaux de construction de caténaire ont été réalisés dans le couloir ferroviaire de convergence de deux administrations ferroviaires, Network Rail et Crossrail (TfL - Transport for London), South East Section - Abbey Wood Station ;
- Pour Network Rail Infrastructure, Ltd., des travaux d'électrification de deux sections de caténaire ont débuté en décembre, sur la Gospel Oak to Barking line, intégrée au London Railway upgrade plan, et que se sont achevés au cours du premier trimestre 2018.

Sur le volet conseil, nous avons signé, dans le cadre d'un des principaux projets d'électrification du Royaume-Uni, un contrat avec Network Rail Infrastructure, Ltd. visant la révision du projet de caténaire, dans le couloir ferroviaire GWEP - Great Western Electrification Project et un autre contrat de conseil similaire au premier a débuté pour le client WS Atkins Limited.

En vertu des perspectives commerciale de ce marché, nous continuons à suivre la mise en œuvre du premier grand projet à grande vitesse du Royaume Uni, intitulé High Speed 2 (HS2), dont la première phase correspond au tronçon compris entre les villes de Londres et Birmingham, et les plans d'investissement ferroviaire sur la ligne conventionnelle, intitulés Control Periods (CP), qui sont sur 5 ans. De grands investissements sont prévus, notamment pour l'électrification dans les périodes suivantes : Control Period 5 (CP 5) 2014/2019 et Control Period 6 (CP 6) 2020/2025.

Afin de consolider la présence de SOMAFEL sur ce marché du Royaume-Uni, des collaborateurs ont suivi des formations et des certifications au cours de l'année 2017, afin de pouvoir être autorisés à travailler sur ce marché.

SOMAFEL poursuit l'analyse des autres marchés prometteurs et elle a ainsi présenté une proposition avec une entreprise brésilienne et destinée à la rénovation de la voie de la ligne ROCA, de Buenos Aires, entre Constitution et La Plata, en Argentine.



ECRN - CONSTRUCTION DE L'ASCENSEUR À BATEAUX DE MERS EL KEBIR
Algérie

Dans le domaine des **OUVRAGES MARITIMES**, le Groupe Teixeira Duarte a la capacité d'exécuter, à travers les structures et les équipes de sa filiale Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A, différents types d'ouvrages d'infrastructures portuaires, telles que ports commerciaux, de pêche et de plaisance, travaux de construction et de réhabilitation des protections côtières, telles que jetées, digues, plages artificielles et travaux de défense contre la mer, remblais hydrauliques, émissaires, ainsi que les opérations de dragage et autres travaux maritimes et fluviaux.

Au **Portugal**, suite à la réduction de l'investissement public et privé en cours ces dernières années, l'activité s'est limitée en 2017, à la réalisation de la Réhabilitation de la jetée orientale du port de Tavira pour DGRM - Direção Geral de Recursos Naturais, Segurança e Serviços Marítimos.

Le gouvernement central et régional des Açores et de Madère ainsi que le gouvernement portugais ont fait savoir qu'ils voulaient développer des ports nationaux et régionaux. Pour 2018, on s'attend donc à ce qu'il y ait plusieurs appels d'offres d'une certaine importance qui soient lancés mais qui porteront leur fruit probablement à la fin de l'année ou au cours de l'exercice suivant.

Le nouveau paradigme de suivi commercial utilisé au cours de l'exercice s'est traduit par un positionnement et un approfondissement des relations commerciales auprès des principaux acteurs du secteur maritime. Le nombre de propositions a ainsi significativement augmenté, sans oublier les nombreuses sollicitations reçues pour participer à des appels d'offres conséquents, ce qui permet d'envisager très positivement l'avenir proche. Lors de cet exercice, des propositions d'un montant de 100 millions d'euros ont été étudiées, dont celle de l'appel d'offres lancé par l'administration du port de Sines pour la réalisation de la 3ème phase de l'agrandissement de la jetée est du Port de Sines.

Sur l'ensemble des marchés sur lesquels le Groupe opère, des propositions d'un montant de 254 millions d'euros ont été étudiées.

En **Angola**, l'activité reste très limitée par la crise économique et financière que le pays traverse, aucune proposition de devis dans ce secteur n'a pu être présentée lors de cet exercice.



EPB - RÉHABILITATION DES POSTES 1-2-3 DU PORT PÉTROLIER
Bejaia - Algérie

En **Algérie**, l'activité en 2017 a consisté à débiter deux ouvrages importants :

- Réalisation des travaux de réhabilitation des postes 1, 2 et 3 du Port Pétrolier de Bejaia, pour l'Entreprise Portuaire de Bejaia, dont la conclusion est prévue pour 2018 ;
- Étude et Réalisation d'un Complexe Élévateur à Bateaux d'une capacité de levage utile égal ou supérieur à 9000 tonnes, à la Base navale de Mers-El-Kebir, pour ECRN-Établissement de construction et de Réparation Navales, rattachée au Ministère National de l'Algérie pour y réaliser un ensemble de travaux incluant : élaboration de projet, réalisation des zones de travail et de transfert, des infrastructures, des travaux de construction, ainsi que la fourniture et l'installation d'un ascenseur à bateaux d'une capacité de levage supérieure à 9 000 tonnes et la formation des techniciens.

Le délai prévu pour la réalisation des travaux est de 29 mois, pour un montant total de 96 millions d'euros et 4 513 millions de dinars algériens, soit un total d'environ 137 millions d'euros.

Au **Brésil** malgré une conjoncture économique relativement défavorable, le secteur des ouvrages maritimes connaît un développement de projets de terminaux à des fins diverses, notamment l'exportation de marchandises, pilotés par des groupes économiques privés.

Différentes propositions d'un montant de 100 millions d'euros ont été étudiées et présentées.

Ce fait traduit une augmentation significative par rapport à l'année précédente et nous nous attendons à l'attribution d'une de ces études avec un démarrage des travaux en 2018.

En **Colombie**, fruit de l'association avec une entreprise locale du secteur maritime, des propositions ont été présentées pour la réhabilitation et le prolongement d'un quai commercial et des études de navigabilité, pour un montant de 20 millions d'euros. Nous espérons que l'entreprise forestière Forest First Colombia S.A.S. nous attribue une de ces propositions. Le positionnement associé au contexte commercial présent auprès des principaux clients du domaine portuaire nous incite à être optimistes pour l'année 2018.

Au **Mozambique**, en 2017, les ouvrages suivants ont été conclus dans ce domaine :

- Rehabilitation and Extension of Service Vessel Quay in the Beira Port, pour CFM - Portos e Caminhos de Ferro de Moçambique à l'aide d'un financement de la communauté européenne, à travers la BEI - banque européenne d'investissement ;
- Remise en état des défenses et bollards du port de Pemba, pour CFM - Portos e Caminhos de Ferro de Moçambique.

Des propositions représentant 21 millions d'euros ont été présentées pour ce marché, nous sommes donc très optimistes pour l'année 2018.



AGB - SIÈGE DE LA GULF BANK
Algérie



IMOHEALTH - HOSPITAL CUF TEJO
Lisbonne - Portugal

Au-delà des marchés susmentionnés, d'autres marchés ont été analysés, notamment celui du **Maroc** pour lequel une proposition a été présentée au Tanger Med pour l'ouvrage Étude et Travaux du Rempiètement du Quai -16 MZH a -18 MZH entre QC300 et QC750.

LE CENTRE OPÉRATIONNEL COFFRAGES ET PRÉCONTRAÎTE est le centre d'exploitation chargé de la gestion et du développement du pôle des coffrages, des cintres et de la précontrainte de Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A..

Au **Portugal**, une collaboration s'est instaurée dans le cadre de la réalisation des caves, par la méthode Top Down, pour l'hôpital CUF Tejo, à Alcântara, Lisbonne, ainsi que pour la réalisation de la structure de l'Hôtel Cegonha, à Comporta.

En **Angola**, les coffrages d'une brasserie de la STI ont été réalisés pour S. Tulumba- Investimentos e Participações, Limitada, à Lubango.

En **Algérie**, poursuite des travaux de coffrage des structures en béton armé des stations-service de l'autoroute Est-Ouest, rattachés à l'ouvrage AGA - Contrôle et suivi des travaux de réalisations des installations et équipements d'exploitation de l'autoroute Est-Ouest-Lot Ouest, et de la STEP d'Ali Mendjeli, à Constantine.

LA DIRECTION CENTRALISÉE DU MATÉRIEL ET DES ÉQUIPEMENTS a poursuivi ses activités de gestion économique, administrative et technique de l'équipement dans les différentes zones géographiques, en garantissant une disponibilité appropriée des équipements et l'allocation des techniciens, notamment les agents de manœuvres, les mécaniciens et les électriciens.



DIRECTION CENTRALE DE L'ÉQUIPEMENT - PÔLE OPÉRATIONNEL TEIXEIRA DUARTE
Montijo - Portugal



DIRECTION CENTRALE DE L'ÉQUIPEMENT - PÔLE OPÉRATIONNEL TEIXEIRA DUARTE
Montijo - Portugal

IV.2. CONCESSIONS ET SERVICES

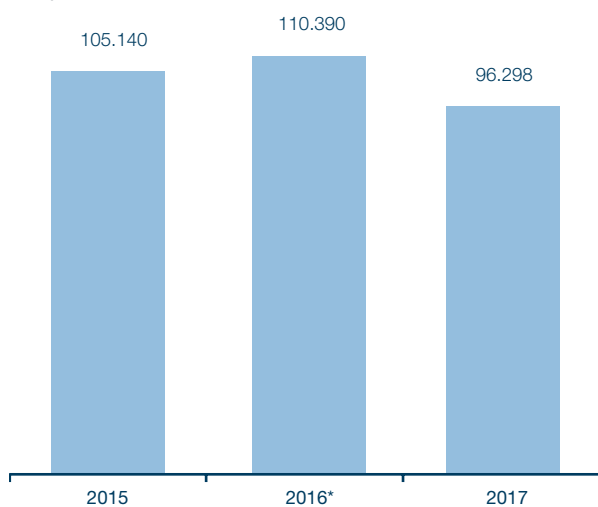
Le Groupe Teixeira Duarte a commencé d'opérer dans ce secteur en 1984, à Macao, par le biais de la participation qu'il détenait, et détient toujours, sur CPM - Companhia de Parques de Macau, S.A. Puis, il a étendu ces activités au Portugal, en Angola, au Brésil, en Belgique, en Espagne, au Mozambique, au Qatar et au Venezuela.

Dans le cadre des concessions et services, les entreprises du Groupe se consacrent à des secteurs d'activité bien distincts, tels que la gestion des biens immobiliers (Facilities Management), l'entretien des installations (Facilities Services), l'environnement, la gestion des bâtiments hospitaliers au Portugal, l'enseignement en Angola, les petites centrales hydroélectriques (PCH) au Brésil, et l'utilisation et la gestion d'un port au Venezuela.

Dans ce secteur, Teixeira Duarte détient plusieurs participations minoritaires dans d'autres sociétés dont la gestion n'est pas pilotée par les structures de notre Groupe et qui, dans pratiquement tous les cas, ne sont pas incluses dans son périmètre de consolidation. Les plus importantes feront néanmoins l'objet de quelques considérations à la fin de ce chapitre.

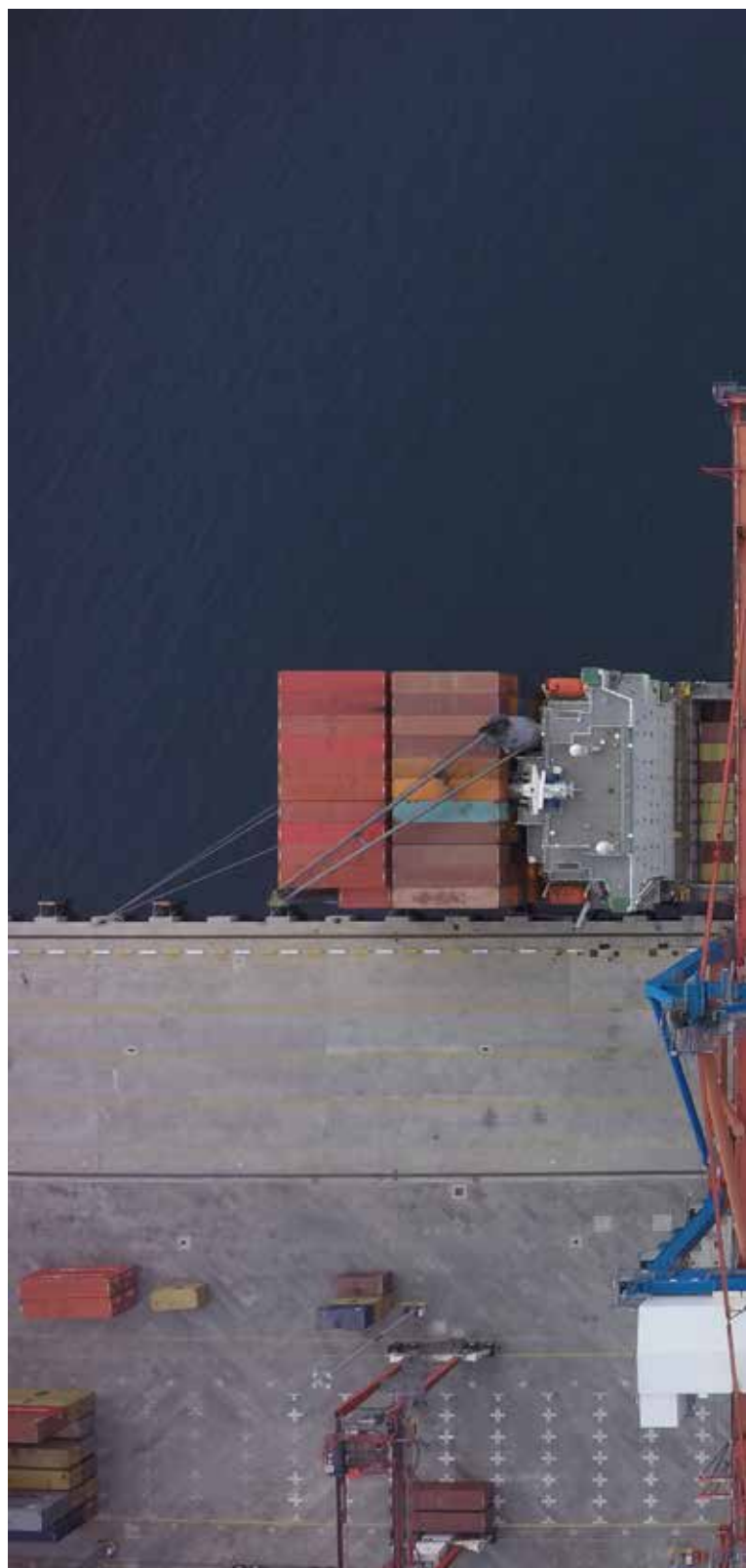
APPORT DE CE SECTEUR AUX RÉSULTATS DU GROUPE

Dans le secteur des concessions et services, le chiffre d'affaires a diminué de 12,8% par rapport à l'exercice 2016, aggravé par des pertes de crédits sur la clientèle.



Évolution du chiffre d'affaires
des Concessions et Services
(Montants en milliers d'euros)

(*) - Montants de 2016 recalculés





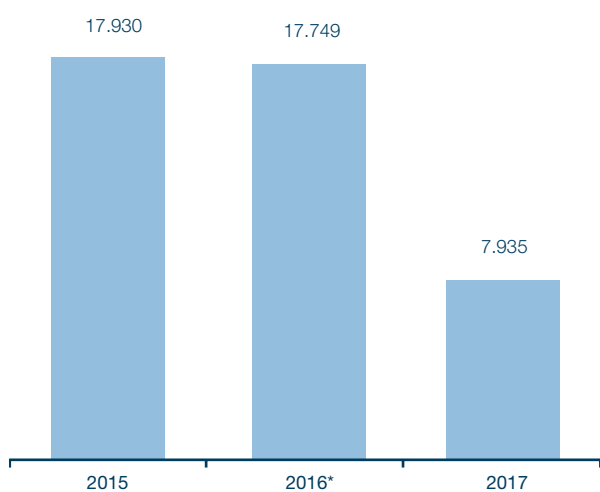
PORT DE LA GUAIRA
Venezuela

Le Portugal a enregistré une diminution de 14,2% par rapport à l'exercice homologue du fait qu'au second semestre de cet exercice, le Groupe n'a pas encore comptabilisé l'apport de ses filiales du secteur de l'environnement au Portugal (Recolte, S.A. et Recolte (Porto), S.A.), cédées en juillet de cette année.

En effet, au second semestre 2016, ces entreprises avaient contribué à hauteur de 6,774 millions d'euros à cet indicateur au Portugal. En 2017, sans comptabiliser l'apport de ces filiales au second semestre, ce secteur aurait connu une augmentation de 1,395 million d'euros.

Les autres marchés sur lesquels le Groupe opère ont connu de bonnes performances, à l'exception du marché angolais qui a enregistré une baisse de 33,2% par rapport à 2016.

L'EBE de ce secteur des concessions et services a connu une importante baisse de 55,3%.



Évolution de l'EBITDA
des Concessions et Services
(Montants en milliers d'euros)

(*) - Montants de 2016 recalculés

ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2017

Au plan non consolidé, et afin de donner un aperçu sur l'ensemble de l'activité 2017, nous informons que les produits opérationnels du Groupe dans le secteur des concessions et des services se sont élevés à 104,931 millions d'euros, dont

61,6% se rapportent à l'activité menée à l'étranger. Ces chiffres reflètent une hausse de 24% par rapport à 2016. Pour donner une notion du poids des principaux pôles d'activité du Groupe dans ce secteur, il faut savoir que parmi les produits opérationnels non consolidés qui viennent d'être indiqués, 58% proviennent des Facilities Management et 28% de l'environnement.

IV.2.1. SOCIÉTÉS FILIALES DU GROUPE TEIXEIRA DUARTE

GESTION DES BIENS IMMOBILIERS / ENTRETIEN DES INSTALLATIONS (FACILITIES MANAGEMENT / SERVICES)

Teixeira Duarte déploie ses activités dans le secteur Facilities Management / Facilities Services, depuis l'an 2000, au travers de sa société dénommée TDGI - Tecnologia de Gestão de Imóveis, S.A., constituée à cet effet au Portugal et détenue à 100 % depuis le début.

Les principaux domaines de TDGI sont (i) la gestion intégrée de hard services et de soft services, (ii) la maintenance technique, (iii) l'analyse, le diagnostic et les solutions concernant l'énergie et (iv) la gestion des espaces et leur habillage.

Étant une société de gestion de biens immobiliers, elle répond avant tout aux besoins de ses clients en créant un ensemble de solutions différenciées et personnalisées, en menant de front le pari sur des activités spécifiques complémentaires permettant une approche plus large des besoins du client, telles que la restauration collective sous la marque SmartFood, la gestion de parkings sous la marque AutoPark et la gestion de copropriétés d'entreprises sous la marque SpacePartners.

Il s'agit également d'une entreprise d'ingénierie à l'origine de la création de facteurs de différenciation, notamment par le développement de compétences techniques spécifiques et par des solutions technologiques adaptées à un objectif parallèle d'optimisation des frais, d'efficacité des opérations et d'amélioration de la qualité. Il convient ainsi de souligner les projets menés en interne ou en partenariat, tels que ceux des marques Glose EAM, Inergy et Controlo 24.

Sur le plan international, cette activité est mise en œuvre par d'autres sociétés du Groupe Teixeira Duarte qui opèrent dans les huit marchés actuels et utilisent la marque TDGI, en bénéficiant des moyens et des ressources de TDGI, S.A. Cela permet de consolider une enseigne puissante, dotée de solides valeurs d'ingéniosité, de vérité et d'engagement, reconnues par le marché. Cette reconnaissance des partenaires et des clients de multinationales est l'un des facteurs à l'origine du

développement de l'activité de la marque TDGI à d'autres pays. TDGI doit maintenant relever de nouveaux défis sur les nouveaux fronts où ces partenaires et clients opèrent.

Au **Portugal**, en 2017, suivant la tendance des années précédentes, le chiffre d'affaires n'a cessé de croître, que ce soit par le renforcement des relations contractuelles existantes ou par la passation de nouveaux contrats.

Dans les domaines de la gestion intégrée de hard services, soft services et de maintenance technique, qui représentent le cœur de métier, l'augmentation du chiffre d'affaires de l'entreprise s'est révélée significative sur les différents segments de marché où la société opère. En effet :

- Dans le secteur des bâtiments, on note le démarrage du contrat de maintenance des locaux et des équipements de LEF, appartenant à l'Association Nationale des Pharmacies, pour un client et un partenaire historique du Groupe Teixeira Duarte, ainsi que le démarrage du contrat de maintenance et d'assistance technique des entrepôts de Chiado. Les contrats établis avec ces deux entités de référence sont considérés comme la conséquence de la stratégie de développement de l'activité ;
- Dans le secteur de la santé, on note le début de la prestation de services de maintenance d'équipements médicaux pour le Centre hospitalier de Cova da Beira, ainsi que la rénovation de la prestation et des services pour l'hôpital Santa Casa da Misericórdia do

Porto, par le contrat de maintenance de l'HVAC du Centro de Reabilitação do Note et démarrage de la prestation de services de maintenance d'équipements médicaux de cette unité ;

- Pour le secteur industriel, l'année 2017 a débuté avec le démarrage du contrat global de maintenance des installations et des équipements du campus TAP. C'est l'un des plus grands contrats de maintenance au niveau national. L'exigence technique est grande et elle a permis de prolonger la relation établie avec le client TAP depuis de nombreuses années, bien qu'avec des dispositions contractuelles différentes ;

- On a également enregistré un renforcement mutuel significatif dans le secteur du Retail, avec la signature de contrats avec des marques prestigieuses telles que la FNAC, Nespresso et H&M. Il faut également souligner l'augmentation du volume de maintenance corrective que TDGI a développé auprès de ses clients, traduisant la confiance associée à l'exécution des travaux au-delà du cadre du contrat signé, ainsi que la réalisation de travaux ponctuels avec des grandes marques telles que IKEA.

Dans le secteur Analyse et diagnostic/solutions énergétiques, TDGI a également vu son chiffre d'affaires augmenter, en particulier dans les domaines de certification énergétique et d'audits. Ce secteur se positionne auprès de ses clients comme un partenaire technique et stratégique qui fournit un service continu, notamment pour réduire les consommations énergétiques.



CAMPUS TAP - FM & Maintenance
Lisbonne - Portugal



AL SHAQAB EQUESTRIAN CENTRE FM&Maintenance
Doha - Qatar



HÔPITAL PROF. EDMUNDO VASCONCELOS
São Paulo - Brésil

Des audits de certification et des plans de rationalisation énergétique ont été réalisés sur des bâtiments de grande dimension et associés à des entreprises de renom telles que Casino Estoril, Casino Lisboa, Residências Assistidas Montepio, Edifício Expo Finanças, Hospitais do Grupo Lusiadas Saúde et Luz Saúde.

Au niveau des solutions énergétiques, le premier projet lié au Système de gestion des consommations intensives en énergie a vu le jour, il a totalement été réalisé en interne : l'audit énergétique et son plan de rationalisation d'énergie a été effectué dans l'usine de concassage, production de pâtes et de biscuits de l'Industria Insular, S.A., située sur l'île de Madère.

Le secteur de la gestion des espaces et des travaux poursuit le développement de processus significatifs dans le cadre de la transformation des espaces intérieurs, dans le domaine des bâtiments comme dans celui de l'environnement industriel, il atteint des volumes de travail sensiblement identiques à ceux de l'année précédente.

Ce secteur a également connu des modifications significatives, les clients l'ont choisi non seulement pour l'optimisation des espaces mais également pour l'introduction du volet design d'intérieurs et l'adoption de nouvelles tendances et de nouveaux styles.

En **Angola**, malgré une conjoncture difficile, le contrat passé avec EMIS, S.A. a été renouvelé. Le démarrage de la procédure de renégociation du contrat finalement signé avec CHEVRON au début de l'année 2018.

L'Angola reste le second plus grand marché de TDGI au niveau global, celle-ci y est fortement engagée.

En 2017, l'activité de TDGI en **Algérie** s'est principalement concentrée sur le développement, l'optimisation et la stabilisation de la structure, comprenant les équipes techniques, les méthodes et les procédures de travail. Le domaine de travail s'est élargi d'Alger à Oran et Chlef.

En 2017, TDGI en **Belgique** a consolidé ses opérations en cours, notamment le contrat de maintenance du Conseil européen à Bruxelles et elle a démarré de nouveaux contrats importants, notamment :

- Contrat de travaux en intérieurs conclu avec le Parlement européen, d'une durée de 4 ans, pour lequel TDGI a concouru dans le cadre d'un groupement d'entreprises belges ;
- Contrat de gestion des biens immobiliers pour Thomson Reuters (Markets) S.A., entreprise opérant dans le secteur des média. Le contrat a été obtenu au travers du partenariat conclu depuis de nombreuses années entre TDGI et CBRE Corporate Outsourcing SPRL, entreprise détenant le contrat mondial de gestion des biens immobiliers pour Thomson Reuters (Markets) S.A..



CAMPUS TAP - FM & Maintenance
Lisbonne - Portugal



CAMPUS TAP - FM & Maintenance
Lisbonne - Portugal



GRUNDFOS - FM & Maintenance
Madrid - Espagne

Au **Brésil**, la croissance s'est maintenue, des contrats ont été consolidés, d'autres ont été élargis et de nouveaux ont été signés, à l'instar de celui signé pour Brazil Senior Living, S.A ; la maintenance du club de volley ADC (Associação Desportiva Classista) Bradesco, la maintenance de TMKT Serviços de Marketing, Ltda. dans sa filiale de Teresina ; le renouvellement du contrat et l'augmentation de 194 à 266 postes d'accueil ; Contrat de maintenance de la climatisation des églises de l'IURD, État de São Paulo ; toujours pour l'IURD, signature d'un nouveau contrat de maintenance à Curitiba ; élargissement du cadre d'intervention dans les structures de Décathlon, un des premiers clients de TDGI au Brésil.

En **Espagne**, l'année 2017 a connu un développement des campagnes commerciales et de communication dédiées à la consolidation de la marque. De nouveaux contrats ont débuté dans les secteurs de Hard e Soft Services et de maintenance technique pour les clients Bombas Grundfos España S.A. et CUSCUTE S.L. (CUBIC), et des accords de renouvellement des services fournis ont été réalisés dans les bâtiments PFIZER, UNISYS, BOEING et VMWARE, suite à la satisfaction de ses principaux clients CBRE Corporate Outsourcing S.L. et TECUNI S.A. (Vince Facilities).

Au **Mozambique** TDGI a poursuivi le développement de son activité de façon durable, en cherchant en permanence à créer de la valeur et, ainsi, à se démarquer comme une

Norme internationale ISO9001:2015.

Parmi les 26 contrats ayant pris fin en 2017, 25 ont été renouvelés (un des clients ayant clos son activité), ce qui traduit la confiance et la reconnaissance de la qualité des services fournis par l'entreprise.

Elle a, en parallèle, élargi son activité à de nouveaux clients, notamment au second semestre 2017 avec la passation de marché réalisée avec Banco Société Générale Moçambique S.A. et USAID Mozambique, qui sont des clients qui ont contribué à renforcer l'image de la marque de TDGI sur ce marché.

En ce qui concerne le Qatar, TDGI opère au travers de sa société de droit local TDGISERV, constituée avec une entreprise locale, PETROSERV, ayant plus de 30 ans d'expérience dans les services liés au secteur pétrolier et gazier, essentiellement par un contrat à grande échelle concernant les bâtiments de Qatar Foundation.

L'année 2017 a également été une année de développement commercial, elle a débuté par la maintenance et la gestion de deux complexes résidentiels, Doha Compound e Al Reems Compound.

ENVIRONNEMENT

En 2017, dans le secteur de l'environnement, le Groupe Teixeira Duarte a opéré dans 3 marchés différents : au Portugal (jusqu'au mois de juillet de cette année) par le biais de ses filiales RECOLTE - Serviços e Meio Ambiente, S.A. (RECOLTE) et RECOLTE - Serviços e Meio Ambiente, (Porto) S.A. (RECOLTE PORTO) et RECOLTE - Serviços e Meio Ambiente (Açores), Unipessoal, Lda. (RECOLTE AÇORES) ; en Espagne, par le biais de RECOLTE - Servicios y Medioambiente, S.A.U (RECOLTE, S.A.U) ; et en Angola, par le biais d'une autre société du Groupe Teixeira Duarte qui opère sur ce marché sous la marque RECOLTE, avec le support des moyens et des ressources de cette dernière.

Au **Portugal**, bien que le secteur de l'environnement ne soit pas considéré comme stratégique pour le développement de l'activité de Teixeira Duarte sur ce marché, les participations détenues par le Groupe dans les entités opérant dans ce secteur au Portugal ont été cédées le 19 juillet 2017 : RECOLTE et RECOLTE PORTO.

Sur ce marché, seule l'activité de gestion et de traitement des déchets hospitaliers dangereux a été conservée - secteur d'activité non inclus dans l'opération de cession évoquée -, au travers du contrat réalisé sur l'île de São Miguel, Açores, pour l'Hôpital Divino Espírito Santo de Ponta Delgada, EPER, au travers de la société - dont le siège est situé dans la région autonome des Açores - RECOLTE, Serviços e Meio Ambiente, (Açores), Unipessoal Lda. (RECOLTE AÇORES) détenue à 100% par TEDAL et titulaire du permis de gestion et de traitement des déchets hospitaliers délivré par les autorités régionales.

En **Espagne**, la société locale RECOLTE S.A.U. est détenue à 100 % par TEDAL. Bien qu'elle soit la principale société véhicule vers d'autres secteurs d'activité du Groupe Teixeira Duarte en Espagne, elle se consacre, tout comme à la prestation de services liés à l'environnement, notamment sur le marché de la gestion globale des déchets solides urbains, industriels et hospitaliers, le lavage et la désinfection des conteneurs de déchets solides urbains, le nettoyage de la voirie, la conception, construction et entretien des parcs, nettoyage et entretien des plages et des zones côtières, ainsi que les opérations de nettoyage et d'entretien des bois et des voies de communication.

En 2017, RECOLTE S.A.U. a enregistré des profits s'élevant à 26,9 millions d'euros, soit près de 4,9% de plus que l'année précédente.

Parmi les différentes opérations mise en œuvre en 2017 dans

le domaine de la collecte des déchets solides urbains, du nettoyage des voiries et de la gestion d'écocentres, citons celles implémentées :

- Dans la Comunidad de Madrid (Ayuntamientos de Soto del Real, Mancomunidad de Municipios de Valle Norte del Lozoya, San Lorenzo del Escorial et Griñón) ;
- Dans la Comunidad de Andaluzia (Ayuntamiento de Benalmádena, Cartaya, La Línea de la Concepción et Mairena) ;
- Dans la Comunidad de Galiza (Ayuntamientos de Marín, Riveira e Padrón e a Mancomunidad dos Concellos do Morrazo, qui comprend les Ayuntamientos de Cangas, Bueu et Moaña) ;
- Dans la Comunidad de Catalunha (Ayuntamiento de Arenys de Mar et Arenys de Munt).

Pour la maintenance des parcs et jardins, nous pouvons distinguer :

- En Andalousie, les contrats pour les Jardines de la Universidad de Sevilla et pour le Complejo Hotelero Barceló Santi Petri, ainsi que la poursuite du contrat pour l'Ayuntamiento de Algeciras e de El Puerto de Santa María, comprenant également la conservation des parcs et des pinèdes ouverts au public.
- Comunidad de Madrid (Ayuntamiento de Soto del Real) ;
- Comunidad de Galiza (Ayuntamientos de Marín, Riveira et Padrón).

Pour ce qui est de l'entretien et du nettoyage des plages, continuité a été donnée à l'exécution des contrats dans la Comunidad de Andaluzia, de l'Ayuntamiento de El Puerto de Santa María et de nouveaux contrats ont été conclus dans ce secteur.

En ce qui concerne l'activité technico-commerciale, plus de 209 soumissions totalisant environ 91 millions d'euros ont été déposées en réponse à des appels d'offres publics et privés, ce qui permet d'envisager 2018 avec le même volume d'activité.

«**TDHOSP - Gestão de Edifício Hospitalar, S.A.**» est une société détenue à 100 % par la société TD-EC, elle pour objet la gestion de l'hôpital de Cascais pour une durée de 30 ans, comprenant les activités de conception, de projet, de construction, de financement, de conservation et de maintenance.

La construction du bâtiment de l'hôpital de Cascais ayant été terminée en février 2010, l'activité de TDHOSP s'est dès lors centrée sur la gestion et la maintenance du bâtiment hospitalier et sur la gestion et l'exploitation du parking.

Au cours de l'année 2017, au-delà de la maintenance normale du bâtiment, nous y avons réalisé plusieurs travaux de rénovation,

préalablement approuvés par le partenaire LUSÍADAS - Parcerias Cascais, S.A. et par l'organisme public contractant.

Au titre du contrat de gestion, l'activité de TDHOSP est contrôlée et évaluée tous les ans par l'organisme public contractant, sur la base des paramètres de disponibilité, de service et de satisfaction. Comme cela se passe tous les ans depuis le début de son activité, l'année dernière elle a obtenu la mention Très Bien.

Pour 2018, on poursuit la mise en œuvre de processus visant à une amélioration opérationnelle et à une augmentation de l'efficacité dans les différents domaines techniques de travail, compte tenu que « TDHOSP - Gestão de Edifício Hospitalar, S.A. » est certifiée en Qualité par la norme ISO 9001 – 2008, bien qu'en processus de transition vers la norme ISO 9001 – 2015, à l'aide d'un audit de certification prévu au mois de mai de cette année.



NETTOYAGE RIVIÈRE
Galice - Espagne



COLLECTE DE DÉCHETS SOLIDES URBAINS, MARÍN
Galice - Espagne

Le 9 avril 2018, « Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. » a conclu un contrat avec des filiales d'un fonds d'investissement géré par la société de gestion « 3i Investments plc » pour la cession de 90 % du capital social de « TDHOSP - Gestão de Edifício Hospitalar, S.A. » (TDHOSP).

La transmission a pour condition suspensive, outre l'obtention du consentement de la société TDHOSP, l'obtention d'une autorisation de l'État Portugais concernant la société concédante et les financeurs de la concession, le délai est estimé jusqu'au 30 juin 2018.

Le prix global défini pour cette opération, y compris la transmission des actions et des droits de crédit existant sur TDHOSP, représente environ 19,4 millions d'euros, cette opération aura des répercussions sur les comptes de « Teixeira Duarte, S.A. » de 2018, environ 19 millions d'euros dans les capitaux propres, entraînant une baisse du passif du Groupe de près de 75 millions d'euros.

EDUCARE - Actividades Educativas e Culturais, Lda. est une société détenue à 100% par le Groupe TEIXEIRA DUARTE, constituée en 2007 et qui, dès sa création, a eu pour

but de créer le Collège São Francisco de Assis Luanda Sul (sous la marque CSFA Luanda Sul), dont le siège se trouve à Talatona, Luanda sud, en Angola.

Il s'agit d'un établissement d'enseignement reconnu par le ministère de l'Éducation portugais qui va de l'école maternelle à la fin du secondaire dans le but de proposer un enseignement de qualité et de diffuser la langue et la culture portugaises dans l'excellence.

Son modèle d'enseignement étant à caractère constructiviste/positiviste, parallèlement à sa fonction éducative proprement dite, il met au service de la communauté où il est inséré un certain nombre de services. Son projet éducatif reconnu comme un projet éducatif solide et de qualité a conduit les familles angolaises à l'élire comme l'espace et l'environnement idéal pour l'éducation de leurs enfants.

Dans le *ranking* national des résultats des examens de 2017, pour ceux de la 11e année, il occupe la 155e place sur 632 établissements et la 3ème place des écoles portugaises à l'étranger (il a obtenu la 2ème meilleure moyenne en mathématiques et la meilleure moyenne en portugais). Pour les examens de la 9e année, il occupe la 85e place sur 1 221



Collège São Francisco de Assis
Luanda - Angola

la 1^{ère} place des écoles portugaises à l'étranger.

En septembre 2017, il a débuté l'année scolaire avec 654 élèves, son enseignement secondaire propose des cours de sciences et technologies, de langues et des humanités, et de sciences socio-économiques, à l'exception de la 11^e année l'année où seuls les cours de sciences et technologies et de sciences socio-économiques continuent le programme de la 10^{ème} année.

La poursuite du choix portant sur les technologies de l'information, avec l'entrée effective du logiciel de gestion scolaire (INOVAR) du système de management intégré des écoles (SIGE) destiné à la facturation et aux paiements en divers points du collège, ainsi que l'application destinée aux dispositifs mobiles qui a permis aux parents/tuteurs d'avoir accès à l'information intégrée INOVAR + SIGE de leurs enfants.

Parmi toutes ses activités, nous retiendrons particulièrement la continuité de la formation et de la qualification des ressources humaines en partenariat avec le centre de développement professionnel, ou celles développées en interne et, également sa présence dans une foire de technologie de l'éducation de renommée internationale (BETT Show – British Educational Training and Technology Show).

En 2018, nous poursuivons la gestion rigoureuse des différents secteurs et ressources du CSFA Luanda Sul et continuerons le solide travail grâce auquel ce collège est devenu une référence éducative au niveau national et international.

PETITES CENTRALES HYDROÉLECTRIQUES

PAREDÃO DE MINAS Energia, S.A., GONGOJI Montante Energia, S.A. et TABOQUINHA Energia, S.A., sont trois sociétés de droit brésilien détenues par le Groupe Teixeira Duarte, qui détiennent des projets liés à la construction de trois petites centrales hydroélectriques (PCH). Mais ce secteur d'activité n'est pas considéré comme étant stratégique pour le Groupe.

Lors de l'exercice 2017, des démarches ont été entamées en vue de viabiliser des projets. En outre, les prix de vente de l'énergie et les intérêts pratiqués pour les financements constituent une conjoncture défavorable à l'instauration de ces projets.

OPÉRATION PORTUAIRE AU VENEZUELA

Grâce à la licence qui lui a été attribuée, Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. a procédé à la commercialisation, la conservation, l'utilisation, l'administration, la construction

et l'aménagement du terminal especializado de contenedores (Muelles 27 y 28- Sector Oeste) del Puerto de la Guaira.

C'est le 30 mars 2017 que cette entreprise du Groupe a reçu cette autorisation dans le cadre de l'« Alianza Estratégica para la operación y gestión portuaria del terminal especializado de contenedores del Puerto de la Guaira » signée avec la société Vénézuélienne « Bolivariana de Puertos (BOLIPUERTOS), S.A. ».

Cette alliance visait à optimiser le développement et la croissance et l'activité du terminal en le convertissant en un port de transbordement de la mer des caraïbes et de l'Amérique latine. La société TD-EC se charge, pour une période de 20 ans, de la commercialisation, de la conservation, de l'utilisation, de l'administration, de la construction et de l'aménagement dudit terminal à conteneurs du port de la Guaira, d'une capacité de chargement et déchargement de 1 200 000 EVP/année, d'une superficie de 17 ha, disposant de 693 m de quai accostable, pour une profondeur de 15,2 m. Il est doté de matériel portuaire de dernière génération : 6 portiques de quai, 15 portiques de parc, 2 *reach-stackers* et 6 chariots élévateurs frontaux, 32 tracteurs de terminal et 40 plateformes, en plus de bureaux, de zones techniques et des aires de maintenance et de réparation du matériel et des équipements, sur une emprise totale de 5 ha.

En 2017, on a réalisé, entre autres, la phase de structuration de l'organisation, la compétence du personnel, la divulgation de l'alliance par les agents intéressés, l'inscription dans certaines organisations portuaires internationales et l'obtention de toutes les autorisations et permis obligatoires pour exercer cette activité, ainsi que l'élaboration des procédures opérationnelles. Nous développons actuellement, en association avec les autorités vénézuéliennes compétentes, les procédures de viabilisation des opérations de transbordement international, objectif fondamental pour atteindre la capacité installée puisque les opérations d'importation et d'exportation permettent d'atteindre seulement 20 % de cette capacité.

Le volume de revenus de l'opération portuaire a augmenté, la première année, entre mars 2017 et mars 2018, de près de 10,3 millions d'USD et à environ 31,1 milliards de bolivares.



TEC – TERMINAL À CONTENEURS
La Guaira - Venezuela

IV.2.2. SOCIÉTÉS DANS LESQUELLES LE GROUPE TEIXEIRA DUARTE DÉTIENT DES PARTICIPATIONS

Les sociétés qui opèrent dans le secteur des concessions et services, dans lesquelles Teixeira Duarte, S.A. ne détient qu'indirectement des participations, c'est-à-dire dont la gestion n'est pas directement pilotée par le Groupe Teixeira Duarte, sont les suivantes :

AEDL - Auto-Estradas do Douro Litoral, S.A., société dans laquelle TD-EC détient une participation et qui a signé fin décembre 2007 avec l'État portugais le contrat de concession Douro Litoral.

Le 28 janvier 2016, en vertu des contrats d'options signés en décembre 2010, TD-EC a cédé à BRISA - Auto-Estradas de Portugal, S.A. la quasi-totalité des actions qu'elle détenait sur "AEDL - Auto-Estradas do Douro Litoral, S.A." - ne conservant que 1 000 actions, soit 0,02 % du capital social de cette société, quand comparé aux 19,67% détenus

auparavant. À cette même occasion, elle a également cédé sa position dans les contrats de financement qu'elle avait souscrits en tant qu'actionnaire d'AEDL - Auto-Estradas do Douro Litoral, S.A.

En 2017, les procédures et certains travaux visant à mettre un terme au contrat de construction ont été poursuivis.

« **AEBT - Auto-Estradas do Baixo Tejo, S.A.** », société constituée le 15 janvier 2009, est une société dans laquelle la société TD-EC détient une participation de 9 % du capital social, elle a signé avec la société le contrat de sous-concession avec l'IP - Infraestruturas de Portugal, S.A. le 24 janvier 2009, modifié par l'instrument de réforme daté du 28 avril 2010 et par les documents additionnels signés le 22 novembre 2011 et le 7 septembre 2012. Ce contrat de sous-concession porte sur une durée de 30 ans. Il a pour objet la conception, l'étude d'exécution, la construction, l'augmentation du nombre de voies, le financement, l'exploitation et l'entretien des sections autoroutières, des routes régionales et des voies d'accès dans le district de Setubal, à compter de la date de signature du contrat.

La sous-concession a pour objet :

- i. Construction, exploitation, utilisation et maintenance de deux sections autoroutières à péage, A33/IC32 - Palhais/Coima et A33/IC32 - Casas Velhas/Palhais (incluant la liaison à Trafaria et la liaison à Funchalinho), à l'exception du trafic local, à savoir la dernière section de l'A33. La construction de la route régionale ER377-2 - Costa da Caparica/Fonte da Telha, sans péage, et l'aménagement de l'Avenida do Mar entre Fonte da Telha et Belverde viennent cependant d'être retirées de l'objet de la concession. Nous restons donc dans l'attente de leur formalisation contractuelle. Ces voies totalisent une longueur de 40 km ;
- ii. Exploitation, utilisation et maintenance des sections en service à cette date, IC32 - Coima/Montijo (IP1), IC3 - Montijo (IP1)/Alcochete, IC20 - Via Rápida da Caparica et IC21 - Via Rápida do Barreiro, correspondant à 34 km.

S'agissant de la renégociation en cours du nouveau contrat de sous-concession, les sections IC21 - Via Rápida do Barreiro, Liaisons à Trafaria et à Funchalinho n'y ont pas été intégrées.

Le réseau AEBT a donc intégré, pour l'année 2017, l'utilisation de 60,2 km, qui s'avéreront correspondre à 46,5 km après la conclusion du processus de renégociation.

Au cours de l'année 2017, aucune activité de construction n'est

à noter puisque le dernier tronçon est entré en service çà la fin de l'année 2012, on enregistre toutefois la réalisation de travaux réalisés dans le cadre de la période de garantie.

Il est envisagé de céder cet actif en 2018, raison pour laquelle il a été reclassé comme actif destiné à la vente.

MTS - Metro Transportes do Sul, S.A., société dans laquelle TD-EC détient une participation de 9,11 %, déploie ses activités, en régime de concession, d'étude d'exécution, de construction, de fourniture d'équipements et de matériel roulant, de financement, d'exploitation, de maintenance et d'entretien de la totalité du réseau du métro léger de la rive sud du Tage, conformément au contrat de concession signé le 30 juillet 2002 avec l'État portugais, la concession ayant débuté le 12 décembre 2002, pour une période de 30 ans.

En 2017, les procédures visant à mettre un terme au contrat de construction ont été poursuivies.

LUSOPONTE - Concessionária para a Travessia do Tejo, S.A., est une société exclusivement consacrée à la gestion, en régime de concession, des deux franchissements routiers du Tage, dans la région de Lisbonne et dont TD-EC détient 7,5 % du capital.

Lors de l'exercice 2017, cette filiale a connu une performance très correcte, le résultat avant impôts a augmenté de 6,1 %, pour atteindre 28,695 millions d'euros, par comparaison avec le montant de 27,044 millions d'euros atteints en 2016.

On a relevé une hausse des recettes de 5,9 %, associée une augmentation des coûts d'exploitation de 3,5 %. On relève également une forte variation des amortissements et des ajustements nets, avec une variation de 21,5 %, principalement en raison d'une provision enregistrée pour faire face aux futurs engagements liés à la réfection du revêtement des deux voies. La société a néanmoins réussi à obtenir un résultat net après impôts de 21, 032 millions d'euros, 6,8 % en dessous de son budget mais 6,71 % au-dessus du résultat constaté en 2016. Cette augmentation s'explique essentiellement par l'augmentation du trafic sur les deux voies et par la réduction des charges financières inhérentes au remboursement de la dette.

Il est envisagé de céder cet actif en 2018, raison pour laquelle il a été reclassé comme actif destiné à la vente.

CPM - Compagnie de Parcs de Macao, S.A., dont le Groupe Teixeira Duarte détient une participation de 15 % dans le capital social depuis sa fondation au milieu des années 80, à la suite

d'un appel d'offres international, a été la pionnière et continue à être une référence dans la construction et l'exploitation de parkings et d'activités connexes, dans la région administrative spéciale de Macao.

En 2017, à l'instar des années précédentes, cette société a poursuivi son activité avec succès suivant les paramètres qui sont propres au marché. Le fait de ne pas avoir gagné l'appel d'offres des horodateurs de la voie publique, a entraîné une baisse de 4,6 % de sa recette de l'année par rapport à l'année précédente.

Une baisse significative des charges d'exploitation a permis à CPM - Companhia de Parques de Macau, S.A. d'obtenir des résultats positifs de 5,964 millions d'euros.

Tout indique que l'activité de 2018 sera supérieure en raison de l'exploitation de nouveaux parkings, qu'elle continuera à un bon rythme et qu'elle sera optimisée, notamment par des travaux de modernisation et d'entretien des parkings à étage publics exploités par notre société et par l'introduction de quelques systèmes plus avancés concernant l'orientation du stationnement, la reconnaissance de l'immatriculation et le règlement électronique.

IV.3. IMMOBILIER

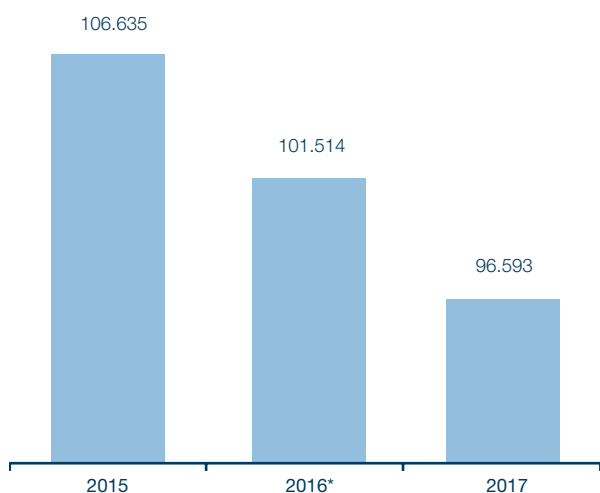
L'activité du Groupe Teixeira Duarte dans ce secteur remonte déjà au début des années soixante-dix. Elle recouvre actuellement un grand nombre d'entreprises qui opèrent principalement au Portugal, en Angola, au Brésil, en Espagne, au Mozambique et, plus récemment, aux États-Unis d'Amérique.

APPORT DE CE SECTEUR AUX RÉSULTATS DU GROUPE

Le chiffre d'affaires du pôle d'activité de l'immobilier du Groupe Teixeira Duarte a, dans l'ensemble, diminué de 4,8% par rapport à 2016.

Une baisse de 13,9% a été enregistrée au Portugal, par rapport à l'année 2016, en raison de la phase de commercialisation des immeubles en cours de réalisation.

Au Brésil, le Groupe a connu une augmentation de 12,3% par rapport à la même période de l'année précédente.



Évolution du chiffre d'affaires du secteur immobilier
(Montants en milliers d'euros)

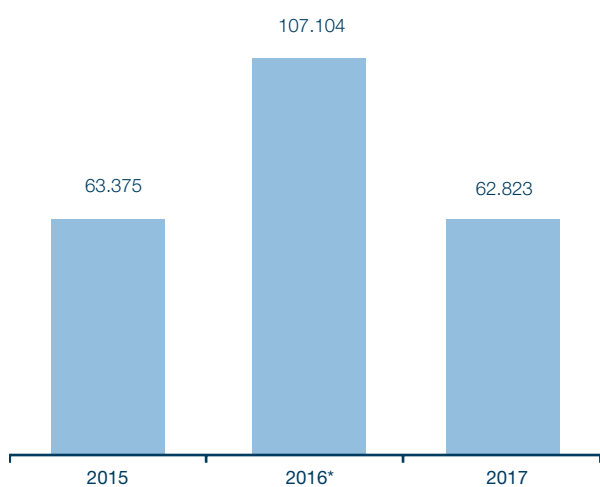
(*) - Montants de 2016 recalculés





VILLA TORRINHA
Lisbonne - Portugal

L'EBE a baissé de 41,3% par rapport à l'année précédente, influencé par la variation des gains de la juste valeur des immeubles de placement qui se sont élevés à 16,039 millions d'euros en 2017, tandis qu'en 2016, ils étaient de 61,211 millions d'euros.



Évolution de l'EBE du secteur immobilier
(Montants en milliers d'euros)

(*) - Montants de 2016 recalculés

ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2017

Au plan non consolidé et pour donner un aperçu sur l'ensemble de l'activité 2017, nous informons que les produits opérationnels du Groupe dans le secteur immobilier ont atteint le montant global de 129,304 millions d'euros, soit une baisse de 34% par rapport à 2016. Les marchés extérieurs représentent désormais 53% de l'activité et le Portugal 47%.

Au **Portugal**, en 2017, on a enregistré une performance très positive dans l'ensemble des segments du marché immobilier. Dans l'activité d'investissement, on assiste à une poursuite des opérations dans un contexte de property yields très compétitives, principalement en raison de la perception d'une hausse des loyers généralisés dans pratiquement tous les segments du marché.

S'agissant du marché résidentiel, particulièrement dans les villes de Lisbonne et de Porto, nous continuons à assister à une bonne performance des projets lancés sur le marché, pratiquement tous vendus en phase initiale de réalisation.

Dans ce contexte global, le groupe a également enregistré un niveau d'activité élevé des processus en portefeuille, tant sur le plan commercial que sur celui du développement urbanistique.

Dans le segment des bureaux, nous relevons la conclusion du processus de transmission de la branche activité correspondant à la gestion et à l'exploitation du complexe Lagoas Park, à Lagoas Park S.A., entreprise détenue à 100% par le Groupe, dédiée tout particulièrement à cette activité,

Toujours pour ce complexe, il est à noter que l'exercice a été marqué par un fort niveau d'absorption de surfaces de bureaux disponibles, de l'ordre de 14 000m², avec, en point d'orgue, la signature de deux grands contrats, le premier avec Johnson & Johnson, en février, pour lequel la totalité des surfaces du Bâtiment 9 a été retenue et, en décembre, avec Google, pour lequel une grande part des espaces disponibles dans le bâtiment 1 a été également retenue.

Dans le segment résidentiel, en choisissant le bon moment, il a été possible de conclure la commercialisation de la totalité des fractions du complexe Villa Torrinha, situé rue de Pedrouços à Lisbonne, - la licence d'utilisation ayant été émise au cours du mois de décembre -, et de céder certains terrains destinés à la construction de projets résidentiels localisés à Oeiras et à Lisbonne.

Dans le secteur du commerce, le Shopping Cidade do Porto a enregistré une évolution positive du volume des ventes des boutiques, il a donc été possible d'augmenter les revenus de cet actif. L'acte notarié de modification du titre constitutif de la copropriété horizontale du complexe accueillant le Shopping a été signé au cours de l'année 2017. La constitution du syndicat de copropriété et de son règlement ont également été adoptés. La conclusion de ce processus permettra une gestion plus souple de cet espace commercial.

À souligner encore dans ce segment, la conclusion des travaux, le début du contrat de location et, par conséquent, la cession d'un supermarché destiné à l'enseigne Pingo Doce sur un des lots du complexe Quinta de Cravel, situé à Vila Nova de Gaia.

En ce qui concerne le portefeuille de terrains, nous avons donné suite à plusieurs procédures d'urbanisme, notamment le complexe Vila Rio, situé à Póvoa de Santa Iria, sur un terrain de 17 hectares, où seront construits 600 logements et 32 200m² de surface destinées au commerce et aux services.



QUARTIER CAMPO BELO
São Paulo - Brésil

Toujours au cours de l'année 2017, dans le cadre des activités du Fonds TDF, des démarches ont également été entreprises pour obtenir le permis de construire du lotissement résidentiel Villa Simões, situé à Benfica, Lisbonne, où il est prévu de construire environ 48 000m² en hors-sol.

Toujours dans le cadre des activités du Fonds, une attention particulière a été portée en 2017 au développement urbanistique du complexe résidentiel dont la construction est prévue sur les terrains des anciennes arènes de Cascais. Ce projet commercial intitulé One Living, comptera plus de 80 logements résidentiels et une zone commerciale. Le début de sa construction et sa commercialisation sont prévus au cours du premier semestre 2018.

En **Angola**, la conjoncture économique reste défavorable à la récupération des niveaux d'activité du marché immobilier au cours de l'année 2017. Il persiste des niveaux réduits de recherche dans tous les segments du marché, engendrant des difficultés transversales d'absorption du stock disponible.

Le nombre de transactions et les prix de marché ont continué à légèrement diminuer par rapport à 2016, surtout sur le marché de la location, dans la mesure où le marché de l'achat-vente continue à offrir quelques opportunités aux investisseurs.

L'activité du secteur immobilier du Groupe est restée essentiellement ponctuée par la gestion du patrimoine de placement, par les permis de construire des projets en portefeuille et par le soutien fourni aux projets d'expansion d'autres secteurs du Groupe.

En ce qui concerne la gestion du patrimoine de placement, plusieurs contrats ont été renégociés, avec des adaptations des prix pratiqués aux nouvelles conditions de marché, ce qui a permis de conserver les taux d'occupation des immeubles Maianga, Soleil et Ingombotaen en exploitation dans la ville de Luanda, dans l'actuel contexte économique et de marché.

Il faut également souligner la perspective d'occupation à court terme de 3 étages du bâtiment Millennium par une nouvelle



VILLAS - VILLA SUL

Luanda - Angola

unité médicale appartenant à un partenaire médical de référence dans le secteur de la santé, conformément à la convention de réservation déjà signée, ainsi que la performance très positive des actifs « séparés » que le Groupe possède dans la ville de Luanda, avec la pleine occupation des villas exploitées dans la zone d'Alvalade.

Dans le secteur résidentiel, la conclusion de la construction et le début de l'exploitation de la 2e tranche de la copropriété Villas, comprise dans la résidence Villa Sul, située à Talatona et constituée de 40 villas F2, de 34 villas F3 et 12 villas F4.

Toujours en Angola, on relève la signature du compromis de cession d'un actif de 20 000m² de terrain situé sur l'un des principaux axes d'accès à la ville de Luanda.

Au **Brésil**, malgré la conjoncture économique pas très favorable à l'investissement immobilier, en 2017, le stock de la ville de São Paulo - principal marché de notre intervention - n'a diminué

que légèrement, en passant de 24 000 à 22 000 unités. Ceci est le fruit d'un léger rééquilibrage du marché et de la diminution des rescissions qui caractérisaient l'année précédente. Compte tenu de la réduction des taux d'intérêt à un seuil historique, enregistrée à la fin de 2017, une reprise graduelle du marché immobilier est prévue pour 2018.

En 2017, le Groupe Teixeira Duarte :

- A poursuivi la construction du complexe Unique Alta Vista, de près de 44 000m², dans la commune de Jundiaí, à São Paulo ;
- A conclu la construction et la remise de l'ouvrage Quartier Campo Belo, de près de 23 000 m², dans la région sud de São Paulo ;
- A poursuivi la construction du complexe Retrato Paulista, de près de 22 000m² ;
- A débuté la vente du complexe Retrato Pinheiros, de près de 17 000m², au nord de la prestigieuse Avenida Faria Lima ;
- A débuté la vente du complexe Verissimo, de près de 12 000m²,

dans le traditionnel quartier da Mooca, dans la région Est de São Paulo.

En **Espagne**, le marché immobilier enregistre des signaux de récupération qui devront s'accroître au cours des deux prochaines années avec une augmentation attendue de l'investissement.

L'activité du secteur immobilier du Groupe dans ce pays se concentre dans la région de Madrid et se limite à la gestion du Parking Europa, parking doté d'une galerie marchande, situé sur l'avenida de Europa à San Sebastián de los Reyes, où nous continuons la gestion du contrat de concession administrative.

Au **Mozambique**, en 2017, l'activité du secteur immobilier du Groupe s'est majoritairement exercée sur les principaux projets en portefeuille dans la ville de Maputo et dans la gestion du patrimoine de placement.

La difficile conjoncture économique qui se fait toujours faire sentir dans le pays explique la faible activité enregistrée sur le marché immobilier, les faibles niveaux d'absorption du stock et la compression continue des prix de marché.

Soulignons, en 2017, l'obtention du permis de construction d'un nouveau centre commercial sur le terrain de Malanga, situé sur l'un des principaux accès routiers à Maputo, ainsi que l'obtention du permis de construire et de nouvelles études pour l'immeuble Armando Tivane, lui aussi situé à Maputo.

Dans le segment du commerce, nous avons poursuivi la réorganisation du Polana Shopping Center, qui se trouve dans une zone privilégiée du centre de la ville de Maputo. Ce repositionnement commercial vise à le rendre plus proche et plus pratique.

Nous avons poursuivi le service après-vente et la commercialisation des dernières unités disponibles du bâtiment Julius Nyerere, n° 130, achevé au cours de l'exercice précédent et situé dans une des plus prestigieuses avenues de la ville de Maputo.

Aux **États-Unis d'Amérique**, plus concrètement dans l'État du Texas, le marché présente généralement de bons indicateurs économiques et un faible taux de chômage. L'aire métropolitaine Dallas-Fort Worth possède une population estimée à 7,5 millions d'habitants. C'est l'une des aires métropolitaines à plus forte croissance dans le pays, qui connaît les meilleurs résultats en ce qui concerne la création de nouveaux emplois.

Dans ce contexte, en 2017, Teixeira Duarte a mené à bien les permis de construire de deux complexes résidentiels, Insignia et Infinity, situés dans le quartier de Turtle Creek, à Dallas.

En 2018, nous poursuivons sur les différents marchés la mise en œuvre des ouvrages en portefeuille. Nous prévoyons une augmentation globale des profits, particulièrement en fonction de l'échéance des travaux en cours dans l'État de São Paulo, au Brésil, et des contrats portant sur les complexes Villa Torrinha et Magnólia au Portugal.

En Angola et au Mozambique, dans ce secteur, la société s'attellera à conserver le taux d'occupation des aménagements du Groupe et à traiter de la gestion du patrimoine bâti, dans le but de maintenir la qualité de gestion et la stabilité des niveaux des produits dans ce marché.

Au Portugal, nous profitons du bon moment que le marché de l'investissement traverse. Nous prévoyons, pour l'exercice 2018, la cession du complexe Lagoas Park. Nous poursuivons la procédure de construction des projets One Living - Cascais, Villa Simões - Lisboa et Villa Rio et, la conséquente croissance immobilière, avec le début de la construction des complexes de Cascais et Lisbonne.

Au Brésil, dans la ville de São Paulo, on prévoit le lancement de deux nouveaux complexes résidentiels, le Quartier Brooklyn, complexe de 124 unités localisé dans la région sud de la ville, et un complexe de 96 unités situé Rua Nilo, quartier d'Aclimação, le long de Avenida Paulista.

Et enfin, aux États-Unis, il est prévu de débiter la construction des complexes résidentiels Insignia et Infinity.

IV.4. HÔTELLERIE

Après une première expérience en Algarve en 1974, le Groupe Teixeira Duarte a repris son activité dans ce secteur à Sines, dans les années 90. Nous opérons actuellement au travers de 8 unités hôtelières, dont 2 au Portugal, 3 en Angola et 3 au Mozambique, qui totalisent 2 452 lits et 1 228 chambres.

Teixeira Duarte est également active dans le secteur de la remise en forme, notamment par l'exploitation du Lagoas Health Club, ainsi que dans le domaine de la restauration en Angola.

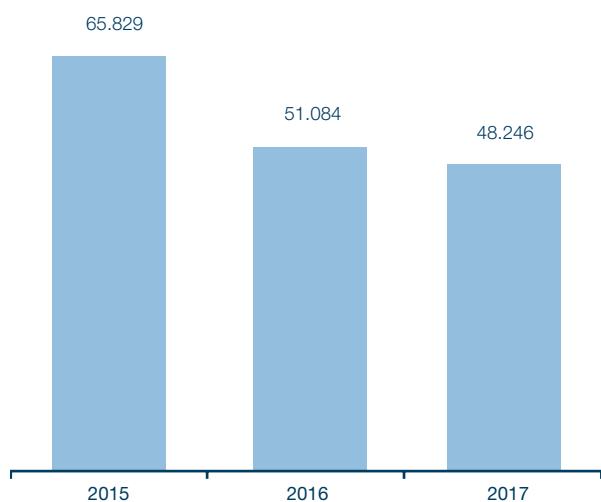
APPORT DE CE SECTEUR AUX RÉSULTATS DU GROUPE

Le chiffre d'affaires du secteur de l'hôtellerie a diminué de 5,6% par rapport à la période homologe de 2016.

Au Portugal, l'activité a augmenté de 14,4% par rapport à 2016.

En Angola, cet indicateur a connu une diminution de 10,2% par rapport à 2016. Cependant, si nous ne prenons pas en compte l'effet environnemental, cette diminution fut de 7,6%.

Au Mozambique, lors de l'exercice 2017, l'activité a enregistré une diminution de 9,6% par rapport à la même période. Cependant, si nous ne prenons pas en compte l'effet environnemental, cette diminution fut de 5%.

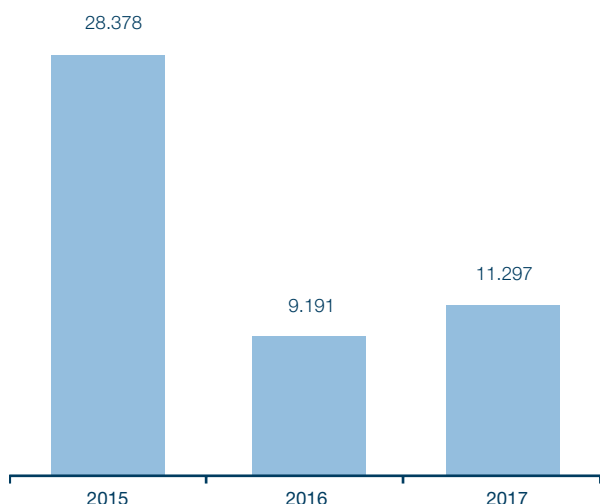


Évolution du chiffre d'affaires du secteur de l'Hôtellerie
(Montants en milliers d'euros)





L'EBE a enregistré une augmentation de 22,9% par rapport à 2016, en se fixant à 11,297 millions d'euros.



Évolution de l'EBITDA du secteur de l'hôtellerie
(Montants en milliers d'euros)

ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2017

Au plan non consolidé et pour donner un aperçu de l'ensemble de l'activité en 2017, nous informons que les produits opérationnels du Groupe dans le secteur de l'hôtellerie ont atteint globalement 85,979 millions d'euros, ce qui correspond à une diminution de 39,6% par rapport à 2016, les marchés extérieurs représentant 75% de l'activité et le Portugal 25%.

Au **Portugal**, le Groupe opère dans ce secteur avec deux unités hôtelières :

LAGOAS PARK HOTEL	Oeiras
Unité quatre étoiles	182 chambres
SINERAMA	Sines
Unité trois étoiles	105 chambres

Globalement, le taux d'occupation de ces deux unités a enregistré une augmentation de 1%, essentiellement en raison de l'augmentation de la demande du monde des affaires et de la réservation en ligne, parallèlement à une augmentation de près de 5% du prix moyen. Les produits opérationnels des hôtels portugais ont donc enregistré une augmentation de 5% par rapport à 2016.

Dans le domaine de la remise en forme, en 2017, le Groupe a continué l'exploitation du Lagoas Health Club, où la qualité et l'éventail de services est de mise, ce qui lui a permis de conserver les mêmes prix. Le nombre moyen annuel des adhérents fut de 2 296.



HOTEL ALVALADE
Luanda - Angola

En **Angola**, les sociétés du Groupe qui opèrent dans ce secteur ont totalisé 1 236 lits et 620 chambres répartis dans trois hôtels, comme suit :

HOTEL TRÓPICO	Luanda
Unité quatre étoiles	280 chambres
HOTEL ALVALADE	Luanda
Unité quatre étoiles	202 chambres
HOTEL BAÍA	Luanda
Unité quatre étoiles	138 chambres

En 2017, le ralentissement économique se fait toujours sentir sur le marché angolais, à l'instar de 2016. Cette situation a affecté

la demande et elle a eu une influence négative sur les taux d'occupation et le prix moyen des unités hôtelières en Angola, ce qui a amené à une baisse des produits opérationnels de logement. Malgré la chute subie par le secteur du logement, les unités du groupe en Angola ont présenté de meilleurs résultats au niveau de la Restauration, des Événements et Health club.

Un projet de rénovation de certaines parties de l'hôtel Alvalade a débuté au cours de l'exercice, il concerne notamment le restaurant, le bar et certaines chambres. Ce travail se poursuivra en 2018.

Dans le domaine de la restauration, nous avons poursuivi l'exploitation des réfectoires du groupe.

Les sociétés du Groupe qui opèrent dans ce secteur au **Mozambique** totalisent 642 lits et 321 chambres, répartis dans les trois hôtels suivants :

HOTEL AVENIDA	Maputo
Unité cinq étoiles	159 chambres
HOTEL TIVOLI MAPUTO	Maputo
Unité trois étoiles	88 chambres

HOTEL TIVOLI BEIRA	Beira
Unité trois étoiles	74 chambres

L'activité économique du Mozambique a continué de ralentir en 2017. Cette situation, alliée à l'augmentation de la concurrence, a eu un impact négatif sur l'activité des unités hôtelières du Groupe, qui ont procédé à une réduction généralisée des prix moyens. Malgré les exigences du secteur, les taux d'occupation des hôtels Tivoli Beira et Tivoli Maputo ont augmenté en 2017, ce qui a permis d'augmenter les produits opérationnels de ces deux unités.

Enfin, nous avons poursuivi en 2017 la formation professionnelle des collaborateurs. Nous avons notamment constitué un département spécifique ayant réalisé plus de 500 actions de formation à l'attention de 3 500 apprenants et totalisant plus de 10 000 heures de formation. Cette politique a permis aux cadres d'évoluer, notamment en Angola et au Mozambique, indépendamment de leur excellence opérationnelle.

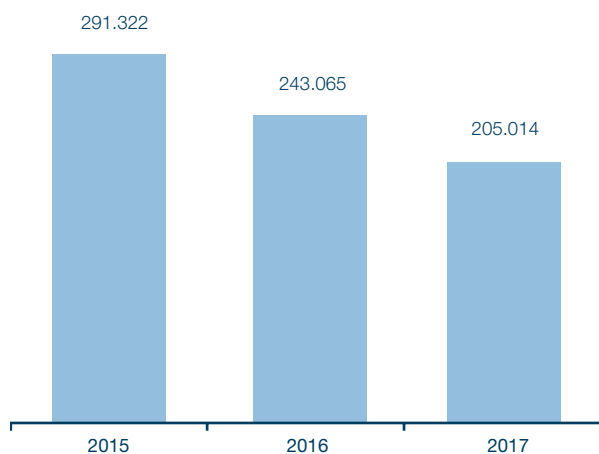


IV.5. DISTRIBUTION

L'activité du Groupe Teixeira Duarte dans ce secteur a débuté en 1996 et se déploie actuellement à l'international. Elle est exercée au Portugal par Teixeira Duarte Distribuição, S.A., en Angola par les filiales CND - Companhia Nacional de Distribuição, Lda, DCG - Distribuição e Comércio Geral, Lda. et OCC - Operador Central de Comércio, Lda, en Afrique du Sud par Global Net Distributors, (PTY), Ltd. (GND) et au Brésil par TDD Brasil, Limitada.

APPORT DE CE SECTEUR AUX RÉSULTATS DU GROUPE

La distribution a connu une baisse de 15,7% par rapport à 2016, elle a été pénalisée par la baisse du pouvoir d'achat des entreprises et des ménages associée à la conjoncture économique présente en Angola et à la difficulté à importer des produits dans ce pays en début d'année.

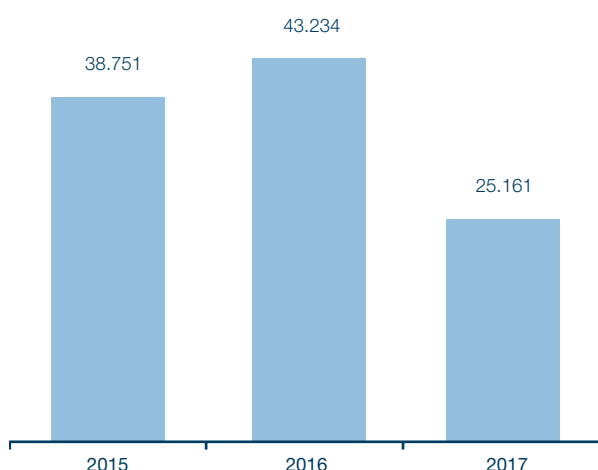


Évolution du chiffre d'affaires du secteur de la Distribution
(Montants en milliers d'euros)





L'EBE de la distribution a enregistré une diminution de 41,8% par rapport à l'année précédente, en se fixant à 25,161 millions d'euros.



Évolution de l'EBE du secteur de la Distribution
(Montants en milliers d'euros)

ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2017

Au plan non consolidé et pour donner un aperçu sur l'ensemble de l'activité de 2017, nous informons que les produits opérationnels du Groupe dans ce secteur de la grande distribution ont atteint les 256,637 millions d'euros, ce qui correspond à une diminution de 4,4% par rapport à 2016.

Au **Portugal** – pays dans lequel le Groupe opère à travers Teixeira Duarte - Distribuição, S.A. – en raison du prolongement de la conjoncture défavorable sur le marché angolais, les efforts se sont concentrés sur la recherche de solutions et l'obtention de devises afin d'approvisionner les opérations actuelles avec les principaux produits d'importation.

Dans le domaine de la chaîne de ravitaillement, nous avons poursuivi la mise en œuvre de processus et de solutions technologiques permettant de réduire le capital circulant et les chutes par expiration/obsolescence. Les relations avec les partenaires ont été renforcées dans le cadre de la représentation de marques exclusives, dont le chiffre d'affaires a été renforcé par rapport à l'année 2016, malgré les difficultés ressenties.

En **Angola**, le Groupe Teixeira Duarte opère :

- Dans le commerce alimentaire par le biais de la société CND - Companhia Nacional de Distribuição, Lda. sous l'enseigne Maxi ;
- Dans la vente au détail spécialisée dans le domaine du mobilier et de la décoration, sous l'enseigne Dakaza, et dans le domaine de la santé et du bien-être sous la marque Farmácia Popular et dans le domaine de la restauration sous l'enseigne Nilo ;
- Dans le marché de la distribution de produits exclusifs, par le biais de sa filiale détenue à 100%, DCG - Distribuição e Comércio Geral, Lda. ;
- Dans la vente en gros de boissons réalisée par la société OCC - Operador Central de Comércio, Lda., qui opère sous la marque TEFAC.

L'activité des différentes marques a été dans l'ensemble affectée par le difficile contexte économique que continue à traverser l'Angola, qui entraîne la réduction du niveau de consommation de la population.

En ce qui concerne le commerce alimentaire, à partir du 1er trimestre, le magasin Maxi a réussi à obtenir de meilleurs niveaux d'approvisionnement de marchandise importée. Ce fait, allié à un fort plan de communication, a occasionné une augmentation des ventes pour le second semestre, par rapport à la même période en 2016. Un nouveau point de vente de proximité a ouvert en novembre dans le quartier de Fubu, à Luanda.

Dans la vente au détail spécialisée dans le mobilier et la décoration, Dakaza a conservé une performance positive. Dans le cadre de l'expansion de cette activité, un nouveau point de vente de 1 000 m² de stand a été inauguré en décembre, Av. 21 de Janeiro, à Luanda.

En matière de commerce au détail dans le domaine de la santé et du bien-être, Farmácia Popular a permis de poursuivre la consolidation des processus de gestion opérationnelle, d'inventaire et de chaîne d'approvisionnement. Cette activité a rencontré des difficultés à obtenir des devises pour pouvoir importer des produits spécifiques, notamment dans des catégories particulières telles que la Beauté, l'Alimentation saine et d'autres produits de grande consommation.

En matière de commerce spécialisé dans le domaine de la restauration, nous avons inauguré la nouvelle usine Nilo dans le centre de distribution de Morro Bento, Luanda. Nous avons ainsi pu apporter de meilleures conditions qui ont permis de produire davantage de produits, encore meilleurs, de renforcer la présence dans la filière et d'augmenter les ventes B2B.

Dans la filière de distribution de produits exclusifs, DGC a continué de renforcer la notoriété des marques représentées, aussi bien dans l'unité des boissons que dans celle des snacks, cette année s'est concentrée sur le canal de la distribution moderne. Cette activité demeure positive, dépassant l'année 2016, on prévoit donc une augmentation de l'activité, avec les partenaires actuels comme avec de nouvelles unités opérationnelles.

Quant à la vente en gros de boissons, TEFAC a confirmé la bonne performance du point de vente de Mulemba, qui avait remplacé celui de Roque Santeiro en 2016. Il faut également relever la réussite de l'investissement réalisé dans la mise en œuvre de procédures, dans la formation et dans les infrastructures, qui ont permis d'obtenir de forts gains d'efficacité dans la gestion des stocks. L'activité dépend encore à 75% des emballages consignés et de la bière, uniquement des produits élaborés en Angola. Le niveau de l'activité a correspondu aux attentes.

En **Afrique du Sud**, où le Groupe opère par l'intermédiaire de la société GND - Global Net Distributors (PTY) Ltd., nous avons continué de rechercher de nouvelles opportunités d'affaires.

Au **Brésil**, la recherche a continué dans la région à travers la

société TDD Brasil, Limitada.

À **Dubaï**, la recherche de nouvelles opportunités commerciales a débuté dans la région de l'Asie et du Moyen-Orient, à travers la société GND Trading ME, FZE.

Dans le cadre du développement durable, retenons :

- Le programme Fazenda Maxi, débuté en 2013, établit des partenariats avec des producteurs dans le but de développer la production agricole nationale et de rendre accessibles les meilleurs produits agricoles nationaux à toute la population. Ce programme compte actuellement 24 producteurs répartis sur 9 provinces et 3 000 hectares de terre cultivée. Un protocole de coopération a été signé avec le Centre de l'agroalimentaire (CANE), sous l'égide de l'Angola School of Management (ASM), institution majeure dans le secteur de la formation des dirigeants en Angola, qui entend contribuer au renforcement, à la compétitivité, à l'innovation et au développement durable du secteur agricole en Angola. Au-delà du plan annuel d'activités qui comprend différentes actions de formation destinées à la classe entrepreneuriale et institutionnelle associée au secteur, le premier congrès international de l'agroalimentaire s'est tenu au mois de novembre, il se tiendra désormais tous les ans.



- Le programme MaxiSaude a pour vocation de promouvoir la santé des Angolais par des actions de sensibilisation, de prévention, de dépistage et de traitement dans les communautés situées à proximité des magasins Maxi. Les écoles sont particulièrement visées, 7 000 enfants ont pu ainsi bénéficier d'actions d'hygiène orale ou de lutte contre la malaria ;
- Le programme Enseigner à pêcher, transversal aux différents secteurs du Groupe et qui vise à développer les compétences et à créer des chances de travail aux jeunes dont la situation socio-économique de la famille est fragile, a compté deux éditions supplémentaires dans le secteur de la grande distribution ;
- Dans le secteur de la formation, 40 000 heures de formation ont été dispensées, traduisant ainsi l'intérêt donné à la sélection et au développement des ressources humaines, comme facteur de réussite des différentes activités.

En 2018, les mesures d'optimisation des opérations seront poursuivies ainsi que le renforcement des compétences des ressources humaines et la diversification de la gamme de produits proposés, tout en maintenant l'investissement en innovation, notamment dans le secteur des technologies de l'information, de la veille économique et de la gestion de la chaîne d'approvisionnement.

En ce qui concerne l'expansion de l'activité, elle se fera au travers d'une rigoureuse sélection des opportunités, il est ainsi prévu :

- Inauguration au 2ème semestre d'un nouveau point de vente à Luanda, qui comprendra, en plus de l'enseigne du commerce alimentaire Maxi, une Farmácia Popular et une pâtisserie Nilo ;
- Inauguration d'un nouveau point de vente Dakaza situé dans le centre de Luanda ;
- Construction d'un nouveau point de vente TEFAC à Luanda ;

Dans le cadre du programme Fazenda Maxi, nous prévoyons le début d'une nouvelle étape de ce programme pour 2018, avec le démarrage de la construction d'une unité industrielle dans la province du Kwanza sud dédié à la transformation du maïs et des haricots.

- Le programme MaxiSaude a pour vocation de promouvoir la santé des Angolais par des actions de sensibilisation



FLOTTE MAXI

Angola



DAKAZA MORRO BENTO
Luanda - Angola

IV.6. AUTOMOBILE

Après plus de 25 ans d'activité dans le secteur automobile en Angola, Teixeira Duarte poursuit aujourd'hui son activité par l'intermédiaire d'un ensemble de sociétés qui représentent différents fabricants internationaux et opèrent dans les segments de marché suivants :

Véhicules légers : Nissan, Renault, Peugeot, Mahindra, Honda, JMC, Ssangyong, Chevrolet et Isuzu ;

Poids lourds Renault Trucks, UD Trucks et Randon ;

Motocycles : Honda, Piaggio, Vespa, Gilera, Derby e Hyosung ;

Matériel - Énergie : Denyo, Pramac, Honda Power Products et Powermate ;

Engins - Levage et génie civil : Nissan Forklift et Heli ;

Pneus et lubrifiants : Continental, Infinity et Avia.

Parallèlement, le Groupe opère dans la vente au détail spécialisée par le biais des magasins Piwi, spécialisés dans la commercialisation et l'assistance technique aux véhicules à moteur, ainsi que dans la commercialisation de générateurs et d'accessoires autos.

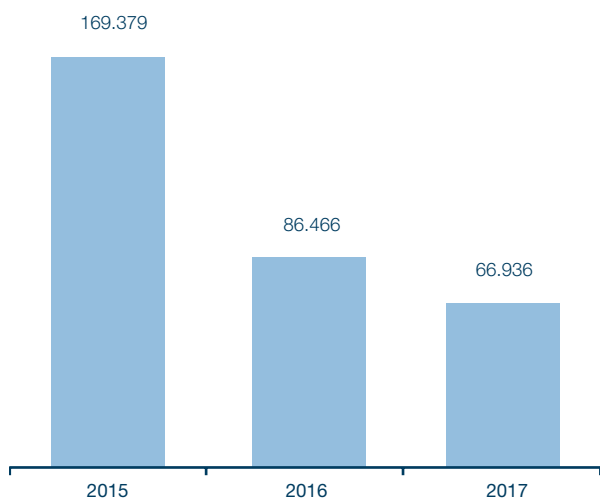
Au **Portugal**, le Groupe détient la représentation de la marque Suzuki en exclusivité pour le district de Lisbonne, attribuée à la société du Groupe SMOTORS, S.A., qui a inauguré au cours de cet exercice les locaux de son centre de collision.





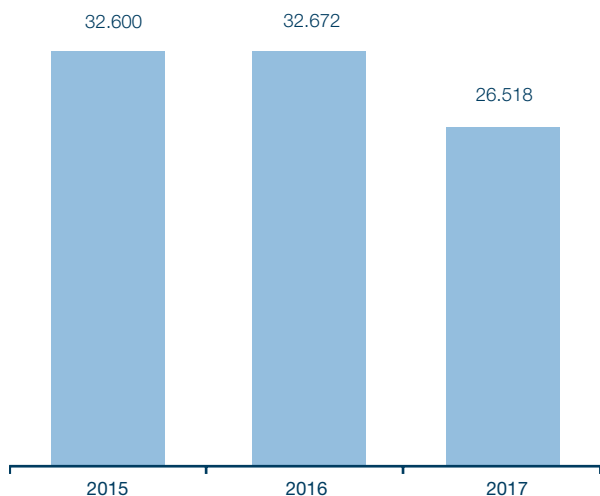
APPORT DE CE SECTEUR AUX RÉSULTATS DU GROUPE

Le Groupe a connu une baisse de 22,6% par rapport à 2016 dans le secteur de l'automobile. Ces difficultés s'expliquent essentiellement par les difficultés liées à l'importation de véhicules et de pièces en Angola et par une activité plus faible dans les ateliers d'assistance technique.



Évolution du chiffre d'affaires du Commerce Automobile
(Montants en milliers d'euros)

L'EBE a enregistré une baisse de 18,8% par rapport à la même période, en se fixant à 26,518 millions d'euros.



Évolution de l'EBITDA du commerce automobile
(Montants en milliers d'euros)

ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2017

En termes non consolidés et pour donner un aperçu de l'ensemble de l'activité de 2017, nous informons que les produits opérationnels du Groupe dans le secteur automobile ont atteint 94,104 millions d'euros, ce qui correspond à une baisse de 11,1% par rapport à 2016.

Au **Portugal**, l'exercice 2017 fut la première année complète de fonctionnement de la société SMOTORS, tous les secteurs d'activité de l'entreprise sont restés, notamment la représentation de la marque SUZUKI pour la commercialisation de voitures, l'assistance technique après-vente et la commercialisation de pièces au comptoir. Un nouveau secteur d'activité a été introduit dans la société au cours du second semestre 2017. Ce secteur est dédié à la réparation de carrosseries, avec l'ouverture d'un centre de collision situé à São João da Talha.

En **Angola**, l'année s'est caractérisée par la confirmation de la tendance à la baisse généralisée de l'activité sur les différents segments, véhicules légers, poids lourds, motocyclettes et matériels, en raison de la persistance de la crise économique.

Le marché angolais des voitures, et plus spécifiquement le segment des véhicules légers, a connu une réduction de 52%, en passant de 8 189 unités vendues en 2016 à seulement 3 969 en 2017.

Dans le segment de la vente de véhicules légers, la gestion judicieuse du niveau des stocks a été maintenue en 2017, en ajustant la livraison des différentes marques en fonction de la réduction attendue des ventes. Dans le même temps, le Groupe a porté son attention sur les améliorations des services d'assistance technique, en continuant de renforcer les compétences des différentes équipes et en améliorant l'organisation des ateliers.

En ce qui concerne l'assistance technique des véhicules légers, le Groupe Teixeira Duarte a enregistré une décroissance de 16% de son chiffre d'affaires, en résultat de l'acquisition de pièces, du ralentissement de l'activité des entreprises et de la chute du pouvoir d'achat des particuliers.

Dans le segment des poids lourds, 25 unités ont été vendues, soit 19 de moins qu'en 2016.

Dans le segment motocyclettes, les ventes ont atteint 303 unités, ce qui équivaut à une diminution de 67% par rapport à 2016.

Dans le segment du matériel, où se distingue le secteur de l'énergie, nous avons maintenu en 2017 le pari sur la formation et la consolidation des compétences des différentes équipes de l'assistance technique. Le chiffre d'affaires a enregistré une baisse de 14% par rapport à 2016.

En ce qui concerne la vente au détail spécialisée, avec la chaîne de magasins PIWI, il a été nécessaire de s'aligner sur la situation économique, conduisant à la fermeture de deux points de vente, à Mulemba et Cacuaco. Dans le même temps, le cardex de l'opération a continué à être adapté à la réalité du marché.

Malgré le contexte difficile que traverse le secteur automobile en Angola, les activités de formation de nos collaborateurs se sont poursuivies, nous pouvons d'ailleurs relever en 2017 :

- La concrétisation du plan de formation et de qualification, comprenant 12 581 heures de formation, équivaut à une croissance de 8,4% par rapport à 2016, 70% de ce plan étant dédié à la formation technique ;
- Sur les trois dernières années, 2015-2017, nous nous sommes particulièrement concentrés sur la formation spécifique dispensée dans les domaines liés à la mécanique, l'électricité et le diagnostic ;
- La création et la mise en œuvre d'un nouveau modèle de formation s'appuyant sur 3 piliers : Valeurs, Base et Spécifique, répartis en 3 groupes professionnels : Techniciens, cadres moyens et cadres supérieurs ;
- Le projet Enseigner à pêcher, commencé en 2013 - transversal aux différents secteurs du Groupe -, qui vise à développer les compétences et à donner des chances de travail aux jeunes dont la situation socio-économique de la famille est fragile, a continué et a compté cette année une édition supplémentaire. Avec cette 7^e édition, 100 apprenants ont pu profiter de ce programme dédié au secteur automobile ces 5 dernières années.

Compte tenu de la conjoncture économique angolaise actuelle, les prévisions pour 2018 sont la continuation de la contraction de l'activité sur ce marché. Par conséquent, nous poursuivons la gestion judicieuse des stocks, l'optimisation des ressources et la consolidation des procédures d'organisation des différents secteurs d'activité.



PROGRAMME ENSEIGNER À PÊCHER TDA
Luanda - Angola



CENTRE DE COLLISION SMOTORS
Lisbonne - Portugal

IV. INFORMATIONS NON FINANCIÈRES

Ce chapitre souhaite apporter une réponse aux conditions de prestation d'informations non financières en vertu de la Directive 2014/95/EU du Parlement européen et conseil, du 22 octobre 2014, transposée dans le droit national par le décret-loi n°89/2017, du 28 juillet 2017, présentant des informations suffisantes pour permettre une compréhension de l'évolution, de la performance, de la position et de l'impact des activités du Groupe Teixeira Duarte relatives aux questions environnementales, sociales et portant sur les salariés, à égalité entre hommes et femmes et de façon non discriminante, en matière de droits de l'homme, de lutte contre la corruption et les tentatives de subordination, au moyen d'indicateurs et d'informations considérées comme significatives, contrôlables et fiables.

Les informations présentées traduisent la réalité du Groupe Teixeira Duarte dans ces domaines, compte tenu des principaux impacts et risques liés à l'activité exercée, ces informations proposent une vision plus large de cette activité.

À cet égard et pour établir le contenu du présent chapitre, nous avons réalisé une analyse des critères de report des textes évoqués à la lumière des orientations du guide qui leur est associé. Nous nous sommes concentrés sur les thèmes considérés comme les plus importants, au vu d'une analyse qui a considéré des référentiels de durabilité, des rapports de pairs et une réflexion interne significative reposant sur le niveau d'impact et la réalité du Groupe Teixeira Duarte.

Dans ce chapitre, l'expression Groupe Teixeira Duarte couvrira l'ensemble des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation et soumises à la gestion de Teixeira Duarte, S.A..

Ayant débuté son activité en 1921, Teixeira Duarte compte plus de 10 000 salariés qui travaillent dans 18 pays, dans 6 secteurs d'activité, comme nous l'indique le tableau des participations figurant de la partie initiale du rapport de gestion.

Établissement d'ingénierie étant la référence de base sur laquelle repose toute l'activité du Groupe Teixeira Duarte, elle se reflète dans toutes les branches de la construction, à savoir la géotechnique et la réhabilitation, le bâtiment, les infrastructures, la construction métallique, les ouvrages souterrains, les ouvrages ferroviaires et les ouvrages maritimes.

La croissance durable enregistrée des décennies durant dans la construction a permis au Groupe de développer d'autres pôles d'activité, grâce aux possibilités d'affaire qui se sont présentées à lui et qu'il a su dynamiser depuis les années 70, notamment les concessions et services (depuis 1984), l'immobilier (depuis 1973), l'hôtellerie (depuis 1992), la grande distribution (depuis 1996) et le commerce automobile (depuis 1991).

Son processus d'internationalisation étant bien consolidé, Teixeira Duarte opère depuis longtemps dans d'autres marchés qui occupent encore aujourd'hui une grande place, tels que le Venezuela (depuis 1978), l'Angola (depuis 1979), le Mozambique (depuis 1982), l'Espagne (depuis 2003), l'Algérie (depuis 2005) et le Brésil (depuis 2006). À ceux-ci s'ajoutent désormais, la France, la Belgique, le Royaume-Uni, les États-Unis, la Colombie, le Pérou, le Maroc, l'Afrique du Sud, la Chine, le Qatar et Dubaï.

Les grandes lignes définies du Groupe Teixeira Duarte, S.A figurent dans un organigramme situé au début du rapport de gestion de Teixeira Duarte, S.A et auquel il renvoie.

Teixeira Duarte, S.A. est une société à capital ouvert, dont le siège est établi à Lagoas Park, Edifício 2, 2740-265 Porto Salvo, à Oeiras. Son capital de 210 000 000 € est intégralement souscrit et libéré. Son numéro fiscal est le 509.234.526 qui est également celui de son immatriculation au registre du commerce de Cascais. Elle est la tête d'un groupe économique qui est coté sur Euronext Lisbon depuis 1998 et dont la famille Teixeira Duarte représente depuis lors la majorité des actionnaires.

Pour rappel - en vertu des éléments figurant dans le rapport de gouvernement de la société et dûment développés ici - depuis sa constitution, le 30 novembre 2009, Teixeira Duarte, S.A. a adopté un modèle de gouvernement d'entreprise connu sous le terme de moniste unifié, en vertu duquel elle est dotée, en plus de l'Assemblée générale et de son bureau, d'un Conseil d'Administration et de deux organes de surveillance autonomes : le Conseil de surveillance et le cabinet d'audit.

PRINCIPES DIRECTEURS

MISSION ET VALEURS

La mission du Groupe Teixeira Duarte – **Faire, en contribuant à la construction d'un monde meilleur** - définit ce qui motive ses collaborateurs au quotidien, elle constitue un objectif partagé par tous indépendamment des domaines d'action, de la géographie ou de l'équipe de travail.

Cette mission repose sur les valeurs suivantes :



Ingéniosité

Valeur de base et dessein de l'entreprise : « Un établissement d'ingénierie », où, à travers la recherche et la maîtrise des principes de la science, on innove et développe les connaissances et les techniques à mettre en œuvre, de manière efficace et avec un moindre gaspillage, dans la résolution de questions pratiques, en formant, en encourageant et en faisant confiance aux personnes « de la maison ».

Vérité

Cela consiste à apprécier les faits à leur juste valeur, en exposant les choses telles qu'elles sont, de bonne foi et avec rigueur, en assumant les erreurs et les contraintes mais également les succès et les capacités en se rapportant toujours de manière transparente et adéquate aux domaines d'activité et aux responsabilités de l'entreprise.

Engagement

Cela correspond à la manière responsable et dévouée avec laquelle sont acceptés les défis et les responsabilités, il se base sur l'importance de la « parole donnée » et sur le respect de toutes les obligations, envers des tiers, mais également envers les collègues et l'entreprise, en matière de loyauté et de complicité, dans le respect de son prochain et de la dignité de toute personne humaine et de la durabilité de la communauté.

Ces valeurs sont inscrites dans le Code d'éthique et de conduite applicable à Teixeira Duarte, S.A et extensible à toutes les entités intégrées dans son périmètre de consolidation et son domaine de gestion.

VISION ET MODÈLE DE DURABILITÉ

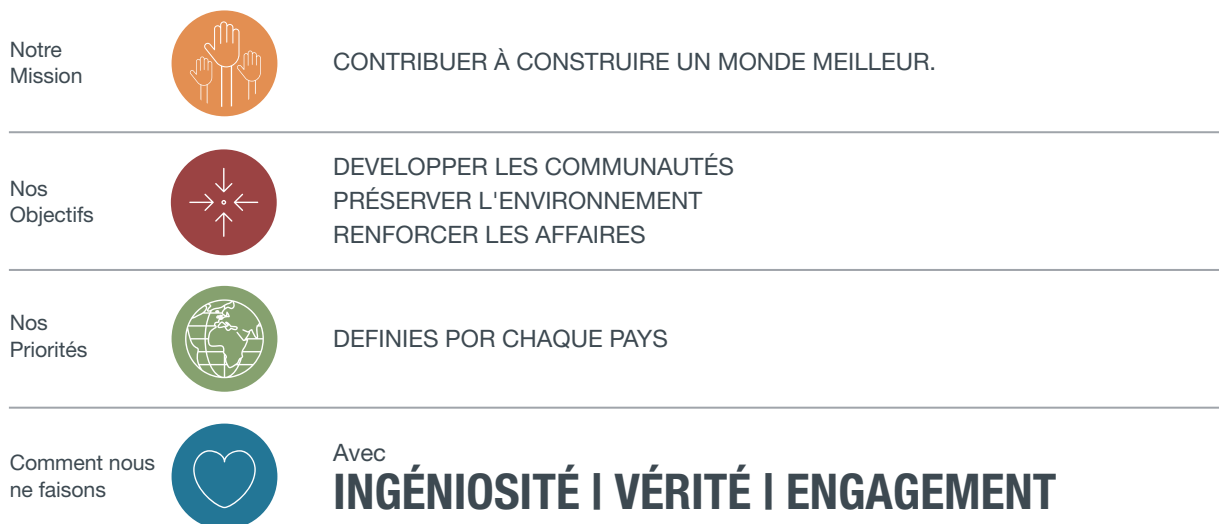
Au sein du Groupe Teixeira Duarte, la durabilité est le résultat d'une manière d'être et d'agir, accompagné d'un sens des responsabilités que l'on retrouve dans ses relations avec ses partenaires.

Cette posture est inscrite dans ses valeurs, qui traduisent l'ancrage de cette façon d'agir au cours des générations et qui contribuent à une durabilité globale, d'un point de vue économique, social et environnemental. L'ensemble de nos collaborateurs perpétuent ces valeurs et intègrent ainsi la durabilité dans leur quotidien.

Le Groupe Teixeira Duarte est une organisation intervenant dans de nombreux secteurs d'activité implantés dans différents pays. Son modèle de durabilité passe par l'établissement d'un modèle global reposant sur des objectifs généraux, des priorités données pour chaque pays et des métriques de contrôle. Les unités opérationnelles sont chargées, pour leur part, de développer les plans d'actions respectifs.



La figure suivante illustre le modèle de durabilité du Groupe et identifie les principaux objectifs généraux :



Cette approche a récemment été systématisée et son implémentation dans les différentes réalités du Groupe a débuté dans l'activité exercée en Angola, les priorités définies furent celles de la formation, de la santé et de la production nationale. Ce modèle sera progressivement adopté dans d'autres zones pour lesquelles seront définies des priorités spécifiques.

POLITIQUE INTÉGRÉE DE GESTION

Le Groupe Teixeira Duarte a misé sur l'adoption de différents **référentiels de gestion** internationaux et nationaux **dans les domaines de la sécurité et de la santé au travail, de la qualité, de l'environnement, de la responsabilité sociale et de la recherche, développement et innovation**, en réponse aux exigences du propre marché mais également parce qu'il explore ces référentiels afin de créer un système intégré à l'origine d'un modèle de gestion renforcé.

Le Groupe dispose par ailleurs d'une politique intégrée de gestion qui définit les principes et les objectifs à atteindre dans les différents domaines couverts par le **système intégré de gestion (SIG)**. Cette politique, à l'instar de la vision de durabilité, fixe et reflète la mission et les valeurs du Groupe en définissant des objectifs qui doivent régir l'action des entreprises dans les domaines couverts par le SIG, notamment les entreprises certifiées.

Nous identifierons dans ce chapitre les entreprises certifiées dans les domaines susmentionnés.

Objectifs d'action définis dans la politique intégrée de gestion :

- Respecter et faire respecter les normes internes et externes en vigueur ;
- Prévenir et former dans le but d'atteindre le zéro accident du travail ;
- Planifier et évaluer de façon à réussir dès la première fois ;
- Organiser et créer des processus visant à gérer et à contrôler l'ensemble des volets de son activité ;
- Analyser et instruire dans la gestion des aspects et des impacts environnementaux de façon à rechercher le zéro dommage dans l'environnement ;
- Partir de la recherche et du domaine des principes de la science pour innover et développer des connaissances au niveau des produits et des services, des processus et des méthodes organisationnelles.

CODE D'ÉTHIQUE ET DE CONDUITE

Le Conseil d'administration de Teixeira Duarte S.A., en tant que société tête du Groupe, a approuvé le 24 avril 2015 le nouveau Code d'éthique et de conduite. Il concerne toutes les sociétés intégrées dans son périmètre de consolidation et sous sa gestion.

Ce code établit les principes transversaux du comportement de tous les collaborateurs du Groupe Teixeira Duarte et, par conséquent, du rapport qu'établit le Groupe avec les parties liées. Il constitue le renforcement et le développement de la mission et des valeurs de Teixeira Duarte.

À la suite de la conclusion de l'exercice 2017 - le 5 février 2018 - Teixeira Duarte, S.A. a adopté un nouveau Code d'éthique et de conduite applicable au Groupe Teixeira Duarte, remplaçant la précédente version en vigueur. Cette substitution s'étend également à toutes les entités intégrées dans son périmètre de consolidation et son domaine de gestion.

Le nouveau Code d'éthique et de conduite du Groupe Teixeira Duarte établit la mission et les valeurs définissant l'éthique de Teixeira Duarte et il fixe les règles qui le renforcent, le développent ou le complètent. Ce code s'adresse à Teixeira Duarte, S.A. et s'étend à toutes les entités intégrées dans son périmètre de consolidation et son domaine de gestion.

Le Code est destiné à tous les administrateurs, travailleurs et autres représentants de la société, tous ces collaborateurs ayant, en outre, pour mission non seulement de connaître et d'intérioriser, de mettre en œuvre de manière institutionnelle et de défendre extérieurement le Code, mais aussi de promouvoir l'application des règles respectives de la part des tiers dans le domaine et l'exécution des relations que ceux-ci maintiennent avec toutes entités du Groupe Teixeira Duarte.

En résumé, en vertu de ce Code, l'ensemble des collaborateurs du Groupe se sont engagés à respecter, défendre et faire respecter, y compris auprès des destinataires indirects, la législation et la réglementation en vigueur dans les zones où il opère, en tenant compte des accords globaux ou sectoriels et des règles déontologiques spécifiques de chaque professionnel, ainsi que de l'ensemble des engagements que le Groupe aura pris par contrat.

RESPONSABILITÉ ÉCONOMIQUE

INNOVATION, DÉVELOPPEMENT ET QUALITÉ

Le Groupe Teixeira Duarte mise fortement sur l'investigation et l'innovation. Il dispose d'instruments et d'infrastructures appuyant cette démarche, dont le Centre d'innovation et de développement technologique (CIDT) (1) et la certification en Recherche-Développement et Innovation (RDI).

CIDT

Le CIDT a pour fonction de dynamiser les activités de RDI, d'identifier avec les responsables du secteur de la construction et de la direction générale, des matériaux susceptibles d'être intégrés comme projet RDI et qui pourraient s'avérer utiles pour le secteur d'activité concerné.

(1) L'action s'étend aux entreprises du groupe dont les activités de RDI sont complémentaires à celles de TD-EC, notamment SOMAFEL, TDGI et EPOS.

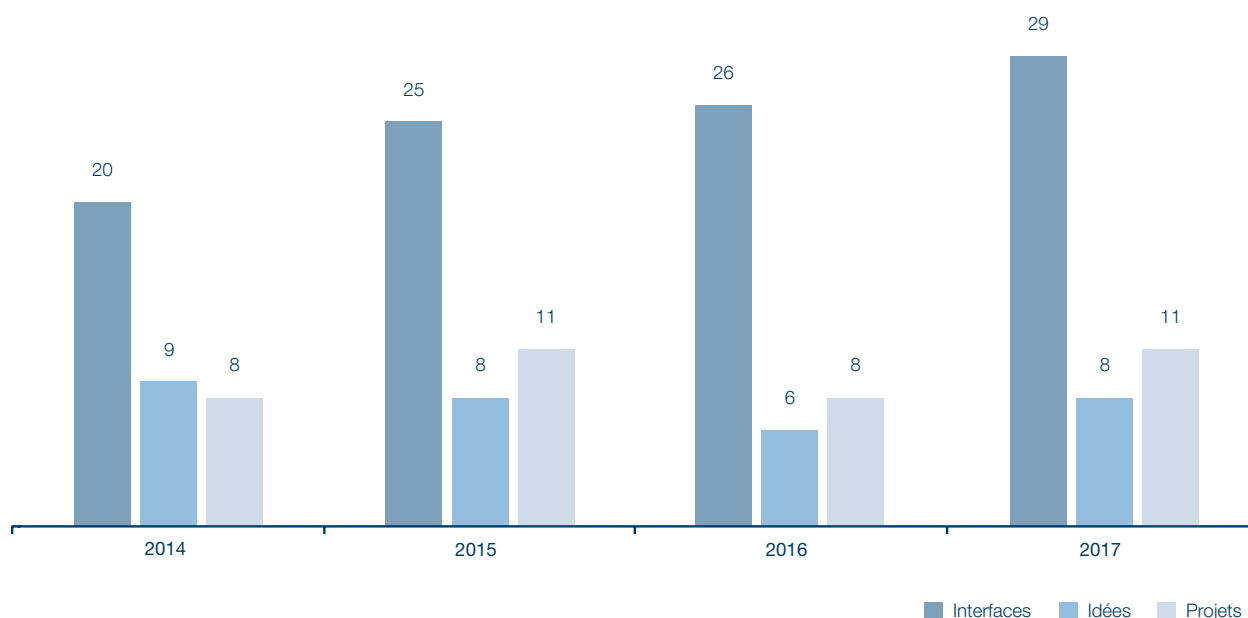
Certification RDI

Au Portugal, les entreprises TD-EC, EPOS, SOMAFEL et TDGI sont certifiées en Recherche-Développement et Innovation RDI par la norme portugaise 4457.

Le système de gestion de la RDI est le moyen idéal pour ces entreprises de canaliser leurs connaissances et leur créativité en les concrétisant en innovation. La création de richesse par l'introduction de nouveauté sur les marchés est ainsi systématisée, organisée et disponible pour les parties désirant vérifier leur excellence.

Ces moyens génèrent une forte dynamique dans le secteur de l'innovation et du développement, qui est enregistrée en interne par le nombre d'idées, d'interfaces et de projets de RDI générés. En 2017, on a constaté une légère augmentation des chiffres reflétant la dynamique de la RDI au sein des entreprises certifiées dans ce domaine.

L'évolution des interfaces, des idées et des projets de TEIXEIRA DUARTE – Engenharia e Construções, S.A. est résumée dans la page suivante.



Évolution des interfaces, des idées et des projets de Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A
(Montants en unités)

Parmi les onze projets RDI présentés en 2017, cinq concernaient les projets d'innovation, deux pour des projets de recherche et quatre pour des projets de développement. Voici, ci-dessous des exemples de projets de Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A. présentés en 2017 et couvrant ces 3 volets :

Recherche

Epi-Building, il s'agit d'un projet développé dans le cadre d'une thèse en Génie Civil ciblée sur l'évaluation sismique des bâtiments existants.

Ce projet a pour ambition de développer une méthodologie servant d'appui à un modèle économique Epi-Building reposant sur la prestation de services correspondant aux caractéristiques structurelles de bâtiments servant de support au projet de renforcement sismique. On espère aboutir à une méthodologie servant à l'inspection, aux tests et à l'analyse numérique, pouvant s'adapter aux différents types de bâtiments et fonctionner dans le cadre d'un cas d'étude.

Développement

BIM Hospital da Luz - Clínica de Oeiras développé dans la

perspective d'une approche améliorée, dédiée à la planification, la construction, l'utilisation et la maintenance, au moyen d'un modèle numérique 3D unique et normalisé à chaque ouvrage, récent ou ancien, contenant toutes les informations créées ou réunies sur cet ouvrage dans un format lisible par tous les intervenants au cours de son cycle de vie.

Innovation

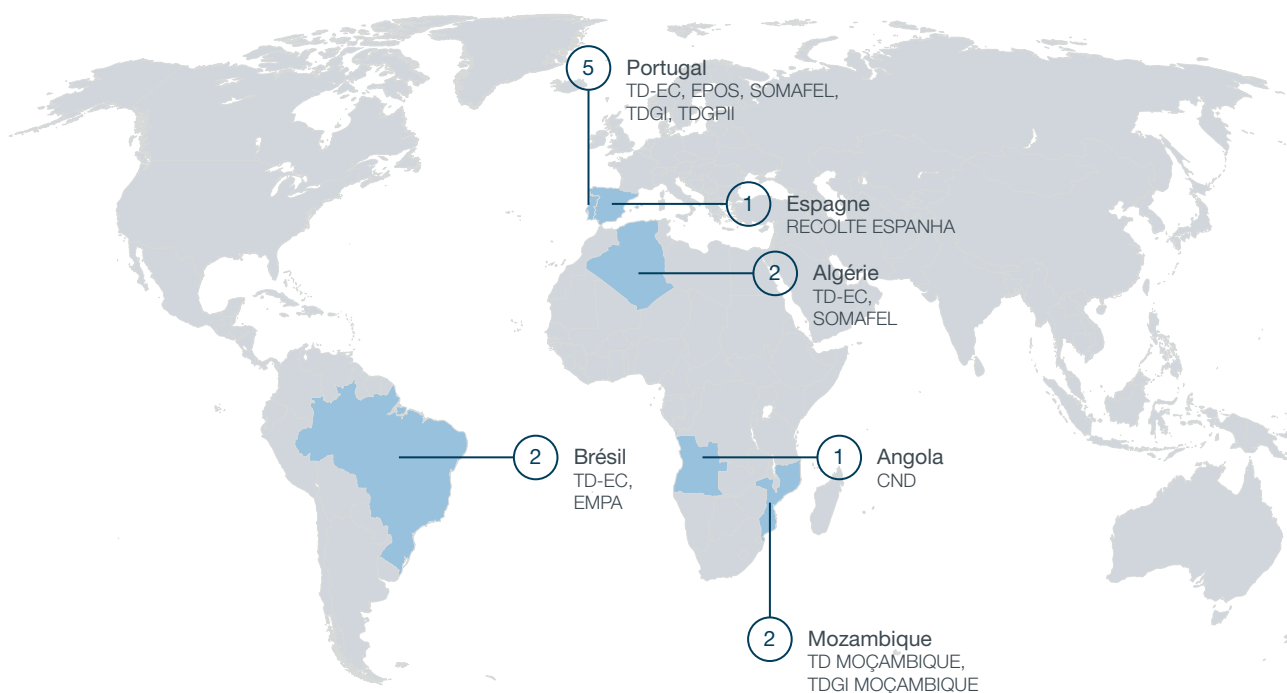
Le portail, comme vecteur de communication et d'information dans le cadre de la santé du personnel du Groupe TD, vise à diffuser des informations en lien avec la santé à l'ensemble des salariés du Groupe TD et, ainsi, promouvoir la proximité entre l'équipe de direction et les salariés, et renforcer les connaissances en santé.

Ces projets sont développés au sein du Groupe Teixeira Duarte et/ou en partenariat avec des universités et des laboratoires de recherche nationaux et internationaux, en signant des protocoles de collaboration ou en participant à des groupements d'entreprises ciblant des thèmes spécifiques.

Certification qualité et système intégré de gestion

La volonté d'améliorer en permanence la performance globale, l'intention de répondre aux besoins et aux attentes de leurs clients et d'augmenter leur satisfaction a conduit les entreprises du Groupe Teixeira Duarte à miser sur l'implémentation et la certification de Systèmes de gestion de la qualité conformément à la norme ISO 9001. Cette certification agit comme un facteur de consolidation et de durabilité de l'activité, elle contribue au pilier économique, qui permet, pour sa part, d'avoir la capacité et les moyens de réaliser d'autres initiatives de durabilité.

La figure suivante illustre les entreprises du Groupe qui sont actuellement certifiées en vertu de ce référentiel internationalement reconnu.



Certifications ISO 9001

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION, LA SUBORDINATION, LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

La corruption et la subordination représentent un risque inhérent à toute activité économique. Le Code d'éthique et de conduite est le principal outil guidant l'action des collaborateurs dans ce domaine.

Selon ce Code, les collaborateurs de Teixeira Duarte doivent agir de façon à évaluer et éviter les éventuels conflits d'intérêts, et empêcher tout comportement relevant de la corruption, de manière active ou passive, y compris des versements ou des encaissements de facilitation ou la création, le maintien ou la promesse de situations irrégulières ou de faveur.

Les collaborateurs ont l'obligation de communiquer toute information en lien avec des actions constituant un comportement inadapté, y compris celles pouvant représenter d'éventuelles pratiques illégales ou illicites en matière financière et comptable, de fraude, de corruption et de blanchiment de capitaux, ainsi que toute action directement ou indirectement associée à des organismes terroristes ou pouvant viser ou soutenir des pratiques terroristes. Il leur revient également d'agir pour que les destinataires indirects de ce Code en fassent de même.

Les collaborateurs doivent agir de façon à combattre activement d'éventuelles tentatives de blanchiment de capitaux en refusant de participer à des actes pouvant être considérés comme tel, en vertu des normes légales et réglementaires en vigueur, ainsi qu'à des tentatives, complicités, facilitations ou conseils liés à cette pratique.

Ils doivent également agir de façon à empêcher que l'activité d'une entreprise du Groupe Teixeira Duarte puisse fournir, récolter ou détenir des fonds ou des biens pouvant être utilisés pour financer et soutenir des activités criminelles, notamment terroristes.

RESPONSABILITÉ SOCIALE

La mission et les valeurs énoncées, notamment la valeur Engagement, reflètent la préoccupation du Groupe Teixeira Duarte envers la responsabilité sociale, qui se trouve également renforcée par les principes et les règles établies dans le Code d'éthique et de conduite s'appliquant surtout au capital humain et par la vision et le modèle de durabilité qui affirment le dessein de contribuer au développement des communautés.

Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A., au Portugal, exprime pleinement cette préoccupation par sa certification en responsabilité sociale, en vertu du référentiel SA 8000.

PERSONNEL

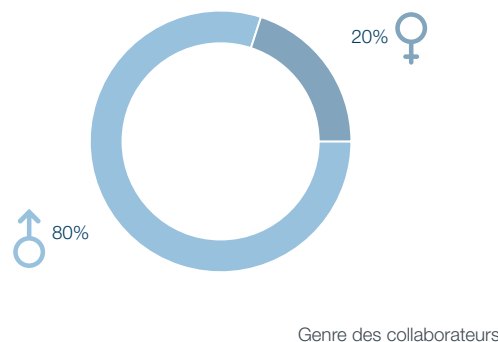
Les collaborateurs représentent l'actif le plus important du Groupe Teixeira Duarte pour le développement de ses activités.

Au-delà de la préoccupation visant à assurer un traitement digne et à respecter les droits de l'homme et du travail basiques, ainsi qu'à fournir des conditions de travail adaptées - ce qui constitue un aspect important surtout pour les collaborateurs expatriés -, la garantie du bien-être des collaborateurs, le développement des compétences et la conservation des talents, sont les aspects les plus importants, parallèlement à ceux concernant

les conditions d'hygiène et de sécurité, que nous développerons ici.

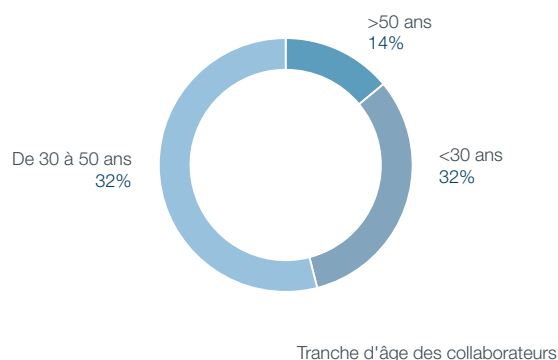
COLLABORATEURS ET DONNÉES DU TRAVAIL

Au 31 décembre 2017, le Groupe Teixeira Duarte comptait **10 245 collaborateurs**, majoritairement de sexe masculin, dans la mesure où les secteurs d'activité du Groupe où prédomine le secteur de la construction sont essentiellement masculins.

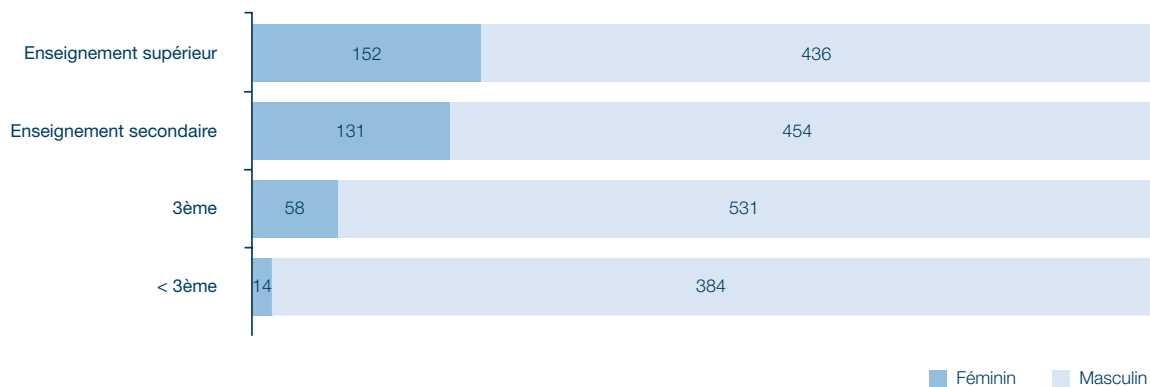


Sans préjudice des circonstances décrites dans le paragraphe précédent, la **Diversité** est un thème que le Groupe reconnaît comme actuel, pertinent et faisant l'objet d'une analyse plus profonde dans le Rapport sur le gouvernement de la société, auquel il se remet.

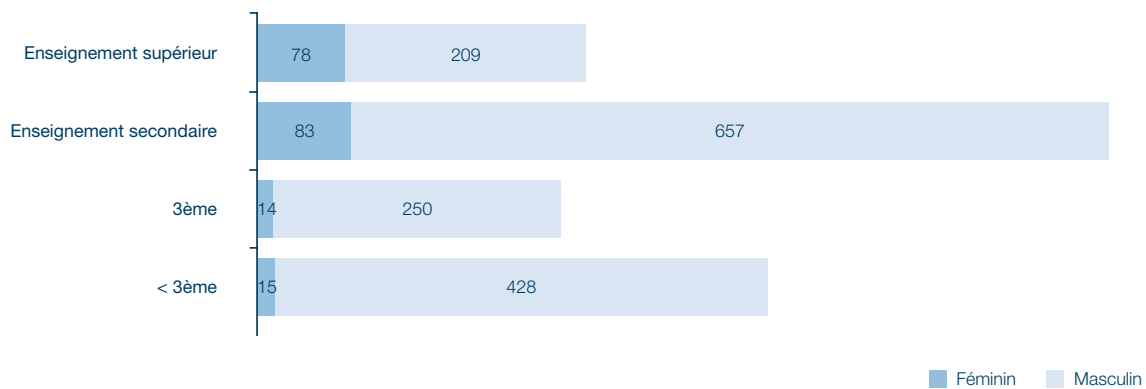
La répartition par classe d'âge en 2017 révèle que les collaborateurs âgés de 30 à 50 ans représentaient la plus grande classe d'âge.



La répartition du nombre de collaborateur par niveau de scolarité et genre figure dans les tableaux suivants. Ces tableaux recouvrent les deux réalités dont dépendent ces informations :

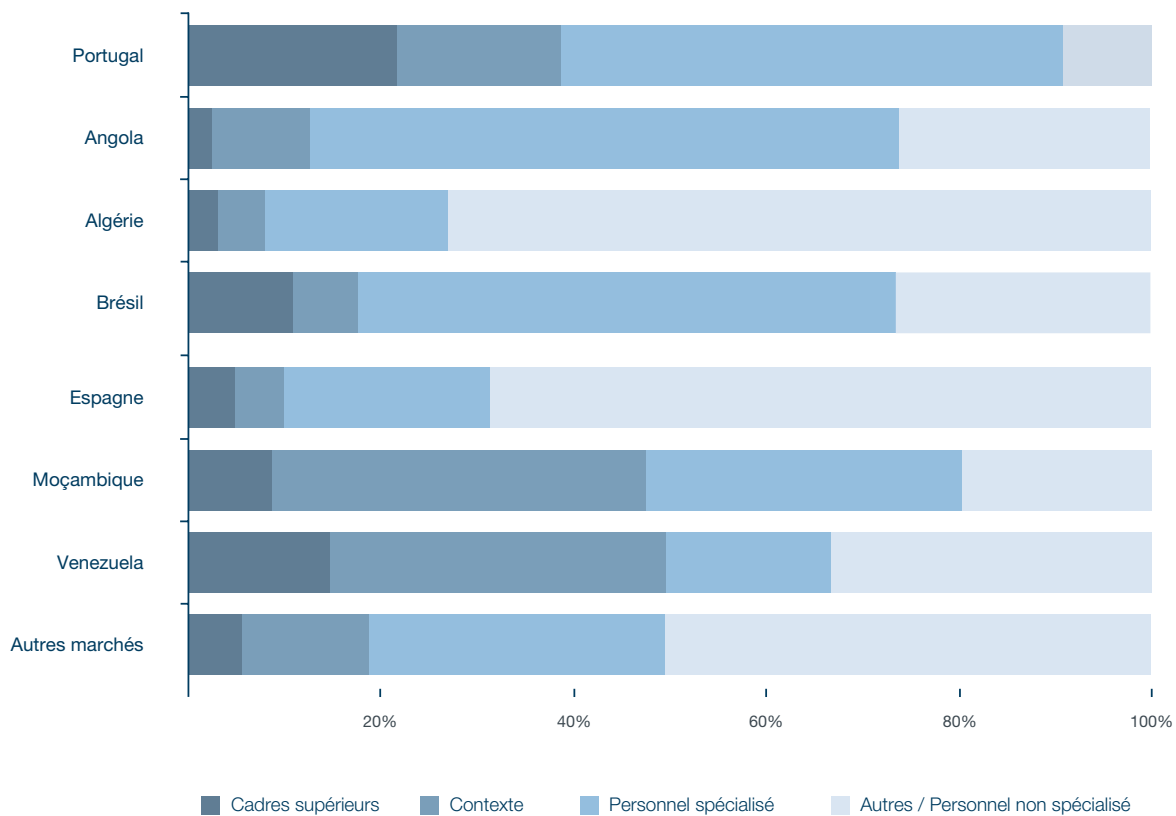


Niveau de scolarité par genre au Portugal



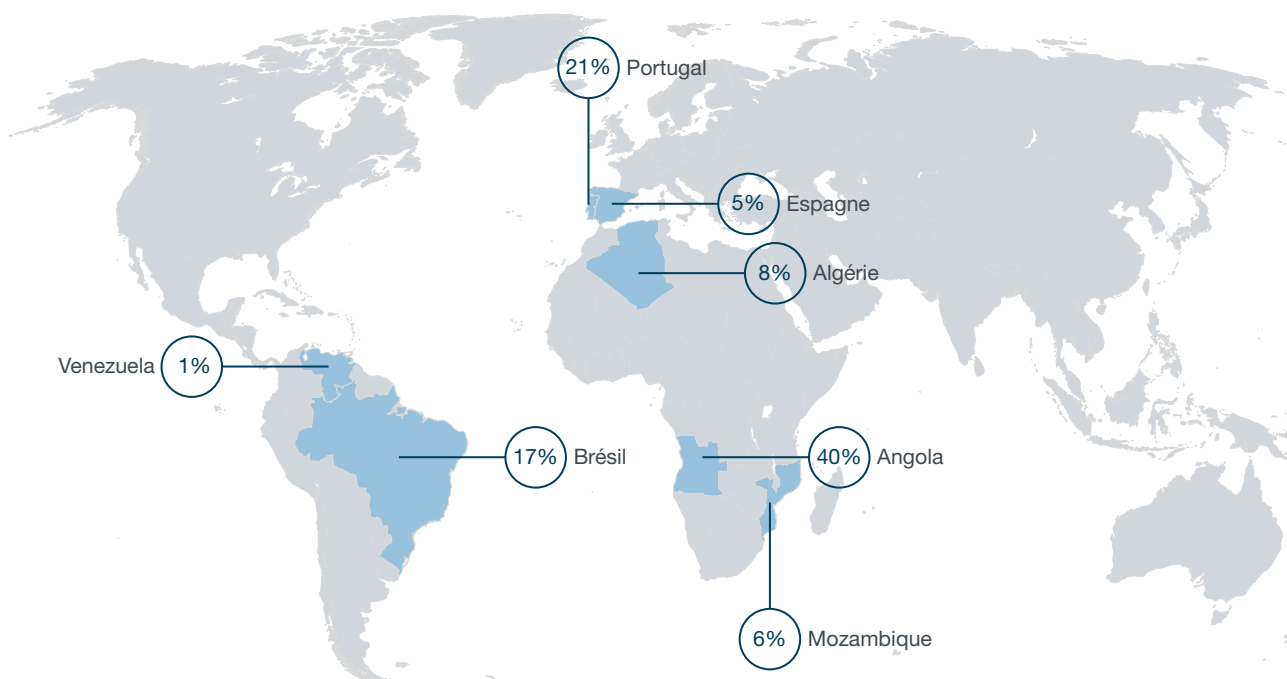
Niveau de scolarité par genre au Brésil

Le détail de la répartition des collaborateurs par pays et catégorie professionnelle figure dans le tableau ci-dessous :



Distribution de collaborateurs par catégorie professionnelle en chaque pays

Ces informations sont complétées par les tableaux suivants illustrant la **répartition géographique du personnel** dans les principaux pays dans lesquels le Groupe opère et à travers lesquels on peut constater que la plus grande concentration se situe en Angola et au Portugal. Nous présentons également le détail de la répartition par secteur et par pays.

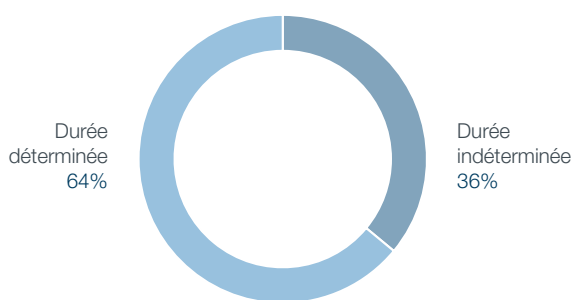


Distribution géographique des collaborateurs dans les principaux pays où opère le Groupe

	Portugal	Angola	Algérie	Brésil	Espagne	Mozambique	Venezuela	Autres Marchés	Total
Construction	1.177	1.008	766	1.425	9	256	110	84	4.835
Concessions et Services	503	403	1	197	552	109	-	34	1.799
Immobilier	35	89	-	27	-	-	-	5	156
Hôtellerie	175	678	-	-	-	236	-	-	1.089
Grande distribution	46	1.395	-	-	-	-	-	-	1.441
Commerce automobile	36	448	-	-	-	-	-	-	484
Direction générale	188	91	23	85	-	35	19	-	441
Consolidé	2.160	4.112	790	1.734	561	636	129	123	10.245

Distribution sectorielle et géographique des collaborateurs

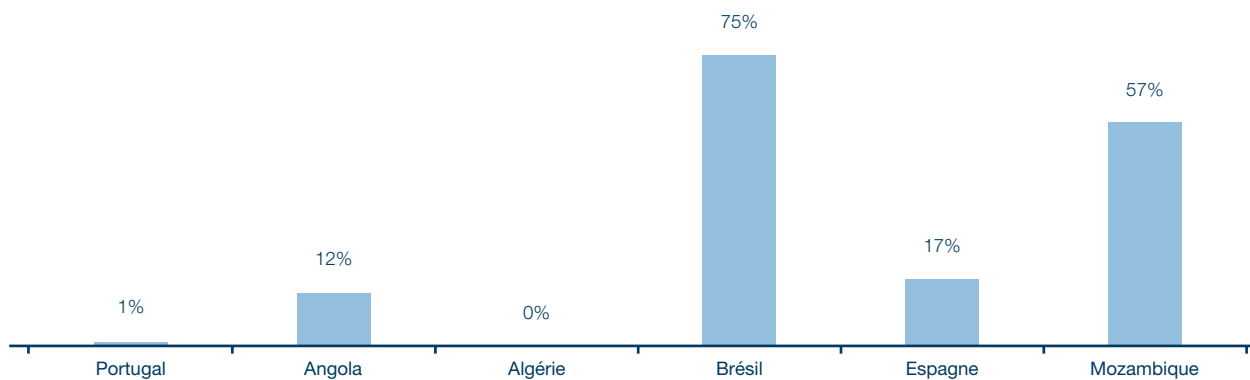
La **situation contractuelle** est présentée dans le graphique suivant, il révèle que les collaborateurs en contrat à durée indéterminée représentent 36% du total des recrutements, ce qui peut se comprendre en raison de la nature de l'activité du secteur de la construction.



Situation contractuelle des collaborateurs

Le **taux d'absentéisme** global fut de 2,47 en 2017.

Le **droit d'association et de négociation collective** est un principe établi dans le Code d'éthique et de conduite. Le pourcentage de collaborateurs syndiqués, déterminé à partir des principaux marchés où opère le Groupe, représente 1% au Portugal, 12% en Angola, aucun en Algérie, 75% au Brésil, 17% en Espagne et 57% au Mozambique. Le pourcentage de collaborateurs syndiqués sur l'ensemble du Groupe Teixeira Duarte correspond à 22%.



Pourcentage de collaborateurs syndiqués

DROITS DE L'HOMME ET DU TRAVAIL

Dans le cadre des relations internes ou des relations avec la communauté et les fournisseurs, le Groupe Teixeira Duarte reconnaît l'importance de préserver les droits de l'homme et du travail, pour une question de principe ou parce que, dans certaines zones, le contexte légal n'est pas toujours aussi robuste que celui présent au Portugal et en Europe. Ce contexte légal permet d'assurer le respect des conventions de l'organisation internationale du travail et des droits de l'homme fondamentaux.

Le Groupe dispose d'outils définissant les règles visant à minimiser les risques inhérents à cet objet, notamment le Code d'éthique et de conduite et la certification volontaire SA 8000, adoptée par Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A., au Portugal

Sur la base des Déclarations des droits de l'homme de l'ONU, de l'OIT - Organisation Internationale du Travail et des autres droits de l'homme internationaux, de la législation nationale et internationale, des normes industrielles et des codes de conduite, de la certification volontaire SA 8000, adoptée par Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A., au Portugal, celle-ci garantit que les pratiques sont adoptées dans le but de protéger les droits de l'homme basiques de ses collaborateurs.

La certification SA 8000 partage la vision commune du Groupe abordée dans le Code d'éthique et de conduite, selon lequel, dans le respect de la personne et de la communauté, les collaborateurs devront prendre une posture de respect de son prochain, de dignité de toute la personne humaine, y compris ses différences culturelles et ses coutumes, et encourager son adoption par les destinataires indirects du Code.

En vertu de ce Code, les collaborateurs du Groupe doivent respecter et faire respecter les règles détaillées suivantes :

- Ne pas utiliser et refuser le travail d'enfants mineurs dont l'âge est inférieur à celui légalement autorisé et adopter le principe selon lequel, pour les travaux particulièrement risqués, il ne faut pas recourir au travail d'enfants mineurs.
- Interdire et refuser le travail forcé ou contraint, ainsi que toute autre forme d'exploitation du travail et d'esclavage.
- Proposer des conditions d'hygiène, de sécurité et de santé adéquates dans tous les aspects liés au travail, en prenant les mesures nécessaires intégrant les principes généraux de prévention des accidents et des dommages potentiels sur la santé des travailleurs ;
- Assurer le droit à la liberté d'association et à la négociation

collective ;

- Veiller à la protection des données personnelles, en préservant l'intimité de la vie privée et des droits, des libertés et des garanties des collaborateurs ;
- N'exercer aucun type d'action de discrimination en fonction de l'ascendance, de l'âge, du sexe, de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre, de l'état civil, de la situation de famille, de la situation économique, de l'instruction, de l'origine ou de la condition sociale, du patrimoine génétique, de la capacité de travail réduite, du handicap, de la maladie chronique, de l'origine ethnique ou raciale, du territoire d'origine, de la langue, de la religion, des convictions politiques ou idéologiques de la filiation syndicale ;
- Respecter et traiter l'ensemble des collaborateurs avec courtoisie et honnêteté ;
- Ne pas pratiquer, tolérer ou inciter au harcèlement ;
- Garantir les mêmes opportunités et un même traitement entre hommes et femmes, notamment en matière d'accès à l'emploi, de formation et de promotion professionnelle et de conditions de travail ;
- Faire respecter la législation en vigueur et la réglementation s'appliquant aux secteurs d'activité et relatives à la durée et à l'organisation du temps de travail, notamment, les périodes de repos et les congés obligatoires ;
- Promouvoir l'épanouissement personnel et la conciliation entre la vie professionnelle et familiale du personnel, ainsi que l'exercice des droits de protection de la parentalité ;
- Promouvoir une rétribution du personnel qui soit conforme à la législation en vigueur et aux instruments de réglementation collective de travail applicables.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Le Groupe Teixeira Duarte se préoccupe beaucoup du bien-être des collaborateurs. Cette préoccupation passe essentiellement par la promotion :

- De la santé au travail ;
- De la sécurité et de l'hygiène au travail ;
- D'une attitude de Groupe socialement responsable.

S'agissant de la santé au travail, nous relevons que les activités ont été marquées par :

- La surveillance de la santé du personnel, qui s'est concrétisée par la généralisation des visites médicales sur les lieux de travail et suivi des malades ;
- La promotion de la santé, qui s'est concrétisée par la réalisation de dépistages, d'actions de formation et d'éducation en santé, individuelle et collective ;
- La création d'un nouvel espace de diffusion périodique d'informations portant sur la santé et inséré dans la page d'accueil du portail d'entreprise.

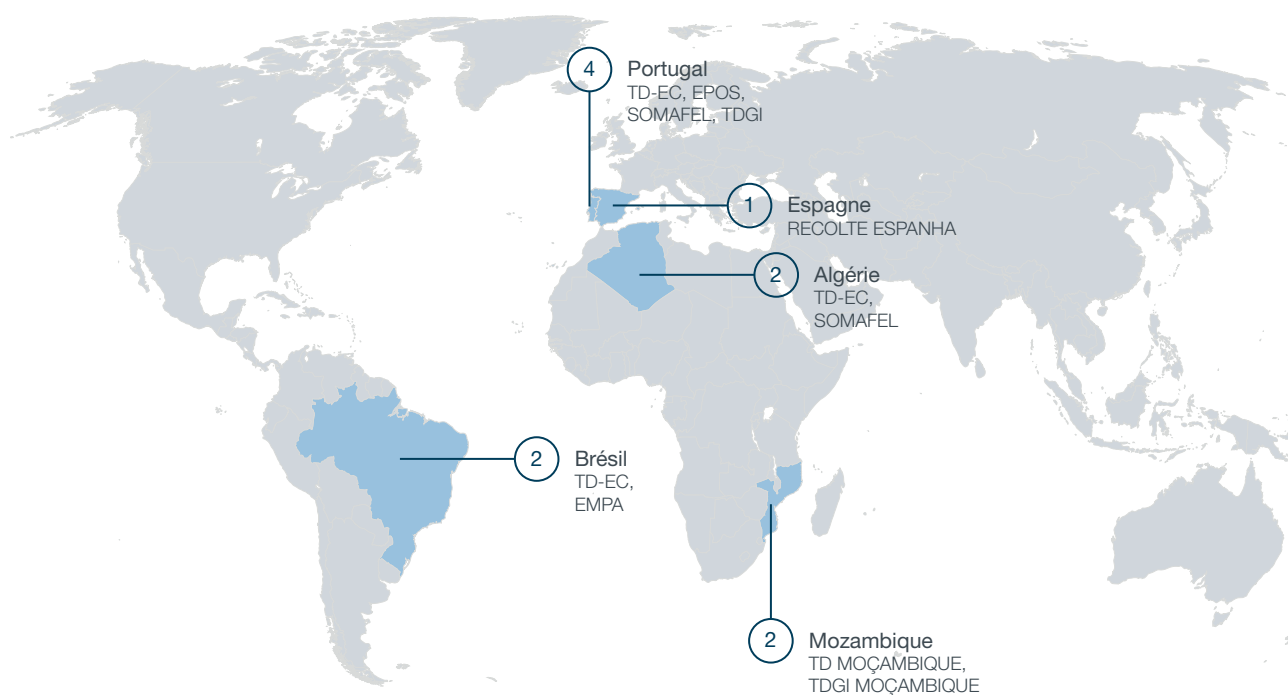
Le Groupe Teixeira Duarte poursuit et poursuivra son investissement constant dans la culture de la sécurité et, par conséquent, dans la lutte contre les risques. Cet objectif passe par une politique de prévention intégrée dans un système de gestion cherchant à garantir la préservation de l'actif le plus précieux qui soit, les vies humaines.

L'engagement du Groupe Teixeira Duarte dans les champs de la santé et de la sécurité du personnel se concrétise par la certification en systèmes de gestion et de santé au travail, dans le cadre de la norme OHSAS 18001 des entreprises soumises à des risques supérieurs. Il fait également partie de la stratégie de gestion du risque qui propose une gestion plus large et efficace des risques au travail et qui contribue à la protection du personnel et à une meilleure performance.

Les bonnes pratiques en matière de sécurité et de santé au travail inhérentes aux systèmes de gestion certifiés sont fondamentales pour le personnel mais gagnent également en importance pour les clients et les autres parties concernées.

Dans le cadre de la politique de système intégré de gestion, nous soulignons que le zéro accident fait partie des objectifs du Groupe Teixeira Duarte, pour les entreprises susmentionnées comme pour les autres entreprises.

Les pratiques découlant de cette politique ne concernent pas seulement le sein du Groupe Teixeira Duarte mais elles s'étendent également aux entreprises avec lesquelles le Groupe travaille.



Certifications OHSAS 18001

Voici les principales données en matière d'accident du travail et de maladies professionnelles présentées par entreprise, pour l'année 2017 :

Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A.	
Nombre d'accidents du travail	93
Nombre de collaborateurs avec des maladies professionnelles déclarées	6
Taux de fréquence des accidents	14
Taux de gravité des accidents	262

S'agissant des accidents du travail susmentionnés, Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A. (y compris le Portugal, l'Algérie et le Brésil), a enregistré 27 accidents n'ayant pas entraîné d'arrêt de travail, 9 accidents ayant entraîné un arrêt de travail de moins de 3 jours et 57 ayant entraîné un arrêt de travail supérieur à 3 jours. La surdité a été déclarée maladie professionnelle.

EPOS – Empresa Portuguesa de Obras Subterrâneas, S.A.	
Nombre d'accidents du travail	4
Nombre de collaborateurs avec des maladies professionnelles déclarées	2
Taux de fréquence des accidents	5
Taux de gravité des accidents	230

La surdité et la maladie cutanée sont les maladies professionnelles déclarées dans le tableau ci-dessus.

SOMAFEL – Engenharia e Obras Ferroviárias, S.A.	
Nombre d'accidents du travail	7
Nombre de collaborateurs avec des maladies professionnelles déclarées	0
Taux de fréquence des accidents	24
Taux de gravité des accidents	940

TDGI – Tecnologia de Gestão de Imóveis, S.A.	
Nombre d'accidents du travail	26
Nombre de collaborateurs avec des maladies professionnelles déclarées	1
Taux de fréquence des accidents	33
Taux de gravité des accidents	1275

Remarques :

- Le taux de fréquence des accidents représente le nombre d'accidents enregistrés (avec ou sans arrêt de travail) pour chaque million d'hommes x heures travaillées.
- Le taux de gravité des accidents représente le nombre de jours d'arrêt de travail enregistrés à la suite d'accidents pour chaque million d'hommes x heures travaillées.

Aucun décès n'est à dénombrer pour l'année 2017.

RECRUTEMENT, SÉLECTION ET EMPLOYABILITÉ DE PERSONNES POTENTIELLEMENT TALENTUEUSE

Le recrutement est le point de départ de la chaîne de valeur de la gestion des ressources humaines et, comme tel, il s'agit d'une pièce fondamentale du développement du capital humain d'une organisation se voulant innovante et dynamique.

Le Groupe Teixeira Duarte cherche ainsi à identifier et développer les talents, elle crée pour cela de la valeur pour l'organisation en attirant des candidats pour qu'ils puissent développer leurs compétences et être fidélisés. Le Groupe se positionne comme un employeur reconnu cherchant particulièrement à promouvoir l'emploi des jeunes ayant un talent potentiel. Par ailleurs, il propose à cette tranche d'âge des conditions et des perspectives d'épanouissement personnel et professionnel valorisantes et dont la contribution s'est révélée être stratégique pour l'affirmation du Groupe, non seulement d'un point de vue de formation de valeur mais également dans le renouvellement des générations professionnelles.

Afin de respecter ces desseins, le Groupe Teixeira Duarte s'est fixé une stratégie définie et ancrée dans un ensemble d'initiatives menées à bien auprès des communautés, source de recrutement :

a. Participation à des forums de l'emploi/ job shops, et à d'autres événements organisés par les établissements d'enseignement de référence, notamment universitaires, ainsi qu'auprès d'organes représentant leurs étudiants ;

b. Participation à des ateliers et à d'autres activités permettant d'expliquer et de motiver les candidats à collaborer avec le Groupe ;

c. Promotion de visites d'études dans les environnements professionnels présents dans le Groupe afin d'encourager des liens entre le monde professionnel et la communauté académique, le partage de connaissances et d'expériences sur le volet scientifique comme technologique ;

d. Collaboration technique et pédagogique - Mentoring - auprès des institutions de formation et des établissements d'enseignement référencés, dans le but d'ajuster les plans d'études, de formation et scolaires aux activités professionnelles exercées par le Groupe Teixeira Duarte, à des fins de création d'employabilité, en concourant ainsi à soutenir des perspectives d'amélioration de la vie personnelle et d'intégration professionnelle aux jeunes, dont certains pourront devenir de futurs collaborateurs.

e. Réalisation de projets s'insérant dans la sphère de la responsabilité sociale, de la scolarité, de la qualification professionnelle et de l'employabilité. En Angola, jusqu'en 2017 et pour la cinquième année consécutive, se déroule le Projet Enseigner à Pêcher, au travers duquel se sont formés 300 jeunes qualifiés pour travailler dans le Groupe, ainsi que sur le marché du travail local. Il convient de souligner la collaboration mise en œuvre pour le développement durable de ce pays, notamment en matière de qualification et d'employabilité des jeunes.

À cet égard, il faut également noter le rôle du recrutement interne qui repose sur les performances et la reconnaissance et qui a permis à des collaborateurs de développer une carrière professionnelle, dont une partie exerce aujourd'hui des activités à haute responsabilité.

QUALIFICATION POUR L'EXPRESSION DU TALENT - DÉVELOPPEMENT ET FORMATION

À la suite de la sélection et de recrutement de collaborateurs possédant un potentiel talent, il est nécessaire de mettre en œuvre un processus d'apprentissage permettant de qualifier les personnes et de répondre ainsi aux différentes exigences visant à faire face aux défis rencontrés par le Groupe ainsi qu'aux spécificités des marchés où il opère.

L'apanage du Groupe, au cours de son histoire, a reposé sur la promotion d'une culture d'éthique, de travail et de

mérite, au travers d'une incitation permanente à acquérir des connaissances et à développer des compétences nécessaires, tant au niveau des collaborateurs, des équipes qu'au niveau de leurs directions.

La performance fondée sur le mérite est reconnue et récompensée, c'est la raison pour laquelle on cherche à ce qu'elle se traduise par une offre d'opportunités, avec des perspectives de mobilité géographique fonctionnelle et/ou géographique. Cela repose sur la construction d'une carrière professionnelle multifacettes et ascendante, tant sur le plan de responsabilités que sur celui des expériences et des résultats.

La large majorité des collaborateurs, notamment ceux constituant la haute direction, sont donc formés pour faire carrière au sein du Groupe Teixeira Duarte.

Cette politique et cette pratique ne se confinent pas à certains marchés, elles visent à garantir que toutes les entreprises du Groupe partagent la même culture, la même éthique, les mêmes valeurs et la même mission. La gestion du développement du talent répond aux mêmes principes, indépendamment du marché sur lequel ils se trouvent.

À cet égard, ces activités sont conformes aux objectifs stratégiques établis par le Groupe, elles sont ainsi supportées par celui-ci et exercées de façon à doter les apprenants de connaissances et de compétences adaptées à la culture et à la façon d'opérer du Groupe. Il s'agit de promouvoir et de concevoir des programmes personnalisés, majoritairement en interne, constitués comme une incitation à l'auto-étude, ainsi qu'au partage du capital de connaissances et d'expériences résultantes, dans une large mesure, des générations de professionnels ayant exercé leur activité au sein du Groupe et qui, et dont la richesse ne peut pas être perdue.

Au cours de l'année 2017, chaque collaborateur a reçu en moyenne 15,8 heures de formation. Dans l'ensemble de Groupe, ce sont plus de 160 000 heures de formation qui ont été dispensées.

En Angola, le Centre de développement professionnel Teixeira Duarte (CDP) est une pièce fondamentale de ce processus. Ce centre est dédié à la formation et au développement professionnel dans différents secteurs. Des actions de formation continue ont été proposées aux collaborateurs ces dernières années ainsi que des programmes de certification spécifiques conformes aux meilleures pratiques des diverses industries et suivant les standards internationaux.

Notons les partenariats réalisés avec des établissements d'enseignement angolais et internationaux, les régimes de tutorat et les programmes de formation intégrale à portée sociale, comme le programme Enseigner à pêcher, qui visent à former des populations spécifiques et à préparer les apprenants à la vie et au travail.

L'offre en formation du CDP en Angola comprend des formations dans différents domaines (académies), dont :

- Construction ;
- Immobilier ;
- Gestion des biens immobiliers ;
- Éducation ;
- Distribution alimentaire ;
- Commerce automobile ;
- Énergie ;
- Hôtellerie.

Le modèle de formation professionnelle du Groupe Teixeira Duarte en Angola encourage un parcours de formation évolutif qui aide les collaborateurs à améliorer leurs capacités professionnelles et à développer tout leur potentiel.

Chaque académie possède un plan avec différents niveaux de développement. En fonction de son groupe professionnel, l'apprenant est intégré dans un niveau, suivant le plan de cursus y afférant. Chaque cursus équivaut à 70 ou 80 heures de formation réparties sur 2 ans.

Les apprenants sont évalués par des modules, ils obtiennent un certificat de validation pour chaque année où leur évaluation excède les 85%, ainsi qu'un diplôme à la fin du cursus.

Le modèle d'évaluation adopté par le Groupe Teixeira Duarte avait pour objectif de tracer son chemin et de grandir.

PASSEPORT INDIVIDUEL DE FORMATION

Pour chaque filière de 2 ans.
Enregistrement et suivi
du parcours académique
de chaque apprenti.



CERTIFICAT

Certificat d'aptitude
attribué à la fin de la 1ère année
de chaque cursus de 2 ans.



DIPLOME

Diplôme de fin d'études
attribué à la fin
du cursus de 2 ans.



INFORMATION ET COMMUNICATION

La taille du Groupe Teixeira Duarte, la dispersion géographique et par activité, la préoccupation à garantir une communication efficace et actualisée sur les réalités notables, ont conduit le Groupe Teixeira Duarte à développer une politique de communication interne reposant sur différents moyens et supports de communication, dont :

Livret d'accueil

Le livret d'accueil des différentes entreprises du Groupe et dans les différentes zones géographiques, vise principalement à présenter le Groupe au salarié récemment recruté en lui proposant ainsi une intégration meilleure et plus efficace.

On y trouve la mission, les valeurs et la politique du Groupe, ainsi qu'un ensemble d'informations importantes en matière de ressources humaines, de sécurité et de responsabilité sociale.

L'objectif de ce document est d'informer les salariés sur leurs droits et leurs devoirs et, ainsi, sur les exigences établies par la législation du travail en vigueur.

Portail d'entreprise

Le portail du Groupe Teixeira Duarte est un projet de grande ampleur dont l'objectif est de s'étendre à tous les collaborateurs et au travers duquel sont optimisés les volets informations et services qui peuvent leur être utiles. Au-delà des rapports humains, il s'agit d'un vecteur privilégié de relation entre les salariés et le Groupe.

C'est un processus dynamique et évolutif, dans lequel sont développés des contenus et qui propose de nombreux services nécessaires à l'optimisation de la communication interne et à la rationalisation de l'utilisation des plateformes de travail.

Réunions des cadres

En 2017, des réunions de travail périodiques ont été organisées, ainsi que des rencontres de cadres issus de différents secteurs et entreprises, notamment des secteurs de l'immobilier, de la grande distribution et du commerce automobile, ainsi que de la TDGI, S.A., qui opère dans le domaine de la gestion des biens immobiliers.

Journée de l'entreprise

Le 15 octobre est la date de la journée de l'entreprise ainsi que la date de naissance de son fondateur, M. Ricardo Esquivel Teixeira Duarte.

L'administration et la haute direction ont reçu les actionnaires pour rendre hommage aux salariés fêtant leurs 30 ans de service au sein du Groupe Teixeira Duarte. Lors d'un dîner convivial, on leur a remis un casque de cristal.

Repas de Noël

Le Groupe Teixeira Duarte perpétue la tradition du repas de Noël fêté avec ses collaborateurs. Près de 600 personnes se sont ainsi jointes à ce déjeuner, dont le personnel du Groupe et certains collègues retraités.

Ce moment permet d'échanger entre collègues dans une ambiance détendue et recevoir des informations sur l'activité du Groupe Teixeira Duarte pendant l'exercice en cours et les perspectives pour le futur exercice.

BENEFICES

Le Groupe Teixeira Duarte a toujours cherché à intégrer dans sa stratégie de gestion de ressources humaines des mesures visant à améliorer la qualité de la vie de tous ceux avec qui il collabore, dans l'objectif d'optimiser le binôme travail-vie personnelle et de promouvoir la fidélisation de ses collaborateurs, indépendamment du marché où ils exercent.

La couverture géographique toujours plus grande de son activité a conduit à la création de conditions appropriées permettant de répondre aux différentes réalités sociales et aux obligations légales hétéroclites, tout en préservant le bien-être de ses collaborateurs et en créant les meilleures conditions de travail possibles.

À cet égard, la politique du Groupe a été marquée par la mise à disposition d'un ensemble d'avantages apportant une plus-value au quotidien de ses collaborateurs, qui les apprécient comme tel.

Protection de la santé

- Des mécanismes d'appui sont mis à disposition sur les différents marchés, dans le cadre de la médecine curative, directement (services internes) ou indirectement (protocoles avec des cliniques privées et/ou des assurances santé).

- L'existence d'un service interne de médecine curative permet un suivi plus efficace des situations les plus problématiques en matière de santé et, parallèlement, elle améliore la capacité d'action dans des situations d'urgence et de grande gravité.

- Elle permet aux collaborateurs d'accéder à des services médicaux et pharmaceutiques qui, face à la réalité de certains pays dans lesquels le Groupe est présent, sont fondamentaux dans le suivi clinique et dans l'accès aux soins de santé de première nécessité. Cet accès se fait parfois en recourant à des cliniques privées avec lesquelles le Groupe Teixeira Duarte a développé des partenariats, en cherchant à rendre les soins de santé plus efficaces et moins onéreux.

- Le Groupe Teixeira Duarte met également à disposition, pour la majorité des entreprises du groupe, des assurances santé à son personnel permanent/stratégique et aux collaborateurs travaillant en dehors du Portugal, indépendamment de leur type de contrat. Ces collaborateurs, s'ils le souhaitent, peuvent étendre les assurances à leur ménage.

Assurance vie

- Dans certaines entreprises du Groupe, au-delà de l'assurance santé, les mêmes collaborateurs que ceux de l'assurance santé se voient proposer une assurance vie offrant une protection dans les situations d'accident personnel, de décès ou d'invalidité.

- L'objectif de ces assurances est de compléter les protections obligatoires en vigueur dans chaque pays, en matière de Sécurité sociale et de législation du travail.

Protocoles et partenariats

- Un ensemble de protocoles et de partenariats entre le Groupe Teixeira Duarte et des entités extérieures est proposé aux collaborateurs. Cet ensemble couvre différents secteurs d'activité tels que les télécommunications, la banque, les établissements d'enseignement et les concessionnaires automobile.

- L'objectif des partenariats établis vise à permettre aux collaborateurs du Groupe d'accéder à des biens et des services dans des conditions de marché plus avantageuses.

INITIATIVES D'AIDE À LA COMMUNAUTÉ

S'étayant sur ses valeurs structurantes : l'ingéniosité, la vérité et l'engagement, le Groupe Teixeira Duarte a accompli sa mission : Contribuer à construire un monde meilleur.

Fidèle à ces valeurs, le Groupe a pris un rôle actif dans le bien-être de ses collaborateurs et de leurs familles, dans la satisfaction des nécessités identifiées auprès des communautés locales sur les marchés dans lesquels le Groupe exerce son activité, en

développant et en soutenant différents projets sociaux.

Exemples d'initiatives d'aide à la communauté développées par le Groupe Teixeira Duarte :

Responsabilité sociale Donner est l'affaire de tous

Programme global à l'initiative du Groupe Teixeira Duarte, consistant à aider les personnes par le biais de cofinancements de projets ou d'institutions à caractère social.

L'entreprise donne deux fois la somme que le collaborateur donne directement, l'institution reçoit ainsi le triple de la valeur de son don.



Santé, alimentation et vie saine : MaxiSaúde

Programme de responsabilité sociale développé par Maxi en Angola.

Ce programme agit auprès des communautés locales les plus défavorisées, en partenariat avec des organismes sociaux et privés, en s'appuyant sur la santé et l'éducation. Des actions préventives, de conseil, de dépistage et de traitement des maladies sont menées. On enseigne et encourage également les bonnes habitudes alimentaires et le bien-être dans le but d'améliorer la qualité de vie de la population.

Ce programme a été lancé en 2016 et il a déjà atteint plus de 10 000 personnes.



Formation : Enseigner à pêcher

Ce programme, développé en Angola, cherche à créer des opportunités en aidant des jeunes en situation socio-économique vulnérable, en leur apportant un enseignement et en les formant pour qu'ils deviennent eux-mêmes une partie fondamentale du développement des communautés dans lesquelles ils sont insérés.

Après 3,5 mois et 360 heures, les jeunes notés positivement intègrent les entreprises du Groupe.

Jusqu'à la fin 2017, le programme a conclu 20 éditions, 5 000 candidats y ont participé et 300 ont été diplômés.

Parmi les 7 entreprises du Groupe Teixeira Duarte participantes, le pourcentage de retenue avoisine les 60%.



Production nationale : Fazenda Maxi

La mise en œuvre par Maxi en Angola établit des partenariats avec des producteurs dans le but de développer la production nationale et de rendre accessibles à l'ensemble de la population les meilleurs produits agricoles nationaux. Ce programme contribue au développement professionnel de petits entrepreneurs agricoles, au bien-être économique de familles locales, aux offres d'emploi et à une offre de produits nationaux diversifiée et grande qualité ainsi qu'au développement économique du pays.

Plus de 11 000 tonnes ont été achetées ces 5 dernières années, dont 30% à des producteurs de petite et de moyenne taille, en créant en moyenne 4 450 emplois permanents et saisonniers.

En 2017, 24 producteurs répartis dans 9 provinces ont fait partie de ce programme.



RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

Le Groupe Teixeira Duarte reconnaît l'importance du rôle des entreprises dans la protection de l'environnement, c'est l'un des objectifs stratégiques de sa vision et de son modèle de développement durable – Protéger l'environnement.

Cependant, s'agissant de la performance environnementale, il existe plusieurs facteurs qui conditionnent le choix d'un ensemble d'indicateurs et d'une approche adéquate permettant de traduire la performance des différentes activités du Groupe. Ces facteurs représentent essentiellement la grande diversité des activités et le fait que l'activité la plus représentative - la construction - soit soumise à de fortes fluctuations dans les impacts occasionnés, selon les travaux en cours (type, quantité,

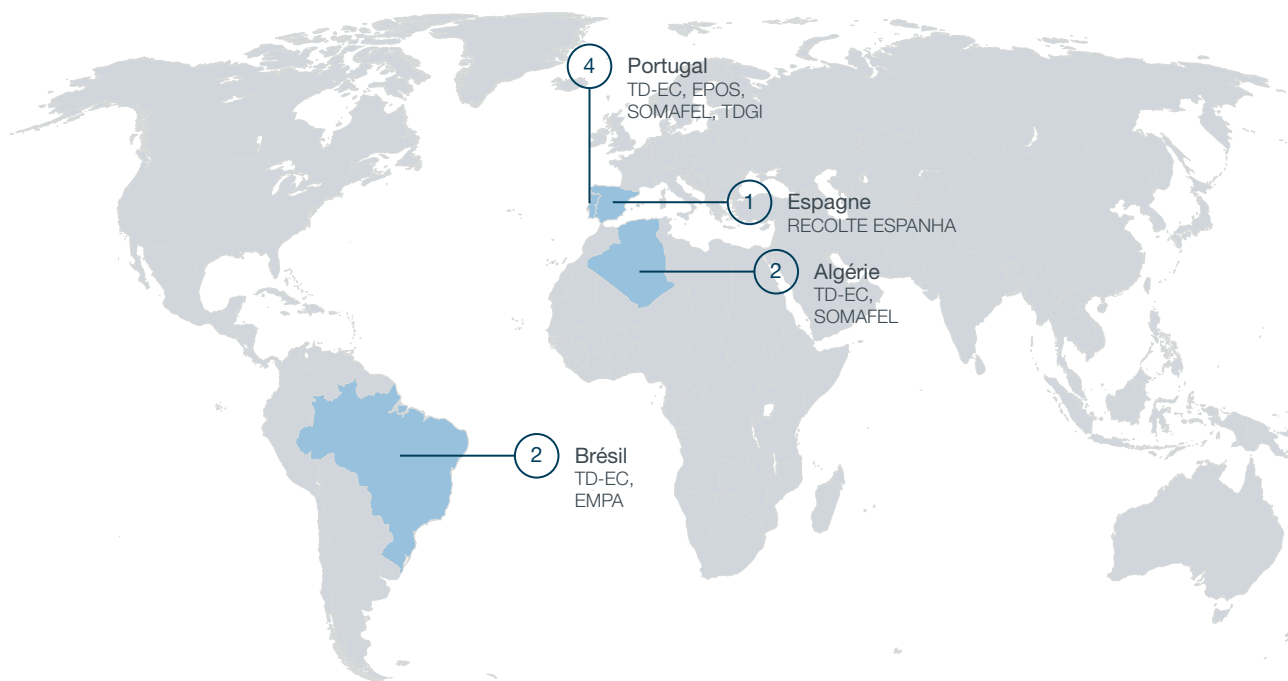
et phase), ce qui limite la comparaison annuelle des données et de leur capacité de gestion.

La définition d'un ensemble d'indicateurs reflétant pertinemment la performance environnementale du Groupe nécessite donc d'une réflexion concertée et globale suivie d'une systématisation des procédures de collecte des informations qu'il ne sera possible de reproduire que lors du prochain exercice. Par conséquent, la composante environnementale de ce chapitre se focalise essentiellement sur l'identification d'initiatives visant à améliorer la performance et sur les outils de gestion environnementale utilisés.

Le Groupe reconnaît que certaines activités qu'il développe génèrent des impacts environnementaux, par conséquent, dans le cadre du Code d'éthique et de conduite il stipule que la préservation et le respect de l'environnement doivent constituer les principes essentiels de l'action de ses collaborateurs, qu'ils devront transmettre aux destinataires indirects de cet instrument. Le respect des exigences légales en vigueur se révèle donc obligatoire, de même pour celles associées aux aspects environnementaux identifiés et celles tendant à minimiser les impacts environnementaux faisant suite à son activité dans les différents secteurs d'activité, pour garantir ainsi un développement durable des activités des entreprises.

GESTION DES ASPECTS ET DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

La norme ISO 14001 est une référence mondiale pour les systèmes de gestion environnementale et pour TD,SA, entreprise implantée mondialement, cette certification constitue un outil essentiel pour obtenir une confiance accrue des clients, des collaborateurs, de la communauté environnante et de la société, dans les pratiques des entreprises. Cette norme est la démonstration d'un engagement volontaire allant dans le sens d'une amélioration continue de sa performance environnementale.



Certifications ISO 14001

Des processus spécifiques sont donc établis pour identifier et gérer les principaux risques environnementaux, y compris l'établissement d'objectifs dans une logique d'amélioration continue.

Dans les autres secteurs du Groupe, les risques environnementaux paramétrés et sauvegardés sont essentiellement ceux indexés aux aspects légaux, cependant, au-delà de la gestion indexée au contrôle des risques de conformité légale, du point de vue de l'efficacité opérationnelle sont également implémentées des mesures/investissements qui se reflètent dans les gains, notamment concernant la consommation d'énergie, la gestion des déchets, entre autres.

Il faut également noter, afin de se conformer aux obligations légales en vigueur dans le cadre de la responsabilité pour dommages environnementaux, issues de la Directive n° 2004/35/CE, modifiée par la Directive n° 2006/21/CE, que les entreprises du Groupe Teixeira Duarte couvertes par cette législation ont opté, au Portugal, pour la constitution de garanties financières d'un montant de 113 500 €. En Espagne, seule une entreprise est couverte par cette législation, une assurance de responsabilité civile couvrant les dommages environnementaux ayant été souscrite.

On considère donc que le risque de survenue d'éventuels dommages environnementaux issus des activités de ces entreprises est dûment pris en compte.

DÉCHETS

La production de déchets constitue un défi pour le Groupe Teixeira Duarte. Il s'agit d'un des aspects environnementaux les plus importants pour le secteur de la construction.

Au cours de ces dernières années, le Groupe Teixeira Duarte a développé des campagnes de sensibilisation et de formation visant à promouvoir le tri et la valorisation des déchets. Ces campagnes ne visent pas seulement les collaborateurs du Groupe mais également l'ensemble des parties intéressées et des intervenants dans la gestion des déchets, notamment les sous-traitants et les fournisseurs.

Lorsqu'il n'est pas possible de garantir des solutions de recyclage et/ou de valorisation des déchets, ceux-ci sont acheminés dans des locaux dûment autorisés selon chaque zone géographique.

Pour 2018, le Groupe s'est engagé à développer et à poursuivre la campagne de réduction de la consommation de papier

actuellement en cours, en diminuant significativement la production de déchets.

ÉNERGIE

Parmi les projets développés par le Groupe Teixeira Duarte dans le cadre de son activité immobilière, des solutions énergétiques sont recueillies afin d'optimiser les consommations.

De façon générale, dans les différentes activités du groupe ciblant l'efficacité opérationnelle, et particulièrement au sein des entreprises détenant une certification environnementale, où l'efficacité opérationnelle complète la recherche spécifique d'amélioration de la performance environnementale, le Groupe Teixeira Duarte a agi afin de minimiser les consommations énergétiques et, par conséquent, réduire les émissions de gaz à effet de serre. Un ensemble de mesures ont ainsi été mises en œuvre, dont, selon les cas :

TD-EC

Pour l'immeuble Lagoas Park, des mesures de rationalisation énergétique ont été mises en œuvre. Ces mesures ont permis de réduire la consommation par utilisateur de 36,2% par rapport à 2016, bien qu'une légère augmentation a été relevée en termes absolus en raison des travaux et de l'augmentation du nombre moyen d'utilisateurs.

EPOS

Des mesures d'amélioration ont été appliquées dans les installations de l'entreprise de la mine de Neves Corvo. Il s'agissait de remplacer l'éclairage incandescent par un éclairage fluorescent basse consommation et LED ; acquisition d'équipements électroménagers et de travail plus efficaces ; gestion de fonctionnement d'équipements fixes selon les horaires diurnes ; optimisation des plans d'entretien des équipements selon les indications des fabricants ; sensibilisation des collaborateurs afin qu'ils utilisent de l'énergie et des bonnes pratiques à prendre en compte.

TDGI

Dans le cadre de son activité exercée au travers des secteurs « Analyse et diagnostic » et « Solutions énergétiques », en 2017, TDGI propose à ses clients des mesures d'efficacité énergétique visant à économiser 3 391 Mwh par an, soit une réduction d'émissions correspondant à 767,7 tonnes de CO₂e.

SOMAFEL

L'atelier de maintenance du dépôt de Carregal do Sal a pu diminuer la consommation d'électricité en augmentant la zone d'éclairage naturel de la toiture de l'atelier et en optimisant les sections d'éclairage.

En assurant la certification des systèmes de gestion de l'énergie assurée par le référentiel ISO 50001 et, par conséquent, l'efficacité énergétique de ses activités, Recolte Espanha respecte son engagement envers l'environnement et garantit à ses partenaires commerciaux les critères qui lui sont exigés.

EAU

Dans le cadre des systèmes de gestion environnementale, le Groupe Teixeira Duarte évalue les impacts environnementaux résultants de l'utilisation de ressources hydriques, en cherchant à agir sur la réduction de la consommation et sur la minimisation de la charge de pollution déchargée sur le sol ou en milieu hydrique.

Dans les activités de construction, il est habituel de réutiliser l'eau pour des activités parallèles telles que l'arrosage, l'aspersion sur des surfaces pulvérulentes, le lavage des essieux à la sortie du chantier, le lavage de bétonnières, entre autres. Ce thème est largement diffusé par des actions de formation et de sensibilisation, l'objectif vise à éliminer les déchets tout en maximisant les ressources disponibles sur le chantier.

Les activités qui se déroulent en principe le long des lignes d'eau font conduire à un contrôle des ressources hydriques superficielles afin d'identifier toute modification quantitative ou qualitative. Parallèlement, des contrôles sont effectués sur les captages et les déversements d'eau sur le sol ou en milieu hydrique, dès lors qu'ils peuvent avoir un impact sur l'environnement.

La mise en œuvre de bonnes pratiques et la recherche d'une amélioration constante de la réduction et de la réutilisation d'eau s'est traduite par l'implémentation de certaines bonnes pratiques détaillées ci-dessous.

TD-EC

Entre 2006 à 2017, on a réussi à réduire la consommation d'eau de 0,53 m3/utilisateur et par mois, soit une réduction de 52,4%.

EPOS

En 2017, des mesures ont été prises afin de réutiliser l'eau de condensation des climatisations pour les eaux sanitaires et l'utiliser dans des équipements de travail. Des actions de sensibilisation des collaborateurs ont également été mises en œuvre pour inciter à une utilisation réfléchie de cette ressource.

SOMAFEL

En 2017, de bonnes pratiques en matière de consommation ont été mises en œuvre. On notera l'arrosage automatique des espaces verts sur le chantier central en période nocturne et le lavage des équipements uniquement lors de leur sortie du chantier.

Dans les projets menés par le secteur immobilier du Groupe, la préoccupation du choix des équipements permettant de réduire la consommation d'eau est de plus en plus ancrée (ex. toilettes avec chasse d'eau contrôlée, robinets munis d'un aérateur).

NUISANCES

Le bruit lié à l'activité de construction peut constituer un facteur de risque environnemental et social pour certaines phases et types de travaux. Ainsi, les activités les plus bruyantes réalisées à proximité de zones sensibles sont planifiées de façon à minimiser leur impact - dans la mesure du possible, les activités bruyantes sont planifiées pour être réalisées en journée et en dehors des samedis, dimanches et jours fériés. Si cela s'avère impossible, un permis spécial de nuisance sonore est sollicité. En 2017, EPOS a procédé à l'entretien des équipements, conformément aux plans de maintenance des fabricants, et à l'acquisition d'équipements de travail moins bruyants.

La préoccupation à lutter contre le bruit pour des projets où il existe des sources de bruit élevé à proximité est patente dans l'activité immobilière. Les projets sont donc élaborés dans l'objectif de transmettre au minimum le bruit à l'intérieur des bâtiments.

Lagoas Park – Un bon exemple

Lagoas Park est un complexe promu, construit et géré par le Groupe Teixeira Duarte. Outre la promotion et la construction du parc, les entreprises du Groupe assurent également tous les services de gestion et de maintenance. Ces entreprises possèdent une grande expérience dans les domaines de l'aménagement de l'espace, de l'exécution des travaux d'aménagement intérieur, de gestion des biens immobiliers, de gestion des parkings, de l'environnement et de l'aménagement paysager.

Les préoccupations environnementales furent présentes dès la phase de conception et elles sont présentes dans la phase d'exploitation et d'entretien du parc. Des mesures et des pratiques révélant une interaction positive avec l'environnement sont appliquées, elles dépassent la simple gestion assurant le respect des critères environnementaux légaux en vigueur (ex. acheminement des déchets non dangereux et dangereux dans des lieux dûment autorisés et agréés). Voici certains exemples de ces pratiques :



Dans le Lagoas Park, la sélection des espèces végétales se conforme aux conditions édaphoclimatiques présentes sur place et appartenant à l'éventail floral de la végétation de la région.

Pour choisir les espèces végétales à utiliser, on considère, au-delà de l'intérêt botanique et paysager, les conditions microclimatiques associées à l'endroit, notamment en ce qui concerne les effets du régime de vents de la région et le type de sol.

La réussite d'une structure verte dépend toujours de l'adéquation des espèces choisies avec les conditions écologiques locales et le niveau de maintenance nécessaire.

La sélection des espèces installées représente ainsi le principe de base de la biotechnologie et du développement durable. Le projet paysager et ses requalifications consécutives ont toujours privilégié l'utilisation d'espèces autochtones ou sous-autochtones parfaitement adaptées à la localisation des complexes immobiliers.

En la matière, notons l'installation d'une galerie ripicole dans le parc urbain, l'utilisation d'espèces arborées, arbustives et herbacées xérophiles (résistantes à la sécheresse).

Le parc est également doté de taches arbustives qui, en raison de leur production de baies, attirent la faune auxiliaire dans le contrôle des nuisibles et des maladies. Lagoas Park va ainsi transformer la zone qui existait - une zone non irriguée - en une nouvelle zone dotée de plusieurs parties vertes. De nouveaux habitats ont ainsi été créés et, par conséquent, des nouvelles espèces sont apparues dans cette zone.

D'autre part, l'eau d'arrosage des espaces verts est contrôlée en permanence et les normes d'arrosage sont adaptées chaque saison.

Énergie

Lagoas Park recourt à l'analyse des équipements installés afin d'obtenir le meilleur classement énergétique possible.

En 2017, le processus de certification BREAM, débuté en 2016, s'est poursuivi pour tous les immeubles de bureaux de Lagoas Park.

Cette certification, internationalement reconnue, permet de confirmer que les techniques de construction et de gestion quotidienne des immeubles de Lagoas Park assurent une convergence en matière de viabilité environnementale et sociale.

D'autres solutions sont étudiées dans l'objectif d'améliorer le système de gestion et de suivi des consommations, tel que l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture des immeubles.

En 2017, le Lagoas Park Hotel s'est doté d'un système de tests de gestion de l'énergie dénommé iView - système centralisé de gestion des accès et de contrôle de la chambre du client. Ce système vise à réduire les coûts énergétiques et à augmenter l'efficacité des équipes de ménage.

Le retour effectif est actuellement contrôlé par le biais de tests réalisés sur une sélection de chambres.

ENGAGEMENTS FUTURS

Sous l'égide du système de gestion intégrée et de la vision de développement durable du Groupe, nous assumons non seulement la poursuite de la promotion de projets et d'initiatives diverses portant sur l'amélioration continue de la performance et de la gestion environnementale, ainsi que l'objectif d'obtenir et/ou de renouveler les certifications dans le cadre des systèmes de gestion du Groupe Teixeira Duarte.

VI. FAITS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Teixeira Duarte a poursuivi son activité dans les divers secteurs et marchés où elle opère. Des faits marquants suivants sont survenus après la clôture :

1. Sa filiale à 100 % « Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. » a été sélectionnée par « IMO HEALTH – Investimentos Imobiliários, S.A. » – entreprise du Groupe José de Mello Saúde – pour l'exécution de travaux de construction de structures, installations spéciales, second-œuvre et aménagements extérieurs de l'hôpital CUF Tejo, à Alcântara, Lisbonne. Le délai prévu pour la réalisation des travaux est de 16 mois, pour un montant total de l'ouvrage estimé à 52,3 millions d'euros.

Le contrat d'entreprise signé le 13 février 2018 comprend l'exécution de la structure, les installations spéciales, le second-œuvre et les aménagements extérieurs du nouvel Hôpital CUF Tejo, qui disposera de six étages au-dessus du sol et quatre étages en sous-sol. La surface brute de construction d'environ 73 000 m² comprendra des zones destinées au stationnement, étages -4 à -2, des centres de spécialité et des services répartis dans les autres étages.

« Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. », a commencé à participer à ce grand projet en 2016 avec la phase d'excavation, de soutènement périphérique et de structure jusqu'au niveau 0. La valeur globale des deux ouvrages totalisera un montant de 65,4 millions d'euros.

2. Un groupement piloté par sa filiale détenue à 100 % Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A., a reçu le 1er mars 2018, de Concessionária do Aeroporto de Salvador, S.A. – entreprise du Groupe Vinci Airports –, le contrat et son ordre de service pour l'exécution du « Contrat d'ingénierie, de fourniture et de construction de l'extension de l'aéroport de Salvador, sous le régime de la construction générale, selon la modalité EPC (Engineering, Approvisionnement and Construction) clés en main au prix forfaitaire », dans le cadre de l'exécution, de la refonte et de l'extension de l'aéroport de Salvador, comprenant l'exécution du projet, la construction d'un nouveau terminal et de ses passerelles d'embarquement, la construction d'un bâtiment reliant le nouveau terminal à l'ancien terminal existant, et la refonte du terminal existant, ainsi que l'amélioration des pistes d'atterrissage et de décollage et des voies de taxis.

Le délai prévu pour la réalisation des travaux est de 20 mois, pour un montant total de l'ouvrage d'environ 600 millions de réaux, soit 149,6 millions d'euros.

« Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A. » pilote ce groupement d'entreprises dans lequel elle détient une

participation de 32,99 %.

3. Bien que leur dimension n'ait pas entraîné une diffusion sur le marché comme « Informations privilégiées », il convient d'inscrire dans cette partie les faits importants survenus dans le cadre de son activité dans le domaine des infrastructures au Brésil dans la mesure où ils ont également été référencés dans le texte de ce rapport :

a. Un consortium constitué de sa filiale indirecte à 100% EMPA, S.A. Serviços de Engenharia a reçu, le 13 de mars de 2018, du département national des infrastructures de transports – DNIT, le contrat d'Élaboration des projets basiques et d'exécution en ingénierie et exécution des travaux de doublement, implantation de voies latérales, adéquation de capacité, restauration avec améliorations et ouvrages d'arts spéciaux, sur la route BR-116/BA, Lot 06 », entre le kilomètre 387,41 et le kilomètre 427,75, soit une distance de 40,34 km.

Le délai prévu pour la réalisation des travaux est de 1350 jours pour un montant de 297 millions de réaux, soit 74 millions d'euros, EMPA, S.A. Serviços de Engenharia détenant une participation de 45%, soit l'équivalent de 33,3 millions d'euros.

b. Sa filiale indirecte à 100 % EMPA, S.A. Serviços de Engenharia a signé, le 26 mars 2018, avec l'entreprise VALE S.A., le contrat de Chantier complet d'exécution de travaux de rehausse du massif du barrage Itabiruçu jusqu'à une hauteur de 850 mètres, incluant la fourniture de matériels, municipalité de Itabira/MG.

Le montant du chantier s'élève à 109 millions de réaux, soit 26,6 millions d'euros, divisé en deux ordres de service, le premier d'un montant de 13,5 millions de réaux, soit 3,3 millions d'euros, pour un délai de 170 jours et le second d'un montant de 95,5 millions de réaux, soit 23,3 millions d'euros, pour un délai de 514 jours.

4. Le 9 avril 2018, sa filiale détenue à 100% Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. a conclu un contrat avec des filiales d'un fonds d'investissement géré par la société de gestion 3i Investments plc pour la cession de 90% du capital social de TDHOSP - Gestão de Edifício Hospitalar, S.A. (TDHOSP).

La transmission a pour condition suspensive, outre l'obtention du consentement de la société TDHOSP, l'obtention d'une autorisation de l'État Portugais concernant la société concédante et les financeurs de la concession, le délai est estimé jusqu'au 30 juin 2018.

Le prix global défini pour cette opération, y compris la transmission des actions et des droits de crédit existant sur TDHOSP, représente environ 19,4 millions d'euros, cette opération aura des répercussions sur les comptes de Teixeira Duarte, S.A. de 2018,

environ 19 millions d'euros dans les capitaux propres, entraînant une baisse du passif du Groupe de près de 75 millions d'euros.

5. Le kwanza a connu une dévalorisation de 43 % par rapport à l'euro durant les trois premiers mois de l'année 2018. Les actifs et les passifs du Groupe, exprimés en monnaie étrangère, ont un impact significatif sur les capitaux propres.

Cependant, bien que les actifs d'exploitation en question soient enregistrés au coût amorti en Kwanzas, ces mêmes actifs sont « dollarisés » par le marché. Cette dévalorisation ne reflète pas une réduction effective de la valeur de ces actifs.

Il convient également de souligner que le Groupe a recours en 2018 à un plan de cessions d'actifs ayant été reclassés en « actifs et passifs détenus en vue de la vente » et qui auront un impact important lors de ces cessions en allégeant, notamment, l'effet de l'amélioration de l'autonomie financière.

Pour finir, la dévalorisation du Kwanza entraînerait un effet bénéfique sur sa convertibilité et dont bénéficieraient les opérations du Groupe en Angola.

6. Compte tenu de cette réduction significative de l'endettement évoquée dans ce rapport, la société a entamé un processus avec la Banco Comercial Português, la Caixa Geral de Depósitos et la Novo Banco, visant à trouver un accord sur les conditions dans lesquelles le Groupe Teixeira Duarte procèdera à la réduction de son actif et de son passif.

Le Groupe Teixeira Duarte donne une grande importance à ce processus puisqu'il permet, par ailleurs, de programmer la vitesse de réduction de l'endettement bancaire, tout en préservant ainsi des niveaux de liquidités adéquats.

Teixeira Duarte, S. A. et d'autres entreprises du Groupe Teixeira Duarte ont conclu le 24 avril 2018 un Accord-cadre relatif à la dette du Groupe Teixeira Duarte avec la Banco Comercial Português, la Caixa Geral de Depósitos et la Novo Banco. Cet accord prévoit essentiellement une réduction significative du passif bancaire accompagnée d'un programme de cession d'actifs d'un montant de 500 millions d'euros, ainsi que d'une augmentation de l'échéance des financements et l'optimisation du coût de financement.

VII. PERSPECTIVES D'AVENIR

Au-delà de ce qu'évoque le point 6 du chapitre précédent, tout porte à croire qu'en 2018, l'activité va croître dans plusieurs pays où Teixeira Duarte a une présence notoire.

Au-delà d'éventuels nouveaux contrats, le secteur de la construction du Groupe a tenu un bon rythme d'activité sur le marché extérieur. Bien que le carnet de commandes du Groupe Teixeira Duarte dans le domaine de la construction ait diminué de 6,2% par rapport à la fin 2016, il s'élève dans l'ensemble à 1 884 858 000 euros au 31 décembre 2017, dont 449,086 millions d'euros se rapportent à l'année 2021 et suivantes.

Pour une analyse plus détaillée des exercices les plus proches, c'est-à-dire pour les 1 435 772 000 euros restants, relatifs aux travaux faisant déjà l'objet de contrats et dont l'exécution est prévue pour 2018, 2019 et 2020, nous présentons ci-après un tableau où figurent les éléments supplémentaires et leur répartition par pays :

	2018		2019		2020	
	Valeur	Apport (%)	Valeur	Apport (%)	Valeur	Apport (%)
Portugal	124.061	18,8%	43.648	9,0%	18.529	6,4%
Angola	124.591	18,9%	55.312	11,4%	7.916	2,7%
Algérie	247.331	37,5%	249.965	51,7%	135.500	46,4%
Brésil	130.389	19,8%	86.027	17,8%	14.530	5,0%
Mozambique	9.491	1,4%	401	0,1%	13.518	4,6%
Venezuela	14.346	2,2%	45.095	9,3%	102.020	34,9%
Autres marchés	9.574	1,4%	3.528	0,7%	-	-
Total	659.783	100,0%	483.976	100,0%	292.013	100,0%

Carnet de commandes
(Montants en milliers d'euros)

Les chiffres indiqués ci-dessus concernent le carnet de commandes du Groupe pour la construction, arrêté au 31 décembre 2017. Par conséquent, les marchés obtenus à partir de cette date ont été exclus de ce carnet de commandes.

Ainsi et conformément au chapitre Faits survenus

après la clôture de l'exercice, les travaux attribués et non inclus dans le portefeuille de commandes totalisent 161,6 millions d'euros.

Pour 2018, Teixeira Duarte prévoit d'atteindre des produits opérationnels consolidés correspondant à 1 milliard d'euros.

VIII. DISTRIBUTION DES RÉSULTATS AUX MEMBRES DE L'ORGANE DE DIRECTION ET DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice 2017, Teixeira Duarte, S.A n'a pas enregistré de distribution de résultats au personnel et aux membres du conseil d'administration.

Il faut toutefois noter que les sociétés filiales, notamment TD-EC, ont exprimé leur souhait de distribuer une partie de leurs résultats de 2017 aux membres de leurs conseils d'administration et de leur personnel, pour un total 3 065 000 € euros (trois millions soixante-cinq mille euros). Elles ont également comptabilisé ce montant en tant que charge de l'exercice 2017, et les réductions afférentes sur les postes des résultats nets.

IX. PROPOSITION D'AFFECTATION DE RÉSULTATS

Le conseil d'administration propose que les résultats nets de TEIXEIRA DUARTE, S.A. obtenus pendant l'exercice 2017, négatifs à hauteur de 15 359 540,30€ (quinze millions trois cent cinquante-neuf mille cinq cent quarante euros et trente centimes) soient affectés aux résultats reportés.

Lagoas Park, le 25 avril 2018

Le Conseil d'Administration,

Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte

Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte

Joel Vaz Viana de Lemos

Carlos Gomes Baptista

Diogo Bebiano Branco de Sá Viana Rebelo

ANNEXE DU RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

NOMBRE DE VALEURS MOBILIÈRES DES MEMBRES DES ORGANES SOCIAUX

Obéissant aux devoirs d'information stipulés par plusieurs textes réglementaires en vigueur, Teixeira Duarte, S.A. présente plus bas la liste des valeurs mobilières émises par la société et par les sociétés qu'elle contrôle ou qui font partie du groupe, qui sont détenues par des membres des organes sociaux, ainsi que toutes les acquisitions, les nantissements ou transmissions qui eurent lieu au cours de l'exercice 2017, en spécifiant le montant, la date du fait et la contrepartie payée ou perçue.

I. Nombre d'actions détenues par les membres des organes sociaux au 31 décembre 2016 :

Prénom	Société	Qualité	Nb. d'actions
Rogério Paulo Castanho Alves	Teixeira Duarte, S.A.	Président du bureau de l'Assemblée générale	-
José Gonçalo Pereira de Sousa Guerra Costenla	Teixeira Duarte, S.A.	Vice-président du bureau de l'Assemblée générale	-
José Pedro Piores Cobra Ferreira	Teixeira Duarte, S.A.	Secrétaire du bureau de l'Assemblée générale	-
Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte	Teixeira Duarte, S.A.	Président du Conseil d'administration	42.000
Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte	Teixeira Duarte, S.A.	Administrateur	5.149.575
Joel Vaz Viana de Lemos	Teixeira Duarte, S.A.	Administrateur	433.862
Carlos Gomes Baptista	Teixeira Duarte, S.A.	Administrateur	62.671
Diogo Bebião Branco de Sá Viana Rebelo	Teixeira Duarte, S.A.	Administrateur	31.160
Jorge Ricardo de Figueiredo Catarino	Teixeira Duarte, S.A.	Administrateur	180.000
Óscar Manuel Machado de Figueiredo	Teixeira Duarte, S.A.	Président du Conseil de surveillance	-
Mateus Moreira	Teixeira Duarte, S.A.	Membre du Conseil de surveillance	-
Miguel Carmo Pereira Coutinho	Teixeira Duarte, S.A.	Membre du Conseil de surveillance	(a) 10.000
Rui Pedro Ferreira de Almeida	Teixeira Duarte, S.A.	Suppléant du Conseil de surveillance	-
Moore Stephens & Associados, SROC, S.A.	Teixeira Duarte, S.A.	Commissaire aux comptes	-

II. Opérations sur des actions détenues, directement ou indirectement, par les membres des organes sociaux pendant la période comprise entre le 1er janvier et le 31 décembre 2017 :

Aucune opération n'a été effectuée au cours de l'exercice concerné.

III. Nombre d'actions détenues le 31 décembre 2017 par les membres des organes sociaux :

Prénom	Société	Qualité	Nb. d'actions
Rogério Paulo Castanho Alves	Teixeira Duarte, S.A.	Président du bureau de l'Assemblée générale	-
José Gonçalo Pereira de Sousa Guerra Costenla	Teixeira Duarte, S.A.	Vice-président du bureau de l'Assemblée générale	-
José Pedro Poiaraes Cobra Ferreira	Teixeira Duarte, S.A.	Secrétaire du bureau de l'Assemblée générale	-
Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte	Teixeira Duarte, S.A.	Président du Conseil d'administration	42.000
Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte	Teixeira Duarte, S.A.	Administrateur	5.149.575
Joel Vaz Viana de Lemos	Teixeira Duarte, S.A.	Administrateur	433.862
Carlos Gomes Baptista	Teixeira Duarte, S.A.	Administrateur	62.671
Diogo Bebianho Branco de Sá Viana Rebelo	Teixeira Duarte, S.A.	Administrateur	31.160
Jorge Ricardo de Figueiredo Catarino*	Teixeira Duarte, S.A.	Administrateur	180.000
Óscar Manuel Machado de Figueiredo	Teixeira Duarte, S.A.	Président du Conseil de surveillance	-
Mateus Moreira	Teixeira Duarte, S.A.	Membre du Conseil de surveillance	-
Miguel Carmo Pereira Coutinho	Teixeira Duarte, S.A.	Membre du Conseil de surveillance	(a) 10.000
Rui Pedro Ferreira de Almeida	Teixeira Duarte, S.A.	Suppléant du Conseil de surveillance	-
Moore Stephens & Associados, SROC, S.A.	Teixeira Duarte, S.A.	Commissaire aux comptes	-

* - A cessé ses fonctions à la suite de son abandon du poste le 7 novembre 2017, en raison de son départ à la retraite.

LISTE DES DETENTEURS DE PARTICIPATIONS QUALIFIEES AU 31 DECEMBRE 2017

Obéissant aux dispositions légales et réglementaires applicables et se fondant sur les registres de la société et les informations reçues, TEIXEIRA DUARTE, S.A. porte ici à la connaissance du public la liste des détenteurs de participations qualifiées de son capital social au 31 décembre 2017, en indiquant le nombre de titres détenus et le pourcentage des droits de vote correspondant, calculé conformément à l'article 20 du Code des valeurs mobilières.

"TEIXEIRA DUARTE - SOCIEDADE GESTORA DE PARTICIPAÇÕES SOCIAIS, S.A."	Nb. d'actions	% Capital social ayant droit de vote
Directement	202.432.500	48,2%
Par le biais des membres du Conseil d'Administration de Teixeira Duarte - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A. ;	9.136.947	2,2%
Total imputable	211.569.447	50,4%
MIGUEL CALAINHO DE AZEVEDO TEIXEIRA DUARTE	Nb. d'actions	% Capital social ayant droit de vote
Directement	373.790	0,1%
Par le biais de la société qu'elle détient directement "MIDINVEST - Gestão e Investimentos, Sociedade Unipessoal, Lda."	43.439.877	10,3%
Total imputable	43.813.667	10,4%
"BANCO COMERCIAL PORTUGUÊS, S.A."	Nb. d'actions	% Capital social ayant droit de vote
Directement	-	-
Par le biais du "Fundo de Pensões do Grupo Banco Comercial Português" qu'elle détient	39.423.610	9,4%
Total imputable	39.423.610	9,4%



Teixeira Duarte

Rapport Annuel 2017

Rapport sur le Gouvernement d'Entreprise 2017

I. INFORMATIONS SUR LA STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT, L'ORGANISATION ET LA GOUVERNANCE DE L'ENTREPRISE

A. STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

I. Structure de capital

1. Structure du capital (capital social, nombre d'actions, distribution du capital aux actionnaires, etc.) avec l'indication des actions non admises à la négociation, les différentes catégories d'actions, les droits et devoirs qui y sont rattachés et le pourcentage de capital représenté par chaque catégorie (Art. 245-A, § 1, al. a).

Le capital social de Teixeira Duarte, S.A. (ci-après intitulée TD,SA) est de 210.000.000 € (deux cent dix millions d'euros). Il est totalement libéré et est représenté par 420.000.000 actions d'une valeur nominale de 0,50€ (cinquante centimes) chaque.

Les actions sont toutes ordinaires, dématérialisées, nominatives et admises à la négociation sur le marché réglementé (EURONEXT LISBON). Les actions appartiennent à une seule catégorie, qui correspondent chacune à une voix et il n'existe pas d'actions ayant des droits ou des devoirs spéciaux.

Selon les éléments obtenus, les actions qui représentent le capital de TD,SA étaient réparties à la fin de l'exercice 2017 sur 4.946 actionnaires de la façon suivante :

Actionnaires possédant au plus 42.000 actions :	4 693
Actionnaires possédant entre 42.001 et 420.000 actions :	207
Actionnaires possédant entre 420.001 et 4.200.000 actions :	36
Actionnaires possédant entre 4.200.001 et 42.000.000 actions :	8
Actionnaires possédant plus de 42.000.000 actions :	2

2. Restrictions à la transmission des actions, telles que des clauses d'agrément de cession, ou limitations du nombre d'actions détenues (Art. 245-A, § 1, al. b).

Il n'existe aucune restriction à la transmission des actions, notamment de clauses d'agrément de cession d'actions, ou de limitations du nombre d'actions détenues.

3. Nombre d'actions propres, pourcentage du capital correspondant et pourcentage des droits de vote auquel correspondraient les actions propres (Art. 245-A, § 1, al. a).

Il n'existe pas d'actions propres.

4. Accords importants auxquels la société est partie et qui entreraient en vigueur, seraient modifiés ou prendraient fin en cas de changement de contrôle de la société en conséquence d'une offre publique d'achat, ainsi que leurs effets, sauf si, de par leur nature, leur divulgation porterait un préjudice sérieux à la société, sous réserve que la société ne soit spécifiquement tenue de divulguer ces informations en raison d'autres impératifs légaux (Art. 245-A, § 1, al. j).

TD,SA n'est partie d'aucun accord important qui entrerait en vigueur, qui serait modifié ou qui prendrait fin en cas de changement de contrôle de la société, exception faite des situations prévues par des contrats de financement, conformément à la pratique normale du marché. En effet, en cas de changement de contrôle de la société, quelques-uns d'entre eux prévoient la possibilité pour l'établissement financier de demander le remboursement anticipé.

5. Régime auquel est assujéti le renouvellement ou l'annulation de mesures défensives, en particulier celles qui prévoient la limitation du nombre de voix pouvant être détenues ou exercées par un seul actionnaire, de façon individuelle ou en concertation avec d'autres actionnaires.

Il n'existe aucune disposition statutaire prévoyant des mesures défensives qui prévoient la limitation du nombre de voix pouvant être détenues ou exercées par un seul actionnaire, de façon individuelle ou en concertation avec d'autres actionnaires.

Par conséquent, les dispositions de cette norme et de la recommandation n° 1.4 ne s'appliquent pas à TD,SA.

6. Pactes d'actionnaires qui seraient connus de la société et qui pourraient conduire à des restrictions en matière de transmission de valeurs mobilières ou de droits de vote (Art. 245-A, § 1, al. g).

La société n'a pas connaissance de pactes d'actionnaires, notamment de ceux qui pourraient conduire à des restrictions en matière de cession de valeurs mobilières ou de droits de vote.

En application de la recommandation n° I.5 du Code de gouvernement d'entreprise des sociétés de la CMVM (Commission du marché des valeurs mobilières), nous informons qu'aucune mesure qui aurait pour effet d'exiger que TD,SA ait à payer ou à assumer des charges en cas de transfert de contrôle ou de changement de la composition de l'organe d'administration n'a été adoptée, et aucune mesure non plus qui pourrait porter atteinte à la liberté de cession des actions et à la libre appréciation par les actionnaires de la performance des membres de l'organe de direction.

II. Titres de participation et obligations détenues

7. Identification des personnes physiques ou morales qui détiennent, directement ou indirectement, des participations qualifiées (Art. 245.º-A, § 1, al. c) et d) et Art. 16), avec l'indication détaillée du pourcentage du capital et du droit de vote et de la source et des raisons de ce droit.

Nous informons qu'au 31 décembre 2017, les participations qualifiées, calculées en vertu de l'article 20 du Code des valeurs mobilières, étaient les suivantes :

"TEIXEIRA DUARTE - SOCIEDADE GESTORA DE PARTICIPAÇÕES SOCIAIS, S.A."	Nb. d'actions	% Capital social ayant droit de vote
Directement	202.432.500	48,2%
Par le biais des membres du Conseil d'Administration de Teixeira Duarte - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A. ;	9.136.947	2,2%
Total imputable	211.569.447	50,4%
MIGUEL CALAINHO DE AZEVEDO TEIXEIRA DUARTE	Nb. d'actions	% Capital social ayant droit de vote
Directement	373.790	0,1%
Par le biais de la société qu'elle détient directement "MIDINVEST - Gestão e Investimentos, Sociedade Unipessoal, Lda."	43.439.877	10,3%
Total imputable	43.813.667	10,4%
"BANCO COMERCIAL PORTUGUÊS, S.A."	Nb. d'actions	% Capital social ayant droit de vote
Directement	-	-
Par le biais du "Fundo de Pensões do Grupo Banco Comercial Português" qu'elle détient	39.423.610	9,4%
Total imputable	39.423.610	9,4%

8. Indications du nombre d'actions et d'obligations détenues par les membres des organes de direction et de surveillance. [NOTE : l'information doit être fournie en application des dispositions de l'art. 447, §5 447 du CSC]

TD, S.A. présente plus bas la liste des valeurs mobilières émises par la société et par les sociétés qu'elle contrôle ou qui font partie du groupe, qui sont détenues par des membres des organes sociaux, ainsi que toutes les acquisitions, les nantissements ou transmissions qui eurent lieu au cours de l'exercice 2017, en spécifiant le montant, la date du fait et la contrepartie payée ou perçue.

I. Nombre d'actions détenues par les membres des organes sociaux au 31 décembre 2016 :

Prénom	Société	Qualité	Nb. d'actions
Rogério Paulo Castanho Alves	Teixeira Duarte, S.A.	Président du bureau de l'Assemblée générale	-
José Gonçalo Pereira de Sousa Guerra Costenla	Teixeira Duarte, S.A.	Vice-président du bureau de l'Assemblée générale	-
José Pedro Poiars Cobra Ferreira	Teixeira Duarte, S.A.	Secrétaire du bureau de l'Assemblée générale	-
Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte	Teixeira Duarte, S.A.	Président du Conseil d'administration	42.000
Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte	Teixeira Duarte, S.A.	Administrateur	5.149.575
Joel Vaz Viana de Lemos	Teixeira Duarte, S.A.	Administrateur	433.862
Carlos Gomes Baptista	Teixeira Duarte, S.A.	Administrateur	62.671
Diogo Bebianho Branco de Sá Viana Rebelo	Teixeira Duarte, S.A.	Administrateur	31.160
Jorge Ricardo de Figueiredo Catarino	Teixeira Duarte, S.A.	Administrateur	180.000
Óscar Manuel Machado de Figueiredo	Teixeira Duarte, S.A.	Président du Conseil de surveillance	-
Mateus Moreira	Teixeira Duarte, S.A.	Membre du Conseil de surveillance	-
Miguel Carmo Pereira Coutinho	Teixeira Duarte, S.A.	Membre du Conseil de surveillance	(a) 10.000
Rui Pedro Ferreira de Almeida	Teixeira Duarte, S.A.	Suppléant du Conseil de surveillance	-
Moore Stephens & Associados, SROC, S.A.	Teixeira Duarte, S.A.	Commissaire aux comptes	-

II. Opérations sur des actions détenues, directement ou indirectement, par les membres des organes sociaux pendant la période comprise entre le 1er janvier et le 31 décembre 2017 :

Aucune opération n'a été effectuée au cours de l'exercice concerné.

III. Nombre d'actions détenues le 31 décembre 2017 par les membres des organes sociaux :

Prénom	Société	Qualité	Nb. d'actions
Rogério Paulo Castanho Alves	Teixeira Duarte, S.A.	Président du bureau de l'Assemblée générale	-
José Gonçalo Pereira de Sousa Guerra Costenla	Teixeira Duarte, S.A.	Vice-président du bureau de l'Assemblée générale	-
José Pedro Poiars Cobra Ferreira	Teixeira Duarte, S.A.	Secrétaire du bureau de l'Assemblée générale	-
Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte	Teixeira Duarte, S.A.	Président du Conseil d'administration	42.000
Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte	Teixeira Duarte, S.A.	Administrateur	5.149.575
Joel Vaz Viana de Lemos	Teixeira Duarte, S.A.	Administrateur	433.862
Carlos Gomes Baptista	Teixeira Duarte, S.A.	Administrateur	62.671
Diogo Bebianho Branco de Sá Viana Rebelo	Teixeira Duarte, S.A.	Administrateur	31.160
Jorge Ricardo de Figueiredo Catarino*	Teixeira Duarte, S.A.	Administrateur	180.000
Óscar Manuel Machado de Figueiredo	Teixeira Duarte, S.A.	Président du Conseil de surveillance	-
Mateus Moreira	Teixeira Duarte, S.A.	Membre du Conseil de surveillance	-
Miguel Carmo Pereira Coutinho	Teixeira Duarte, S.A.	Membre du Conseil de surveillance	(a) 10.000
Rui Pedro Ferreira de Almeida	Teixeira Duarte, S.A.	Suppléant du Conseil de surveillance	-
Moore Stephens & Associados, SROC, S.A.	Teixeira Duarte, S.A.	Commissaire aux comptes	-

* - A cessé ses fonctions à la suite de son abandon du poste le 7 novembre 2017, en raison de son départ à la retraite.

9. Pouvoirs spéciaux de l'organe de direction, notamment en ce qui concerne les délibérations sur l'augmentation du capital (Art. 245-A, § 1, al. i), en indiquant la date où ces pouvoirs lui ont été conférés, la date butoir où cette compétence peut être exercée, le plafond de l'augmentation du capital, le montant déjà émis au titre de l'attribution des pouvoirs et le mode de concrétisation des pouvoirs attribués.

Au-delà d'autres attributions et compétences qui lui sont conférées par la loi, par les statuts, ou par délégation de l'Assemblée générale, le Conseil d'Administration doit notamment :

- exercer les plus larges pouvoirs d'administration de la société et pratiquer tous les actes et toutes les opérations nécessaires à la poursuite de son objet social ;
- négocier et signer tous les contrats, quelle que soit leur portée, leur forme et leur nature, où la société est partie ;
- représenter la société, devant et en dehors des tribunaux, de façon active et passive, agir en justice, répliquer, transiger ou abandonner les poursuites dans tout procès et se soumettre à tout type d'arbitrage ;
- élaborer son règlement intérieur, s'il le juge utile, et définir les règles et procédures de son fonctionnement ;
- procéder à la répartition des portefeuilles entre ses membres et les charger de s'occuper particulièrement de certaines matières de sa compétence ;
- déléguer à un ou plusieurs de ses membres les pouvoirs nécessaires pour, individuellement ou collectivement, remplir certaines tâches ou missions particulières ;
- nommer les mandataires de la société pour effectuer des actes ou des catégories d'actes déterminés, avec les pouvoirs et les attributions qui figurent dans les procurations établies à cet effet ;
- désigner le secrétaire de la société et son suppléant ;
- déplacer le siège social dans un autre lieu, sur le territoire portugais, créer, transférer ou fermer les bureaux de représentation, agences, succursales, ou toute autre forme de représentation de la société, au Portugal ou à l'étranger, où et quand il le juge utile ;
- délibérer que la société acquiert, cède et grève tout bien immobilier et tous droits de propriété industrielle, autorisations et

agréments, ainsi que toutes parts sociales, actions, obligations ou d'autres titres ;

- délibérer que la société participe à la constitution d'autres sociétés, entreprises, groupements complémentaires ou partenariat de toute espèce, qu'elle en souscrit le capital, y prend des intérêts ou y prend part, et coopère, collabore ou crée un consortium avec toute autre entité, et fournit des services techniques d'administration et de gestion ou d'assistance en ressources humaines et financières à des sociétés filiales ou à toute société avec qui elle a signé un contrat de subordination ; et

- fournir des cautions ou des garanties personnelles ou réelles pour la société, notamment des avals ou d'autres modes de garantie.

Les statuts de la société ne confèrent aucun pouvoir au Conseil d'Administration en matière d'augmentation éventuelle du capital social.

10. Information sur l'existence de relations importantes de nature commerciale entre les détenteurs de participations qualifiées et la société.

Il n'existe aucune autre relation importante de nature commerciale entre les détenteurs de participations qualifiées et la société.

Étant donné que l'actionnaire qui détient une participation qualifiée dans le capital de TD,SA est le fonds de pension du Groupe Banco Comercial Português, sa participation a été imputée à la banque Banco Comercial Português, S.A..

Depuis 1985, les sociétés qui intègrent le Groupe Teixeira Duarte entretiennent des relations commerciales courantes avec la Banco Comercial Português, S.A. et ses filiales, dans les conditions normales du marché. Au 31 décembre 2017, le montant total de financements souscrits auprès de cet établissement s'élevait à près de 341 millions d'euros, soit 29% du passif bancaire total du Groupe.

Les garanties bancaires souscrites auprès de la Banco Comercial Português, S.A. et de ses filiales totalisaient 39 millions d'euros, ce qui représente 6,9% du montant global des garanties souscrites par le Groupe.

Pour terminer, le Groupe a également conclu des contrats de location financement avec la Banco Comercial Português, S.A. et ses filiales, pour un montant total de 151 millions d'euros, soit 84,9% du montant total de ce type de contrats.

Il n'existe aucune autre relation importante de nature commerciale entre les détenteurs de participations qualifiées et la société.

Étant donné la nature des relations indiquées ci-dessus et qu'elles sont circonscrites dans un domaine qui est déjà très réglementé et supervisé par plusieurs entités, il n'existe, quant à nous, aucune raison qui justifie que l'organe de surveillance établisse des procédures et des critères pour déterminer le niveau d'importance des conventions établies avec des actionnaires détenteurs de participation qualifiée - ou avec des entités qui auraient avec eux une quelconque relation, dans le sens de l'article 20, paragraphe 1, du Code des valeurs mobilières -, et encore moins que les conventions revêtant une importance significative soient soumises à l'avis préalable de l'organe de surveillance, comme cela figure dans la recommandation n° V2.

LES ORGANES DE LA SOCIÉTÉ ET LES COMITÉS

I. L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

a) Composition du bureau de l'Assemblée générale

11. Identité des membres du bureau de l'Assemblée générale, leur fonction et mandat (début et fin).

Actuellement, le bureau de l'Assemblée générale est constitué des membres suivants :

Président : Me Rogério Paulo Castanho Alves, avocat, ayant domicile professionnel à Avenida Álvares Cabral, 61 - 4º, 1250-017 Lisbonne, Portugal ;

Vice-président : Me José Gonçalo Pereira de Sousa Guerra Costenla, avocat, ayant domicile professionnel à Avenida Álvares Cabral, 61 - 4º, 1250-017 Lisbonne, Portugal ; et

Secrétaire Me José Pedro Poiars Cobra Ferreira, avocat, ayant domicile professionnel à Lagoas Park, Edifício 2, 2740-265 Porto Salvo, Oeiras, Portugal.

Tous les membres du bureau de l'Assemblée générale identifiés ci-dessus ont été élus en Assemblée générale annuelle, le 30 mai 2015, pour exercer leurs fonctions au sein de cet organe pour la période quadriennale 2015/2018.

b) Exercice du droit de vote

12. Éventuelles restrictions en matière de droit de vote, notamment de limitations de l'exercice du vote selon un nombre ou un pourcentage d'actions détenues, de délais imposés pour l'exercice du droit de vote ou de systèmes

fondés sur des droits à caractère patrimonial (Art. 245-A, § 1, al. f).

Il n'existe aucune restriction en matière de droit de vote, notamment de limitations de l'exercice du vote, en fonction du nombre ou du pourcentage d'actions détenues. Quant aux délais imposés pour l'exercice du droit de vote, les seules limitations sont celles indiquées plus bas relatives au cas du vote par correspondance.

Conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts, quiconque disposera des actions lui conférant une voix au moins, à la date de l'enregistrement, soit à 0 heure (GMT) du 5ème jour de négociation précédant le jour de l'Assemblée, pourra participer à l'Assemblée générale, prendre part aux débats et aux votes.

Chaque action, obéissant aux conditions ci-dessus, équivaut à une voix. Bien que les statuts prévoient à leur article 7 l'existence d'actions sans droit de vote, ce type d'actions n'existe pas et n'a en fait jamais existé.

Afin qu'il soit possible d'exercer le droit de vote par correspondance et de procéder aux autres procédures figurant dans les statuts, la société a pris les dispositions nécessaires à cet effet, en particulier sur son site Internet et au siège social, en mettant à disposition tous les formulaires, notamment des modèles de lettres et du bulletin de vote, ainsi que des instructions pour les remplir.

TD,SA considère que les exigences spécifiques de sécurité inhérentes au processus de vote par des moyens électroniques sont très élevées, notamment en ce qui concerne les moyens techniques nécessaires pour vérifier l'authenticité des déclarations de vote ainsi que pour garantir l'intégrité et la confidentialité de leurs contenus. Elle reconnaît également qu'il faut un haut niveau de sécurité et de fiabilité opérationnelle pour la réception de ces déclarations.

En outre, TD,SA considère que la participation des actionnaires aux Assemblées générales a été pleinement garantie, même lorsqu'ils ne peuvent être présents, que ce soit au moyen du vote par correspondance, ou par des mécanismes de représentation existants. Elle n'a jamais reçu de demande visant à adopter ce système ni de remarque sur l'éventuelle difficulté à participer aux Assemblées générales et à exercer les droits de vote.

Ces considérations et le fait que les Assemblées générales de TD,SA, en tant que société cotée tête du groupe Teixeira Duarte donnent généralement lieu à une très forte représentation du capital social sont les raisons pour lesquelles l'Entreprise n'a

pas envisagé la possibilité d'exercer le droit de vote par des moyens électroniques.

En outre, TD,SA n'a établi aucun système fondé sur des droits à caractère patrimonial ni aucun mécanisme qui aurait pour effet de provoquer le décalage entre le droit à percevoir des dividendes ou le droit à souscrire de nouvelles valeurs mobilières et le droit de vote de chaque action ordinaire.

13. Indication du pourcentage maximum des droits de vote qui peuvent être exercés par un seul actionnaire ou par des actionnaires qui ont avec lui une des relations visées au paragraphe 1 de l'art. 20.

Les statuts de TD,SA ne fixent aucun pourcentage maximum ou nombre de droits de vote maximum qui peuvent être détenus ou exercés par un seul actionnaire (de façon individuelle ou en concertation avec d'autres actionnaires) ou par des actionnaires qui ont avec lui une des relations visées au paragraphe 1 de l'article 20 du Code des valeurs mobilières.

14. Identification des délibérations des actionnaires qui, par imposition statutaire, être uniquement prises à la majorité qualifiée, au-delà des dispositions légales, et indication de ces majorités.

Au-delà des règles prévues légalement, il n'existe pas de dispositions statutaires qui imposeraient des quorums de majorités qualifiées autorisant les actionnaires à délibérer sur des thèmes donnés.

En effet, l'article 16 des statuts dispose en effet que "les délibérations de l'Assemblée générale sont prises à la majorité des voix, sous réserve des dispositions légales qui, dans certains cas, peuvent exiger des majorités qualifiées ou fixer d'autres formes d'adoption des propositions".

II. L'ADMINISTRATION ET LA SURVEILLANCE

(Conseil d'Administration, Conseil d'Administration exécutif et Conseil général de surveillance)

a) Composition

15. Indiquer le modèle de gouvernance adopté.

Depuis sa constitution, le 30 novembre 2009, TD,SA a adopté un modèle de gouvernement d'entreprise connu sous le terme de moniste unifié, en vertu duquel elle est dotée, en plus de l'Assemblée générale et de son bureau, d'un Conseil d'Administration et de deux organes de surveillance autonomes : le Conseil de surveillance et le cabinet d'audit.

Il nous semble important de mettre ici l'accent sur la collaboration existante entre toutes ces structures du Groupe et sur les avantages qui découlent de ces synergies, car c'est le moyen le plus sûr et le plus efficace d'atteindre des objectifs considérés par tous comme collectifs.

Le modèle de gouvernance adopté remplit intégralement les objectifs poursuivis, c'est-à-dire, faire en sorte que TD,SA dispose d'organes sociaux qui exercent leurs fonctions avec de bons niveaux de fonctionnement et d'efficacité, de façon autonome et en collaborant les uns avec les autres. Il s'avère être adapté au modus operandi de TD,SA, de ses structures et des membres qui composent les organes sociaux, notamment ceux du Conseil d'Administration.

16. Règles statutaires sur les exigences procédurales et les conditions matérielles qui s'appliquent à la nomination et au remplacement des membres, selon le cas, du Conseil d'Administration, du Conseil d'Administration exécutif et du conseil général et de supervision (Art. 245-A, § 1, al. h).

En ce qui concerne les règles applicables à la désignation et au remplacement des membres de l'organe de direction, rappelons qu'ils sont élus par l'Assemblée générale selon le scrutin de liste, pour une durée de quatre ans qui coïncide avec les exercices comptables. Ils peuvent être reconduits dans leurs fonctions une fois ou plus, dans les conditions et les limites fixées par la loi. Ils prennent leurs fonctions dès leur élection, sans autres formalités.

Conformément aux règles particulières sur l'élection prévues par la loi, TD,SA a adopté le système qui permet qu'un des administrateurs puisse être élu parmi les personnes proposées sur des listes souscrites et présentées par des groupes d'actionnaires, dès lors qu'aucun de ces groupes ne possède des actions représentant plus de vingt pour cent et moins de dix pour cent du capital social. L'administrateur élu dans le cadre de cette option remplace automatiquement celui qui figure en dernière place sur la liste gagnante à l'élection des administrateurs.

Les statuts ne prévoient aucun administrateur suppléant, mais ils fixent à cinq par mandat le nombre d'absences aux réunions, consécutives ou espacées dans le temps, sans justification acceptée par le Conseil, qui conduit à la situation d'absence définitive d'un administrateur, avec les conséquences prévues par la loi.

En dehors de ces cas, les statuts ne prévoient aucune règle spécifique pour le remplacement des membres du Conseil d'Administration. Aussi est-il fait application du régime général

prévu en la matière par le Code des sociétés commerciales. Le Conseil d'Administration peut ainsi procéder au remplacement de l'administrateur qui cesse d'exercer ses fonctions pour une des causes prévues par la loi, notamment la renonciation ou l'accumulation d'absences, et recourir s'il le souhaite à la cooptation dans les conditions applicables. Celle-ci doit être ratifiée au cours de la première Assemblée générale suivante.

17. Composition, selon le cas, du Conseil d'Administration, du Conseil d'Administration exécutif et du conseil général et de supervision, en indiquant le nombre minimum et maximum de membres et la durée de leur mandat établis par les statuts, le nombre des membres titulaires, la date de leur première désignation et la date de la fin du mandat de chaque membre.

Conformément aux dispositions de l'article 17 des statuts, le Conseil d'Administration est composé de cinq membres au moins et de onze membres au plus. Lorsque l'Assemblée générale élit ce Conseil, elle définit le nombre d'administrateurs qui le composera dans les limites imposées. À chaque mandat, le nombre doit être complet et les administrateurs désigneront, parmi eux, le membre qui exercera les fonctions de Président. Les statuts ne prévoient pas l'existence de membres suppléants.

Conformément au paragraphe 2 de l'article 10 des statuts, les membres des organes sociaux sont élus pour une durée de quatre ans, comme mentionné plus haut.

Au début de l'exercice 2017, le Conseil d'Administration était composé de six membres, le Président et cinq adjoints, mais il a subi une modification le 7 novembre 2017, date à laquelle Me Jorge Ricardo de Figueiredo Catarino a cessé ses fonctions à la suite de son abandon du poste d'administrateur, en raison de son départ à la retraite.

Par conséquent, au 31 décembre 2017, le Conseil d'Administration était composé des membres suivants, tous titulaires :

Président :

Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte

Administrateurs :

Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte

Joel Vaz Viana de Lemos

Carlos Gomes Baptista

Diogo Bebiano Branco de Sá Viana Rebelo

Le président du Conseil d'Administration, Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte, et les administrateurs Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte, Joel Vaz Viana de Lemos et Carlos Gomes Baptista ont été désignés pour la première fois lors de la constitution de la société, le 30 novembre 2009, afin qu'ils exercent leurs fonctions pendant le mandat 2009/2010. Ils ont ensuite été réélus pour le mandat 2011/2014 et en Assemblée générale du 30 mai 2015, ils ont encore été réélus pour exercer leurs fonctions jusqu'à la fin du mandat en cours 2015/2018.

L'administrateur, Monsieur Diogo Bebiano Branco de Sá Viana Rebelo a été élu pour la première fois en Assemblée générale du 20 mai 2011, pour exercer ses fonctions pendant le mandat 2011/2014. Puis, il a été réélu en Assemblée générale du 30 mai 2015 pour exercer ses fonctions jusqu'à la fin du mandat en cours 2015/2018.

L'ex-administrateur, Monsieur Jorge Ricardo de Figueiredo Catarino a été désigné pour la première fois lors de la constitution de la société, le 30 novembre 2009, pour exercer ses fonctions pendant le mandat 2009/2010. Il n'a pas été réélu en 2011, car il a continué d'exercer des fonctions au Conseil d'Administration d'autres sociétés du Groupe. Lors de l'Assemblée générale du 25 mai 2013, il fut de nouveau élu pour exercer les fonctions d'administrateur de TD,SA jusqu'à la fin du mandat 2011/2014. Puis il a été réélu pour exercer ses fonctions jusqu'à la fin du mandat en cours 2015/2018, il a ensuite cessé ses fonctions en raison de son départ à la retraite, par l'intermédiaire d'une lettre de démission présentée le 7 novembre 2017.

18. Indiquer les membres exécutifs et non exécutifs du Conseil d'Administration et, en ce qui concerne les membres non exécutifs, identifier les membres qui peuvent être considérés comme indépendants, ou, le cas échéant,

identifier les membres indépendants du Conseil général et de supervision.

18.1. L'indépendance des membres du Conseil général et de supervision et des membres du comité d'audit est déterminée par la législation en vigueur. Quant aux autres membres du Conseil d'Administration, quiconque n'est associé à aucun groupe d'intérêts particuliers dans la société ni se trouve dans aucune situation susceptible de porter atteinte à la probité de son analyse ou de sa décision, est considéré comme indépendant, notamment :

a. Avoir été collaborateur de la société ou d'une société qu'elle contrôle ou fait partie du groupe depuis ces trois dernières années ;

b. Avoir, les trois dernières années, fourni des services ou établi une relation commerciale importante avec la société ou avec une société qui est contrôlée par elle ou qui fait partie du groupe, que ce soit directement ou en tant qu'associé, administrateur, gérant ou dirigeant d'une personne morale ;

c. Bénéficier d'une rémunération payée par la société ou par une société qu'elle contrôle ou fait partie du groupe, en plus de la rémunération perçue pour l'exercice des fonctions d'administrateur ;

d. Vivre en union de fait ou être conjoint, parent ou similaire en ligne directe jusqu'au 3e degré, et même en ligne collatérale, d'administrateurs ou de personnes physiques détentrices directement ou indirectement d'une participation qualifiée;

e. Être détenteur d'une participation qualifiée ou représenter un actionnaire détenteur de participation qualifiée.

Le Conseil d'Administration est composé exclusivement de membres exécutifs, ce qui garantit leur parfaite connaissance des matières qui leurs sont confiées et leur efficacité opérationnelle.

TD,SA a décidé de continuer à confier des fonctions exécutives à tous ses administrateurs, car les fonctions qui seraient attribuées à d'éventuels administrateurs non exécutifs - notamment la supervision, la surveillance et l'évaluation de l'activité des membres exécutifs - sont exercées par le Conseil de surveillance, le comité des rémunérations et l'Assemblée générale.

Dans le même temps, la totale indépendance des membres du Conseil de surveillance et l'absence d'incompatibilité leur permettent d'intervenir de façon indépendante et utile dans la

surveillance de l'activité de la société, non seulement dans le domaine comptable - dans lequel intervient régulièrement le cabinet d'audit - mais aussi dans une perspective politique, dans ce cas dans les limites et les conditions adaptées à la mission essentielle que constitue le respect des normes légales et réglementaires en vigueur. Tout ceci vise à parvenir à une transparence permanente et à atteindre les niveaux requis de publicité de l'information en direction du marché dans son ensemble et des actionnaires, et en particulier au sein de l'Assemblée générale.

Compte tenu du modèle de gouvernance adopté par la société et du mode de fonctionnement de ses organes sociaux, notamment du caractère exécutif du Conseil d'Administration et de l'indépendance du Conseil de surveillance et du cabinet d'audit, sans délégation de compétences entre eux ou pour d'autres comités, TD,SA considère que la désignation de membres non exécutifs pour exercer des fonctions au sein du Conseil d'Administration n'apporterait aucun avantage significatif pour le bon fonctionnement du modèle adopté, qui s'est avéré adéquat et efficace.

Ainsi donc, le choix de TD,SA de ne pas avoir au sein du Conseil d'Administration de membres non exécutifs dont les fonctions seraient de suivre, surveiller et évaluer l'activité des autres membres de cet organe social, conformément à ce qui figure dans la recommandation n° II.1.6. Par conséquent, étant donné que tous les membres du Conseil d'Administration exercent des fonctions exécutives, cette norme réglementaire ne s'applique pas à la réalité de TD,SA.

Mais, il convient d'indiquer qu'en ce qui concerne l'indépendance de ses membres, le Conseil d'Administration considère qu'aucun d'entre eux ne se trouve dans une situation susceptible de remettre en cause la probité de son analyse ou de sa décision.

Il faut souligner également la bonne collaboration qui existe entre tous les organes sociaux, non seulement entre le cabinet d'audit et le Conseil de surveillance, qui tiennent des réunions périodiques, mais aussi entre ces derniers et le Conseil d'Administration. Tous les administrateurs ont fourni en temps utile et de façon appropriée toutes les informations demandées par les autres membres des organes sociaux, conformément à ce qui est stipulé dans la recommandation n° II.1.8.

En application des dispositions de la recommandation n° II.1.9. portant sur le principe de l'étroite collaboration entre les organes sociaux, le président du Conseil de surveillance est convoqué à toutes les réunions périodiques et d'approbation des pièces comptables du Conseil d'Administration, dont il reçoit des

copies des convocations et des procès-verbaux de toutes les réunions de cet organe.

Ces pièces ne sont toutefois pas remises directement par le président du Conseil d'Administration, comme l'indique cette recommandation. Sur indication du président du Conseil d'Administration, ces tâches sont accomplies par le secrétaire de la société, qui remet au président du Conseil de surveillance les copies des convocations et des procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration, une fois signés en bonne et due forme.

En outre, bien que le président de l'organe de direction exerce des fonctions exécutives, étant donné qu'il n'y a aucun administrateur non exécutif, les dispositions de la recommandation n° II.1.10 ne s'applique pas à TD,SA., recommandation qui prévoit que, vu que le président de l'organe de direction exerce des fonctions exécutives, cet organe doit indiquer parmi ses membres un administrateur indépendant qui assurerait la coordination des travaux des autres membres non exécutifs ainsi que les conditions pour que ces derniers puissent décider de façon indépendante et informée ou trouver un autre mécanisme équivalant qui assure cette coordination.

19. Qualifications professionnelles et autres formations et expérience significatives de chacun des membres ou du Conseil d'Administration ou du Conseil général et de supervision et du Conseil d'Administration exécutif, le cas échéant :

Président du Conseil d'Administration : Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte

Diplômé en gestion d'entreprises, Universidade Católica Portuguesa, 1977.

Désigné à ce poste pour la première fois en 2009, lors de la constitution de la société, son mandat actuel prend fin en 2018.

Ajoutons qu'il est administrateur depuis 1987 de la société tête du Groupe (qui était Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. jusqu'en 2010).

En tant que président du Conseil d'Administration, il était tenu d'exercer au 31 décembre 2017, entre autres, les fonctions suivantes :

- assurer le fonctionnement de ce Conseil, notamment la coordination de la performance de ses membres et la réalisation des réunions ;
- suivre les affaires courantes de la société ;

- coordonner l'activité des membres du Conseil d'Administration de Teixeira Duarte, S.A. et des membres du Conseil d'Administration de la filiale détenue à 100%, Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. ;

- coordonner et suivre l'activité des fondés de pouvoir du Groupe dans les différents pays.

Sans porter atteinte aux éléments susmentionnés, et à la suite de la nouvelle répartition des portefeuilles survenue après la fin de l'exercice, le 31/01/2018, il exerce désormais les fonctions suivantes :

- assurer le fonctionnement de ce Conseil d'administration, notamment la coordination de la performance de ses membres et la réalisation des réunions ;

- coordonner l'activité des membres du Conseil d'Administration de TD-EC et des membres du Conseil d'Administration de son seul actionnaire TD,SA ;

- superviser l'activité de la direction centralisée Affaires juridiques , en compagnie de l'attaché de direction Monsieur António Manuel Costeira Faustino ;

- suivre et communiquer les activités du secteur de la construction, conjointement avec les autres membres du conseil d'administration.

Il a intégré les effectifs de Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. en 1978. En 1987, il est devenu administrateur délégué de la société qui était alors tête du Groupe. Puis, en 2008, il a exercé les fonctions de président du Conseil d'Administration, poste qu'il occupe toujours.

Parallèlement, en 2009, dès la constitution de Teixeira Duarte, S.A., qui est devenue à partir de 2010 la société cotée tête du Groupe Teixeira Duarte, il y a exercé les fonctions de président du Conseil d'Administration, poste qu'il cumule actuellement avec la même position chez Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A.

Hors du Groupe Teixeira Duarte, mais dans le contexte de la structure de son actionnariat, il est président du Conseil d'Administration de Teixeira Duarte - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A. Celle-ci, détenue par des membres de la famille Teixeira Duarte, contrôle cette société cotée tête du Groupe Teixeira Duarte, S.A., avec plus de 50%.

Tout au long des années, il a occupé des postes dans de nombreuses autres filiales du Groupe Teixeira Duarte. Parmi elles, indiquons en particulier :

- CIMPOR - Cimentos de Portugal, S.G.P.S., S.A., dont il fut membre du Conseil d'Administration de 2001 à août 2009; et

- La banque Banco Comercial Português, S.A. où de 1985 à 2013, il exerça plusieurs fonctions au sein des organes sociaux, en particulier de vice-président du Conseil supérieur, vice-président du Conseil général et de supervision et de vice-président du Conseil d'Administration.

Administrateur : Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte

Diplômé en Droit, faculté de Droit de l'université de Lisbonne, 1989.

Désigné à ce poste pour la première fois en 2009, lors de la constitution de la société, son mandat actuel prend fin en 2018.

Ajoutons que depuis 2005, il est administrateur de la société cotée tête du Groupe (qui était Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. jusqu'en 2010).

Sans porter atteinte aux dispositions légales et statutaires qui déterminent le caractère collégial du conseil d'administration ni à la pratique instituée de contact et de consultation régulière entre tous ses membres, au 31 décembre 2017 cet administrateur était chargé de superviser les activités de la direction centralisée Finances et Comptabilité, ainsi que celles des services du secrétariat général, de la consolidation des comptes et de l'audit interne, et de superviser également les activités de la filière de l'Hôtellerie, de suivre l'activité mise en œuvre dans le secteur de l'Énergie et de suivre la gestion des participations financières détenues dans les sociétés.

En dépit des éléments susmentionnés, à la suite de la nouvelle répartition des portefeuilles survenue après la fin de l'exercice, le 31/01/2018, et sans porter atteinte aux dispositions légales et statutaires qui déterminent le caractère collégial du conseil d'administration ni à la pratique instituée de contact et de consultation régulière entre tous ses membres, cet administrateur est désormais chargé de :

- superviser les activités de la direction centralisée Finances et Comptabilité, des services du secrétariat général, de Consolidation des Comptes et des services d'Audit interne ;

- suivre et communiquer les activités du secteur de la construction, conjointement avec les autres membres du conseil d'administration ;

- suivre et communiquer les activités du pôle des concessions et services, notamment quant à l'activité des sociétés participant

à des projets de petites centrales hydroélectriques au Brésil, MMK Cement, CPM – Companhia de Parques de Macau, S.A. ;

- suivre et communiquer les activités du secteur de l'hôtellerie ;

- suivre et communiquer les autres participations financières.

De 1989 à 1996, il avait son propre bureau d'avocat/conseil juridique.

Du 30.06.1992 au 22.04.2005, il fut administrateur de TDF - Sociedade Gestora de Fundos de Investimento Imobiliário, S.A., où il exerçait des fonctions de surveillance et contrôle, de décisions d'investissement, dans le cadre des compétences qui sont attribuées aux membres du Conseil d'Administration par le Code portugais des sociétés commerciales et par les statuts de la société. Il était également en charge des relations avec la Commission du marché des valeurs mobilières.

En 1993, il a intégré les effectifs du Groupe Teixeira Duarte, en tant que consultant juridique et chargé de la gestion de plusieurs entreprises, notamment du secteur immobilier.

Il a fait partie des organes sociaux de nombreuses sociétés du Groupe Teixeira Duarte, puis en avril 2005, il est devenu membre du Conseil d'Administration de la société cotée tête du Groupe, qui était alors Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. et désormais TD,SA, fonctions qu'il continue d'exercer.

Hors du Groupe Teixeira Duarte, mais dans le contexte de sa structure d'actionnariat, il est également administrateur de Teixeira Duarte - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A., poste qu'il a occupé pour la première fois le 28 février 1991.

Administrateur : Joel Vaz Viana de Lemos

Diplômé en génie civil, faculté d'ingénierie de l'université de Porto, 1977.

Désigné à ce poste pour la première fois en 2009, lors de la constitution de la société, son mandat actuel prend fin en 2018.

Ajoutons que depuis 2005, il est administrateur de la société cotée tête du Groupe (qui était Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. jusqu'en 2010).

Sans porter atteinte aux dispositions légales et statutaires qui déterminent le caractère collégial du conseil d'administration ni à la pratique instituée de contact et de consultation régulière entre tous ses membres, au 31 décembre 2017 cet administrateur était chargé de superviser les activités des directions centrales

des Ressources Humaines et des services administratifs et d'Informatique, ainsi que celles des directions centrales de Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. traitant des systèmes de Management et de Technologie et des Achats et Approvisionnements. En outre, il suit la participation des sociétés du Groupe qui opèrent dans le secteur de la construction auprès des associations auxquelles elles sont liées, notamment en les représentant et en assurant leur représentation.

Parmi les portefeuilles du Conseil d'Administration de TD,SA qui ont été distribués, il est chargé de présider le comité exécutif de pilotage opérationnel du Conseil d'Administration de Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. - qui doit coordonner l'activité de ses centres d'exploitation et de ses filiales du pôle construction -; de superviser les activités mises en œuvre par Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. relatives aux centres d'exploitation suivants : géotechnique et réhabilitation, construction métallique et centre opérationnel coffrages et précontrainte (COC) et celles de la direction du Matériel et Équipements. Il doit de plus superviser les activités des filiales E.P.O.S. - Empresa Portuguesa de Obras Subterrâneas, S.A., SOMAFEL - Engenharia e Obras Ferroviárias, S.A., Recolte, Serviços e Meio Ambiente (Açores), Unipessoal, Lda. et RECOLTE - Servicios y Medio Ambiente, S.A. - Sociedad Unipersonal.

En dépit des éléments susmentionnés, à la suite de la nouvelle répartition des portefeuilles survenue après la fin de l'exercice, le 31/01/2018, et sans porter atteinte aux dispositions légales et statutaires qui déterminent le caractère collégial du conseil d'administration ni à la pratique instituée de contact et de consultation régulière entre tous ses membres, cet administrateur est désormais chargé de :

- superviser les activités de la direction centrale de l'informatique - qui sera suivie par l'administrateur Diogo Bebianho Branco de Sá Viana Rebelo -, de la direction centrale des Ressources Humaines - qui sera suivie par la même personne Monsieur Diogo Bebianho Branco de Sá Viana Rebelo dans le secteur de la qualification professionnelle. En outre, il suit la participation des sociétés du Groupe qui opèrent dans le secteur de la construction auprès des associations auxquelles elles sont liées, notamment en les représentant et en assurant leur représentation.
- suivre et communiquer les activités du secteur de la construction, conjointement avec les autres membres du conseil d'administration ;
- suivre et communiquer les activités du pôle des concessions et services, notamment quant à l'activité exercée dans le secteur de l'environnement et dans celle exercées par les filiales MTS –

Metro, Transportes do Sul, S.A., AEBT – Auto-estradas do Baixo Tejo, S.A. et LUSOPONTE – Concessionária para a Travessia do Tejo, S.A..

Dès qu'il eut terminé en 1978 le cours de spécialisation en mécanique des sols/géotechnique de l'Universidade Nova de Lisboa, il a débuté sa carrière professionnelle chez Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A., où il fut directeur de travaux et concepteur-projeteur dans le secteur de la géotechnique et des fondations jusqu'en 1983.

De 1983 à 1984, il a fait partie du département technico-commercial où il a élaboré de nombreuses études et soumissions, portant surtout sur les ponts, barrages et agrandissements d'infrastructures aéroportuaires.

De 1984 à 1992, il a été détaché par Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. dans l'important groupement complémentaire d'entreprises FERDOURO, ACE, qui avait été constitué pour la construction du pont São João, sur le Douro. Il a exercé les fonctions de chef du bureau technique (1984/88), directeur technique/directeur de production (1988/89) et directeur général adjoint avec la direction technique et de production (1989/92).

De 1992 à 1997, chez Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A., il a exercé les fonctions de directeur de centre de production du secteur intitulé alors Travaux Publics, où il coordonnait plusieurs marchés de projets hydrauliques (barrages, STEP, stations de relevage), d'hôpitaux, de routes et d'infrastructures générales.

À partir de 1997, il est devenu directeur du centre d'exploitation dans ce même secteur des Travaux Publics.

Depuis lors, il a commencé à occuper des fonctions dans les organes sociaux de plusieurs entreprises, groupements, consortiums et partenariats auxquels participe le Groupe Teixeira Duarte, dont il conserve encore quelques-unes même après son élection en 2005 comme administrateur de Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A.

Il n'exerce aucune activité professionnelle, et n'occupe aucun poste hors du Groupe Teixeira Duarte.

Administrateur : Carlos Gomes Baptista

Diplômé en génie civil, Instituto Industrial de Lisboa, 1973.

Désigné à ce poste pour la première fois en 2009, lors de la constitution de la société, son mandat actuel prend fin en 2018.

Ajoutons que depuis 2005, il était administrateur de la société cotée tête du Groupe (qui était Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. jusqu'en 2010).

En novembre 2013, il a cessé d'être membre du Conseil d'Administration de Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A.

Sans porter atteinte aux dispositions légales et statutaires qui déterminent le caractère collégial du conseil d'administration ni à la pratique instituée de contact et de consultation régulière entre tous ses membres, au 31 décembre 2017 cet administrateur était chargé de suivre l'activité de Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. du pôle Bâtiment et de superviser l'activité de la filiale TDGI - Tecnologia de Gestão de Imóveis, S.A.

En dépit des éléments susmentionnés, à la suite de la nouvelle répartition des portefeuilles survenue après la fin de l'exercice, le 31/01/2018, et sans porter atteinte aux dispositions légales et statutaires qui déterminent le caractère collégial du conseil d'administration ni à la pratique instituée de contact et de consultation régulière entre tous ses membres, cet administrateur est désormais chargé de :

- suivre et communiquer les activités du secteur de la construction, conjointement avec les autres membres du conseil d'administration ;

- suivre et communiquer les activités du pôle des concessions et services, notamment quant à l'activité exercée dans le secteur de la gestion des biens immobiliers, incluant les déchets hospitaliers.

Une référence de sa carrière professionnelle fut son passage chez M.S.F., S.A. de 1975 à 1979 où, en tant que chef de services, il a collaboré à plusieurs projets, notamment de nature hydraulique (conduite et barrage).

En février 1980, il est admis chez Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A., en tant que directeur de travaux du secteur du bâtiment, désigné alors construction civile.

De 1982 à 1983, il a été détaché au Venezuela où il a suivi plusieurs marchés d'immeubles résidentiels et de bureaux.

En 1984, de nouveau au Portugal, il a occupé les fonctions de directeur de zone. Il avait des responsabilités dans plusieurs projets des secteurs suivants : tourisme, routes, habitation, bâtiments, en particulier pour les établissements bancaires.

En 1989, il devient directeur de centre de production et en 1992 directeur de centre d'exploitation du pôle Bâtiment, dont

il était le coordinateur de 1998 à 2005, année où il devient administrateur de Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. jusqu'en novembre 2013.

Depuis 2000, il accompagne l'activité de la société du Groupe Teixeira Duarte qui opère dans le secteur de la gestion des biens immobiliers, intitulée TDGI - Tecnologias e Gestão de Imóveis, S.A., dont il est le président du Conseil d'Administration.

Il n'exerce aucune activité professionnelle, et n'occupe aucun poste hors du Groupe Teixeira Duarte.

Administrateur : Diogo Bebiano Branco de Sá Viana Rebelo

Diplômé en génie civil, Instituto Superior Técnico de Lisbonne, 1992.

Désigné à ce poste pour la première fois en 2011, par délibération de l'Assemblée générale, son mandat actuel prend fin en 2018.

Sans porter atteinte aux dispositions légales et statutaires qui déterminent le caractère collégial du conseil d'un conseil d'administration ni à la pratique instituée de contact et de consultation régulière entre tous ses membres, au 31 décembre 2017 cet administrateur était chargé de superviser l'activité des pôles de l'immobilier, de la grande distribution et du commerce automobile sur tous les marchés où opère le Groupe Teixeira Duarte, notamment au Portugal, Brésil, Mozambique et en Angola. Dans ce contexte, il est administrateur de nombreuses autres sociétés du Groupe et il supervise l'activité de TDHOSP - Gestão de Edifício Hospitalar, S.A. et de EDUCARE - Actividades Educativas e Culturais, Lda.

En dépit des éléments susmentionnés, à la suite de la nouvelle répartition des portefeuilles survenue après la fin de l'exercice, le 31/01/2018, et sans porter atteinte aux dispositions légales et statutaires qui déterminent le caractère collégial du conseil d'administration ni à la pratique instituée de contact et de consultation régulière entre tous ses membres, cet administrateur est désormais chargé de :

- suivre l'administrateur Joel Vaz Viana de Lemos dans le cadre de la supervision des activités de la direction centralisée de l'informatique et dans le pôle de la qualification professionnelle ;

- suivre et communiquer les activités du secteur de la construction, conjointement avec les autres membres du conseil d'administration ;

- suivre et communiquer les activités du pôle des concessions et services, notamment quant à l'activité de TDHOSP - Gestão de Edifício Hospitalar, S.A. et de EDUCARE - Actividades

Educativas e Culturais, Lda.;

- suivre et communiquer les activités du secteur immobilier ;
- suivre et communiquer les activités du secteur de la grande distribution ;
- suivre et communiquer les activités du secteur du commerce automobile.

Il a travaillé chez PROFABRIL, S.A. en tant qu'ingénieur concepteur du département des bâtiments, où il a participé à des études sur les structures en béton armé - octobre 1992 à mai 1993.

Dans le Groupe Teixeira Duarte :

D'octobre 1993 à novembre 1999, il faisait partie des équipes de Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. du centre d'exploitation Bâtiment - désigné alors construction civile. Il a exercé les fonctions de directeur de travaux adjoint, puis directeur de travaux de plusieurs projets au Portugal.

De novembre 1999 à mai 2011, il a fait partie des équipes du secteur immobilier du Groupe Teixeira Duarte, où il était responsable du secteur technique dans la mise en œuvre d'études de projets immobiliers, notamment étude de viabilité, conception de solutions immobilières, coordination des études, obtention d'autorisations, coordination des chantiers, définition des produits de marketing associés, gestion du patrimoine en location, coordination des équipes de ventes.

Il était responsable de tous les segments du secteur : résidentiel, bureaux, espaces commerciaux, hôtellerie, santé et loisir, industrie/logistique et parkings. Il se consacrait également à l'expansion d'espaces affectés à d'autres pôles d'activités du Groupe, notamment à la construction, l'hôtellerie, la grande distribution et le secteur automobile.

En 2010, il a commencé de coordonner l'activité du Groupe dans les pôles de la grande distribution et du commerce automobile. En mai 2011, il a été élu comme administrateur de la société cotée tête du Groupe Teixeira Duarte, TD,SA.

Il n'exerce aucune activité professionnelle, et n'occupe aucun poste hors du Groupe Teixeira Duarte.

20. Relations familiales, professionnelles ou commerciales, habituelles et significatives, si applicable, des membres du Conseil d'Administration, du Conseil général et de supervision et du Conseil d'Administration exécutif avec des actionnaires qui détiendraient une participation qualifiée

supérieure à 2% des droits de vote.

Le président du Conseil d'Administration, Monsieur Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte, est actionnaire et président du Conseil d'Administration de Teixeira Duarte - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A., mais ne perçoit aucune rémunération à ce titre. Nous informons en outre qu'il est le frère de Monsieur Miguel Calainho de Azevedo Teixeira Duarte. Les relations commerciales qu'il entretient avec la Banco Comercial Português, S.A. ne sont pas significatives.

L'administrateur, Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte, est actionnaire et administrateur de Teixeira Duarte - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A., mais ne perçoit aucune rémunération à ce titre. Nous informons en outre qu'il est le cousin de Monsieur Miguel Calainho de Azevedo Teixeira Duarte. Les relations commerciales qu'il entretient avec la Banco Comercial Português, S.A. ne sont pas significatives.

Quant aux autres membres du Conseil d'Administration, aucun d'entre eux n'a de relations familiales, professionnelles ou commerciales, habituelles et significatives avec des actionnaires qui détiendraient une participation qualifiée supérieure à 2% des droits de vote.

21. Organigrammes ou tableaux fonctionnels sur la répartition des compétences entre les divers organes sociaux, comités et/ou départements de la société, indiquant les délégations de compétences, en particulier en ce qui concerne la gestion courante de la société.

Les statuts de la société définissent les compétences de chacun des organes sociaux, notamment aux articles 12 (Assemblée générale), 19 (Conseil d'Administration) et 23 (Conseil de surveillance et cabinet d'audit).

Aucun des organes sociaux, notamment le Conseil d'Administration, ne répartit ni délègue ses compétences à un quelconque comité spécialisé, en particulier à un comité exécutif.

Ceci résulte essentiellement du fait que le Conseil d'Administration est exclusivement composé de membres exécutifs, ce qui se traduit par une efficacité de leur activité et parfaite connaissance des matières qui leur sont confiées, et rend superflue et contre-productive toute délégation dans ce domaine.

Sous réserve de ce qui a été mentionné plus haut, les grandes lignes définies le 31 décembre 2017 par le Conseil d'Administration en matière d'organisation du Groupe sont les

suivantes :

1. Posséder plusieurs directions centralisées et des services généraux ayant des responsabilités particulières en matière d'aide transversale aux activités déployées par les différents pôles d'activité du Groupe, qui sont intégrés à ce qui est appelé la Direction Générale. Celle-ci est chargée d'uniformiser les procédures et d'apporter une aide aux unités du Groupe qui opèrent à l'étranger dans tous les domaines qui sont communs aux diverses activités, quelques-unes relevant de TD-EC TD,SA et d'autres de son seul actionnaire, TD,SA, à savoir : Direction centralisée Affaires juridiques ; direction centralisée des Ressources humaines ; direction centralisée Finances et Comptabilité ; services du secrétariat général ; services de Consolidation des Comptes ; services d'Audit interne ;

2. Organiser les unités opérationnelles du Groupe par pôles d'activité. Elles seront amenées à être chargées de toutes les équipes et opérations de ces domaines d'activité, indépendamment de la zone géographique où elles opèrent, et rapprocheront par là même les ressources techniques et humaines centralisées du Groupe de ceux qui opèrent dans les divers marchés d'activité de Teixeira Duarte.

3. Continuer de mettre en relief la marque de certaines opérations intégrées dans le Groupe qui, en raison de la particularité de leur activité, devront conserver leur individualité, en particulier dans les pôles de la construction et des concessions et services ;

4. Continuer de renforcer TD-EC comme étant la principale société du Groupe qui opère dans le secteur de la construction, en y intégrant non seulement les filiales qui travaillent dans ce secteur, mais également les principales unités des ressources humaines qui y sont rattachées ;

5. Conserver le modèle organisationnel du pôle de la construction qui est réparti en domaines d'activité et en unités opérationnelles centralisées, dont la désignation et les sections sont les suivantes :

- Domaines d'activité : Géotechnique et Réhabilitation, qui comprendra des centres d'exploitation et une direction des études ; Bâtiment, qui comprendra des centres d'exploitation et une direction des études ; Infrastructures, qui comprendra des centres d'exploitation et une direction des études ; Construction métallique ;

- Unités opérationnelles centralisées : Centre opération des coffrages et de la précontrainte ; Direction centralisée du Matériel et des Équipements ; Direction centralisée des Systèmes de Management et de Technologie ; Direction centralisée des

Approvisionnements ; Services des soumissions.

6. Continuer de coordonner l'activité des filiales opérant dans le secteur de la construction à travers le Conseil d'Administration de Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. ;

7. Conserver au sein du Conseil d'Administration de TD-EC et du point de vue opérationnel un comité exécutif de pilotage opérationnel qui continuera de coordonner l'activité des centres d'exploitation des différents domaines d'activité et des filiales de cette branche de la construction ;

8. Conserver au sein du Conseil d'Administration de TD-EC un comité exécutif de pilotage commercial dont les fonctions consistent à coordonner, accompagner et représenter dans le domaine commercial les sociétés du Groupe qui opèrent dans la branche de la construction ;

9. Entretenir des liens étroits entre le Conseil d'Administration de TD,SA et celui de TD-EC ;

10. Faire en sorte que les liens d'unité au sein du Groupe Teixeira Duarte soient plus solides et efficaces par un contact direct du Conseil d'Administration avec les fondés de pouvoirs qui se trouvent dans les différents pays où ils représentent la Direction générale, en assumant la représentation institutionnelle du Groupe. Ces liens se raffermiront également par le contact de la Direction générale avec les unités des différents pôles d'activité qui opèrent dans ces marchés et en adoptant des pratiques d'optimisation du fonctionnement des sociétés du Groupe, en tenant compte des particularités de chaque pays.

L'organigramme ci-dessous du Groupe Teixeira Duarte, qui était en vigueur au 31 décembre 2017 illustre bien ces lignes générales :

Conseil d'Administration

Attaché de Direction

MARCHÉS GEOGRAPHIQUES

Portugal	Espagne
Afrique du Sud	États-Unis d'Amérique
Algérie	França
Angola	Maroc
Belgique	Mozambique
Brésil	Pérou
Chine	Qatar
Colombie	Royaume-Uni
Émirats Arabes Unis	Venezuela

DIRECTION GÉNÉRALE

Directions Centralisées

Juridique
Ressources Humaines
Informatique
Finances et Comptabilité

Services Centralisés

Secrétariat Général
Consolidation des Comptes
Audit Interne

SECTEURS D'ACTIVITÉ

Construction

Pôles d'Activité	Unités Opérationnelles Centralisées
Géotechnique et Réhabilitation	Centre Opérationnel de Coffrages et de Précontrainte
Infrastructures	Direction Centralisée du Matériel et des Équipements
I Centres d'Exploitation	Direction Centralisée des Systèmes de Management et Technologie
I Direction d'Études	Direction Centralisée des Approvisionnements
Edificações	Service des Soumissions
Construction Métallique	
Ouvrages Souterrains	
Ouvrages Ferroviaires	
Ouvrages Maritimes	

Concessions et Services

I Facilities Management
I Environnement

Immobilier

Hôtellerie

Grande Distribution

Commerce Automobile

Juste après la clôture de l'exercice, le 31/01/2018, le Conseil d'administration de TD,SA a décidé à l'unanimité de procéder à des ajustements dans l'organisation de Groupe Teixeira Duarte, qui devra désormais :

1. Conserver intégré dans la direction générale un ensemble de directions centralisées et de services généraux qui sont chargés d'aider transversalement les différents pôles d'activité relevant du Groupe, à savoir : Direction centralisée Affaires juridiques ; direction centralisée des Ressources humaines ; direction centralisée Finances et Comptabilité ; services du secrétariat général ; services de Consolidation des Comptes ; services d'Audit interne ;

2. Organiser les unités opérationnelles du Groupe par pôles d'activité. Elles seront amenées à être chargées de toutes les équipes et opérations de ces domaines d'activité, indépendamment de la zone géographique où elles opèrent ;

3. Poursuivre la volonté de souligner, dans le propre modèle organisationnel du Groupe, les entités ou les domaines d'activité qui devront conserver leur individualité au sein des secteurs d'activité ;

4. Articuler avec le conseil d'administration de TD-EC le modèle d'organisation du secteur de la construction, sa division en domaines d'activité et en unités opérationnelles centralisées, ainsi que leurs dénominations et sous-divisions, ainsi que la suppression du comité exécutif d'exploitation et du comité exécutif commercial, actuellement constitués et fonctionnant dans le cadre du conseil d'administration de TD-EC ;

5. Continuer de coordonner l'activité des filiales opérant dans le secteur de la construction à travers le Conseil d'Administration de Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. ;

6. Modifier le mode de relation du conseil d'administration de TD,SA avec les structures du Groupe présentes dans les différents pays, en annulant la figure du Délégué et en définissant que, dans un premier temps, les responsables des différents secteurs et domaines d'activité auront la charge de fixer les termes de la relation avec les différents pays où chacun opère. La relation institutionnelle et de représentation de TD,SA elle-même et du Groupe comme un tout, est exécutée entre ce conseil d'administration et les représentants qu'il aura désignés à cet effet, en fonction du nombre et du modèle d'organisation perçu comme le plus adéquat à chaque marché.

b) Fonctionnement

22. Existence de règlements de fonctionnement, selon le

cas, du Conseil d'Administration, du Conseil général et de supervision et du Conseil d'Administration exécutif et lieu où ils peuvent être consultés.

Il n'existe aucun règlement de fonctionnement.

Étant donné le modèle de gouvernance adopté, la composition du Conseil d'Administration (dont tous les membres sont exécutifs) et que les compétences et les responsabilités de cet organe ne peuvent être déléguées à aucun autre organe, ni à aucun comité spécialisé ou département, le mode de fonctionnement du Conseil d'Administration est très simplifié. En outre, le nombre des membres faisant partie de cet organe n'est pas suffisamment large pour justifier que des règles supplémentaires de fonctionnement soient stipulées par un règlement.

Les compétences individuelles de chacun de ses membres sont fixées et décidées par le Conseil d'Administration lui-même. Par ailleurs, ses membres sont régulièrement en contact, conformément à ce qui est stipulé légalement, ce que nous considérons comme suffisant à cet effet.

Sans porter atteinte à ce qui est mentionné ci-dessus, nous informons que par délibération du Conseil d'Administration de TD,SA, prise après la clôture de l'exercice, le 5 février 2018, le nouveau Code d'éthique et de conduite du Groupe Teixeira Duarte a été approuvé et est appliqué par toutes les sociétés intégrées dans son périmètre de consolidation et sous sa gestion et par tous les administrateurs, collaborateurs, y compris les membres des organes sociaux, conformément aux dispositions figurant dans ce document. Toutefois aucune disposition réglementaire de fonctionnement des organes sociaux ou tout autre important dans ce domaine n'est prévue dans ce code.

23. Nombre de réunions réalisées et degré d'assiduité de chaque membre, selon le cas, du Conseil d'Administration, du Conseil général et de supervision et du Conseil d'Administration exécutif.

Au cours de l'exercice 2017, le Conseil d'Administration de TD,SA s'est réuni 36 fois.

Nous informons que l'assiduité de chacun des membres de cet organe a été la suivante :

Le président du Conseil d'Administration, Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte était présent à 31 réunions sur ces 36. Il s'est fait représenter par l'administrateur Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte aux cinq réunions où il n'a pas pu être présent.

L'administrateur Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte était présent à 35 réunions sur ces 36. Il s'est fait représenter par l'administrateur Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte à la seule réunion où il n'a pas pu être présent.

L'administrateur Joel Vaz Viana de Lemos était présent aux 36 réunions du conseil d'administration.

L'administrateur Carlos Gomes Baptista était présent à 31 réunions du Conseil d'Administration. Il s'est fait représenter par le président du Conseil d'Administration à 1 des 5 réunions où il n'a pu être présent. Toutes ses absences furent annoncées et justifiées par d'autres engagements professionnels pris auparavant, et ce en coordination avec les autres membres du Conseil.

L'administrateur Diogo Bebiano Branco de Sá Viana Rebelo était présent à 30 réunions du Conseil d'Administration. Il s'est fait représenter par le président du Conseil d'Administration à 1 des 6 réunions où il n'a pu être présent. Toutes ses absences furent annoncées et justifiées par d'autres engagements professionnels pris auparavant, et ce en coordination avec les autres membres du Conseil.

L'administrateur Jorge Ricardo de Figueiredo Catarino était présent à 29 réunions du Conseil d'Administration, jusqu'au 7 novembre 2017, data à laquelle il a cessé ses fonctions d'administrateur de TD,SA. Son unique absence fut annoncée et justifiée par d'autres engagements professionnels pris auparavant, et ce en coordination avec les autres membres du Conseil.

24. Indiquer les organes de la société compétents pour évaluer la performance des administrateurs exécutifs.

L'organe compétent pour évaluer la performance des administrateurs de la société, tous exécutifs, est l'Assemblée générale. En vertu des dispositions de l'article 376, paragraphe 1er du Code des sociétés commerciales, elle procède annuellement à l'appréciation générale de la direction et de la surveillance de la société.

Conformément à ce qui est prévu et décrit dans ce document, le Conseil de surveillance suit l'activité du Conseil d'Administration, en veillant à la bonne application de plusieurs matières. Puis, il établit un avis annuel sur le rapport annuel qu'il soumet en Assemblée générale à l'appréciation de Messieurs les actionnaires.

De plus, le comité des rémunérations, s'étayant sur la politique

de rémunérations approuvée en Assemblée générale, procède à l'évaluation de l'activité de chacun des administrateurs, en vue de fixer leur rémunération.

Par ailleurs, étant donné le modèle organisationnel et fonctionnel pratiqué entre les différents organes sociaux, nous pensons que rien ne justifie de créer les comités mentionnés dans la recommandation n° II.1.4 a) dont le but serait de garantir une évaluation compétente et indépendante de la performance des administrateurs exécutifs et de l'ensemble de leur performance (de comités qui, comme indiqué, n'existent pas).

En effet, compte tenu du modèle adopté et de l'organisation et composition des organes sociaux, ces fonctions sont expressément attribuées à l'Assemblée générale, au Conseil de surveillance et au comité des rémunérations, conformément à ce qui est indiqué plus haut.

Ainsi et pour les mêmes raisons, nous pensons que rien ne justifie de créer les comités visés par la recommandation II.1.4 b) pour réfléchir sur le système, l'organisation et les pratiques de gouvernance adopté, vérifier son efficacité et proposer aux organes compétents les mesures à prendre en vue de l'améliorer.

Ces attributions sont exercées par chacun des organes sociaux qui, mieux que tout autre organisme créé uniquement à cet effet, parviennent à identifier les éventuels obstacles et difficultés rencontrés, et collaborent entre eux pour évaluer le modèle de gouvernance d'entreprise adopté, en rapportant et surmontant les éventuelles difficultés de fonctionnement et de coordination.

En dernière analyse, l'évaluation globale de l'activité des organes sociaux reviendra toujours à Messieurs les actionnaires en Assemblée générale.

25. Indication des critères prédéterminés servant à l'évaluation de la performance des administrateurs exécutifs.

Il n'existe pas de critères prédéterminés pour l'évaluation de la performance des administrateurs exécutifs. En effet, tous les administrateurs sont évalués en fonction de leur prestation au cours de l'exercice, à partir des objectifs fixés et atteints, des résultats de l'entreprise et de divers paramètres lesquels, en raison de leur diversité et variation au cours des années, ne devraient pas, quant à nous, être limitatifs mais plutôt adaptables aux circonstances de chaque période et de chaque situation concrète, en prenant pour base la politique des rémunérations qui est approuvée tous les ans par l'Assemblée générale.

À ce propos, nous renvoyons à la politique des rémunérations

des organes sociaux visée au paragraphe 69 ci-dessous.

26. Mentionner la disponibilité de chacun des membres, selon le cas, du Conseil d'Administration, du Conseil général et de supervision et du Conseil d'Administration exécutif, en indiquant les fonctions exercées en simultanément avec d'autres entreprises, au sein et hors du Groupe, et autres activités significatives exercées par les membres de ces organes au cours de l'exercice.

Tous les membres du Conseil d'Administration de TD,SA sont "de la maison" depuis des dizaines d'années. Leurs parcours professionnels ont été faits quasi exclusivement au sein du Groupe Teixeira Duarte. C'est donc en fonction des secteurs d'activité du Groupe qu'ils supervisent ou suivent qu'ils ont été désignés à d'autres postes, ce qui leur permet même d'informer TD,SA sur les activités de ces mêmes sociétés et si elles appliquent les orientations définies pour le Groupe Teixeira Duarte.

Il existe toutefois quelques situations ponctuelles de postes occupés dans des sociétés ne faisant pas partie du Groupe Teixeira Duarte. Le fait est qu'aucun administrateur ne perçoit de ces sociétés une quelconque rémunération ou n'entretient un lien professionnel, ou n'est soumis à une situation qui empêcherait sa disponibilité totale pour exercer la fonction de membre du Conseil d'Administration de TD,SA.

Président du Conseil d'Administration : Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte

Au 31 décembre 2017, il exerçait les fonctions ci-dessous dans d'autres sociétés du Groupe Teixeira Duarte :

- Président du Conseil d'Administration de Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A.

Dans des sociétés extérieures au Groupe Teixeira Duarte :

- Président du Conseil d'Administration de Teixeira Duarte - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A. ;

- Gérant de PACIM - Gestão e Investimentos, Lda. ;

- Gérant de PASIM - Sociedade Imobiliária, Lda. ;

- Gérant de PACIM - CAXALP, Gestão e Investimentos, Lda. ;

- Gérant de Foros dos Olivais, Lda. ;

- Gérant de Mourinha de Cima - Atividades Imobiliárias e Turísticas, Lda. ;

- Gérant de Terras da Mourinha, Lda. ;

- Gérant de Terras da Mourinha de Baixo, Lda. ;

- Gérant de Terras da Serrinha - Atividades Agrícolas, Lda. ;

- Gérant de Terras do Pico - Atividades Agrícolas, Lda. ;

- Gérant de Terras da Montoito, Lda. ;

- Gérant de Sociedade Agrícola Monte da Casa Alta, Lda. ;

- Gérant de SOPOGAR - Sociedade Portuguesa de Gado de Raça e de Agricultura, Lda. ;

- Gérant de Terras do Monte da Casa Alta, Lda. ;

Administrateur : Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte

Au 31 décembre 2017, il exerçait les fonctions ci-dessous dans d'autres sociétés du Groupe Teixeira Duarte :

- Administrateur de Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. ;

- Président du Conseil d'Administration de C+P.A. - Cimento e Produtos Associados, S.A. ;

- Président du Conseil d'Administration de ESTA - Gestão de Hotéis, S.A. ;

- Président du Conseil d'Administration de IMOTD - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A. ;

- Président du Conseil d'Administration de Lagoas Hotel, S.A. ;

- Président du Conseil d'Administration de LAGOASFUT - Equipamento Recreativo e Desportivo, S.A. ;

- Président du Conseil d'Administration de SINERAMA - Organizações Turísticas e Hoteleiras, S.A. ;

- Président du Conseil d'Administration de TD VIA - Sociedade Imobiliária, S.A. ;

- Président du Conseil d'Administration de TDH - Sociedade Gestora de Participações, S.A. ;

- Président du Conseil d'Administration de TDHC - Instalações para Desporto e Saúde, S.A. ;

- Président du Conseil d'Administration de TDO - Sociedade

Gestora de Participações Sociais, S.A. ;

- Président du Conseil d'Administration de TEDAL - Participações e Distribuição, S.A. ;

- Président du Conseil d'Administration de TEDAL - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A. ;

- Président du Conseil d'Administration de TEDAL II - Distribuição e Investimentos, S.A. ;

- Président du Conseil d'Administration de TEDAL III - Automóveis e Investimentos, S.A. ;

- Président du Conseil d'Administration de TEDAL IV - Participações e Automóveis, S.A. ;

- Président du Conseil d'Administration de Teixeira Duarte - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. ;

- Administrateur de AVIA PORTUGAL - Produtos Petrolíferos, S.A.

- Administrateur de CPM - Companhia de Parques de Macau, S.A. ;

- Administrateur de TDAP - Atividades Portuárias, S.A.

- Administrateur de TDHOSP - Gestão de Edifício Hospitalar, S.A. ;

- Administrateur de Teixeira Duarte - Engenharia e Construções (Macau), Limitada ;

- Administrateur de Votorantim Macau Investimentos S.A. ; et

- Gérant de DPLG - Desenvolvimento do Terminal Especializado de Contentores do Porto de La Guaira, Sociedade Unipessoal Lda.

Dans des sociétés extérieures au Groupe Teixeira Duarte :

- Administrateur de Teixeira Duarte - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A. ;

- Président du Conseil d'Administration de ILTA - Urbanizadora da Ilha de Tavira, S.A..

Administrateur : Joel Vaz Viana de Lemos

Au 31 décembre 2017, il exerçait les fonctions ci-dessous dans d'autres sociétés, toutes au sein du Groupe Teixeira Duarte :

- Administrateur de Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. ;

- Président du Conseil d'Administration d'E.P.O.S. - Empresa Portuguesa de Obras Subterrâneas, S.A. ;

- Président du Conseil d'Administration de SOMAFEL - Engenharia e Obras Ferroviárias, S.A. ;

- Président du Conseil d'Administration de Groupement Maritime Portugais GMP - ORAN ;

- Administrateur suppléant d'AVIAS - Grupo Ferroviário para a Alta Velocidade, ACE ;

- Administrateur de Teixeira Duarte - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. ;

- Administrateur de Somafel e Ferrovias, ACE ; et

- Gérant de Recolte, Serviços e Meio Ambiente (Açores), Unipessoal, Lda..

Administrateur : Carlos Gomes Baptista

Au 31 décembre 2017, il exerçait les fonctions ci-dessous dans une autre société du Groupe Teixeira Duarte :

- Président du Conseil d'Administration de TDGI - Tecnologia de Gestão de Imóveis, S.A..

Administrateur : Diogo Bebiano Branco de Sá Viana Rebelo

Au 31 décembre 2017, il exerçait les fonctions ci-dessous dans d'autres sociétés du Groupe Teixeira Duarte :

- Président du Conseil d'Administration de BONAPARTE - Imóveis Comerciais e Participações, S.A. ;

- Président du Conseil d'Administration de IMOPEDROUÇOS - Sociedade Imobiliária, S.A. ;

- Président du Conseil d'Administration de Lagoas Park, S.A. ;

- Président du Conseil d'Administration de Quinta de Cravel Imobiliária, S.A. ;

- Président du Conseil d'Administration de Smotors, S.A. ;

- Président du Conseil d'Administration de TDE - Empreendimentos Imobiliários, S.A. ;

- Président du Conseil d'Administration de TDHOSP - Gestão de

Edifício Hospitalar, S.A. ;

- Président du Conseil d'Administration de TDO - Investimento e Gestão, S.A. ;

- Président du Conseil d'Administration de Teixeira Duarte - Distribuição, S.A. ;

- Président du Conseil d'Administration de TRANSBRITAL - Britas e Empreendimentos Imobiliários, S.A. ;

- Président du Conseil d'Administration de V8 - Gestão Imobiliária, S.A. ;

- Administrateur de IMOTD - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A. ;

- Administrateur de TD VIA - Sociedade Imobiliária, S.A. ;

- Administrateur de Teixeira Duarte - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. ;

- Gérant de BONAPAPPEL - Artigos de Papelaria e Equipamentos Informáticos - Unipessoal, Lda. ; et

- Gérant de Malanga - Investimentos Imobiliários, Unipessoal Lda..

Dans des sociétés extérieures au Groupe Teixeira Duarte :

- Administrateur d'ILTA - Urbanizadora da Ilha de Tavira, S.A. ;

c) Comités au sein de l'organe d'administration ou de supervision et administrateurs délégués

27. Mentionner les comités créés au sein, selon le cas, du Conseil d'Administration, du Conseil général et de supervision et du Conseil d'Administration exécutif et le lieu où peuvent être consultés leurs règlements de fonctionnement.

Actuellement, il n'existe aucun comité particulier en charge de l'administration ou de la surveillance et, en vertu de l'article 20 des statuts, le comité exécutif prévu ne peut même pas être constitué.

28. Indiquer la composition, le cas échéant, du comité exécutif et/ou identifier l'(les) administrateur(s) délégué(s).

Étant donné qu'il n'existe pas de comité exécutif ni d'administrateur délégué, cette règle ne s'applique pas à TD,SA.

29. Indiquer les compétences de chacun des comités créés

et présenter la synthèse de leurs activités dans l'exercice de ces compétences.

Étant donné qu'il n'existe pas de comité créé au sein du Conseil d'Administration, comme indiqué au paragraphe 27 ci-dessus, cette règle ne s'applique pas à TD,SA.

III. SURVEILLANCE

(Conseil de surveillance, comité d'audit ou Conseil général et de supervision)

a) Composition

30. Identifier l'organe de surveillance (Conseil de surveillance, comité d'audit ou Conseil général et de supervision) correspondant au modèle adopté.

Le modèle de gouvernance adopté est connu sous le terme de moniste unifié. Par conséquent, le choix a été porté sur un Conseil de surveillance, comme organe de surveillance.

31. Indiquer la composition, selon le cas, du Conseil de surveillance, du Comité d'audit, du Conseil général et de supervision ou du comité chargé des affaires financières, en mentionnant le nombre minimum et maximum de membres et la durée de leur mandat établis par les statuts, le nombre des membres titulaires, la date de leur première désignation et la date de la fin du mandat de chaque membre. Au titre des dispositions du paragraphe 18, il est possible de renvoyer au paragraphe du rapport où cette information figure déjà.

En vertu des dispositions de l'article 24 des statuts de TD,SA, le Conseil de surveillance est obligatoirement constitué de trois membres titulaires et d'un suppléant, qui devront obéir aux exigences établies par la loi et disposeront des pouvoirs qu'elle leur confère. Lors de l'élection des membres de ce Conseil, l'Assemblée générale désignera obligatoirement parmi eux celui qui exercera les fonctions de président.

À l'instar des membres des autres organes sociaux et au titre du §2 de l'article 10 des statuts, les membres de ce Conseil de surveillance sont élus par l'Assemblée générale, selon le scrutin de liste, pour une durée de quatre ans, qui coïncide avec les exercices comptables. Ils pourront être reconduits une fois ou plus, suivant les dispositions et les limites établies légalement.

Le Conseil de surveillance est constitué actuellement des membres suivants :

Président : Óscar Manuel Machado de Figueiredo

Membres: Mateus Moreira

Miguel Carmo Pereira Coutinho

Suppléant : Rui Pedro Ferreira de Almeida

Monsieur le président du conseil de surveillance a été élu par Messieurs les actionnaires le 31 mai 2014, en tant que membre suppléant de cet organe. Suite à la renonciation présentée par le président précédent, il a occupé le poste de membre titulaire le 7 novembre 2014, puis désigné comme président du conseil de surveillance lors de la réunion de cet organe du 5 décembre 2014. Il a été élu président du conseil de surveillance lors de l'Assemblée générale du 30 mai 2015, pour exercer ses fonctions pendant le mandat en cours 2015/2018.

Les membres du conseil de surveillance, Messieurs Mateus Moreira et Miguel Carmo Pereira Coutinho, ont été désignés pour la première fois lors de la constitution de la société, qui eut lieu le 30 novembre 2009, pour exercer leurs fonctions pendant le mandat 2009/2010. Lors de l'Assemblée générale annuelle du 30 mai 2015, ils ont été reconduits dans leurs fonctions pour le mandat 2015/2018.

Le membre suppléant du Conseil de surveillance, Monsieur Rui Pedro Ferreira de Almeida, a été lui aussi élu par l'Assemblée générale du 30 mai 2015 pour le mandat 2015/2018.

Ils possèdent tous les compétences exigées pour l'exercice de leurs fonctions, comme mentionné au paragraphe 33 ci-dessous.

32. Identifier les membres, selon le cas, du Conseil de surveillance, du Comité d'audit, du Conseil général et de supervision ou du comité chargé des affaires financières, considérés comme indépendants, dans le sens de l'art. 414, § 5 CSC. Au titre des dispositions du paragraphe 19, il est possible de renvoyer au paragraphe du rapport où cette information figure déjà.

Tous les membres actuels du Conseil de surveillance obéissent intégralement à toutes les exigences d'indépendance. Il n'existe aucune incompatibilité pour que chacun d'entre eux exerce ses fonctions, au sens du Code des sociétés commerciales.

Les faits mentionnés dans le paragraphe précédent font l'objet d'une évaluation périodique pour chaque membre du Conseil de surveillance.

33. Indiquer les qualifications professionnelles de chacun

des membres, selon le cas, du Conseil de surveillance, du Comité d'audit, du Conseil général et de supervision ou du comité chargé des affaires financières, et autres formations complémentaires et expérience professionnelle significatives. Au titre des dispositions du paragraphe 21, il est possible de renvoyer au paragraphe du rapport où cette information figure déjà.

Les qualifications professionnelles et autres formations et expérience professionnelle significatives des membres du Conseil de surveillance sont les suivantes :

Óscar Manuel Machado de Figueiredo (président du conseil de surveillance)

- Diplômé en Comptabilité et Administration, Instituto Superior de Contabilidade e Administração de Coimbra.

- Cours post-universitaire en Sciences économiques et commerciales de l'Université Catholique portugaise.

- Il est vice-président du comité directeur de l'Ordre des commissaires aux comptes.

- Président du Conseil de surveillance du Centro Hospitalar do Algarve.

- Il fut vice-président du Comité exécutif de la commission de normalisation comptable portugaise (2015-2017).

- Il fut consultant en matière comptabilité et d'audit pour plusieurs projets réalisés en Angola et au Mozambique et formateur dans les mêmes domaines au Portugal et dans les PALOP (Pays africains de langue officielle portugaise).

- Il a été recruté chez Ernst & Young en janvier 1979, dont il a été associé de 1992 à 2006.

Mateus Moreira (membre du Conseil de surveillance)

- Diplômé en Finances, Institut Supérieur des Sciences Économiques et Financières, 1972.

- Retraité depuis le 30 septembre 2003 de Millennium BCP, où il occupait le poste de directeur central adjoint.

- Il fut membre du Conseil de surveillance de Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. du 2 mai 2007 au 20 mai 2011.

Miguel Carmo Pereira Coutinho (membre du Conseil de surveillance)

- 2ème année de l'Institut Supérieur d'Agronomie, 1952.

- Il fut chef d'entreprise.
- Actuellement, il est retraité.
- Il fut membre du Conseil de surveillance de Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. du 2 mai 2007 au 20 mai 2011.

Rui Pedro Ferreira de Almeida (membre suppléant du Conseil de surveillance)

- Diplômé en gestion, Instituto Superior de Economia e Gestão, 1997 ;
- A fréquenté le cours avancé en "Human Behaviour in Organisations" (AESE), 2007 ;
- Il a fréquenté le cursus de doctorat en Fusions et Acquisitions (EGP-UPBS), 2009 ;
- Il est président du comité exécutif et membre du Conseil d'Administration de MONERIS, SGPS, S.A. ;
- Il est membre du Comité de direction de la Chambre de Commerce luso-britannique ;
- Il est membre suppléant du conseil de surveillance de EDP Ventures - Sociedade de Capital de Risco, S.A..

b) Fonctionnement

34. Indiquer les règlements de fonctionnement, selon le cas, du Conseil de surveillance, du Comité d'audit, du Conseil général et de supervision ou du comité chargé des affaires financières, et lieu où ils peuvent être consultés. Au titre des dispositions du paragraphe 24, il est possible de renvoyer au paragraphe du rapport où cette information figure déjà.

Comme mentionné plus haut au paragraphe 22 de ce rapport, il n'existe aucun règlement de fonctionnement des organes sociaux.

Sans porter atteinte à ce qui est mentionné ci-dessus, nous informons que par délibération du Conseil d'Administration de TD,SA, prise après la clôture de l'exercice, le 5 février 2018, le nouveau Code d'éthique et de conduite du Groupe Teixeira Duarte a été approuvé et est appliqué par toutes les sociétés intégrées dans son périmètre de consolidation et sous sa gestion et par tous les administrateurs, collaborateurs, y compris les membres des organes sociaux, conformément aux dispositions figurant dans ce document.

Dans une nouvelle expression, il consacre les principes

transversaux du comportement de tous les collaborateurs du Groupe Teixeira Duarte et, par conséquent, du rapport qu'établit TD,SA avec les parties liées. La Mission et les Valeurs de Teixeira Duarte se consolident grâce à ce code, mais il ne contient aucune disposition réglementaire concernant le fonctionnement des organes sociaux ou tout autre importante dans ce domaine.

35. Indiquer le nombre de réunions réalisées et le degré d'assiduité de chaque membre, selon le cas, du Conseil de surveillance, du Comité d'audit, du Conseil général et de supervision ou du comité chargé des affaires financières. Au titre des dispositions du paragraphe 25, il est possible de renvoyer au paragraphe du rapport où cette information figure déjà.

Au cours de l'exercice 2017, le Conseil de surveillance a tenu 5 réunions qui ont compté avec la participation de tous ses membres titulaires.

36. Mentionner la disponibilité de chacun des membres, selon le cas, du Conseil de surveillance, du Comité d'audit, du Conseil général et de supervision ou du comité chargé des affaires financières, en indiquant les fonctions exercées en simultané avec d'autres entreprises, au sein et à l'extérieur du Groupe, et autres activités significatives exercées par les membres de ces organes au cours de l'exercice. Au titre des dispositions du paragraphe 26, il est possible de renvoyer au paragraphe du rapport où cette information figure déjà.

Tous les membres du Conseil de surveillance ont la disponibilité nécessaire pour exercer leurs fonctions chez TD,SA, notamment pour participer aux réunions périodiques du Conseil d'Administration et du Conseil de surveillance, pour suivre l'activité de la société et élaborer et publier les documents de reddition des comptes, en coordination avec l'activité du cabinet d'audit (Société de commissaires aux comptes).

Les fonctions exercées par chacun des membres du Conseil de surveillance dans des sociétés au sein et à l'extérieur du Groupe sont indiquées ci-dessous :

Óscar Manuel Machado de Figueiredo (président du conseil de surveillance)

- Au 31 décembre 2017, il exerçait les fonctions de président du conseil de surveillance du Centro Hospitalar do Algarve.

Mateus Moreira (membre du Conseil de surveillance)

- Au 31 décembre 2017, il n'exerçait aucune fonction dans aucune autre société.

Miguel Carmo Pereira Coutinho (membre du Conseil de surveillance)

- Au 31 décembre 2017, il n'exerçait aucune fonction dans aucune autre société.

Rui Pedro Ferreira de Almeida (membre suppléant du Conseil de surveillance)

- Au 31 décembre 2017, il était président du comité exécutif et membre du Conseil d'Administration de MONERIS, SGPS, S.A. et membre du Comité de direction de la Chambre de Commerce luso-britannique et membre suppléant du conseil de surveillance de EDP Ventures - Sociedade de Capital de Risco, S.A..

c) Compétences et fonctions

37. Décrire les procédures et les critères adoptés par l'organe de surveillance en vue d'acquiescer des services supplémentaires de l'auditeur externe.

Les seuls services fournis par l'audit externe sont ceux de la révision légale des comptes et d'audit. Par conséquent, cette norme ne s'applique pas à la réalité de TD,SA.

38. Indiquer les autres fonctions des organes de surveillance et, le cas échéant, du comité chargé des affaires financières.

Les organes de surveillance n'exercent que les fonctions qui sont décrites plus haut et définies par la législation.

IV. CONTRÔLEUR LÉGAL DES COMPTES

39. Identifier le commissaire aux comptes et l'associé commissaire aux comptes qui le représente.

Les fonctions de commissaire aux comptes sont exercées par le cabinet d'audit Moore Stephens & Associados - SROC,

représenté par Monsieur António Gonçalves Monteiro.

40. Indiquer depuis combien d'années le commissaire aux comptes exerce ses fonctions de façon successive auprès de la société et/ou du groupe.

Le commissaire aux comptes a été désigné pour la première fois par l'Assemblée générale du 30 mai 2015, pour exercer ses fonctions pendant la durée quadriennale 2015/2018.

41. Décrire les autres services fournis à la société par le CAC.

Les seuls services fournis à TD,SA par le commissaire aux comptes sont ceux de la révision légale des comptes et d'audit.

V. L'AUDITEUR EXTERNE

42. Identifier l'auditeur externe désigné au titre de l'article 8 et l'associé commissaire aux comptes qui le représente dans l'accomplissement de ces fonctions, ainsi que son numéro d'inscription à la Commission du marché des valeurs mobilières (CMVM).

Au titre de l'article 8 du Code des Valeurs Mobilières, l'auditeur externe désigné est le cabinet d'audit Moore Stephens & Associados - SROC, représenté par Monsieur António Gonçalves Monteiro, qui est inscrit à l'ordre des CAC sous le numéro 173 et à la CMVM sous le numéro 20161476.

43. Indiquer depuis combien d'années l'auditeur externe et son associé commissaire aux comptes qui le représente dans l'accomplissement de ces fonctions exercent des fonctions de façon successive auprès de la société et/ou du groupe.

L'auditeur externe et son associé commissaire aux comptes qui le représente dans l'accomplissement de ces fonctions occupe ce poste chez TD,SA depuis qu'il a été élu par l'Assemblée générale du 30 mai 2015, c'est-à-dire, depuis 3 ans environ.

44. Indication de la fréquence d'alternance de l'auditeur externe et de son associé commissaire aux comptes qui le représente dans l'accomplissement de ces fonctions.

Il n'existe pas de politique définie concernant l'alternance de l'auditeur externe et de son associé commissaire aux comptes qui le représente dans l'accomplissement de ces fonctions.

Toutefois, la question prévue dans la recommandation n° IV. 3, d'après laquelle les sociétés doivent procéder à l'alternance de l'auditeur au terme de deux ou trois mandats, selon qu'ils

sont respectivement de quatre ou de trois ans, ne se pose pas, puisqu'il en est à son premier mandat.

45. Indication de l'organe chargé d'évaluer l'auditeur externe et la fréquence de cette évaluation.

L'activité de l'auditeur externe a été évaluée tous les ans par le Conseil de surveillance et par tous les autres organes sociaux de TD,SA et aucune circonstance n'a justifié sa révocation ou la résiliation du contrat de prestation de ses services pour juste motif.

À ce sujet, étant donné que le Conseil d'Administration et les services sous sa dépendance sont intégrés directement dans la structure opérationnelle de TD,SA et qu'ils disposent des moyens matériels, de l'information et de la documentation, le Conseil d'Administration et les services en relevant ont pris l'engagement de les procurer à l'auditeur externe afin qu'il ait toutes les conditions nécessaires à l'exercice de ses fonctions au sein de l'entreprise.

C'est le Conseil d'Administration, et non pas le conseil de surveillance, qui est le principal interlocuteur et le premier destinataire des rapports de l'auditeur externe, comme stipulé dans la recommandation n° II.2.2, puisque c'est l'interlocuteur de l'Entreprise par excellence et, comme indiqué ci-dessus, c'est également cet organe qui est directement intégré dans la structure opérationnelle de l'entreprise, ce qui facilite les communications et la circulation de l'information entre les différents organes et entités, sans toutefois jamais porter atteinte à l'indépendance de l'auditeur.

Ces procédures sont toutefois mises au point et établies en coordination avec le Conseil de surveillance qui, sans porter atteinte à cette situation, obtient toujours de l'auditeur externe et de son équipe les informations et les éléments qu'il considère nécessaires à l'exercice de ses fonctions.

La rémunération de l'auditeur externe est fixée par le comité des rémunérations de l'entreprise, dans les conditions prévues dans les statuts, de la même façon que pour les autres organes sociaux, et il n'existe à l'heure actuelle aucun motif justifiant l'interférence du Conseil de surveillance dans cette matière.

Ce modèle, mis en place depuis déjà un certain nombre d'années au sein du Groupe Teixeira Duarte, s'est avéré adapté au bon fonctionnement des organes sociaux et constitue une garantie de transparence.

46. Description des travaux, distincts de ceux d'audit, réalisés par l'auditeur externe pour la société et pour

les sociétés qui sont contrôlées par elle, indication des procédures internes visant à approuver l'acquisition de ces services et indications des raisons de leur acquisition.

Ni l'auditeur externe, ni aucune autre société qui lui serait apparentée ou qui appartiendrait au même réseau, ne fournit à TD,SA des services autres que l'audit.

47. Indication du montant de la rémunération annuelle payée par la société et/ou par des sociétés contrôlées ou en relation de groupe à l'auditeur et à d'autres personnes physiques ou morales appartenant au même réseau et détail du pourcentage concernant les services suivants (pour cette information, le concept de réseau découle de la recommandation de la Commission européenne n° C (2002) 1873, du 16 mai 2002).

La rétribution payée par la société et/ou par des sociétés en relation de dominance ou de groupe à l'auditeur et à d'autres personnes physiques ou morales appartenant au même réseau est déterminée en fonction du volume et de la qualité des services fournis dans le cadre des missions qui lui sont confiées au titre de la législation et des statuts.

Par la société*

Montant des services de contrôle légal des comptes	61.000,00	100,0%
Montant des services de garantie de fiabilité-	-	-
Montant des services de conseil fiscal--	-	-
Services autres que le contrôle légal des comptes--	-	-

Par des sociétés comprises dans le Groupe*

Montant des services de contrôle légal des comptes	254.130,00	99,51%
Montant des services de garantie de fiabilité-	-	-
Montant des services de conseil fiscal--	-	-
Services autres que le contrôle légal des comptes--	1.250,00	0,49%

C. L'ORGANISATION INTERNE

I. LES STATUTS

48. Règles applicables à la modification des statuts de la société. (art. 245-A, § 1, al. h).

Il n'existe aucune règle particulière concernant d'éventuelles modifications des statuts de la société. C'est le régime général prévu par le Code des sociétés commerciales qui est appliqué, notamment les dispositions de ses articles 85, 383, paragraphes 2 et 386.

II. L'INFORMATION D'IRRÉGULARITÉS

49. Indiquer les moyens et les méthodes d'informations sur les irrégularités commises au sein de la société.

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2017, la politique d'information sur de présumées irrégularités commises reposait sur l'encouragement des collaborateurs à communiquer à leur hiérarchie toutes irrégularités détectées, par les moyens qu'ils jugeront utiles : par contact direct, pièce écrite, courriel ou par téléphone. Les personnes ayant légitimité pour recevoir ces informations étaient les supérieurs hiérarchiques.

Lorsque cela pourrait s'avérer nécessaire à l'établissement des faits et à la détermination des responsabilités, des procédures ou des enquêtes seraient ouvertes. La nécessaire confidentialité de l'information est assurée,

si elle est demandée par le déclarant ou si elle est jugée utile par la personne qui reçoit ses déclarations.

Les procédures seraient suivies par le responsable du département où une irrégularité aurait eu lieu, avec le concours de personnes non impliquées dans la situation en cause et, si cela s'avérait utile, avec le suivi d'avocats et de la direction centralisée des Ressources humaines.

Les procédures feraient l'objet d'une décision des supérieurs hiérarchiques concernés, qui est communiquée au Conseil d'Administration et à toute autre entité qui devrait en prendre impérativement connaissance.

En plus des règles mentionnées, en particulier du point de vue des autres parties prenantes (stakeholders), il existait un bureau d'aide à l'investisseur qui est lui aussi disponible pour recevoir des informations sur d'éventuelles irrégularités. Il était également possible de s'adresser aux organes de surveillance de la société, à savoir, au conseil de surveillance et au cabinet d'audit.

Depuis 2014, il existait un autre canal de communication pour rapporter directement au Conseil de surveillance toutes irrégularités en utilisant l'adresse courriel suivante: irregularidades@teixeiraduarte.pt. Les collaborateurs ainsi que les actionnaires pouvaient y avoir accès, respectivement sur le portail du Groupe et sur le site officiel de TD,SA www.teixeiraduarte.pt, et donner des informations sur d'éventuelles irrégularités.

Dès 2018, cette politique d'information sur de présumées irrégularités a été ajustée afin de renforcer le système de compliance qui avait été développé en 2017. À la suite de l'approbation, le 5 février 2018, du nouveau Code d'éthique et de conduite du Groupe Teixeira Duarte, la procédure actuellement en vigueur est décrite dans ce Code. S'agissant du contrôle de l'application de ses normes, elle stipule que c'est aux collaborateurs - et aux destinataires indirects, en vertu des dispositions susmentionnées - de veiller à ce que ce Code d'éthique et de conduite soit respecté, en le faisant connaître, en l'invoquant pour leur défense et en réclamant son application auprès des hiérarchies, y compris par elles-mêmes, et de rapporter d'éventuelles irrégularités en utilisant les moyens et les procédures adéquates développées par chaque entreprise et habituellement définies comme Canal d'éthique.

Sans porter atteinte à ces moyens, ce Code établit également que ces présumées irrégularités identifiées concernant toutes normes externes ou internes devront être signalées par les moyens suivants :

- Correspondance adressée à l'organe de gestion ou de contrôle de l'entreprise ;
- Correspondance adressée au Conseil d'administration ou au Conseil de surveillance de Teixeira Duarte, S.A. ;
- Courriel adressé à un organisme indépendant créé dans le domaine du Groupe Teixeira Duarte dont l'adresse est compliance@teixeiraduarte.pt.

L'entreprise assure la confidentialité des communications reçues, l'absence de représailles pour des dénonciations réalisées de bonne foi, la protection des données personnelles du dénonciateur et de la personne suspectée d'infraction. L'entreprise condamne les représailles pratiquées contre les dénonciateurs, celles-ci pourront donner lieu à l'ouverture de procédures disciplinaires à l'encontre de ses auteurs et des personnes les ayant autorisées.

III. LE CONTRÔLE INTERNE ET LA GESTION DES RISQUES

50. Indiquer les personnes, organes ou comités chargés de l'audit interne et/ou de mettre en place des systèmes de contrôle interne.

Les services d'audit interne du Groupe Teixeira Duarte ont joué un rôle fondamental pour la mise en place de systèmes de contrôle interne.

Au 31 décembre 2017, ces services comptaient avec 4 collaborateurs qui relevaient, sur le plan hiérarchique et

fonctionnel, de l'administrateur Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte. Ces travaux ont été coordonnés en réunions auxquelles ont participé les membres des organes de surveillance.

À ce sujet, il convient de souligner le rôle important joué en la matière par les services de la Direction Générale chargés de la consolidation des comptes et du secrétariat général en matière de publicité de l'information financière.

51. Exposer, même par un organigramme, les relations de dépendance hiérarchique et/ou fonctionnelle par rapport à d'autres organes ou comités de la société.

Comme mentionné plus haut, au 31 décembre 2017, les services d'audit interne relevaient, aux plans hiérarchique et fonctionnel, de l'administrateur Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte, qui n'était pas considéré comme indépendant au regard des dispositions normatives applicables.

On peut cependant considérer que cet administrateur ne se trouve pas dans une situation susceptible de remettre en cause la probité de son analyse ou de sa décision.

Ajoutons que depuis leur création au sein du Groupe Teixeira Duarte, les services d'audit interne ont non seulement toujours été placés sous la dépendance hiérarchique du Conseil d'Administration, mais ont toujours rendu compte, d'un point de vue fonctionnel, à l'administrateur chargé des affaires financières. Ce modèle s'est avéré adéquat, car il facilite la communication, la collaboration et l'échange d'informations entre ces services qui sont encadrés dans la structure organisationnelle de l'entreprise et par l'administrateur en charge, sans que, nous le réitérons, la probité d'aucun d'entre eux ne soit jamais remise en cause.

Dans ce contexte, c'est le Conseil d'Administration - et non pas le conseil de surveillance, comme figure dans la recommandation n° II.2.5 - qui se prononce sur les plannings du service d'audit interne et sur les moyens qui lui sont alloués. C'est lui qui reçoit tous les rapports effectués par ce service, même quand il s'agit de matières ayant trait à la reddition des comptes, à des conflits d'intérêts qui ont été décelés ou à leur résolution et à de potentielles illégalités détectées, sans porter atteinte à la tenue de réunions de suivi organisées par le conseil de surveillance des travaux réalisés par les services d'audit, ni à l'accès du conseil de surveillance aux documents délivrés par ces services et au plan d'activités qu'ils ont prévu de développer l'année suivante.

En ce qui concerne les systèmes de contrôle interne et de

gestion des risques de la société, le Conseil d'Administration est tenu en premier lieu de connaître les risques les plus significatifs encourus par la société, de les évaluer, puis de prendre les mesures nécessaires pour les prévenir.

Dans ce contexte, il appartient au Conseil d'Administration de concevoir et d'élaborer les systèmes de contrôle interne et de gestion des risques qui s'avèrent nécessaires et adaptés aux différentes situations identifiées, d'en contrôler la mise en œuvre et de suivre et d'évaluer leur fonctionnement.

En outre, c'est au Conseil d'Administration - et non pas aux organes de surveillance, comme mentionné dans la recommandation n° II.2.4 - qu'il appartient d'évaluer le fonctionnement de ces systèmes et de proposer les ajustements à apporter pour répondre aux besoins de TD,SA. En effet, il s'agit d'une matière qui, de par sa nature et les spécificités décrites plus haut, entre dans le champ d'action du Conseil d'Administration et qui s'inscrit dans le contrôle et la supervision de ce Conseil sur les différentes directions des sociétés du Groupe.

Cette réalité est toutefois suivie de près par les membres des organes de surveillance qui, au-delà de suivre régulièrement l'activité du Groupe, se font représenter dans les réunions mensuelles du Conseil d'Administration où sont rapportés plusieurs éléments de différentes natures avec des rapports d'information et de prévision de l'activité du groupe dans les différents marchés et secteurs.

52. Informer s'il existe d'autres secteurs fonctionnels ayant des compétences en matière de contrôle des risques.

Il n'existe aucun autre secteur ayant des compétences exclusives en matière de contrôle des risques. Étant donné le modèle en vigueur dans le Groupe dans ce domaine, tous les secteurs ont leur quote-part de responsabilité conformément à ce qui vient d'être exposé.

53. Identifier et décrire les principaux risques (économiques, financiers et juridiques) auxquels est exposée la société dans l'exercice de son activité.

Les principaux risques économiques, financiers et juridiques auxquels est exposée la société dans l'exercice de son activité sont les suivants :

- changement des conditions économiques et du climat des affaires au Portugal et à l'étranger dans les pays où le Groupe est présent, notamment en Angola, en Algérie, au Brésil, au Mozambique et au Venezuela ;

- fluctuations et volatilité des taux d'intérêt, des spreads de crédit et des taux de change, ainsi que la disponibilité de devises convertibles dans les marchés où opère le Groupe ;

- modifications des politiques gouvernementales ;

- encadrement réglementaire et financier de l'activité bancaire ;

- changements de l'environnement concurrentiel des secteurs d'activité où le Groupe Teixeira Duarte opère ; et

- fluctuations des marchés boursiers et impact sur le cours de la banque BCP.

Ajoutons que l'activité du Groupe Teixeira Duarte dépend du contexte économique et des effets d'une situation macro-économique donnée sur les niveaux de confiance des différents agents économiques, sur les volumes d'investissement, sur les exportations et sur l'ensemble du commerce, ainsi que sur le niveau de l'emploi et de la consommation.

Historiquement, les pôles d'activité du Groupe, notamment celui de la construction, évoluent en corrélation, plus ou moins directement, avec la performance macro-économique des pays ou des marchés où le Groupe Teixeira Duarte opère, en particulier avec l'évolution du produit intérieur brut (PIB) et des prix de marché respectifs. L'activité du Groupe, et par conséquent ses résultats, peut donc être affectée de façon significative par la performance des économies où opère le Groupe Teixeira Duarte, en particulier sous l'effet de la croissance ou de la contraction du marché de la construction, pôle d'activité représentant la plus grande part des produits opérationnels du Groupe (50,1% en 2017).

Le principal pôle d'activité du Groupe Teixeira Duarte étant la construction, notamment les branches de la géotechnique et de la réhabilitation, du bâtiment, des infrastructures et de la construction métallique, des ouvrages souterrains, ferroviaires et maritimes, les principaux risques inhérents à ce secteur sont décrits ci-dessous.

Le métier de la construction à grande échelle implique des moyens considérables, tant humains que matériels, et des coûts fixes élevés, non seulement pour créer les équipes nécessaires et leur donner formation, mais aussi pour investir de façon significative dans l'achat, la maintenance et l'adaptation du matériel.

Les sommes engagées pour répondre à de nombreux appels d'offres, aussi bien pour l'élaboration des soumissions que pour les assurances et les garanties et cautions qui doivent quelquefois être fournies, constituent un autre facteur de risque

inhérent à cette activité, surtout si l'on tient compte des pénalités prévues dans les grands marchés publics auxquels participe le Groupe Teixeira Duarte.

En outre, la contraction de l'investissement public et des grands investissements privés s'est répercutée sur les rentrées de fonds, qui sont également souvent pénalisés par les délais et retards de paiement.

Par ailleurs, la nature du service fourni entraîne très souvent des changements des situations qui avaient été négociées au départ, fruit des vicissitudes des marchés en cause (changements climatiques, découverte de caractéristiques naturelles défavorables et différentes de celles qui étaient prévues, phénomènes naturels, sociaux et économiques résultant de l'impact de l'ouvrage) et des modifications des études de projets, souvent sur décision des maîtres d'ouvrage, ce qui oblige à une grande flexibilité pour réaliser correctement les ouvrages.

Un autre aspect important découle du grand nombre de fournisseurs de biens et d'équipements et de prestataires de services travaillant avec l'entreprise et qui peuvent entraîner des risques, par des actions ou des omissions dont ils seraient responsables, qui comprennent des interruptions ou des retards des services fournis ou de la fourniture de biens.

Du point de vue commercial, la globalisation a permis à d'autres grands groupes de réaliser d'entrer sur les principaux marchés où opère depuis plus longtemps Teixeira Duarte - notamment, au Portugal et en Angola - ce qui oblige à déployer plus d'efforts pour présenter des solutions et des offres et pour optimiser les coûts, de façon à accompagner la compétitivité de ces sociétés.

Les concessions sont généralement des projets à long terme qui comprennent toujours plus de composantes ayant trait aux études, à la conception, à la réalisation, au financement et à l'exploitation. En raison de leur complexité, qui oblige à établir des partenariats, et de la durée des processus, elles représentent un risque important lors de l'évaluation des actifs et des projets à long terme, dans un monde chaque fois plus dynamique et aux changements inattendus.

L'activité de l'immobilier du Groupe est atteinte par les exigences des nouveaux projets qui augmentent à tous les niveaux (administratif, économique, social, environnemental, entre autres), par les oscillations de la demande causées par la variation des taux d'intérêt et par les difficultés à recourir au crédit.

L'hôtellerie a connu au Portugal de petites oscillations. En Afrique, les hôtels sont évidemment exposés aux caractéristiques des pays où ils se trouvent et à la concurrence qui prend une dimension jamais connue auparavant. En outre, étant donné les niveaux d'endettement de quelques-unes des filiales qui opèrent dans ce secteur, l'évolution défavorable des taux d'intérêt pourra se répercuter sur leurs résultats, et par conséquent sur leur situation patrimoniale.

En Angola, la grande distribution est très exposée aux caractéristiques qui sont propres au pays et aux difficultés logistiques de ravitaillement, de transport et de déplacement.

Le secteur du commerce automobile doit faire face actuellement à une forte concurrence, en particulier sur le marché angolais, où la compétitivité est de plus en plus féroce et l'investissement effectué par le Groupe oblige à optimiser fortement les activités et les coûts, dans un marché toujours plus exigeant et dépendant fortement de l'accès aux devises nécessaires aux procédures d'importation.

Quant aux participations financières, le risque dont il faut tenir compte est celui de la participation détenue sur la Banco Comercial Português, S.A, qui résulte de l'actuelle volatilité des marchés financiers et du possible impact des cours sur les comptes du Groupe Teixeira, ce qui peut affecter, dans certaines circonstances, les résultats.

Les risques décrits, s'ils surviennent, pourront avoir un impact négatif sur les résultats du Groupe Teixeira Duarte et sur sa situation financière.

TD,SA est exposée à des risques de stratégie : des prises de décisions stratégiques qui pourraient être inappropriées, une mise en œuvre défectueuse des décisions prises ou l'incapacité de répondre à l'évolution des conditions du marché.

L'activité internationale du Groupe Teixeira Duarte représente une part significative du chiffre d'affaires du Groupe (81,7% en 2017). Il n'est pas possible de garantir que les opérations réalisées sur les marchés extérieurs où opère le Groupe soient couronnées de succès. De plus, ces opérations sont exposées aux risques de change découlant d'éventuelles évolutions défavorables dans l'économie des pays où elles sont réalisées. Ces facteurs pourront affecter l'activité, la situation financière et les résultats du Groupe Teixeira Duarte.

Le Groupe Teixeira Duarte opère dans plusieurs secteurs d'activité. En raison de leur apport aux produits d'exploitation du Groupe, il faut relever celui de la construction, mais également ceux de la grande distribution et du commerce automobile, qui

peuvent être considérés comme des secteurs très compétitifs. Ce contexte concurrentiel, en cas de cycles défavorables dans les secteurs d'activité où opère le Groupe, peut avoir un effet négatif sur les marges commerciales de l'entreprise et sur ses résultats, et par conséquent sur sa situation financière.

La capacité du Groupe Teixeira Duarte de mettre en œuvre avec succès sa stratégie définie dépend de sa capacité à recruter et à retenir les collaborateurs les plus qualifiés et compétents pour chaque fonction. Bien que la politique des ressources humaines du Groupe Teixeira Duarte soit orientée de façon à atteindre ces objectifs, il n'est pas possible de garantir qu'à l'avenir il n'existera pas de limitations dans ce domaine. Cette circonstance pourra limiter ou retarder cette stratégie, ce qui pourra avoir un effet négatif sur l'activité, la situation financière et les résultats du Groupe.

Une aggravation des conditions économiques globales ou des adversités qui frappent les économies au niveau local peuvent mettre les clients du Groupe Teixeira Duarte dans l'incapacité d'honorer leurs engagements ou conduire à des retards importants, entraînant un dépassement des lignes de crédit. Ce scénario provoquerait des pertes qui affecteraient l'activité, la situation financière et les résultats du Groupe Teixeira Duarte.

Le Groupe Teixeira Duarte pourra, à l'avenir, être partie dans plusieurs litiges se rapportant à son activité, y compris ceux dont la décision lui aura été, totalement ou partiellement, favorable. Ils pourront faire l'objet d'appel ou d'une action en annulation par les parties adverses, conformément aux règles de procédure applicables, jusqu'à ce que ces jugements aient force de chose jugée. Le Groupe Teixeira Duarte ne peut pas garantir qu'il gagnera les actions concernant ses activités et une décision négative pourra avoir un effet néfaste important sur l'activité, sur la situation financière et sur les résultats du Groupe Teixeira Duarte.

Les activités de TD,SA exigent des investissements. Le Groupe finance une partie de ces investissements en utilisant les flux de trésorerie générés par ses activités opérationnelles. Toutefois, TD,SA et ses filiales financent la plus grande part de leurs investissements en ayant recours à des sources extérieures, tels que les emprunts bancaires et les offres sur les marchés de capitaux.

Le Groupe Teixeira Duarte est exposé à un ensemble de risques, tels que les risques de liquidité, de taux d'intérêt ou de taux de change, entre autres. En cas de scénarios exceptionnellement adverses, les politiques et les procédures utilisées par TD,SA pour identifier, suivre et gérer les risques pourront ne pas s'avérer totalement efficaces.

Comme tout autre groupe économique intégré dans un environnement concurrentiel, le Groupe Teixeira Duarte est également soumis à des risques liés à la liquidité. Le Groupe considère qu'il est doté des moyens nécessaires pour contrôler efficacement le risque de son activité, compte tenu de l'efficacité de l'action de la Direction générale selon les éléments fournis par les services de consolidation des comptes et d'audit interne, et de l'action de la direction centralisée Finances et Comptabilité, à qui il appartient tout particulièrement de contrôler la liquidité du Groupe Teixeira Duarte, sous la supervision directe de l'administrateur chargé des affaires financières et le suivi des organes de surveillance.

TD,SA gère le risque de liquidité du Groupe par deux moyens : d'une part, en s'assurant que la dette financière du Groupe a une composante importante de moyen et long terme avec des dates d'échéance adaptées à la capacité attendue de générer des fonds et le refinancement de ces lignes, et d'autre part, en négociant des facilités de crédits.

Dans le cours normal de son activité, le Groupe est soumis à des risques opérationnels déterminés, à savoir interruptions du service fourni ou retards de la prestation de services, fraudes, omissions, erreurs et retards dans la mise en place des instruments nécessaires à la gestion des risques. Ces risques sont suivis en permanence par le Groupe, à l'aide de systèmes administratifs et d'information, entre autres. Quelques-uns de ces risques opérationnels sont couverts par des polices d'assurance.

Les opérations du Groupe Teixeira Duarte dépendent du traitement informatique. Le traitement informatique comprend la maintenance des registres, l'information financière et d'autres systèmes, comme des systèmes de surveillance et de contrôle des différentes opérations du Groupe, notamment pour la gestion des ressources humaines, la gestion comptable et aussi logistique, administrative et des stocks. Bien que l'évaluation des systèmes informatiques nous conduise à penser qu'ils ont une capacité suffisante, il n'est pas possible de garantir aux potentiels investisseurs que tous les problèmes ayant trait aux systèmes de technologie de l'information seront totalement identifiés et corrigés en temps voulu par les systèmes des technologies de l'information, ni que les améliorations technologiques introduites seront systématiquement couronnées de succès.

Le coût de la plus grande partie de la dette financière contractée par le Groupe Teixeira Duarte est indexé à des taux de référence variables et TD,SA est pour cela même exposée au risque de taux d'intérêt.

Toutefois, afin de gérer ces variations, le secteur financier du

Groupe Teixeira Duarte suit en permanence le développement du marché et il est à même d'utiliser des instruments financiers qui permettent d'amoindrir les effets de la volatilité des taux d'intérêt. Ce type d'instruments est souscrit en fonction des risques qui affectent les actifs et les passifs et une fois étudiés les instruments existant sur le marché qui se révèlent les mieux adaptés pour couvrir ces risques. Ces opérations sont surveillées en permanence, notamment par l'analyse de plusieurs indicateurs relatifs à ces instruments, en particulier l'évolution de leur valeur de marché et la sensibilité des cash-flows prévisionnels, et de la propre valeur de marché, aux changements des variables clés qui conditionnent les structures, dans le but d'évaluer leurs effets financiers. Les instruments financiers dérivés sont enregistrés conformément aux dispositions de la norme IFRS 9 (précédemment de IAS 39), et sont mesurés à leur juste valeur, laquelle est basée sur les évaluations effectuées par les sociétés indépendantes. Ils sont qualifiés comme instruments de couverture ou comme instruments détenus aux fins de négociation, conformément aux dispositions de la norme IFRS 9.

La variation du taux de change de l'euro par rapport aux autres monnaies, notamment, au dollar américain, au kwanza angolais, au dinar algérien, au réal brésilien, au metical mozambicain et au bolivar vénézuélien, peut avoir un impact sur la situation financière de TD,SA. Le Groupe Teixeira Duarte opère sur différents marchés et enregistre des produits en monnaie étrangère. Il a également des actifs et des passifs monétaires libellés dans une monnaie différente de l'euro.

Le Groupe Teixeira Duarte achète des biens divers, surtout dans les secteurs de la construction, du commerce alimentaire et du commerce automobile, dans des monnaies différentes de celle dans laquelle ils sont vendus ultérieurement, notamment en Angola, ce qui peut, indirectement, avoir une influence sur les résultats obtenus par le Groupe dans ces secteurs.

Il est important de mentionner l'importation et l'exportation de matériaux de construction et de produits essentiellement de consommation pour les sociétés de droit angolais qui opèrent dans le secteur de la grande distribution, et celles de véhicules automobiles, de pièces et de matériel, pour les différentes filiales locales qui opèrent dans le secteur du commerce automobile en Angola avec, entre autres, les marques Nissan, Renault, Peugeot, Mahindra, Honda, JMC, Ssangyong, Chevrolet et Isuzu.

Des variations défavorables du prix du pétrole et des matières premières pourront affecter de façon significative les résultats et la situation financière du Groupe Teixeira Duarte.

La volatilité du prix des matières premières constitue un risque pour le Groupe Teixeira Duarte, car elle affecte l'activité opérationnelle du secteur de la construction, bien qu'elle soit ponctuellement atténuée par des contrats signés avec des fournisseurs qui pratiquent des prix fixes et par des contrats avec des clients qui permettent de répercuter ces variations dans les prix.

Le Groupe Teixeira Duarte est particulièrement exposé de façon indirecte au prix du pétrole. La capacité du Groupe à répercuter les augmentations du prix du pétrole sur les prix des biens de consommation finale et des services qu'il fournit est réduite. Par conséquent, elles pourront avoir des effets négatifs sur les marges directes des biens de consommation finale vendus et sur la contribution nette des services fournis. De plus, comme l'augmentation du prix du pétrole a un impact direct sur les frais de transport associés aux activités du Groupe, les variations défavorables des prix du pétrole pourront avoir un effet négatif tangible sur l'activité, la situation financière et les résultats du Groupe.

Plus concrètement, l'évolution du prix du pétrole pourra affecter de manière significative les résultats du Groupe Teixeira Duarte, et ce pour trois raisons :

- les frais de transport sont l'un des postes de charges les plus importants des comptes d'exploitation du Groupe ;
- les coûts énergétiques ont également une certaine importance dans le prix des fournitures et des services extérieurs ;
- l'évolution du prix du pétrole a des répercussions sur le développement de l'économie même des marchés où opère le Groupe Teixeira Duarte, dont pour quelques-uns d'entre eux de façon assez significative, en raison de la force que représente ce produit dans le PIB de ces pays.

L'augmentation des impôts ou la réduction des avantages fiscaux pourront avoir un effet négatif sur l'activité du Groupe Teixeira Duarte.

Le Groupe Teixeira Duarte pourra être affecté par des modifications introduites dans la législation et autre réglementation fiscale applicable au Portugal, dans l'Union européenne et dans les différents pays où il exerce.

Les états financiers du Groupe Teixeira Duarte peuvent être influencés par la valorisation des participations financières détenues.

La situation nette, les capitaux propres et même, dans certaines situations de dépréciation, les résultats du Groupe Teixeira

Duarte peuvent être influencés par la valorisation/dévalorisation des participations financières détenues, ce qui, dans le cas des participations détenues dans des sociétés admises à la négociation sur le marché réglementé (Banco Comercial Português, S.A.), dépend directement du cours de marché des actions concernées, ainsi que de la modification de la législation fiscale admise qui a trait à la détention et à la transaction de ces participations.

Les sociétés du Groupe Teixeira Duarte sont assujetties aux risques inhérents à toute activité économique, tels que les accidents, les dommages ou les catastrophes naturelles qui peuvent donner origine à des pertes sur les actifs du Groupe ou bien à des interruptions temporaires de l'activité. Ces risques peuvent également affecter les principaux clients et fournisseurs du Groupe Teixeira Duarte, avec un impact significatif sur les niveaux de rentabilité dans le cas où il ne serait pas possible de trouver des clients de substitution pour maintenir le chiffre d'affaires, ou des fournisseurs qui permettraient de conserver la même structure de coûts.

54. Description de la procédure d'identification, d'évaluation, de suivi, de contrôle et de gestion des risques.

Les procédures internes mises en œuvre au niveau du contrôle interne et de la gestion des risques se caractérisent par l'autonomie conférée aux cadres de la société dans le pilotage et le suivi des affaires, en développant leur sens des responsabilités et en stimulant leur esprit d'entreprise.

Cette relation constante entre autonomie et sens des responsabilités exige de chacun de nos collaborateurs de faire preuve de réalisme et d'accomplir les tâches qui leur sont confiées avec rigueur et jugement. Ceci constitue un système de contrôle des risques solide, durable et efficace, dont les résultats pratiques sont jugés satisfaisants.

Il est important d'avoir toujours à l'esprit que les coûts du contrôle doivent être à la mesure des matières qu'on souhaite contrôler. Selon l'évaluation que nous faisons de notre société, de la façon dont elle est gérée, vu la composition des cadres et des directeurs des sociétés qui intègrent le Groupe Teixeira Duarte et les principes et les concepts fondamentaux qui sont appliqués, nous sommes arrivés à la conclusion que les coûts entraînés par la création d'éventuels comités en vue de l'efficacité et du contrôle seraient largement supérieurs aux avantages qui pourraient découler d'un contrôle réalisé par de tels comités. Le simple fait de créer des comités à cet effet finit, du point de vue formel, par entraîner de nouveaux obstacles d'ordre bureaucratique et sans aucun effet dans leur mise en pratique.

Bien que le système de contrôle interne et de gestion des risques mis en œuvre dans notre société n'obéisse pas intégralement aux exigences énumérées dans la recommandation n° II.1.5, TD,SA est convaincue du bien-fondé du modèle décrit plus haut, car elle considère que les principales lignes de cette recommandation sont inadaptées au fonctionnement normal de l'entreprise. Elle pourrait créer plusieurs obstacles d'ordre formel et bureaucratique, qui ne sont compatibles ni avec l'exécution des procédures déjà mises sur pied ni avec la responsabilisation des structures organisationnelles du Groupe.

55. Indiquer les principaux éléments des systèmes de contrôle interne et de gestion du risque institués dans la société, notamment quant au processus de publicité de l'information financière (art. 245-A, § 1, al. m).

Le processus de publicité de l'information financière est coordonné par le Conseil d'Administration et est toujours suivi par les organes de surveillance. L'équipe des services de consolidation des comptes et celle du secrétariat général y travaillent. La première élabore et établit les comptes et les autres documents comptables et financiers, tandis que la deuxième se charge de préparer le document final et de le diffuser.

Ces deux services suivent l'évolution des textes réglementaires applicables, portant aussi bien sur les matières financières que juridiques et sont en contact avec la commission du marché des valeurs mobilières afin de mettre à jour les informations et les règlements complémentaires sur ces sujets, dont le Conseil d'Administration est directement tenu informé.

Tous les collaborateurs qui travaillent dans les services de consolidation des comptes et ceux qui, dans les services du secrétariat général participent à la préparation et à la diffusion du document final, sont inscrits sur la liste prévue au paragraphe 7 de l'article 248 du Code des valeurs mobilières de l'article 18 du règlement (UE) n° 596/2014 du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014. C'est-à-dire que ce sont des collaborateurs qui ont accès à l'information privilégiée. Ils sont tous informés par une lettre remise en main propre qu'ils font partie de cette liste et des conséquences légales qu'ils encourent en cas de divulgation ou d'utilisation abusive de cette information privilégiée.

IV. L'AIDE À L'INVESTISSEUR

56. Indiquer le service chargé de l'aide à l'investisseur, sa composition, ses fonctions, l'information mise à disposition par ces services et coordonnées de contact.

En vue de renforcer la politique de publicité de l'information

mentionnée plus haut, de favoriser le contact permanent avec le marché et de répondre aux demandes des investisseurs en temps utile, dans le respect rigoureux du principe de l'égalité entre les actionnaires et dans le but de prévenir d'éventuelles asymétries dans l'accès à l'information des investisseurs, la société dispose d'un bureau d'aide à l'investisseur. Il fonctionne sous la responsabilité de l'administrateur, Monsieur Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte, et sous la coordination de Me José Pedro Poiars Cobra Ferreira, représentant chargé des relations avec le marché dûment enregistré auprès de la CMVM.

Toute l'information dont les investisseurs entendent avoir besoin et qui est disponible au titre des normes, des règlements et autres directives applicables, est fournie par ce bureau qui peut être contacté par les différents moyens ci-dessous :

Adresse :

Lagoas Park, Édifice 2, 2740-265 Porto Salvo, Oeiras

Tél. + 351 217 912 415

Télécopie : + 351 217 941 108

Courrier électronique : representantemercado@teixeiraduarte.pt

Le bureau d'aide à l'investisseur se charge également de tenir un registre des demandes faites par les parties prenantes et du traitement donné.

57. Représentant chargé des relations avec le marché

Comme mentionné au § 56 ci-dessus, les fonctions de représentant chargé des relations avec le marché sont exercées par Maître José Pedro Poiars Cobra Ferreira.

58. Dire quelle est la proportion des demandes d'information reçues au cours de l'année ou pendant des années précédentes et le délai de réponse.

En 2017, le délai moyen de réponse aux demandes d'information fut de 3 jours.

V. LE SITE INTERNET

59. Indiquer les adresse(s) web

L'adresse du site internet de TD,SA est la suivante : www.teixeiraduarte.pt. Sur ce site, la société donne, en portugais et en anglais, les informations considérées comme importantes qui font connaître son évolution et sa réalité actuelle aux plans économique, financier et de gouvernance.

60. Lieu où se trouve l'information sur la dénomination sociale, la qualité de société à capital ouvert, le siège et les autres éléments mentionnés à l'article 171 du Code des

sociétés commerciales.

Ces éléments peuvent être consultés sur :

www.teixeiraduarte.pt/fr/investisseurs/identification-de-la-societe.

61. Lieu où se trouvent les statuts et les règlements de fonctionnement des organes et/ou des comités.

Les Statuts de la société peuvent être consultés sur : www.teixeiraduarte.pt/fr/investisseurs/status.

Comme mentionné précédemment, il n'existe pas de règlement de fonctionnement des organes sociaux et/ou des comités.

62. Lieu où se trouve l'information sur l'identité des membres des organes sociaux, du représentant chargé des relations avec le marché, du bureau d'aide à l'investisseur ou de la structure équivalente, leurs fonctions et les moyens de prendre contact avec eux.

L'information sur l'identité des titulaires des organes sociaux peut être consultée sur :

www.teixeiraduarte.pt/fr/investisseurs/organes-sociaux/.

L'information sur le représentant chargé des relations avec le marché et sur le bureau d'aide à l'investisseur peut être consultée sur :

www.teixeiraduarte.pt/fr/investisseurs/bureau-daide-a-linvestisseur.

63. Lieu où se trouvent les documents relatifs à l'information financière, qui doivent être disponibles au moins pendant cinq ans, ainsi que le calendrier semestriel des événements de la société, publié au début de chaque semestre, comprenant, entre autres, les réunions de l'Assemblée générale, la publication des comptes annuels, semestriels et, le cas échéant, trimestriels.

L'information financière peut être consultée depuis 2009, année de constitution de la société, sur :

www.teixeiraduarte.pt/fr/investisseurs/information-financiere.

Le calendrier semestriel des événements de la vie de la société peut être consulté sur :

www.teixeiraduarte.pt/calendario-do-investidor.

64. Lieu où se trouvent la convocation à la réunion de l'Assemblée générale et toute l'information préparatoire et suivante la concernant.

Toutes les informations concernant les Assemblées générales de TD,SA peuvent être consultées sur : www.teixeiraduarte.pt/fr/assemblees-generales.

65. Lieu où se trouve l'historique comportant les délibérations prises lors des réunions des Assemblées générales de la société, le capital social représenté et les résultats des suffrages, pour les 3 dernières années.

Ces éléments peuvent être consultés sur : <http://www.teixeiraduarte.pt/fr/assemblees-generales>.

D. LES RÉMUNÉRATIONS

I. QUI A COMPÉTENCE POUR LES DÉTERMINER

66. Indiquer qui a la compétence pour déterminer la rémunération des organes sociaux, des membres du comité exécutif ou de l'administrateur délégué et des dirigeants de la société.

Au titre des dispositions de l'article 11 des statuts de TD,SA et en vertu de la politique de rémunération définie pour les organes d'administration et de surveillance de la société, c'est au comité des rémunérations qu'il incombe de déterminer la rémunération des organes sociaux.

En outre, comme indiqué plus haut, étant donné qu'il n'existe pas de comité exécutif ou d'administrateur délégué, cette question, sur cette partie, n'est pas applicable à TD,SA.

Toutefois, en prenant pour base le critère fixé à l'article 3, § 1, alinéa 25 du règlement (UE) n° 596/2014 du Parlement européen et du conseil, du 16 avril 2014, les seuls dirigeants de TD,SA qui ne font pas partie de son Conseil d'Administration sont membres du Conseil d'Administration de sa filiale Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. Par conséquent, la rémunération de ces dirigeants est déterminée par le comité des rémunérations de Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A., qui est composé des mêmes membres du comité des rémunérations de TD,SA.

II. LE COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS

67. Indiquer la composition du comité des rémunérations, notamment l'identité des personnes physiques ou morales qui apportent leur aide, ainsi que l'indépendance de chacun des membres et des assistants.

Actuellement, le comité des rémunérations est composé des personnes ci-dessous, élues en Assemblée générale tenue le 30 mai 2015 pour exercer leurs fonctions pendant le mandat 2015/2018 :

- Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte
- António Carlos Calainho de Azevedo Teixeira Duarte
- Maria da Conceição Maia Teixeira Duarte

M. Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte n'est pas considéré comme indépendant par rapport aux membres du Conseil d'Administration, car il est également Président de cet organe de direction.

TD,SA étant contrôlée par des sociétés détenues par des membres de la famille Teixeira Duarte, il est normal que ces personnes fassent partie du comité des rémunérations respectif. Telle a été la pratique courante, depuis des décennies, toujours dans le respect des règles et des recommandations sur les rémunérations des membres de l'organe d'administration fixées à chaque moment par la CMVM. Par conséquent, nous ne voyons aucune raison de la modifier.

Nous insistons sur le fait qu'il s'agit d'une société qui, suivant l'exemple de l'ancienne holding du Groupe (Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A.), a sa façon d'agir très singulière et a imprimé aux affaires sa propre empreinte. Elle a adopté une façon d'être qui lui est propre et suit une politique de gestion saine qui est reconnue comme telle par le public et le marché.

En outre, aucune personne physique ou morale n'a été recrutée pour apporter son aide au comité des rémunérations dans l'exercice de ses fonctions.

Nous informons encore que, dans le cadre de ses compétences, c'est à l'auditeur externe qu'il revient de vérifier si les politiques et les systèmes des rémunérations des organes sociaux sont appliqués, conformément à la recommandation n° IV.1.

68. Indiquer quelles sont les connaissances et l'expérience des membres du comité des rémunérations en matière de politique des rémunérations.

Messieurs Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte et António Carlos Calainho de Azevedo Teixeira Duarte ont les connaissances et l'expérience nécessaires en matière de politique de rémunération, dès lors qu'ils ont exercé ces fonctions pendant plusieurs années dans d'autres sociétés.

III. LA STRUCTURE DES RÉMUNÉRATIONS

69. Décrire la politique de rémunération des organes d'administration et de surveillance visée par l'article 2 de la loi 28/2009, du 19 juin 2009.

Le comité des rémunérations de TD,SA a fait sa déclaration sur la politique de rémunération des membres des organes d'administration et de surveillance, laquelle a été approuvée lors de l'Assemblée générale de la société, le 27 mai 2017, dont l'intégralité est reproduite ci-dessous :

"CADRE NORMATIF

En application de la loi n° 28/2009 du 19 juin 2009 et de l'article onze des statuts de la société, le comité des rémunérations est tenu de soumettre tous les ans à l'approbation de l'Assemblée générale une déclaration sur la politique des rémunérations des membres des organes de direction et de surveillance de cette société. Pour ce faire, il doit tenir compte, au-delà de ce texte de loi, de l'article 399 du Code des sociétés commerciales et du Code sur la gouvernance des sociétés de 2013 de la Commission du marché des valeurs mobilières cotées (recommandations).

CHAMP D'APPLICATION DE LA DÉCLARATION :

Tenant compte du modèle de gouvernance adopté par Teixeira Duarte, S.A., cette déclaration concerne tous les membres du Conseil d'Administration, du Conseil de surveillance et du cabinet d'audit.

INTRODUCTION

Cette déclaration sur la politique de rémunérations des membres des organes d'administration et de surveillance a été élaborée en tenant compte des dispositions légales en vigueur mais également de la réalité historique et de la façon dont le thème abordé a été traité tout au long des années dans le cadre du Groupe Teixeira Duarte et, notamment par la filiale Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A..

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

En ce qui concerne le Conseil d'Administration, le comité des rémunérations doit définir le montant de la composante fixe et celui de la variable de la rémunération de ses membres, selon des orientations qui les lient à la performance et aux résultats de l'entreprise dans son ensemble, ainsi qu'à l'activité de l'organe de direction dans sa globalité, en fonction des objectifs fixés, en tenant compte des conditions et des montants de rémunération des autres collaborateurs de Teixeira Duarte, S.A. et de la société qu'elle contrôle à 100%, Teixeira Duarte - Engenharia e

Construções, S.A.

La politique des rémunérations et sa concrétisation dans les conditions décrites ici doit tenir compte de la performance à long terme de la société, du respect des normes applicables à l'activité de l'entreprise, de la retenue dans la prise de risques et la connaissance du marché.

La somme variable est attribuée à chacun des membres du Conseil d'Administration à titre de rémunération complémentaire et de prime de performance. Cette composante n'est absolument pas liée à l'évolution du cours des actions de la société, mais dépend plutôt de l'évolution des affaires de la société, des indicateurs financiers tels que l'endettement net et l'autonomie financière, du travail inlassable démontré par chacun des membres pour accomplir les tâches et atteindre les objectifs inhérents à leurs fonctions. Elle dépend également des résultats de l'exercice et de la politique de leur affectation qui privilégie l'augmentation des fonds propres de la Société et assure la distribution de dividendes aux actionnaires de façon continue et équilibrée.

Aucun administrateur n'a droit à une composante variable de sa rémunération avant qu'elle n'ait été attribuée concrètement par le comité des rémunérations. Il n'est pas non plus prévu que le tout ou une partie de la composante variable soit payée après l'apurement des comptes des exercices correspondant à tout le mandat. Il n'existe pas non plus de mécanisme destiné à limiter la rémunération variable si les résultats du dernier exercice montrent une détérioration importante de la performance de l'entreprise ou quand une telle détérioration est prévisible pour l'exercice en cours.

Le comité doit toutefois peser si une partie significative de la rémunération variable doit être différée pendant une période de trois ans au moins et si elle doit être payée seulement si la performance de la société demeure positive au cours de cette période, situation entendue comme telle si au moins un des faits ci-dessous est avéré :

- Augmentation des capitaux propres ;
- Moyenne de l'excédent brut d'exploitation (EBE) des exercices 2017 à 2019 supérieure à l'EBE enregistré en 2016 ;
- Moyenne des résultats nets consolidés des exercices 2017 à 2019 supérieure aux résultats nets consolidés de l'exercice 2016.

Il n'existe aucun système d'attribution d'actions et/ou de droits d'achat d'options sur des actions, ni aucun autre système

d'encouragement avec les actions.

Pour la totalité de la rémunération des membres du Conseil d'Administration, aucune somme n'est payée sous forme de participation aux bénéfices.

Les administrateurs de Teixeira Duarte, S.A. ne doivent recevoir aucune rémunération, à quelque titre que ce soit, de la part des entités que le Groupe contrôle ou qui en font partie.

Il n'existe pas d'avantages non pécuniaires significatifs autres que ceux fixés par ce comité.

Les membres du Conseil d'Administration percevront des indemnités journalières dont les conditions et les montants seront ceux définis pour les collaborateurs de Teixeira Duarte, S.A. et de Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A., notamment pour les déplacements effectués au service de l'Entreprise.

Aucune somme relative à la révocation d'un administrateur ou à la cessation de ses fonctions n'a été payée et n'est prévue d'être payée.

CONSEIL FISCAL :

En vertu du régime actuel fixé dans le Code des sociétés commerciales, tous les membres du conseil de surveillance devront percevoir une rémunération fixe pour l'exercice des fonctions inhérentes à leur poste. Celle-ci est déterminée par ce comité des rémunérations et aucun d'eux ne devra percevoir aucune autre rémunération de la part de Teixeira Duarte, S.A. ou d'une autre entité qu'elle contrôle ou qui fait partie du groupe, en particulier pour tout autre service fourni à ces sociétés.

De la même façon et à l'instar de ce qui a été mentionné plus haut concernant l'organe d'administration, il ne doit exister aucun régime d'attribution d'actions et/ou de droits d'achat d'options sur des actions et/ou tout autre système d'encouragement fondé sur les actions, ni aucune somme versée sous la forme de participation aux bénéfices, et encore moins d'autres avantages significatifs non pécuniaires.

COMMISSAIRE AUX COMPTES :

La rémunération du cabinet d'audit est déterminée en fonction du volume et de la qualité des services fournis dans le cadre des attributions qui lui sont conférées conformément à la loi et aux statuts.

Dans le cas de Teixeira Duarte, S.A., il appartient à cet organe de surveillance de procéder à tous les examens et à toutes les

vérifications nécessaires au contrôle et à la certification légale des comptes de la société, tâche pour laquelle est fixée une somme globale annuelle qui sera versée dans les conditions et dans les délais fixés avec le Conseil d'Administration en fonction du jugement qu'il porte sur l'activité de cet organe de surveillance qu'il suit attentivement.

Ce même cabinet d'audit fournit également des services exclusivement de même nature de contrôle légal des comptes et d'audit à d'autres sociétés du Groupe Teixeira Duarte. Il reçoit à cet effet des rémunérations, dont la somme globale est indiquée dans le Rapport sur le gouvernement d'entreprise, conformément aux dispositions législatives.

Étant donné que le Conseil de surveillance joue un rôle actif pour le suivi du travail du cabinet d'audit, il doit être consulté pour qu'il se prononce sur la fixation des rémunérations de ce dernier.

CONCLUSION :

C'est donc à partir de la politique de rémunérations exposée plus haut que ce comité doit fixer le montant exact des rémunérations des membres des organes de direction et de surveillance de la société, en fonction du jugement personnel des membres qui le composent, décision consignée dans un procès-verbal qui est communiqué au Conseil d'Administration afin qu'elle soit mise en œuvre dans les conditions définies.

Lorsque la loi l'exige, ces sommes sont portées à la connaissance du public tous les ans, en particulier dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise.

Pour terminer, nous mettons en exergue que de nombreux aspects fixés plus haut visent à obéir aux textes réglementaires en vigueur et qu'ils pourront subir les éventuelles modifications qui seraient introduites dans ces règles."

Selon TD,SA, la déclaration sur la politique de rémunérations des membres des organes d'administration et de surveillance transcrite plus haut est très claire et complète. Elle permet de comprendre correctement la façon dont les rémunérations des organes d'administration et de surveillance sont fixées.

En effet, cette déclaration contient globalement toute l'information qui est indiquée dans la recommandation n° II.3.3. Elle ne se limite pas à informer sur les potentiels plafonds visés à l'alinéa b) de cette recommandation, puisque ces plafonds n'ont jamais été établis.

70. Indiquer la façon dont la rémunération est structurée en vue de l'alignement des intérêts des membres de l'organe

d'administration sur les intérêts à long terme de la société, et comment elle est étayée sur l'évaluation de la performance et comment elle décourage la prise excessive de risques.

En plus de constituer la contrepartie de l'exercice de leurs fonctions, la rémunération des administrateurs vise également à aligner leurs intérêts sur ceux de la société. En effet, la rémunération est déterminée par un comité élu en Assemblée générale, lequel fixe ces montants selon des orientations ayant trait à la performance et aux résultats de l'entreprise dans son ensemble, ainsi qu'à l'activité de l'organe de gestion dans sa globalité, en fonction des objectifs fixés, en tenant compte des conditions et des montants de rémunération de ses collaborateurs et des autres collaborateurs de la société qu'elle détient à 100%, Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A.

Les rémunérations sont de plus fixées en fonction de la performance à long terme de la société, du respect des normes applicables à l'activité de l'entreprise, de la retenue dans la prise de risques et de la connaissance du marché.

71. Mentionner, le cas échéant, s'il existe une composante variable de la rémunération et si l'évaluation de la performance a un éventuel impact sur cette composante.

La rémunération des administrateurs comprend une composante variable, intitulée "primes de résultats", qui est attribuée lors de la distribution d'une partie des résultats aux membres du personnel et du Conseil d'Administration de chaque exercice. Ces primes, décidées par les Assemblées générales annuelles afférentes, sont attribuées par la suite en fonction des conditions, du montant et des délais fixés par le comité des rémunérations, qui tient compte des dispositions de la Déclaration de la politique des rémunérations des organes de direction et de surveillance de la société en vigueur.

Cette composante variable de la rémunération n'est absolument pas liée à l'évolution du cours des actions de la société, mais dépend plutôt de l'évolution des affaires de la société, des indicateurs financiers tels que l'endettement net et l'autonomie financière, du travail inlassable démontré par chacun des membres pour accomplir ses tâches et atteindre les objectifs inhérents à leurs fonctions. Elle dépend également des résultats de l'exercice et de la politique de leur affectation qui privilégie l'augmentation des fonds propres de la Société et assure la distribution de dividendes aux actionnaires de façon continue et équilibrée.

Par conséquent, il n'existe pas de plafond pour chaque composante, comme le suggère la recommandation n° III.3, mais

plutôt une attribution en fonction des paramètres indiqués plus haut, de la politique des rémunérations définie par la société et de l'évaluation de la performance et de l'exercice des fonctions de chacun. La composante variable de la rémunération a toujours été globalement raisonnable par rapport à la composante fixe, conformément aux indications de la recommandation n° III.3.

Bien qu'une partie de la composante variable attribuée par le comité des rémunérations soit différée, il faut mentionner qu'aucun administrateur n'a droit à une composante variable de sa rémunération avant qu'elle ne soit attribuée concrètement par le comité des rémunérations en fonction des conditions et sur les fondements fixés par lui.

En application des dispositions de la Recommandation n° III.5, les membres de l'organe d'administration n'ont pas signé de contrats, ni avec la société, ni avec des tiers, dont l'effet serait d'atténuer le risque inhérent à la variabilité de la rémunération qui a été fixée pour eux par la société.

72. Informer sur le règlement différé de la composante variable de la rémunération, avec mention de la période du différé.

Conformément à ce qui a été décidé par le comité des rémunérations, la partie de la composante variable sera payée à partir de 2021 à une date qui sera fixée par ce même comité. Ce règlement dépendra de la poursuite de performance positive de la société au cours des exercices économiques allant de 2017 à 2019.

Les primes de résultats attribuées à chacun des membres du Conseil d'Administration de Teixeira Duarte, S.A., au titre de la distribution des résultats de 2013, dépendaient de certaines conditions - qui se sont concrétisées - et prévoyaient le paiement différé d'une partie de cette prime pour cette année 2017. Toutefois, le comité des rémunérations a décidé ce qui suit : "Étant donné le contexte conjoncturel auquel se trouvent confrontés l'Entreprise et le Groupe économique dans les différentes zones géographiques où ils opèrent, ainsi que la réduction de l'activité, les résultats obtenus et les mesures prises par le Conseil d'Administration pour faire face à une situation de grande difficulté, ce comité a décidé à l'unanimité de payer l'autre partie des sommes en attente de paiement à une date ultérieure qui sera fixée par ce comité".

Le paiement de la composante variable de la rémunération des membres du Conseil d'Administration a toujours été intrinsèquement dépendant des résultats de l'exercice et de l'évolution des activités de la société. Rappelons que les administrateurs de TD,SA sont "de la maison" depuis des

dizaines d'années et que leurs rémunérations sont englobées dans un plan général qui s'étend à tous nos collaborateurs.

73. Mentionner les critères sur lesquels se fonde l'attribution de la rémunération variable en actions ainsi que sur la conservation par les administrateurs exécutifs de ces actions, sur l'éventuelle signature de contrats relatifs à ces actions, notamment des contrats de couverture (hedging) ou de transfert de risque, leur plafond, et leur rapport au montant de la rémunération totale annuelle.

Non applicable. La rémunération variable n'est pas attribuée en actions et aucun contrat aux caractéristiques décrites ci-dessus n'a été signé.

74. Mentionner les critères sur lesquels se fonde l'attribution de la rémunération variable en options et indiquer la période de différé et du prix de l'exercice.

Non applicable. La rémunération variable n'est pas accordée en options.

75. Indiquer les principaux paramètres et fondements de tout système de primes annuelles et de tout autre avantage non pécuniaire.

L'attribution des primes, intitulées "primes de résultats", est faite lors de la distribution d'une partie des résultats aux membres du personnel et du Conseil d'Administration de chaque exercice. Ces primes, décidées par les Assemblées générales annuelles afférentes, sont attribuées par la suite en fonction des conditions, du montant et des délais fixés par le comité des rémunérations, qui tient compte des dispositions de la Déclaration de la politique des rémunérations des organes de direction et de surveillance de la société en vigueur.

En ce qui concerne l'attribution de primes annuelles, le comité des rémunérations tient compte de la performance et des résultats de l'entreprise dans son ensemble, et de l'activité de l'organe de gestion dans sa globalité, en fonction des objectifs fixés, en tenant compte des conditions et des montants de rémunération de ses collaborateurs et de ceux de la société détenue par elle à 100%, Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A..

Les primes annuelles ont été fixées en fonction de la performance à long terme de la société, du respect des normes applicables à l'activité de l'entreprise, de la retenue dans la prise de risques et de la connaissance du marché, comme mentionné plus haut.

Ajoutons qu'aucun avantage significatif non pécuniaire n'a été accordé aux administrateurs de la société.

76. Décrire les principales caractéristiques des régimes complémentaires de pensions ou de retraite anticipée des administrateurs, en indiquant s'ils ont été ou non, soumis à l'appréciation de l'Assemblée générale, sur le plan individuel.

En ce qui concerne les ex-administrateurs à la retraite, c'est au comité des rémunérations de fixer tous les montants à payer, à quelque titre que ce soit. C'est également au comité des rémunérations de revoir tous les ans les sommes attribuées.

En matière d'attribution de régimes complémentaires de retraite, c'est l'article 22 des statuts de la Société qui établit les conditions et les critères qui doivent orienter le comité des rémunérations pour fixer ces montants. En voici la transcription :

"ARTICLE VINGT-DEUX

PREMIER - Lorsque les personnes ayant exercé les fonctions d'administrateur cessent leurs activités, la société pourra leur attribuer une pension de retraite à vie, dès lors qu'elles réunissent l'une des conditions suivantes :

a) Avoir exercé des fonctions dans la société pendant plus de dix ans, en comptant à cet effet les années pendant lesquelles ces mêmes fonctions ont été exercées au sein de Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. ;

b) Même avec moins d'années d'exercice, avoir plus de vingt-cinq ans d'ancienneté dans la société, en comptant à cet effet les années de service chez Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A..

DEUX - Le montant d'une telle pension sera déterminé selon la durée et l'importance des services fournis et la situation du bénéficiaire, et devra être révisé chaque année. Il ne pourra en aucun cas être supérieur à la rémunération la plus élevée jamais perçue par les administrateurs effectifs.

TROIS - Sur délégation de l'Assemblée générale, d'ores et déjà établie, le comité des rémunérations visé à l'article onze sera tenu, quand sollicité à cette fin, de statuer sur les cas qui lui sont soumis et de fixer le montant des pensions et les procédures d'attribution des pensions."

L'Assemblée générale se réserve l'attribution de procéder à l'élection des membres du comité des rémunérations, qui ont seuls le pouvoir de décision sur ces questions.

Cette stipulation des statuts n'empêche pas que le comité des rémunérations puisse soumettre cette matière à la décision de l'Assemblée générale, ce qui n'a pas été fait, car cela ne s'est

jamais avéré être nécessaire ou approprié au regard de la norme statutaire établie.

Depuis la constitution de la société en 2009 jusqu'à ce jour, aucun système d'avantages de retraite au profit des membres des organes sociaux n'a été approuvé en Assemblée générale. De même qu'aucun avantage n'a été attribué, en particulier par le comité des rémunérations, pour cessation de fonctions, notamment pour la retraite, puisque cette compétence est expressément attribuée au comité des rémunérations, en vertu des dispositions statutaires susmentionnées.

Nous informons également que, en vertu de cette compétence, le comité des rémunérations a délibéré le 15 septembre 2017 sur la prestation de retraite à verser à Monsieur Jorge Ricardo de Figueiredo Catarino, concernant la cessation de ses fonctions en tant qu'administrateur de TD,SA, en tenant compte de :

(i) Le Groupe Teixeira Duarte, possède une police d'assurance « Pro-retraite (Modalité 45) » destinée ses salariés et dont Monsieur Jorge Ricardo de Figueiredo Catarino fait partie ;

(ii) Monsieur Jorge Ricardo de Figueiredo Catarino est donc considéré comme une personne assurée par cette police qui prévoit le calcul du montant de la rente viagère à exécution immédiate, conformément aux dispositions établies ici, notamment par la multiplication d'un nombre (fixé ici à 0,5 par la police) par le nombre d'années de service, le résultat de cette multiplication étant quant à lui multiplié par le montant du salaire final ;

iii) Monsieur Jorge Ricardo de Figueiredo Catarino a exercé pendant plus de 10 ans la fonction d'administrateur de TD,SA - en comptant les années d'exercice dans la même fonction au sein de Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. - et il totalise également un total de plus de vingt-cinq ans de services fournis à l'entreprise ;

iv) Conformément à la règle statutaire présente depuis plus de 30 ans chez Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. et depuis la constitution de TD,SA en 2009, lorsqu'une personne ayant exercé la fonction d'administrateur cesse ses fonctions, la société pourra lui attribuer une pension de retraite à vie, dès lors qu'elle réunit l'une des conditions suivantes :

C'est dans ce cadre que le comité de rémunération a délibéré,

1. Que le montant prévu pour les autres salariés couverts par la police susmentionnée soit inclus dans la pension de retraite de Monsieur Jorge Ricardo de Figueiredo Catarino.

2. Puisqu'il s'agit d'une règle statutaire prévue depuis plus de

30 ans et qu'elle respecte un critère objectif et identique à tous les salariés répondant à ces critères, dans ce cas présent, les critères susmentionnés - attribuer un montant de pension de retraite qui sera ajouté au montant figurant au point 1 précédent. Ce montant devra correspondre à deux fois le calcul détaillé à l'alinéa (ii) ci-dessus, de façon à ce que le montant final de la pension mensuelle de retraite de cet ex-administrateur corresponde à trois fois le montant calculé.

Après avoir convenu du montant et de la procédure de l'assurance, le comité a décidé à l'unanimité d'attribuer à Monsieur Jorge Ricardo de Figueiredo Catarino la pension de retraite d'un montant global de 1 159 832,59 € à payer par l'assurance conformément aux dispositions et aux délais fixés par cette police susmentionnée. Il en résultera un montant de pension mensuel calculable en fonction des éléments convenus, en vertu de la loi et de la police, entre Monsieur Jorge Ricardo de Figueiredo Catarino et l'assurance. Cette pension prendra effet à partir du mois suivant la date de la communication de l'acceptation de son départ à la retraite.

IV. LA DIVULGATION DES RÉMUNÉRATIONS

77. Indiquer le montant annuel de la rémunération perçue, sous forme agrégée et individuelle, par les membres des organes d'administration de la société, provenant de la société, comprenant la rémunération fixe et variable et, par rapport à cette dernière, mentionner les différentes composantes qui lui ont donné origine.

Pendant l'exercice 2017, les rémunérations, au sens large du terme, perçues par chacun des membres du Conseil d'Administration ont été les suivantes :

Conseil d'Administration	Rémunération Fixe	Remunération Variable Attribuée en 2017	Sous-total	Compensations pour Déplacements	Total
Dr. Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte	70.000,00	5.000,00	75.000,00	-	75.000,00
Dr. Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte	137.200,00	5.000,00	142.200,00	21.751,95	163.951,95
Joel Viana de Lemos	137.200,00	5.000,00	142.200,00	2.767,50	144.967,50
Carlos Gomes Baptista	137.200,00	5.000,00	142.200,00	21.993,75	164.193,75
Diogo Bebiano Branco de Sá Viana Rebelo	137.200,00	5.000,00	142.200,00	30.356,65	172.556,65
Jorge Ricardo Figueiredo Catarino	135.754,50	-	135.754,50	13.560,30	149.314,80
	754.554,50	25.000,00	779.554,50	90.430,15	869.984,65

En 2017, le montant global des rémunérations variables versées par TD,SA représentait 2,9% du montant total perçu.

En plus de l'information indiquée ci-dessus sur les sommes payées, nous informons qu'en 2016, le comité des rémunérations a décidé d'attribuer aux membres du Conseil d'Administration des montants de la rémunération variable, dont une partie a été payée cette même année - indiquée dans le tableau ci-dessus - et une autre partie a été différée jusqu'en 2021, en fonction de la continuation de la performance positive de la société au cours des exercices économiques allant de 2017 à 2019.

	Remunération Variable Attribuée en 2017		
	Pour 2017	Pour 2021	Total
Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte	5.000,00	10.000,00	15.000,00
Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte	5.000,00	10.000,00	15.000,00
Joel Viana de Lemos	5.000,00	10.000,00	15.000,00
Carlos Gomes Baptista	5.000,00	10.000,00	15.000,00
Diogo Bebiano Branco de Sá Viana Rebelo	5.000,00	10.000,00	15.000,00
	25.000,00	50.000,00	75.000,00

78. Indiquer les sommes payées à quelque titre que ce soit par d'autres sociétés contrôlées ou faisant partie du groupe ou étant soumises à un contrôle commun.

Au cours de 2017, les membres du Conseil d'Administration n'ont reçu aucune rémunération, à quelque titre que ce soit, de la part d'autres sociétés qui seraient contrôlées par TD,SA ou feraient partie du groupe.

79. Rémunération payée sous forme de participation aux bénéfices et/ou de primes et raisons pour lesquelles de telles primes ou participations aux bénéfices ont été attribuées.

Pour la totalité de la rémunération des membres du Conseil d'Administration, aucune somme n'est payée sous forme de participation aux bénéfices.

En effet, les membres du Conseil d'Administration perçoivent une somme à titre de prime, intitulée "primes de résultats", qui est attribuée lors de la distribution d'une partie des résultats aux membres du personnel et du Conseil d'Administration de chaque exercice. Cette rémunération, décidée par les Assemblées générales annuelles, est fonction des conditions, du montant et des délais fixés par le comité des rémunérations, qui tient compte des dispositions de la Déclaration de la politique des rémunérations des organes de direction et de surveillance de la société en vigueur.

Conformément à ce qui a été exposé plus haut, les primes payées ont été fixées en tenant compte de la performance et des résultats de l'entreprise dans son ensemble, et de l'activité de l'organe de gestion dans sa globalité en fonction des objectifs fixés, en tenant compte des conditions et des montants de rémunération de ses collaborateurs et de ceux de la société détenue par elle à 100%, Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A..

Les primes sont de plus fixées en fonction de la performance à long terme de la société, du respect des normes applicables à l'activité de l'entreprise, de la retenue dans la prise de risques et de la connaissance du marché.

80. Indiquer les indemnités payées ou dues à des ex-administrateurs exécutifs en raison de la cessation de leurs fonctions pendant l'exercice.

Aucune indemnité n'a été payée ou n'est due à d'ex-administrateurs exécutifs en raison de la cessation de leurs fonctions pendant l'exercice.

Bien que l'ex-administrateur Jorge Ricardo de Figueiredo Catarino ait cessé ses fonctions au cours de l'exercice 2017, aucune indemnité ne lui est due ou lui a été payée pour cette raison.

81. Indiquer le montant annuel de la rémunération perçue, sous forme agrégée et individuelle, par les membres des organes de surveillance de la société, en application de la loi n° 28/2009, du 19 juin 2009.

En vertu du régime actuellement applicable fixé dans le Code des sociétés commerciales, et comme déterminé par le comité des rémunérations, tous les membres du Conseil de surveillance perçoivent des rémunérations fixes pour l'exercice des fonctions inhérentes à leur poste.

Ainsi, en 2017, les rémunérations perçues par les membres du Conseil de surveillance de TD,SA se répartissaient de la façon suivante :

	Remuneration Fixe	Remuneration Variable	Remuneration Total
Conseil Fiscal			
Óscar Manuel Machado Figueiredo	30.000,00	-	30.000,00
Mateus Moreira	18.000,00	-	18.000,00
Miguel Carmo Pereira Coutinho	18.000,00	-	18.000,00
	66.000,00	-	66.000,00

La somme totale payée au cabinet d'audit MOORE STEPHENS & ASSOCIADOS, SROC, S.A. et aux autres personnes physiques ou morales appartenant au même réseau supporté par la société et/ou par des sociétés contrôlées ou faisant partie du groupe, pour les seuls services fournis par eux, à savoir le contrôle légal des comptes et l'audit, a été comme suit :

Société de commissaires aux comptes	Remuneration
Service de contrôle légal des comptes au Groupe	315.130,00
Autres services de garantie de fiabilité-	-
Services de conseil fiscal	-
Services autres que le contrôle légal des comptes--	1.250,00
	316.380,00

Étant donné que les sommes énumérées ci-dessus, relatives à la rémunération des membres du Conseil de surveillance et du cabinet d'audit, ont été payées au cours de l'exercice 2017, il n'existe aucune parcelle restante à payer.

En outre, conformément à ce qui est prévu dans la politique des rémunérations des organes d'administration et de surveillance de la société, et dans le même temps, en application des dispositions de la Recommandation n° III.2, la rémunération des membres des organes de surveillance ne comprend aucune composante dont le montant serait fonction de la performance de la société ou de sa valeur.

82. Indiquer la rémunération du président du bureau de l'Assemblée générale de l'exercice.

Conformément au régime actuel fixé par le Code des sociétés commerciales, notamment les dispositions de l'article 422 -A, par renvoi du paragraphe 3 de l'article 374 -A, les membres du bureau de l'Assemblée, à l'exception du secrétaire du bureau mentionné ci-dessus, perçoivent une rémunération fixe pour l'exercice des fonctions inhérentes à leur poste, qui est déterminée par le comité des rémunérations prévu à l'article 11 des statuts.

Par conséquent, la rémunération du président du bureau de l'Assemblée générale durant l'exercice 2017 s'est élevée à 5 000 € (cinq mille euros).

V. LES ACCORDS AYANT DES IMPLICATIONS RÉMUNÉRATOIRES

83. Faire référence à la limitation contractuelle prévue de l'indemnité à payer pour révocation sans juste motif d'un administrateur et sa relation avec la composante variable de la rémunération.

Il n'existe aucune limitation contractuelle prévue de l'indemnité à payer pour révocation sans juste motif d'un membre du Conseil d'Administration, dès lors qu'aucun contrat n'est signé pour l'exercice des fonctions d'administrateurs, et qu'il n'existe pas non plus d'accord sur une éventuelle indemnité à payer pour révocation avec ou sans juste motif. L'existence d'une limitation contractuelle conformément à ce qui est mentionné plus haut serait incohérente, compte tenu des caractéristiques de la relation existante entre la société et les membres de son organe d'administration.

En application des dispositions de la Recommandation n° III.8, aucun mécanisme juridique, au-delà de ceux établis légalement, n'est fixé en vue d'attribuer des indemnités autres que celle établie par les textes législatifs quand la révocation d'un administrateur ne découle pas d'une violation grave de ses devoirs, ni de son inaptitude à exercer normalement ses fonctions, mais qu'il soit reconduit, même ainsi, à les exercer de façon inappropriée.

Nous rappelons que les administrateurs de la société tête du Groupe Teixeira Duarte - auparavant Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. et désormais TD,SA - ont toujours été "de la maison", qu'ils ont suivi leur parcours professionnel au sein du Groupe Teixeira Duarte et que ce ne sont pas des gestionnaires venus d'autres sociétés ou groupes. Depuis la constitution

de la société, il n'y a eu aucune situation de révocation d'un administrateur, et encore moins de paiement d'une quelconque indemnité pour cessation de contrat. Par conséquent, fixer des mécanismes juridiques dans le sens décrit plus haut et hors de contexte.

84. Indiquer s'il existe, en mentionnant les montants impliqués, des accords entre la société et les membres de l'organe d'administration et les dirigeants, dans le sens du paragraphe 3 de l'article 248-B du Code des valeurs mobilières, qui prévoient des indemnités en cas de démission, de licenciement sans juste motif ou de cessation de la relation de travail à la suite d'un changement de contrôle de la société. (Art. 245-A, § 1, al. I).

Il n'existe aucun accord ayant ces caractéristiques. La politique de la société consiste à n'effectuer aucun paiement en cas de cessation anticipée des fonctions des administrateurs ou des autres dirigeants, et de ne signer aucun accord en la matière.

VI. LES PLANS D'ATTRIBUTION D'ACTIONS OU D'OPTIONS SUR ACTIONS ("STOCK-OPTIONS")

85. Décrire le plan et ses destinataires.

Il n'existe aucun plan d'attribution d'actions ou d'attribution d'options d'achat d'actions.

86. Caractériser le plan (conditions d'attribution, clauses d'inaliénabilité des actions, critères relatifs au prix des actions et prix de l'exercice des options, période pendant laquelle les options peuvent être exercées, caractéristiques des actions ou des options à attribuer, existence d'incitations à l'achat d'actions et/ou à l'exercice d'options),

Conformément à ce qui est mentionné au § 85 ci-dessus, étant donné qu'il n'existe aucun plan d'attribution d'actions ou d'options d'achat d'actions, cette disposition n'est pas applicable.

87. Indiquer les droits d'option attribués pour l'achat d'actions (stock options) dont serait bénéficiaire le personnel de l'entreprise.

Conformément à ce qui est mentionné au § 85 ci-dessus, étant donné qu'il n'existe aucun plan d'attribution d'actions ou d'options d'achat d'actions, cette disposition n'est pas applicable.

88. Indiquer les mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système de participation du personnel au capital dans la mesure où les droits de vote ne seraient pas exercés directement par lui. (art. 245-A, § 1, al. e).

Il n'existe aucun système de participation du personnel au capital, et par conséquent des mécanismes de contrôle ne se justifient pas, dans la mesure où les droits de vote ne sont pas exercés directement par lui.

E. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

I. MÉCANISMES ET PROCÉDURES DE CONTRÔLE

89. Indiquer les mécanismes mis en œuvre par la société aux fins de contrôle des transactions avec des parties liées (à cet effet, se référer au concept résultant d'IAS 24).

Toutes les transactions entre les sociétés du Groupe Teixeira Duarte avec des parties liées sont effectuées aux prix du marché. Le concept est clair et assumé par les chargés des affaires des différents secteurs du Groupe qui sont en relation avec des parties liées.

Cette posture est transversale à toutes les transactions de cette nature, à savoir, dans n'importe quel transfert de moyens, de services ou d'obligations entre les parties liées, indépendamment qu'il y ait un débit de prix.

En plus de ces orientations généralisées, toutes les transactions entre des parties liées sont saisies sur un support informatique global du Groupe auquel, en plus des chargés d'affaires eux-mêmes, ont également accès les équipes des finances et comptabilité, des consolidations des comptes et d'audit, ainsi que la direction, et en complément, les organes de surveillance de la société et du Groupe.

À ce propos, le Conseil d'Administration de TD,SA a approuvé le 5 février 2018 le nouveau Code d'éthique et de conduite du Groupe Teixeira Duarte, il s'applique à toutes les sociétés intégrées dans son périmètre de consolidation et sous sa gestion et par tous les administrateurs, collaborateurs, y compris les membres des organes sociaux, conformément aux dispositions figurant dans ce document. Dans une nouvelle expression, ce Code renforce et développe la mission et les valeurs de Teixeira Duarte, il consacre les principes transversaux du comportement des destinataires de ce document et, par conséquent, du rapport qu'établit TD,SA avec les parties liées.

Citons un extrait de ce texte portant sur "Les clients et les fournisseurs" :

5.2.2. Critères de sélection

Les collaborateurs doivent agir - et agir également pour que les destinataires indirects de ce Code en fassent de même -, de façon à ce que les décisions prises par les clients et à prendre à l'égard des fournisseurs suivent des critères de sélection objectifs, techniques et professionnels, qui visent à l'efficacité de la décision et la défense des intérêts des entités qu'ils représentent, c'est-à-dire, en refusant d'éventuels critères privilégiant des intérêts personnels ou diffus, ainsi que tout agissement constituant un abus de pouvoir ou de position.

5.2.3. Conflits d'intérêts, corruption et dénonciations d'actes illicites

Les collaborateurs doivent agir - et agir également pour que les destinataires indirects de ce Code en fassent de même - de façon à évaluer et éviter les éventuels conflits d'intérêts, et interdire tout comportement relevant de la corruption, de manière active ou passive, y compris des versements ou des encaissements de facilitation ou la création, le maintien ou la promesse de situations irrégulières ou de faveur.

Les collaborateurs auront également l'obligation de communiquer - et agir également pour que les destinataires indirects de ce Code communiquent - toute information en lien avec des actions constituant un comportement inadapté, y compris celles pouvant représenter d'éventuelles pratiques illégales ou illicites en matière financière et comptable, de fraude, de corruption et de blanchiment de capitaux, ainsi que toute action directement ou indirectement associée à des organismes terroristes ou pouvant viser ou soutenir des pratiques terroristes.

90. Indiquer les transactions qui ont été soumises au contrôle pendant l'année.

Dans ce contexte, tenant compte des mécanismes indiqués ci-dessus, toutes les transactions avec des parties liées ont été soumises au contrôle, tel que mentionné. Ces transactions, leurs soldes et les informations complémentaires peuvent être consultés à la note 29 de l'annexe aux états financiers consolidés au 31 décembre 2017.

91. Décrire les procédures et les critères applicables à l'intervention de l'organe de surveillance aux fins de l'examen préalable des conventions devant être conclues entre la société et des détenteurs de participation qualifiée, ou des sociétés ou personnes physiques liées à eux, au titre de l'art. 20 du Code des valeurs mobilières.

Il n'existe pas de procédures ni de critères présentant les caractéristiques mentionnées ci-dessus, car les opérations entre la société et des détenteurs de participation qualifiée ont un caractère courant et sont réalisées en vue de l'exercice de l'activité, comme les financements auprès de la Banco Comercial Português, S.A. Nous considérons que cette matière est de l'exclusive responsabilité et compétence du Conseil d'Administration. Ces opérations sont bien évidemment réalisées dans les conditions normales du marché et il ne nous paraît pas justifié de soumettre ces conventions à l'avis préalable des organes de surveillance.

II. INFORMATIONS RELATIVES AUX ACTIVITÉS

92. Indiquer le lieu où est disponible l'information financière sur les transactions avec des parties liées, dans le sens d'IAS 24, ou, en alternative, la reproduction de cette information.

L'information sur les transactions avec des parties liées, dans le sens d'IAS 24 se trouve à la note 29 de l'annexe aux états financiers consolidés au 31 décembre 2017.

II. ÉVALUATION DU MODE DE GOUVERNANCE

1. Indiquer le code de gouvernement d'entreprise adopté.

Le Code de gouvernement d'entreprise auquel est assujettie la société ou à laquelle elle aurait choisi de s'assujettir volontairement doit être identifié, en vertu de l'art 2 du présent règlement.

Outre les textes de loi et les textes réglementaires applicables, notamment le code des sociétés commerciales, le code des valeurs mobilières et les règlements de la CMVM, en particulier le règlement n°4/2013, TD,SA a choisi de ne se soumettre à aucun code de gouvernance d'entreprises autre que celui établi par la CMVM en 2013.

Il faudra en outre indiquer le lieu où sont tenus à la disposition du public les textes des codes de gouvernement d'entreprise auxquels la société émettrice est assujettie (art. 245-A, § 1, al. p).

Le Code de gouvernement d'entreprise produit par la Commission du marché des valeurs mobilières en 2013 peut être consulté sur www.cmvm.pt.

2. Analyser si le code de gouvernement d'entreprise adopté est respecté.

En vertu de l'article 245-A § 1, al. o), la société émettrice devra déclarer à quel code de gouvernement d'entreprise elle s'assujettit, en spécifiant les parties éventuelles de ce code avec lesquelles elle diverge et les raisons de sa divergence.

Pour chaque recommandation, l'information devra porter sur ce qui suit :

a) Donner l'information qui permette d'évaluer si la recommandation est suivie ou renvoyer au paragraphe du rapport où la question est traitée de façon détaillée (chapitre, titre, paragraphe, page);

b) Justifier l'éventuelle non-application ou l'application partielle;

c) En cas de non-application ou d'application partielle, identifier l'éventuel mécanisme alternatif adopté par la société allant dans le même sens que l'objectif de la recommandation.

3. Autres informations

La société devra fournir des éléments ou des informations supplémentaires qui n'ont pas été abordés dans les paragraphes précédents mais qui sont significatifs pour comprendre le modèle et les pratiques de gouvernance adoptées.

Les points compris dans le n° 2 sont traités simultanément en raison de leur interdépendance.

Parmi les 41 recommandations qui composent le Code de gouvernement d'entreprise de la CMVM, il y en a 11 qui ne sont pas adoptées par notre société et 6 qui sont adoptées partiellement.

Le tableau ci-dessous reproduit intégralement le texte de ces recommandations avec la numérotation utilisée dans ce code de gouvernement d'entreprise. Il indique leur adoption ou leur non-adoption, et il renvoie au point du présent rapport qui traite de cette matière ou bien, en application du principe *comply or explain*, qui justifie leur éventuelle non-adoption.

	Recommandation	Adoption	Renvoi
I.1	Les sociétés doivent inciter leurs actionnaires à participer et à voter dans les assemblées générales, notamment en ne fixant pas un nombre excessivement élevé d'actions nécessaires pour avoir droit à une voix et en mettant en œuvre les moyens indispensables à l'exercice du droit de vote par correspondance et par voie électronique.	Partiel	12
I.2	Les sociétés ne doivent pas adopter des mécanismes qui rendraient difficile la prise de décision par leurs actionnaires, notamment en fixant un quorum de délibération supérieur à celui prévu par la loi.	Oui	14
I.3	Les sociétés ne doivent pas établir des mécanismes qui auraient pour effet de provoquer le décalage entre le droit à percevoir des dividendes ou le droit à souscrire de nouvelles valeurs mobilière et le droit de vote de chaque action ordinaire, excepté s'ils sont bien motivés en fonction des intérêts à long terme des actionnaires.	Oui	12
I.4	Les statuts des sociétés qui prévoient de limiter le nombre de voix qui peuvent être détenues ou exercées par un seul actionnaire, de façon individuelle ou en concertation avec d'autres actionnaires, doivent prévoir également de soumettre à la délibération de l'Assemblée générale, au moins tous les cinq ans, le maintien ou non de cette disposition statutaire - sans conditions de quorum plus exigeantes que les conditions légales - et que, dans cette délibération, tous les votes émis seront comptés sans tenir compte de cette limitation.	Non applicable	5
I.5	Des mesures qui auraient pour effet d'exiger à la société de payer ou d'assumer des charges en cas de transfert de contrôle ou de changement de la composition de l'organe d'administration et qui pourrait porter atteinte à la liberté de cession des actions et à la libre appréciation par les actionnaires de la performance des membres de l'organe d'administration ne doivent pas être adoptées.	Oui	6
II	SUPERVISION, GESTION ET AUDIT		
II.1	SUPERVISION ET GESTION		
II.1.1	Dans les limites établies par la loi, sauf en cas de dimension réduite de la société, le Conseil d'Administration doit déléguer l'administration quotidienne de la société. Les compétences déléguées doivent être identifiées dans le rapport annuel sur le gouvernement d'entreprise.	Non	21
II.1.2	Le Conseil d'Administration doit faire en sorte que la société agit de façon concordante avec ses objectifs et ne doit déléguer ses compétences, en ce qui concerne: i) la définition de la stratégie et des politiques générales de la société; ii) la définition de la structure d'entreprises du Groupe; iii) les décisions à prendre devant être considérées comme stratégiques en raison de leur montant, de leur risque et de leurs caractéristiques particulières.	Oui	21
II.1.3	Au-delà des compétences qui lui incombent, le Conseil général et de supervision doit prendre pleinement ses responsabilités au niveau du gouvernement d'entreprise. Par conséquent, les statuts, ou un moyen équivalent, doivent prévoir l'obligation pour cet organe de se prononcer sur la stratégie et les principales politiques de la société, sur la définition de la structure d'entreprise du Groupe et sur les décisions qui doivent être considérées comme stratégiques en raison de leur montant ou de leur risque. Cet organe devra en outre évaluer si le plan stratégique est respecté et si les principales politiques de la société sont Exécutées. Cet organe devra en outre évaluer si le plan stratégique est respecté et si les principales politiques de la société sont exécutées.	Non applicable	15

	Recommandation	Adoption	Renvoi
II.1.4	Sauf dans le cas d'une société à dimension réduite, le Conseil d'Administration et le conseil général et de supervision, selon le modèle adopté, doivent créer les comités qui s'avèrent nécessaires :		
a)	Pour assurer une évaluation correcte et indépendante de la performance des administrateurs exécutifs, pour l'évaluation de leur propre performance globale et celles des divers comités existants;	Non	24
b)	Pour réfléchir sur le système structure et les pratiques de gouvernance adopté, vérifier son efficacité et proposer aux organes compétents les mesures à prendre en vue de l'améliorer.	Non	24
II.1.5	Le Conseil d'Administration ou le Conseil général et de supervision, selon le modèle applicable, doivent fixer les objectifs en matière de prise de risques et créer des mécanismes pour les maîtriser, afin de garantir que les risques effectivement encourus sont consistants avec ces objectifs.	Partiel	54
II.1.6	Le Conseil d'Administration doit comprendre un certain nombre de membres non exécutifs afin que le suivi, la supervision et l'évaluation de l'activité des autres membres de l'organe d'administration soient effectivement garantis.	Non	18
II.1.7	Une proportion adéquate d'indépendants doit se compter parmi les administrateurs non exécutifs, en tenant compte du modèle de gouvernance adopté, la dimension de la société et sa structure d'actionnariat et son free float. L'indépendance des membres du Conseil général et de supervision et des membres du comité d'audit est déterminée par la législation en vigueur. Quant aux autres membres du Conseil d'Administration, quiconque n'est associé à aucun groupe d'intérêts particulier dans la société ni se trouve dans aucune situation susceptible de porter atteinte à la probité de son analyse ou de sa décision, est considéré comme indépendant, notamment: a. Avoir été collaborateur de la société ou d'une société qu'elle contrôle ou fait partie du groupe depuis ces trois dernières années; b. Avoir, les trois dernières années, fourni des services ou établi une relation commerciale importante avec la société ou avec une société qui est contrôlée par elle ou qui fait partie du groupe, que ce soit directement ou en tant qu'associé, administrateur, gérant ou dirigeant d'une personne morale; c. Bénéficier d'une rémunération payée par la société ou par une société qu'elle contrôle ou fait partie du groupe, en plus de la rémunération perçue pour l'exercice des fonctions d'administrateur ; d. Vivre en union de fait ou être conjoint, parent ou similaire en ligne directe jusqu'au 3e degré, et même en ligne collatérale, d'administrateurs ou de personnes physiques détentrices directement ou indirectement d'une participation qualifiée; e. Être détenteur d'une participation qualifiée ou représenter un actionnaire détenteur de participations qualifiées.	Non	18
II.1.8	Lorsqu'ils sont sollicités par d'autres membres des organes de la société, les administrateurs qui exercent des fonctions exécutives doivent leur fournir en temps utile les informations demandées, et de façon à répondre valablement à leur demande.	Oui	18
II.1.9	Le président de l'organe d'Administration exécutif ou du comité exécutif doit remettre, selon le cas, au président du Conseil d'Administration, au président du Conseil de surveillance, au président du comité d'audit, au président du conseil général et de supervision et au président du comité chargé des affaires financières, les convocations et les procès-verbaux concernant leurs réunions.	Oui	18

	Recommandation	Adoption	Renvoi
II.1.10	Au cas où le président de l'organe d'administration exercerait des fonctions exécutives, cet organe doit indiquer parmi ses membres un administrateur indépendant qui assurerait la coordination des travaux des autres membres non exécutifs ainsi que les conditions pour que ces derniers puissent décider de façon indépendante et informée ou trouver un autre mécanisme équivalant qui assure cette coordination.	Non applicable	18
II.2	SURVEILLANCE		
II.2.1	Selon le modèle applicable, le président du Conseil de surveillance, du comité d'audit ou du comité des affaires financières doit être indépendant, conformément au critère légal applicable, et posséder les compétences adéquates à l'exercice de ses fonctions.	Oui	32 33
II.2.2	L'organe de surveillance doit être le principal interlocuteur de l'auditeur externe et le premier destinataire de ses rapports. Il lui appartient notamment de proposer sa rémunération et de veiller à ce que les conditions appropriées à la prestation de services soient assurées.	Non	45
II.2.3	L'organe de surveillance doit évaluer tous les ans l'auditeur externe et propose à l'organe compétent sa révocation ou la résiliation du contrat de prestation de ses services en cas de justes motifs à cet effet.	Oui	45
II.2.4	L'organe de surveillance doit évaluer le fonctionnement des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques et proposer les ajustements qui s'avèrent nécessaires.	Non	51
II.2.5	Le comité d'audit, le Conseil général et de supervision et le Conseil de surveillance doivent se prononcer sur les plannings et les moyens affectés aux services d'audit interne et aux services qui veillent au respect des normes appliquées à la société (service de conformité) et doivent être destinataires des rapports réalisés par ces services, au moins quand sont en cause des matières relevant de l'information sur la situation financière, de l'identification ou de la résolution de conflits d'intérêts et la détection de potentielles illégalités.	Non	51
II.3	FIXATION DES RÉMUNÉRATIONS		
II.3.1	Tous les membres du comité des rémunérations ou de son équivalent doivent être indépendants par rapport aux membres exécutifs de l'organe d'administration et compter parmi eux au moins un membre possédant les connaissances et l'expérience en matière de politique de rémunération.	Partiel	67 e 68
II.3.2	Pour aider le comité des rémunérations dans l'exercice de ses fonctions, il ne peut être fait appel à aucune personne physique ou morale qui prêterait, ou aurait prêté des services au cours des trois dernières années, à une structure dépendante du Conseil d'Administration, au Conseil d'Administration lui-même ou qui aurait actuellement une relation avec la société ou avec une société conseil de la société. Cette recommandation s'applique également à toute personne physique ou morale qui leur serait liée par un contrat de travail ou de prestation de services.	Oui	67

	Recommandation	Adoption	Renvoi
	La déclaration sur la politique de rémunération des organes d'administration et de surveillance visée dans l'article 2 de la loi n° 28/2009, du 19 juin 2009, doit comporter en plus :		
II.3.3	a) l'identification et l'explication des critères de détermination de la rémunération à attribuer aux membres des organes sociaux; b) l'information quant au plafond potentiel, au plan individuel, et au plafond potentiel, au plan agrégé, à payer aux membres des organes sociaux, et l'identification des circonstances où ces plafonds peuvent être dus; d) L'information quant à l'exigibilité ou l'inexigibilité de paiements relatifs à la révocation ou la cessation de fonctions d'administrateurs.	Partiel	69
II.3.4	La proposition relative à l'approbation des plans d'attribution d'actions et/ou d'options d'achat d'actions, ou sur la base des variations de prix des actions, à des membres des organes sociaux doit être soumise à l'Assemblée générale. La proposition doit contenir tous les éléments nécessaires à une évaluation correcte du plan.	Non applicable	85
II.3.5	La proposition relative à l'approbation d'un système d'avantages de retraite établi au profit des membres des organes sociaux doit être soumise à l'Assemblée générale. La proposition doit contenir tous les éléments nécessaires à une évaluation correcte du système.	Non	76
III	RÉMUNÉRATIONS		
III.1	La rémunération des membres exécutifs de l'organe d'administration doit se fonder sur la performance effective et décourager la prise excessive de risques.	Oui	70
III.2	La rémunération des membres non exécutifs de l'organe d'administration et la rémunération des membres de l'organe de surveillance ne devra comprendre aucune composante dont le montant dépendrait de la performance ou de la valeur de la société.	Oui	18 e 81
III.3	La composante variable de la rémunération doit être globalement raisonnable par rapport à la composante fixe de la rémunération, et des plafonds doivent être fixés pour toutes les composantes.	Partiel	71
III.4	Une partie significative de la rémunération variable doit être différée pendant une période de trois ans au moins et elle doit être payée seulement si la performance de la société demeure positive au cours de cette période.	Oui	72
III.5	Les membres de l'organe d'administration ne doivent pas signer de contrats, ni avec la société, ni avec des tiers, dont l'effet serait d'atténuer le risque inhérent à la variabilité de la rémunération qui aura été fixée pour eux par la société.	Oui	71
III.6	Les administrateurs exécutifs doivent, jusqu'au terme de leur mandat, conserver les actions de la société acquises au titre de schémas de rémunération variable, dont la valeur équivaut au double de la rémunération totale annuelle, à l'exception de celles qui doivent être cédées en vue de régler les impôts découlant du bénéfice de ces mêmes actions.	Non applicable	73
III.7	Quand la rémunération variable prévoit l'attribution d'options, le début de la période d'exercice doit être différé pendant une durée de trois ans au moins.	Non applicable	74

Recommandation		Adoption	Renvoi
III.8	Quand la révocation d'un administrateur ne découle pas d'une violation grave de ses devoirs ni de son inaptitude à exercer normalement ses fonctions, mais qu'il soit reconduit, même ainsi, à les exercer de façon inappropriée, la société devra être dotée des instruments juridiques appropriés et nécessaires pour qu'aucune indemnité au-delà de celle due légalement, ne soit exigible.	Non	83
IV	AUDIT		
IV.1	Dans le cadre de ses compétences, l'auditeur externe doit vérifier l'application des politiques et des systèmes de rémunération des organes sociaux, l'efficacité et le fonctionnement des mécanismes de contrôle interne et rapporter à l'organe de surveillance de la société toute anomalie.	Partiel	51 e 67
IV.2	La société ou toute autre société qu'elle contrôle ne doit pas faire appel à l'auditeur externe, ni à aucune société filiale ou du même réseau, pour des services autres que l'audit. Au cas où de tels services s'avèreraient nécessaires, ils doivent être approuvés par l'organe de surveillance et expliqués dans son rapport annuel sur le gouvernement d'entreprise. Ils ne doivent pas représenter plus de 30% du montant total des services fournis à la société.	Oui	37, 41 e 46
IV.3	Les sociétés doivent procéder au remplacement de l'auditeur au terme de deux ou trois mandats, selon qu'ils sont respectivement de quatre ou de trois ans. Son maintien en poste au-delà de cette période devra faire l'objet d'un avis motivé de l'organe de surveillance qui évalue précisément les conditions d'indépendance de l'auditeur et les avantages et les coûts de son remplacement.	Oui	44
V	CONFLITS D'INTÉRÊTS ET TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES		
V.1	Les conventions entre la société et les actionnaires détenteurs de participation qualifiée, ou des entités qui auraient avec eux une quelconque relation, dans le sens de l'art. 20 du Code des valeurs mobilières, doivent être conclues dans les conditions normales du marché.	Oui	10
V.2	L'organe de supervision ou de surveillance doit établir les procédures et les critères permettant de déterminer l'importance des conventions établies avec des actionnaires détenteurs de participation qualifiée - ou avec des entités qui auraient avec eux une quelconque relation, dans le sens de l'article 20, paragraphe 1, du Code des valeurs mobilières. Les conventions revêtant une importance significative doivent être soumises à l'avis préalable de cet organe.	Non	10
VI.	INFORMATION		
VI.1	Sur leur site internet, les sociétés doivent donner, en portugais et en anglais, les informations qui font connaître leur évolution et leur réalité actuelle en matière économique, financière et de gouvernance.	Oui	59
VI.2	Les sociétés doivent assurer l'existence d'un bureau d'aide à l'investisseur et de contact permanent avec le marché, qui réponde aux demandes des investisseurs en temps utile et qui tienne un registre des demandes faites et du traitement qui leur a été donné.	Oui	56 e 58

DESCRIPTION DE LA POLITIQUE DE DIVERSITÉ APPLIQUÉE PAR LA SOCIÉTÉ À SES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE SURVEILLANCE
(ARTICLE 245-A, § 1, ALINÉA R) DU CODE DES VALEURS MOBILIÈRES)

1. Contexte

En vertu des nouveaux textes réglementaires consacrés à l'article 245-A § 1 alinéa r du Code des valeurs mobilières, figure la "description de la politique de diversité appliquée par la société à ses organes d'administration et de surveillance".

Suivant cette exigence légale entrée en vigueur au cours de l'année 2017, on procède à la description du thème, sans qu'aucune politique le concernant n'ait été adoptée en assemblée générale, qui le forum idéal et l'organe compétent pour le faire, compte tenu, notamment, du modèle de gouvernance de Teixeira Duarte, S.A..

Comme il n'y a eu aucune réunion d'actionnaires entre la date d'entrée en vigueur de ces textes réglementaires et la date de ce rapport, nous décrivons ci-dessous la diversité effective des membres de ces organes sociaux, leur encadrement et celui que ce Conseil - demandeur du rapport - souhaite voir être pris en ligne de compte dans l'approbation d'une Politique de diversité devant être appliquée par la société.

La société cotée tête du Groupe Teixeira Duarte conserve depuis 1987 un modèle de gouvernance habituellement dénommé modèle unitaire : il possède un seul organe de gestion (le conseil d'administration), constitué de seulement 5 membres, tous exécutifs et (depuis 2008) de 2 organes de surveillance : Un conseil de surveillance (constitué de seulement 3 membres) et une société de commissaires aux comptes.

2. Les organes de surveillance

Selon le modèle de gouvernance en vigueur chez Teixeira Duarte, S.A. – et à l'exclusion, par définition, de ce thème de la société de commissaires aux comptes - et du fait que le conseil de surveillance ne se compose que de 3 membres, nous informons qu'il existe dans cet organe une relative amplitude d'âge (20 ans), une diversité d'antécédents professionnels et de qualifications, mais tous sont de sexe masculin, comme

présenté dans les informations décrites précédemment dans ce rapport portant sur le gouvernement d'entreprise.

3. L'organe d'administration

3.1. La diversité comme conséquence

Les membres du conseil d'administration de Teixeira Duarte, S.A. possèdent une diversité effective, même si tel n'était pas le but, c'est la conséquence d'autres critères de gouvernance d'entreprise pris comme prioritaires au succès simultané de la société et du respect des obligations à la charge de chacun des titulaires des fonctions afférentes. Toutefois, il convient de relever que - même s'il s'agit du résultat indirect de la mise en œuvre desdits critères - les membres des organes d'administration sont tous de sexe masculin.

3.2. Critère privilégié

En effet, la position de l'actionnaire (Teixeira Duarte – Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A.) que dirige la société cotée tête du Groupe depuis le début de sa cotation en bourse en 1998 (alors dénommé Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. et depuis 2010, avec Teixeira Duarte, S.A.) fut de toujours miser (sauf une fois pendant une certaine période), (i) sur les membres exécutifs et donc liés à l'activité du Groupe ; et, parmi eux (ii) ceux étant désignés en interne comme personne « de la maison » ; une mise sur la confiance dans l'identification des mêmes valeurs, avec une histoire partagée privilégiant ce lien davantage idiosyncrasique que le choix d'un expert extérieur à tout secteur d'activité, marché ou domaine d'entreprise.

Dès lors, tous les membres des organes d'administration possèdent au moins vingt-cinq ans de service au sein du Groupe Teixeira Duarte, de même que beaucoup de membres de la haute direction du Groupe.

3.3. DIVERSITÉ

Cela ne signifie pas pour autant de toujours choisir des personnes très anciennes. L'actuel Présidence du conseil d'administration a intégré cet organe pour la première fois en 1987, à l'âge de 31 ans et, actuellement, les cinq membres de ce Conseil ont une amplitude d'âge de 19 ans.

Cet aspect conditionne également les antécédents professionnels de chaque membre du Conseil d'administration dans la mesure où, à l'exception de courtes périodes de temps au début de leur carrière, la majorité des membres du Conseil d'administration ont effectué leur parcours au sein du Groupe Teixeira Duarte, ils ont pu exercer dans différents secteurs, pays et zones d'activité, qui ont pu renforcer leurs compétences de base - également diverses - allant de la gestion, au droit ou au génie civil, parmi les différents domaines qu'il propose.

Cet aspect du Génie Civil correspond également au premier critère mentionné - le parcours réalisé au sein de Teixeira Duarte - car c'est le Génie civil et la construction qui sont à l'origine du Groupe et qui représentent encore son corps de métier, il est donc normal que le parcours de formation soit réalisé dans ce secteur spécifique du génie civil et de la construction.

Ce fait, associé à l'absence d'une politique allant dans ce sens, a également contribué à ce que le Conseil d'administration soit uniquement constitué d'hommes car le suivi de nombreux ouvrages supposait de nombreuses contraintes en matière d'activité et de dispersion géographique. Certaines fonctions au sein de cette activité centrale du Groupe étaient ainsi moins recherchées par les personnes de sexe féminin.

3.4. Conclusion

Teixeira Duarte, S.A. ne possède donc pas de politique écrite en matière de diversité mais elle a mis en œuvre une diversité effective d'âges, de compétences (trois compétences différentes tous les cinq membres), d'antécédents professionnels au sein du Groupe (qui varient actuellement du secteur de la construction, aux concessions et services, à l'immobilier, à l'hôtellerie, à la distribution et au commerce automobile ; et également aux différents secteurs de soutien aux entreprises : Ressources humaines, finances et comptabilité, systèmes de gestion et technologie, entre autres), ne possédant pas de diversité quant au sexe.

Il s'agit du résultat de l'application prioritaire de critères susmentionnés et non d'une politique assumée spécifiquement sur la diversité, laquelle sera approuvée cette année en assemblée générale des actionnaires.

4. Engagements en matière diversité

La société respecte déjà actuellement - y compris pour l'ensemble du Groupe qu'elle pilote - un ensemble d'obligations en matière de diversité, notamment la non-discrimination et l'égalité des opportunités résultant de la loi et des autres règlements en vigueur, ainsi que des règles figurant dans le Code d'éthique et de conduite du Groupe Teixeira Duarte et dans les autres documents qui y sont fondés et qui applicables à l'ensemble du Groupe, lesquels devront être conformes à la définition de la Politique de diversité et s'appliquer aux organes d'administration et de surveillance, que les actionnaires approuvent en Assemblée générale.



Teixeira Duarte

Rapport Annuel 2017

États Financiers Individuels 2017

I. BILAN

Postes	Notes	2017	2016
Actif			
Actif non courant :			
Immobilisations corporelles	7	763	467
Goodwill	8	26.003	29.254
Immobilisations incorporelles	6	75	66
Participations financières - méthode de la mise en équivalence	8	1.117.703	1.141.436
Autres placements financiers	11.1	6	-
Actifs d'impôts différés	10	-	5.224
		1.144.550	1.176.447
Actif courant :			
Clients	11.1	11.629	8.933
État et autres collectivités publiques	11.1	79	9.434
Autres créances	11.1	14.806	37.807
Reports à nouveau	11.1	37	40
Actifs non courants détenus en vue de la vente	11.1	30.133	-
Trésorerie et dépôts bancaires	4	189	84
		56.872	56.298
Total de l'actif		1.201.422	1.232.745
Capitaux propres et passif			
Capitaux propres			
Capital souscrit	19	210.000	210.000
Réserves légales	19	42.000	36.500
Autres réserves	19	243.660	242.908
Résultats reportés :			
Résultats reportés		7.806	7.806
Bénéfices non attribués - méthode de mise en équivalence		(258.250)	(217.685)
Ajustements sur actifs financiers :			
Bénéfices non attribués - méthode de mise en équivalence		258.250	217.685
Autres ajustements sur actifs financiers		(23.683)	17.848
		479.783	515.062
Résultat net de l'exercice		(15.359)	7.093
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		464.424	522.155
Passif			
Passif non courant :			
Financements obtenus	11.2	116.677	13.034
Autres dettes	11.2	302.006	344.433
		418.683	357.467
Passif courant :			
Fournisseurs	11.2	28.416	2.243
État et autres collectivités publiques	11.2	846	354
Financements obtenus	11.2	114.233	213.513
Autres dettes	11.2	174.820	137.013
		318.315	353.123
Total du passif		736.998	710.590
Total des capitaux propres et passif		1.201.422	1.232.745

(Montants en milliers d'euros)

L'annexe fait partie intégrante du bilan les 31 décembre 2017 et 2016.

II. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS PAR NATURES

Produits et charges	Notes	2017	2016
Ventes et services fournis	9	13.232	12.223
Gains/pertes sur filiales	8	30.182	52.804
Fournitures et services extérieurs	15	(4.651)	(4.009)
Charges du personnel	14	(9.773)	(11.696)
Autres produits	16	184	107
Autres charges	17	(378)	(153)
Résultat avant dépréciations, charges de financement et impôts		28.796	49.276
Charges de dépréciation et d'amortissement	6, 7 et 8	(3.343)	(3.303)
Résultat opérationnel (avant les frais de financement et impôts)		25.453	45.973
Intérêts et produits assimilés obtenus	9 et 13	482	680
Intérêts et charges assimilées supportées	13	(30.675)	(35.861)
Résultat avant impôt		(4.740)	10.792
Impôt sur le revenu de l'exercice	10	(10.619)	(3.699)
Résultat net de l'exercice		(15.359)	7.093

(Montants en milliers d'euros)

L'annexe fait partie intégrante du compte de résultat par nature des exercices 2017 et 2016

III. PRÉSENTATION DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Description	Notes	Capitaux propres attribués aux détenteurs du capital						Total
		Capital libéré	Réserves légales	Autres réserves	Résultats reportés	Ajustements sur actifs financiers de filiales	Résultat net de l'exercice	
Solde au 1er janvier 2016	1	210.000	31.500	224.610	(191.427)	259.928	24.978	559.589
Variations au cours de l'exercice :								
Application de résultats		-	5.000	18.298	-	-	(23.298)	-
Application de la méthode de la mise en équivalence	8	-	-	-	(18.453)	(24.394)	-	(42.847)
	2	-	5.000	18.298	(18.453)	(24.394)	(23.298)	(42.847)
Résultat net de l'exercice	3						7.093	7.093
Résultat global	4=2+3							(35.754)
Opérations sur les détenteurs de capital au cours de l'exercice :								
Dividendes	4	-	-	-	-	-	(1.680)	(1.680)
	5	-	-	-	-	-	(1.680)	(1.680)
Solde au 31 décembre 2016	6=1+2+3+5	210.000	36.500	242.908	(209.880)	235.534	7.093	522.155
Solde au 1er janvier 2017	7	210.000	36.500	242.908	(209.880)	235.534	7.093	522.155
Variations au cours de l'exercice :								
Application de résultats	19	-	5.500	752	-	-	(6.252)	-
Application de la méthode de la mise en équivalence	8	-	-	-	(40.565)	(967)	-	(41.532)
Réduction du capital		-	-	-	-	-	-	-
	8	-	5.500	752	(40.565)	(967)	(6.252)	(41.532)
Résultat net de l'exercice	9						(15.359)	(15.359)
Résultat global	10=8+9							(56.891)
Opérations sur les détenteurs de capital au cours de l'exercice :								
Dividendes	4 e 19	-	-	-	-	-	(840)	(840)
	11	-	-	-	-	-	(840)	(840)
Solde au 31 décembre 2017	12=7+8+9+11	210.000	42.000	243.660	(250.445)	234.567	(15.359)	464.424

(Montants en milliers d'euros)

L'annexe fait partie intégrante du tableau de variation des capitaux propres en 31 décembre 2016 et 2017

IV. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Description	Notes	2017	2016
Activités opérationnelles :			
Sommes perçues des clients		8.940	11.755
Sommes payées aux fournisseurs		(8.203)	(20.436)
Sommes payées au personnel		(5.211)	(6.666)
Trésorerie générée par les opérations		(4.474)	(15.347)
Impôt sur le revenu payé/perçu		430	1.610
Autres encaissements/décaissements		(5.483)	(5.791)
Flux de trésorerie des activités opérationnelles (1)		(9.527)	(19.528)
Opérations d'investissement :			
Paiements concernant :			
Immobilisations corporelles		(9)	(86)
Immobilisations incorporelles		(26)	(7)
Investissements financiers	4	(30.000)	(50)
Parties liées	4	(22.985)	(8.748)
Encaissements provenant de :			
Investissements financiers	4	15.000	-
Intérêts et produits assimilés		835	1.301
Dividendes	4 et 8	12.250	4.000
Parties liées	4	39.417	1.715
Flux de trésorerie des opérations d'investissement (2)		14.482	(1.875)
Opérations de financement :			
Encaissements provenant de :			
Financements obtenus		58.694	100.870
Parties liées	4	110.768	-
Paiements concernant :			
Financements obtenus		(53.970)	(67.999)
Parties liées	4	(111.130)	-
Intérêts et charges assimilées		(8.372)	(9.838)
Dividendes	4 et 19	(840)	(1.680)
Flux de trésorerie des opérations de financement (3)		(4.850)	21.353
Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie (1+2+3)		105	(50)
Caisse et ses équivalents en début d'exercice	4	84	134
Caisse et ses équivalents à la fin de l'exercice	4	189	84

(Montants en milliers d'euros)

L'annexe fait partie intégrante du tableau des flux de trésorerie des exercices 2016 et 2017

ANNEXE

1. INTRODUCTION

TEIXEIRA DUARTE, S.A. ("Entreprise"), numéro d'identification fiscale 509.234.526, dont le siège est à Porto Salvo, a été constituée le 30 novembre 2009. Sa principale activité est : réalisation et gestion d'investissements, coordination et supervision d'autres sociétés intégrées ou liées à son groupe d'entreprises, en opérant essentiellement dans les domaines de la planification stratégique et organisationnelle. Elle fournit également des services de direction, de gestion, de conseil, d'assistance opérationnelle aux plans technique, financier et des ressources humaines, à ses filiales ou aux sociétés avec lesquelles elle a signé un contrat à cet effet.

Les états financiers ci-joints concernent l'Entreprise seule. Les investissements financiers sur les sociétés filiales ont été inscrits par la méthode de mise en équivalence, comme expliqué dans la note 3.2.a).

Tous les montants de cette annexe sont exprimés en milliers d'euros.

2. RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Ces états financiers ont été élaborés en appliquant les normes comptables et l'information financière prévue par le système de normalisation comptable (SNC), approuvé par le décret-loi n° 158/2009 du 13 juillet 2009, rectifié par la déclaration de rectification n° 67-B/2009 du 11 septembre 2009 et modifié par la loi n° 20/2010 du 23 août 2010 et par le décret-loi n° 98/2015 du 2 juin 2015 qui a introduit dans le système de normalisation comptable les modifications considérées comme indispensables pour assurer leur conformité avec la directive n° 2013/34/EU, du Parlement européen et du Conseil du 26 juin 2013. Par conséquent, les ordonnances et les communications relatives aux instruments comptables qui composent le SNC ont été modifiés.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Hypothèse de poursuite des opérations

Les états financiers annexes ont été élaborés dans l'hypothèse d'une continuité des opérations, à partir des livres et des registres comptables de l'Entreprise, tenus conformément aux Normes Comptables et d'Information Financière.

3.1. Bases d'évaluation

Les états financiers ont été préparés suivant la convention du coût historique, suivant les prémisses de la continuité des opérations, à partir des livres et des registres comptables de l'Entreprise, tenus conformément au NCRF.

3.2. Méthodes comptables significatives

a) Investissements financiers

Les investissements financiers dans les filiales sont inscrits par la méthode de mise en équivalence. Les participations sont comptabilisées initialement par le coût d'acquisition, lequel a été majoré ou déduit de la différence entre ce coût d'acquisition et la valeur proportionnelle à la participation aux capitaux propres de ces entreprises, reportés à la date d'acquisition ou de la première application de cette méthode.

Lorsque les différences entre le coût d'acquisition des investissements sur les filiales et entreprises associées sont positives, elles sont inscrites en tant que goodwill ou demeurent dans le poste des investissements sur les sociétés filiales et associées. Dans les cas où le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur des actifs nets identifiés, la différence obtenue (goodwill négatif) est inscrite comme gain de l'exercice où a lieu l'acquisition, dans le poste "Autres produits".

Les amortissements sont calculés par la méthode linéaire selon la durée d'utilité attendue par l'entreprise pour le *Goodwill* en cause. L'amortissement est réalisé selon la durée d'utilité estimée suivante :

	Durée de vie
<i>Goodwill</i>	10

Selon la méthode de la mise en équivalence, les participations financières sont périodiquement ajustées à la valeur correspondant à la participation aux résultats nets des entreprises associées et des filiales en contrepartie des "produits et des charges sur filiales", et à d'autres variations survenues sur leurs capitaux propres en contrepartie du poste "Autres ajustements sur actifs financiers", et à la comptabilisation des pertes de valeur. De plus, les dividendes perçus de ces entreprises sont portés en tant que diminution de la valeur des investissements financiers.

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles utilisées pour la production, la prestation de service ou le travail administratif sont inscrites au coût d'acquisition ou de production, et comprennent les dépenses imputables à l'achat, déduit de la dépréciation cumulée et, le cas échéant, des pertes de valeur.

Les immobilisations corporelles sont amorties par la méthode linéaire selon leur durée d'utilité estimée, à partir du moment où elles sont prêtes à être utilisées conformément à leur objet et l'amortissement cesse lorsque les actifs sont cédés ou classés comme des actifs non courants détenus à la vente. L'amortissement est réalisé selon les durées d'utilité estimées suivantes :

	Durée de vie
Bâtiments et autres constructions	10
Matériel de transport	4 - 5
Matériel de bureau et mobilier	3 - 10

Les travaux d'amélioration ou de rénovation ne sont inscrits dans les actifs que dans les cas où ils consistent à remplacer des biens, lesquels sont déduits ou conduisent à une augmentation des bénéfices économiques futurs.

Les immobilisations corporelles en cours représentent des actifs encore en phase de construction, et sont inscrites à leur coût d'acquisition déduit d'éventuelles pertes de valeur. Ces immobilisations corporelles sont amorties à partir du moment où les actifs sous-jacents sont achevés ou en cours d'utilisation.

Les plus-values ou moins-values découlant de la vente ou de la réduction des immobilisations corporelles sont déterminées par la différence entre le prix de vente et la valeur comptable nette à la date de la cession/réduction et sont inscrites à leur valeur nette dans le compte de résultats aux postes « Autres produits » ou « Autres charges ».

c) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les droits contractuels sur l'utilisation de logiciels et sont portées à leur coût d'acquisition, déduit de leurs amortissements cumulés et de leurs pertes de valeur. Les immobilisations incorporelles ne sont comptabilisées que s'il est probable qu'elles génèrent des bénéfices économiques futurs pour l'entreprise, qu'elles soient contrôlables par l'entreprise et que leur valeur puisse être évaluée avec fiabilité.

Les coûts internes associés à la maintenance et au développement de logiciels sont inscrits en tant que charges dans le compte de résultat quand ils sont encourus, sauf lorsque ces coûts sont directement associés à des projets qui généreront probablement des bénéfices économiques futurs pour l'entreprise. Dans ces situations, ces coûts sont capitalisés

en tant qu'immobilisations incorporelles.

Les amortissements sont calculés par la méthode linéaire selon la durée d'utilité attendue par l'entreprise pour les actifs en cause, à partir du moment où elles sont prêtes à être utilisées conformément à leur objet. L'amortissement est réalisé selon la durée d'utilité estimée suivante :

	Durée de vie
Logiciels	3

d) Régime de majoration

Les produits et charges sont inscrits selon le principe du régime comptable de la majoration, qui les comptabilise au fur et à mesure qu'ils sont générés.

Les produits et les charges dont la valeur réelle n'est pas connue sont estimés.

Les différences entre les montants perçus et payés et les produits et les charges correspondants sont inscrites dans les postes « Autres créances » et « Report à nouveau » dans l'actif et « Autres dettes » et « Report à nouveau » dans le passif.

e) Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunts sont comptabilisés dans le compte de résultat de l'exercice qu'ils concernent, sauf si les charges financières des emprunts sont directement liées à l'acquisition, à la construction et à la production d'actifs qui prennent un certain temps de préparation avant d'être utilisés. Dans ce cas, les coûts d'emprunt sont capitalisés et rentrent dans le coût de l'actif. La capitalisation de ces charges commence dès le début de la préparation des opérations de construction ou de développement de l'actif et est interrompue après le début de l'utilisation, ou la fin de la production ou de la construction de l'actif ou lorsque le projet en cause est interrompu. Tous les produits financiers générés par des emprunts obtenus par avance et alloués à un investissement particulier sont déduits des charges financières éligibles à la capitalisation.

f) Produit des activités ordinaires

Les recettes provenant de prestations de service sont comptabilisées dans le compte de résultats quand les conditions ci-dessous sont satisfaites :

- Le montant des produits des activités ordinaires peut être évalué de façon fiable ;
- Il est probable que les bénéfices économiques associés à la transaction fluent vers l'entreprise ;

- Le degré d'avancement de la transaction à la clôture de l'exercice peut être évalué avec fiabilité ; et
- Les charges encourues avec la transaction et les charges à encourir pour conclure la transaction peuvent être évaluées avec fiabilité.

Les ventes sont comptabilisées nettes d'impôts, de ristournes et d'autres coûts inhérents à leur concrétisation à la juste valeur du montant perçu ou à percevoir. Les produits provenant de la prestation de services sont comptabilisés dans le compte de résultats sur la base du degré d'avancement de la prestation de services à la clôture de l'exercice.

g) Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque l'entreprise devient partie dans leur relation contractuelle.

Trésorerie et dépôts bancaires

Les montants compris dans le poste "Trésorerie et dépôts bancaires" correspondent aux valeurs de trésorerie, aux dépôts bancaires, aux dépôts à terme et à d'autres placements de trésorerie dont l'échéance est de moins de trois mois, et qui peuvent être immédiatement mobilisables sans risque significatif de changement de valeur.

Créances

Les créances sont évaluées, quand elles sont comptabilisées au départ à leur juste valeur et ensuite à leur coût amorti, qui n'est généralement pas différent de leur valeur nominale. Quand il s'avère qu'elles sont en perte de valeur, leur ajustement est inscrit dans les résultats. L'ajustement comptabilisé est évalué par la différence entre la valeur pour laquelle les créances sont comptabilisées et la valeur actuelle des flux de trésorerie actualisés au taux d'intérêt effectif déterminé lors de la comptabilisation initiale.

Actifs non courants détenus en vue de la vente

Les actifs non courants (ou opérations discontinues) sont classés comme étant détenus en vue de la vente si leur valeur est réalisable par une opération de vente, au lieu de l'être par leur utilisation continue. On constate cette situation seulement dans les conditions suivantes : (i) la vente est très probable; (ii) l'actif est disponible à la vente immédiate dans l'état où il se trouve; (iii) la direction est engagée dans un plan de vente; et (iv) il est probable que la vente se réalise dans les douze mois.

Les actifs non courants (ou opérations discontinues) classés comme étant détenus en vue de la vente sont évalués à la

valeur la plus faible entre la valeur comptable et sa juste valeur diminuée des coûts de vente.

Passifs financiers et instruments de capital

Les passifs financiers et les instruments de capitaux propres sont classés selon la substance contractuelle indépendamment de la forme légale qu'ils revêtent. Les instruments de capitaux propres sont des contrats qui dégagent un intérêt résiduel dans les actifs de l'entreprise après déduction des passifs.

Les instruments de capitaux propres émis par l'entreprise sont inscrits à la valeur nette reçue des coûts supportés par leur émission.

Comptes créditeurs

Les dettes sont comptabilisées au départ à leur juste valeur et ensuite à leur coût amorti, qui ne diffère généralement pas de leur valeur nominale et déduits des pertes de valeur estimées.

Emprunts bancaires

Les emprunts sont initialement inscrits et comptabilisés dans le passif à la valeur nominale reçue, nette des dépenses engagées par l'émission de ces emprunts et évalués plus tard par la méthode du coût amorti. Les charges financières, calculées selon le taux d'intérêt effectif et qui comprennent des primes à payer, sont comptabilisées selon le régime comptable de la majoration, et ajoutées à la valeur comptable de l'emprunt, au cas où elles ne seraient pas remboursées au cours de l'exercice.

h) L'assurance retraite

L'Entreprise procure à ses salariés une assurance retraite qui s'inscrit dans le cadre d'une politique sociale et d'encouragement au profit des salariés. Comme elle est de nature facultative, seules les directions de ces sociétés décident d'effectuer les cotisations lorsqu'elles semblent convenir en fonction de leur performance et de leur situation économique et financière. Les cotisations effectuées sont donc inscrites en tant que charge à la date où elles sont dues.

Sans remettre en cause leur nature facultative, les cotisations effectuées par l'Entreprise sont exclusivement celles prévues dans la législation fiscale admise.

i) Impôt sur le revenu

L'entreprise est assujettie au régime spécial d'imposition des groupes de sociétés (RETGS) prévu à l'article 69 du code de l'impôt sur les sociétés (IRC), dont Teixeira Duarte, S.A. est la

société dominante depuis le 1er janvier 2012.

L'impôt sur le revenu de l'exercice, inscrit sur le compte de résultats représente la somme de l'impôt courant, de l'impôt différé et des ajustements de l'impôt estimé.

L'impôt exigible sur le revenu est calculé à partir des résultats imposables de l'entreprise selon les règles fiscales en vigueur. Les résultats imposables peuvent être différents des résultats comptables puisqu'ils peuvent ne pas inclure divers revenus et charges qui ne seront déductibles ou imposables que dans de futurs exercices, ainsi que des revenus et des charges que ne seront jamais déductibles ni imposables.

Conformément aux dispositions de la NCRF 25 - Impôts sur le revenu, l'impôt différé résulte des différences temporelles entre le montant des actifs et des passifs aux fins d'information fiscale (valeur comptable) et leurs montants aux fins d'imposition (base fiscale).

Les impôts différés actifs et passifs sont calculés et évalués tous les ans en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou annoncés pour la période où la reprise des différences temporelles est attendue.

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que lorsqu'il existe des attentes raisonnables qu'il y aura des bénéfices fiscaux futurs suffisants pour les utiliser, ou lorsqu'il existe des différences temporelles imposables qui compensent les différences temporelles déductibles au moment de leur récupération. Les passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables.

Les impôts différés comptabilisés sont revus à la fin de chaque exercice et leur montant est ajusté en fonction des attentes de leur future utilisation.

Les impôts différés sont inscrits en tant que charge ou produit de l'exercice, sauf s'ils résultent de valeurs inscrites directement sur les capitaux propres, situation où l'impôt différé est également inscrit dans le même poste.

j) Les actifs et passifs éventuels

Les actifs éventuels sont des actifs potentiels résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou non d'un ou de plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de la société.

Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers de la société, mais ils sont objet d'information quand

un bénéfice économique futur s'avère probable.

Les passifs éventuels sont définis comme étant : (i) des obligations potentielles résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou de plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de la société ; ou (ii) des obligations actuelles résultant d'événements passés mais qui ne sont pas comptabilisées, car il n'est pas probable qu'une sortie de ressources qui affecterait des avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation ou le montant de l'obligation ne peut pas être évalué avec une fiabilité suffisante.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers de la société et sont objet d'information, à moins qu'une sortie de ressources qui affecterait des avantages économiques soit loin d'être probable et dans ce cas, ils ne sont même pas objet d'information.

3.3. Jugements de valeur de l'organe de gestion

Pour la préparation des états financiers, l'Entreprise a adopté des hypothèses et des estimations qui affectent les actifs et les passifs, les produits et les charges présentés. Les estimations ont été déterminées à partir de la meilleure information disponible à la date de la préparation des états financiers et de la connaissance et de l'expérience d'événements passés et/ou en cours. Toutefois, des situations, qui étaient imprévisibles à cette date, pourront survenir ultérieurement et n'ont donc pas été prises en compte dans ces estimations. Les changements de ces estimations, qui surviennent après la clôture de l'exercice seront corrigés dans le compte de résultat de façon prospective.

Les estimations comptables les plus significatives figurant dans les états financiers comprennent : i) les comptes de régularisation; ii) les analyses de dépréciation; iii) les durées d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles.

4. FLUX DE TRÉSORERIE

Trésorerie et dépôts bancaires

La trésorerie et les dépôts bancaires aux 31 décembre 2017 et 2016 sont ventilés comme suit :

	2017	2016
Dépôts bancaires immédiatement mobilisables	189	84
	189	84

Flux des opérations d'investissement

Le paiement d'investissements financiers d'un montant de 30 millions d'euros, pour l'exercice clos au 31 décembre 2017, correspond à l'augmentation de capital de Lagoas Park, S.A..

L'encaissement provenant d'investissements financiers, pour l'exercice clos au 31 décembre 2017, correspond au montant reçu à titre d'acompte par le compromis de vente de la participation dans Lagoas Park, S.A., conclu le 20 décembre 2017 entre l'entreprise et Teixeira Duarte – Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A.

Les encaissements provenant de dividendes réalisés pendant les exercices 2017 et 2016, se répartissent comme suit (Note 8) :

	2017	2016
TEIXEIRA DUARTE – Engenharia e Construções, S.A.	10.750	1.000
TDGI - Tecnologia de Gestão de Imóveis, S.A.	1.500	3.000
	12.250	4.000

Au 31 décembre 2016, les encaissements et paiements relatifs aux parties liées ont été recalculés.

Flux des opérations de financement

Conformément à la décision prise par les actionnaires en Assemblée générale réalisée le 27 mai 2017, des dividendes s'élevant à 840 000 euros, soit 0,004 euro par action, ont été payés en juin 2017, tenant compte des états financiers individuels de 2016 de l'Entreprise (note 19).

Au 31 décembre 2016, les encaissements et paiements relatifs aux parties liées ont été recalculés.

5. SOCIÉTÉS LIÉES

Rémunérations des organes sociaux et de la haute direction de l'Entreprise

Les rémunérations attribuées aux membres des organes sociaux de l'entreprise aux 31 décembre 2017 et 2016 ont été les suivantes :

	2017	2016
Administrateurs exécutifs		
Avantages à court terme	870	1.133
Conseil de surveillance :		
Avantages à court terme	66	66
Contrôleur légal des comptes :		
Avantages à court terme	61	61
	997	1.260

Les rémunérations attribuées aux membres de la haute direction de l'Entreprise pour les exercices 2017 et 2016 furent les suivantes :

	2017	2016
Haute direction :		
Avantages à court terme	1.067	1.204

Soldes et transactions

Les termes ou les conditions pratiqués entre l'Entreprise et ses parties liées sont substantiellement identiques à ceux qui seraient normalement convenus, admis et pratiqués entre des sociétés indépendantes dans des opérations comparables.

Pendant les exercices arrêtés aux 31 décembre 2017 et 2016, les soldes avec les filiales et autres parties liées étaient comme suit :

	Clients		Fournisseurs		Financements obtenus		Autres créances à recevoir/ (Autres dettes à payer)	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Filiales :								
TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A.	1.887	615	27.727	1.535	54.760	57.002	(444.345)	(439.258)
TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. (Sucursal de Angola)	1.894	1.501	-	-	-	-	61	148
TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A.	103	5	-	-	1.880	-	(22.433)	1.579
TDGI - Tecnologia de Gestão de Imóveis, S.A.	480	144	28	278	-	-	1.221	3.580
	4.364	2.265	27.755	1.813	56.640	57.002	(465.496)	(433.951)
Autres parties liées :								
ALVALADE - Empreendimentos Turísticos e Hoteleiros, Lda.	355	361	-	-	-	-	185	91
AUTO COMPETIÇÃO Angola, Lda.	104	91	-	-	-	-	28	18
CND - Companhia Nacional de Distribuição, Lda.	2.180	1.841	-	-	-	-	844	442
COMÉRCIO DE AUTOMÓVEIS, Lda.	150	132	-	-	-	-	38	25
C+PA - Cimento e Produtos Associados, S.A.	4	-	-	-	-	-	967	827
EDUCARE - Actividades Educativas e Culturais, Lda.	213	162	-	-	-	-	47	23
EMPA - Serviços de Engenharia, S.A.	67	268	-	-	-	-	231	137
EPOS - Empresa Portuguesa de Obras Subterrâneas, S.A.	218	54	-	-	-	-	(1.022)	(416)
ESTA - Gestão de Hotéis, S.A.	104	21	-	-	-	-	175	578
GO CORP - Travel Solutions, S.A.	22	1	-	-	-	-	423	578
HOTEL BAÍA, Lda.	338	364	-	-	-	-	235	107
HOTEL TRÓPICO, S.A.	104	231	-	-	-	-	39	48
IMOTD - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A.	11	-	-	-	-	-	255	1.796
IMOPREDOUÇOS - Sociedade Imobiliária, S.A.	5	-	-	-	-	-	45	24
LAGOAS HOTEL, S.A.	75	18	21	39	-	-	2.453	(226)
QUINTA DE CRAVEL - Imobiliária, S.A.	9	-	-	-	-	-	293	(332)
RECOLTE, Servicios Y Medioambiente, S.A.U.	69	447	-	-	-	-	126	68
SINERAMA - Organizações Turísticas e Hoteleiras, S.A.	21	6	-	-	-	-	64	97
SOMAFEL - Engenharia e Obras Ferroviárias, S.A.	293	86	9	-	-	-	280	179
TEIXEIRA DUARTE - Distribuição, S.A.	159	46	-	-	-	-	666	8.596
TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções (Moçambique), Lda.	81	312	-	-	-	-	400	251
TDHOSP - Gestão de Edifício Hospitalar, S.A.	17	2	-	-	-	-	(1.674)	(1.596)
TDE - Empreendimentos Imobiliários, S.A.	7	-	-	-	-	-	29	(378)
TDGI - Tecnologia de Gestão de Imóveis (Angola), Lda.	187	201	-	-	-	-	135	62
TDH - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A.	5	-	-	-	-	-	(116)	23
TDHC - Instalações para Desporto e Saúde, S.A.	26	10	-	-	-	-	(31)	(804)
TDVIA - Sociedade Imobiliária, S.A.	6	-	-	-	-	-	(382)	(1.474)
TEDAL - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A.	16	-	-	-	-	-	187	268
TDA - Comércio e Indústria, Lda.	1.251	734	-	-	-	-	546	202
VAUCO - Automóveis e Equipamentos, Lda.	135	132	-	-	-	-	96	50
V8 - Gestão Imobiliária, S.A.	10	-	-	-	-	-	(7)	(648)
Autres	918	1.016	466	-	-	-	1.134	672
	7.160	6.536	496	39	-	-	6.689	9.288
	11.524	8.801	28.251	1.852	56.640	57.002	(458.807)	(424.663)

Pendant les exercices arrêtés au 31 décembre 2017 et 2016, les transactions avec les filiales et autres parties liées furent comme suit :

	Ventes et prestations de services		Prestations de services intragroupe		Produits financiers :		Achats et services obtenus	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Filiales :								
TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A.	2.284	2.388	1.197	1.213	-	1.018	1.671	5.509
TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. (Sucursal de Angola)	215	212	178	148	-	-	-	-
TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. (Sucursal de Brasil)	60	39	7	5	-	-	-	-
TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A.	113	33	81	81	827	280	1.862	-
TDGI - Tecnologia de Gestão de Imóveis, S.A.	617	297	343	425	8	3	360	275
	3.289	2.969	1.806	1.872	835	1.301	3.893	5.784
Autres parties liées :								
ALVALADE - Empreendimentos Turísticos e Hoteleiros, Lda.	10	79	42	52	-	-	-	-
AVENIDA - Empreendimentos Turísticos e Hoteleiros, Lda.	6	4	26	27	-	-	-	-
BONAPARTE - Imóveis Comerciais e Participações, S.A.	4	4	19	24	-	-	-	-
CND - Companhia Nacional de Distribuição, Lda.	195	533	137	189	-	-	-	-
COMÉRCIO AUTOMÓVEIS, Lda.	-	1	18	31	-	-	-	-
CONSTRUSALAMONDE, ACE	-	1	15	20	-	-	-	-
DIGAL - Distribuição e Comércio, S.A.	19	25	143	121	-	-	-	-
EDUCARE - Actividades Educativas e Culturais, Lda.	1	15	63	75	-	-	-	-
EMPA - Serviços de Engenharia, S.A.	142	312	40	95	-	-	-	-
EPOS - Empresa Portuguesa de Obras Subterrâneas, S.A.	183	76	198	266	-	-	-	-
ESTA - Gestão de Hotéis, S.A.	332	162	33	26	-	-	-	-
HOTEL BAÍA, Lda.	16	102	51	43	-	-	-	-
HOTEL TRÓPICO, S.A.	23	29	84	77	-	-	-	-
LAGOAS HOTEL, S.A.	23	21	76	63	-	-	41	57
RECOLTE, Servicios Y Medioambiente, S.A.U.	104	128	26	57	-	-	-	-
SINERAMA - Organizações Turísticas e Hoteleiras, S.A.	9	10	21	36	-	-	-	-
SOMAFEL - Engenharia e Obras Ferroviárias, S.A.	242	139	235	231	-	-	45	-
TDA - Comércio e Indústria, Lda.	12	162	58	104	-	-	-	-
TEIXEIRA DUARTE - Distribuição, S.A.	292	106	84	106	-	-	-	-
TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções (Moçambique), Lda.	201	503	95	63	-	-	-	-
TDGI - Manutenção, A.C.E.	28	-	23	-	-	-	-	-
TDHOSP - Gestão de Edifício Hospitalar, S.A.	4	5	14	16	-	-	-	-
TDHC - Instalações para Desporto e Saúde, S.A.	16	18	24	34	-	-	-	-
TDO - Investimento e Gestão, S.A.	60	2	64	99	-	-	-	-
Autres	497	679	843	758	-	-	379	-
	2.419	3.116	2.432	2.613	-	-	465	57
	5.708	6.085	4.238	4.485	835	1.301	4.358	5.841

6. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, les mouvements survenus sur les immobilisations incorporelles, et sur leurs amortissements cumulés, furent les suivant :

	Logiciels	Immobilisations incorporelles en cours	Total
Actif brut :			
Solde au 1er janvier 2017	94	26	120
Additions	-	39	39
Solde au 31 décembre 2017	94	65	159
Amortissements cumulés :			
Solde au 1er janvier 2017	54	-	54
Additions	30	-	30
Solde au 31 décembre 2017	84	-	84
Montant net au 31 décembre 2017	10	65	75

Au cours de l'exercice arrêté au 31 décembre 2016, les mouvements survenus sur les immobilisations incorporelles, et sur leurs amortissements cumulés, furent les suivants :

	Logiciels	Immobilisations incorporelles en cours	Total
Actif brut :			
Solde au 1er janvier 2016	88	26	114
Additions	6	-	6
Solde au 31 décembre 2016	94	26	120
Amortissements cumulés :			
Solde au 1er janvier 2016	24	-	24
Additions	30	-	30
Solde au 31 décembre 2016	54	-	54
Montant net au 31 décembre 2016	40	26	66

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Au cours de l'exercice arrêté au 31 décembre 2017, les mouvements survenus sur les immobilisations corporelles, et sur leurs dépréciations cumulées, furent les suivants :

	Bâtiments et autres constructions	Matériel de transport	Matériel de bureau et mobilier	Immobilisations corporelles en cours	Total
Actif brut :					
Solde au 1er janvier 2017	-	-	108	400	508
Additions	277	11	69	-	357
Transferts et abattements	335	-	66	(400)	1
Solde au 31 décembre 2017	612	11	243	-	866
Dépréciations cumulées :					
Solde au 1er janvier 2017	-	-	42	-	42
Additions	24	-	37	-	61
Solde au 31 décembre 2017	24	-	79	-	103
Montant net au 31 décembre 2017	588	11	164	-	763

Au cours de l'exercice arrêté au 31 décembre 2016, les mouvements survenus sur les immobilisations corporelles, et sur leurs dépréciations cumulées, furent les suivants :

	Matériel de bureau et mobilier	Immobilisations corporelles en cours	Total
Actif brut :			
Solde au 1er janvier 2016	47	-	47
Additions	62	400	462
Solde au 31 décembre 2016	109	400	509
Dépréciations cumulées :			
Solde au 1er janvier 2016	19	-	19
Additions	23	-	23
Solde au 31 décembre 2016	42	-	42
Montant net au 31 décembre 2016	67	400	467

8. INVESTISSEMENTS SUR FILIALES

Au 31 décembre 2017, l'Entreprise détenait les participations financières ci-dessous, évaluées selon la méthode de la mise en équivalence :

Dénomination sociale	Siège	Pourcentage de participation effective
TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo - Oeiras	100,00%
TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo - Oeiras	100,00%
TDGI - Tecnologia de Gestão de Imóveis, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo - Oeiras	100,00%

La principale information financière relative à ces sociétés filiales concernant les exercices 2017 et 2016 est la suivante :

	Total actifs		Total passifs		Revenus		Résultat net	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A.	1.610.125	1.620.429	1.097.780	1.053.328	483.054	536.421	16.004	19.715
TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A.	968.659	1.218.178	391.602	669.215	163.474	161.472	52.478	24.255
TDGI - Tecnologia de Gestão de Imóveis, S.A.	21.644	21.352	17.769	18.051	40.573	39.039	1.749	1.807
	2.600.428	2.859.959	1.507.151	1.740.594	687.101	736.932	70.231	45.777

Cette information correspond aux comptes statutaires des sociétés, mais ils ont été ajustés pour les effets de l'application de la méthode de mise en équivalence.

Les mouvements survenus sur les parts de capital détenues sur les filiales pendant les exercices 2017 et 2016 furent les suivants:

	Parts du capital	Goodwill	Total
Solde au 1er janvier 2016	1.135.429	32.504	1.167.933
Apports	50	-	50
Amortissement du goodwill	-	(3.250)	(3.250)
Impact de l'application de la méthode de mise en équivalence :			
- Effet sur le résultat de l'exercice	52.804	-	52.804
- Effet sur les capitaux propres	(42.847)	-	(42.847)
- Dividendes perçus	(4.000)	-	(4.000)
Solde au 31 décembre 2016	1.141.436	29.254	1.170.690
Solde au 1er janvier 2017	1.141.436	29.254	1.170.690
Apports	30.000	-	30.000
Réduction	(30.133)	-	(30.133)
Amortissement du goodwill	-	(3.251)	(3.251)
Impact de l'application de la méthode de mise en équivalence :			
- Effet sur le résultat de l'exercice	30.182	-	30.182
- Effet sur les capitaux propres	(41.532)	-	(41.532)
- Dividendes perçus	(12.250)	-	(12.250)
Solde au 1er janvier 2017	1.117.703	26.003	1.143.706

L'augmentation survenue pour l'exercice clos au 31 décembre 2017, d'un montant de 30 millions d'euros, correspond à une augmentation de capital de Lagoas Park, S.A..

La réduction survenue pour l'exercice clos au 31 décembre 2017, d'un montant de 30,133 millions d'euros, correspond au reclassement de la participation dans Lagoas Park, S.A., en actif non courant détenu en vue de la vente (Note 11.1).

L'effet de l'application de la méthode de mise en équivalence des exercices 2017 et 2016 est comme suit :

	Gains / pertes		Ajustements des capitaux propres		Dividendes	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016
TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A.	(9.142)	28.749	(21.759)	(15.977)	(10.750)	(1.000)
TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A.	37.491	22.238	(20.107)	(26.606)	-	-
TDGI - Tecnologia de Gestão de Imóveis, S.A.	1.749	1.828	324	(264)	(1.500)	(3.000)
LAGOAS PARK, S.A.	84	(11)	10	-	-	-
	30.182	52.804	(41.532)	(42.847)	(12.250)	(4.000)

9. PROFIT

Lors des exercices clos aux 31 décembre 2017 et 2016, le produit comptabilisé par l'entreprise était décomposé comme suit :

	2017	2016
Prestation de services	13.232	12.223
Intérêts et produits assimilés	482	680
	13.714	12.903

À ces dates-là, le chiffre d'affaires de l'Entreprise par marché géographique était réparti de la façon suivante :

	2017	2016
Angola	2.413	2.531
Algérie	154	(48)
Brésil	507	678
Belgique	23	-
Espagne	200	159
Mozambique	597	672
Portugal	9.338	8.224
Venezuela	-	7
	13.232	12.223

10. IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

L'Entreprise est assujettie à l'impôt sur les sociétés (IRC) au taux de 21% sur l'assiette imposable. Cet impôt sur les sociétés pourra être majoré de la surtaxe municipale (Derrama), dont le taux qui est variable peut aller jusqu'à 1,5 %.

En outre, au cas où le bénéfice imposable serait supérieur à 1,5 million d'euros, ou 7,5 ou 35 millions d'euros, il est frappé de la surtaxe d'État de, respectivement, 3 %, 5 % et 7 %.

L'Entreprise est de plus assujettie à une imposition autonome, aux taxes sur les charges et les dépenses et frais prévus à l'article 88 du Code des sociétés (IRC).

Selon la législation en vigueur, les déclarations fiscales sont revues et corrigées par les autorités fiscales portugaises sur une période de quatre ans, sauf en cas de déduction de déficit fiscal, ou que des inspections, des réclamations ou des

contestations sont en cours. Dans ces cas-là, les délais sont prolongés ou suspendus en fonction des circonstances. Selon le Conseil d'Administration, les éventuelles corrections résultant de révisions / inspections fiscales sur des périodes d'impôts susceptibles d'être révisées n'auront aucun effet matériellement significatif sur les états financiers aux 31 décembre 2017.

Pour calculer l'assiette d'imposition de l'Entreprise, le résultat comptable est majoré et déduit de montants non admis au plan fiscal. Ces différences entre le résultat comptable et le résultat fiscal peuvent être de nature temporaire ou permanente.

Selon la législation portugaise, les pertes fiscales peuvent être reportées sur 12 (douze) ans pour celles générées pendant l'exercice fiscal de 2016 et sur 5 (cinq) ans pour celles générées en 2017 et les années suivantes. Elles peuvent être déduites des bénéfices imposables obtenus a posteriori, jusqu'à hauteur de 70% des bénéfices imposables de l'exercice fiscal où se réalise cette déduction.

La charge d'impôt inscrite dans les exercices arrêtés aux 31 décembre 2017 et 2016 peut être présentée comme suit :

	2017	2016
Impôts de l'exercice	11.158	8.100
Impôts différés	(6.581)	(5.119)
	4.577	2.981

Le rapport entre charge et bénéfice comptable des exercices 2017 et 2016, au Portugal, est le suivant :

	2017	2016
Résultat net de l'exercice	(15.359)	7.093
Ajustements pour le bénéfice imposable		
Différences définitives		
- À majorer	22.105	12.161
- À déduire	(38.083)	(57.934)
Perte fiscale	(31.337)	(38.680)
Autres composantes de l'impôt:		
- Autres (a)	11.158	8.100
Impôts de l'exercice	11.158	8.100
Impôt différé	(6.581)	(5.119)
Changements sur les estimations (b)	6.042	718
Charges d'impôts	10.619	3.699

a) le montant de 11,158 millions d'euros correspond au coût net de financement obtenu dans le cadre du RETGS (régime spécial d'imposition des groupes de sociétés (note 3.2.i)).

b) le montant de 6,042 millions d'euros correspond à l'écart d'estimation du coût net de financement obtenu dans le cadre du RETGS (régime spécial d'imposition des groupes de sociétés (note 3.2.i)).

Les différences définitives incluent essentiellement l'annulation des effets de la mise en équivalence (note 8).

Le taux d'imposition effectif pendant les exercices 2017 et 2016 était comme le suivant :

	2017	2016
Impôt exigible	11.158	8.100
Résultat avant impôt	(4.740)	10.792
Taux d'imposition effectif	-	75,06%

Le mouvement survenu sur les actifs d'impôts différés pendant les exercices 2017 et 2016 était le suivant :

	2017			
	Solde initial	Constitution	Ajustement	Solde final
Actifs d'impôts différés				
Pertes fiscales à reporter	5.224	6.581	(11.805)	-
	5.224	6.581	(11.805)	-

L'ajustement opéré sur les pertes fiscales pouvant être reportées à l'exercice 2017 concerne leur utilisation dans le cadre du RETGS (note 3.2 i).

	2016				
	Solde initial	Constitution	Réversion	Ajustement	Solde final
Actifs d'impôts différés					
Pertes fiscales à reporter	-	8.123	-	(2.899)	5.224
Charges nettes de financement	3.004	-	(3.004)	-	-
	3.004	8.123	(3.004)	(2.899)	5.224

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs et passifs financiers, courants et non courants, étaient décomposés comme suit aux 31 décembre 2017 et 2016 :

11.1. Actifs financiers :

Clients

Aux 31 décembre 2017 et 2016, le poste Clients était composé comme suit :

	2017			2016		
	Non groupe	Groupe	Total	Non groupe	Groupe	Total
Compte courant	121	11.508	11.629	132	8.801	8.933
	121	11.508	11.629	132	8.801	8.933

État et autres collectivités publiques

Aux 31 décembre 2017 et 2016, le poste État et autres collectivités publiques était composé comme suit :

	2017	2016
Impôt sur le revenu des sociétés – IRC : a)		
- Impôt estimé	(1.489)	6.746
- Prélèvement à la source	425	1.282
- Paiement acompte	1.143	1.274
	79	9.302
Taxe sur la valeur ajoutée - TVA	-	132
	79	9.434

a) Ces soldes concernent le régime spécial d'imposition des groupes de sociétés - RETGS (note 3.2 i). Le montant de l'Entreprise seule pour le poste "Impôt estimé" obtenu en 2017 est de 4,577 millions d'euros (Note 10).

Autres créances

Aux 31 décembre 2017 et 2016, le poste "Autres créances à recevoir" était composé comme suit :

	Courant	
	2017	2016
Débiteurs – produits à recevoir		
Ventes et prestations de service réalisées et non facturées	8.076	4.718
Intérêts à percevoir	46	398
	8.122	5.116
RETGS	6.311	16.244
Avances à fournisseurs	354	-
Autres débiteurs	19	16.447
	14.806	37.807

Reports à nouveau

Aux 31 décembre 2017 et 2016, le poste "Report à nouveau" était composé comme suit :

	2017	2016
Intérêts à payer	37	40
	37	40

Actifs non courants détenus en vue de la vente

Aux 31 décembre 2017 et 2016, le poste "Actifs non courants détenus en vue de la vente" était composé comme suit (Note 8) :

	2017	2016
LAGOAS PARK, S.A.; (Note 8)	30.133	-
	30.133	-

Autres placements financiers

Aux 31 décembre 2017 et 2016, le poste « Autres placements financiers » était composé comme suit :

	2017	2016
Fonds de compensation du travail (FCT)	6	-
	6	-

11.2. Passifs financiers :

Fournisseurs

Aux 31 décembre 2017 et 2016, le poste "Fournisseurs" était composé comme suit :

	2017			2016		
	Non groupe	Groupe	Total	Non groupe	Groupe	Total
Compte courant	165	28.251	28.416	391	1.852	2.243
	165	28.251	28.416	391	1.852	2.243

État et autres collectivités publiques

Aux 31 décembre 2017 et 2016, le poste "État et autres collectivités publiques" était composé comme suit :

	2017	2016
Impôt sur le revenu - Prélèvements sur tiers	192	162
Taxe sur la valeur ajoutée - TVA	460	-
Sécurité sociale	194	186
Autres	-	6
	846	354

Autres dettes

Aux 31 décembre 2017 et 2016, le poste "Autres dettes" était décomposé comme suit :

	2017		2016	
	Courant	Non courant	Courant	Non courant
Créanciers – charges à payer:				
Frais encourus et non facturés par des fournisseurs	455	-	935	-
Charges de personnel	1.242	-	1.157	-
Distribution des résultats	945	260	1.182	187
Intérêts à régler	9.017	-	13.971	-
Assurances à régler	4	-	13	-
	11.663	260	17.258	187
RETGS	20.510	-	34.728	-
Autres créanciers	142.647	301.746	85.027	344.246
	174.820	302.006	137.013	344.433

Le poste Autres créanciers de 2017 comprend le montant de 429,246 millions d'euros concernant la prise de participation sur Teixeira Duarte - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., dont 127,5 millions d'euros de passif courant et 301,746 millions d'euros non courant. Par ailleurs, il inclut le montant de 15 millions d'euros relatif à l'acompte concernant le compromis de vente de la participation dans Lagoas Park, S.A., conclu entre l'entreprise et Teixeira Duarte – Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. (Note 4).

Financements obtenus

Aux 31 décembre 2017 et 2016, le poste "Fonds obtenus" était décomposé comme suit :

	2017		2016	
	Courant	Non courant	Courant	Non courant
Facilités de caisses	36.340	67.802	109.117	-
Découverts bancaires autorisés	19.837	38.808	43.628	-
Emprunts bancaires	1.166	1.217	3.766	2.334
Papier commercial	250	8.850	-	10.700
Parties liées	56.640	-	57.002	-
	114.233	116.677	213.513	13.034

a) Emprunts bancaires

Emprunt souscrit le 27 novembre 2017 auprès de la Banco Comercial Português, S.A., pour un montant actuel de 50 millions d'euros respectivement utilisé à hauteur de 10,975 millions d'euros par Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A., 38,975 millions d'euros par Teixeira Duarte – Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., et 50 000 euros par l'Entreprise. Le remboursement se fera en 4 versements pour des montants variant entre 2 millions d'euros et 10 millions d'euros, le dernier versement correspondant à 33 millions d'euros, le 27 juin 2019. (*)

Emprunt souscrit le 22 janvier 2016 auprès de la Banco do Brasil, S.A., totalement utilisé par l'Entreprise, d'un montant actuel de 2,333 millions d'euros, et dont le remboursement se fera en 2 versements annuels, égaux et successifs, qui arrivera à échéance le 10 janvier 2019.

Emprunt souscrit le 5 juillet 2016 auprès de la Banco Português de Investimento, S.A., par l'Entreprise, par Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A., et par Teixeira Duarte – Gestão de participações e Investimentos Imobiliários, S.A., totalement utilisé par Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A., d'un montant actuel de 15,769 millions d'euros, et dont le remboursement se fera en 47 versements mensuels et successifs, qui arrivera à échéance le 5 novembre 2021.

b) Papier commercial

Un programme groupé d'émissions de papier commercial souscrit le 16 décembre 2005, auprès des banques Haitong Bank, S.A. et Novo Banco, S.A., d'un montant actuel de 42,500 millions d'euros, auquel prennent part Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A., Teixeira Duarte – Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., et l'Entreprise, dont la totalité est utilisée par Teixeira Duarte – Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A.. La participation de chaque société au programme pourra être variable à chacune des émissions. Les intérêts sont précomptés à la date de chaque souscription, dont le taux d'intervention est indexé sur Euribor pour ce même délai, majoré de 1,80 %, pour un remboursement total de la dernière émission le 20 août 2018.

Un programme groupé d'émissions de papier commercial souscrit le 30 décembre 2013 auprès de la Novo Banco, S.A. et de Haitong Bank, S.A., d'un montant de 191,250 millions, auquel prennent part l'Entreprise, Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A., et Teixeira Duarte – Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., et par les cautions TEDAL – Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A., Teixeira

Duarte – Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., a Quinta de Cravel – Imobiliária, S.A., et V8 – Gestão Imobiliária, S.A., ce montant est totalement utilisé par Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A. La participation de chaque société au programme pourra être variable à chacune des émissions. Le programme est assujéti à un amortissement partiel, prévu le 30 juin 2018, pour un montant de 12,550 millions d'euros. Le remboursement du montant restant se fera lors de la dernière émission, le 29 décembre 2018.

Un programme groupé d'émissions de papier commercial, souscrit auprès de la Banco Comercial Português le 28 décembre 2011, pour un montant actuel de 53,4 millions d'euros, auquel ont pris part l'Entreprise, Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A., Teixeira Duarte – Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., et Lagoas Park, S.A., pour des montants respectifs de 250 000 euros pour les trois premières sociétés et 52,65 millions d'euros pour la dernière. Chaque émission doit obligatoirement être réalisée conjointement par toutes les sociétés émettrices et la participation de chacune ne peut être inférieure à 250 000 euros. Le programme dure jusqu'au 30 décembre 2021. Le premier amortissement de 13,5 millions d'euros est prévu pour le 30 mars 2018. Les autres versements se feront chaque semestre à partir du 30 juin 2018, les montants varieront entre 3,3 millions d'euros et 8,4 millions d'euros. Le taux d'intérêt est indexé sur Euribor pour la période de chaque émission, en vigueur le deuxième jour ouvré antérieur à la date de souscription, majoré de 2,90 %.

Un programme groupé d'émissions de papier commercial, a été souscrit auprès de la Banco Finantia, S.A., le 2 mai 2014, pour un plafond de 10 millions d'euros, auquel ont pris part, Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A., l'Entreprise et Teixeira Duarte – Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. Le montant actuel de 2,050 millions d'euros est utilisé par Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A., jusqu'à la date de clôture de l'exercice 2017. La participation de chaque société au programme pourra être variable à chacune des émissions. Le programme s'achève le 2 mai 2020 et les émissions peuvent s'étendre de 7 à 365 jours. Les intérêts sont post-comptés au taux correspondant à celui du placement direct, il sera toujours supérieur au taux maximal indiqué par l'émetteur.

Un programme groupé d'émissions de papier commercial souscrit le 18 novembre 2014 auprès de la Banco BIC Português, S.A., d'un montant de 5 millions d'euros, auquel prennent part l'Entreprise, Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A., e Teixeira Duarte – Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., totalement utilisé par Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A.. Le programme dure jusqu'au 2 janvier 2020 et les émissions peuvent avoir un délai d'un ou six

mois. Les intérêts sont post-comptés au taux indexé sur Euribor applicable à la durée de l'émission majorée de 3,25 %.

Un programme groupé d'émissions de papier commercial, souscrit le 28 décembre 2015 auprès de Novo Banco, S.A. s'élevant à 95 millions d'euros, auquel ont pris part l'Entreprise, Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A., e Teixeira Duarte - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., pour les montants, respectivement, de 8,85 millions, de 8,55 millions et de 77,6 millions d'euros. La participation de chaque société au programme pourra être variable à chacune des émissions. Les intérêts sont précomptés à la date de chaque souscription, dont le taux d'intervention est indexé sur Euribor pour la période, en vigueur le deuxième jour ouvré antérieur à la date de souscription majoré de 2,25 % et déterminé en fonction de la date de réalisation de chaque vente. Le programme sera objet d'amortissements partiels, dont le premier versement, de 2,85 millions d'euros, aura lieu le 6 mai 2018 et les autres seront semestriels. Leurs montants varieront entre 3,35 millions d'euros et 3,4 millions d'euros, et la somme restante sera réglée à la date de remboursement de la dernière émission, le 27 décembre 2020, pour un montant 75,25 millions d'euros. (*)

Le programme groupé d'émissions de papier commercial souscrit le 14 janvier 2016, auprès de la Novo Banco, S.A., pour un montant de 34 millions d'euros, auquel prennent part l'Entreprise et Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A., totalement utilisé par Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A.. Les intérêts sont précomptés à la date de chaque souscription, dont le taux d'intervention est indexé sur Euribor pour la période, en vigueur le deuxième jour ouvré antérieur à la date de souscription majoré de 1,80 % et déterminé en fonction de la date de réalisation de chaque vente. Le programme sera objet d'amortissements partiels, le premier versement sera de 2,4 millions d'euros et les autres seront semestriels. Leurs montants varieront entre 2,4 millions d'euros et 2,9 millions d'euros, et la somme restante sera réglée à la date de remboursement de la dernière émission, le 13 janvier 2020, pour un montant 26,3 millions d'euros.

(*) L'impact de l'Accord-cadre relatif à la dette du Groupe Teixeira Duarte, signé le 24 avril 2018, détermine que, concernant les contrats de financement identifiés ci-dessous, souscrits avec la Caixa Geral de Depósitos, S.A., pour un montant actuel de 67,803 millions d'euros, avec la Banco Comercial Português, S.A. pour un montant actuel de 38,858 millions d'euros et avec la Novo Banco, S.A., pour un montant de 8,85 millions d'euros, son plan de remboursement comprend une carence de 2 ans, le premier amortissement de décembre 2019 comprendra respectivement les montants de 434 000 euros, 248 000 euros et 57 000 euros, puis selon un plan de remboursement annuel de 5,017 millions d'euros, 2,871 millions d'euros et 655 000 euros, exception faite de la dernière prestation correspondant à 2,148 millions d'euros, 1,287 million d'euros et 278 000 euros.

Banque	Type de financement	Montant
Caixa Geral de Depósitos, S.A.	Compte de garantie	67.803
Banco Comercial Português, S.A.	Découvert bancaire	38.808
Banco Comercial Português, S.A.	Emprunts bancaires	50
Novo Banco, S.A.	Papier commercial	8.850

c) Autres fonds obtenus

Au 31 décembre 2017, les autres fonds obtenus concernant les découverts bancaires et les facilités de caisse portaient des intérêts aux taux normaux du marché. (*)

Les fonds obtenus sont remboursables selon les échéances suivantes :

	2017	2016
Moins d'un an	114.233	213.513
De 1 à 2 ans	1.906	1.167
De 2 à 3 ans	8.543	1.167
De 3 à 4 ans	8.543	9.700
De 4 à 5 ans	8.543	1.000
Plus de 5 ans	89.142	-

12. PASSIFS ÉVENTUELS, GARANTIES ET ENGAGEMENTS

Procédures fiscales

Suite aux contrôles réalisés par la Direction des impôts - DI - (Autoridade Tributária e Aduaneira) sur les pièces comptables de Teixeira Duarte - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., société détenue directement à 100 % par l'Entreprise, relatives aux exercices 2007 à 2013, les pertes

fiscales initiales de cette filiale furent corrigées comme suit :

Exercice	Perte fiscale obtenue	Correction DI
2007	42.088	29.331
2008	36.573	45.938
2009	46.203	24.807
2010	5.123	6.467
2011	12.779	3.213
2012	13.294	2.299
2013	26.221	5.000

Nature des corrections effectuées :

a) Charges financières non acceptées

À l'exception des situations mentionnées dans les points suivants, les corrections sont dues au fait que les frais financiers supportés pour l'investissement réalisé dans les filiales sous la forme d'apports en capital n'ont pas été acceptés en tant que charges fiscales.

Étant donné que TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. est assujettie à l'impôt sur les sociétés (IRC) selon le régime spécial d'imposition des groupes de sociétés - (article 69 et suivants du Code IRC), les corrections sur les pertes fiscales des exercices allant de 2007 à 2011 ont fait l'objet de paiements supplémentaires de l'impôt IRC et d'intérêts compensatoires délivrés à la société TEIXEIRA DUARTE – Engenharia e Construções, S.A. en tant que société dominante. En vertu des textes législatifs, cette société a contesté les corrections effectuées par la direction des impôts (DI) sur les exercices allant de 2007 à 2011.

À la suite de la clôture de l'exercice 2017, TEIXEIRA DUARTE – Engenharia e Construções, S.A., en qualité de société dominante de l'exercice 2007, a été notifiée de l'arrêt rendu par la Cour suprême administrative fixant l'annulation du paiement supplémentaire de l'impôt IRC délivré par la direction des impôts (DI).

La correction de l'exercice 2012 a fait l'objet d'un paiement supplémentaire à l'Entreprise, en tant que société dominante, la contestation ayant été remise dans les délais légaux.

b) Application de l'article 51 du Code des sociétés (IRC)

La correction sur les pertes fiscales de l'exercice 2013, d'un montant de 5 millions d'euros, fait suite à l'application incorrecte de l'article 51 Code des sociétés (IRC), selon la DI. L'Entreprise

a contesté cette correction, en qualité de société dominante.

c) Élimination de la double imposition - revenus distribués par le Fonds TDF

Le montant de 611 000 euros est inclus dans la correction de la perte fiscale de l'exercice 2008. Il s'agit, selon la direction des impôts (DI), de l'application du paragraphe 10 de l'article 22 du régime des avantages fiscaux relatif à la distribution de revenus par le Fonds d'investissement immobilier TDF.

En vertu des textes législatifs, TEIXEIRA DUARTE – Engenharia e Construções, S.A., a contesté cette correction, en qualité de société dominante.

Outre les corrections décrites ci-dessus, concernant la filiale TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., la DI a effectué sur la filiale TEIXEIRA DUARTE-Engenharia e Construções, S.A., la correction suivante :

Le montant des corrections effectuées sur l'assiette imposable de 2008 s'est élevé à 35,467 millions d'euros, dont 32,595 millions d'euros ont été contestés par Teixeira Duarte Engenharia e Construções, S.A.. Ils ont trait au crédit d'impôt, au régime de réinvestissement de plus-values fiscales et à l'application incorrecte du §10 de l'article 22 du régime des avantages fiscaux.

Garanties

Afin de suspendre la procédure d'exécution fiscale instaurée à l'encontre de la filiale Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A., relative à la dette de l'impôt sur le revenu de 2010, l'Entreprise a présenté un cautionnement de 10,139 millions d'euros qui a été accepté par la DI.

Afin de garantir les versements d'un règlement supplémentaire de l'impôt IRC de l'exercice 2013 de l'Entreprise, une garantie bancaire a été délivrée en faveur de la direction des impôts, pour un montant de 582 000 euros.

Afin de suspendre la procédure d'exécution fiscale instaurée à l'encontre de l'Entreprise, relative à la dette de l'impôt sur les sociétés (IRC) de 2013, une garantie bancaire a été délivrée en faveur de la direction des impôts, pour un montant global de 1,125 million d'euros.

Afin de suspendre la procédure d'exécution fiscale instaurée à l'encontre de la filiale Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A., relative à la dette de l'impôt sur les sociétés (IRC) de 2014, qui est remboursée en vertu d'un plan de prestations, une

garantie bancaire a été délivrée en faveur de la direction des impôts, pour un montant global de 4,038 millions d'euros. Après le 31 décembre 2017, le montant de ces garanties a été réduit en fonction des paiements effectués par la filiale.

Comme garantie d'un contrat de papier commercial s'élevant actuellement à 53,4 millions d'euros signé le 28 décembre 2011 avec la Banco Comercial Português, S.A. par les sociétés émettrices l'Entreprise, Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A., par Teixeira Duarte - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., et Lagoas Park, S.A., une hypothèque générique a été constituée sur les immeubles implantés respectivement aux lots 6, 18 et 19 de Lagoas Park - Porto Salvo, qui est propriété de Lagoas Park, S.A..

Comme garantie de l'emprunt dont le montant actuel est 35,213 millions d'euros, souscrit le 12 août 2016 auprès de la Banco Comercial Português, S.A., de Caixa Geral de Depósitos, S.A., et de Novo Banco, S.A., réparti entre les banques respectivement en 13,205 millions d'euros, 9,402 millions d'euros et 12,606 millions d'euros, Teixeira Duarte - Gestão de Participações e Investimento Imobiliário, S.A. a constitué une hypothèque sur 14 lots de terrains situés à Casal do Deserto à Porto Salvo et sur un immeuble situé à Zemouto à Seixal, TDE - Empreendimentos Imobiliários, S.A. a constitué une hypothèque sur un immeuble urbain situé Estrada Municipal, quinhentos e quatro à Troviscas, commune de Loures et TDVIA - Sociedade Imobiliária, S.A. a constitué une hypothèque sur trois immeubles rustiques et un urbain sis dans la commune de Vila Franca de Xira.

Comme garantie d'un contrat de papier commercial s'élevant actuellement à 95 millions d'euros signé le 28 décembre 2015 avec la Novo Banco, S.A., les cautions TDE - Empreendimentos Imobiliários, S.A., et Transbrital Britas e Empreendimentos Imobiliários, S.A. ont respectivement donné comme garantie une hypothèque de 10 parcelles de terrain, associées à 14 parcelles de terrain du complexe intitulé Pedregueiras d'un montant total de 59,640 millions d'euros et TEDAL - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A. a donné comme garantie le nantissement de 1 045 610 actions de Recolte - Servicios y Medio Ambiente, S.A.U., évaluées à cet effet à 30,720 millions d'euros.

Comme garantie d'un contrat de papier commercial, s'élevant à 42,5 millions d'euros le 16 décembre 2005, signé avec la Haitong Bank, S.A. et la Novo Banco, S.A. par Teixeira Duarte - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., et par TEDAL - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A., celles-ci ont donné respectivement en nantissement 4 333 333 et 426 666 titres de la Banco Comercial Português, S.A.

Comme garantie d'un contrat de papier commercial de 191,250 millions d'euros le 30 décembre 2013, signé avec la Haitong Bank, S.A. et la Novo Banco, S.A., TEDAL - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A., a donné en nantissement 12 500 000 actions de EPOS - Empresa Portuguesa de Obras Subterrâneas, S.A., 200 000 000 actions de C+P.A. - Cimentos e Produtos Associados, S.A. et Teixeira Duarte - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. a donné en nantissement 1 325 000 titres de participation du Fundo de Investimento Imobiliário Fechado TDF. Par ailleurs, Teixeira Duarte - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., a constitué une hypothèque volontaire sur un immeuble urbain dont elle est propriétaire, affecté à des entrepôts, ateliers, laboratoire de matériaux et parc du matériel, sis Avenida da Indústria, Alto Estanqueiro - Jardim, Montijo, d'un montant de 13,242 millions d'euros, Quinta de Cravel - Imobiliária, S.A., a également constitué une hypothèque sur les lots destinés à la construction numéros 8, 10, 11, 12, 13, 19, 23, 26 et 31, sis à Quinta de Cravel, Mafamude, Vila Nova de Gaia, pour le montant global de 6,829 millions d'euros, et V8 - Gestão Imobiliária, S.A. a constitué une hypothèque sur les lots destinés à la construction numéros 1, 2, 3, 5, 6, 8, 16, 18, 20 et 30 sis dans le complexe résidentiel Santa Marinha Design District - Santa Marinha, Vila Nova de Gaia, pour le montant global de 26,698 millions d'euros.

Comme garantie d'un contrat de papier commercial s'élevant à 34 millions d'euros signé 14 janvier 2016 avec la Novo Banco, S.A. par l'Entreprise, celle-ci a donné en nantissement 1 000 000 titres de TDGI - Tecnologia de Gestão de Imóveis, S.A..

Pour renforcer les garanties fournies dans le cadre du contrat de location-financement signé le 31 décembre 2008 avec la Banco Comercial Português, S.A., pour le montant actuel de 139,676 millions d'euros, souscrit par Lagoas Park, S.A., et dont les garants sont l'Entreprise, Teixeira Duarte - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A., et TEDAL - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A., a donné en nantissement 9 000 000 d'actions de Somafel - Engenharia e Obras Ferroviárias, S.A.

Comme garantie de l'emprunt bancaire s'élevant actuellement à 10 millions d'euros, souscrit le 29 février 2016 auprès de la Banco Comercial Português, S.A., par Teixeira Duarte - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., celle-ci a constitué une hypothèque sur le lot 13, du complexe sis à Lagoas Park, Porto Salvo.

Comme garantie de l'emprunt bancaire s'élevant actuellement à 23,680 millions d'euros, souscrit le 30 décembre 2008 auprès de

la Caixa Geral de Depósitos, S.A., par Teixeira Duarte - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., celle-ci a constitué une hypothèque sur le lot 3, du complexe sis à Lagoas Park, Porto Salvo.

Comme garantie de l'emprunt bancaire s'élevant actuellement à 7 millions d'euros, souscrit le 29 février 2016 auprès de la Caixa Geral de Depósitos, S.A., par Teixeira Duarte - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., celle-ci a constitué une seconde hypothèque sur le lot 3, du complexe sis à Lagoas Park, Porto Salvo.

Lettres de confort

Au 31 décembre 2017, l'Entreprise a émis des lettres de confort au profit de sociétés du groupe, sous la forme d'aval bancaires, comme suit :

Entreprise	Montant en devises	Devise	Montant en milliers d'euros
RECOLTE - Servicios Y Medioambiente, S.A.U.	9.300.000	EUR	9.300
BONAPARTE - Imóveis Comerciais e Participações, S.A.	18.000.000	EUR	18.000
TDA - Comércio e Indústria, Lda.	30.000.000	USD	25.015
TDA - Comércio e Indústria, Lda.	6.282.050.000	AON	33.884
			86.199

13. RÉSULTATS FINANCIERS

Les résultats financiers des exercices clos aux 31 décembre 2017 et 2016 étaient détaillés comme suit :

	2017	2016
Charges financières		
Charges d'intérêts	29.044	34.357
Autres charges financières	1.631	1.504
	30.675	35.861
Produits financiers:		
Intérêts obtenus	482	680
	482	680
Résultats financiers	(30.193)	(35.181)

14. AVANTAGES DU PERSONNEL

Au cours des exercices 2017 et 2016, le nombre moyen des effectifs recrutés était respectivement de 180 et 184 personnes.

Les charges de personnel pour ces exercices se décomposaient comme suit :

	2017	2016
Salaires	5.996	6.182
Charges sur rémunérations	1.410	1.756
Frais organes sociaux	893	906
Distribution des résultats	-	132
Autres rémunérations	713	679
Indemnisations	541	1.772
Assurances	167	86
Autres dépenses de personnel	53	183
	9.773	11.696

15. FOURNITURES ET SERVICES EXTÉRIEURS

En 2017 et 2016, le poste Fournitures et services extérieurs était ventilé comme suit :

	2017	2016
Services spécialisés	3.577	3.271
Déplacements, hébergements et transports	684	402
Matériaux	185	199
Services divers	167	137
Sous-traitances	38	-
	4.651	4.009

16. AUTRES PRODUITS

Aux 31 décembre 2017 et 2016, les autres produits étaient comme suit :

	2017	2016
Services informatique	102	70
Autres prestations de services	82	37
	184	107

17. AUTRES CHARGES

Aux 31 décembre 2017 et 2016, les autres charges étaient comme suit :

	2017	2016
Dons	21	37
Droit de timbre	59	6
Amendes	-	1
Cotisations	-	2
Impôts et taxes	6	6
Corrections relatives aux exercices précédents	165	-
Autres	127	101
	378	153

18. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Principes Généraux

L'Entreprise est exposée à plusieurs risques financiers qui proviennent de son activité, à savoir :

- Risque de taux d'intérêt découlant du passif financier ;
- Risque de crédit, en particulier des créances sur ses clients ayant rapport avec l'activité opérationnelle de l'Entreprise ;
- Risque de liquidité, en ce qui concerne le maintien d'un équilibre de la trésorerie.

La Direction financière du Groupe assure la gestion centralisée des opérations de financement, des placements des excédents de trésorerie, des opérations de change ainsi que la gestion du risque de la contrepartie de l'Entreprise. De plus, elle est chargée d'identifier, de quantifier et de proposer et mettre en œuvre des mesures de gestion/atténuation des risques financiers auxquels se trouve exposée l'Entreprise.

Plus bas, nous allons analyser de façon détaillée les principaux risques financiers auxquels le Groupe se voit confronté et les principales mesures mises en œuvre dans le cadre de sa gestion.

Risque de taux d'intérêt

La politique de gestion du risque de taux d'intérêt a pour but d'amoindrir la charge de la dette assujettie à se tenir à un bas niveau de volatilité des charges financières.

Aux 31 décembre 2017 et 2016, le passif financier est exclusivement composé du taux d'intérêt variable.

Dans le cas où les taux d'intérêt du marché auraient été supérieurs (inférieurs) de 1% au cours des exercices 2017 et 2016, les résultats financiers de ces exercices auraient diminué (augmenté) respectivement de (8,657) / 8,657 millions d'euros et de (6.998) / 6.998 mille euros.

Risque de Crédit

Aux 31 décembre 2017 et 2016, les créances sur clients pour lesquelles n'a été inscrit aucun ajustement, du fait que le Conseil d'administration les considère réalisables, sont les suivantes :

	2017	2016
Soldes:		
Non échu	4.449	1.339
Moins de 180 jours	1.010	3.031
180 à 360 jours	757	1.458
Plus de 360 jours	5.413	3.105
	11.629	8.933

Risque de Liquidité

Ce risque peut être réel si les sources de financement, tels que les flux de trésorerie opérationnels, de désinvestissement, de lignes de crédit et les flux de trésorerie obtenus par des opérations de financement ne correspondent pas aux besoins de financement, tels que les décaissements en vue d'activités opérationnelles et de financement, les investissements, la rémunération des actionnaires et le remboursement de la dette. Pour atténuer ce risque, l'Entreprise essaie de conserver une position nette et une échéance moyenne de la dette qui lui permette d'amortir sa dette dans des délais adéquats.

L'échéance des passifs financiers était aux 31 décembre 2017 et 2016 comme suit :

	2017				Total
	Jusqu'à 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	Plus de 3 ans	
Fournisseurs	28.416	-	-	-	28.416
Financements obtenus	114.233	1.906	8.543	106.228	230.910
État et autres collectivités publiques	846	-	-	-	846
Autres dettes	174.820	42.560	42.560	216.886	476.826
	318.315	44.466	51.103	323.114	736.998

	2016				Total
	Jusqu'à 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	Plus de 3 ans	
Fournisseurs	2.243	-	-	-	2.243
Financements obtenus	213.513	1.167	1.167	10.700	226.547
État et autres collectivités publiques	354	-	-	-	354
Autres dettes	137.013	42.627	42.560	259.246	481.446
	353.123	43.794	43.727	269.946	710.590

19. CAPITAL

Capital social

Au 31 décembre 2017, le capital de l'Entreprise, totalement souscrit et libéré, était composé de 420 000 000 actions d'une valeur nominale de 0,50 euro chaque.

Aux 31 décembre 2017, Teixeira Duarte – Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A., détenait directement 202 432 500 actions représentatives du capital de l'Entreprise, qui correspondaient à 48,20% de son capital.

Réserves légales

La législation commerciale établit que 5 % au moins du résultat net annuel doit être destiné à doter la réserve légale jusqu'à ce que celle-ci représente 20 % au moins du capital. Cette réserve ne peut être distribuée sauf en cas de liquidation de l'Entreprise, mais elle peut être utilisée pour absorber les déficits après que les autres réserves sont épuisées, ou incorporées au capital.

Autres réserves

Les autres réserves sont composées des bénéfices non distribués et d'une réduction de capital.

Affectation des résultats

L'Assemblée Générale, réalisée le 27 mai 2017, a approuvé les comptes de l'exercice 2016 et a décidé que le résultat net de 7 092 173,40 € (sept millions quatre-vingt-douze mille cent soixante-treize euros et quarante centimes) soit affecté comme suit :

	Montants en euros
Dividendes	840.000,00
Réserves légales	5.500.000,00
Réserves libres	752.173,40
	7.092.173,40

20. AUTRES INFORMATIONS

La Direction générale informe que l'Entreprise n'a aucune dette envers l'État, au titre du décret-loi 534/80 du 7 novembre 1980.

En application du décret-loi n° 411/91 du 17 octobre 1991, la Direction générale informe que la situation de l'Entreprise au regard de la Sécurité sociale est en règle, dans les délais impartis par la loi.

21. FAITS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Teixeira Duarte a poursuivi son activité dans les divers secteurs et marchés où elle opère. Des faits marquants suivants sont survenus après la clôture :

1. Sa filiale à 100 % "Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A." a été sélectionnée par "IMO HEALTH – Investimentos Imobiliários, S.A." – entreprise du Groupe José de Mello Saúde – pour l'exécution de travaux de construction de structures, installations spéciales, second-œuvre et aménagements extérieurs de l'hôpital CUF Tejo, à Alcântara, Lisbonne. Le délai prévu pour la réalisation des travaux est de 16 mois, pour un montant total de l'ouvrage estimé à 52,3 millions d'euros.

Le contrat d'entreprise signé le 13 février 2018 comprend l'exécution de la structure, les installations spéciales, le second-œuvre et les aménagements extérieurs du nouvel Hôpital CUF Tejo, qui disposera de six étages au-dessus du sol et quatre étages en sous-sol. La surface brute de construction d'environ 73 000 m² comprendra des zones destinées au stationnement, étages -4 à -2, des centres de spécialité et des services répartis dans les autres étages.

« Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. », a commencé à participer à ce grand projet en 2016 avec la phase d'excavation, de soutènement périphérique et de structure jusqu'au niveau 0. La valeur globale des deux ouvrages totalisera un montant de 65,4 millions d'euros.

2. Un groupement piloté par sa filiale détenue à 100 % Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A., a reçu le 1er mars 2018, de Concessionária do Aeroporto de Salvador, S.A. – entreprise du Groupe Vinci Airports –, le contrat et son ordre de service pour l'exécution du « Contrat d'ingénierie, de fourniture et de construction de l'extension de l'aéroport de Salvador, sous le régime de la construction générale, selon la modalité EPC (Engineering, Approvisionnement and Construction) clés en main au prix forfaitaire », dans le cadre de l'exécution, de la refonte et de l'extension de l'aéroport de Salvador, comprenant l'exécution du projet, la construction d'un nouveau terminal et de ses passerelles d'embarquement, la construction d'un bâtiment reliant le nouveau terminal à l'ancien terminal existant, et la refonte du terminal existant, ainsi que l'amélioration des pistes d'atterrissage et de décollage et des voies de taxis.

Le délai prévu pour la réalisation des travaux est de 20 mois, pour un montant total de l'ouvrage d'environ 600 millions de réaux, soit 149,6 millions d'euros.

« Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A. » dirige ce consortium dans lequel elle détient une participation de 32,99 %.

3. Bien que leur dimension n'ait pas entraîné une diffusion sur le marché comme « Informations privilégiées », il convient d'inscrire dans cette partie les faits importants survenus dans le cadre de son activité dans le domaine des infrastructures au Brésil dans la mesure où ils ont également été référencés dans le texte de ce rapport :

a. Un consortium constitué de sa filiale indirecte à 100% EMPA, S.A. Serviços de Engenharia a reçu, le 13 de mars de 2018, du département national des infrastructures de transports – DNIT, le contrat d'Élaboration des projets basiques et d'exécution en ingénierie et exécution des travaux de doublement, implantation de voies latérales, adéquation de capacité, restauration avec améliorations et ouvrages d'arts spéciaux, sur la route BR-116/BA, Lot 06 », entre le kilomètre 387,41 et le kilomètre 427,75, soit une distance de 40,34 km.

Le délai prévu pour la réalisation des travaux est de 1350 jours pour un montant de 297 millions de réaux, soit 74 millions d'euros, "EMPA, S.A. Serviços de Engenharia" détenant une participation de 45 %, soit l'équivalent de 33,3 millions d'euros.

b) Sa filiale indirecte à 100 % "EMPA, S.A. Serviços de Engenharia" a signé, le 26 mars 2018, avec l'entreprise "VALE S.A.", le contrat de "Chantier complet d'exécution de travaux de rehausse du massif du barrage Itabiruçu jusqu'à une hauteur de 850 mètres, incluant la fourniture de matériels, municipalité de Itabira/MG".

Le montant du chantier s'élève à 109 millions de réaux, soit 26,6 millions d'euros, divisé en deux ordres de service, le premier d'un montant de 13,5 millions de réaux, soit 3,3 millions d'euros, pour un délai de 170 jours et le second d'un montant de 95,5 millions de réaux, soit 23,3 millions d'euros, pour un délai de 514 jours.

4. Le 9 avril 2018, sa filiale détenue à 100% Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. a conclu un contrat avec des filiales d'un fonds d'investissement géré par la société de gestion 3i Investments plc pour la cession de 90% du capital social de TDHOSP - Gestão de Edifício Hospitalar, S.A. (TDHOSP).

La transmission a pour condition suspensive, outre l'obtention du consentement de la société TDHOSP, l'obtention d'une autorisation de l'État Portugais concernant la société concédante et les financeurs de la concession, le délai est estimé jusqu'au 30 juin 2018.

Le prix global défini pour cette opération, y compris la transmission des actions et des droits de crédit existant sur TDHOSP, représente environ 19,4 millions d'euros, cette

opération aura des répercussions sur les comptes de « Teixeira Duarte, S.A. » de 2018, environ 19 millions d'euros dans les capitaux propres, entraînant une baisse du passif du Groupe de près de 75 millions d'euros.

5. Le kwanza a connu une dévalorisation de 43 % par rapport à l'euro durant les trois premiers mois de l'année 2018, cela représente un impact significatif sur les capitaux propres de l'Entreprise devant être comptabilisés par la méthode de la mise en équivalence, en raison de l'effet de cette dévalorisation sur les états financiers de filiales angolaises de l'Entreprise. Cependant, bien que les actifs d'exploitation de ces filiales soient enregistrés au coût amorti en Kwanzas, ces mêmes actifs sont « dollarisés » par le marché. Cette dévalorisation ne reflète pas une réduction effective de la valeur de ces actifs.

Il convient également de souligner que le Groupe a recours en 2018 à un plan de cessions d'actifs ayant été reclassés en « actifs et passifs détenus en vue de la vente » et qui auront un impact important lors de ces cessions en allégeant, notamment, l'effet de l'amélioration de l'autonomie financière.

Pour finir, la dévalorisation du Kwanza entraînerait un effet bénéfique sur sa convertibilité et dont bénéficieraient les opérations du Groupe en Angola.

6. Comme évoqué dans le rapport de gestion, le Groupe Teixeira Duarte a signé un accord-cadre avec la Banco Comercial Português, la Caixa Geral de Depósitos et la Novo Banco, établissant les conditions dans lesquelles se déroulera la baisse significative de l'endettement du Groupe. Cet accord ne se traduit pas dans les montants comptabilisés dans les états financiers de la Société mais sa présentation a déjà eu des effets, suite à l'allongement des échéances de la dette financière.



Teixeira Duarte

Rapport Annuel 2017

États Financiers Consolidés 2017

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE AUX 31 DÉCEMBRE 2017 ET 2016

	Notes	2017	2016
Actifs non courants			
Goodwill	19	12.316	14.295
Immobilisations incorporelles	20	77.509	38.954
Immobilisations corporelles	21	406.577	495.787
Immeubles de placement	22	217.647	547.067
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	7 e 23	20.296	17.504
Actifs financiers disponibles à la vente	7 e 25	1.841	8.318
Autres placements	26	27.413	54.125
Actifs d'impôts différés	27	155.032	198.187
Clients	28	39.784	43.137
Autres débiteurs	28	10.985	-
Autres actifs non courants	31	5.626	653
Total d'actifs non courants		975.026	1.418.027
Actifs courants			
Stocks	9 e 10	241.057	251.442
Clients	28	260.407	416.509
Autres débiteurs	28	42.805	54.652
Trésorerie et équivalents de trésorerie	30	154.265	180.908
Autres actifs courants	31	165.819	179.657
		864.353	1.083.168
Actifs détenus à la vente	24	454.980	38.777
Total d'actifs courants		1.319.333	1.121.945
TOTAL DE L'ACTIF	7	2.294.359	2.539.972
Capitaux propres			
Capital	33	210.000	210.000
Ajustements sur parts de capital dans entreprises associées et coentreprises		215	849
Ajustements du change		(67.455)	(34.826)
Réserves et résultats reportés	34	229.456	199.599
Résultat net consolidé	17	(4.650)	20.147
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		367.566	395.769
Intérêts minoritaires	35	41.277	49.041
CAPITAL PROPRE TOTAL		408.843	444.810
Passifs non courants :			
EMPRUNTS	36	708.718	664.094
Provisions	37	35.797	43.500
Leasing financier	39	4.768	154.304
Passifs d'impôt différé	27	35.043	73.340
Autres créanciers	38	-	68
Autres passifs non courants	40	32.161	66.530
Total passifs non courants		816.487	1.001.836
Passifs courants :			
EMPRUNTS	36	299.560	649.913
Fournisseurs	38	155.625	121.371
Leasing financier	39	3.879	20.807
Autres créanciers	38	28.186	33.096
Autres passifs courants	40	231.903	243.777
		719.153	1.068.964
Passifs détenus à la vente :	24	349.876	24.362
Total passifs courants		1.069.029	1.093.326
TOTAL DU PASSIF	7	1.885.516	2.095.162
TOTAL DU PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		2.294.359	2.539.972

(Montants en milliers d'euros)

L'annexe fait partie intégrante de la situation financière consolidée au 31 décembre 2017.

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ DES EXERCICES ARRÊTÉS AUX 31 DÉCEMBRE 2017 ET 2016

	Notes	2017	2016
Produits d'exploitation			
Ventes et prestations de services	7 e 8	1.035.638	1.115.373
Autres produits d'exploitation	8	64.361	114.816
Total produits d'exploitation	8	1.099.999	1.230.189
Charges d'exploitation :			
Coût des ventes	9	(303.637)	(338.842)
Variation de la production	10	4.373	3.570
Fournitures et services extérieurs	11	(316.526)	(313.306)
Charges de personnel	12	(239.984)	(243.610)
Amortissements et dépréciations	7, 20 e 21	(56.223)	(69.458)
Provisions et pertes de valeur sur actifs dépréciables et amortissables et Goodwill	7 e 37	8.614	(5.616)
Autres charges d'exploitation	14	(62.871)	(72.103)
Total charges d'exploitation		(966.254)	(1.039.365)
Résultats opérationnels	7	133.745	190.824
Charges et pertes financières	7 e 15	(170.416)	(295.643)
Produits financiers	7 e 15	65.765	179.020
Résultats des opérations d'investissement :			
Résultats relatifs aux entreprises associées et aux coentreprises	7 e 15	2.217	8.570
Autres	7 e 15	(9)	(18.846)
Résultats financiers		(102.443)	(126.899)
Résultats avant impôts	7	31.302	63.925
Impôt sur les sociétés	16	(34.534)	(30.411)
Résultat net consolidé de l'exercice		(3.232)	33.514
Résultat net attribuable aux :			
Détenteurs de capital	17	(4.650)	20.147
Intérêts minoritaires	35	1.418	13.367
Résultat par action :			
Non dilué (euros)	17	(0,01)	0,05
Dilué (euros)	17	(0,01)	0,05

(Montants en milliers d'euros)

L'annexe fait partie intégrante du compte de résultat consolidé de l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

COMPTES DE RÉSULTAT ET DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ DES EXERCICES ARRÊTÉS AUX 31 DÉCEMBRE 2017 ET 2016

	Notes	2017	2016
Résultat net consolidé de l'exercice		(3.232)	33.514
Produits et charges qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultats			
Cession d'intérêts non contrôlés	35	(7.207)	-
Autres variations de capitaux		7.591	1.380
		384	1.380
Produits et charges qui peuvent être reclassés ultérieurement en résultats			
Ajustements du change	47	(35.140)	(98.857)
Ajustements sur parts de capital dans entreprises associées et coentreprises	23	(634)	(7.477)
Instruments financiers dérivés de couverture	41	3.495	(287)
		(32.279)	(106.621)
Résultat comptabilisé directement en capitaux propres		(31.895)	(105.241)
Résultat global de l'exercice		(35.127)	(71.727)
Résultat global attribuable aux :			
Détenteurs de capital		(27.363)	(70.478)
Intérêts minoritaires		(7.764)	(1.249)

(Montants en milliers d'euros)

L'annexe fait partie intégrante de l'état consolidé des autres éléments du résultat global de l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS DES EXERCICES 2017 ET 2016

	Notes	Capital	Ajustements sur parts de capital dans entreprises associées et coentreprises	Ajustements du change	Réserve légale	Réserves libres	Réserve d'opérations de couverture	Résultats reportés	Résultat net consolidé	Total capitaux propres attribuables aux actionnaires	Intérêts minoritaires	Total
Solde au 1er janvier 2016	33	210.000	8.326	48.126	31.500	176.163	(11.698)	(28.143)	33.653	467.927	50.290	518.217
Résultat global de l'exercice:												
Résultat net consolidé de l'exercice		-	-	-	-	-	-	-	20.147	20.147	13.367	33.514
Variation des ajustements des taux de change	47	-	-	(82.952)	-	-	-	-	-	(82.952)	(15.905)	(98.857)
Effet des opérations de couverture	41	-	-	-	-	-	(287)	-	-	(287)	-	(287)
Effet de l'application de la méthode de mise en équivalence	23	-	(7.477)	-	-	-	-	-	-	(7.477)	-	(7.477)
Autres		-	-	-	-	-	-	91	-	91	1.289	1.380
Opérations sur les détenteurs de capital pendant l'exercice :												
Affectation du résultat consolidé de 2015 :												
Transfert vers les réserves légales, libres et résultats reportés		-	-	-	5.000	18.298	-	8.675	(31.973)	-	-	-
Dividendes distribués	18	-	-	-	-	-	-	-	(1.680)	(1.680)	-	(1.680)
Solde au 31 décembre 2016		210.000	849	(34.826)	36.500	194.461	(11.985)	(19.377)	20.147	395.769	49.041	444.810
	Notes	Paid-up	Adjustments of shareholdings in associates and joint-ventures	Ajustements du change	Réserve légale	Réserves libres	Réserve d'opérations de couverture	Résultats reportés	Résultat net consolidé	Total capitaux propres attribuables aux actionnaires	Intérêts minoritaires	Total
Solde au 1er janvier 2017	33	210.000	849	(34.826)	36.500	194.461	(11.985)	(19.377)	20.147	395.769	49.041	444.810
Résultat global de l'exercice:												
Résultat net consolidé de l'exercice		-	-	-	-	-	-	-	(4.650)	(4.650)	1.418	(3.232)
Variation des ajustements des taux de change	47	-	-	(32.629)	-	-	-	-	-	(32.629)	(2.511)	(35.140)
Effet des opérations de couverture	41	-	-	-	-	-	3.495	-	-	3.495	-	3.495
Effet de l'application de la méthode de mise en équivalence	23	-	(634)	-	-	-	-	-	-	(634)	-	(634)
Cession d'intérêts non contrôlés		-	-	-	-	-	-	-	-	-	(7.207)	(7.207)
Autres		-	-	-	-	-	-	7.055	-	7.055	536	7.591
Opérations sur les détenteurs de capital pendant l'exercice :												
Affectation du résultat consolidé de 2016 :												
Transfert vers les réserves légales, libres et résultats reportés		-	-	-	5.500	752	-	13.055	(19.307)	-	-	-
Dividendes distribués	18	-	-	-	-	-	-	-	(840)	(840)	-	(840)
Solde au 31 décembre 2017		210.000	215	(67.455)	42.000	195.213	(8.490)	733	(4.650)	367.566	41.277	408.843

(Montants en milliers d'euros)

L'annexe fait partie intégrante du tableau des variations des capitaux propres consolidés de l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ DES EXERCICES ARRÊTÉS AUX 31 DÉCEMBRE 2017 ET 2016

	Notes	2017	2016
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES :			
Sommes perçues des clients		1.036.937	1.017.409
Sommes payées aux fournisseurs		(575.589)	(612.989)
Sommes payées au personnel		(232.972)	(251.941)
Flux générés par les applications		228.376	152.479
Impôt sur le revenu payé/perçu		(35.262)	(39.255)
Autres encaissements/décaissements relatifs à l'activité opérationnelle		(11.446)	13.507
Flux des activités opérationnelles (1)		181.668	126.731
OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT :			
Encaissements provenant de :			
Investissements financiers	30	28.817	25.771
Immobilisations corporelles et immeubles de placement		5.451	20.248
Immobilisations incorporelles		1	24
Intérêts et gains similaires		10.608	15.820
Dividendes	30	2.728	1.652
		47.605	63.515
Paievements concernant :			
Investissements financiers	30	(440)	(548)
Immobilisations corporelles et immeubles de placement		(25.168)	(62.484)
Immobilisations incorporelles		(2.383)	(3.467)
		(27.991)	(66.499)
Flux de trésorerie des opérations d'investissement (2)		19.614	(2.984)
OPÉRATIONS DE FINANCEMENT :			
Encaissements provenant de :			
Prêts contractés		2.010.598	1.849.651
Paievements concernant :			
Prêts contractés		(2.150.776)	(1.919.616)
Intérêts et coûts similaires		(65.962)	(81.843)
Dividendes	18	(840)	(1.680)
		(2.217.578)	(2.003.139)
Flux des opérations de financement (3)		(206.980)	(153.488)
Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie (4) =(1)+(2)+(3)		(5.698)	(29.741)
Effet des écarts de taux de change		(8.338)	(41.569)
Trésorerie et équivalents de trésorerie - changement de périmètre (Note 5)		(111)	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début d'exercice	30	180.908	252.693
Transferts vers les actifs détenus à la vente (note 24)	24	(12.496)	(475)
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin d'exercice	30	154.265	180.908

(Montants en milliers d'euros)

L'annexe fait partie intégrante du tableau des flux de trésorerie de l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2017

1 - INTRODUCTION

Teixeira Duarte, S.A., (l'Entreprise ou TD, S.A.), dont le siège est situé à Porto Salvo, fut constituée le 30 novembre 2009 avec un capital de 210.000.000 euros, représenté par 420.000.000 actions d'une valeur nominale de 0,50 euro (note 33). Sa principale activité est la réalisation et la gestion d'investissements, la coordination et supervision d'autres sociétés intégrées ou liées à son groupe d'entreprises.

L'univers industriel de Teixeira Duarte (le Groupe) est formé des filiales indiquées dans la note 4. Les principaux pôles activité du groupe sont les suivants : Construction ; Concessions et Services ; Immobilier ; Hôtellerie ; Grande distribution et Commerce automobile (Note 7).

Au sein du Groupe Teixeira Duarte, une des sociétés détenues à 100% (TDHOSP - Gestão de Edifício Hospitalar, S.A.) du secteur des Concessions et Services a été replacée dans le secteur Immobilier. Les notes 2016 de ce document concernent uniquement ces deux secteurs, recalculés afin d'obtenir une comparabilité adéquate.

Les montants sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire. Les opérations réalisées à l'étranger sont incluses dans les états financiers consolidés conformément à la méthode décrite dans la note 2.9.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

2.1 - Bases de présentation

Les fondements de la présentation Les états financiers consolidés ont été préparés suivant les prémisses de la continuité des opérations, à partir des livres et des registres comptables des sociétés comprises dans la consolidation (note 4), ajustés au processus de consolidation, de façon à correspondre aux dispositions des normes internationales d'information financière adoptées par l'Union européenne, en vigueur pour les exercices ouverts au 1er janvier 2017.

Les normes qui doivent être considérées comme en faisant partie sont les normes internationales d'information financière (IFRS) établies par l'International Accounting Standards Board (IASB), que ce soit les normes internationales comptables (IAS) établies par l'International Accounting Standards Committee (IASC) et leurs interprétations, établies par l'IFRS Interpretation Committee (IFRIC) et le Standing Interpretation Committee (SIC), qui ont été adoptées par l'Union européenne. Dorénavant, toutes ces normes et interprétations seront dans leur ensemble désignées par IFRS.

Les états financiers ont été préparés selon la convention du coût historique, à l'exception des immeubles de placement, des actifs financiers disponibles à la vente et des instruments financiers dérivés.

Normes, interprétations, amendements et révisions en vigueur au cours de l'exercice

Jusqu'à la date d'approbation de ces états financiers, les normes comptables, interprétations, amendements et révisions suivants, devant être appliqués au cours de l'exercice 2017, ont été adoptés par l'Union européenne :

Norme / Interprétation	Applicable dans l'Union Européenne à compter de	Remarques
Amendement à la norme IAS 12 – Comptabilisation d'actifs d'impôts différés de pertes latentes.	01-Jan-17	Cet amendement clarifie les conditions de comptabilisation et d'évaluation des actifs d'impôts différés résultant de de pertes latentes.
Amendement à IAS 7 – Informations à fournir	01-Jan-17	Cet amendement introduit des informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie d'opérations de financement.

L'adoption des normes, interprétations, révisions et amendements mentionnés ci-dessus n'a pas eu d'effet significatif sur les états financiers consolidés de l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

Normes, interprétations, amendements et révisions qui entreront en vigueur dans les exercices à venir

Les normes, interprétations, amendements et révisions approuvées devant être appliqués obligatoirement pendant les exercices économiques futurs qui ont été adoptés par l'Union européenne avant la date d'approbation de ces états financiers sont les suivants :

Norme / Interprétation	Applicable dans l'Union Européenne à compter de	Remarques
IFRS 9 – Instruments financiers	01-Jan-18	Cette norme, faisant partie du projet de révision d'IAS 39, établit de nouveaux critères concernant la classification et l'évaluation d'actifs et de passifs financiers, la méthodologie de calcul de la dépréciation et pour l'application de règles de comptabilité de couverture.
IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients	01-Jan-18	Cette norme introduit une structure de comptabilisation du produit fondée sur des principes et sur un modèle devant être appliqués à tous les contrats conclus avec des clients, en remplacement des normes IAS 18 - Produits des activités ordinaires, IAS 11 - Contrats de construction; IFRIC 13 - Programmes de fidélisation de la clientèle; IFRIC 15 - Accords de construction de biens immobiliers; IFRIC 18 - Transferts d'actifs provenant de clients et SIC 31 - Produits des activités ordinaires - opérations de troc portant sur des services de publicité.
IFRS 16 - Contrats de location	01-Jan-19	Cette norme introduit les principes de comptabilisation et d'évaluation des contrats de location, en remplacement d'IAS 17 - Contrats de location. Elle définit un modèle unique de comptabilisation des contrats de location qui aboutit à la comptabilisation par le locataire des actifs et passifs pour tous les contrats de location, hormis pour les locations d'une durée inférieure à 12 mois ou pour les locations portant sur des actifs de peu de valeur. Les preneurs continueront de classer les contrats de location en contrat de location simple ou contrats de location-financement. L'IFRS 16 ne résultera pas en modifications substantielles pour ces entités par rapport à IAS 17.
Amendements à IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients	01-Jan-18	Ces modifications apportent plusieurs clarifications à la norme dans le but d'éliminer la possibilité de donner lieu à des interprétations divergentes de plusieurs thèmes.
Amendement à IFRS 4 : Application de la norme IFRS 9 – Instruments financiers, avec la norme IFRS 4 – Contrats d'assurances	01-Jan-18	Cet amendement fournit des indications sur l'application de la norme IFRS 4 conjointement avec la norme IFRS 9. La norme IFRS 4 sera remplacée avec l'entrée en vigueur de la norme IFRS

Ces normes approuvées par l'Union européenne n'ont pas été adoptées en 2017, dans la mesure où leur application n'est pas encore obligatoire. L'application des normes susmentionnées ne devrait pas avoir d'impacts significatifs sur les états financiers annexés.

Normes, interprétations, amendements et révisions non adoptés par l'Union européenne

Les normes comptables et interprétations ont été émises par l'IASB et elles ne sont pas encore adoptées par l'Union européenne :

Norme / Interprétation	Applicable dans l'Union Européenne à compter de	Remarques
IFRS 17 - Contrats d'assurance	01-Jan-21	Cette norme établit, pour les contrats d'assurance entrant dans son champ d'application, les principes de leur comptabilisation, de leur évaluation, de leur présentation et de leur divulgation. Cette norme a remplacé la norme IFRS 4 – Contrats d'assurance.
Amendement à IFRS 2 : Classification et évaluation des opérations de paiement en actions	01-Jan-18	Cet amendement introduit plusieurs clarifications à la norme relatives aux thèmes suivants : (i) le registre des transactions de paiements fondés sur des actions qui sont réglées en trésorerie ; (ii) le registre des modifications en transactions de paiements fondés sur des actions (de réglées en trésorerie en réglées par émission d'instruments de capitaux propres) ; (iii) la classification des transactions ayant des caractéristiques de retenue fiscale.
Amendement à IAS 40 : Transferts d'Immeubles de placement	01-Jan-18	Cet amendement clarifie que le changement de classification de ou en immeubles de placement ne peut se faire que lorsqu'il existe des preuves de changement d'utilisation du bien immobilier.
Améliorations des normes internationales d'information financière (cycle 2014-2016)	01/01/2018 à l'exception des modifications de la norme IFRS 13, dont la date d'application est le 01/01/2017	Ces améliorations comprennent la clarification de certains aspects liés à : IFRS 1 - Adoption pour la première fois des normes internationales d'information financière : elle supprime quelques exemptions à court terme ; IFRS 12 - Informations à fournir sur les intérêts détenus sur d'autres entités : elle clarifie le champ d'application de la norme quant aux intérêts classés comme étant détenus à la vente ou détenus à la distribution au titre de IFRS 5 ; IAS 28 - Participations dans des entreprises associées et des coentreprises : elle introduit des clarifications sur l'évaluation à la juste valeur par le biais du résultat net par investissement dans des entreprises associées ou des joint ventures détenues par des sociétés de capitaux de risque ou par des fonds d'investissement.
Améliorations des normes internationales d'information financière (cycle 2015-2017)	01-Jan-19	Ces améliorations comprennent la clarification de certains aspects liés à : IFRS 3 – Regroupement d'entreprises : exige la réévaluation des participations précédemment détenues lorsqu'une entité obtient le contrôle sur une filiale sur laquelle elle exerçait auparavant un contrôle conjoint ; IFRS 11 – Partenariats : précise qu'il ne doit pas y avoir de réévaluation des participations précédemment détenues lorsqu'une entité obtient un contrôle conjoint d'une opération conjointe ; IAS 12 - Impôt sur le résultat : précise que toutes les conséquences fiscales des dividendes doivent être comptabilisées en résultat, indépendamment de la nature de l'impôt ; IAS 23 - Coûts d'emprunt obtenus : précise que la partie de l'emprunt directement liée à l'acquisition/la construction d'un actif, en dette après que l'actif en question est prêt pour l'usage prévu, est considérée comme faisant partie intégrante du financement général de l'entité, à des fins de détermination du taux de capitalisation.
Amendement à la norme IFRS 9 : caractéristiques de remboursements anticipés avec pénalité	01-Jan-19	Cette modification permet que des actifs financiers ayant des conditions contractuelles qui prévoient dans leur remboursement anticipé le paiement d'une somme considérable par le créancier puissent être évalués au coût amorti ou à la juste valeur par réserves (en fonction du modèle d'activité), à partir du moment où : (i) à la date de la comptabilisation initiale de l'actif, la juste valeur de la composante de remboursement anticipé est insignifiante; et (ii) la possibilité d'une pénalité dans le remboursement anticipé est la seule raison pour laquelle l'actif en question n'est pas considéré comme un instrument qui inclut uniquement les paiements du principal et des intérêts.

Norme / Interprétation	Applicable dans l'Union Européenne à compter de	Remarques
Amendement à IAS 28 : Investissements à long terme dans des entreprises associées et des partenariats	01-Jan-19	Cette modification précise que la norme IFRS 9 doit être appliquée (y compris ses exigences de dépréciation connexes) aux investissements dans des entreprises associées et des partenariats lorsque la méthode de la mise en équivalence n'est pas appliquée dans leur évaluation.
IFRIC 22 - Transactions exprimées en monnaie étrangère et contrepartie anticipée	01-Jan-18	Cette interprétation établit la date de la comptabilisation initiale de l'encaissement ou du paiement anticipé comme étant la date de la transaction aux fins de déterminer le cours de change à utiliser pour la comptabilisation de l'actif.
IFRIC 23 - Incertitudes dans le traitement de l'impôt sur le résultat	01-Jan-19	Cette interprétation fournit des indications sur la détermination du revenu imposable, des assiettes fiscales, des pertes fiscales reportables, des crédits d'impôt à utiliser et des taux d'imposition dans des scénarios d'incertitude concernant le traitement fiscal de l'impôt sur le résultat

Étant donné qu'elles n'ont pas encore été adoptées ("endorsed") par l'Union européenne, ces normes n'ont pas été appliquées par notre Groupe au cours de l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

La future adoption de ces normes et interprétations émises par l'IASB, mais non encore approuvées par l'Union européenne, ne devrait pas avoir d'impacts significatifs sur les états financiers annexés.

2.2 - Jugements et estimations

La préparation des états financiers consolidés conformément aux principes de comptabilisation et d'évaluation des IFRS requiert du Conseil d'Administration de formuler des jugements, des estimations et des conjectures qui pourraient affecter la valeur des actifs et des passifs présentés.

Ces estimations, fondées sur la connaissance existante à chaque moment et sur les actions prévues, sont revues périodiquement à partir de l'information disponible. Étant donné que les modifications survenues dans les faits et les circonstances peuvent conduire à la révision des estimations, les résultats réels futurs pourront différer de ces estimations.

Les estimations et les conjectures significatives avancées par le Conseil d'Administration pour la préparation de ces états financiers consolidés comprennent, notamment, les inférences utilisées dans le traitement des aspects suivants :

La perte de valeur des actifs non courants (à l'exception du goodwill)

La détermination d'une éventuelle perte de valeur peut être provoquée par différents événements, dont plusieurs surviennent en dehors de la sphère d'influence du Groupe, tels que la disponibilité future de financement, le coût de capital ou tout autre changement.

Identifier les indicateurs de dépréciation, estimer les futurs flux de trésorerie et déterminer la valeur recouvrable des actifs implique de la part de la Direction un degré élevé de jugement en ce qui concerne l'identification et l'évaluation des différents indicateurs de perte de valeur, des flux de trésorerie attendus, des taux d'actualisation applicables, des durées d'utilité et des valeurs résiduelles.

La dépréciation du goodwill

Le goodwill est soumis à un test de dépréciation tous les ans ou lorsqu'il y a des indices d'une éventuelle perte de valeur. Les valeurs recouvrables des unités génératrices des flux de trésorerie auxquelles le goodwill est attribué sont déterminées sur la base des flux de trésorerie attendus. Ces calculs exigent du Conseil d'Administration de procéder à des estimations quant à l'évolution future de l'activité et aux taux d'actualisation à retenir.

La durée d'utilité des immobilisations incorporelles et corporelles

La durée d'utilité d'un actif est le temps pendant lequel une entité compte qu'un actif soit disponible à l'utilisation. Elle doit être revue au moins à la clôture de chaque exercice économique.

Déterminer les durées d'utilité des actifs, le mode d'amortissement / dépréciation à appliquer et les pertes estimées découlant du remplacement du matériel avant la fin de sa durée d'utilité, en raison de son obsolescence technologique est essentiel pour déterminer le montant des amortissements / dépréciations à comptabiliser dans le compte de résultat consolidé de chaque exercice.

Ces trois paramètres sont définis selon la meilleure estimation de la direction pour les actifs et les activités en cause, en tenant compte également des pratiques adoptées par les entreprises des secteurs d'activité où le Groupe opère.

Les provisions et passifs éventuels

Le Groupe analyse périodiquement d'éventuelles obligations qui résultent d'événements passés et qui doivent faire l'objet d'une comptabilisation ou d'une divulgation. La subjectivité inhérente à la détermination de la probabilité qu'il existe une dette et du montant des ressources internes nécessaires pour faire face au paiement des obligations pourra conduire à des ajustements significatifs, soit par la variation des prémisses utilisées, soit par la future comptabilisation des provisions portées précédemment en tant que passifs éventuels.

La comptabilisation des actifs d'impôts différés

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que lorsqu'il existe des attentes raisonnables qu'il y aura des bénéfices imposables futurs disponibles au titre des différences temporelles, ou quand il existe des passifs d'impôts différés dont la récupération est attendue dans le même exercice où les actifs d'impôts différés sont repris. L'évaluation des actifs d'impôts différés est effectuée par la direction à la fin de chaque exercice, en tenant compte de la future performance fiscale attendue.

Les pertes de valeur sur les créances

Le risque de crédit des soldes des créances est évalué à la fin de chaque exercice à partir de l'information historique du débiteur et de son profil de risque. Les créances sont ajustées en fonction de l'évaluation effectuée par la direction des risques estimés de recouvrement à la clôture de l'exercice, lesquels pourront diverger du risque effectif.

La comptabilisation du produit dans les contrats de construction

Le Groupe comptabilise les résultats des contrats de construction selon la méthode du pourcentage d'avancement. Celle-ci est considérée comme étant le rapport entre les charges encourues pour chaque contrat jusqu'à la fin de l'exercice et la somme de ces charges avec les charges estimées pour terminer le marché. L'évaluation du pourcentage d'avancement de chaque contrat est revue périodiquement en tenant compte des indicateurs de production les plus récents.

L'évaluation des immeubles de placement

Les immeubles de placement sont évalués à leur juste valeur, qui est déterminée à partir d'évaluations effectuées par des organismes spécialisés indépendants et d'après des critères d'évaluation généralement admis pour le marché immobilier. Ces évaluations sont fondées sur des données qui peuvent être observées sur le marché et requièrent de l'évaluateur un jugement concernant les conditions de transaction de chaque bien immobilier sur le marché, lesquelles pourront diverger du résultat obtenu dans l'avenir.

2.3 - Principes de consolidation

a) Entreprises contrôlées

La consolidation des entreprises contrôlées à chaque exercice comptable est effectuée par la méthode de l'intégration globale. Le contrôle est avéré lorsque le Groupe détient, directement ou indirectement, la majorité des droits de vote à l'Assemblée Générale, ou quand il a le pouvoir de déterminer les politiques financières et opérationnelles.

La participation de tiers aux capitaux propres et au résultat net de ces sociétés est présentée séparément dans le bilan consolidé et dans l'état du résultat global consolidé, sur les postes des "Intérêts minoritaires".

Les transactions et les soldes significatifs entre ces sociétés ont été éliminés de la procédure de consolidation. Les plus-values découlant de la cession de filiales effectuées au sein du Groupe sont également annulées.

Lorsque nécessaire, les états financiers des filiales sont ajustés, de façon à ce que leurs méthodes comptables soient uniformisées avec celles du Groupe.

b) Regroupement d'entreprises

Le regroupement d'entreprises, notamment l'acquisition de sociétés, est inscrit par la méthode de l'acquisition.

Le coût d'acquisition est déterminé par la somme de la juste valeur des actifs cédés, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de la société acquise. Les coûts relatifs à l'acquisition sont inscrits en tant que charge lorsqu'ils sont encourus. Le cas échéant, le coût d'acquisition comprend également la juste valeur de paiements éventuels évalués à la date de l'acquisition. Les modifications ultérieures de la valeur des paiements éventuels sont inscrites conformément à la norme comptable qui régit la comptabilisation des actifs ou des passifs concernés, sauf s'ils se qualifient en tant qu'ajustement au cours de l'exercice d'évaluation provisoire (12 mois au plus).

Les actifs identifiables, les passifs et passifs éventuels d'une filiale, qui respectent les critères de comptabilisation conformément à l'IFRS 3 - Regroupements d'entreprises ("IFRS 3"), sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition, à l'exception des actifs non courants (ou groupe d'actifs) classés comme détenus en vue de la vente, conformément à l'IFRS 5 - Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées ("IFRS 5"), lesquels sont comptabilisés et évalués à leur juste valeur déduite des coûts à supporter en vue de leur vente future.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la valeur des intérêts minoritaires face à la juste valeur des actifs et passifs nets acquis est comptabilisé en tant que goodwill. Dans les cas où le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur des actifs nets identifiés, la différence calculée est inscrite comme résultat net de l'exercice où a lieu l'acquisition, après nouvelle confirmation de la juste valeur attribuée.

Si le processus de comptabilisation des regroupements d'entreprises est incomplet à la fin de l'exercice où le regroupement a lieu, le Groupe fournit l'information sur cette situation. Les valeurs considérées peuvent être ajustées pendant la période d'évaluation (entre la date d'acquisition et la date où le Groupe obtient l'information complète sur les faits et les circonstances qui existaient à la date de l'acquisition, période inférieure à 12 mois), ou de nouveaux actifs et passifs pourront être comptabilisés de façon à refléter les faits et les circonstances qui existaient au moment du bilan financier et que, s'ils avaient été connus, auraient eu un effet sur les montants comptabilisés au moment de l'acquisition.

Les intérêts minoritaires sont identifiés dans les capitaux propres séparément des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère. Les intérêts minoritaires peuvent être évalués initialement à leur juste valeur ou dans la proportion de la juste

valeur des actifs et passifs de la filiale acquise. Cette option est effectuée séparément pour chaque transaction.

Suite à la comptabilisation initiale, la valeur comptable des intérêts minoritaires est déterminée comme valeur comptabilisée initialement majorée de la proportion de modifications de capitaux propres de la filiale. Le résultat global d'une filiale est attribué aux intérêts minoritaires même s'ils sont négatifs.

Les modifications du pourcentage de contrôle sur les filiales qui n'impliquent pas de perte de contrôle sont comptabilisées comme transactions de capitaux propres. La valeur des intérêts du Groupe et des intérêts minoritaires sont ajustés pour refléter les modifications de pourcentage. Toute différence entre le montant par lequel les intérêts minoritaires sont ajustés et la juste valeur du prix de la transaction est directement comptabilisée en capitaux propres et attribuée aux actionnaires de la société mère.

Lorsque le Groupe perd le contrôle sur une filiale, le gain ou la perte encouru par la cession est calculé comme la différence entre (i) le montant cumulé de la juste valeur du prix et la juste valeur des intérêts retenus et (ii) la valeur comptable des actifs (comprenant goodwill) et des passifs de la filiale et des intérêts minoritaires. Les montants préalablement comptabilisés comme autre résultat global sont transférés dans les résultats de l'exercice ou dans les résultats reportés de la même manière qu'ils le seraient si leurs actifs ou leurs passifs étaient cédés. La juste valeur des intérêts retenus correspond à la juste valeur de la comptabilisation initiale à des fins de comptabilisation ultérieure dans le cadre de IFRS 9 - Instruments financiers ("IFRS 9") ou, le cas échéant, conformément au coût aux fins de comptabilisation initiale d'un investissement dans une entreprise associée ou une coentreprise.

c) Investissements sur les entreprises associées et les coentreprises

Une entreprise associée est une entité dans laquelle le Groupe exerce une influence notable, mais qu'il ne contrôle pas, en participant aux décisions relatives à ses politiques financières et opérationnelles.

Les investissements financiers opérés dans la plupart des entreprises associées et coentreprises (note 23) sont inscrits par la méthode de mise en équivalence, sauf lorsqu'ils sont classés comme détenus à la vente. Les participations sont comptabilisées initialement à leur coût d'acquisition, lequel est majoré ou diminué de la différence entre ce coût et la

valeur correspondant proportionnellement à la participation aux capitaux propres de ces entreprises reportés à la date d'acquisition ou de la première application de cette méthode.

Selon la méthode de la mise en équivalence, les participations financières sont ajustées périodiquement à la valeur correspondant à la participation aux résultats nets des entreprises associées et des coentreprises en contrepartie des "Résultats relatifs aux entreprises associées et coentreprises", et à d'autres variations survenues dans leurs capitaux propres en contrepartie des postes "Ajustements de parts de capital sur les entreprises associées et les coentreprises", et à la comptabilisation des pertes de valeur. De plus, les dividendes perçus de ces entreprises sont portés en tant que diminution de la valeur des investissements financiers.

Les pertes sur les entreprises associées et les coentreprises qui sont supérieures à l'investissement effectué dans ces entités ne sont pas comptabilisées, sauf lorsque le Groupe a pris des engagements par rapport à cette entreprise associée ou coentreprises.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur des actifs nets identifiables est inscrit comme "Investissements dans entreprises associées et coentreprises - goodwill". Dans les cas où le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur des actifs nets identifiés, la différence calculée est inscrite comme gain dans le compte de résultat de l'exercice où a lieu l'acquisition.

Les gains non réalisés en transactions avec des entreprises associées et des coentreprises sont éliminés dans la proportion de la participation du Groupe dans l'entreprise associée et la coentreprise, en contrepartie de l'investissement dans cette entreprise associée et coentreprise. Les pertes non réalisées sont elles aussi éliminées, mais seulement lorsque la perte ne dégage pas que l'actif transféré a perdu de sa valeur.

d) Goodwill

Si les différences entre le coût d'acquisition des investissements dans des filiales, des entreprises associées et des coentreprises, majoré, dans le cas des filiales, de la valeur des intérêts minoritaires et de la juste valeur des actifs et passifs identifiables de ces entreprises à la date de leur acquisition, sont positives, elles sont inscrites comme goodwill (dans le cas de filiales) ou maintenus au poste " Investissements dans les entreprises associées et coentreprises ».

Le goodwill est inscrit en tant qu'actif et n'est pas soumis à l'amortissement. Il est présenté individuellement dans l'état de la situation financière consolidée ou au poste "Investissements

dans les entreprises associées et les coentreprises" (notes 19 et 23). En ce qui concerne le goodwill des filiales, les montants du goodwill sont soumis à des tests de dépréciation tous les ans ou lorsqu'il existe des présomptions d'une éventuelle perte de valeurs. Toute perte de valeur est immédiatement inscrite en tant que charge dans le compte de résultat consolidé de l'exercice et ne peut être reprise plus tard.

Lors de la cession d'une filiale, d'une entreprise associée ou d'une coentreprise, le goodwill correspondant est inclus dans ce qui détermine la plus-value ou la moins-value.

Dans les cas où le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur des actifs nets identifiés, la différence calculée est inscrite comme gain de l'exercice où a lieu l'acquisition.

2.4 - Les immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les droits contractuels et les dépenses encourues dans des projets particuliers ayant une valeur économique future et sont portées à leur coût d'acquisition, déduits de leurs amortissements cumulés et de leurs pertes de valeur. Les immobilisations incorporelles ne sont comptabilisées que s'il est probable qu'elles génèrent des bénéfices économiques futurs pour le Groupe, qu'elles soient contrôlables par le Groupe et que leur valeur puisse être évaluée avec fiabilité.

Les immobilisations incorporelles générées internement, notamment les frais de recherche & développement, sont portées en charges dans l'exercice où elles sont encourues.

Les coûts internes associés à la maintenance et au développement de logiciels sont inscrits en tant que charges dans le compte de résultat quand ils sont encourus, sauf lorsque ces coûts sont directement associés à des projets qui généreront probablement des bénéfices économiques futurs pour le Groupe. Dans ces situations, ces coûts sont capitalisés en tant qu'immobilisations incorporelles.

Après que les biens auront commencé d'être utilisés, leur amortissement est calculé par la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs en cause par le Groupe.

2.5 - Les immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles utilisées pour la production, la prestation de service ou le travail administratif sont inscrites au coût d'acquisition ou de construction, et comprennent les dépenses imputables à l'achat, déduit de la dépréciation cumulée et, le cas échéant, des pertes de valeur.

Les immobilisations corporelles sont amorties par la méthode linéaire selon leur durée d'utilité estimée, à partir du moment où elles sont prêtes à être utilisées conformément à leur objet et l'amortissement cesse lorsque les actifs sont classés comme des actifs non courants détenus à la vente. L'amortissement est réalisé selon les durées d'utilité estimées suivantes :

	Durée de vie
Bâtiments et autres constructions	5 - 50
Installations techniques et matériel industriel	4 - 8
Matériel de transport	3 - 7
Matériels et outillages	3 - 7
Matériel de bureau et mobilier	2 - 10
Autres immobilisations corporelles	1 - 4

Les travaux d'amélioration ou de rénovation ne sont inscrits dans les actifs que dans les cas où ils consistent à remplacer des biens, lesquels sont déduits ou conduisent à une augmentation des bénéfices économiques futurs.

Les immobilisations corporelles en cours représentent des actifs encore en phase de construction, et sont inscrites à leur coût d'acquisition déduit d'éventuelles pertes de valeur. Ces immobilisations corporelles sont amorties à partir du moment où les actifs sous-jacents sont en conditions d'être utilisés aux fins visées.

Les plus-values ou moins-values découlant de la vente ou de la réduction des immobilisations corporelles sont déterminées par la différence entre le prix de vente et la valeur comptable nette à la date de la cession/réduction et sont inscrites à leur valeur nette dans le compte de résultats aux postes « Autres produits d'exploitation » ou « Autres charges d'exploitation », le cas échéant.

2.6 - Les contrats de location

Les contrats de location sont classés comme : (i) des contrats de location-financement, s'ils ont pour effet de transférer

substantiellement tous les risques et les avantages inhérents à leur possession; ou, (ii) des contrats de location simple, s'ils ont pour effet de ne transférer substantiellement aucun risque ni avantage inhérent à leur possession.

Classer les contrats de location en location-financement ou location simple est fait en fonction de la substance du contrat et non de sa forme.

Les actifs acquis au moyen de contrats de location-financement, avec leur passif, sont comptabilisés par la méthode financière et constatent les amortissements cumulés correspondants et les dettes restant à régler selon le plan de versement contractuel. De plus, les intérêts compris dans le montant des loyers et les dépréciations des immobilisations corporelles sont portés en charges dans le compte de résultats de l'exercice concerné.

Pour les contrats de location considérés comme location simple, les loyers restant à payer sont portés en charge dans le compte de résultats selon le mode linéaire pendant toute la durée du contrat de location.

2.7 - La perte de valeur des actifs non courants, à l'exception du goodwill

Une évaluation de la perte de valeur est effectuée chaque fois qu'un événement ou un changement de situation indique que le montant auquel est inscrit l'actif pourrait ne pas être récupéré. Au cas où il existerait de tels indices, le Groupe procède à la détermination de la valeur recouvrable de l'actif, de façon à connaître l'étendue de l'éventuelle perte de valeur.

Lorsque, individuellement, l'actif ne crée pas de mouvements de trésorerie de façon indépendante d'autres actifs, la valeur recouvrable est évaluée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient.

Lorsque le montant pour lequel l'actif est inscrit est supérieur à sa somme recouvrable, une perte de valeur par la différence, portée au compte de résultat dans le poste "Provisions et pertes de valeur sur des actifs dépréciables et amortissables et goodwill", est comptabilisée.

La somme recouvrable est celle qui est la plus élevée entre le prix de vente net (valeur de vente, diminuée des frais encourus par la vente) et la valeur d'utilité. Le prix de vente net est le montant qu'on obtiendrait par la sortie de l'actif lors d'une transaction entre des sociétés indépendantes et bien informées, déduction faite des coûts directement liés à la sortie de l'actif. La valeur d'utilité est la valeur qui existe dans les flux de trésorerie futurs

estimés qui sont attendus de l'utilisation continue de l'actif et de sa cession à la fin de sa durée d'utilité. La somme recouvrable est estimée individuellement pour chaque actif ou, si cela n'est pas possible, pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle est rattaché l'actif.

La reprise des pertes de valeur est inscrite quand il existe des présomptions que les pertes de valeurs comptabilisées n'existent plus ou qu'elles ont diminué. La reprise des pertes de valeur est portée dans le compte de résultat au poste "Provisions et pertes de valeur sur des actifs dépréciables et amortissables et goodwill" du compte de résultat de l'exercice où a lieu la reprise. Toutefois, la reprise de la perte de valeur est effectuée jusqu'à hauteur du montant pour lequel elle serait comptabilisée (net d'amortissements ou de dépréciation), au cas où la perte de valeur n'aurait pas été inscrite dans les exercices précédents.

2.8 - Immeubles de placement

Les immeubles de placement, qui comprennent des terrains et des immeubles détenus pour être loués, pour valoriser le capital, ou pour les deux, sont au départ inscrits à leur prix d'achat ou à leur coût de construction (dans le cas d'investissement en construction propre), y compris toutes les dépenses qui sont directement liées à l'achat ou à la construction.

Après leur comptabilisation initiale, tous les immeubles de placement, y compris ceux qui sont en cours de construction, sont évalués à leur juste valeur qui reflète les conditions du marché à la date de clôture de l'exercice. Tous les profits ou les pertes provenant de changements survenus sur la juste valeur des immeubles de placement sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice pendant lequel ils ont lieu et sont inscrits au poste "Variation de juste valeur des immeubles de placement", figurant dans la rubrique "Autres produits d'exploitation" ou "Autres charges d'exploitation", selon qu'il s'agit de profits ou de pertes.

La juste valeur de chaque immeuble de placement est déterminée par des organismes spécialisés indépendants et d'après des critères d'évaluation généralement admis pour le marché immobilier.

Les charges encourues par l'utilisation des immeubles de placement, notamment leurs entretiens, réparations, assurances et les impôts, sont comptabilisées dans le compte de résultat de l'exercice concerné. Les travaux d'amélioration ou de rénovation ne sont inscrits dans les actifs que dans les cas où ils consistent à remplacer des biens, lesquels sont déduits ou conduisent à une augmentation des bénéfices économiques futurs.

2.9 - Les actifs, passifs et transactions en monnaie étrangère

Les états financiers sont présentés en euros, étant donné que c'est la monnaie de la société mère.

Les transactions faites dans des devises autres que l'euro sont inscrites aux taux de change en vigueur à la date de la transaction. À chaque exercice, les actifs et passifs monétaires exprimés en monnaie étrangère sont convertis en euros, à partir des taux de change en vigueur à sa date de clôture. Les actifs et les passifs en nature inscrits selon leur juste valeur exprimée en monnaie étrangère sont transposés en euros à partir du taux de change en vigueur à la date où la juste valeur a été déterminée.

Les différences de change, favorables et défavorables, découlant des différences entre les taux de change en vigueur à la date des transactions et ceux en vigueur à la date des recouvrements, des paiements, ou à la date de clôture de l'exercice, sont inscrites dans les produits et charges du compte de résultat de l'exercice, à l'exception de celles relatives à des éléments en nature dont la variation de la juste valeur est directement inscrite dans les capitaux propres au poste "Ajustements de change" (note 47).

La conversion des états financiers des filiales libellée en monnaie étrangère est effectuée en considérant le taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice, pour la conversion des actifs et passifs, au cours de change historique pour la conversion des soldes des postes des capitaux propres et au taux de change moyen de l'exercice, pour la conversion des postes des comptes de résultat et des autres éléments du résultat global et des flux de trésorerie.

Selon la norme IAS 21 - Effets des variations des cours des monnaies étrangères ("IAS 21"), le goodwill et les corrections de la juste valeur calculées au moment de l'acquisition d'entités étrangères sont libellés dans la monnaie de présentation de ces entités et sont convertis en euros au taux de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les écarts de change en résultant sont inscrits dans le poste "Ajustements de change" des capitaux propres (note 47).

2.10 - Les charges financières

Les coûts d'emprunts sont comptabilisés dans le compte de résultat de l'exercice qu'ils concernent, sauf si les charges financières des emprunts sont directement liées à l'acquisition, à la construction et à la production d'actifs qui prennent un certain temps de préparation avant d'être utilisés. Dans ce cas, les

coûts d'emprunt font partie du coût de l'actif. La capitalisation de ces charges commence dès le début de la préparation des opérations de construction ou de développement de l'actif et est interrompue après le début de l'utilisation, ou la fin de la production ou de la construction de l'actif ou lorsque le projet en cause est interrompu. Tous les produits financiers générés par des emprunts obtenus par avance et alloués à un investissement particulier sont déduits des charges financières éligibles à la capitalisation.

2.11 - Les subventions

Les subventions gouvernementales sont comptabilisées selon leur juste valeur quand il existe une assurance raisonnable qu'elles vont être reçues et que le Groupe va respecter les conditions exigées pour les obtenir.

Les subventions allouées pour l'exploitation, notamment pour la formation du personnel, sont comptabilisées dans le compte de résultats selon les charges encourues.

Les subventions allouées pour l'investissement, qui se rapportent à l'acquisition d'immobilisations corporelles, sont comprises dans les postes "Autres passifs courants" et "Autres passifs non courants" (selon le cas) et sont créditées dans le compte de résultats d'après la méthode linéaire de façon cohérente et proportionnelle aux dépréciations / amortissements des actifs qu'elles étaient destinées à acquérir.

2.12 - Stocks et encours

Les marchandises et les matières premières sont inscrites à leur coût d'acquisition, le coût moyen étant utilisé comme méthode de détermination des coûts.

Les produits finis et semi-finis et les travaux en cours sont évalués au coût moyen pondéré de production, qui comprend le coût des matières premières incorporées, la main-d'œuvre et les frais généraux de fabrication (en tenant compte des amortissements du matériel productif calculés en fonction de niveaux d'utilisation normaux), lequel est inférieur à la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente normal déduit des charges engagées pour terminer la production et des frais de commercialisation.

Des pertes de valeur sur stocks sont inscrites par la différence entre la valeur de coût et leur valeur de réalisation des stocks, au cas où celle-ci serait inférieure à la valeur comptable.

2.13 - Les provisions

Les provisions sont comptabilisées seulement quand : i) le Groupe a une obligation actuelle (légale ou constructive) découlant d'un événement passé ; ii) il est probable que, pour résoudre cette obligation, il y ait une sortie de ressources et iii) le montant de l'obligation puisse être estimé de façon raisonnable. Les provisions sont revues à la clôture de chaque exercice et sont ajustées de façon à mieux refléter la meilleure estimation à cette date.

2.14 - L'information sectorielle

Un secteur d'activité est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services qui sont exposés à des risques et à des avantages différents de ceux des autres secteurs d'activité. Un secteur géographique est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits et de services dans un environnement économique particulier qui est exposé à des risques et à des avantages différents de ceux des autres secteurs qui opèrent dans d'autres environnements économiques.

Le Groupe présente comme secteurs opérationnels les secteurs d'activité qui coïncident avec ceux dans lesquels le management opère.

2.15 - Les résultats opérationnels

Les résultats opérationnels incluent l'ensemble des produits et des charges des opérations, qu'ils soient récurrents ou pas, y compris les frais de restructurations et les produits et les charges associés aux actifs opérationnels (immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles). Ils comprennent encore les plus-values ou les moins-values obtenues par la vente de sociétés incluses dans le périmètre de consolidation par la méthode d'intégration globale. Ainsi, les charges nettes de financement, les résultats obtenus sur des entreprises associées et des coentreprises, sur d'autres investissements financiers et les impôts sur le résultat sont exclus des résultats opérationnels.

2.16 - Les instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Groupe devient partie dans leur relation contractuelle.

a) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les montants compris dans le poste "Trésorerie et équivalents de trésorerie" correspondent aux valeurs de trésorerie, aux dépôts bancaires, aux dépôts à terme et à d'autres placements de trésorerie dont l'échéance est de moins de trois mois, et qui

peuvent être immédiatement mobilisables sans risque significatif de changement de valeur.

b) Créances

Les créances sont évaluées, quand elles sont comptabilisées au départ à leur juste valeur et ensuite à leur coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Quand il s'avère qu'elles sont en perte de valeur, leur ajustement est inscrit dans les résultats au poste "Autres charges d'exploitation". L'ajustement comptabilisé est évalué par la différence entre la valeur pour laquelle les créances sont comptabilisées et la valeur actuelle des flux de trésorerie actualisés au taux d'intérêt effectif déterminé lors de la comptabilisation initiale.

c) Placements

Les placements sont comptabilisés au moment où sont transférés substantiellement les risques et les avantages qui leur sont inhérents. Ils sont inscrits initialement à leur valeur d'acquisition, qui correspond à la juste valeur, y compris les frais de transaction.

Les placements sont classés comme suit :

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des placements financiers qui sont disponibles à la vente et sont classés comme des actifs non courants..

Après la comptabilisation initiale, les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués par rapport à leur valeur de marché à la clôture de l'exercice, sans aucune déduction relative aux frais de transaction qui pourraient survenir jusqu'à leur vente. Les profits ou les pertes provenant d'une variation de la juste valeur sont inscrits dans les capitaux propres, dans le poste "Réserve de juste valeur" jusqu'à ce que le placement soit vendu, reçu ou de toute façon cédé, ou dans les situations où il semble exister une perte de valeur, moment où la perte cumulée est inscrit dans le compte de résultat.

Autres placements

Les actifs financiers disponibles à la vente dans des instruments de capitaux propres qui n'ont pas de prix de marché coté sur le marché actif et dont la juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable sont évalués à leur coût d'acquisition déduit de toute perte de valeur cumulée et sont comptabilisés au poste "Autres investissements".

De plus, les actifs évalués à leur juste valeur par les résultats sont réévalués à leurs justes valeurs par rapport à leur valeur de marché à la clôture de l'exercice, sans aucune déduction relative aux frais de transaction qui pourraient survenir jusqu'à leur vente. Ces actifs sont comptabilisés au poste "Autres investissements" et toute variation de leur juste valeur est comptabilisée au poste "Résultats relatifs aux opérations d'investissement - Autres ».

d) Instruments de capitaux propres

Les instruments de capitaux propres sont classés selon la substance contractuelle indépendamment de la forme légale qu'ils revêtent. Les instruments de capitaux propres sont des contrats qui dégagent un intérêt résiduel dans les actifs du Groupe après déduction des passifs.

Les instruments de capitaux propres émis par le Groupe sont inscrits à la valeur nette reçue des coûts supportés pour leur émission.

e) Dettes

Les dettes sont comptabilisées au départ à leur juste valeur et ensuite à leur coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

f) Emprunts

Les emprunts sont initialement inscrits et comptabilisés dans le passif à la valeur nominale reçue, nette des dépenses engagées par l'émission de ces emprunts et évalués plus tard par la méthode du coût amorti. Les charges financières, calculées selon le taux d'intérêt effectif, et qui comprennent des primes à payer, sont comptabilisées selon le principe de la spécialisation des exercices et sont ajoutées à la valeur comptable de l'emprunt, au cas où il ne serait pas remboursé pendant l'exercice.

g) Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

Souscrire des instruments financiers dérivés a pour but d'effectuer la couverture des risques financiers auxquels le Groupe se voit confronter, découlant des variations des taux d'intérêt. Dans ce sens, le Groupe ne souscrit pas d'instruments financiers dérivés à buts spéculatifs.

Souscrire des instruments financiers obéit aux politiques internes approuvées par le Conseil d'Administration.

Les instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur et comptabilisés au poste " Autres passifs/actifs courants " ou

" Autres passifs/actifs non courants ", selon le cas. La méthode de comptabilisation dépend de la nature et de l'objectif de leur souscription.

La juste valeur des instruments financiers dérivés est déterminée en fonction du cours du marché. S'ils ne sont pas disponibles, la juste valeur est déterminée par l'analyse des flux de trésorerie actualisés, lesquels comprennent les conditions supportées aux prix ou aux taux observés sur le marché.

La comptabilité de couverture

La possibilité de désigner un instrument financier dérivé comme étant un instrument de couverture obéit aux dispositions d'IFRS 9 - Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ("IFRS 9"), notamment, quant à sa documentation et mise en pratique.

Les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés désignés comme couverture de juste valeur sont comptabilisées comme résultat financier de l'exercice, ainsi que les variations de la juste valeur de l'actif ou du passif objet de ce risque.

Les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés désignés comme couverture de cash-flow sont inscrites dans "Réserves d'opérations de couverture" lorsqu'ils sont effectifs et, dans les résultats financiers lorsqu'ils ne le sont pas.

Les montants inscrits dans "Réserves d'opérations de couverture" sont reportés dans les résultats financiers de l'exercice où l'élément couvert a également un effet sur résultats.

La comptabilisation de couverture est discontinuée lorsque l'instrument de couverture arrive à échéance, est vendu ou utilisé, ou lorsque la relation de couverture n'obéit plus aux conditions exigées par IFRS 9.

2.17 - L'assurance retraite

Le Groupe accorde à ses collaborateurs une assurance retraite.

Cette assurance a été constituée dans le cadre d'une politique sociale et d'encouragement consacrée aux salariés dont l'initiative revient exclusivement aux filiales où ces avantages sont attribués. Étant donné qu'elle est de nature facultative, seules les directions de ces sociétés décident d'effectuer les cotisations au moment où elles semblent convenir, en tenant compte des prévisions actuarielles de décaissements et de la situation économique et financière.

Les cotisations effectuées par le Groupe sont donc inscrites en tant que charge à la date où elles sont dues.

2.18 - L'impôt sur le revenu

L'impôt sur le revenu de l'exercice est calculé sur la base des résultats imposables des sociétés comprises dans la consolidation et considère l'imposition différée.

L'impôt courant sur les bénéfices est calculé à partir des résultats imposables (lesquels diffèrent des résultats comptables) des entreprises comprises dans la consolidation selon les règles fiscales qui sont en vigueur là où siège chaque entreprise du Groupe.

Les impôts différés concernent les différences temporelles entre les montants des actifs et des passifs aux fins de registre comptable et les montants afférents aux fins d'imposition, ainsi que ceux découlant des avantages fiscaux ou des créances fiscales obtenus.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont calculés et évalués périodiquement en utilisant les taux d'imposition comptés être en vigueur à la date de la reprise des différences temporelles, ils ne sont pas actualisés et sont comptabilisés dans les actifs ou passifs non courants.

Les actifs d'impôts différés ne sont inscrits que s'il existe des attentes raisonnables de bénéfices fiscaux futurs suffisants pour les utiliser. À la date de chaque clôture, les différences temporelles sous-jacentes aux actifs par impôts différés sont objet d'une réévaluation afin de les comptabiliser ou de les ajuster en fonction de l'attente actuelle de future récupération. Des passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles fiscales.

2.19 - Les actifs et passifs éventuels

Un actif éventuel est un possible actif provenant d'événements passés et dont l'existence ne peut être confirmée que par la réalisation ou pas d'événements futurs incertains.

Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers consolidés, mais ils sont rapportés dans l'annexe quand un bénéfice économique futur s'avère probable.

Un passif éventuel est (i) une obligation possible découlant d'événements passés et dont l'existence sera confirmée par la survenance ou pas d'événements futurs incertains ou (ii) une obligation actuelle, qui découle d'événements passés, mais

qui n'est pas comptabilisée car l'existence d'une sortie de ressources s'avère improbable ou parce que l'éventuelle sortie de ressources ne peut être évaluée avec fiabilité.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers consolidés, et sont publiés dans l'annexe aux états financiers, à moins que la sortie de ressources qui affecterait des bénéfices économiques futurs soit loin d'être une possibilité, et dans ce cas ils ne sont pas publiés.

2.20 - Le produit des activités ordinaires et la spécialisation des exercices

Ventes

Les produits provenant de ventes d'actifs sont comptabilisés dans le compte de résultats quand sont satisfaites les conditions suivantes :

- Le groupe a transféré à l'acheteur les risques et des avantages significatifs inhérents à la possession des actifs ;
- Le Groupe n'est pas impliqué de façon continue dans la gestion, à un degré généralement associé à la possession, et n'a pas le contrôle effectif des actifs vendus ;
- Le montant du produit des activités ordinaires peut être évalué de façon fiable ;
- Il est probable que les bénéfices économiques associés à la transaction fluent vers le Groupe ; et
- Les charges encourues ou à venir relatives à la transaction peuvent être évaluées avec rigueur.

Les ventes sont comptabilisées nettes d'impôts, de ristournes et d'autres coûts inhérents à leur concrétisation à la juste valeur du montant perçu ou à percevoir.

Les prestations de services

Les produits provenant de la prestation de services sont comptabilisés dans le compte de résultats sur la base du degré d'avancement de la prestation de services à la clôture de l'exercice.

Lorsque le résultat d'un contrat de construction peut être estimé raisonnablement, les produits et les charges correspondants sont comptabilisés selon le pourcentage d'avancement, conformément aux dispositions d'IAS 11 - Contrats de construction ("IAS11"). Selon cette méthode, les produits qui sont directement liés aux travaux en cours sont comptabilisés dans le compte de résultats en fonction du pourcentage de leur

avancement, lequel est déterminé par le ratio entre les charges encourues et les charges totales estimées des travaux (charges encourues ajoutées des charges à encourir). Les différences entre les profits obtenus par l'application de cette méthode et la facturation sont comptabilisées dans les postes "Autres actifs courants" ou "Autres passifs courants", selon la nature des différences.

Les variations des travaux du contrat, les réclamations et les primes sont considérées au fur et à mesure qu'elles sont convenues et lorsqu'il est possible de les quantifier avec suffisamment de fiabilité.

Pour que le résultat d'un contrat puisse être estimé raisonnablement, il faut que les conditions suivantes soient réunies :

- Qu'il soit probable que le Groupe obtienne les bénéfices économiques prévus dans le contrat ;
- Qu'il soit possible d'identifier les charges du contrat et de les quantifier raisonnablement ;
- Que, à la clôture de l'exercice, il soit possible que les charges nécessaires à l'achèvement de la construction, ainsi que le degré de son avancement puissent être quantifiées de façon suffisamment raisonnable, afin que les charges réelles encourues puissent être comparées aux estimations initiales.

Pour faire face aux charges à encourir pendant l'exercice de garantie des travaux, le Groupe comptabilise une provision pour faire face à ce risque, laquelle est calculée en tenant compte de la production annuelle et de l'historique des charges encourues dans le passé par l'exercice de garantie des travaux.

Lorsqu'il s'avère probable que les charges seront supérieures aux produits du contrat, la perte prévue est comptabilisée dans le compte de résultat de l'exercice où elle est prévue.

Les activités développées au titre de contrats de concession de services publics sont comptabilisées conformément à IFRIC 12 - Accords de concession de services ("IFRIC12"), norme qui établit les dispositions à appliquer pour l'évaluation, la comptabilisation, la présentation et l'information d'activités développées au titre de contrats de concession de services publics.

La spécialisation des exercices

Les produits et les charges sont inscrits selon le principe de la spécialisation des exercices, par lequel ceux-ci sont

comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont générés, indépendamment du moment où ils sont perçus ou payés. Les produits et les charges dont la valeur réelle n'est pas comptabilisée sont estimés.

Les différences entre les montants facturés et leurs produits et charges sont inscrites aux postes "Autres actifs courants" et "Autres passifs courants".

2.21 – Le classement de la situation financière

Les actifs réalisables et les passifs exigibles à moins d'un an de la clôture de l'exercice sont classés, respectivement, dans l'actif courant et le passif courant.

Les passifs pour lesquels il n'y a pas de droit inconditionnel permettant de différer leur règlement dans un délai d'au moins douze mois après la date de fin d'exercice sont également classés comme courants.

2.22 - La dépréciation d'actifs financiers

À chaque clôture d'exercice, le Groupe analyse s'il y a objectivement un actif financier ou un groupe d'actifs financiers qui se trouve en perte de valeur.

Actifs financiers disponibles à la vente

Dans le cas d'actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente, une tendance à la baisse prolongée ou significative de la juste valeur de l'instrument au-dessous de son coût est considérée comme un indicateur que les instruments se trouvent en perte de valeur. S'il existe une évidence similaire pour les actifs financiers classés comme disponibles à la vente, la perte cumulée - évaluée comme la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur actuelle, diminuée de toute perte de valeur de l'actif financier déjà inscrite dans les résultats - est retirée des capitaux propres et inscrite dans le compte de résultat. Les pertes de valeur des instruments de capital comptabilisées dans les résultats ne sont pas reprises dans le compte de résultat.

Les clients, débiteurs et autres actifs financiers

Des pertes de valeur sont inscrites quand il existe des indicateurs objectifs que le Groupe ne recevra pas tous les montants auxquels il a droit, conformément aux conditions établies à l'origine dans les contrats signés. Pour les identifier, plusieurs indicateurs sont utilisés, tels que :

- L'ancienneté des créances ;
- Les difficultés financières du débiteur ;
- La faillite probable du débiteur.

Les pertes de valeur sont déterminées par la différence entre le montant recouvrable et la valeur de la situation financière de fin d'exercice de l'actif financier et sont inscrites par la contrepartie des résultats de l'exercice. Quand une créance sur des clients et des débiteurs est considérée comme non recouvrable, elle est déduite en utilisant sa perte de valeur cumulée comptabilisée. Les recouvrements postérieurs de montants qui auraient été déduits sont inscrits dans les résultats.

2.23 – Les actifs non courants détenus à la vente

Les actifs non courants (ou opérations discontinues) sont classés comme étant détenus en vue de la vente si leur valeur est réalisable par une opération de vente, au lieu de l'être par leur utilisation continue. On constate cette situation seulement dans les conditions suivantes : (i) la vente est très probable; (ii) l'actif est disponible à la vente immédiate dans l'état où il se trouve; (iii) la direction est engagée dans un plan de vente; et (iv) il est probable que la vente se réalise dans les douze mois.

Les actifs non courants (ou opérations discontinues) classés comme étant détenus en vue de la vente sont évalués à la valeur la plus faible entre la valeur comptable et sa juste valeur diminuée des coûts de vente.

2.24 - Le résultat par action

Le résultat non dilué par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de TD, S.A. par le nombre moyen pondéré des actions ordinaires en circulation pendant l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de TD, S.A. par le nombre moyen pondéré des actions ordinaires en circulation pendant l'exercice, ajusté par les potentielles actions ordinaires ayant un effet dilutif.

Les actions ordinaires à effet dilutif potentielles peuvent provenir d'options sur les actions et autres instruments financiers émis par le Groupe, convertibles en titres de l'Entreprise.

2.25 - Les faits survenus après la clôture de l'exercice

Les faits survenus après la clôture de l'exercice qui donnent des informations supplémentaires sur les conditions qui existaient

à la date de clôture sont reflétés dans les états financiers consolidés.

Les faits survenus après la clôture de l'exercice qui donnent des informations sur les conditions survenues après la clôture de l'exercice sont rapportés dans l'annexe des états financiers consolidés (note 49).

3 - CHANGEMENTS DE MÉTHODES, ESTIMATIONS ET ERREURS

Pendant l'exercice clos le 31 décembre 2017, les méthodes comptables n'ont pas connu de changement par rapport à celles mises en œuvre dans la préparation de l'information financière relative à l'exercice arrêté le 31 décembre 2016.

4 - SOCIÉTÉS COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Au 31 décembre 2017, les sociétés qui ont été comprises dans le périmètre de consolidation par la méthode intégrale étaient les suivantes :

Dénomination sociale	Siège	Pourcentage de participation effective
MARCHÉ INTÉRIEUR		
CONSTRUCTION		
CONSTRUSALAMONDE, ACE	Edifício 2, Lagoas Park - Porto Salvo	92,50%
EPOS - Empresa Portuguesa de Obras Subterrâneas, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park - Porto Salvo	100,00%
SOMAFEL - Engenharia e Obras Ferroviárias, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park - Porto Salvo	67,74%
TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park - Porto Salvo	100,00%
CONCESSIONS ET SERVICES		
DPLG - Desenvolvimento do Terminal Especializado de Contentores do Porto de La Guaira, Sociedade Unipessoal, Lda.	Rua das Pretas, 4 - Fracção 4 D - Funchal	100,00%
RECOLTE, Serviços e Meio Ambiente (Açores), Unipessoal, Lda.	Zona Industrial Chã do Rego d'Água, Lote 39 Cabouco, Ilha de São Miguel - Açores	100,00%
TDAP - Atividades Portuárias, S.A.	Rua das Pretas, 4 - Fracção 4 D - Funchal	100,00%
TDGI - Tecnologia de Gestão de Imóveis, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park - Porto Salvo	100,00%
TDGI Manutenção, ACE	Edifício 2, Lagoas Park - Porto Salvo	100,00%
IMMOBILIER		
BONAPARTE - Imóveis Comerciais e Participações, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park - Porto Salvo	100,00%
Fundo de Investimento Imobiliário Fechado TDF	Edifício 2, Lagoas Park - Porto Salvo	100,00%

Dénomination sociale	Siège	Pourcentage de participation effective
IMOPEDROUÇOS - Sociedade Imobiliária, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park - Porto Salvo	100,00%
IMOTD – Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park - Porto Salvo	100,00%
LAGOAS PARK, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park - Porto Salvo	100,00%
MALANGA – Investimentos Imobiliários, Unipessoal, Lda.	Edifício 2, Lagoas Park - Porto Salvo	100,00%
QUINTA DE CRAVEL - Imobiliária, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park - Porto Salvo	100,00%
TDE - Empreendimentos Imobiliários, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park - Porto Salvo	100,00%
TD VIA - Sociedade Imobiliária, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park - Porto Salvo	93,75%
TDF - Sociedade Gestora de Fundos de Investimento Imobiliário, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park - Porto Salvo	100,00%
TDHOSP - Gestão de Edifício Hospitalar, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park - Porto Salvo	100,00%
TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park - Porto Salvo	100,00%
TRANSBRITAL - Britas e Empreendimentos Imobiliários, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park - Porto Salvo	100,00%
V8 - Gestão Imobiliária, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park - Porto Salvo	100,00%
HÔTELLERIE		
ESTA - Gestão de Hotéis, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park - Porto Salvo	100,00%
GO CORP TRAVEL SOLUTIONS – Agência de Viagens, S.A.	Rua Encosta das Lagoas, nº 8 - Porto Salvo	100,00%
LAGOASFUT - Equipamento Recreativo e Desportivo, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park - Porto Salvo	100,00%
LAGOAS HOTEL, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park - Porto Salvo	100,00%
SINERAMA - Organizações Turísticas e Hoteleiras, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park - Porto Salvo	100,00%
TDH - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park - Porto Salvo	100,00%
TDHC - Instalações para Desporto e Saúde, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park - Porto Salvo	100,00%
DISTRIBUTION		
BONAPAPEL - Artigos de Papelaria e Equipamentos Informáticos - Unipessoal, Lda.	Edifício 2, Lagoas Park - Porto Salvo	100,00%
TEDAL – Participações e Distribuição, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park - Porto Salvo	100,00%
TEDAL II – Distribuição e Investimentos, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park - Porto Salvo	100,00%
TEIXEIRA DUARTE – Distribuição, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park - Porto Salvo	100,00%
AUTOMOBILE		
SMOTORS, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park - Porto Salvo	100,00%
TDO - Investimento e Gestão, S.A.	Rua das Pretas, 4 - Fracção 4 D - Funchal	100,00%
TEDAL III – Automóveis e Investimentos, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park - Porto Salvo	100,00%
TEDAL IV – Participações e Automóveis, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park - Porto Salvo	100,00%
AUTRES		
C + P.A. - Cimento e Produtos Associados, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park - Porto Salvo	100,00%
TDO - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A.	Rua das Pretas, 4 - Fracção 4 D - Funchal	100,00%
Tedal - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park - Porto Salvo	100,00%

Dénomination sociale	Siège	Pourcentage de participation effective
MARCHÉ EXTÉRIEUR		
AFRIQUE DU SUD		
DISTRIBUTION		
Global Net Distributors (Pty) Ltd.	10 Ninth Avenue - Northmead, Gauteng 1501	100,00%
ANGOLA		
CONCESSIONS ET SERVICES		
EDUCARE - Actividades Educativas e Culturais, Lda.	Avenida Pedro de Castro Van-Dúnem, Loy Bairro Morro Bento (Maxipark) Edifício Teixeira Duarte, nº 387 Luanda	100,00%
TDGI - Tecnologia de Gestão de Imóveis, Lda.	Avenida Pedro de Castro Van-Dúnem, Loy Bairro Morro Bento (Maxipark) Edifício Teixeira Duarte, nº 387 Luanda	42,40%
IMMOBILIER		
AFRIMO - Empreendimentos Imobiliários, Lda.	Avenida Pedro de Castro Van-Dúnem, Loy Bairro Morro Bento (Maxipark) Edifício Teixeira Duarte, nº 387 Luanda	51,00%
ANGOPREDIAL - Empreendimentos Imobiliários, Lda.	Avenida Pedro de Castro Van-Dúnem, Loy Bairro Morro Bento (Maxipark) Edifício Teixeira Duarte, nº 387 Luanda	100,00%
IMO 1 - Empreendimentos Imobiliários, Lda.	Avenida Pedro de Castro Van-Dúnem, Loy Bairro Morro Bento (Maxipark) Edifício Teixeira Duarte, nº 387 Luanda	100,00%
TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções (Angola), Lda.	Avenida Pedro de Castro Van-Dúnem, Loy Bairro Morro Bento (Maxipark) Edifício Teixeira Duarte, nº 387 Luanda	100,00%
HÔTELLERIE		
ALVALADE - Empreendimentos Turísticos e Hoteleiros, Lda.	Avenida Pedro de Castro Van-Dúnem, Loy Bairro Morro Bento (Maxipark) Edifício Teixeira Duarte, nº 387 Luanda	100,00%
HOTEL TRÓPICO, S.A.	Avenida Pedro de Castro Van-Dúnem, Loy Bairro Morro Bento (Maxipark) Edifício Teixeira Duarte, nº 387 Luanda	80,00%
HOTEL BAÍA, Lda.	Avenida Pedro de Castro Van-Dúnem, Loy Bairro Morro Bento (Maxipark) Edifício Teixeira Duarte, nº 387 Luanda	100,00%

Dénomination sociale	Siège	Pourcentage de participation effective
DISTRIBUTION		
CND – Companhia Nacional de Distribuição, Lda.	Avenida Pedro de Castro Van-Dúnm, Loy Bairro Morro Bento (Maxipark) Edifício Teixeira Duarte, nº 387 Luanda	100,00%
COM 1 - Comércio e Distribuição, Lda.	Avenida Pedro de Castro Van-Dúnm, Loy Bairro Morro Bento (Maxipark) Edifício Teixeira Duarte, nº 387 Luanda	100,00%
DCG – Distribuição e Comércio Geral, Lda.	Avenida Pedro de Castro Van-Dúnm, Loy Bairro Morro Bento (Maxipark) Edifício Teixeira Duarte, nº 387 Luanda	100,00%
OCC – Operador Central de Comércio, Lda.	Avenida Pedro de Castro Van-Dúnm, Loy Bairro Morro Bento (Maxipark) Edifício Teixeira Duarte, nº 387 Luanda	80,00%
AUTOMOBILE		
AUTO 1 - Comércio Automóvel, Lda.	Avenida Pedro de Castro Van-Dúnm, Loy Bairro Morro Bento (Maxipark) Edifício Teixeira Duarte, nº 387 Luanda	100,00%
Auto Competição Angola, Lda.	Avenida Pedro de Castro Van-Dúnm, Loy Bairro Morro Bento (Maxipark) Edifício Teixeira Duarte, nº 387 Luanda	100,00%
AUTO 8, Lda.	Avenida Pedro de Castro Van-Dúnm, Loy Bairro Morro Bento (Maxipark) Edifício Teixeira Duarte, nº 387 Luanda	100,00%
Comércio de Automóveis, Lda.	Avenida Pedro de Castro Van-Dúnm, Loy Bairro Morro Bento (Maxipark) Edifício Teixeira Duarte, nº 387 Luanda	100,00%
TDA - Comércio e Indústria, Lda.	Avenida Pedro de Castro Van-Dúnm, Loy Bairro Morro Bento (Maxipark) Edifício Teixeira Duarte, nº 387 Luanda	100,00%
VAUCO - Automóveis e Equipamentos, Lda.	Avenida Pedro de Castro Van-Dúnm, Loy Bairro Morro Bento (Maxipark) Edifício Teixeira Duarte, nº 387 Luanda	51,00%
AUTRES		
Investipart – Participações e Investimentos, S.A.	Avenida Pedro de Castro Van-Dúnm, Loy Bairro Morro Bento (Maxipark) Edifício Teixeira Duarte, nº 387 Luanda	36,00%
ALGÉRIE		
CONSTRUCTION		
TEIXEIRA DUARTE ALGERIE, SPA	8 Rue de Ben Aknoun, Rés de Chanssée El Biar - Alger	99,94%

Dénomination sociale	Siège	Pourcentage de participation effective
BELGIQUE		
CONCESSIONS ET SERVICES		
TDGI, S.A.	Avenue Jean-Monnet, 1, 1348 Louvain-La-Neuve – RPM Bruxelles	100,00%
BRASIL		
CONSTRUCTION		
EMPA, S.A. - Serviços de Engenharia	Rua Paraíba, 1000, 12º andar - Parte Bairro Savassi - Belo Horizonte	100,00%
SOMAFEL – Obras Ferroviárias e Marítimas, Ltda.	Rua Iguatemi, n.º 448, 6.º andar conjuntos 602, 604, 606, 608 e 610 Bairro Itaim Bibi, São Paulo	67,74%
CONCESSIONS ET SERVICES		
GONGOJI Montante Energia, S.A.	Rua Paraíba, 1000, 12º andar - Parte Bairro Savassi - Belo Horizonte	100,00%
PAREDÃO de Minas Energia, S.A.	Rua Paraíba, 1000, 12º andar - Parte Bairro Savassi - Belo Horizonte	100,00%
TABOQUINHA Energia, S.A.	Rua Paraíba, 1000, 12º andar - Parte Bairro Savassi - Belo Horizonte	100,00%
TDGI <i>FACILITIES</i> E MANUTENCAO DE INSTALACOES LTDA.	Rua Iguatemi, n.º 448, 6.º andar Conjunto 602, sala 18 Bairro Itaim Bibi, São Paulo	100,00%
IMMOBILIER		
TDPG - Empreendimentos Imobiliários e Hoteleiros, Ltda.	Rua Irene Ramos Gomes de Matteo, nº 97 - Casa 097 Pina - Recife	100,00%
TDSP - Participações, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 6º andar Conjunto 602, sala 01 Itaim Bibi - São Paulo	100,00%
TDSP - Elisa de Moraes Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 6º andar Conjunto 602, sala 02 Itaim Bibi - São Paulo	90,00%
TDSP - Bela Vista Empreendimentos Imobiliários, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 6º andar Conjunto 602, sala 15 Itaim Bibi - São Paulo	92,65%
TDSP - Galeno de Castro Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 6º andar Conjunto 602, sala 03 Itaim Bibi - São Paulo	92,65%
TDSP – Maratona Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 6º andar Conjunto 602, sala 10 Itaim Bibi - São Paulo	92,65%
TDSP - Direitos Humanos Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 6º andar Conjunto 602, sala 12 Itaim Bibi - São Paulo	92,65%
TDSP – Alta Vista I Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 6º andar Conjunto 602, sala 05 Itaim Bibi - São Paulo	92,65%

Dénomination sociale	Siège	Pourcentage de participation effective
TDSP – Verum Mooca Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 6º andar Conjunto 602, sala 06 Itaim Bibi - São Paulo	100,00%
TDSP – Gilberto Sabino Empreendimentos Imobiliários, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 6º andar Conjunto 602, sala 07 Itaim Bibi - São Paulo	100,00%
TDSP – Alta Vista II Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 6º andar Conjunto 602, sala 08 Itaim Bibi - São Paulo	92,65%
TDSP – Gualaxos Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 6º andar Conjunto 602, sala 09 Itaim Bibi - São Paulo	100,00%
TDSP – Alta Vista III Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 6º andar Conjunto 602 Itaim Bibi - São Paulo	92,65%
TDSP – Zanzibar Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 6º andar Conjunto 602, sala 18 Itaim Bibi - São Paulo	92,50%
TDSP – Dionísio da Costa Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 6º andar Conjunto 602 Itaim Bibi - São Paulo	92,50%
TDSP – Baceunas Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 6º andar Conjunto 602 Itaim Bibi - São Paulo	100,00%
TDSP – Maria de Jesus Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 6º andar Conjunto 602, sala 04 Itaim Bibi - São Paulo	95,00%
TDSP – Volta Redonda Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 6º andar Conjunto 602, sala 13 Itaim Bibi - São Paulo	95,00%
TDSP – Nilo Empreendimentos Imobiliários, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 14º andar Conjunto 1401, sala 14 Itaim Bibi - São Paulo	100,00%
TDSP – Alta Vista IV Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 6º andar Conjunto 602, sala 15 Itaim Bibi - São Paulo	92,65%
TDSP – 16 Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 6º andar Conjunto 602, sala 16 Itaim Bibi - São Paulo	100,00%
TDSP – 17 Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 6º andar Conjunto 602, sala 17 Itaim Bibi - São Paulo	100,00%
DISTRIBUTION		
TDD – Distribuição Brasil, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 6º andar Conjunto 602 Itaim Bibi - São Paulo	100,00%
COLOMBIE		
CONSTRUCTION		
TEIXEIRA DUARTE – Engenharia e Construções (Colômbia) S.A.S.	Carrera 11 nº 94 – 02 oficina 201 Centro empresarial Manhattan, Bogotá	100,00%

Dénomination sociale	Siège	Pourcentage de participation effective
CHYPRE		
AUTRES		
LEVENEL, Limited	Irakli, 2, Egkomi, 2413 Nicósia	100,00%
ESPAGNE		
CONSTRUCTION		
UTE DE VIANA	Av. Alberto Alcocer, 24 - 7º Madrid	100,00%
CONCESSIONS ET SERVICES		
RECOLTE, Servicios Y Medioambiente, S.A. Sociedade Unipersonal.	Av. Alberto Alcocer, 24 - 7º Madrid	100,00%
ÉMIRATS ARABES UNIS		
AUTOMOBILE		
GND Trading ME FZE	Office Number FZLOA1503, Jafza One Jebel Ali Free Zone, Dubai	100,00%
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE		
CONSTRUCTION		
TEIXEIRA DUARTE CONSTRUCTION SERVICES, LLC	1030 Salem Road Union, NJ 07083	100,00%
IMMOBILIER		
TDRE INVESTMENTS, LLC.	4100 Spring Valley Road, Suit 310, Dallas Texas 75244	100,00%
TDRE LEE PARK, LLC.	4100 Spring Valley Road, Suit 310, Dallas Texas 75244	100,00%
TDRE HOOD, LLC.	4100 Spring Valley Road, Suit 300, Dallas Texas 75244	100,00%
GIBRALTAR		
DISTRIBUTION		
Teixeira Duarte Internacional, LTD	23, Portland House - Glacis Road Gibraltar	100,00%
MACAO		
CONSTRUCTION		
TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções (Macao), Lda.	Av. Dr. Mário Soares, nº 25 Edifício Montepio Apr. 26 e 28 – 3º andar Macao	100,00%
MOZAMBIQUE		
CONSTRUCTION		
TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções (Moçambique), Lda.	Av. Július Nyerere, nº 130 Maputo	74,46%

Dénomination sociale	Siège	Pourcentage de participation effective
CONCESSIONS ET SERVICES		
TDGI - Tecnologia de Gestão de Imóveis, Lda.	Av. Július Nyerere, n° 130 Maputo	69,55%
IMMOBILIER		
IMOPAR - Centro Comercial de Maputo, S.A.	Av. Július Nyerere, n° 130 Maputo	100,00%
HÔTELLERIE		
AVENIDA - Empreendimentos Turísticos e Hoteleiros, Lda.	Av. Július Nyerere, n° 627 Maputo	100,00%
Sociedade Hotel Tivoli, Lda.	Av. 25 de Setembro, 1321 Maputo	65,00%
TIVOLI BEIRA - Hotelaria e Serviços, Lda.	Av. Július Nyerere, n° 130 Maputo	100,00%
PERÚ		
CONSTRUCTION		
TEIXEIRA DUARTE PERÚ – Ingeniería y Construcciones, Sociedad Anonima Cerrada	Avenida Arenales, n° 773 Lima	100,00%
RUSSIE		
CONCESSIONS ET SERVICES		
MMK Cement, Limited Liability Company	Tri Rutchia Murmansk	70,00%
VENEZUELA		
CONSTRUCTION		
Consortio Boyacá – La Guaira	Av. San Juan Bosco, Edificio Centra Altamira Piso 5, Oficina 54, Urb. Altamira Caracas	57,20%
TEGAVEN – Teixeira Duarte y Asociados, C.A.	Av. Venezuela del Rosal con Calle Mohedano, Torre JWM Piso 5, Of. 5-2, Urb El Rosal - Caracas	100,00%

5 - CHANGEMENTS DANS LE PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Au cours de l'exercice arrêté au 31 décembre 2017, certaines modifications sont apparues par rapport au périmètre de consolidation en 2016.

Sorties :

Énergie

- ACG – Distribuição e Comércio de Gás, S.A.;
- DIGAL – Distribuição e Comércio, S.A.;
- MULTIGÁS – Sociedade Comercial e Distribuidora de Gás, S.A.;
- PPS – Produtos Petrolíferos, S.A.;
- TANQUIGÁS – Distribuição e Comércio de Gás, S.A.;
- TDARCOL – Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A..

Ces entreprises du secteur de l'Énergie étaient classées au poste Actifs et passifs détenus en vue de la vente au 31 décembre 2016, puis elles ont été cédées au cours de l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

Concessions et Services

- RECOLTE, Serviços e Meio Ambiente, S.A.;
- RECOLTE, Serviços e Meio Ambiente (Porto), S.A..

Les entreprises RECOLTE, Serviços e Meio Ambiente, S.A. et RECOLTE, Serviços e Meio Ambiente (Porto), S.A. qui opéraient dans le secteur des Concessions et Services - domaine de l'environnement - au Portugal, ont été cédées au cours de l'exercice arrêté au 31 décembre 2017, ce qui occasionné :

Actif:	
Immobilisations corporelles (Note 21)	1.337
Actifs d'impôts différés (Note 27)	57
Clients	2.810
Autres débiteurs	141
Trésorerie et équivalents de trésorerie	111
Autres actifs	939
Total actifs détenus à la vente	5.395
Passif:	
Emprunts	5
Provisions	243
Leasing financier	895
Fournisseurs	1.531
Autres créanciers	85
Autres passifs	1.769
Total passifs détenus à la vente	4.528
Total net	867
Montant de la Vente (Note 30)	1.150
Plus-value (Note 8)	283

Lors de l'exercice arrêté au 31 décembre 2017, les entreprises suivantes ont été dissoutes :

- BETANGOLA – Betões e Pré-Fabricados de Angola, Lda.;
- MARINERTES, S.A.

Lors de l'exercice arrêté au 31 décembre 2017, les entités suivantes ont fusionné avec TEIXEIRA DUARTE – Engenharia e Construções (Angola), Lda. :

- ANGOIMO – Empreendimentos e Construções, S.A.;
- IMOAFRO – Empreendimentos Imobiliários, Lda..

Il faut mentionner les constitutions d'entreprises qui eurent lieu en 2017 :

Construction

- TEIXEIRA DUARTE PERU – Ingeniería y Construcciones, Sociedad Anonima Cerrada;
- TEIXEIRA DUARTE CONSTRUCTION SERVICES, LLC.

Concessions et Services :

- DPLG - Desenvolvimento do Terminal Especializado de Contentores do Porto de La Guaira, Sociedade Unipessoal Lda.;
- TDAP - Atividades Portuárias, S.A. ;
- TDGI Facilities e Manutenção de Instalações, LTDA (Brésil).

6 - COURS DE CHANGE

Les cours utilisés aux 31 décembre 2017 et 2016 pour convertir en euros les actifs et les passifs libellés en monnaie étrangère, ainsi que les résultats des opérations développées dans des pays dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro de ces exercices furent comme suit :

Devise	Change de clôture			Change moyen		
	2017	2016	Var	2017	2016	Var
Dollar américain	1,1993	1,0541	13,8%	1,1307	1,1021	2,6%
Pataca de Macao	9,6532	8,4204	14,6%	9,0741	8,8096	3,0%
Metical mozambicain	70,5700	74,5400	(5,3%)	71,7446	68,2439	5,1%
Bolivar vénézuélien	4.011,6585	710,2122	464,9%	2.353,2600	538,3002	337,2%
Kwanza angolais	185,4000	184,4750	0,5%	184,8361	179,6710	2,9%
Dinar algérien	137,6194	116,3682	18,3%	125,5197	120,4747	4,2%
Dirham des Émirats	4,4056	3,8716	13,8%	4,1538	4,0478	2,6%
Dirham marocain	11,2168	10,6755	5,1%	10,9528	10,8292	1,1%
Real brésilien	3,9729	3,4305	15,8%	3,6271	3,8571	(6,0%)
Escudo cap-verdien	110,2650	110,2650	-	110,2650	110,2650	-
Rouble russe	69,3920	64,3000	7,9%	66,0350	73,8756	(10,6%)
Dinar tunisien	2,9464	2,4265	21,4%	2,7141	2,3674	14,6%
Rand sud-africain	14,8054	14,4570	2,4%	15,0168	16,1923	(7,3%)
Nuevo Sol péruvien	3,8846	3,5350	9,9%	3,6876	3,7244	(1,0%)
Peso colombien	3.579,3100	3.164,4100	13,1%	3.358,9723	3.357,0377	0,1%

7 – INFORMATIONS PAR PÔLE D'ACTIVITÉ

Le Groupe est organisé selon les pôles d'activité suivants :

- Construction ;
- Concessions et Services ;
- Immobilier ;
- Hôtellerie ;
- Grande distribution ;
- Commerce automobile.

Les ventes et prestations de services et les résultats obtenus par chacune de ces filières au cours des exercices arrêtés aux 31 décembre 2017 et 2016, furent comme suit :

Pôles d'activité	Ventes et prestations de services						Résultats opérationnels	
	2017			2016			2017	2016
	Clients externes	Inter-sectoriel	Total	Clients externes	Inter-sectoriel	Total		
Construction (Note 32)	522.551	16.844	539.395	506.017	25.070	531.087	30.377	19.601
Concessions et services (*)	96.298	12.519	108.817	110.390	25.423	135.813	4.510	13.923
Immobilier (*)	96.593	9.000	105.593	101.514	11.842	113.356	56.516	101.581
Hôtellerie	48.246	13.460	61.706	51.084	15.309	66.393	6.283	1.499
Grande distribution	205.014	2.083	207.097	243.065	1.497	244.562	16.820	33.849
Énergie	-	-	-	16.837	28	16.865	-	(2.852)
Commerce automobile	66.936	5.176	72.112	86.466	4.096	90.562	24.642	30.850
Non affectés à des secteurs	-	-	-	-	-	-	(5.404)	(7.407)
Éliminations	-	(59.082)	(59.082)	-	(83.265)	(83.265)	1	(220)
	1.035.638	-	1.035.638	1.115.373	-	1.115.373	133.745	190.824
Charges financières (note 15)							(170.416)	(295.643)
Produits financiers (note 15)							65.765	179.020
Résultats relatifs aux opérations d'investissement (note 15)							2.208	(10.276)
Résultats avant impôts							31.302	63.925

(*) - Montants de 2016 recalculés conformément aux explications de la note introductive.

Les transactions entre les pôles d'activité sont effectuées dans les conditions du marché, équivalentes aux transactions effectuées avec des entités tierces.

Les méthodes comptables appliquées dans les différents secteurs sont cohérentes avec les méthodes du Groupe.

Autres Informations :

Secteurs d'activité	Dépenses en capital fixe		Amortissements et dépréciations sur résultats		Provisions et pertes de valeur	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Construction	10.109	40.492	31.329	39.091	(8.778)	2.407
Concessions et Services (*)	40.003	3.475	3.429	3.724	(4)	102
Immobilier (*)	7.135	11.503	6.307	5.173	-	350
Hôtellerie	2.392	1.034	5.032	7.673	(18)	19
Grande Distribution	4.466	4.547	8.341	9.385	-	-
Énergie	-	374	-	2.535	-	4.342
Commerce Automobile	571	1.943	1.690	1.822	186	-
Non affectés à des secteurs	398	467	95	55	-	(1.604)
	65.074	63.835	56.223	69.458	(8.614)	5.616

(*) - Montants de 2016 recalculés conformément aux explications de la note introductive.

La perte de capital des Concessions et Services se compose essentiellement de la concession de la “Gestion portuaire du terminal spécialisé à conteneurs du port de La Guaira”, pour une période de 20 ans et destinée à la commercialisation, la conservation, l'exploitation, la gestion, la construction et l'optimisation de ce terminal, pour un montant de 37,757 millions d'euros.

Le rapprochement de l'actif et du passif des secteurs avec le total consolidé était aux 31 décembre 2017 et 2016 comme suit :

Pôles d'activité	Avoirs								Passifs	
	2017				2016				2017	2016
	Investissements sur les entreprises associées et les co-entreprises (Note 23)	Actifs financiers disponibles à la vente (Note 25)	Autres actifs	Total	Investissements sur les entreprises associées et les co-entreprises (Note 23)	Actifs financiers disponibles à la vente (Note 25)	Autres actifs	Total		
Construction	2.608	-	2.108.165	2.110.773	1.269	-	2.216.175	2.217.444	1.144.961	1.140.467
Concessions et services (*)	3.113	1.198	180.440	184.751	2.656	-	160.479	163.135	76.178	83.016
Immobilier (*)	603	-	1.649.480	1.650.083	684	5.787	1.727.660	1.734.131	851.358	922.579
Hôtellerie	-	-	325.204	325.204	-	-	362.654	362.654	188.406	190.852
Grande distribution	-	-	227.792	227.792	-	-	226.598	226.598	158.834	147.919
Énergie	-	-	-	-	-	-	38.777	38.777	-	24.362
Commerce automobile	24	-	167.031	167.055	24	-	148.213	148.237	72.478	58.596
Non affectés à des secteurs	13.948	643	901.828	916.419	12.871	2.531	948.363	963.765	759.545	717.024
Éliminations	-	-	(3.287.718)	(3.287.718)	-	-	(3.314.769)	(3.314.769)	(1.366.244)	(1.189.653)
	20.296	1.841	2.272.222	2.294.359	17.504	8.318	2.514.150	2.539.972	1.885.516	2.095.162

(*) - Montants de 2016 recalculés conformément aux explications de la note introductive.

Les ventes et les prestations de service et l'information concernant les actifs non courants en nature par zone géographique des exercices arrêtés aux 31 décembre 2017 et 2016 étaient composées comme suit :

Zone géographique	Ventes et prestations de services		Actifs non courants en nature	
	2017	2016	2017	2016
Portugal	189.999	181.543	215.002	553.458
Angola	398.589	452.518	416.628	438.796
Algérie	91.463	100.110	22.862	32.995
Brésil	235.902	152.856	21.264	30.297
Espagne	30.297	31.953	16.372	17.855
Mozambique	61.035	128.952	19.840	21.702
Venezuela	15.984	52.080	65	362
Autres	12.369	15.361	2.016	638
	1.035.638	1.115.373	714.049	1.096.103

Les actifs non courants en nature incluent le goodwill, les immobilisations incorporelles, les Immobilisations corporelles et les immeubles de placement.

8 - PRODUITS D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation des exercices arrêtés aux 31 décembre 2017 et 2016 étaient comme suit :

	2017	2016
Ventes et prestations de services		
Ventes	575.221	748.564
Les prestations de services	460.417	366.809
	1.035.638	1.115.373
Autres produits d'exploitation :		
Variation de la juste valeur des immeubles de placement (Note 22) a)	23.816	69.529
Reprise des pertes de valeur sur créances (note 28)	13.193	6.498
Produits supplémentaires	6.841	13.748
Cession d'actifs b)	5.425	9.644
Travaux pour l'entreprise (b)	2.235	2.708
Corrections sur exercices précédents	895	388
Reprise des pertes de valeur sur stocks (Note 9 et 10)	257	456
Restitution d'impôts	204	264
Gains afférents aux stocks	84	215
Autres produits d'exploitation d)	11.411	11.366
	64.361	114.816
	1.099.999	1.230.189

a) La valorisation de la juste valeur des immeubles de placement résulte essentiellement du reclassement du bâtiment 1 de Lagoas Park, passant d'« Immobilisation corporelle » (valorisé au coût amorti) à « Immeuble de placement » (valorisé à la juste valeur de marché).

b) Au 31 décembre 2017, les produits indiqués furent obtenus par la cession d'immobilisations corporelles pour 3,829 millions d'euros (9,644 millions d'euros au 31 décembre 2016).

Au 31 décembre 2017, le Groupe a cédé le secteur de l'Énergie pour 7,820 millions d'euros (note 30), il a ainsi enregistré une plus value de 612 000 euros (note 24), ces entreprises faisaient partie du périmètre de consolidation au 31 décembre 2016, et étaient classées comme Actifs et passifs détenus en vue de la vente.

Il faut également relever que la cession de RECOLTE, Serviços e Meio Ambiente, S.A. et de RECOLTE, Serviços e Meio Ambiente (Porto), S.A. pour 1,150 million d'euros (note 30), a enregistré une plus value de 283 000 euros (note 5), ces entreprises faisaient partie du périmètre de consolidation le 31 décembre 2016 et que la dissolution de BETANGOLA – Betões e Pré-Fabricados de Angola, Lda., a rapporté 701 000 euros de

profits.

c) Les travaux pour l'entreprise correspondent essentiellement aux coûts associés à la construction d'immeubles.

d) Les “Autres produits d'exploitation” sont influencés par des ajustements de moins de 3,026 millions d'euros dédiés à l'acquisition d'immeubles faisant suite à la réduction de la surface de construction estimée.

9 – CHARGES DES VENTES

Au 31 décembre 2017 et 2016, la charge des ventes était comme suit :

	Matières et fournitures consommables	Marchandises	Total
Actif brut:			
Solde au 31 décembre 2015	18.949	129.544	148.493
Ajustements du change	(2.856)	(9.712)	(12.568)
Transferts vers les actifs détenus à la vente (note 24)	(7)	(1.992)	(1.999)
Régularisations	(61)	3.227	3.166
Achats	99.105	185.877	284.982
Charges de l'exercice	(101.400)	(237.442)	(338.842)
Solde au 31 décembre 2016	13.730	69.502	83.232
Ajustements du change	(1.256)	(258)	(1.514)
Transferts vers les actifs détenus à la vente (note 24)	-	(565)	(565)
Régularisations	(79)	(664)	(743)
Achats	99.764	207.237	307.001
Achats Charges de l'exercice	(98.706)	(204.931)	(303.637)
Solde au 31 décembre 2017	13.453	70.321	83.774
Accumulated impairment losses in inventories:			
Solde au 31 décembre 2015	252	4.216	4.468
Ajustements du change	(79)	(546)	(625)
Apports (note 14)	428	1.660	2.088
Réductions (note 8)	-	(456)	(456)
Régularisations	-	(620)	(620)
Transferts vers les actifs détenus à la vente (note 24)	-	(450)	(450)
Solde au 31 décembre 2016	601	3.804	4.405
Ajustements du change	(8)	(15)	(23)
Apports (note 14)	207	1.297	1.504
Réductions (note 8)	-	(254)	(254)
Régularisations	(12)	(25)	(37)
Transferts vers les actifs détenus à la vente (note 24)	-	(366)	(366)
Solde au 31 décembre 2017	788	4.441	5.229
Montant net au 31 décembre 2016	13.129	65.698	78.827
Montant net au 31 décembre 2017	12.665	65.880	78.545

10 – VARIATION DE LA PRODUCTION

Le tableau de variation de la production sur les exercices arrêtés aux 31 décembre 2017 et 2016 fut comme suit :

	Produits et ravaux en cours	Produits finis et intermédiaires	Total
Actif brut:			
Solde au 31 décembre 2015	124.887	5.106	129.993
Ajustements du change	11.455	-	11.455
Régularisations	27.560	155	27.715
Variation de la production	4.057	(487)	3.570
Solde au 31 décembre 2016	167.959	4.774	172.733
Ajustements du change	(11.026)	-	(11.026)
Régularisations	(3.107)	(244)	(3.351)
Variation de la production	(5.017)	9.390	4.373
Solde au 31 décembre 2017	148.809	13.920	162.729
Pertes de valeur cumulées sur stocks et encours :			
Solde au 31 décembre 2015	-	-	-
Ajustements du change	13	-	13
Apports (note 14)	105	-	105
Solde au 31 décembre 2016	118	-	118
Ajustements du change	9	-	9
Apports (note 14)	93	-	93
Réductions (note 8)	(3)	-	(3)
Solde au 31 décembre 2017	217	-	217
Montant net au 31 décembre 2016	167.841	4.774	172.615
Montant net au 31 décembre 2017	148.592	13.920	162.512

Aux 31 décembre 2017 et 2016, les stocks et encours, nets de pertes de valeur étaient ventilés comme suit :

	2017	2016
Matières-premières, fournitures et consommables	12.665	13.129
Marchandises	65.880	65.698
Produits et travaux en cours	148.592	167.841
Produits finis et intermédiaires	13.920	4.774
	241.057	251.442

Aux 31 décembre 2017 et 2016, la construction des complexes immobiliers, présentés dans les produits et travaux en cours, revient aux sociétés suivantes :

	2017	2016
TD VIA - Sociedade Imobiliária, S.A.	39.158	37.896
QUINTA DE CRAVEL - Imobiliária, S.A.	16.336	17.827
V8 - Gestão Imobiliária, S.A.	16.242	16.066
IMOPEDROUÇOS - Sociedade Imobiliária, S.A.	11.814	6.055
TDSP - Maria de Jesus Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	8.295	7.642
TDSP - Gilberto Sabino Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	7.514	12.739
TDSP - Galeno de Castro Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	6.800	7.739
TDSP - Alta Vista IV Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	6.389	4.155
TDSP - Nilo Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	5.809	6.056
TDRE Hood, LLC	4.383	4.353
TDRE LEE Park, LLC	3.971	4.170
TDSP - Baceunas Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	3.577	4.004
TDSP - Bela Vista Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	3.156	3.183
TDSP - Volta Redonda Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	3.080	4.652
TDSP - Gualaxos Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	3.027	2.263
TDSP - Zanzibar Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	2.719	6.636
TDSP - Alta Vista III Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	1.583	1.809
TDSP - Alta Vista II Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	1.440	4.552
TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A.	1.433	12.155
TDPG - Empreendimentos Imobiliários e Hoteleiros, Ltda.	930	1.066
TDSP - Alta Vista I Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	85	1.115
TDSP - Dionisio da Costa Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	-	602
Autres	851	1.106
	148.592	167.841

Aux 31 décembre 2017 et 2016, les stocks donnés en nantissement de garantie à des passifs étaient les suivants :

QUINTA DE CRAVEL - Imobiliária, S.A. a constitué une hypothèque sur les lots destinés à la construction numéros 8, 10, 11, 12, 13, 19, 23, 26 et 31, sis à Quinta de Cravel, Mafamude, Vila Nova de Gaia (note 42) ;

V8 - Gestão Imobiliária, S.A. a constitué une hypothèque sur les lots destinés à la construction numéros 1, 2, 3, 5, 6, 8, 16, 18, 20 et 30 sis au complexe résidentiel Santa Maria Design District, Santa Marinha, Vila Nova de Gaia (note 42) ;

V8 - Gestão Imobiliária, S.A. a constitué une hypothèque sur les fractions de sa propriété du bien immeuble sis Rua de Castro Portugal, numéros 497 et 511; Rua Professora Rita Lopes Ribeiro Fonseca, numéros 46, 52, 76, 80, 94 et 96; Lugar e Freguesia de Vila Nova de Gaia (note 42).

Imopedrouços – Sociedade Imobiliária, S.A. a donné comme garantie l'hypothèque des immeubles, biens immeubles sis Rua de Pedrouços, municipalité de Santa Maria de Belém, conseil de Lisbonne, et inscrits au registre de propriété urbaine sous les articles 2408, 2285 654, 2369 et 2368 (note 42).

11 - FOURNITURES ET SERVICES EXTÉRIEURS

Les fournitures et services extérieurs des exercices arrêtés aux 31 décembre 2017 et 2016 étaient comme suit :

	2017	2016
Sous-traitances	142.331	144.346
Travaux spécialisés	30.607	31.934
Entretien et réparation	22.583	15.524
Baux et locations	22.062	28.314
Combustibles	9.357	9.104
Transport de marchandises	7.577	7.810
Électricité	6.220	5.986
Déplacements et hébergements	5.362	4.996
Surveillance et sécurité	4.703	4.276
Transport du personnel	3.351	3.672
Publicité	3.322	2.290
Honoraires	3.132	3.191
Autres	55.919	51.863
	316.526	313.306

12 – CHARGES DE PERSONNEL

Le nombre moyen des effectifs par pôle d'activité, lors des exercices arrêtés aux 31 décembre 2017 et 2016, était comme suit :

	2017	2016
Construction	5.125	5.320
Concessions et services	2.021	2.216
Immobilier	176	109
Hôtellerie	1.096	1.184
Grande distribution	1.417	1.460
Énergie	17	107
Commerce automobile	504	654
Non affectés à des secteurs	204	221
	10.560	11.271

Le poste "Charges de personnel" des exercices arrêtés aux 31 décembre 2017 et 2016 est composé comme suit :

	2017	2016
Rémunérations normales	113.792	118.705
Autres rémunérations	64.584	64.105
Charges sur rémunérations	31.427	31.689
Assurances	3.516	2.344
Avantages de retraite	8	9
Autres charges de personnel	26.657	26.758
	239.984	243.610

13 - CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

Les charges relatives aux contrats de location simple ont été comptabilisées en 2017 et 2016 à, respectivement, 172 000 euros et 246 000 euros. Elles concernent les loyers des contrats de location simple et sont inscrites au poste "Fournitures et services externes".

Les loyers de contrats de location simple conservés par le Groupe aux 31 décembre 2017 et 2016, présentent les échéances suivantes :

	2017	2016
2017	-	113
2018	83	48
2019	6	4
2020	3	-
2021	1	-
	93	165

14 - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation des exercices 2017 et 2016 étaient comme suit :

	2017	2016
Impôts	20.246	26.226
Perte de valeur sur créances (note 28)	16.014	20.244
Variation de la juste valeur des immeubles de placement (note 22)	7.777	8.318
Différences de change opérationnelles	2.204	-
Pertes encourues pour la cession d'actifs a)	1.693	1.238
Pertes de valeur sur stocks (Note 9 et 10)	1.597	2.193
Créances irrécouvrables	664	109
Pertes afférentes aux stocks	277	536
Autres charges d'exploitation	12.399	13.239
	62.871	72.103

a) Les pertes indiquées ont été encourues essentiellement par la cession d'immobilisations corporelles s'élevant à 1,641 million d'euros (1,238 million d'euros au 31 décembre 2016) (note 21).

Lors de l'exercice arrêté au 31 décembre 2017, le Groupe a procédé à la dissolution de MARINERTES, S.A., qui avait enregistré 52 000 euros de pertes.

15 - RÉSULTATS FINANCIERS

Les résultats financiers des exercices arrêtés aux 31 décembre 2017 et 2016 furent les suivants :

	2017	2016
Charges et pertes financières:		
Charges d'intérêts	(65.886)	(83.488)
Écarts de taux de change défavorables	(68.554)	(200.695)
Autres charges financières	(35.976)	(11.460)
	(170.416)	(295.643)
Produits financiers :		
Intérêts obtenus	10.087	16.881
Différences de change favorables	53.191	159.483
Escomptes obtenus	5	50
Autres produits financiers	2.482	2.606
	65.765	179.020
Résultats des opérations d'investissement :		
Résultats relatifs aux entreprises associées et aux coentreprises (a)	2.217	8.570
Dividendes b)	2.728	1.652
Autres investissements c)	(2.529)	1.048
Gains / pertes sur l'évaluation d'actifs disponibles à la vente (d)	(208)	(21.546)
	2.208	(10.276)
Résultats financiers	(102.443)	(126.899)

a) Les résultats relatifs aux entreprises associées et aux coentreprises de l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 comprennent l'effet de l'application de la méthode de mise en équivalence aux investissements réalisés dans des entreprises associées et dans les coentreprises pour un montant de 2,217 millions d'euros (8,570 millions d'euros au 31 décembre 2016) (note 23).

b) Aux 31 décembre 2017 et 2016, les valeurs présentées correspondent aux dividendes reçus d'"Autres investissements".

c) Le poste "Autres investissements" comprend les plus-values et les moins-values obtenues de la cession d'actifs financiers disponibles à la vente au prix de revient, pour le montant de 1,814 million d'euros (1,048 million d'euros au 31 décembre 2016).

Au 31 décembre 2017, le Groupe a enregistré une perte de valeur sur la participation détenue sur "VOTORANTIM Macau Investimentos, S.A." pour un montant de 715 000 d'euros.

d) Les montants des exercices arrêtés aux 31 décembre 2017 et 2016 sont détaillés comme suit :

Cessions d'actions d'"Actifs financiers disponibles à la vente" :

2017					
Description	Valeur comptable (a)	Montant de la Vente (b)	Réserve de juste valeur sur les capitaux (c)	Moins-values (b-a+c)	Montant perçu (Note 30)
Cession de 1000000 actions de la Banco Comercial Português, S.A	1.071	264	-	(807)	264
	1.071	264	-	(807)	264

2016					
Description	Valeur comptable (a)	Montant de la Vente (b)	Réserve de juste valeur sur les capitaux (c)	Moins-values (b-a+c)	Montant perçu (Note 30)
Cession de 530.000 actions de la Banco Comercial Português, S.A	1.944	563	-	(1.381)	563
	1.944	563	-	(1.381)	563

Perte de valeur sur les "Actifs financiers disponibles à la vente" :

Description	Perte de valeur de l'année 2017		
	Total (Note 25)	Réserve de juste valeur sur les capitaux	Perte sur les résultats (Note 15)
Perte de valeur sur la participation détenue sur la Banco Comercial Português	(5.406)	-	(5.406)
	(5.406)	-	(5.406)

Description	Perte de valeur de l'année 2016		
	Total (Note 25)	Réserve de juste valeur sur les capitaux	Perte sur les résultats (Note 15)
Perte de valeur sur la participation détenue sur la Banco Comercial Português	(20.165)	-	(20.165)
	(20.165)	-	(20.165)

Au cours de l'exercice arrêté au 31 décembre 2017, le Groupe a cédé des droits de souscription de la "Banco Comercial Português, S.A." pour un montant de 6,005 millions d'euros (note 30).

Les différences de change nettes des exercices 2017 et 2016 sont dues à des décaissements et à des encaissements, ainsi qu'à des actualisations des changes, inscrits en monnaies distinctes de l'euro.

Au 31 décembre 2017, des intérêts sur le coût d'acquisition d'actifs qualifiables ont été capitalisés pour un montant de 198 000 euros (122 000 euros au 31 décembre 2016).

Aux fins de capitalisation des charges financières au prix d'acquisition des actifs qualifiables, le taux moyen utilisé au 31 décembre 2017 était de 3,9% (5,9% au 31 décembre 2016).

16 - IMPÔT SUR LE REVENU

TD, SA est la société dominante d'un groupe de sociétés soumis à l'imposition selon le régime spécial d'imposition des groupes de sociétés (Regime Especial de Tributação dos Grupos de Sociedades - RETGS) qui frappe toutes les sociétés dans lesquelles elle détient, directement ou indirectement, de 75% au moins du capital, dans la mesure où cette participation lui confère plus de 50% des droits de vote et que, dans le même temps, elles aient leur siège et la direction effective au Portugal

et qu'elles soient imposables par le régime général des impôts sur les sociétés (IRC).

Les autres sociétés filiales, qui ne sont pas frappées du RETGS, sont imposées individuellement. L'assiette d'imposition est soumise aux taux de l'impôt sur les sociétés, de la surtaxe municipale (Derrama) et de la surtaxe d'État.

TD, SA, et l'ensemble de ses filiales dont le siège est établi au Portugal sont assujetties à l'impôt sur les sociétés (IRC) au taux de 21% qui s'applique à l'assiette imposable. Les sociétés qui présentent un bénéfice imposable sont assujetties à la surtaxe (Derrama) municipale, dont le taux peut varier jusqu'au plafond de 1,5%, ainsi qu'à la surtaxe d'État sur la partie du bénéfice imposable qui est supérieure à 1,5 million d'euros, à 7,5 millions et à 35 millions d'euros, qui est respectivement de 3%, 5% et 7%.

Ces sociétés sont également frappées d'un impôt individuel sur les charges dont les taux sont prévus par l'article 88 du Code de l'IRC.

Pour calculer l'assiette d'imposition de l'Entreprise, le résultat comptable est majoré et déduit de montants non admis au plan fiscal. Ces différences entre le résultat comptable et le résultat fiscal peuvent être de nature temporaire ou permanente.

Selon la législation portugaise, les pertes fiscales peuvent

être reportées sur 5 (cinq) ans pour celles générées pendant l'exercice fiscal de 2017. Elles peuvent être déduites des bénéfices imposables obtenus a posteriori, jusqu'à hauteur de 70% des bénéfices imposables de l'exercice fiscal où se réalise cette déduction.

Selon la législation en vigueur, les déclarations fiscales sont revues et corrigées par les autorités fiscales portugaises sur une période de quatre ans, sauf en cas de déduction de déficit fiscal, ou que des inspections, des réclamations ou des contestations sont en cours. Dans ces cas-là, les délais sont prolongés ou suspendus en fonction des circonstances.

En ce qui concerne les sociétés qui sont présentes dans d'autres pays, le délai pour contrôler leurs déclarations fiscales varie entre trois et cinq ans.

Selon le Conseil d'Administration, les éventuelles corrections résultant de contrôles et d'inspections opérées par les autorités fiscales sur ces déclarations n'auront aucun effet matériel significatif sur les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2017.

Le Groupe procède à l'inscription des impôts différés correspondant aux différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et la base fiscale correspondante conformément aux dispositions d'IAS 12 - Impôts sur le résultat (note 27).

Les impôts sur le revenu comptabilisés aux 31 décembre 2017 et 2016 étaient comme suit :

	2017	2016
Impôts courant		
Impôt sur le revenu au Portugal	(31.522)	(17.638)
Impôt sur le revenu dans d'autres juridictions	(23.130)	(22.701)
Impôts de l'exercice	(54.652)	(40.339)
Impôt différé (note 27):	20.118	9.928
	(34.534)	(30.411)

Au-delà des montants des impôts différés inscrits directement dans le compte de résultat, des impôts différés s'élevant à 1,009 million d'euros à la clôture de l'exercice 2017 (83 000 euros au 31 décembre 2016) ont été inscrits directement dans les capitaux propres (note 27).

Le rapprochement entre le taux nominal et le taux effectif de l'impôt sur le revenu aux 31 décembre 2017 et 2016 peut être présenté comme suit :

	2017		2016	
	Taux %	Impôt	Taux %	Impôt
Résultat avant impôt		31.302		63.925
Taux et impôt nominal sur le revenu	(21,0%)	(6.573)	(21,0%)	(13.424)
Écart des taux d'imposition d'autres pays	(78,1%)	(24.447)	(41,5%)	(26.514)
Résultat dans les entreprises associées et les coentreprises mises en équivalence	1,5%	466	2,9%	1.885
Pertes fiscales générées dans l'année pour lesquelles l'impôt différé actif n'a pas été comptabilisé	6,4%	1.995	2,3%	1.490
Différence entre les plus-values et les moins-values fiscales et comptables	28,7%	8.984	15,9%	10.176
Charges non acceptées au plan fiscal	(42,3%)	(13.248)	(11,8%)	(7.560)
Imposition autonome	(3,4%)	(1.066)	(1,0%)	(668)
Derrama (surtaxe municipale)	(2,6%)	(818)	(1,5%)	(988)
Différences sur les estimations	(36,7%)	(11.488)	(6,3%)	(4.009)
Autres composantes de l'impôt	(27,0%)	(8.457)	(1,1%)	(727)
Impôt différé de l'année	64,3%	20.118	15,5%	9.928
Taux effectif et impôt nominal sur le revenu	(110,3%)	(34.535)	(47,6%)	(30.411)

17 - RÉSULTATS PAR ACTION

Les résultats par action des exercices 2017 et 2016 ont été calculés en tenant compte des montants suivants :

	2017	2016
	(4.650)	20.147
Nombre moyen pondéré d'actions pour effet de calcul du résultat net par action non dilué (milliers)	420.000	420.000
Résultat net par action non dilué	(0,01)	0,05

Des dividendes de 1,680 million d'euros relatifs à l'exercice 2015 ont été payés le 31 décembre 2016.

Étant donné qu'il n'y a pas eu d'effets dilutifs du résultat par action dans les exercices 2017 et 2016 le résultat dilué par action est le même que le résultat non dilué par action.

18 - DIVIDENDES

Conformément à la décision prise par les actionnaires à l'Assemblée générale du 27 mai 2017, des dividendes s'élevant à 840 000 euros, soit 0,002 euro par action, ont été distribués, tenant compte des états financiers individuels de l'Entreprise au 31 décembre 2016, et ont été payés en juin 2017.

19 - GOODWILL

Pendant les exercices 2017 et 2016, les mouvements survenus sur les valeurs du goodwill calculées pour l'acquisition de filiales, ainsi que leurs pertes de valeur cumulées, furent comme suit :

	2017	2016
Actif brut:		
Solde initial	29.550	37.210
Ajustements du change	-	(52)
Transferts vers les actifs détenus à la vente (note 24)	(1.979)	(7.608)
Solde final	27.571	29.550
Pertes de valeur cumulées	(15.255)	(15.255)
Actif net:	12.316	14.295

Les valeurs du goodwill de 2017 et 2016 concernent les sociétés suivantes :

Filiale	Pôle d'activité	2017	2016
EPOS - Empresa Portuguesa de Obras Subterrâneas, S.A.	Construção	12.107	12.107
Auto Competição Angola, LDA	Automóvel	209	209
BONAPARTE - Imóveis Comerciais e Participações, S.A.	Ativo Detido para Venda	-	1.979
		12.316	14.295

Les goodwill relatifs aux entreprises associées et aux coentreprises font partie intégrante de la valeur des investissements correspondants et figurent dans la note 23.

Les valeurs du goodwill sont soumises à des tests de dépréciation tous les ans, ou lorsqu'il existe des indices qu'ils pourraient se trouver en perte de valeurs.

Le montant recouvrable des unités génératrices des flux de trésorerie auxquelles sont attribués les goodwill est déterminé sur la base du calcul de leur valeur d'utilité, qui utilise les prévisions des flux de trésorerie en prenant pour base les prévisions financières des cinq prochaines années, approuvées par leurs Conseils d'Administration, actualisés des taux d'actualisation indiqués dans le tableau ci-dessous qui ont été calculés sur la base du coût moyen pondéré du capital (WACC), ajusté par les risques particuliers du marché dans lequel s'insère chaque unité. Les taux indiqués dans le même tableau ont été utilisés

pour calculer la prévision des flux de trésorerie au-delà de ces cinq années. Ces taux ne sont pas supérieurs au taux moyen de croissance à long terme pour les marchés où ces unités génératrices de trésorerie sont affectées.

Selon les Conseils d'Administration, s'il y avait un changement quelconque considéré comme possible des conditions fondamentales sur lesquelles est fondée la somme recouvrable, cela n'entraînerait pas que la valeur comptable de ces unités génératrices de trésorerie soit supérieure à leur valeur recouvrable.

Par conséquent, les principales conditions considérées pour déterminer la valeur d'utilité des valeurs du goodwill sont les suivantes :

Filiale	2017			2016		
	Valeur comptable du goodwill	Taux d'actualisation	Taux de croissance dans la perpétuité	Valeur comptable du goodwill	Taux d'actualisation	Taux de croissance dans la perpétuité
EPOS - Empresa Portuguesa de Obras Subterrâneas, S.A.	12.107	6,1%	1,25%	12.107	8,4%	2,00%
Auto Competição Angola, Lda.	209	14,3%	1,50%	209	14,3%	1,50%
BONAPARTE - Imóveis Comerciais e Participações, S.A.	-	-	-	1.979	5,7%	2,00%
	12.316			14.295		

20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Pendant les exercices 2017 et 2016, les mouvements survenus sur les immobilisations incorporelles, ainsi que sur leurs amortissements et pertes de valeur cumulées, furent les suivants :

	Propriété industrielle	Autres	Immobilisations en cours	Total
Actif brut:				
Solde au 31 décembre 2015	38.573	171	2.506	41.250
Ajustements du change	(5.888)	(31)	643	(5.276)
Acquisitions	3.328	-	139	3.467
Transferts et réductions	9.934	-	25	9.959
Cessions	(33)	-	-	(33)
Transferts vers les actifs détenus à la vente (note 24)	(621)	-	-	(621)
Solde au 31 décembre 2016	45.293	140	3.313	48.746
Changement de périmètre (Note 5)	(47)	-	-	(47)
Ajustements du change	(243)	2	(449)	(690)
Additions	40.068	-	72	40.140
Transferts et abattements	3.697	(53)	-	3.644
Cessions	(21)	-	-	(21)
Transferts vers les actifs détenus à la vente (note 24)	(25)	-	-	(25)
Solde au 31 décembre 2017	88.722	89	2.936	91.747
Amortissements et pertes de valeur cumulées :				
Solde au 31 décembre 2015	7.817	171	-	7.988
Ajustements du change	(409)	(31)	-	(440)
Transferts et abattements	909	-	-	909
Apports	1.783	-	-	1.783
Cessions	(9)	-	-	(9)
Transferts vers les actifs détenus à la vente (note 24)	(439)	-	-	(439)
Solde au 31 décembre 2016	9.652	140	-	9.792
Changement de périmètre (Note 5)	(47)	-	-	(47)
Ajustements du change	(82)	2	-	(80)
Transferts et abattements	1.094	(53)	-	1.041
Apports	3.577	-	-	3.577
Cessions	(20)	-	-	(20)
Transferts vers les actifs détenus à la vente (note 24)	(25)	-	-	(25)
Solde au 31 décembre 2017	14.149	89	-	14.238
Montant net:				
Au 31 décembre 2016	35.641	-	3.313	38.954
Au 31 décembre 2017	74.573	-	2.936	77.509

Au 31 décembre 2017, les acquisitions sont essentiellement dues à la concession de la "Gestion portuaire du terminal spécialisé à conteneurs du port de La Guaira", pour une période de 20 ans et destinée à la commercialisation, la conservation, l'exploitation, la gestion, la construction et l'optimisation de ce terminal, pour un montant de 37,757 millions d'euros.

Au 31 décembre 2017, le poste "Propriété industrielle" présente le montant de 66,833 millions d'euros, relatif aux droits de superficie (34,151 millions d'euros au 31 décembre 2016).

21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les mouvements survenus sur les immobilisations corporelles, ainsi que sur leurs dépréciations et pertes de valeur cumulées, des exercices 2017 et 2016, furent les suivants :

	Terrains et ressources naturelles	Bâtiments et autres constructions	Équipement de base	Matériel de transport	Matériels et outillages	Matériel de bureau et mobilier	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations corporelles en cours	Avances pour le compte d'immobilisations corporelles	Total
Actif brut:										
Solde au 31 décembre 2015	24.448	565.696	416.283	85.066	45.364	42.567	11.724	41.632	168	1.232.948
Ajustements du change	193	(67.161)	4.568	883	(1.581)	(4.426)	(973)	(8.956)	(92)	(77.545)
Additions	11	10.247	29.605	5.768	3.618	663	1.386	8.104	-	59.402
Transferts et réductions	8.980	(4.354)	(21.737)	(1.712)	(5.118)	(1.593)	(286)	(25.719)	-	(51.539)
Cessions	-	(4.083)	(14.594)	(3.771)	(532)	(110)	(11)	-	(76)	(23.177)
Transferts vers les actifs détenus à la vente (note 24)	(2.304)	(17.028)	(25.375)	(634)	(95)	(875)	(1.046)	-	-	(47.357)
Solde au 31 décembre 2016	31.328	483.317	388.750	85.600	41.656	36.226	10.794	15.061	-	1.092.732
Changement de périmètre (Note 5)	-	(77)	(7.898)	(2.187)	(265)	(233)	(292)	-	-	(10.952)
Ajustements du change	(328)	3.752	(9.045)	(1.980)	(624)	(163)	(29)	(51)	-	(8.468)
Additions	-	5.576	7.308	2.022	1.861	894	967	2.921	143	21.692
Transferts et abattements	(32)	(16.246)	(5.272)	(1.698)	(135)	(1.634)	(489)	(10.634)	-	(36.140)
Cessions	-	(169)	(9.494)	(3.098)	(500)	(542)	(3)	-	-	(13.806)
Transferts vers les actifs détenus à la vente (note 24)	(29)	(30.854)	(3.451)	-	(3)	(208)	(11)	-	-	(34.556)
Solde au 31 décembre 2017	30.939	445.299	360.898	78.659	41.990	34.340	10.937	7.297	143	1.010.502
Dépréciations et pertes de valeur cumulées										
Solde au 31 décembre 2015	164	155.363	306.534	63.946	35.404	34.066	6.485	-	-	601.962
Effet du change	-	(11.580)	8.654	2.393	(932)	(3.205)	(787)	-	-	(5.457)
Consolidations	-	18.330	33.681	8.843	3.006	2.394	1.421	-	-	67.675
Transferts et abattements	-	(3.076)	(18.137)	(1.413)	(4.963)	(1.490)	(358)	-	-	(29.437)
Cessions	-	(2.740)	(8.648)	(3.176)	(206)	(69)	(10)	-	-	(14.849)
Transferts vers les actifs détenus à la vente (note 24)	-	(4.292)	(16.707)	(584)	(87)	(817)	(462)	-	-	(22.949)
Solde au 31 décembre 2016	164	152.005	305.377	70.009	32.222	30.879	6.289	-	-	596.945
Changement de périmètre (Note 5)	-	(67)	(7.616)	(1.159)	(262)	(223)	(288)	-	-	(9.615)
Effet du change	-	(258)	(5.092)	(1.875)	(370)	(103)	(11)	-	-	(7.709)
Consolidations	-	15.993	25.126	5.556	3.122	1.813	1.036	-	-	52.646
Transferts et abattements	-	(410)	(5.710)	(1.701)	(257)	(1.541)	(81)	-	-	(9.700)
Cessions	-	(81)	(8.213)	(2.960)	(403)	(489)	(2)	-	-	(12.148)
Transferts vers les actifs détenus à la vente (note 24)	-	(3.231)	(3.065)	-	(2)	(196)	-	-	-	(6.494)
Solde au 31 décembre 2017	164	163.951	300.807	67.870	34.050	30.140	6.943	-	-	603.925
Montant net:										
Au 31 décembre 2016	31.164	331.312	83.373	15.591	9.434	5.347	4.505	15.061	-	495.787
Au 31 décembre 2017	30.775	281.348	60.091	10.789	7.940	4.200	3.994	7.297	143	406.577

Les acquisitions d'immobilisations corporelles réalisées en 2017 concernent essentiellement des investissements réalisés en locaux et en matériel.

Au 31 décembre 2017, les immobilisations corporelles en cours comprennent 3,050 millions d'euros relatifs à des bâtiments et autres constructions en cours.

22 - IMMEUBLES DE PLACEMENT

Le mouvement survenu sur les immeubles de placement pendant les exercices 2017 et 2016 fut comme suit :

	2017	2016
Solde initial	547.067	511.683
Ajustements du change	(393)	(20.686)
Acquisitions / (cessions)	2.566	(11.067)
Variation sur la juste valeur (notes 8 et 14)	16.039	61.211
Transferts vers les actifs détenus à la vente (Note 24)	(354.874)	-
Transferts de / vers les immobilisations corporelles	7.242	5.926
Solde final	217.647	547.067

La variation de la juste valeur sur les immeubles de placement par zone géographique pendant les exercices 2017 et 2016 fut comme suit :

	2017	2016
Portugal	17.062	27.816
Angola	(1.023)	32.881
Mozambique	-	514
	16.039	61.211

Les résultats obtenus par les immeubles de placement découlant de contrats de location simple se sont élevés à 32,961 millions d'euros en 2017 (31,581 millions d'euros en 2016). Les charges opérationnelles directes encourues pour les immeubles de placement s'élevaient au 31 décembre 2017 à 3,424 millions d'euros (3,138 millions d'euros au 31 décembre 2016).

La juste valeur de chaque immeuble de placement en exploitation est déterminée périodiquement par des évaluations effectuées par des organismes spécialisés indépendants et suivant des méthodologies d'évaluation généralement admise pour le marché immobilier, notamment les méthodes par le revenu, par la comparaison de marché ou par le coût de remplacement, en fonction des situations concrètes de chaque immeuble.

Les principales conditions et les méthodes inhérentes aux évaluations de support au prix de marché des immeubles de placement ont été les suivantes :

- *Taux de rendement :*
 - Portugal entre 6% et 10% ;
 - Angola entre 10% et 12% ;
 - Mozambique 16,5%.
- Moyenne de la méthode comparative et des multiples de résultats ;
- Moyenne de la méthode comparative et du coût.

IAS 40 - Immeubles de placement ("IAS 40") n'exige pas que la juste valeur des immeubles de placement repose sur l'évaluation effectuée par un évaluateur indépendant. Aux 31 décembre 2017 et 2016, tous les immeubles de placement furent évalués par des évaluateurs indépendants ayant la qualification professionnelle pertinente et reconnue et une expérience récente sur la localisation et la catégorie de l'immeuble de placement valorisée.

Ces évaluateurs utilisent des méthodologies qui sont courantes sur le marché, lequel prévoit d'utiliser la méthode par le revenu, par le coût de remplacement ou par la comparaison, selon les situations concrètes de chaque bien immobilier. Dans le cas présent, étant donné que les actifs sont loués, la méthode utilisée a été celle par revenu, tout en tenant compte des autres méthodes pour évaluer la raisonnable des résultats obtenus par cette méthode. Selon cette méthode, les revenus utilisés ont été ceux des contrats de location actuellement en vigueur dans les circonstances actuelles et, à la fin de ces contrats, un taux de rendement adapté à chacun des biens immobiliers a été utilisé.

23 - INVESTISSEMENTS SUR LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES COENTREPRISES

Les entreprises associées et les coentreprises qui, au 31 décembre 2017, ont été inscrites par la méthode de la mise en équivalence, sont les suivantes :

Dénomination sociale	Siège	Pourcentage de participation effective
ADOQUINES VARGAS, (ADOQUINVAR), C.A.	Instalaciones de Bolivariana de Puertos Puerto de La Guaria – Parroquia Maiquetia Municipio Vargas del Estado Vargas	49,00%
ALVORADA PETRÓLEO, S.A.	Rua Paraíba, nº 1000, sala 1518 15º andar – Bairro Funcionário Belo Horizonte - Minas Gerais - Brasil	43,21%
ALSOMA, GEIE.	3 Av André Malraux - Levallois Peret - França	30,48%
AVIAS - Grupo Ferroviário para a Alta Velocidade, ACE	Edifício 1, Lagoas Park - Porto Salvo	15,92%
AVIA Portugal - Produtos Petrolíferos, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park - Porto Salvo	40,00%
AK10 - Empreendimentos e Participações SPE Ltda.	Alameda Santos, nº 960, 19º andar, Edifício CYK Cerqueira César – São Paulo	25,00%
CAIS DE CRUZEIROS 2ª FASE, ACE	Rua da Tapada da Quinta de Cima - Linhó – Sintra	16,94%
CONBATE, ACE	Edifício 2, Lagoas Park - Porto Salvo	20,00%
Consortio Minero Luso Vargas C.A. (CONLUVAR)	Av. Venezuela com Calle Mohedano, Torre JWM Piso 5, Of. 5-2, Urb El Rosal – Caracas – Venezuela	49,00%
CONSORCIO OPSUT 2010	Calle 4, Casa nº 4, Urbanizacion Los Laureles Valle de la Pascoa - Venezuela	51,00%
DOURO LITORAL, ACE	Tower Plaza, Rotunda Edgar Cardoso, nº 23, 12º andar, sala F - Vila Nova de Gaia	40,00%
D.L.O.E.A.C.E. – Douro Litoral Obras Especiais, ACE	Edifício 2, Lagoas Park - Porto Salvo	40,00%
FERROVIAL/TEIXEIRA DUARTE – Obras Hidráulicas do Alqueva, ACE	Edifício Central Park Rua Alexandre Herculano, Edifício 1 - 4º Piso, Fração B e C - Linda-a-Velha	50,00%
IMOC - Empreendimentos Imobiliários, S.A.	Av. Julius Nyerere, 130 - Maputo	49,92%
METROLIGEIRO - Construção de Infraestruturas, ACE	Rua Abranches Ferrão, nº 10 – 5º F - Lisboa	26,80%
NOVA ESTAÇÃO, ACE	Edifício 6 – Piso 1, Lagoas Park - Porto Salvo	25,00%
RPK Gulfstream, Ltd.	Tri Ruchja str. - 183003, Murmansk	42,70%
Somafel/Ferrovias, ACE	Edifício 1, Lagoas Park - Porto Salvo	40,64%
TEIXEIRA DUARTE - SOPOL - Metro Superfície, ACE	Edifício 2, Lagoas Park - Porto Salvo	57,30%
TDGISERV Services, LLC	PO Box 7098, Doha - Qatar	49,00%
TRÊS PONTO DOIS – Trabalhos Gerais de Construção Civil, Via e Catenária de Modernização da Linha do Norte, ACE	Av. das Forças Armadas, 125 - 2º C - Lisboa	50,00%

Les mouvements survenus sur les investissements sur les entreprises associées et les coentreprises pendant les exercices 2017 et 2016 furent les suivants :

	Parts du capital	Goodwill	Total
Solde au 31 décembre 2015	16.874	-	16.874
Effets de l'application de la méthode de mise en équivalence:			
- Effet sur le résultat de l'exercice (Note 15)	8.570	-	8.570
- Effet sur les capitaux propres	(7.477)	-	(7.477)
Apports	543	-	543
Ajustements du change	(4.718)	-	(4.718)
Autres	3.712	-	3.712
Solde au 31 décembre 2016	17.504	-	17.504
Effets de l'application de la méthode de mise en équivalence:			
- Effet sur le résultat de l'exercice (Note 15)	2.217	-	2.217
- Effet sur les capitaux propres	(634)	-	(634)
Apports (a)	435	-	435
Ajustements du change	571	-	571
Autres	203	-	203
Solde au 31 décembre 2017	20.296	-	20.296

(a) Détail des apports de l'exercice clos le 31 décembre 2017 :

Associées	Montant
TDGISERV Services, LLC	435
	435

Le détail des investissements sur les entreprises associées et les coentreprises était, aux 31 décembre 2017 et 2016, comme suit :

	2017			2016		
	Parts du capital	Goodwill	Valeur de la situation financière	Parts du capital	Goodwill	Valeur de la situation financière
Entreprises associées et coentreprises						
IMOC - Empreendimentos Imobiliários, S.A.R.L.	13.948	-	13.948	12.871	-	12.871
TDGISERV Services, LLC (a)	2.563	-	2.563	2.062	-	2.062
Alvorada Petróleo, S.A.	582	-	582	669	-	669
RPK Gulfstream Ltd.	550	-	550	594	-	594
SCP AK-10 Empreendimentos e Participações SPE LTDA.	21	-	21	15	-	15
Autres	2.632	-	2.632	1.293	-	1.293
	20.296	-	20.296	17.504	-	17.504

(a) Avance sur augmentation du capital.

Ces participations sont relevées par la méthode de mise en équivalence qui a eu, pour les exercices 2017 et 2016, les impacts suivants :

Associées	2017		
	Gains et pertes sur entreprises associées et coentreprises (Note 15)	Ajustements de parts capital	Total
Alvorada Petróleo, S.A.	(27)	31	4
IMOC - Empreendimentos Imobiliários, S.A.R.L.	1.321	(968)	353
SCP AK-10 Empreendimentos e Participações SPE LTDA.	9	-	9
TDGISERV Services, LLC	(565)	322	(243)
Autres	1.479	(19)	1.460
	2.217	(634)	1.583

Associées	2016		
	Gains et pertes sur entreprises associées et coentreprises (Note 15)	Ajustements de parts capital	Total
Alvorada Petróleo, S.A.	(4)	121	117
IMOC - Empreendimentos Imobiliários, S.A.R.L.	10.626	(7.383)	3.243
SCP AK-10 Empreendimentos e Participações SPE LTDA.	(4)	-	(4)
TDGISERV Services, LLC	(2.243)	(215)	(2.458)
Autres	195	-	195
	8.570	(7.477)	1.093

La principale information financière relative aux entreprises associées et aux coentreprises aux 31 décembre 2017 et 2016 est la suivante :

	Total actifs		Total passifs		Total actifs nets		Quote-part du Groupe dans les actifs nets	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Alvorada Petróleo, S.A.	1.905	2.228	558	679	1.347	1.549	582	669
IMOC - Empreendimentos Imobiliários, S.A.R.L.	34.064	34.681	6.123	8.898	27.941	25.783	13.948	12.871
SCP AK-10 Empreendimentos e Participações SPE LTDA.	42	32	-	-	42	32	21	15
TDGISERV Services, LLC	4.323	3.472	9.786	8.439	(5.463)	(4.967)	2.563	2.062
Autres	19.492	16.910	11.957	12.544	7.535	4.366	3.182	1.887
	59.826	57.323	28.424	30.560	31.402	26.763	20.296	17.504

	Ventes et prestations de services		Résultat net de l'exercice		Quote-part du Groupe dans les résultats nets de l'exercice	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Alvorada Petróleo, S.A.	-	-	(62)	(9)	(27)	(4)
IMOC - Empreendimentos Imobiliários, S.A.R.L.	1.998	25.813	2.646	21.286	1.321	10.626
SCP AK-10 Empreendimentos e Participações SPE LTDA.	-	-	17	(7)	9	(4)
TDGISERV Services, LLC	8.475	959	(1.152)	(4.578)	(565)	(2.243)
Autres	1.762	1.926	3.279	32	1.479	195
	12.235	28.698	4.728	16.724	2.217	8.570

24 - ACTIFS DÉTENUS À LA VENTE

Au 31 décembre 2017, le détail des actifs et passifs détenus à la vente était le suivant :

Actifs détenus en vue de la vente :	
Goodwill (note 19)	1.979
Immobilisations incorporelles (note 20)	-
Immobilisations corporelles (note 21)	28.062
Immeubles de placement (Note 22)	354.874
Autres placements	7.125
Actifs d'impôts différés (note 27)	2.572
Stocks et encours (note 9)	199
Clients – Compte Courant (note 28)	6.560
Clients – Compte Non courant (note 28)	40.250
Autres débiteurs (note 28)	5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12.496
Autres actifs	858
Total actifs détenus à la vente	454.980
Passifs détenus à la vente :	
EMPRUNTS	164.886
Passifs d'impôts différés (Note 27)	1.701
Leasing financier	161.808
Fournisseurs	448
Autres créanciers	1.900
Autres passifs	19.133
Total passifs détenus à la vente	349.876
Total net	105.104

Le montant estimé de la vente (equity) varie entre 140 millions d'euros et 180 millions d'euros.

Les entreprises suivantes sont classées comme "Actifs et passifs détenus à la vente" :

- BONAPARTE – Imóveis Comerciais e Participações, S.A.;
- LAGOAS PARK, S.A.;
- TDHOSP – Gestão de Edifício Hospitalar, S.A.;
- LUSOPONTE – Concessionária para a Travessia do Tejo, S.A.;
- AEBT – Vias do Baixo Tejo, S.A.

Au 31 décembre 2016, le détail des actifs et passifs classés comme "détenus à la vente" (Secteur de l'Énergie) était le suivant :

Actifs détenus en vue de la vente :	
Goodwill (note 19)	7.608
Immobilisations incorporelles (note 20)	182
Immobilisations corporelles (note 21)	24.408
Actifs d'impôts différés (note 27)	2.318
Stocks et encours (note 9)	1.549
Clients (note 28)	1.066
Autres débiteurs (note 28)	889
Trésorerie et équivalents de trésorerie	475
Autres actifs	282
Total actifs détenus à la vente	38.777
Passifs détenus à la vente :	
EMPRUNTS	16.160
Provisions (note 37)	5.853
Locations-financement	15
Fournisseurs	1.179
Autres créanciers	46
Autres passifs	1.109
Total passifs détenus à la vente	24.362
Total net	14.415
Quote-part d'intérêts minoritaires	7.207
Quote-part du Groupe	7.208
Montant de la Vente (Note 30)	7.820
Plus-value (Note 8)	612

25 - ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

Au cours des exercices arrêtés aux 31 décembre 2017 et 2016, les mouvements survenus sur l'évaluation des actifs financiers disponibles à la vente, évalués à leur juste valeur, furent comme suit :

	2017	2016
Solde initial	8.318	30.427
Cessions pendant l'exercice a)	(1.071)	(1.944)
Diminution sur la juste valeur b)	(5.406)	(20.165)
Solde final	1.841	8.318

Aux 31 décembre 2017, le Groupe détenait 6.766.394 actions de la Banco Comercial Português, S.A., soit 0,04% de son capital et des droits de vote, classés en tant qu'actifs financiers disponibles à la vente.

Aux 31 décembre 2016, le Groupe détenait 7.766.394 actions de la Banco Comercial Português, S.A., soit 0,82% de son capital et des droits de vote, classées en tant qu'actifs financiers disponibles à la vente.

a) Au cours des exercices arrêtés aux 31 décembre 2017 et 2016, le détail des valeurs présentées est le suivant :

Cessions d'actions d'"Actifs financiers disponibles à la vente" :

Description	2017				
	Valeur comptable (a)	Montant de la Vente (b)	Réserve de juste valeur sur les capitaux (c)	Moins-values (b-a+c)	Montant perçu (Note 30)
Cession de 1000000 actions de la Banco Comercial Português, S.A	1.071	264	-	(807)	264
	1.071	264	-	(807)	264

Description	2016				
	Valeur comptable (a)	Montant de la Vente (b)	Réserve de juste valeur sur les capitaux (c)	Moins-values (b-a+c)	Montant perçu (Note 30)
Cession de 530.000 actions de la Banco Comercial Português, S.A	1.944	563	-	(1.381)	563
	1.944	563	-	(1.381)	563

b) Au cours des exercices arrêtés aux 31 décembre 2017 et 2016, le détail des valeurs présentées est le suivant :

Perte de valeur sur les "Actifs financiers disponibles à la vente" :

Description	Perte de valeur de l'année 2017		
	Total (Note 25)	Réserve de juste valeur sur les capitaux	Perte sur les résultats (Note 15)
Perte de valeur sur la participation détenue sur la Banco Comercial Português	(5.406)	-	(5.406)
	(5.406)	-	(5.406)

Description	Perte de valeur de l'année 2016		
	Total (Note 25)	Réserve de juste valeur sur les capitaux	Perte sur les résultats (Note 15)
Perte de valeur sur la participation détenue sur la Banco Comercial Português	(20.165)	-	(20.165)
	(20.165)	-	(20.165)

Les actifs financiers disponibles à la vente, et leurs prix de revient et de marché étaient aux 31 décembre 2017 et 2016 comme suit :

	2017		2016	
	V. Revient	V. Marché	V. Revient	V. Marché
Banco Comercial Português, S.A.	586.331	1.841	686.652	8.318
	586.331	1.841	686.652	8.318

26 - AUTRES INVESTISSEMENTS

Aux 31 décembre 2017 et 2016, les placements dans les sociétés ci-dessous étaient comme suit :

	Non courants		Courants	
	2017	2016	2017	2016
Actifs financiers disponibles à la vente au prix de revient a)				
Titre de la dette publique du gouvernement de la République Populaire d'Angola	24.561	39.291	-	-
LUSOPONTE - Concessionária para a Travessia do Tejo, S.A.	-	5.606	-	-
AEBT - Vias do Baixo Tejo, S.A.	-	5.378	-	-
EIA - Ensino, Investigação e Administração, S.A.	624	624	-	-
MTS - Metro Transporte do Sul, S.A.	570	570	-	-
KUIKILA Investments, Lda.	481	-	-	-
MATADOURO DE MACAU, S.A.R.L.	317	317	-	-
ILTA - Urbanizadora da Ilha de Tavira, S.A.	256	256	-	-
CPM - Companhia de Parques de Macau, S.A.R.L.	205	205	-	-
JÚPITER - Indústria Hoteleira, S.A.	-	784	-	-
VOTORANTIM Macau Investimentos, S.A.	-	715	-	-
Autres	125	219	-	-
	27.139	53.965	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente à la juste valeur				
COLT Resources Inc.	151	160	-	-
Autres	123	-	-	-
	274	160	-	-
	27.413	54.125	-	-

a) Ce poste comprend essentiellement les investissements dans des instruments de capitaux propres qui ne sont pas cotés sur le marché actif et dont la juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable. Ces investissements sont évalués à leur prix d'achat déduit des pertes de valeur cumulées

En outre, en 2017 et 2016, des dividendes de, respectivement, 2,728 millions d'euros et 1,652 million d'euros ont été perçus de ces investissements. Ils ont été comptabilisés sur le compte de résultat de l'exercice arrêté à cette date (note 15).

27 - IMPÔTS DIFFÉRÉS

Toutes les situations pouvant affecter de façon significative les impôts futurs sont relevées par voie d'application des textes réglementaires concernant les impôts différés.

Le mouvement survenu sur les actifs et les passifs d'impôts différés pendant les exercices arrêtés aux 31 décembre 2017 et 2016 selon les différences temporelles qui les ont générés, fut le suivant :

2017									
	Solde initial	Changement de périmètre (Note 5)	Transferts vers les actifs détenus à la vente (note 24)	Constitution		Réversion		Effet du change et ajustements	Solde final
				Résultat net (Note 16)	Capitaux propres (Note 16)	Résultat net (Note 16)	Capitaux propres (Note 16)		
Actifs d'impôts différés									
Dépréciation sur stocks	150	-	-	-	-	-	-	-	150
Dépréciations sur clients créance douteuse	4.348	-	-	3	-	(1)	-	(4.308)	42
Dépréciations d'actifs financiers disponibles à la vente	129.686	-	-	1.215	2	(22.331)	-	-	108.572
Crédit de double imposition internationale	10.226	-	-	2.928	-	-	-	(2.833)	10.321
Déficits fiscaux reportables	31.670	-	(107)	18.942	-	(7.249)	-	(21.302)	21.954
Provision pour pertes sur travaux	639	-	-	4	-	(327)	-	(8)	308
Autres	21.468	(57)	(2.465)	1.491	-	(10.876)	(1.015)	5.139	13.685
	198.187	(57)	(2.572)	24.583	2	(40.784)	(1.015)	(23.312)	155.032
Passifs d'impôt différé:									
Profits imposés dans futurs exercices	1.285	-	-	268	-	(329)	-	(250)	974
Immeubles de placement	59.161	-	(1.701)	2.560	-	(36.771)	-	(121)	23.128
Réévaluation d'immobilisations corporelles	4.353	-	-	-	-	(168)	(3)	877	5.059
Autres	8.541	-	-	527	-	(2.406)	(1)	(779)	5.882
	73.340	-	(1.701)	3.355	-	(39.674)	(4)	(273)	35.043

2016									
	Solde initial	Changement de périmètre (Note 5)	Transferts vers les actifs détenus à la vente (note 24)	Constitution		Réversion		Effet du change et ajustements	Solde final
				Résultat net (Note 16)	Capitaux propres (Note 16)	Résultat net (Note 16)	Capitaux propres (Note 16)		
Actifs d'impôts différés									
Dépréciation sur stocks	217	-	(101)	121	-	(56)	-	(31)	150
Dépréciations sur clients créance douteuse	55	-	(1)	2.958	-	(6)	-	1.342	4.348
Dépréciations d'actifs financiers disponibles à la vente	136.101	-	-	4.630	-	(11.526)	-	481	129.686
Crédit de double imposition internationale	9.934	-	-	4.437	-	-	-	(4.145)	10.226
Déficits fiscaux reportables	25.255	-	(923)	35.372	-	(8.230)	-	(19.804)	31.670
Provision pour pertes sur travaux	771	-	-	107	-	(234)	-	(5)	639
Autres	22.580	-	(1.293)	6.426	83	(4.811)	-	(1.517)	21.468
	194.913	-	(2.318)	54.051	83	(24.863)	-	(23.679)	198.187
Passifs d'impôt différé:									
Profits imposés dans futurs exercices	1.426	-	-	170	-	(360)	-	49	1.285
Immeubles de placement	48.587	-	-	15.279	-	(34)	-	(4.671)	59.161
Réévaluation d'immobilisations corporelles	5.727	-	-	-	-	(410)	-	(964)	4.353
Autres	3.279	-	-	4.615	-	-	-	647	8.541
	59.019	-	-	20.064	-	(804)	-	(4.939)	73.340

Selon les déclarations fiscales des sociétés qui inscrivent des actifs d'impôts différés pour pertes fiscales, aux 31 décembre 2017 et 2016, ceux-là étaient reportés comme suit :

	2017			2016		
	Perte fiscale	Actifs d'impôts différés	Date butoir d'utilisation	Perte fiscale	Actifs d'impôts différés	Date butoir d'utilisation
Générés en 2012	-	-	-	15.189	3.676	2017
Générés en 2013	10.211	2.752	2018	14.316	2.544	2018
Générés en 2014	638	223	2026	1.714	574	2026
Générés en 2015	6.905	2.344	2027	19.255	6.048	2027
Générés en 2016	59.820	12.890	2028	87.796	18.828	2028
Générés en 2017	16.199	3.745	2022	-	-	-
	93.773	21.954		138.270	31.670	

De plus, aux 31 décembre 2017 et 2016, le détail des pertes et des créances fiscales qui, par prudence, n'ont pas été inscrites en tant qu'actifs d'impôts différés, est le suivant :

	2017			2016		
	Perte fiscale	Crédit d'impôt	Date butoir d'utilisation	Perte fiscale	Crédit d'impôt	Date butoir d'utilisation
Générés en 2013	-	-	-	-	-	-
Générés en 2014	-	-	-	-	-	-
Générés en 2015	-	-	-	-	-	-
Générés en 2016	7.536	2.261	2028	4.965	1.490	2028
Générés en 2017	6.649	1.995	2022	-	-	-
	14.185	4.256		4.965	1.490	

Par rapport aux actifs d'impôts différés, ceux-ci ne sont inscrits que dans la mesure où l'on considère comme probable qu'il y ait dans l'avenir des bénéfices imposables qui pourront être utilisés pour récupérer les pertes fiscales ou les différences fiscales déductibles. Cette évaluation s'est étayée sur les plans d'activité des sociétés du Groupe, qui sont revus et mis à jour périodiquement, et d'un point de vue de création de résultats fiscaux.

28 - CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

Aux 31 décembre 2017 et 2016, ce poste était composé comme suit :

	Courant		Non courant	
	2017	2016	2017	2016
Clients				
Clients compte courant	268.358	437.888	80.034	43.137
Clients à créance douteuse	52.506	33.441	-	-
	320.864	471.329	80.034	43.137
Pertes de valeur	(53.897)	(53.754)	-	-
Transferts vers les actifs détenus à la vente (note 24)	(6.560)	(1.066)	(40.250)	-
	260.407	416.509	39.784	43.137
Autres débiteurs:				
Personnel	1.670	1.110	-	-
Autres débiteurs	43.682	55.399	10.985	-
	45.352	56.509	10.985	-
Pertes de valeur	(2.542)	(968)	-	-
Transferts vers les actifs détenus à la vente (note 24)	(5)	(889)	-	-
	42.805	54.652	10.985	-

Les mouvements survenus sur les pertes de valeur des créances furent en 2017 et 2016 comme suit :

Pertes de valeur cumulées sur clients et autres débiteurs :

Solde au 31 décembre 2015	62.621
Ajustements du change	(17.912)
Apports (Note 14)	20.244
Reprises (Note 8)	(6.498)
Régularisations	(3.733)
Transferts vers les actifs détenus à la vente	(654)
Solde au 31 décembre 2016	54.068
Changement de périmètre	(101)
Ajustements du change	(252)
Apports (Note 14)	16.014
Reprises (Note 8)	(13.193)
Régularisations	(97)
Transferts vers les actifs détenus à la vente	(341)
Solde au 31 décembre 2017	56.098

Le fait que le Groupe soit exposé au risque de crédit (note 43) est attribué aux créances découlant de son activité. Les soldes présentés à la clôture de la situation financière sont nets des pertes de valeur pour créances douteuses qui ont été estimées par le Groupe selon son expérience et sur la base de l'évaluation de la conjoncture et de l'environnement économique.

Le Conseil d'Administration considère que la valeur comptable des créances correspond à la meilleure estimation de sa juste valeur.

Le Groupe n'a pas de concentration significative de risques de crédit, car il est dilué parmi un vaste ensemble de clients et débiteurs.

29 - SOCIÉTÉS LIÉES

Les transactions et les soldes entre TD, S.A. et les sociétés du Groupe comprises dans le périmètre de consolidation, qui sont des parties liées, ont été éliminés de la procédure de consolidation et ne sont donc pas objet d'information dans cette note. Les soldes et les transactions entre le Groupe et les entreprises associées et les coentreprises, les sociétés liées et les individus ayant un pouvoir de vote significatif avec leurs propres entreprises figurent de façon détaillée ci-dessous.

Les termes et les conditions pratiqués entre ces sociétés liées sont substantiellement identiques à ceux qui seraient normalement convenus, admis et pratiqués entre des organismes indépendants dans des opérations comparables.

Les principaux soldes avec les sociétés liées, aux 31 décembre 2017 et 2016, peuvent être détaillés comme suit :

Sociétés	Soldes à percevoir		Soldes à payer		Prêts accordés		Autres dettes	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
ADOQUINES VARGAS, (ADOQUINVAR), C.A.	2	-	-	-	-	-	-	-
AEBT - Auto Estradas do Baixo Tejo, S.A.	9	7	-	-	1.515	5.373	-	-
AVIA PORTUGAL, S.A.	15	11	-	-	-	-	-	-
CINTEL - Construção Interceptor Esgotos, S.A.	50	46	-	-	4	4	-	-
CONBATE, ACE	15	17	1	-	-	-	-	-
Consórcio Mineiro Luso Vargas - CONLUVAR	17	199	7	-	-	-	-	-
Consórcio OPSUT 2010	7	42	1	-	-	-	-	-
DOURO LITORAL, ACE	9	15	55	-	-	-	-	-
DOURO LITORAL OBRAS ESPECIAIS, ACE	-	-	2	-	-	-	-	166
EIA - Ensino de Investigação e Administração, S.A.	9	-	-	-	-	-	-	-
GMP - Grupo Marítimo Português, ACE	-	53	-	-	-	-	-	-
GMP MEK - Grupo Marítimo Português Mers El Kibir, ACE	-	7	-	-	-	-	-	-
IMOC - Empreendimentos Imobiliários, S.A.R.L.	5.454	2.660	5	14	-	-	-	-
LUSOPONTE - Concessionária para a Travessia do Tejo, S.A.	43	153	-	-	150	150	-	-
METROLIGEIRO - Construção de Infraestruturas, ACE	33	11	-	-	-	-	-	-
Moreira e Cunha, Lda.	-	7	-	-	-	-	-	-
MTS - Metro Transportes do Sul, S.A.	-	-	-	-	740	740	-	-
NOVA ESTAÇÃO, ACE	1.023	1.023	88	-	13	7	-	-
Promociones Inmobiliárias 3003, C.A.	-	347	-	-	-	-	(43)	(36)
RPK Gulfstream, Ltd.	-	-	-	-	1.437	1.551	-	-
SOMAFEL/FERROVIAS, ACE	3	2	646	-	-	-	-	-
TDGISERV Services, LLC	-	-	-	44	220	-	-	-
TEIXEIRA DUARTE - SOPOL - Metro Superfície, ACE	7	7	58	-	-	-	-	-
TRÊS PONTO DOIS - Trabalhos Gerais de Construção Civil, Via e Catenária de Modernização da Linha do Norte, ACE	-	-	35	-	-	-	-	-
	6.696	4.607	898	58	4.079	7.825	(43)	130

Les principales transactions réalisées au cours des exercices 2017 et 2016 avec les sociétés liées étaient comme suit :

Sociétés	Ventes et prestations de services		Achats et services obtenus		Intérêts débités	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016
AEBT - Auto Estradas do Baixo Tejo, S.A.	24	22	-	-	192	-
AVIA PORTUGAL, S.A.	-	1	-	-	-	-
CONBATE, ACE	68	86	-	-	-	-
Consórcio Mineiro Luso Vargas - CONLUVAR	2	308	-	-	-	-
DOURO LITORAL, ACE	77	79	32	40	-	-
GMP - Grupo Marítimo Português, ACE	-	43	-	-	-	-
GMP MEK - Grupo Marítimo Português Mers El Kibir, ACE	-	5	-	-	-	-
IMOC - Empreendimentos Imobiliários, S.A.R.L.	1.793	5.538	148	200	-	-
Limited Liability Company Cement	-	-	-	-	-	972
LUSOPONTE - Concessionária para a Travessia do Tejo, S.A.	704	904	-	-	-	-
METROLIGEIRO - Construção de Infraestruturas, ACE	-	20	-	-	-	-
Moreira e Cunha, Lda.	-	44	-	-	-	-
NOVA ESTAÇÃO, ACE	-	-	-	28	-	-
SOMAFEL/FERROVIAS, ACE	4	22	525	28	-	-
TEIXEIRA DUARTE - SOPOL - Metro Superfície, ACE	-	11	13	-	-	-
TDGISERV Services, LLC	319	1.512	-	-	-	-
	2.991	8.595	718	296	192	972

Les rémunérations attribuées en 2017 et 2016 aux membres des organes sociaux de TD, S.A. furent les suivantes :

	2017	2016
Administrateurs exécutifs :		
Avantages à court terme	870	1.133
Conseil de surveillance :		
Avantages à court terme	66	66
Contrôleur légal des comptes :		
Avantages à court terme	61	61
	997	1.260

Les rémunérations attribuées aux membres de la haute direction de TD, S.A. en 2017 et 2016 furent les suivantes :

	2017	2016
Haute direction:		
Avantages à court terme	5.088	5.789
	5.088	5.789

30 - NOTES SUR LE TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au 31 décembre 2017 et 2016, le détail de la trésorerie et équivalents était comme suit :

	2017	2016
Comptes courants	87.219	118.710
Dépôts à terme	34.667	40.566
Placements de trésorerie	29.599	19.012
Numéraire	2.780	2.620
	154.265	180.908

Le poste Trésorerie et équivalents de trésorerie comprend les valeurs de trésorerie, les dépôts bancaires à vue, les dépôts à terme et d'autres placements de trésorerie dont l'échéance est de moins de trois mois, et qui peuvent être immédiatement mobilisables sans risque significatif de changement de valeur.

Flux de trésorerie des opérations d'investissement

Les encaissements provenant d'investissements financiers réalisés pendant les exercices 2017 et 2016 concernent la cession de parts de capital détenues dans les sociétés suivantes :

	2017	2016
Titre de la dette publique du gouvernement de la République Populaire d'Angola	12.940	-
TDARCOL - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A.	7.820	-
Banco Comercial Português, S.A. (a)	6.269	563
Recolte, Serviços e Meio Ambiente, S.A.	1.150	-
JÚPITER - Indústria Hoteleira, S.A.	538	-
Moreira & Cunha, Lda.	100	-
Limited Liability Company Cement	-	22.717
AEDL - Auto-Estradas do Douro Litoral, S.A.	-	2.491
	28.817	25.771

(a) Les montants perçus en 2017 portent sur la cession de droits pour 6,005 millions d'euros et de 1 000 000 d'actions pour 264 000 euros (Cession de 530 000 actions pour 563 000 euros en 2016).

Les décaissements relatifs aux placements financiers réalisés pendant les exercices 2017 et 2016 concernent l'acquisition de parts de capital dans les sociétés suivantes :

	2017	2016
TDGISERV Services, LLC	435	531
Alvorada Petróleo, S.A.	-	12
Autres	5	5
	440	548

Les dividendes perçus au cours des exercices arrêtés aux 31 décembre 2017 et 2016, étaient comme suit:

	2017	2016
LUSOPONTE - Concessionária para a Travessia do Tejo, S.A.	1.377	1.310
CPM - Companhia de Parques de Macau, S.A.R.L.	1.351	342
	2.728	1.652

31 - AUTRES ACTIFS COURANTS ET NON COURANTS

Aux 31 décembre 2017 et 2016, les autres actifs courants et non courants étaient composés de la façon suivante :

	Courants		Non Courants	
	2017	2016	2017	2016
État et autres collectivités publiques:				
Impôt sur les Sociétés - IRC	23.264	11.819	-	-
Taxe sur la Valeur Ajoutée	10.476	12.202	-	-
	33.740	24.021	-	-
Entreprises associées, filiales et autres actionnaires:				
Entreprises associées	1.727	1.609	-	-
Filiales	461	543	626	627
Autres actionnaires	104	83	-	-
	2.292	2.235	626	627
Majorations de gains:				
Intérêts à percevoir	629	1.662	-	-
Factures à établir (note 32)	88.697	80.768	-	-
Autres produits constatés d'avance	5.509	33.076	-	-
	94.835	115.506	-	-
Coûts différés:				
Assurances payées d'avance	2.184	2.958	-	-
Intérêts à payer	23	22	-	-
Autres charges constatées d'avance	5.629	6.794	-	26
	7.836	9.774	-	26
Autres actifs courants:				
Avances à fournisseurs	27.110	28.121	-	-
Avances aux fournisseurs d'immobilisé	6	-	5.000	-
	27.116	28.121	5.000	-
	165.819	179.657	5.626	653

32 - MARCHÉS DE CONSTRUCTION

Aux 31 décembre 2017 et 2016, les charges et les produits comptabilisés relatifs aux marchés de construction en cours, sont comme suit :

	2017	2016
Produits nets:		
Facturation établie	478.228	501.639
Variation de:		
- Produits différés - travaux (Note 40)	36.394	48.390
- Produits constatés d'avance - travaux (Note 31)	7.929	(44.012)
	522.551	506.017
Charges nettes:		
Charges facturées	496.155	492.837
Variation de:		
- Provisions pour garanties (Note 37)	(2.556)	(5.829)
- Provisions pour pertes futures (Note 37)	(1.425)	(592)
	492.174	486.416
Résultats constatés (Note 7):	30.377	19.601

De plus, les prélèvements effectués par des clients relatifs à des marchés de construction s'élevaient aux 31 décembre 2017 et 2016 à respectivement 5,094 millions et 3,981 millions d'euros.

33 - CAPITAUX

Au 31 décembre 2017 et 2016, le capital souscrit et libéré était représenté par 420.000.000 actions d'une valeur nominale de 0,50 euro chaque.

Au 31 décembre 2017, TEIXEIRA DUARTE - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A. détenait directement 202.432.500 actions représentatives du capital de Teixeira Duarte, S.A., qui correspondaient à 48,20% de son capital.

Au 31 décembre 2016, TEIXEIRA DUARTE - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A. détenait directement 203.520.000 actions représentatives du capital de Teixeira Duarte, S.A., qui correspondaient à 48,46% de son capital.

34 - RÉSERVES ET RÉSULTATS REPORTÉS

Réserve légale : Selon la législation en vigueur, l'Entreprise est obligée de transférer vers la réserve légale 5% au moins de son résultat net annuel, jusqu'à ce qu'elle atteigne au moins 20% du capital. Cette réserve ne peut être distribuée aux actionnaires mais peut toutefois être utilisée pour absorber les pertes, une fois épuisées toutes les réserves, ou elle peut être incorporée dans le capital.

Réserve de juste valeur La réserve de la juste valeur résulte de la différence entre la valeur de coût et la valeur de marché des actifs financiers disponibles à la vente qui n'ont pas encore été comptabilisés dans le compte de résultat.

Réserves libres : Les réserves libres sont disponibles à la distribution, conformément aux conditions et aux plafonds visés par le Code portugais des sociétés commerciales.

Réserve d'opérations de couverture : Conformément à la description de la note 2.16 g), la réserve d'opérations de couverture reflète la composante effective (nette d'effet fiscal) des variations à la juste valeur des instruments financiers dérivés désignés comme couverture de cash-flow.

35 - INTÉRÊTS MINORITAIRES

Les mouvements survenus sur ce poste pendant les exercices 2017 et 2016 furent les suivants :

	2017	2016
Solde initial	49.041	50.290
Ajustements du change	(2.511)	(16.116)
Dividendes	(347)	(348)
Dissolution de participations financières	238	-
Cession d'intérêts non contrôlés	(7.207)	-
Autres variations des capitaux propres des filiales	645	1.848
Résultat de l'exercice attribuable aux intérêts minoritaires	1.418	13.367
Solde final	41.277	49.041

36 - EMPRUNTS

Aux 31 décembre 2017 et 2016, les emprunts étaient comme suit :

	2017	2016
Passifs non courants:		
Emprunts bancaires a)	369.191	202.194
Papier commercial b)	324.600	446.600
Emprunt obligataire c)	14.927	15.300
	708.718	664.094
Passifs courants:		
Emprunts bancaires a)	188.700	545.306
Papier commercial b)	110.860	104.607
	299.560	649.913
	1.008.278	1.314.007

a) Emprunts bancaires

Au 31 décembre 2017, les emprunts bancaires internes, les découverts bancaires et les facilités de caisse produisaient des intérêts à un taux moyen pondéré annuel de 3,30% (4,49% au 31 décembre 2016).

Les emprunts bancaires les plus significatifs souscrits en 2017 par le Groupe étaient essentiellement les suivants :

Emprunt souscrit le 21 février 2008 auprès de la Caixa Banco de Investimento, S.A. et de la Caixa Geral de Depósitos, S.A., dont le montant à la clôture de l'exercice 2017 s'élevait à 41,153 millions d'euros, dont le remboursement se fera en 32 versements semestriels égaux et successifs et qui arrivera à échéance le 10 décembre 2033.

Emprunt souscrit le 30 décembre 2008 auprès de la Caixa Geral de Depósitos, S.A., dont le montant à la clôture de l'exercice 2017 s'élevait à 23,680 millions d'euros, dont le remboursement se fera en 69 mensualités successives de même montant et qui arrivera à échéance le 30 décembre 2023.

Emprunt souscrit le 13 décembre 2012 auprès de la Banco Santander Totta, S.A., dont le montant à la clôture de l'exercice 2017 s'élevait à 1,098 million d'euros, dont le remboursement se fera en 8 versements trimestriels successifs et qui arrivera à échéance le 13 décembre 2019.

Emprunt souscrit le 23 janvier 2014 auprès de la Banco Caixa Geral (Angola), dont le montant à la clôture de l'exercice 2017 s'élevait à 5,993 millions d'euros, dont le remboursement se fera en 40 mensualités successives de même montant et qui arrivera à échéance le 30 avril 2021.

Emprunt souscrit le 14 octobre 2014 auprès de la Banco Itaú Unibanco, S.A., dont le montant à la clôture de l'exercice 2017 s'élevait à 8,415 millions d'euros, et qui arrivera à échéance le 20 novembre 2018.

Emprunt souscrit le 26 janvier 2015 auprès de la Novo Banco, S.A., dont le montant à la clôture de l'exercice 2017 s'élevait à 21,916 millions d'euros, dont le remboursement se fera en 4 versements semestriels pour des montants variant entre 1,543

million d'euros et 1,929 million d'euros, le dernier versement correspondant à 16,901 millions d'euros, le 30 décembre 2019. (*)

Emprunt souscrit le 20 mai 2015 auprès de la Novo Banco, S.A., dont le montant à la clôture de l'exercice 2017 s'élevait à 6,754 millions d'euros, et qui arrivera à échéance le 30 décembre 2018. (*)

Emprunt souscrit le 26 juin 2015 auprès de la Banco Bradesco, dont le montant à la clôture de l'exercice 2017 s'élevait à 13,203 millions d'euros, et qui arrivera à échéance le 20 août 2018.

Emprunt souscrit le 22 janvier 2016 auprès de la Banco do Brasil, S.A., dont le montant à la clôture de l'exercice 2017 s'élevait à 2,333 millions d'euros, dont le remboursement se fera en 2 versements annuels successifs de même montant, et qui arrivera à échéance le 10 janvier 2019.

Emprunt souscrit le 29 février 2016 auprès de la banque Caixa Geral de Depósitos, S.A., dont le montant à la clôture de l'exercice 2017 s'élevait à 7 millions d'euros, et qui arrivera à échéance le 28 février 2018.

Emprunt souscrit le 29 mars 2016 auprès de la Banco Comercial Português, S.A., dont le montant à la clôture de l'exercice 2017 s'élevait à 10 millions d'euros, dont le remboursement se fera en 11 mensualités successives de même montant, et qui arrivera à échéance le 20 février 2023.

Emprunt souscrit le 21 avril 2016 auprès de la Banco Sabadell (Espagne), dont le montant à la clôture de l'exercice 2017 s'élevait à 387 000 euros, dont le remboursement se fera en 17 mensualités successives, et qui arrivera à échéance le 20 mai 2019.

Emprunt souscrit le 17 juin 2016 auprès de la Banco Comercial Português, S.A., de la banque Caixa Geral de Depósitos, S.A., et de la Novo Banco, S.A., dont le montant à la clôture de l'exercice 2017 s'élevait à 8,705 millions d'euros, réparti entre les banques respectivement en 3,263 millions d'euros, 2,325 millions d'euros et 3,117 millions d'euros, et qui arrivera à échéance le 31 mars 2018.

Emprunt souscrit le 30 juin 2016 auprès de la Novo Banco, S.A., dont le montant à la clôture de l'exercice 2017 s'élevait à 3,474 millions d'euros, et qui arrivera à échéance le 4 avril 2018. (*)
Emprunt souscrit le 5 juillet 2016 auprès de la Banco Português de Investimento, S.A., dont le montant à la clôture de l'exercice 2017 s'élevait à 15,769 millions d'euros, dont le remboursement

se fera en 47 mensualités successives, et qui arrivera à échéance le 5 novembre 2021.

Emprunt souscrit le 22 juillet 2016 auprès de la Banco Bankinter (Espagne), dont le montant à la clôture de l'exercice 2017 s'élevait à 655 000 euros, dont le remboursement se fera en 31 mensualités successives, et qui arrivera à échéance le 22 juillet 2020.

Emprunt souscrit le 29 juillet 2016 auprès de la Banco Caixa Económica Montepio Geral, destiné à promouvoir la construction immobilière, dont le montant à la clôture de l'exercice 2017 s'élevait à 7,5 millions d'euros. L'emprunt a une durée de cinq ans et sera amorti avec le produit des ventes de l'aménagement.

Emprunt souscrit le 1er août 2016 auprès de la Banco Santander Totta S.A., dont le montant à la clôture de l'exercice 2017 s'élevait à 993 000 euros, dont le remboursement se fera en 8 versements mensuels et successifs, et qui arrivera à échéance le 1er août 2018.

Emprunt souscrit le 12 août 2016 auprès de la Banco Comercial Português, S.A., de la banque Caixa Geral de Depósitos, S.A., et de la Novo Banco, S.A., dont le montant à la clôture de l'exercice 2017 s'élevait à 35,213 millions d'euros, réparti entre les banques respectivement en 13,205 millions d'euros, 9,402 millions d'euros et 12,606 millions d'euros, et qui arrivera à échéance le 28 février 2018. (*)

Emprunt souscrit le 22 septembre 2016 auprès de la Banco BAI Europa, S.A., dont le montant à la clôture de l'exercice 2017 s'élevait à 2,724 millions de dollars, soit 2,271 millions d'euros, dont le remboursement se fera en 7 versements trimestriels successifs, et qui arrivera à échéance le 30 septembre 2019.

Emprunt souscrit le 22 septembre 2016 auprès de la banque BAI Europa, S.A. dont le montant à la clôture de l'exercice 2017 s'élevait à 125 000 euros, et qui arrivera à échéance le 30 mars 2018.

Emprunt souscrit le 30 novembre 2016 auprès de la Banco PAN, dont le montant à la clôture de l'exercice 2017 s'élevait à 374 000 euros, dont le remboursement se fera en 11 mensualités successives, et qui arrivera à échéance le 30 novembre 2018.

Emprunt souscrit le 16 juin 2017 auprès de la Banco Santander Central Hispano, dont le montant à la clôture de l'exercice 2017 s'élevait à 1,806 million d'euros, dont le remboursement se fera en 43 mensualités successives, et qui arrivera à échéance le 20 juillet 2021.

Emprunt souscrit le 16 juin 2017 auprès de la Banco Espanha Duero, dont le montant à la clôture de l'exercice 2017 s'élevait à 437 000 euros, dont le remboursement se fera en 12 mensualités successives, et qui arrivera à échéance le 16 décembre 2018.

Emprunt souscrit le 16 octobre 2017 auprès de la Banco Santander Central Hispano, dont le montant à la clôture de l'exercice 2017 s'élevait à 150 000 d'euros, et qui arrivera à échéance le 11 janvier 2018.

Emprunt souscrit le 26 octobre 2017 auprès de la Banco Caixa Geral (Espanha), dont le montant à la clôture de l'exercice 2017 s'élevait à 1,100 million d'euros, dont le remboursement se fera en 3 versements de montants variant entre 150 000 euros et 200 000 euros, le dernier versement correspondant à 750 000 euros, le 30 janvier 2019. (*)

Emprunt souscrit le 22 novembre 2017 auprès de la Banco Santander Central Hispano, dont le montant à la clôture de l'exercice 2017 s'élevait à 669 000 euros, dont le remboursement se fera en 59 mensualités successives de même valeur, et qui arrivera à échéance le 22 novembre 2022.

Emprunt souscrit le 27 novembre 2017 auprès de la Novo Banco, S.A., dont le montant à la clôture de l'exercice 2017 s'élevait à 17 millions d'euros, et qui arrivera à échéance le 27 novembre 2018.

Emprunt souscrit le 27 novembre 2017 auprès de la Banco Comercial Português, s'élevant à la clôture de l'exercice 2017 à 50 millions d'euros. Le remboursement se fera en 4 versements pour des montants variant entre 2 millions d'euros et 10 millions d'euros, le dernier versement correspondant à 33 millions d'euros, le 27 juin 2019. (*)

Ligne d'affacturage avec recours auprès de la banque Novo Banco, S.A., dont 1,033 million d'euros étaient utilisés à la clôture de l'exercice 2017.

Ligne d'affacturage avec recours auprès de la Banco Santander Central Hispano, dont 21 000 euros étaient utilisés à la clôture de l'exercice 2017.

Ligne d'affacturage avec recours auprès de la Caixa Económica Montepio, dont 1,390 million d'euros étaient utilisés à la clôture de l'exercice 2017.

Ligne d'affacturage avec recours auprès de la Banco Renner, dont 1,966 million d'euros étaient utilisés à la clôture de l'exercice 2017.

Ligne d'affacturage avec recours auprès de la Banco Safra, dont 4,025 millions d'euros étaient utilisés à la clôture de l'exercice 2017.

Ligne d'affacturage avec recours auprès de la Banco Caixa Geral (Espagne), dont 3,927 millions d'euros étaient utilisés à la clôture de l'exercice 2017.

Ligne d'affacturage avec recours auprès de la Banco Santander Central Hispano, dont 228 000 euros étaient utilisés à la clôture de l'exercice 2017.

Ligne d'affacturage avec recours auprès de la Banco Bankinter, dont 5 000 euros étaient utilisés à la clôture de l'exercice 2017.

Un contrat de prêt visant à l'achat de matériel, signé auprès de Caterpillar Financial Corporacion Financiera, S.A. - E.F.C., le 2 juin 2016, dont le montant à la clôture de l'exercice 2017 s'élevait à 809 000 euros, dont le remboursement se fera en 30 versements mensuels et successifs, et qui arrivera à échéance le 7 juin 2020.

Un contrat de prêt visant à l'achat de matériel, signé auprès de Caterpillar Financial Corporacion Financiera, S.A. - E.F.C., le 11 juillet 2016, dont le montant à la clôture de l'exercice 2017 s'élevait à 371 000 euros, dont le remboursement se fera en 31 versements mensuels et successifs, et qui arrivera à échéance le 7 juillet 2020.

Un contrat de prêt visant à l'achat de matériel, signé auprès de Caterpillar Financial Corporacion Financiera, S.A. - E.F.C., le 19 juillet 2016, dont le montant à la clôture de l'exercice 2017 s'élevait à 100 000 euros, dont le remboursement se fera en 32 versements mensuels et successifs, et qui arrivera à échéance le 7 août 2020.

Un contrat de prêt visant à l'achat de matériel, signé auprès de Caterpillar Financial Corporacion Financiera, S.A. - E.F.C., le 12 décembre 2016, dont le montant à la clôture de l'exercice 2017 s'élevait à 188 000 euros, dont le remboursement se fera en 36 versements mensuels et successifs, et qui arrivera à échéance le 22 décembre 2020.

Une ligne d'escompte commercial sur l'étranger (Venezuela) auprès de la Caixa Geral de Depósitos pour le montant de 369 000 US dollars, qui correspondait à la clôture de l'exercice 2017 à 308 000 euros.

Une ligne d'escompte commercial sur l'étranger (Algérie) auprès de la Caixa Geral de Depósitos, S.A., pour le montant de 35 millions d'euros, dont 16,629 millions étaient utilisés à la date

de la clôture de l'exercice 2017.

Une ligne d'escompte commercial sur l'étranger (Angola) auprès de la Caixa Geral de Depósitos, pour un montant de 4,321 millions à la date de la clôture de l'exercice 2017.

Une ligne d'escompte commercial sur l'étranger (Angola) auprès de la Banco Privado Atlântico Europa pour un plafond de 4 millions d'euros, dont 463 000 euros étaient utilisés par TDO – Investimentos e Gestão, S.A. et 1,492 million d'euros par TEIXEIRA DUARTE - Distribuição, S.A., à la clôture de l'exercice 2017.

Ligne de crédit auprès de la Banco Occidental de Descuento, C.A. (Venezuela), pour un plafond de 6,802 milliards de bolivars vénézuéliens. Le montant utilisé à la clôture de l'exercice 2017 s'élevait à 1,696 million d'euros au taux de change de clôture de l'exercice 2017.

Ligne de crédit auprès de la Banco Universal Mercantil (Venezuela), pour un plafond de 8,297 milliards de bolivars vénézuéliens. Le montant utilisé à la clôture de l'exercice 2017 s'élevait à 2,068 millions d'euros au taux de change de clôture de l'exercice 2017.

Ligne de crédit auprès de la Novo Banco (Venezuela), pour un plafond de 12,5 millions de bolivars vénézuéliens. Le montant utilisé à la clôture de l'exercice 2017 s'élevait à 3 000 euros au taux de change de clôture de l'exercice 2017.

Aux 31 décembre 2017 et 2016, les emprunts bancaires incluent encore les facilités de caisse s'élevant respectivement à 350,679 et 368,586 millions d'euros.

b) Papier commercial

Au 31 décembre 2017, le Groupe a négocié les programmes de papier commercial suivants :

Programme groupé d'émissions de papier commercial souscrit le 16 décembre 2005, auprès des banques Haitong Bank, S.A. et Novo Banco, S.A., dont le montant s'élevait à la clôture de l'exercice 2017 à 42,5 millions d'euros, auquel prennent part TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A., TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. et TEIXEIRA DUARTE, S.A. dont la totalité est utilisée par TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A.. La participation de chaque société au programme pourra être variable à chacune des émissions. Les intérêts sont précomptés à la date de chaque souscription, dont

le taux d'intervention est indexé sur Euribor pour ce même délai, majoré de 1,8%, pour un remboursement total de la dernière émission le 20 août 2018. (*)

Programme groupé d'émissions de papier commercial souscrit le 7 juillet 2010 auprès de la Caixa Geral de Depósitos, dont le montant s'élevait à la clôture de l'exercice 2017 à 40 millions d'euros, auquel prennent part Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. et Teixeira Duarte - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., dont la totalité est utilisée par Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A.. La participation de chaque société au programme pourra être variable à chacune des émissions. Le programme fera l'objet de 3 amortissements : le 26 mars 2018, pour un montant de 20 millions d'euros, le 14 mai 2018, pour un montant de 10 millions d'euros et le 14 mai 2019, pour un montant de 10 millions d'euros. Les intérêts sont précomptés à la date de chaque souscription, dont le taux d'intervention est indexé sur Euribor pour la période, en vigueur le deuxième jour ouvré antérieur à la date de souscription majoré de 2,75 %. (*)

Programme groupé d'émissions de papier commercial souscrit le 14 janvier 2011, auprès de la Banco Comercial Português pour le montant de 20,750 millions d'euros à la clôture de l'exercice 2017, auquel prennent part Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. et Teixeira Duarte - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., pour les montants respectifs de 18,675 millions d'euros et de 2,075 millions d'euros. La participation de chaque société au programme pourra être variable, à chacune des émissions, dont celle de Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. qui doit être au moins de 10 % du montant total. Les intérêts sont post-comptés à un taux d'intervention indexé sur Euribor d'un à six mois par enchère de 7 à 180 jours par placement direct, majoré de 2,90%, dont la dernière émission sera entièrement remboursée le 30 janvier 2018. (*)

Un programme groupé d'émissions de papier commercial, souscrit auprès de la Banco Comercial Português le 28 décembre 2011, pour le montant de 53,4 millions d'euros à la date de clôture de l'exercice, auquel prennent part Teixeira Duarte, S.A., Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A., Teixeira Duarte - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. et Lagoas Park, S.A., pour des montants respectifs de 250 000 euros pour les trois premières sociétés et 52,65 millions d'euros pour la dernière. Chaque émission devra obligatoirement être réalisée conjointement par toutes les sociétés émettrices et la participation de chacune ne pourra pas être inférieure à 250 000 euros. Le programme dure jusqu'au 30 décembre 2021. Le premier amortissement de 13,5 millions

d'euros est prévu pour le 30 mars 2018. Les autres versements se feront chaque semestre à partir du 30 juin 2018, les montants varieront entre 3,3 millions d'euros et 8,4 millions d'euros. Le taux d'intérêt est indexé sur Euribor pour la période de chaque émission, en vigueur le deuxième jour ouvré antérieur à la date de souscription, majoré de 2,90 %. (*)

Un programme groupé d'émissions de papier commercial souscrit le 30 décembre 2013 auprès de la Novo Banco, S.A. et de Haitong Bank, S.A., d'un montant de 191,250 millions à la date de clôture de l'exercice 2017, auquel prennent part Teixeira Duarte, S.A., Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. et Teixeira Duarte - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., et par les cautions TEDAL - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A., Teixeira Duarte - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., Quinta de Cravel - Imobiliária, S.A. et V8 - Gestão Imobiliária, S.A., ce montant est totalement utilisé par Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. La participation de chaque société au programme pourra être variable à chacune des émissions. Le programme est assujéti à un amortissement partiel, prévu le 30 juin 2018, pour un montant de 12,550 millions d'euros. Le remboursement du montant restant se fera lors de la dernière émission, le 29 décembre 2018. (*)

Un programme groupé d'émissions de papier commercial souscrit le 2 mai 2014 auprès de la Banco Finantia, d'un plafond de 10 millions d'euros, auquel prennent part Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A., Teixeira Duarte, S.A. et Teixeira Duarte - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., pour un montant de 2,050 millions utilisé par Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. à la date de clôture de l'exercice 2017. La participation de chaque société au programme pourra être variable à chacune des émissions. Le programme s'achève le 2 mai 2020 et les émissions peuvent s'étendre de 7 à 365 jours. Les intérêts sont post-comptés au taux correspondant à celui du placement direct, il sera toujours supérieur au taux maximal indiqué par l'émetteur.

Un programme groupé d'émissions de papier commercial souscrit le 18 novembre 2014 auprès de la Banco BIC Português, S.A., d'un montant de 5 millions d'euros à la date de clôture de l'exercice 2017, auquel prennent part Teixeira Duarte, S.A., Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. et Teixeira Duarte - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., totalement utilisé par Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A.. Le programme dure jusqu'au 2 janvier 2020 et les émissions peuvent avoir un délai d'un ou six mois. Les intérêts sont post-comptés au taux indexé sur Euribor applicable à la durée de l'émission majorée de 3,25 %.

Programme groupé d'émissions de papier commercial, souscrit le 28 décembre 2015 auprès de Novo Banco, S.A. s'élevant à 95 millions d'euros à la clôture de l'exercice 2017, auquel ont pris part Teixeira Duarte, S.A., Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A., et Teixeira Duarte - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., pour les montants, respectivement, de 8,850 millions d'euros pour les deux premières sociétés, et de 77,6 millions d'euros pour la dernière. La participation de chaque société au programme pourra être variable à chacune des émissions. Les intérêts sont précomptés à la date de chaque souscription, dont le taux d'intervention est indexé sur Euribor pour la période, en vigueur le deuxième jour ouvré antérieur à la date de souscription majoré de 2,25 % et déterminé en fonction de la date de réalisation de chaque vente. Le programme sera objet d'amortissements partiels, dont le premier versement, de 2,85 millions d'euros, aura lieu le 6 mai 2018 et les autres seront semestriels. Leurs montants varieront entre 3,35 millions d'euros et 3,4 millions d'euros, et la somme restante sera réglée à la date de remboursement de la dernière émission, le 27 décembre 2020, pour un montant 75,25 millions d'euros. (*)

Un programme groupé d'émissions de papier commercial souscrit le 14 janvier 2016 auprès de la Novo Banco, d'un montant de 34 millions d'euros à la date de clôture de l'exercice 2017, auquel prennent part Teixeira Duarte, S.A. et Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A., totalement utilisé par Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A.. Les intérêts sont précomptés à la date de chaque souscription, dont le taux d'intervention est indexé sur Euribor pour la période, en vigueur le deuxième jour ouvré antérieur à la date de souscription majoré de 1,80 % et déterminé en fonction de la date de réalisation de chaque vente. Le programme sera objet d'amortissements partiels, le premier versement sera de 2,4 millions d'euros et les autres seront semestriels. Leurs montants varieront entre 2,4 millions d'euros et 2,9 millions d'euros, et la somme restante sera réglée à la date de remboursement de la dernière émission, le 13 janvier 2020, pour un montant 26,3 millions d'euros. (*)

En raison de l'engagement pris de renouveler successivement les contrats du programme pendant la durée de ce dernier, quelques-unes des émissions en cours aux 31 décembre 2017 et 2016 sont classées en tant que passif non courant.

c) Emprunt obligataire

Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. et Teixeira Duarte - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. ont signé avec la Banco Comercial Português un contrat de

prestation de services d'assistance et de placement d'une offre particulière d'émission d'obligations, ainsi qu'un contrat d'agent payeur relatif à l'émission groupée par souscription particulière d'obligation de 15,300 millions d'euros (1,5 million d'euros de Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. et 13,8 millions d'euros de Teixeira Duarte - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A.), intitulé "Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. / Teixeira Duarte - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. - 2014/2021". Les intérêts sont payés tous les trimestres au taux de 4,57 % et le remboursement se fera en trois versements de même montant qui auront lieu le 2 avril 2019, le 2 avril 2020 et le 2 avril 2021.

(*) L'impact de l'"Accord-cadre relatif à la dette du Groupe Teixeira Duarte", signé le 24 avril 2018, détermine que, concernant les contrats de financement identifiés ci-dessous, souscrits avec la Caixa Geral de Depósitos, S.A., pour un montant actuel de 87,594 millions d'euros, avec la Banco Comercial Português, S.A, pour un montant actuel de 157,510 millions d'euros et avec la Novo Banco, S.A., pour un montant de 254,944 millions d'euros, son plan de remboursement comprend une carence de 2 ans, le premier amortissement de décembre 2019 comprendra respectivement les montants de 561 000 euros, 1,008 million d'euros et 1,631 million d'euros, puis selon un plan de remboursement annuel de 6,481 millions d'euros, 11,655 millions d'euros et 18,864 millions d'euros, exception faite de la dernière prestation correspondant à 2,776 millions d'euros, 4,922 millions d'euros et 8,080 millions d'euros.

Banque	Type de financement	Montant
Caixa Geral de Depósitos	Compte séquestre	3.000
Caixa Geral de Depósitos	Compte séquestre	9.929
Caixa Geral de Depósitos	Compte séquestre	2.234
Caixa Geral de Depósitos	Compte séquestre	67.803
Caixa Geral de Depósitos	Ligne remise factures	2.528
Caixa Geral de Depósitos	Ligne remise factures	1.793
Caixa Geral de Depósitos	Emprunt	307
Banco Comercial Português	Papier commercial	14.175
Banco Comercial Português	Papier commercial	2.075
Banco Comercial Português	Découvert bancaire	33.584
Banco Comercial Português	Découvert bancaire	27.105
Banco Comercial Português	Découvert bancaire	9.378
Banco Comercial Português	Découvert bancaire	27.306
Banco Comercial Português	Découvert bancaire	38.808
Banco Comercial Português	Découvert bancaire	5.079
Novo Banco	Emprunt	21.916
Novo Banco	Emprunt	6.754
Novo Banco	Emprunt	3.474
Novo Banco	Papier commercial	42.500
Novo Banco	Papier commercial	119.300
Novo Banco	Papier commercial	8.550
Novo Banco	Papier commercial	43.600
Novo Banco	Papier commercial	8.850
		500.048

Aux 31 décembre 2017 et 2016, les emprunts bancaires long terme avaient le plan de remboursement suivant :

	2017	2016
2018	-	301.405
2019	19.151	112.117
2020	47.529	143.351
2021	42.832	64.145
2022	41.354	7.719
2023 et suivants	557.852	35.357
	708.718	664.094

Aux 31 décembre 2017 et 2016, les financements en monnaies étrangères étaient libellés dans les monnaies suivantes :

Devise	2017		2016	
	Devise	Euros	Devise	Euros
Bolivar Vénézuélien	15.403.809	3.840	3.390.426	4.774
Dollar Américain	5.935	4.949	9.815	9.311
Kwanza Angolais	1.197.014	6.456	17.515.311	94.947
Peso Colombien	6.402	2	1.795	1
Real Brésilien	111.171	27.982	109.775	32.000

Les emprunts libellés en monnaie étrangère produisent des intérêts au taux de marché et ont été convertis en euros sur la base du taux de change existant à la clôture de l'exercice.

37 – PROVISIONS

Le mouvement survenu sur les provisions cumulées pendant les exercices arrêtés aux 31 décembre 2017 et 2016, fut le suivant :

	Autres relatives au personnel	Garantie à clients (Note 32)	Procédures judiciaires	Pertes sur travaux (Note 32)	Autres provisions pour risques et charges	Total
Solde au 31 décembre 2015	7.331	23.495	1.761	3.039	16.815	52.441
Ajustements du change	-	(1.885)	(14)	(6)	(612)	(2.517)
Apports	2.543	774	119	793	17.971	22.200
Réductions	(1.908)	(4.293)	(425)	(1.534)	(5.274)	(13.434)
Utilisations	(3.608)	(425)	-	-	696	(3.337)
Virements	-	-	(230)	155	(5.925)	(6.000)
Transferts vers les actifs détenus à la vente (note 24)	-	-	(1.204)	-	(4.649)	(5.853)
Solde au 31 décembre 2016	4.358	17.666	7	2.447	19.022	43.500
Ajustements du change	-	(213)	(6)	(20)	(468)	(707)
Consolidations	3.463	1.329	-	715	1.762	7.269
Réductions	-	(2.887)	-	(2.123)	(7.112)	(12.122)
Utilisations	(1.457)	(230)	-	-	(96)	(1.783)
Virements	-	(555)	-	3	192	(360)
Solde au 31 décembre 2017	6.364	15.110	1	1.022	13.300	35.797

Au cours de l'exercice 2016, les apports des autres provisions destinées aux risques et aux charges s'élevant à 17,971 millions d'euros, comprennent une provision générique de 8,613 millions d'euros pour faire face à d'éventuels risques qui pourraient se concrétiser dans des pays où il est plus dangereux de travailler (Angola, Algérie et Venezuela).

Les apports et les réductions ont été effectués en contrepartie de :

	2017			2016		
	Apports	Réductions	Total	Apports	Réductions	Total
Résultat de l'exercice:						
Provisions	3.185	(11.799)	(8.614)	17.110	(11.494)	5.616
Charges de personnel	3.503	-	3.503	2.543	(1.908)	635
Résultats relatifs aux entreprises associées et aux coentreprises	581	-	581	2.222	(32)	2.190
Autres charges d'exploitation	-	-	-	110	-	110
Capitaux propres	-	(323)	(323)	215	-	215
	7.269	(12.122)	(4.853)	22.200	(13.434)	8.766

38 - FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉANCIERS

Aux 31 décembre 2017 et 2016, ces postes étaient composés comme suit :

	Courants		Non courants	
	2017	2016	2017	2016
Autres créanciers	28.186	33.096	-	68
Fournisseurs				
Fournisseurs, compte courant	155.570	121.371	-	-
Fournisseurs d'immobilisation	55	-	-	-
	155.625	121.371	-	-

39 - LOCATIONS-FINANCEMENT

Aux 31 décembre 2017 et 2016, le montant net des biens achetés par le biais des contrats de location-financement était comme suit :

	2017	2016
Terrains et ressources naturelles	-	92
Bâtiments et autres constructions	-	231.680
Installations techniques et matériel industriel	6.024	9.400
Matériel de transport	3.678	5.352
Matériels et outillages	-	198
Matériel de bureau et mobilier	176	201
Autres immobilisations corporelles	1.582	1.171
	11.460	248.094

Aux 31 décembre 2016, le Groupe s'est lancé dans une opération de "sale-and-leaseback", dont l'objet a été le centre d'affaires Lagoas Park, qui était inscrit essentiellement en tant qu'immeuble de placement (note 22). Comme garantie de cette opération, la propriété des lots 7, 8, 9, 10, 11, 12, 15, 16 et 23 de ce complexe immobilier a été transférée.

Au 31 décembre 2017, le Groupe a reclassé cette opération de "sale-and-leaseback » dans "passifs détenus à la vente".

Les contrats de location-financement produisent des intérêts aux taux du marché et ont des durées de vie bien définies.

Les obligations financières par contrats de locations sont garanties par la propriété des biens objets des contrats.

Aux 31 décembre 2017 et 2016, les règlements minima des contrats de location-financement étaient exigibles comme suit :

	2017	2016
2017	-	20.807
2018	3.879	20.182
2019	2.457	18.420
2020	1.145	17.310
2021	917	15.684
Après 2021	249	82.708
	8.647	175.111

40 - AUTRES PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS

Aux 31 décembre 2017 et 2016, ces postes étaient composés comme suit :

	Courants		Non courants	
	2017	2016	2017	2016
État et autres collectivités publiques:				
Prélèvement de l'Impôt sur le résultat	5.199	2.546	-	-
Taxe sur la Valeur Ajoutée	15.268	16.669	-	-
Cotisations sociales	4.544	4.607	-	-
Autres	4.504	3.539	-	-
	29.515	27.361	-	-
Entreprises associées, filiales et autres actionnaires :				
Entreprises associées	-	166	-	-
Filiales	14	123	-	-
Autres actionnaires	109	1	-	-
	123	290	-	-
Majorations de coûts : Assurances à régler Rémunérations à régler Intérêts à régler				
Assurances à régler	110	158	-	-
Rémunérations à régler	16.403	14.837	-	-
Intérêts à régler	2.169	2.819	-	-
Autres charges à payer	59.018	47.602	-	-
	77.700	65.416	-	-
Gains différés:				
Travaux facturés non exécutés (note 32)	26.544	62.938	-	-
Autres produits à recevoir	3.699	10.154	-	-
	30.243	73.092	-	-
Autres:				
Avances clients	93.952	76.197	32.134	51.066
Avances sur ventes	370	370	27	-
Instruments financiers dérivés (note 41)	-	1.051	-	15.464
	94.322	77.618	32.161	66.530
	231.903	243.777	32.161	66.530

41 - INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Au cours des exercices 2017 et 2016, le Groupe avait souscrit un instrument financier dérivé destiné à réduire les risques d'exposition aux variations des taux d'intérêt, qui consiste en un contrat de swap de taux d'intérêt.

Ce type d'instruments est souscrit en fonction des risques qui affectent les actifs et les passifs et une fois étudiés les instruments existant sur le marché qui se révèlent les mieux adaptés pour couvrir ces risques.

Ces opérations, dont la souscription est soumise à l'approbation préalable du Conseil d'Administration de la société concernée, sont sans cesse objet de contrôle, notamment par l'étude des différents indicateurs

relatifs à ces instruments, en particulier l'évolution de leur valeur de marché et la sensibilité des cash-flows prévisionnels, et de la propre valeur de marché, aux changements des variables clés qui conditionnent les structures, dans le but d'évaluer leurs effets financiers.

Les instruments financiers dérivés sont inscrits conformément aux dispositions de IFRS 9 et sont évalués à leur juste valeur, laquelle a pour base les évaluations effectuées par des établissements financiers. L'instrument financier dérivé qui existait aux 31 décembre 2017 et 2016 a été évalué par un organisme indépendant extérieur au Groupe au moyen de méthodologies et de techniques appropriées qui sont généralement utilisées par ces experts pour chacun des types des instruments souscrits par le Groupe.

Ils sont qualifiés en tant qu'instruments de couverture ou instruments détenus aux fins de négociation, conformément aux dispositions de IFRS 9.

Instruments financiers dérivés qualifiés de couverture

Aux 31 décembre 2017 et 2016, un Interest rate swap à taux fixe était souscrit, dont la date d'échéance est fixée au 1er juillet 2033 et qui est censé couvrir le risque de volatilité du taux d'intérêt de l'emprunt souscrit auprès de la Caixa Banco de Investimento, S.A. et de la Caixa Geral de Depósitos, S.A., indiqué en note 36.

Aux 31 décembre 2017 et 2016, la juste valeur de cet instrument s'élevait respectivement à 12,027 et 16,515 millions d'euros, défavorables au Groupe. Elle est comptabilisée au poste Autres passifs non courants (note 40) en 2016 et a été reclassée dans "Passifs détenus en vue de la vente" à la fin de l'exercice 2017.

Compte tenu des dispositions de IFRS 9, cet instrument a été comptabilisé initialement en tant qu'instrument financier dérivé de négociation car il n'obéit pas à toutes les conditions exigées pour l'application de la comptabilité de couverture. Les variations de la juste valeur de cet instrument ont été inscrites jusqu'au 31 décembre 2009 directement dans le compte de résultat des exercices où elles eurent lieu.

Depuis le 1er janvier 2010, ces conditions sont remplies et le dérivé est comptabilisé conformément à la comptabilité de couverture des flux de trésorerie. Par conséquent, aux 31 décembre 2017 et 2016, la parcelle effective de la variation de l'instrument de couverture a été comptabilisée dans la Réserve des opérations de couverture, d'un montant, respectivement, de 3,495 millions euros et 287 000 euros, net d'effet fiscal.

42 - PASSIFS ÉVENTUELS, GARANTIES ET ENGAGEMENTS

Suite à plusieurs contrôles réalisés par la Direction des impôts - DI - (Autoridade Tributária e Aduaneira) sur les pièces comptables de TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., société détenue directement à 100 % par TD, SA, relatives aux exercices 2007 à 2013, les pertes fiscales initiales de cette filiale furent corrigées comme suit :

Exercice	Perte fiscale obtenue	Correction DI
2007	42.088	29.331
2008	36.573	45.938
2009	46.203	24.807
2010	5.123	6.467
2011	12.779	3.213
2012	13.294	2.299
2013	26.221	5.000

Nature des corrections effectuées :

1. Charges financières non acceptées

À l'exception des situations mentionnées dans les points suivants, les corrections sont dues au fait que les frais financiers supportés pour l'investissement réalisé dans les filiales sous la forme d'apports en capital n'ont pas été acceptés en tant que charges fiscales.

Étant donné que TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. est assujettie à l'impôt sur les sociétés (IRC) selon le régime spécial d'imposition des groupes de sociétés - (article 69 et suivants du Code IRC), les corrections sur les pertes fiscales des exercices allant de 2007 à 2011 ont fait l'objet de paiements supplémentaires de l'impôt IRC et d'intérêts compensatoires délivrés à la société TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A.. en tant que société dominante. En vertu des textes législatifs, cette société a contesté les corrections effectuées par la direction des impôts (DI) sur les exercices allant de 2007 à 2011.

À la suite de la clôture de l'exercice 2017, TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A., en qualité de société dominante de l'exercice 2007, a été notifiée de l'arrêt rendu par la Cour suprême administrative fixant l'annulation du paiement supplémentaire de l'impôt IRC délivré par la direction des impôts (DI).

La correction de l'exercice 2012 a fait l'objet d'un paiement supplémentaire à la société dominante, TD, S.A., la contestation ayant été remise dans les délais légaux.

2. Application de l'article 51 du Code des sociétés (IRC)

La correction sur les pertes fiscales de l'exercice 2013, d'un montant de 5 millions d'euros, fait suite à l'application incorrecte de l'article 51 Code des sociétés (IRC), selon la DI. TD, S.A. a contesté cette correction, en qualité de société dominante.

3. Élimination de la double imposition - revenus distribués par le Fonds TDF

Le montant de 611 000 euros est inclus dans la correction de la perte fiscale de l'exercice 2008. Il s'agit, selon la direction des

impôts (DI), de l'application du paragraphe 10 de l'article 22 du régime des avantages fiscaux relatif à la distribution de revenus par le Fonds d'investissement immobilier TDF.

En vertu des textes législatifs, TEIXEIRA DUARTE – Engenharia e Construções, S.A., a contesté cette correction, en qualité de société dominante.

Outre les corrections décrites ci-dessus, concernant la filiale TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., la DI a effectué sur la filiale TEIXEIRA DUARTE- Engenharia e Construções, S.A., la correction suivante :

- Le montant des corrections effectuées sur l'assiette imposable de 2008 s'est élevé à 35,467 millions d'euros, dont 32,595 millions d'euros ont été contestés par l'Entreprise. Ils ont trait au crédit d'impôt, au régime de réinvestissement de plus-values fiscales et à l'application incorrecte du §10 de l'article 22 du régime des avantages fiscaux.

Garanties :

Aux 31 décembre 2017 et 2016, l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation avaient fourni des garanties à des tiers, comme suit :

	2017	2016
Garanties bancaires fournies	325.889	360.847
Assurances cautions	230.177	268.725

Les garanties bancaires ont été fournies fondamentalement aux fins d'appels d'offres, d'acomptes perçus et comme garantie de bonne exécution des travaux.

TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A., EPOS - Empresa Portuguesa de Obras Subterrâneas, S.A., SOMAFEL - Engenharia e Obras Ferroviárias, RECOLTE, Servicios y Medioambiente, S.A.U., EMPA - Serviços de Engenharia, S.A. et le Consórcio Boyacá - La Guaira ont des assurances caution servant de garantie de bonne exécution des travaux et prestations de services.

Afin de suspendre les deux procédures d'exécution fiscale instaurées à l'encontre de la filiale TEIXEIRA DUARTE- Engenharia e Construções, S.A. relatives à la dette de l'impôt sur les sociétés (IRC) de 2008 qui ont entre-temps été contestées, des garanties bancaires globales supérieures à 27,546 millions d'euros ont été émises au profit de la Direction des Impôts (DI)

Afin de suspendre la procédure d'exécution fiscale instaurée à l'encontre de la filiale TEIXEIRA DUARTE- Engenharia e Construções, S.A., relative à la dette de l'impôt sur les sociétés (IRC) de 2010, TD, S.A. a présenté un cautionnement de 10,139 millions d'euros qui a été accepté par la direction des impôts.

Afin de garantir les versements d'un règlement supplémentaire de l'impôt IRC de l'exercice 2013 de TD, S.A., une garantie bancaire a été délivrée en faveur de la direction des impôts, pour un montant de 582 000 euros.

Afin de suspendre la procédure d'exécution fiscale instaurée à l'encontre de TD, S.A., relative à la dette de l'impôt sur les sociétés (IRC) de 2013, une garantie bancaire a été délivrée en faveur de la direction des impôts, pour un montant global de 1,125 million d'euros.

Afin de suspendre la procédure d'exécution fiscale instaurée à l'encontre de la filiale TEIXEIRA DUARTE- Engenharia e Construções, S.A., relative à la dette de l'impôt sur les sociétés (IRC) de 2014, qui est remboursée en vertu d'un plan de prestations, une garantie bancaire a été délivrée en faveur de la direction des impôts, pour un montant global de 4,038 millions d'euros. Après le 31 décembre 2017, le montant de ces garanties a été réduit en fonction des paiements effectués par la filiale.

Comme garantie d'un contrat de papier commercial s'élevant à 53,4 millions d'euros à la date de clôture de l'exercice 2017, signé avec la Banco Comercial Português, auquel prennent part Teixeira Duarte, S.A., Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A., Teixeira Duarte - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. et Lagoas Park, S.A., une hypothèque générique a été constituée sur les immeubles implantés respectivement aux lots 6, 18 et 19 de Lagoas Park - Porto Salvo, qui est propriété de Lagoas Park, S.A..

Comme garantie de l'emprunt dont le montant est de 1,098 million d'euros à la date de clôture de l'exercice 2017, signé avec la Banco Santander Totta, S.A. par V8 - Gestão Imobiliária, S.A., qui a constitué une hypothèque sur les fractions de sa propriété du bien immeuble sis Rua de Castro Portugal (numéros 497 et 511), Rua Professora Rita Lopes Ribeiro Fonseca, (numéros 46, 52, 76, 80, 94 et 96) - Lugar e Freguesia de Vila Nova de Gaia et sur les fractions du bien immeuble lot 14, sis Rua Guilherme Duarte Camarinha, numéro 12 - Lugar do Candal, commune de Vila Nova de Gaia, pour le montant total de 1,611 million d'euros.

Comme garantie de l'emprunt dont le montant est de 35,213

millions d'euros à la date de clôture de l'exercice 2017, souscrit auprès de la Banco Comercial Português, S.A., de Caixa Geral de Depósitos, S.A., et de Novo Banco, S.A., réparti entre les banques respectivement en 13,205 millions d'euros, 9,402 millions d'euros et 12,606 millions d'euros, Teixeira Duarte - Gestão de Participações e Investimento Imobiliário, S.A. a constitué une hypothèque sur 14 lots de terrains situés à Casal do Deserto à Porto Salvo et sur un immeuble situé à Zemouto à Seixal, TDE - Empreendimentos Imobiliários, S.A. a constitué une hypothèque sur un immeuble urbain situé Estrada Municipal, quinhentos e quatro à Troviscas, commune de Loures et TDVIA - Sociedade Imobiliária, S.A. a constitué une hypothèque sur trois immeubles rustiques et un urbain sis dans la commune de Vila Franca de Xira.

Comme garantie de l'emprunt dont le montant est de 7,5 millions d'euros à la date de clôture de l'exercice 2017, destiné à promouvoir la construction immobilière, Imopedrouços - Sociedade Imobiliária, S.A. a donné comme garantie l'hypothèque des immeubles, biens immeubles sis Rua de Pedrouços, municipalité de Santa Maria de Belém, conseil de Lisbonne, et inscrits au registre de propriété urbaine sous les articles 2408, 2285 654, 2369 et 2368.

Comme garantie de l'emprunt bancaire s'élevant à 10 millions d'euros à la date de clôture de l'exercice 2017, souscrit auprès de la Banco Comercial Português, S.A., Lagoas Park, S.A. a constitué une hypothèque sur le lot 13, du complexe sis à Lagoas Park, Porto Salvo.

Comme garantie de l'emprunt bancaire s'élevant à 23,680 millions d'euros à la date de clôture de l'exercice 2017, souscrit auprès de la Caixa Geral de Depósitos, Lagoas Park, S.A. a constitué une hypothèque sur le lot 3, du complexe sis à Lagoas Park, Porto Salvo.

Comme garantie de l'emprunt bancaire s'élevant à 7 millions d'euros à la date de clôture de l'exercice 2017, souscrit auprès de la Caixa Geral de Depósitos, Lagoas Park, S.A. a constitué une seconde hypothèque sur le lot 3, du complexe sis à Lagoas Park, Porto Salvo.

Comme garantie de l'emprunt bancaire signé avec la banque Caixa Geral (Angola), dont le montant à la clôture de l'exercice 2017 était de 5,993 millions d'euros, l'Hotel Trópico, S.A. a constitué une hypothèque sur l'immeuble n° 1826, situé à Ingombotas, dont il est propriétaire.

Comme garantie de l'émission d'une garantie souscrite auprès de la banque BIC (Angola), dont le montant à la clôture de

l'exercice 2017 était de 23 millions d'euros, Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, Lda. a constitué une hypothèque sur l'immeuble n° 2554, situé à Samba, dont elle est propriétaire.

En plus des garanties indiquées précédemment, les nantissements fournis sont les suivants :

Comme garantie de l'emprunt dont le montant est de 8,705 millions d'euros à la date de clôture de l'exercice 2017, souscrit auprès de la Banco Comercial Português, S.A., de la Caixa Geral de Depósitos, S.A., et de la Novo Banco, S.A., réparti entre les banques respectivement en 3,263 millions d'euros, 2,325 millions d'euros et 3,117 millions d'euros, Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. a effectué une promesse de dation en paiement de 375.000 titres, d'une valeur nominale de 5 euros, représentant 7,5 % du capital social de la société anonyme Lusoponte - Concessionária para a Travessia do Tejo, S.A..

Comme garantie d'un contrat de papier commercial, s'élevant à 42,5 millions d'euros à la date de clôture de l'exercice 2017, signé auprès de la Haitong Bank, S.A. et la Novo Banco, S.A. par Teixeira Duarte - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., et par TEDAL - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A., celles-ci ont donné respectivement en nantissement 4 333 333 et 426.666 titres de la Banco Comercial Português, S.A.

Comme garantie d'un contrat de papier commercial s'élevant à 95 millions d'euros à la date de clôture de l'exercice 2017, signé avec la Novo Banco, S.A., les cautions TDE - Empreendimentos Imobiliários, S.A., et Transbrital Britas e Empreendimentos Imobiliários, S.A. ont respectivement donné comme garantie une hypothèque de 10 + 14 parcelles de terrain du complexe intitulé Pedregueiras d'un montant total de 59,640 millions d'euros et TEDAL - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A. a donné comme garantie le nantissement de 1 045 610 actions de Recolte - Servicios y Medio Ambiente, S.A.U., évaluées à cet effet à 30,720 millions d'euros.

Comme garantie de l'emprunt dont le montant est de 21,916 millions d'euros à la date de clôture de l'exercice 2017, souscrit auprès de la Novo Banco, S.A., Teixeira Duarte - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. et C+P.A. - Cimentos e Produtos Associados, S.A. ont donné en nantissement respectivement 600.000 et 1.936.395 titres de la Banco Comercial Português, S.A..

Comme garantie d'un contrat de papier commercial s'élevant à 191,250 millions d'euros à la date de clôture de l'exercice

2017, signé auprès de la Haitong Bank et la Novo Banco, TEDAL - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A., a donné en nantissement 12 500 000 actions de EPOS - Empresa Portuguesa de Obras Subterrâneas, S.A., 200 000 000 actions de C+P.A. - Cimentos e Produtos Associados, S.A. et Teixeira Duarte - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. a donné en nantissement 1 325 000 titres de participation du Fundo de Investimento Imobiliário Fechado TDF. Par ailleurs, Teixeira Duarte - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., a constitué une hypothèque volontaire sur un immeuble urbain dont elle est propriétaire, affecté à des entrepôts, ateliers, laboratoire de matériaux et parc du matériel, sis Avenida da Indústria, Alto Estanqueiro - Jardim, Montijo, d'un montant de 13,242 millions d'euros, Quinta de Cravel - Imobiliária, S.A., a également constitué une hypothèque sur les lots destinés à la construction numéros 8, 10, 11, 12, 13, 19, 23, 26 et 31, sis à Quinta de Cravel, Mafamude, Vila Nova de Gaia, pour le montant global de 6,829 millions d'euros, et V8 - Gestão Imobiliária, S.A. a constitué une hypothèque sur les lots destinés à la construction numéros 1, 2, 3, 5, 6, 8, 16, 18, 20 et 30 sis dans le complexe résidentiel Santa Marinha Design District - Santa Marinha, Vila Nova de Gaia, pour le montant global de 26,698 millions d'euros.

Comme garantie d'un contrat de papier commercial s'élevant à 40 millions d'euros à la date de clôture de l'exercice 2017, signé avec la Caixa Geral de Depósitos, S.A., Teixeira Duarte - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., a donné en nantissement 4 675 000 titres de participation du Fundo de Investimento Imobiliário Fechado TDF.

Comme garantie d'un contrat de papier commercial s'élevant à 34 millions d'euros à la date de clôture de l'exercice 2017, signé avec la Novo Banco, Teixeira Duarte, S.A., a donné en nantissement 1 000 000 titres de TDGI - Tecnologia de Gestão de Imóveis, S.A..

Pour renforcer les garanties fournies dans le cadre du contrat de location-financement s'élevant à 139,676 millions d'euros à la date de clôture de l'exercice 2017, signé avec la Banco Comercial Português, TEDAL - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A. a donné en nantissement 9 000 000 actions de Somafel - Engenharia e Obras Ferroviárias, S.A..

Comme garantie d'un contrat de papier commercial s'élevant à 41,153 millions d'euros à la date de clôture de l'exercice 2017, signé avec la Caixa Banco de Investimento et la Caixa Geral de Depósitos, Teixeira Duarte - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., a donné en nantissement 1 540 000 titres de participation de TDHOSP - Gestão de

Edifício Hospitalar, S.A.. Dans le cadre du même contrat de financement, Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A., en sa qualité d'actionnaire, a donné en nantissement ses droits de créance sur TDHOSP - Gestão de Edifício Hospitalar, S.A..

Comme garantie du contrat de prêt visant à l'achat de matériel, signé avec Caterpillar Financial Corporacion Financiera et l'Entreprise et s'élevant à 809 000 euros à la date de clôture de l'exercice 2017, Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. a donné comme garantie le matériel concerné au titre dudit contrat.

Comme garantie du contrat de prêt visant à l'achat de matériel, signé avec Caterpillar Financial Corporacion Financiera et l'Entreprise et s'élevant à 371 000 euros à la date de clôture de l'exercice 2017, Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. a donné comme garantie le matériel concerné au titre dudit contrat.

Comme garantie du contrat de prêt visant à l'achat de matériel, signé avec Caterpillar Financial Corporacion Financiera et l'Entreprise et s'élevant à 100 000 euros à la date de clôture de l'exercice 2017, Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. a donné comme garantie le matériel concerné au titre dudit contrat.

Comme garantie du contrat de prêt visant à l'achat de matériel, signé avec Caterpillar Financial Corporacion Financiera et l'Entreprise et s'élevant à 188 000 euros à la date de clôture de l'exercice 2017, Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. a donné comme garantie le matériel concerné au titre dudit contrat.

Pour faire face à des obligations futures avec des tiers, IMOTD - SGPS, S.A. a donné en nantissement 14.000 titres de V8, S.A..

Engagements financiers :

Aux 31 décembre 2017 et 2016, les lettres de confort fournies par TEIXEIRA DUARTE, S.A. et ses filiales s'élevaient respectivement à 372,200 et 430,627 millions d'euros.

Aux 31 décembre 2017 et 2016, des contrats d'affacturage sans droit de retour étaient en vigueur. Ils ont été inscrits en tant que réduction des créances et s'élevaient respectivement à 6,037 et 10,024 millions d'euros. Conformément aux conditions contractuelles, la responsabilité du Groupe se limite essentiellement à garantir que les clients acceptent les factures objet d'affacturage.

43 - GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Principes généraux

Le Groupe est exposé à plusieurs risques financiers qui proviennent de son activité, à savoir :

- risques de taux d'intérêt découlant du passif financier ;
- risque de taux de change découlant fondamentalement de l'existence d'opérations et d'actifs qui sont situés hors de la zone Euro, notamment en Angola, Algérie, Brésil, Colombie, Macao, Maroc, Mozambique, Pérou, Russie et Venezuela, ainsi que de la disponibilité de devises convertibles sur certains de ces marchés ;
- risque de crédit, en particulier des créances sur ses clients ayant rapport avec l'activité opérationnelle du Groupe ;
- risque de liquidité, en ce qui concerne le maintien d'un équilibre de la trésorerie.

La Direction financière du Groupe assure la gestion centralisée des opérations de financement, des placements des excédents de trésorerie, des opérations de change ainsi que la gestion du risque de la contrepartie du Groupe. De plus, elle est chargée d'identifier, de quantifier et de proposer et mettre en œuvre des mesures de gestion/atténuation des risques financiers auxquels se trouve exposé le Groupe.

Plus bas, nous allons analyser de façon détaillée les principaux risques financiers auxquels le Groupe se voit confronté et les principales mesures mises en œuvre dans le cadre de sa gestion.

Risque de taux d'intérêt

La politique de gestion du risque de taux d'intérêt a pour but d'amoindrir la charge de la dette assujettie à se tenir à un bas niveau de volatilité des charges financières.

Au 31 décembre 2017, le passif financier est composé de 94% de taux d'intérêt variable (93% au 31 décembre 2016) et de 6% de taux d'intérêt fixe (7% au 31 décembre 2016).

Dans le cas où les taux d'intérêt du marché auraient été supérieurs (inférieurs) de 1 p.p. pendant les exercices 2017 et 2016, les résultats financiers de ces exercices auraient (diminué) augmenté respectivement de (12,540) / 12,540 millions d'euros et de (13,543) / 13,543 millions d'euros.

Risque de change

Les activités opérationnelles du Groupe sont exposées à des variations des taux de change de l'euro par rapport aux autres

monnaies.

Par ailleurs, dans la mesure où le Groupe déploie ses activités dans plusieurs pays, notamment en Angola, en Algérie, au Brésil, en Colombie, à Macao, au Maroc, au Mozambique, au Pérou, en Russie et au Venezuela, il est exposé au risque du taux de change, car ses filiales publient leurs actifs et leurs passifs libellés dans une monnaie différente de la monnaie de présentation.

Le but de la politique de gestion du risque de taux de change suivi par le Groupe est de réduire la sensibilité des résultats du Groupe aux fluctuations de change.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère, convertis en euros au 31 décembre 2017 et 2016 étaient comme suit :

Devise	Avoirs		Passifs	
	2017	2016	2017	2016
Bolivar Vénézuélien	1.463	13.874	2.575	6.678
Dinar Algérien	11.985	-	20.758	23.325
Dirham des EAU	-	-	122	-
Dirham Marocain	-	-	3.849	4.360
Dinar Tunisien	-	-	110	131
Dollar Américain	464.735	420.169	117.002	73.953
Dollar Australien	5.017	-	4	58
Yen Japonais	2.827	2.730	13	50
Livre Sterling	1.699	1.195	-	13
Kwanza Angolais	129.091	23.374	298.342	179.945
Metical Mozambicain	35.102	77.849	17.727	37.811
Pataca de Macao	-	-	341	168
Peso Colombien	-	-	1.827	1.591
Rand Sud-africain	42	619	12	216
Real Brésilien	2.198	100	14.013	19.823
Rouble Russe	-	-	3.295	3.419
	654.159	539.910	479.990	351.541

La gestion du risque de change repose sur une quantification et surveillance permanente des expositions financières et comptables significatives.

Les éventuels impacts générés sur le poste des ajustements de change et le résultat net des exercices arrêtés au 31 décembre 2017 et 2016, au cas où il existerait une appréciation de 5% des monnaies indiquées ci-dessus, peuvent être résumés comme suit :

Devise	2017		2016	
	Résultats	Capital Propre	Résultats	Capital Propre
Bolivar Vénézuélien	(56)	-	360	-
Dinar Algérien	(439)	-	(1.166)	-
Dirham des EAU	(6)	-	-	-
Dirham Marocain	(192)	-	(218)	-
Dinar Tunisien	(6)	-	(7)	-
Dollar Américain	17.387	-	17.311	-
Dollar Australien	251	-	(3)	-
Yen Japonais	141	-	134	-
Livre Sterling	85	-	59	-
Kwanza Angolais	(8.463)	-	(7.829)	-
Metical Mozambicain	869	-	2.002	-
Pataca de Macao	(17)	-	(8)	-
Peso Colombien	(91)	-	(80)	-
Rand Sud-africain	2	-	20	-
Real Brésilien	(591)	-	(986)	-
Rouble Russe	(165)	-	(171)	-
	8.709	-	9.418	-

Selon le Conseil d'Administration, l'analyse de sensibilité mentionnée plus haut, ayant pour base la situation aux dates indiquées, peut ne pas être représentative de l'exposition au risque de change auquel est soumis le Groupe au cours de l'exercice.

Risque de Crédit

Le risque de crédit tient essentiellement aux créances sur les clients et autres débiteurs ayant rapport avec l'activité opérationnelle du Groupe. Le fait de l'aggravation générale des conditions économiques ou des adversités qui affectent les économies au plan local, national ou international peuvent être des facteurs qui empêchent les clients du Groupe à honorer leurs engagements, avec les éventuels effets négatifs sur les résultats du Groupe.

Ce risque est surveillé régulièrement par chacun des pôles d'activité du Groupe dans le but :

- de limiter le crédit consenti aux clients, en tenant compte de leur profil et de l'ancienneté de la créance ;
- de suivre l'évolution du niveau de crédit accordé ;
- d'analyser la recouvrabilité régulière des créances ;
- les pertes de valeur sur les créances sont calculées en tenant compte :
 - l'analyse de l'ancienneté des créances ;
 - le profil de risque du client ;
 - les conditions financières des clients.

Au 31 décembre 2017 et 2016, le Conseil d'Administration est convaincu que les pertes de valeur sur les créances estimées sont relevées à juste titre dans les états financiers.

Aux 31 décembre 2017 et 2016, les créances sur clients (note 28), pour lesquelles n'a été inscrite aucune perte de valeur, du

fait que le Conseil d'Administration les considère réalisables, sont les suivantes :

	2017	2016
Soldes		
Non échu	109.466	259.448
Jusqu' à 180 jours	40.889	64.357
De 180 à 360 jours	51.268	38.798
Plus de 360 jours	98.568	97.043
	300.191	459.646

La qualité de crédit des créances non échues figurant dans le tableau ci-dessus est contrôlée régulièrement ayant pour base les objectifs décrits ci-dessus.

Risque de Liquidité

Ce risque peut être réel si les sources de financement, tels que les flux de trésorerie opérationnels, de désinvestissement, de lignes de crédit et les flux de trésorerie obtenus par des opérations de financement ne correspondent pas aux besoins de financement, tels que les décaissements en vue d'activités opérationnelles et de financement, les investissements, la rémunération des actionnaires et le remboursement de la dette.

Pour atténuer ce risque, le Groupe essaie de souscrire de nouveaux financements et de conserver une position nette et une échéance moyenne de la dette qui lui permette d'amortir sa dette dans des délais adéquats.

Le passif financier de moins d'un an est remplacé par une échéance à moyen et long terme, lorsque cela est jugé opportun.

L'échéance des passifs financiers était aux 31 décembre 2017 et 2016 comme suit :

	2017				
	Jusqu'à 1 an	De 1 à 2 ans	De 2 à 3 ans	Plus de 3 ans	Total
EMPRUNTS	299.560	19.151	47.529	642.038	1.008.278
Fournisseurs	155.625	-	-	-	155.625
Leasing financier	3.879	2.457	1.145	1.166	8.647
Autres créanciers	28.186	-	-	-	28.186
Autres passifs	231.903	13.543	15.937	2.681	264.064
	719.153	35.151	64.611	645.885	1.464.800

	2016				
	Jusqu'à 1 an	De 1 à 2 ans	De 2 à 3 ans	Plus de 3 ans	Total
EMPRUNTS	649.913	301.405	112.117	250.572	1.314.007
Fournisseurs	121.371	-	-	-	121.371
Leasing financier	20.807	20.182	18.420	115.702	175.111
Autres créanciers	33.096	68	-	-	33.164
Autres passifs	243.777	26.905	17.189	22.436	310.307
	1.068.964	348.560	147.726	388.710	1.953.960

Aux 31 décembre 2017 et 2016, le montant des disponibilités de trésorerie et le montant non utilisé du programme de papier commercial et des lignes de crédit s'élevaient respectivement à 201,461 et 260,973 millions d'euros.

44 - ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS AU TITRE DE IFRS 9

Les méthodes comptables prévues dans IFRS 9 pour les instruments financiers ont été appliquées sur les postes suivants :

	2017					Total
	Prêts et Créances	Actifs financiers disponibles à la vente	Autres passifs et emprunts financiers	Actifs / passifs financiers à la juste valeur en contrepartie des résultats	Instruments dérivés de couverture	
Actifs:						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	154.265	-	-	-	-	154.265
Clients	300.191	-	-	-	-	300.191
Actifs financiers disponibles à la vente	-	1.841	-	-	-	1.841
Autres placements	-	27.413	-	-	-	27.413
Autres débiteurs	53.790	-	-	-	-	53.790
Autres actifs	129.869	-	-	-	-	129.869
Total actifs financiers	638.115	29.254	-	-	-	667.369
Passifs						
EMPRUNTS	-	-	1.008.278	-	-	1.008.278
Fournisseurs	-	-	155.625	-	-	155.625
Autres créanciers	-	-	28.186	-	-	28.186
Autres passifs	-	-	204.524	-	-	204.524
Leasing financier	-	-	8.647	-	-	8.647
Total passifs financiers	-	-	1.405.260	-	-	1.405.260

	2016					
	Prêts et Créances	Actifs financiers disponibles à la vente	Autres passifs et emprunts financiers	Actifs / passifs financiers à la juste valeur en contrepartie des résultats	Instruments dérivés de couverture	Total
Actifs:						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	180.908	-	-	-	-	180.908
Clients	459.646	-	-	-	-	459.646
Actifs financiers disponibles à la vente	-	8.318	-	-	-	8.318
Autres placements	-	54.125	-	-	-	54.125
Autres débiteurs	54.652	-	-	-	-	54.652
Autres actifs	146.489	-	-	-	-	146.489
Total actifs financiers	841.695	62.443	-	-	-	904.138
Passifs:						
EMPRUNTS	-	-	1.314.007	-	-	1.314.007
Fournisseurs	-	-	121.371	-	-	121.371
Autres créanciers	-	-	33.164	-	-	33.164
Autres passifs	-	-	193.339	-	16.515	209.854
Leasing financier	-	-	175.111	-	-	175.111
Total passifs financiers	-	-	1.836.992	-	16.515	1.853.507

45 - ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Estimation de la juste valeur - actifs et passifs évalués à leur juste valeur

Le tableau ci-dessous présente les actifs et les passifs du Groupe évalués au 31 décembre 2017 à leur juste valeur, selon les niveaux hiérarchiques de juste valeur suivant :

- Niveau 1: la juste valeur des instruments financiers est fondée sur le cours des marchés nets actifs à la date de clôture de l'exercice ;
- Niveau 2 : la juste valeur des instruments financiers n'est pas déterminée sur la base du cours du marché actif, mais plutôt à l'aide de modèles d'évaluation ;
- Niveau 3 : la juste valeur des instruments financiers n'est pas déterminée sur la base du cours du marché actif, mais plutôt à l'aide de modèles d'évaluation dont les principaux inputs ne peuvent être observés sur le marché.

Catégorie	Item	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs:				
Actifs financiers disponibles à la vente	Actions	1.841	-	-
Immeubles de placement	Bâtiments et terrains	-	217.647	-
Passifs:				
Passifs financiers à la juste valeur	Dérivés de couverture	-	12.027	-

À la clôture de l'exercice 2017, le dérivé de couverture a été reclassé en "Passifs détenus à la vente".

À l'exception des emprunts long terme, la généralité des actifs et des passifs financiers ont des échéances court terme. Par conséquent, leur juste valeur est considérée comme étant identique à leurs valeurs comptables.

En ce qui concerne les emprunts bancaires, la plupart sont souscrits à des taux d'intérêt variables, comme démontré dans la note 36. Ainsi, la valeur comptable (coût amorti) correspondante ne diffère pas beaucoup de la valeur de marché correspondante.

46 - HONORAIRES ET SERVICE DES AUDITEURS

Les honoraires payés en 2017 et 2016 aux cabinets d'audit pour leurs services fournis aux sociétés qui font partie du Groupe (Moore Stephens pour le Portugal, l'Espagne, le Venezuela et la Belgique ; Deloitte pour le Brésil et l'Angola ; Ernst & Young pour le Portugal et le Mozambique et d'autres cabinets) furent comme suit :

	2017	2016
Service de contrôle légal des comptes et d'audit	735	585
Autres services d'assurance de fiabilité	9	-
Services de conseil fiscal	23	30
Autres services	14	47
	781	662

47 – AJUSTEMENTS DU CHANGE

Les ajustements du change des exercices 2017 et 2016 obtenus lors de la conversion des états financiers libellés en monnaie étrangère par zone géographique furent les suivants :

	2017	2016
Angola	(4.717)	(102.161)
Algérie	3.506	(10.809)
Brésil	(28.253)	46.858
Mozambique	1.957	(22.139)
Venezuela	(5.045)	(13.012)
Autres marchés	(2.588)	2.406
	(35.140)	(98.857)

48 - APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers de l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 ont été approuvés le 25 avril 2018 par le Conseil d'Administration. Toutefois, en vertu de la législation commerciale portugaise en

vigueur, ils doivent être approuvés par l'Assemblée générale des actionnaires prévue pour le 26 mai 2018 prochain.

49 – FAITS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Teixeira Duarte s'est engagée à fournir les informations nécessaires à un haut niveau de communication et à une présentation appropriée. Elle propose aux utilisateurs toutes les informations pouvant influencer les décisions économiques prises au regard des états financiers. À cet égard, il convient de souligner les faits importants suivants, apparus après la clôture de l'exercice :

1. Sa filiale à 100 % « Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. » a été sélectionnée par « IMO HEALTH – Investimentos Imobiliários, S.A. » – entreprise du Groupe José de Mello Saúde – pour l'exécution de travaux de construction de structures, installations spéciales, second-œuvre et aménagements extérieurs de l'hôpital CUF Tejo, à Alcântara, Lisbonne. Le délai prévu pour la réalisation des travaux est de 16 mois, pour un montant total de l'ouvrage estimé à 52,3 millions d'euros.

Le contrat d'entreprise signé le 13 février 2018 comprend l'exécution de la structure, les installations spéciales, le second-œuvre et les aménagements extérieurs du nouvel Hôpital CUF Tejo, qui disposera de six étages au-dessus du sol et quatre étages en sous-sol. La surface brute de construction d'environ 73 000 m² comprendra des zones destinées au stationnement, étages -4 à -2, des centres de spécialité et des services répartis dans les autres étages.

« Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. », a commencé à participer à ce grand projet en 2016 avec la phase d'excavation, de soutènement périphérique et de structure jusqu'au niveau 0. La valeur globale des deux ouvrages totalisera un montant de 65,4 millions d'euros.

2. Un groupement piloté par sa filiale détenue à 100 % Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A., a reçu le 1er mars 2018, de Concessionária do Aeroporto de Salvador, S.A. – entreprise du Groupe Vinci Airports –, le contrat et son ordre de service pour l'exécution du « Contrat d'ingénierie, de fourniture et de construction de l'extension de l'aéroport de Salvador, sous le régime de la construction générale, selon la modalité EPC (Engineering, Approvisionnement and Construction) clés en main au prix forfaitaire », dans le cadre de l'exécution, de la refonte et de l'extension de l'aéroport de Salvador, comprenant l'exécution du projet, la construction d'un nouveau terminal et de ses passerelles d'embarquement, la construction d'un bâtiment reliant le nouveau terminal à l'ancien terminal existant, et la refonte du terminal existant, ainsi que l'amélioration des

pistes d'atterrissage et de décollage et des voies de taxis.

Le délai prévu pour la réalisation des travaux est de 20 mois, pour un montant total de l'ouvrage d'environ 600 millions de réaux, soit 149,6 millions d'euros.

« Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A. » dirige ce consortium dans lequel elle détient une participation de 32,99 %.

3. Bien que leur dimension n'ait pas entraîné une diffusion sur le marché comme « Informations privilégiées », il convient d'inscrire dans cette partie les faits importants survenus dans le cadre de son activité associée au domaine des infrastructures au Brésil dans la mesure où ils ont également été référencés dans le texte de ce rapport :

a. Un consortium constitué de sa filiale indirecte à 100% EMPA, S.A. Serviços de Engenharia a reçu, le 13 de mars de 2018, du département national des infrastructures de transports – DNIT, le contrat d'Élaboration des projets basiques et d'exécution en ingénierie et exécution des travaux de doublement, implantation de voies latérales, adéquation de capacité, restauration avec améliorations et ouvrages d'arts spéciaux, sur la route BR-116/BA, Lot 06 », entre le kilomètre 387,41 et le kilomètre 427,75, soit une distance de 40,34 km.

Le délai prévu pour la réalisation des travaux est de 1350 jours pour un montant de 297 millions de réaux, soit 74 millions d'euros, "EMPA, S.A. Serviços de Engenharia" détenant une participation de 45 %, soit l'équivalent de 33,3 millions d'euros.

b) Sa filiale indirecte à 100 % "EMPA, S.A. Serviços de Engenharia" a signé, le 26 mars 2018, avec l'entreprise "VALE S.A.", le contrat de "Chantier complet d'exécution de travaux de rehausse du massif du barrage Itabiruçu jusqu'à une hauteur de 850 mètres, incluant la fourniture de matériels, municipalité de Itabira/MG".

Le montant du chantier s'élève à 109 millions de réaux, soit 26,6 millions d'euros, divisé en deux ordres de service, le premier d'un montant de 13,5 millions de réaux, soit 3,3 millions d'euros, pour un délai de 170 jours et le second d'un montant de 95,5 millions de réaux, soit 23,3 millions d'euros, pour un délai de 514 jours.

4. Le 9 avril 2018, sa filiale détenue à 100% Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. a conclu un contrat avec des filiales d'un fonds d'investissement géré par la société de gestion 3i Investments plc pour la cession de 90% du capital social

de TDHOSP - Gestão de Edifício Hospitalar, S.A. (TDHOSP).

La transmission a pour condition suspensive, outre l'obtention du consentement de la société TDHOSP, l'obtention d'une autorisation de l'État Portugais concernant la société concédante et les financeurs de la concession, le délai est estimé jusqu'au 30 juin 2018.

Le prix global défini pour cette opération, y compris la transmission des actions et des droits de crédit existant sur TDHOSP, représente environ 19,4 millions d'euros, cette opération aura des répercussions sur les comptes de « Teixeira Duarte, S.A. » de 2018, environ 19 millions d'euros dans les capitaux propres, entraînant une baisse du passif du Groupe de près de 75 millions d'euros.

5. Le kwanza a connu une dévalorisation de 43 % par rapport à l'euro durant les trois premiers mois de l'année 2018. Les actifs et les passifs du Groupe, exprimés en monnaie étrangère, ont un impact significatif sur les capitaux propres.

Cependant, bien que les actifs d'exploitation en question soient enregistrés au coût amorti en Kwanzas, ces mêmes actifs sont « dollarisés » par le marché. Cette dévalorisation ne reflète pas une réduction effective de la valeur de ces actifs.

Il convient également de souligner que le Groupe a recours en 2018 à un plan de cessions d'actifs ayant été reclassés en « actifs et passifs détenus en vue de la vente » et qui auront un impact important lors de ces cessions en allégeant, notamment, l'effet de l'amélioration de l'autonomie financière.

Pour finir, la dévalorisation du Kwanza entraînerait un effet bénéfique sur sa convertibilité et dont bénéficieraient les opérations du Groupe en Angola.

6. Compte tenu de cette réduction significative de l'endettement évoquée dans ce rapport de gestion, la société a conclu un accord-cadre avec la Banco Comercial Português, la Caixa Geral de Depósitos et la Novo Banco, qui établit les conditions dans lesquelles le Groupe Teixeira Duarte procédera à la réduction de son actif et de son passif. Cet accord ne se traduit pas dans les montants comptabilisés dans les états financiers mais sa présentation a déjà eu des effets, suite à l'allongement des échéances de la dette financière.



Teixeira Duarte

Rapport Annuel 2017

Rapports, Opinions et Certifications des Organes de Surveillance 2017

RAPPORT ET OPINION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Messieurs les Actionnaires,

En vertu de l'article 420, alinéa g) du Code des sociétés commerciales, et arrivés au terme de notre travail consistant à suivre les versions préliminaires des pièces comptables élaborées par le Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport sur nos actions de contrôle, notre opinion sur les comptes annuels, individuels et consolidés, de TEIXEIRA DUARTE, S.A. relatifs à l'exercice arrêté au 31 décembre 2017, approuvés par le Conseil d'Administration le 25 avril 2018, ainsi que sur les propositions présentées par lui d'affectation des résultats. En outre, ce document comprend la déclaration de responsabilité visée par l'article 245, § 1, c) du Code des valeurs mobilières.

Dans le cadre des attributions et des compétences qui incombent au Conseil de Surveillance, nous suivons les activités du Groupe, notamment à travers la participation régulière du président du Conseil de Surveillance aux réunions mensuelle du Conseil d'Administration et à d'autres réunions et par les contacts avec le Conseil d'Administration, avec des cadres et d'autres responsables du Groupe, et encore, avec la Société de commissaires aux comptes. Le Conseil de Surveillance a en outre tenu des réunions périodiques dont l'objet était :

- d'apprécier l'activité de la Société et du Groupe et de vérifier si la législation et les statuts sont respectés ;
- d'étudier les écritures comptables, y compris les méthodes comptables et les critères d'évaluation adoptés par la Société, de façon à garantir qu'ils conduisent à une évaluation correcte du patrimoine et des résultats.

Dans le cadre des compétences que nous attribue la législation, nous avons supervisé le processus de préparation et de diffusion de l'information financière et :

- nous avons constaté que le rapport de gestion expose clairement les aspects les plus significatifs de l'évolution des activités, de la performance et de la situation patrimoniale de la Société et du Groupe et, notamment, des faits survenus après la date de clôture des états financiers, principalement, l'accord-cadre de restructuration de la dette et des mécanismes de création de liquidité par la cession d'actifs, signé le 24 avril 2018, comme indiqué dans le rapport de gestion et dans l'annexe aux états financiers.
- nous avons constaté que les états financiers, individuels et consolidés, et leurs annexes donnent une image sincère et concordante de la situation financière, respectivement, de la Société et du Groupe TEIXEIRA DUARTE ;
- nous avons analysé la Certification légale des comptes et le

rapport d'audit sur les états financiers individuels et consolidés, qui ont mérité notre approbation, ainsi que le rapport supplémentaire adressé au Conseil de Surveillance, délivré au titre de la législation, qui décrit la façon dont la Société de commissaires aux comptes a mené à bien l'audit et est arrivé aux conclusions ;

- nous pensons que les services d'audit ont été mis en œuvre en toute indépendance, conformément à la législation. La Société de commissaires aux comptes a demandé à ce Conseil de Surveillance d'approuver un service de garantie de fiabilité immatérielle sur la totalité des services d'audit.

Par conséquent, tenant compte des informations qui nous ont été procurées par le Conseil d'Administration et par les services de la Société ainsi que des conclusions de la certification légale des comptes et du rapport d'audit sur les états financiers individuels et consolidés délivrés par la Société de commissaires aux comptes, nous sommes d'avis :

- a) que le rapport de gestion soit approuvé ;
- b) que les états financiers, individuels et consolidés, relatifs à l'exercice 2017 soient approuvés ;
- c) que l'affectation des résultats proposée par le Conseil d'Administration soit approuvée.

En application des dispositions de l'article 245, § 1, c) du Code des valeurs mobilières, les membres du Conseil de surveillance déclarent que, à leur connaissance, les comptes annuels et les autres écritures comptables ont été élaborés en conformité avec les normes comptables applicables. Ils donnent une image sincère et concordante de l'actif et du passif, de la situation financière et des résultats de TEIXEIRA DUARTE, S.A. et des sociétés comprises dans son périmètre de consolidation. Ils déclarent en outre que le rapport de gestion expose avec fidélité l'évolution des activités, de la performance et de la position de TEIXEIRA DUARTE, S.A. et des sociétés comprises dans son périmètre de consolidation et qu'il rapporte les principaux risques et incertitudes de l'activité.

Lisbonne, le 27 avril 2018

Óscar Manuel Machado de Figueiredo - Président

Mateus Moreira

Miguel Carmo Pereira Coutinho

CONTRÔLE LÉGAL DES COMPTES ET RAPPORT D'AUDIT

Moore Stephens & Associados, SROC, S.A.
Av. Miguel Bombarda, n° 36 - 6º A
1050-165 Lisboa - Portugal

T +351 218 471 933

F +351 218 471 932

www.moorestephens.pt

INFORMATION SUR L'AUDIT EFFECTUÉ SUR LES ÉTATS FINANCIERS INDIVIDUELS

Opinion

Nous avons vérifié les états financiers ci-joints de TEIXEIRA DUARTE, S.A. (l'Entité) qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2017 (qui fait état d'un total de 1.201,422 millions d'euros et des capitaux propres de 464,424 millions d'euros, avec une perte net de 15,359 millions d'euros), le compte de résultat par nature, le tableau des variations des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie relatifs à l'exercice clos à cette date, et l'annexe des états financiers qui comprend un résumé des méthodes comptables les plus importantes.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent de façon sincère et appropriée, dans tous les aspects matériellement significatifs, la situation financière de TEIXEIRA DUARTE, S.A. au 31 décembre 2017, ses résultats financiers et les flux de trésorerie de l'exercice arrêté à cette date, conformément aux normes comptables et d'information financière qui font partie du système de normalisation comptable.

Fondements de notre opinion

Notre audit a été effectué conformément aux normes internationales d'audit (ISA) et autres normes et orientations techniques et éthiques de l'ordre des commissaires aux comptes. Au titre de ces normes, nos responsabilités sont décrites dans la section "Responsabilités de l'auditeur concernant l'audit des états financiers" se trouvant ci-dessous. Nous sommes indépendants de l'Entité conformément à la loi et en vertu du code d'éthique de l'ordre des commissaires aux comptes, nous nous conformons aux règles éthiques.

Nous sommes convaincus que les éléments probants que nous avons obtenus de notre contrôle sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont celles qui, d'après notre jugement professionnel, ont revêtu la plus grande importance lors de l'audit des états financiers de l'année courante. Ces questions clés ont été prises en compte comme un tout dans le contexte de l'audit des états financiers, et pour former notre opinion, nous n'avons pas émis une opinion séparée sur ces matières.

Les questions clés de l'audit de l'année courante sont décrites ci-dessous :

QUESTIONS CLES DE L'AUDIT

SYNTHÈSE DE NOTRE RÉPONSE DE L'AUDIT

1. Évaluation des participations financières sur les filiales et recouvrabilité du goodwill

Comme indiqué dans les notes 3.2.a) et 8 de l'annexe des états financiers, les investissements financiers dans des filiales du montant de 1,117.7 millions d'euros sont évalués par la méthode de la mise en équivalence. Une évaluation de ces investissements est effectuée régulièrement lorsqu'il existe des indications selon lesquelles l'actif pourrait être déprécié, ce qui, en cas de vérification, entraîne la comptabilisation d'une perte dans le compte de résultat.

Le goodwill, d'un montant de 26 millions d'euros, est soumis d'un amortissement annuel, comme indiqué à la note 3.2 a) de l'annexe, et de tests de dépréciation.

Les éventuelles pertes de valeur des participations financières et du goodwill ont été considérées comme une question importante de notre audit, car le montant comptabilisé de ces actifs est significatif et le processus d'évaluation de la dépréciation est complexe, où sont utilisés des estimations et des hypothèses, notamment sur l'évolution future du marché et la situation économique des pays où les opérations se réalisent.

Nous avons réalisé plusieurs procédures de contrôle afin d'atténuer les risques de distorsion matérielle dans ce domaine, notamment :

- Obtention des états financiers des filiales et participations et le contrôle légal des comptes ou le rapport d'audit les concernant ;
- Recherche s'il existe des présomptions d'éventuelles pertes de valeur de ces actifs ;
- Analyse de la consistance des hypothèses utilisées pour élaborer le plan d'activités, en tenant compte des données historiques et des informations pertinentes. Nous avons validé les calculs arithmétiques du modèle utilisé ;
- Évaluation des hypothèses utilisées dans les modèles d'évaluation approuvés par l'organe de gestion ;
- Évaluation de la bonne application des procédures d'évaluation selon la méthode de la mise en équivalence et vérification de l'exactitude des calculs ;
- Validation des informations comprises dans l'annexe des états financiers.

2. Risque Financier

Le fait qu'une partie importante des prêts obtenus a une échéance relativement courte, sans garantie de renouvellement systématique ni perspective de remboursement réaliste, indique un risque financier important et nécessite une évaluation de la capacité de l'entité à obtenir le financement nécessaire pour le développement normal de leurs affaires.

Notre approche vis-à-vis de ce risque consistait à adopter les procédures suivantes :

- Examen des actions de désinvestissement menées en 2017, impliquant la vente de plusieurs actifs, dont le produit de la vente a été principalement appliqué à la réduction des passifs bancaires ;
- Suivi des mesures proposées et des mesures prises pour atténuer les risques identifiés ;
- Évaluation des résultats des actions entreprises pour promouvoir (i) le recouvrement des prêts en retard et / ou la comptabilisation des pertes de valeur correspondantes, et (ii) la réduction des coûts financiers et opérationnels ;
- Analyse de l'accord-cadre conclu le 24 avril 2018 avec les trois principales institutions financières, qui (i) assure des conditions de financement plus favorables, (ii) établit un horizon temporel approprié pour l'exécution d'un plan d'aliénation des actifs financiers et immobiliers et (iii) établit la réduction conséquente des niveaux de financement et de l'autonomie financière pour les montants jugés suffisants pour l'entité.

Responsabilités de l'organe de gestion et de l'organe de surveillance quant aux états financiers

L'organe de gestion est tenu :

- de préparer des états financiers qui présentent de façon sincère et appropriée la situation financière, les résultats financiers et les flux de trésorerie de l'Entité, conformément aux normes comptables et d'information financière qui font partie du système de normalisation comptable ;
- d'élaborer le rapport de gestion, qui comprend le rapport du gouvernement d'entreprise, en application des dispositions légales et réglementaires applicables ;
- de créer et d'entretenir un système de contrôle interne approprié qui permette de préparer des états financiers exempts de distorsion matériel pour cause de fraude ou d'erreur ;
- d'adopter des méthodes et des critères comptables adéquats dans les circonstances ;
- d'évaluer la capacité de l'Entité de continuer en exercice, en indiquant, le cas échéant, les matières qui pourraient jeter des doutes significatifs sur la continuité des activités.

L'organe de surveillance est responsable de la supervision du processus de préparation et de diffusion de l'information financière de l'Entité.

Responsabilités de l'auditeur quant à l'audit effectué sur les états financiers

Notre responsabilité consiste à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, comme un tout, sont exempts de distorsions matérielles dues à la fraude ou à l'erreur, et émettre un rapport où figure notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau élevé de sécurité, mais ce n'est pas une garantie qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA détectera toujours une distorsion matérielle lorsqu'elle existe. Les distorsions peuvent être produites par une fraude ou une erreur et sont considérées comme matérielles si on peut attendre de façon raisonnable que, individuellement ou ensemble, elles ont une influence sur les décisions économiques des utilisateurs prises sur la base de ces états financiers.

Comme partie intégrante d'un audit aux normes ISA, nous faisons des jugements professionnels et adoptons le scepticisme professionnel au cours de l'audit, et en outre :

- nous identifions et évaluons les risques de distorsion matérielle des états financiers, due à la fraude ou à l'erreur, nous concevons et réalisons des procédures d'audit qui correspondent à ces risques, et nous obtenons des éléments probants d'audit qui soient suffisants et appropriés pour constituer le fondement de notre opinion. Le risque de ne pas détecter une distorsion matérielle due à la fraude est plus élevé que le risque de ne pas détecter une distorsion matérielle due à l'erreur, étant donné que la fraude peut impliquer connivence, falsification, omissions intentionnelles, fausses déclarations ou superposition du contrôle interne ;
- nous obtenons une compréhension du contrôle interne importante pour l'audit dans le but de concevoir des procédures d'audit qui soient appropriées dans les circonstances, mais pas pour exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Entité ;
- nous évaluons l'adéquation des méthodes comptables utilisées et la raisonnable des estimations comptables et l'information qui en est faite par l'organe de gestion ;
- nous concluons sur l'appropriation de l'utilisation par l'organe de gestion de l'hypothèse de la continuité et, à partir des éléments probants de l'audit obtenus, s'il existe une quelconque incertitude matérielle liée à des événements ou des conditions qui pourraient jeter des doutes significatifs sur la capacité de l'Entité de continuer ses activités. Si nous concluons qu'il existe une incertitude matérielle, nous devons attirer l'attention dans notre rapport sur les informations afférentes incluses dans les états financiers ou, au cas où ces informations ne seraient pas appropriées, modifier notre opinion. Nos conclusions sont fondées sur les éléments probants de l'audit obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Toutefois, des événements ou des conditions futures peuvent conduire l'Entité à interrompre ses activités ;

- nous évaluons la présentation, la structure et le contenu global des états financiers, y compris les informations fournies, et si ces états financiers représentent les opérations et les événements sous-jacents de façon à atteindre une présentation appropriée ;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance, et à l'organe de surveillance, entre autres sujets, le champ d'application et le calendrier planifié de l'audit, et les conclusions significatives de l'audit, y compris une défaillance significative du contrôle interne décelée au cours de l'audit ;
- parmi les questions que nous communiquons aux responsables de la gouvernance, et à l'organe de surveillance, nous établissons celles qui ont revêtu la plus grande importance lors de l'audit des états financiers de l'année courante et qui sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions clés dans notre rapport, sauf lorsque des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ;
- nous déclarons à l'organe de surveillance que nous nous conformons aux règles éthiques pertinentes relatives à l'indépendance et nous communiquons toutes nos relations et autres questions qui pourraient être perçues comme des menaces à notre indépendance et, le cas échéant, leurs sauvegardes.

Notre responsabilité consiste en outre à vérifier si l'information contenue dans le rapport de gestion est concordante avec les états financiers, et avec les vérifications prévues aux paragraphes 4 et 5 de l'article 451 du Code portugais des sociétés commerciales, ainsi que la vérification que l'état non financier a été présenté.

RAPPORT SUR D'AUTRES EXIGENCES LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Sur le rapport de gestion

En application de l'article 451, § 3, e) du Code des sociétés commerciales, nous sommes d'avis que le rapport de gestion a été préparé selon les exigences légales et réglementaires applicables, que l'information y figurant est concordante avec les états financiers audités et, tenant compte de notre connaissance et appréciation sur l'Entité, nous n'avons décelé aucune incorrection matérielle. Il nous faut toutefois souligner que l'Entité n'a pas préparé un rapport de gestion autonome sur l'activité individuelle, étant donné que, comme il est courant, toute l'information pertinente figurera dans le rapport de gestion consolidé. Conformément au paragraphe 7 de l'article 451 du Code des sociétés, le présent avis ne s'applique pas à l'état non financier inclus dans le rapport de gestion.

À propos de la déclaration non financière prévue à l'article 66-B du Code des sociétés commerciales.

Conformément à l'article 451, paragraphe 6 du Code des sociétés commerciales, nous vous informons que l'entité a inclus dans son rapport de gestion le décompte non financier prévu à l'article 66-B du Code des sociétés commerciales.

Sur le rapport du gouvernement d'entreprise

En application de l'article 451, § 4 du Code des sociétés commerciales, nous sommes d'avis que le rapport sur le gouvernement d'entreprise comprend les éléments exigibles à l'Entité en vertu de l'article 245-A du Code des valeurs mobilières, qu'aucune incorrection matérielle n'a été décelée dans l'information qui y figure et qu'il obéit aux dispositions visées aux alinéas c), d), f), h), i) et m) dudit article.

Sur les éléments supplémentaires prévus à l'article 10 du règlement (UE) n° 537/2014

En application de l'article 10 du règlement (UE) n° 537/2014 du Parlement européen et du Conseil, du 16 avril 2014, et au-delà des questions clés de l'audit indiquées plus haut, nous informons en outre ce qui suit :

- Nous avons été élus auditeurs de TEIXEIRA DUARTE, S.A. pour la première fois en Assemblée générale d'actionnaires réalisée le 30 mai 2015 pour un mandat compris entre 2015 et 2018.
- L'organe de gestion nous a confirmé qu'il n'a connaissance d'aucune fraude ou de soupçon de fraude à effet matériel sur les états financiers. Au cours de la planification et la réalisation de notre audit conforme aux normes ISA, nous avons fait preuve de scepticisme professionnel et nous avons conçu des procédures d'audit pour correspondre à la possibilité de distorsion matérielle des états financiers due à la fraude. En résultat de notre travail, nous n'avons décelé aucune distorsion matérielle dans les états financiers due à la fraude.
- Nous confirmons que l'opinion d'audit que nous émettons est cohérente avec le rapport supplémentaire que nous avons préparé et remis ce jour à l'organe de surveillance ; et
- Nous déclarons que nous n'avons pas fourni de services interdits dans le sens de l'article 77, § 8 des statuts de l'ordre des commissaires aux comptes, que nous ne fournissons aucun autre service en plus de l'audit et que nous avons gardé notre indépendance à l'égard de l'Entité pendant la réalisation de l'audit.

Fait à Lisbonne, le 27 avril 2018

MOORE STEPHENS & ASSOCIADOS, SROC, S.A.
Cabinet d'audit représenté par António Gonçalves Monteiro

CONTRÔLE LÉGAL DES COMPTES ET RAPPORT D'AUDIT

Moore Stephens & Associados, SROC, S.A.
Av. Miguel Bombarda, nº 36 - 6º A
1050-165 Lisboa - Portugal

T +351 218 471 933

F +351 218 471 932

www.moorestephens.pt

INFORMATION SUR L'AUDIT EFFECTUÉ SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Opinion

Nous avons audité les états financiers consolidés ci-joints de TEIXEIRA DUARTE, S.A. (le Groupe), qui comprennent l'état de la situation financière consolidée arrêté au 31 décembre 2017 (lequel présente un total de 2.294,359 millions d'euros et des capitaux propres de 408,843 millions d'euros, avec une perte net consolidé attribuable aux actionnaires de 4,650 millions d'euros), le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, le tableau des variations des capitaux propres consolidés et le tableau des flux de trésorerie consolidés de l'exercice arrêté à cette date et les notes annexes aux états financiers consolidés qui comprennent un résumé des méthodes comptables les plus importantes.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent de façon sincère et appropriée, dans tous les aspects matériellement significatifs, la situation financière consolidée de TEIXEIRA DUARTE, S.A. au 31 décembre 2017, ses résultats financiers et les flux de trésorerie consolidés de l'exercice arrêté à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS), comme elles sont adoptées par Union européenne.

Fondements de notre opinion

Notre audit a été effectué conformément aux normes internationales d'audit (ISA) et autres normes et orientations techniques et éthiques de l'ordre des commissaires aux comptes. Au titre de ces normes, nos responsabilités sont décrites dans la section "Responsabilités de l'auditeur concernant l'audit des états financiers" se trouvant ci-dessous. Nous sommes indépendants des entités qui composent le Groupe conformément aux textes législatifs et en vertu du code d'éthique de l'ordre des commissaires aux comptes nous nous conformons aux règles éthiques.

Nous sommes convaincus que les éléments probants que nous avons obtenus de notre contrôle sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont celles qui, d'après notre jugement professionnel, ont revêtu la plus grande importance lors de l'audit des états financiers consolidés de l'année courante. Ces questions clés ont été prises en compte comme un tout dans le contexte de l'audit des états financiers, et pour former notre opinion, nous n'avons pas émis d'opinion séparée sur ces questions.

Les questions clés de l'audit de l'année courante sont décrites ci-dessous :

QUESTIONS CLES DE L'AUDIT

SYNTHÈSE DE NOTRE RÉPONSE DE L'AUDIT

1. Exposition internationale - Risque de change et risque de liquidité

Comme indiqué dans la note 7 sur les états financiers, l'activité du Groupe est répartie en 7 segments et est exercée principalement dans 7 pays, aux différents contextes économiques et risques opérationnels.

L'activité exercée par le Groupe hors du Portugal représente 81,6% du chiffre d'affaires. Comme indiqué dans la note 43 sur les états financiers, plusieurs territoires où le Groupe opère, notamment l'Angola, l'Algérie, le Mozambique, le Venezuela et le Brésil sont assujettis à des variations significatives des taux de change de leurs monnaies par rapport à l'euro.

L'exposition aux devises de ces pays entraîne des risques accrus pour le Groupe, notamment :

- i) risque de change, découlant de la forte dévaluation des monnaies fonctionnelles locales face à l'euro ; et
- ii) risque de liquidité, découlant de la difficulté de rapatrier les devises de ces territoires.

En raison de leur signification et de leur imprévisibilité, nous considérons ces thèmes comme des questions clés de notre audit.

Nous avons réalisé plusieurs procédures de contrôle afin d'atténuer les risques de distorsion matérielle dans ce domaine, nous avons notamment :

- évalué le degré d'exposition du Groupe aux pays à risque de change et de liquidité élevés, notamment au niveau de la dépréciation des créances et autres actifs détenus par le Groupe ;
- analysé le change des états financiers des filiales de ces pays en référence aux normes internationales d'information financière (IFRS) ;
- révisé la description des types de risques auxquels est exposé le Groupe et qui figurent dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise et validé la correspondance des informations du Groupe à la politique de gestion du risque financier, en tenant compte des IFRS ;
- pris des informations auprès de l'organe de gestion sur la stratégie et les plans d'action visant à réduire l'exposition internationale du Groupe.

2. Reconnaissance du produit des activités ordinaires

Comme indiqué dans la note 7 sur les états financiers, les revenus du Groupe proviennent de plusieurs segments d'activité, dont la construction, qui représente 52,0% du produit du Groupe et est le segment le plus important (45,4% en 2016).

Comme indiqué dans la note 2.20, les produits et les charges provenant du secteur de la construction sont comptabilisés selon le pourcentage d'avancement, qui est déterminé par le ratio entre les charges encourues et les charges totales estimées pour chacun des chantiers.

Étant donné l'incertitude et le jugement liés aux estimations des charges à encourir jusqu'à l'achèvement des chantiers, nous considérons ce thème une question clé de notre audit.

Nous avons réalisé plusieurs procédures de contrôle afin d'atténuer les risques de distorsion matérielle dans ce domaine, nous avons notamment :

- obtenu la liste des chantiers et avons procédé à son rapprochement avec les montants figurant dans la situation financière et dans le compte de résultat ;
- revu les contrats qui supportent les recettes totales des projets ;
- analysé les charges encourues et les estimations des charges pour achever le chantier et les devis qui supportent le pourcentage d'achèvement ;
- vérifié la conformité avec la norme IAS 11 - Contrats de construction ;
- revu la raisonnable des provisions pour les garanties et les contrats déficitaires ;
- validé les informations comprises dans les notes annexes des états financiers.

QUESTIONS CLES DE L'AUDIT

SYNTHÈSE DE NOTRE RÉPONSE DE L'AUDIT

3. Perte de valeur sur les créances

Comme indiqué dans les notes 14 et 28 sur les états financiers, les pertes de valeur sur les clients représentent 53,897 millions d'euros, soit près de 17% des soldes clients, qui ont été augmentées au cours de cet exercice d'environ 16,014 millions d'euros.

Détecter les comptes clients en perte de valeur et établir leur valeur recouvrable est un processus qui implique plusieurs facteurs, qui comprend la nature et l'ancienneté de la dette, la condition financière du débiteur, le défaut des accords de paiement et les perspectives de recouvrement.

En nous fondant sur l'analyse des soldes clients en contentieux et/ou en retard significatif de paiement nous apurons les ajustements pour les pertes de valeur sur les créances clients.

Nous avons considéré ce thème comme une question clé de l'audit, surtout parce que le recouvrement de créances est particulièrement tardif dans quelques régions du globe.

Nous avons réalisé plusieurs procédures de contrôle afin d'atténuer les risques de distorsion matérielle dans ce domaine, nous avons notamment :

- analysé les anciennetés des soldes clients et revu les ajustements effectués pour les dépréciations sur clients, et nous avons analysé les arguments utilisés par l'organe de gestion pour chiffrer les pertes de valeurs à comptabiliser ;
- Examen spécifique des soldes pertinents avec des entités situées dans des zones géographiques à risque plus élevé (Angola et Venezuela), en tenant compte de l'ancienneté de la dette, de la capacité financière des débiteurs et de l'historique des recouvrements ;
- discuté avec l'organe de gestion sur les critères et les hypothèses qui ont servi de base aux jugements pour comptabiliser ou pas, des ajustements pour fait de dépréciation sur les créances ;
- vérifié les informations contenues dans les notes 14 et 28 sur les états financiers, afin d'assurer qu'elles reflètent de façon appropriée les méthodes comptables adoptées par le Groupe.

4. Évaluation et Classement des actifs et des passifs détenus en vue de la vente

Comme indiqué aux notes 24 et 49 des états financiers, l'actif et le passif détenus en vue de la vente représentent respectivement 454 980 milliers d'euros et 349 876 milliers d'euros. Ces montants représentent environ 20% de l'actif et 19% du passif.

Un actif doit être classifié comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est récupérée au moyen d'une transaction de vente, au lieu de son utilisation continue.

L'identification des composants des actifs et des passifs détenus en vue de la vente et la détermination de leur valeur recouvrable est un processus qui implique une certaine complexité et des jugements.

Sur la base de l'analyse des montants des offres d'achat existantes, les éventuelles corrections de valeur à comptabiliser à l'actif sont déterminées.

Nous avons considéré cette question comme une question clé d'audit, en tenant compte de l'expression de ces actifs et passifs dans les états financiers consolidés et de la complexité du jugement.

Nous avons effectué diverses procédures d'audit pour atténuer les risques d'anomalies significatives dans ce domaine, parmi lesquels :

- Vérification du respect des critères de la comptabilisation d'actifs et de passifs détenus en vue de la vente conformément à IFRS 5 ;
- Analyse des évaluations effectuées et des offres d'achat des actifs et passifs respectifs ;
- Analyse des éventuels ajustements apportés aux pertes de valeur des actifs, ainsi que des assertions utilisées par l'organe de gestion pour la quantification des pertes de valeur à comptabiliser ;
- Discussion avec l'organe de gestion sur les critères et les hypothèses sur lesquels se fondent les jugements pour comptabiliser ou non certains montants tels que les actifs et passifs détenus en vue de la vente ;
- Examen des informations fournies dans les notes 24 et 49 des états financiers afin de s'assurer qu'elles reflètent correctement les méthodes comptables adoptées par le Groupe.

QUESTIONS CLES DE L'AUDIT

SYNTHÈSE DE NOTRE RÉPONSE DE L'AUDIT

5. Évaluation des immeubles de placement

Dans sa situation financière du 31 décembre 2017, le Groupe présente un total de 217,647 millions d'euros concernant les immeubles de placement (547,067 millions d'euros au 31 décembre 2016). Comme énoncé dans la note 2.8 sur les états financiers, ces immeubles de placement sont évalués à leur juste valeur, qui est déterminée au moyen d'évaluations effectuées par des organismes spécialisés et indépendants, comme indiqué dans la note 22 sur les états financiers.

Les immeubles de placement se trouvent essentiellement au Portugal et en Angola, ces derniers étant assujettis aux effets de la variation du taux de change de la monnaie locale.

Tenant compte de l'importance de ces actifs sur les états financiers consolidés et le jugement concerné, nous pensons que ce domaine est une question clé de notre audit.

Notre approche du risque de distorsion matérielle dans ce domaine a consisté :

- à vérifier auprès de la Commission du marché des valeurs mobilières si les évaluateurs externes y sont inscrits et à analyser leur indépendance ;
- à analyser l'information sur les biens immeubles, qui figurent sur les évaluations, et à valider cette information avec les pièces documentaires et les registres du Groupe ;
- à évaluer la raisonnablement des principales hypothèses utilisées par les experts et à en discuter avec les services du Groupe ;
- à valider la juste valeur inscrite avec les valeurs indiquées dans les évaluations ;
- à valider le change approprié des justes des immeubles de placement situés à l'étranger ;
- à revoir si les informations contenues dans les notes sur les états financiers sont conformes à IAS 40 - Immeubles de placement.

6. Risque Financier

Le fait qu'une partie importante des prêts obtenus a une échéance relativement courte, sans garantie de renouvellement systématique ni perspective de remboursement réaliste, indique un risque financier important et nécessite une évaluation de la capacité de l'entité à obtenir le financement nécessaire pour le développement normal de leurs affaires.

Une partie importante de l'activité du groupe est concentrée dans des domaines d'activité dont le fonctionnement nécessite généralement la vérification de niveaux suffisants d'autonomie financière.

Notre approche vis-à-vis de ce risque consistait à adopter les procédures suivantes :

- Examen des actions de désinvestissement menées en 2017, impliquant la vente de plusieurs actifs, dont le produit de la vente a été principalement appliqué à la réduction des passifs bancaires ;
- Suivi des mesures proposées et des mesures prises pour atténuer les risques identifiés ;
- Évaluation des résultats des actions entreprises pour promouvoir (i) le recouvrement des prêts en retard et / ou la comptabilisation des pertes de valeur correspondantes, et (ii) la réduction des coûts financiers et opérationnels ;
- Analyse de l'accord-cadre conclu le 24 avril 2018 avec les trois principales institutions financières, qui (i) assure des conditions de financement plus favorables, (ii) établit un horizon temporel approprié pour l'exécution d'un plan d'aliénation des actifs financiers et immobiliers et (iii) établit la réduction conséquente des niveaux de financement et de l'autonomie financière pour les montants jugés suffisants pour l'entité.

Responsabilités de l'organe de gestion et de l'organe de surveillance quant aux états financiers consolidés

L'organe de gestion est tenu :

- de préparer des états financiers consolidés qui présentent de façon sincère et appropriée la situation financière, les résultats financiers et les flux de trésorerie du Groupe, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS), comme elles sont adoptées par l'Union européenne ;
- d'élaborer le rapport de gestion, qui comprend le rapport du gouvernement d'entreprise, en application des dispositions légales et réglementaires applicables ;
- de créer et d'entretenir un système de contrôle interne approprié qui permette de préparer des états financiers exempts de distorsion matérielle pour cause de fraude ou d'erreur ;
- d'adopter des méthodes et des critères comptables adéquats dans les circonstances ; et
- d'évaluer la capacité du Groupe de continuer en exercice, en indiquant, le cas échéant, les matières qui pourraient jeter des doutes significatifs sur la continuité des activités.

L'organe de surveillance est responsable de la supervision du processus de préparation et de diffusion de l'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur quant à l'audit effectué sur les états financiers consolidés

Notre responsabilité consiste à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, comme un tout, sont exempts de distorsions matérielles dues à la fraude ou à l'erreur, et émettre un rapport où figure notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau élevé de sécurité, mais ce n'est pas une garantie qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA détectera toujours une distorsion matérielle lorsqu'elle existe. Les distorsions peuvent être produites par une fraude ou une erreur et sont considérées comme matérielles si on peut attendre de façon raisonnable que, individuellement ou ensemble, elles ont une influence sur les décisions économiques des utilisateurs prises sur la base de ces états financiers.

Comme partie intégrante d'un audit aux normes ISA, nous faisons des jugements professionnels et adoptons le scepticisme professionnel au cours de l'audit, et en outre :

- nous relevons et évaluons les risques de distorsion matérielle des états financiers consolidés, due à la fraude ou à l'erreur, nous concevons et réalisons des procédures d'audit qui correspondent à ces risques, et nous obtenons des éléments probants d'audit qui soient suffisants et appropriés pour constituer le fondement de notre opinion. Le risque de ne pas détecter une distorsion matérielle due à la fraude est plus élevé que le risque de ne pas détecter une distorsion matérielle due à l'erreur, étant donné que la fraude peut impliquer connivence, falsification, omissions intentionnelles, fausses déclarations ou superposition du contrôle interne ;
- nous obtenons une compréhension du contrôle interne importante pour l'audit dans le but de concevoir des procédures d'audit qui soient appropriées dans les circonstances, mais pas pour exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe ;
- nous évaluons l'adéquation des méthodes comptables utilisées et la raisonnable des estimations comptables et l'information qui en est faite par l'organe de gestion ;

- nous concluons sur l'appropriation de l'utilisation par l'organe de gestion de l'hypothèse de la continuité et, à partir des éléments probants de l'audit obtenus, s'il existe une quelconque incertitude matérielle liée à des événements ou des conditions qui pourraient jeter des doutes significatifs sur la capacité du Groupe de continuer ses activités. Si nous concluons qu'il existe une incertitude matérielle, nous devons attirer l'attention dans notre rapport sur les informations afférentes incluses dans les états financiers ou, au cas où ces informations ne seraient pas appropriées, modifier notre opinion. Nos conclusions sont fondées sur les éléments probants de l'audit obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Toutefois, des événements ou des conditions futures peuvent conduire le Groupe à interrompre ses activités ;
- nous évaluons la présentation, la structure et le contenu global des états financiers consolidés, y compris les informations fournies, et si ces états financiers représentent les opérations et les événements sous-jacents de façon à atteindre une présentation appropriée ;
- nous obtenons des éléments probants d'audit suffisants et appropriés relatifs à l'information financière des entités ou des activités au sein du Groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de l'orientation, de la supervision et du bon déroulement de l'audit du Groupe et nous sommes les responsables de fin de de ligne de notre opinion d'audit ;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance, et à l'organe de surveillance, entre autres sujets, le champ d'application et le calendrier planifié de l'audit, et les conclusions significatives de l'audit, y compris une défaillance significative du contrôle interne décelée au cours de l'audit ;
- parmi les questions que nous communiquons aux responsable de la gouvernance, et à l'organe de surveillance, nous établissons celles qui ont revêtu la plus grande importance lors de l'audit des états financiers consolidés de l'année courante et qui sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions clés dans notre rapport, sauf lorsque des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ;
- nous déclarons à l'organe de surveillance que nous nous conformons aux règles éthiques pertinentes relatives à l'indépendance et nous communiquons toutes nos relations et autres questions qui pourraient être perçues comme menaces à notre indépendance et, le cas échéant, leurs sauvegardes.

Notre responsabilité consiste en outre à vérifier si l'information contenue dans le rapport de gestion est concordante avec les états financiers consolidés, et avec les vérifications prévues aux paragraphes 4 et 5 de l'article 451 du Code portugais des sociétés commerciales, ainsi que la vérification que l'état non financier a été présenté.

RAPPORT SUR D'AUTRES EXIGENCES LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Sur le rapport de gestion

En application de l'article 451, § 3, e) du Code des sociétés commerciales, nous sommes d'avis que le rapport de gestion a été préparé selon les exigences légales et réglementaires applicables, que l'information y figurant est concordante avec les états financiers consolidés audités et, tenant compte de notre connaissance et appréciation sur le Groupe, nous n'avons décelé aucune incorrection matérielle.

À propos de la déclaration non financière prévue à l'article 508-G du Code des sociétés commerciales.

Conformément à l'article 451, paragraphe 6 du Code des sociétés commerciales, nous vous informons que l'entité a inclus dans son rapport de gestion le décompte non financier prévu à l'article 508-G du Code des sociétés commerciales.

Sur le rapport de gouvernement d'entreprise

En application de l'article 451, § 4 du Code des sociétés commerciales, nous sommes d'avis que le rapport sur le gouvernement d'entreprise comprend les éléments exigibles à l'Entité en vertu de l'article 245-A du Code des valeurs mobilières, qu'aucune incorrection matérielle n'a été décelée dans l'information qui y figure et qu'il obéit aux dispositions visées aux alinéas c), d), f), h), i) et m) dudit article.

Sur les éléments supplémentaires prévus à l'article 10 du règlement (UE) n° 537/2014

En application de l'article 10 du règlement (UE) n° 537/2014 du Parlement européen et du Conseil, du 16 avril 2014, et au-delà des questions clés de l'audit indiquées plus haut, nous informons en outre ce qui suit :

- Nous avons été élus pour la première fois auditeurs de TEIXEIRA DUARTE, S.A. en Assemblée générale d'actionnaires réalisée le 30 mai 2015 pour un mandat compris entre 2015 et 2018.
- L'organe de gestion nous a confirmé qu'il n'a connaissance d'aucune fraude ou soupçon de fraude à effet matériel sur les états financiers. Au cours de la planification et la réalisation de notre audit conforme aux normes ISA, nous avons fait preuve de scepticisme professionnel et nous avons conçu des procédures d'audit pour correspondre à la possibilité de distorsion matérielle des états financiers consolidés due à la fraude. En résultat de notre travail, nous n'avons décelé aucune distorsion matérielle dans les états financiers consolidés due à la fraude.
- Nous confirmons que l'opinion d'audit que nous émettons est cohérente avec le rapport supplémentaire que nous avons préparé et remis ce jour à l'organe de surveillance du Groupe.
- Nous déclarons que nous n'avons pas fourni de services interdits dans le sens de l'article 77, § 8 des statuts de l'ordre des commissaires aux comptes, que nous ne fournissons aucun autre service en plus de l'audit et que nous avons gardé notre indépendance à l'égard du Groupe pendant la réalisation de l'audit.

Fait à Lisbonne, le 27 avril 2018

Portugal

Siège

Lagoas Park, Edifício 2
2740-265 Porto Salvo
Tél.: (+351) 217 912 300
Fax: (+351) 217 941 120
Courrier électronique : geral@teixeiraduarte.pt
Site : www.teixeiraduarte.com

Pôle Opérationnel Teixeira Duarte

Av. da Indústria, 540
2870-635 Alto do Estanqueiro - Jardim - Montijo
Tél.: (+351) 219 948 000
Fax: (+351) 210 096 888

Rua das Pretas, 4 - 4º Dto.
9000-049 Funchal - Madeira
Tél.: (+351) 291 206 930

Edifício Tower Plaza

Rotunda Engº Edgar Cardoso, nº 23 - Piso 8
4400-676 Vila Nova de Gaia
Tél.: (+351) 226 166 180
Fax: (+351) 226 104 297

Afrique du Sud

GLOBAL NET DISTRIBUTORS (PTY) LTD
2nd Floor, West Tower - Nelson Mandela Square
Maude Street - Sandton - Johannesburg, 2146
Tél.: (+27) 11 881 5963
Fax: (+27) 11 881 5611

Angola

Avenida Pedro de Castro Van-Dúnem Loy
Baixo Morro Bento (Maxipark)
Edifício Teixeira Duarte, 387 - Luanda
Tél.: (+244) 222 641 500
Fax: (+244) 222 641 560

Pôle Opérationnel Teixeira Duarte

Rua S/N, Zona Industrial Polo Operacional
de Viana - Edifício Central
Viana - Luanda

Algérie

08 Route Ben Aknoun - El Biar
16030 Alger
Tél. : +00 55 12 3634 44 00
Fax: +213 (0) 21 92 74 36

Belgique

TDGI, S.A.
Avenue Jean Monnet, 1
1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél.: (+32) 2 318 38 04
Fax: (+32) 2 318 38 03

Brésil

Rua Iguatemi, 448 - 6º Andar
CEP 01451 - 010
Itaim Bibi - São Paulo
Tél.: (+55) 112 144 57 00
Fax: (+55) 112 144 57 04

Rua Vieira de Moraes, 1111 - 6º andar
Campo Belo - Conj. 601
CEP 04617-014 São Paulo
Tél: +351 21 721 01 80

EMPA - Serviços de Engenharia, S.A.
Rua Paraiba, 1000 - 12º Andar-Parte
Bairro Savassi, CEP 30130-145
Belo Horizonte - MG
Tél.: (+55) 313 311 47 88
Fax: (+55) 313 221 42 56

China (Macau)

Avenida Dr. Mário Soares, nº 25
Edifício Montepio, Ap. 26-28, 3º Andar - Macau
Tel. (+853) 28 780 288
Fax: (+853) 28 780 188

Colombie

Carrera 11, 94-02 - Oficina 201
Edifício Centro de Negocios Manhattan
Bogotá
Tél.: (+57) 1 6754530

Emirats Arabes Unis (Dubai)

GND Trading ME, FZE
Jafza One, Office 1503 - Jebel Ali Free Zone
PO Box 263895 - Dubai - UAE

Espagne

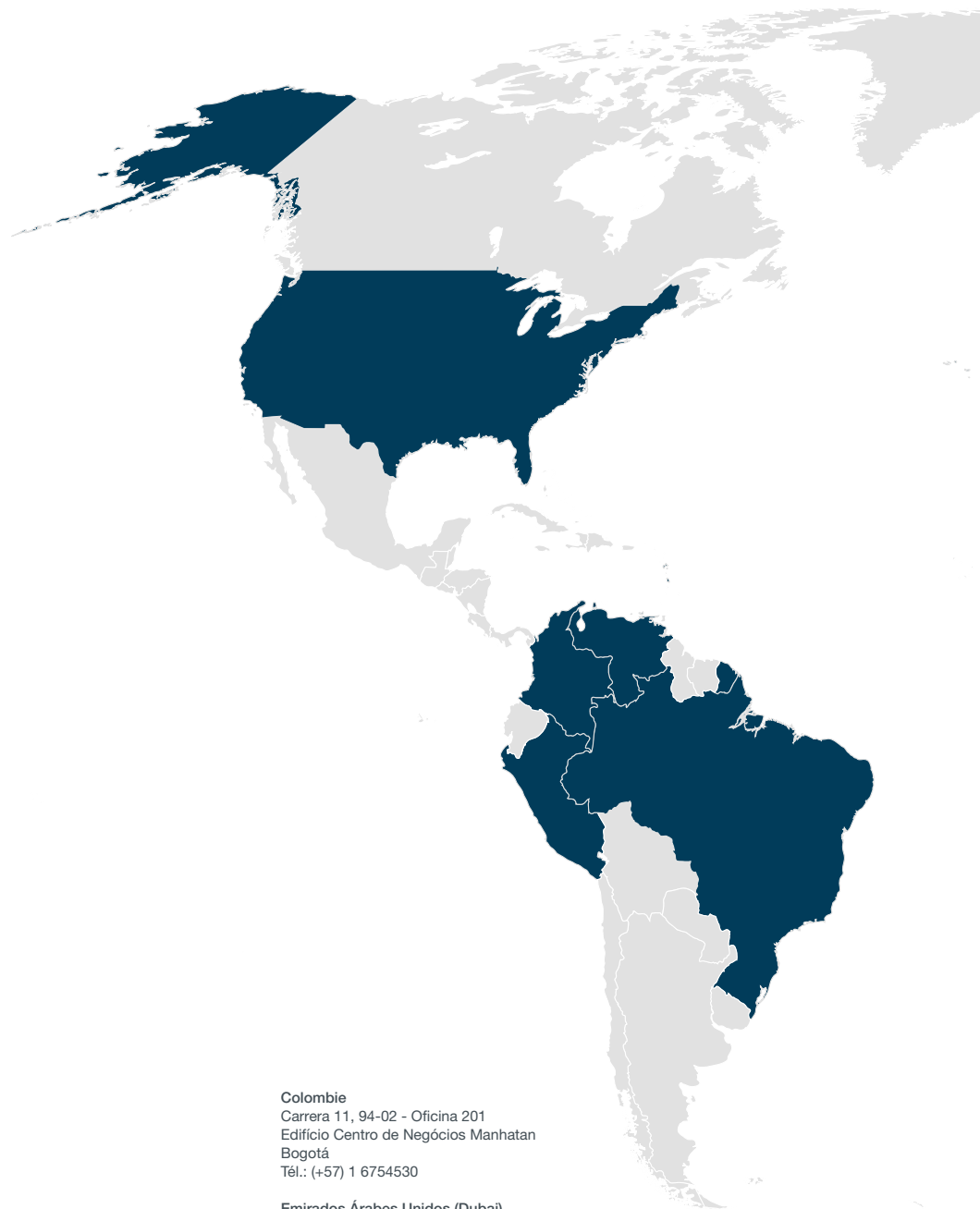
Avenida Alberto Alcocer, nº 24 - 7º C
28036 Madrid
Tél.: (+34) 915 550 903
Fax: (+34) 915 972 834

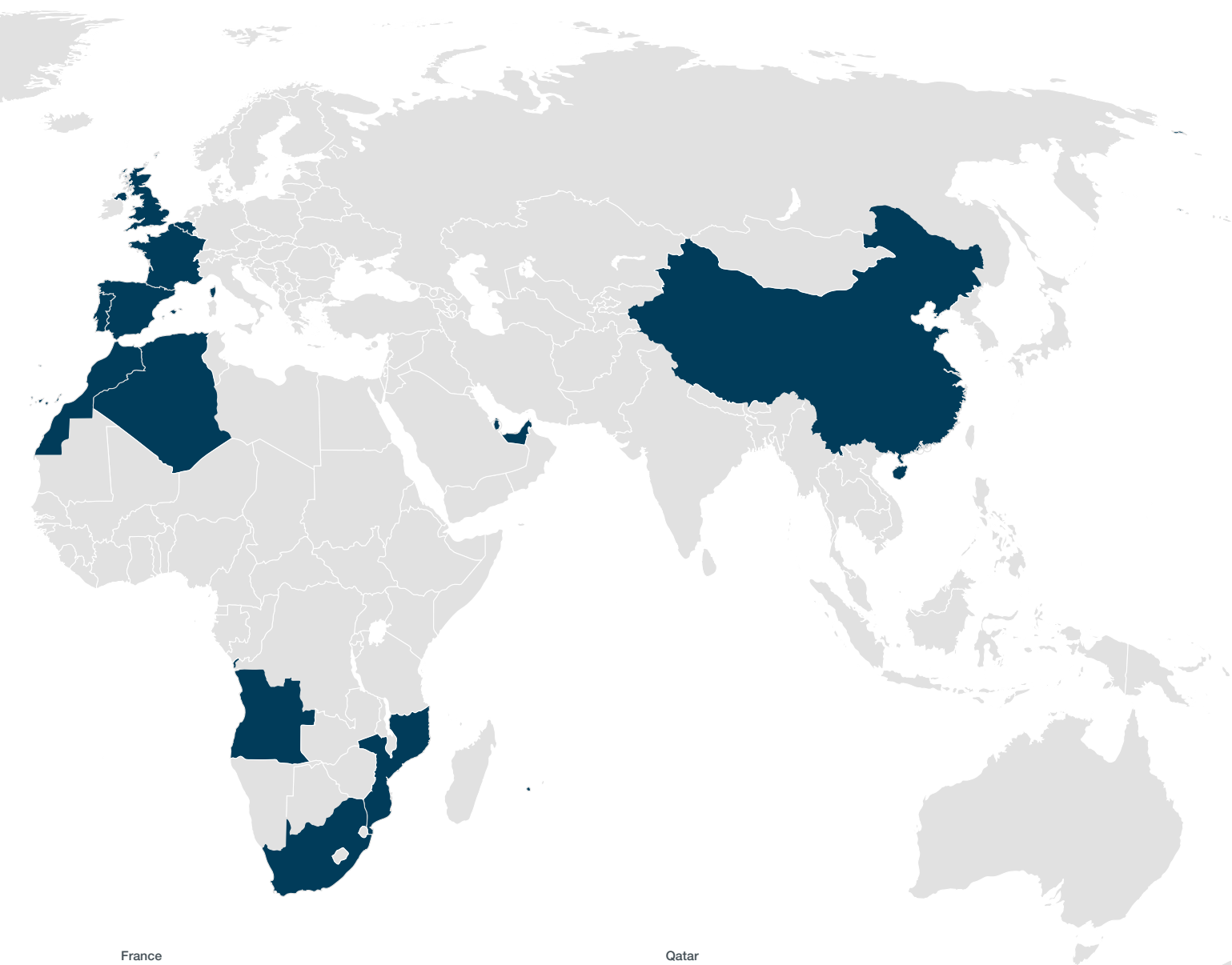
États-Unis d'Amérique

1030 Salem Road
Union, NJ 07083

TDRE Investments, LLC

4100 Spring Valley Rd - Suite 310
Dallas - TX 75244
Tél. (+1) 214253 2553





France
SOMAFEL, S.A (Sucursal)
11, Bis, Passage Dartois Bidot
94100 Saint-Maur des Fosses

Maroc
SOMAFEL, S.A (Sucursal)
Angle BD Anfa et Rue Clos de Province,
N° 2, 6^{ème} Étage, N° 6B
20040 Casablanca
Tél.: (+212) 223 62 890
Fax: (+212) 223 62 647

Mozambique
Avenida Julyus Nyerere, 4 - R/C
Maputo
Tél.: (+258) 214 914 01
Fax: (+258) 214 914 00

Pérou
Avenida Javier Prado Este N° 560
Int.1601
San Isidro - Lima

Qatar
TDGISERV Services, LLC
Al Mana Plaza Building, 6th Floor.
Qatari Bin Fujaah St, Bin Mahmoud.
Doha. Qatar.
P.O.Box: 7098
Tél. (+974) 705 70219

Royaume-Uni
SOMAFEL - Railway Construction, S.A.
10, St Ann Street, Salisbury,
Wiltshire, SP1 2DN

Venezuela
Av. Venezuela del Rosal, con Calle Mohedano,
Torre JWM, frente al BOD, piso 5, El Rosal
1060 Caracas
Tél. (+58) 212951 2012
Fax: (+58) 212 953 7409

